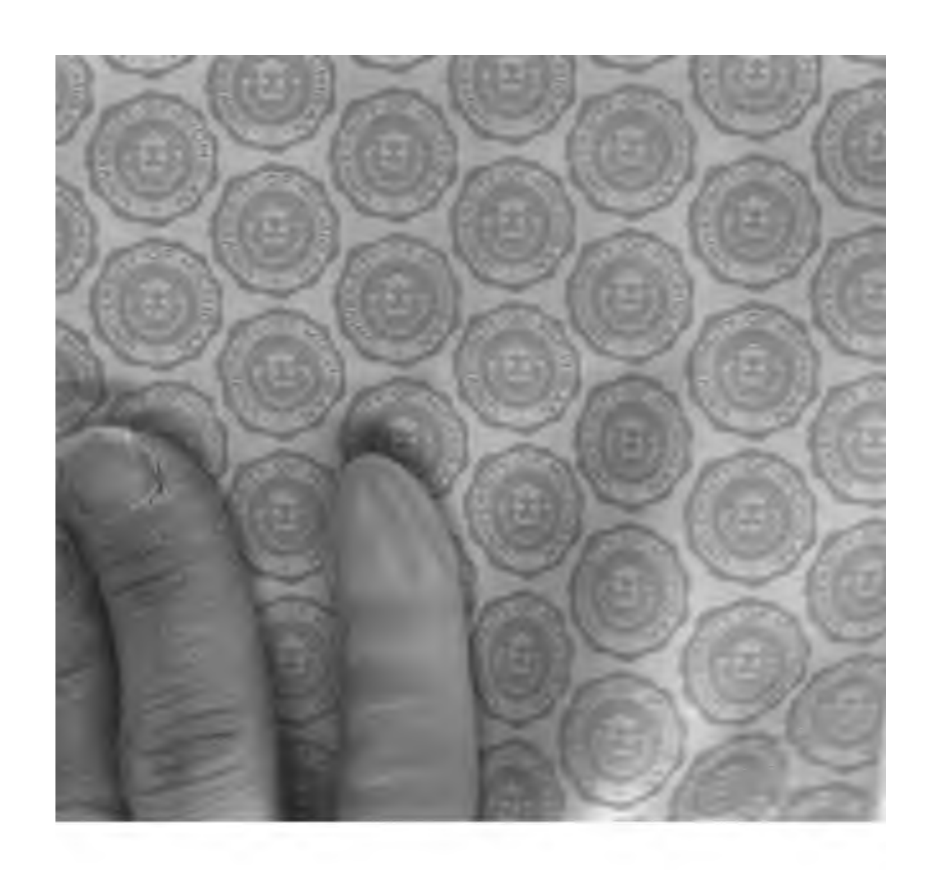

A 3 9015 00391 297 2
University of Michigan – BUHR


SE TAIRE
FAIRE


UNIVERSITY OF MICHIGAN



COURS COMPLET

DE MÉTAPHYSIQUE,

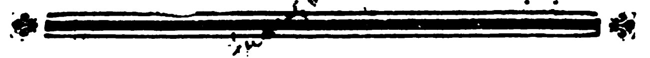
SACRÉE ET PROFANE.

Tome II.

THEORIE
DES
ÊTRES INSENSIBLES,
OU
COURS COMPLET
DE MÉTAPHYSIQUE,
SACRÉE ET PROFANE,

MISE A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE;

Avec une Table alphabétique des Matieres, qui fait de tout cet Ouvrage, un vrai Dictionnaire de Métaphysique & de Philosophie.



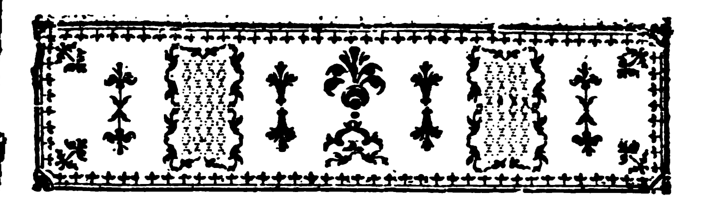
PAR M. l'Abbé PARA *DU PHANJAS.*

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez L. CELLOT & A. JOMBERT, Fils Jeune; Libraires-Impr. Rue Dauphine : seconde porte cochere à droite en entrant par le Pont-Neuf, AU FOND DE LA COUR.

M. DCC. LXXIX.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



THÉORIE
DES ÊTRES INSENSIBLES;
OU
COURS COMPLET
DE MÉTAPHYSIQUE,
SACRÉE ET PROFANE.

TROISIEME TRAITÉ.

THÉORIE DU RAISONNEMENT,
OU LA DIALECTIQUE.

577. DÉFINITION. LA *Dialectique*, ou la Logique (*), est la science du Raisonnement. Elle a pour objet, les différentes opérations de l'Entendement humain, qu'elle regle & qu'elle dirige, par des préceptes scientifiques. L'entendement humain, ou cette puissance de notre ame qu'on nomme l'es-

---

(*) ETYMOLOGIE. Logique, Dialectique : *Logica*, *Dialectica* ; Λογικη, Διαλεκτικη. De λογος, discours, raisonnement : *Scientia Sermonis*, *seu Ratiocinii*.

prit, conçoit, juge, raiſonne, arrange : en voilà les différens actes, les différentes opérations.

I°. On appelle *Concevoir*, la ſimple vue ou la ſimple perception des choſes qui ſe préſentent à notre eſprit ; ſans qu'il forme ſur elles, aucun jugement, aucun raiſonnement.

Cette opération de notre eſprit, qui ſe borne à concevoir & à repréſenter les choſes, par exemple, Dieu, l'ame, la terre, le ſoleil, une étoile, une campagne, une riviere, un arbre, un homme, un lion, un caillou, un métal, la vertu, la juſtice, la vérité, la bienfaiſance, & ainſi du reſte, ſans en rien affirmer, ſans en rien nier, ſans en rien déduire, ſe nomme *Perception*. Par conſéquent, une perception eſt toujours ou une idée, ou une ſenſation, ou un ſentiment de l'ame, & rien de plus.

II°. On appelle *Juger*, cette opération de notre eſprit, par laquelle, en comparant entr'elles diverſes perceptions, il affirme que l'objet de l'une eſt l'objet de l'autre, ou n'eſt pas l'objet de l'autre.

Cette opération de notre eſprit, par laquelle, en obſervant & en comparant deux perceptions objectives, il en affirme ou il en nie l'identité, ſe nomme *Jugement*. Par conſéquent, un jugement eſt toujours une aſſertion mentale, vraie ou fauſſe, intérieure ou extérieure ; & cette aſſertion mentale ſe nomme *Propoſition*, quand elle ſe montre hors de l'ame, par le moyen des ſignes deſtinés à peindre les penſées & les affections de l'ame, tels que ſont le plus communément la parole & l'écriture. (258 & 259).

III°. On appelle *Raiſonner*, cette opération de notre eſprit, par laquelle il extrait un jugement, de pluſieurs autres jugemens. Par exemple, ſoient ces deux jugemens, ou ces deux propoſitions. (La partie d'un tout, eſt toujours moindre que le tout : un triangle eſt un tout, & le tiers de ce triangle en eſt la partie).

Si, en comparant entr'eux ces deux jugemens, j'en extrais ce troisieme jugement ; *donc le tiers du triangle est moindre que tout le triangle* : ce jugement-ci, considéré comme extrait ou comme déduit des deux précédens, dans lesquels il est implicitement renfermé, sera un raisonnement.

Ainsi cette opération de notre esprit, par laquelle, en comparant entr'eux deux jugemens ou deux propositions, il en extrait un troisieme jugement, ou une troisieme proposition, se nomme *Raisonnement* ; & telle est, comme on le sent aisément, la principale opération de l'esprit humain.

IV°. On appelle *Arranger*, l'art de disposer & de combiner heureusement une suite de perceptions, de jugemens, de raisonnemens : en telle sorte qu'il en résulte un ensemble & un tout, qui soit propre ou à découvrir ou à exposer la Vérité.

La Dialectique ne donne aucunes regles sur cet objet ; qui doit être comme le fruit nécessaire des trois précédentes opérations de l'esprit, dirigées par le génie & par le goût : c'est ce que l'on nomme la *Méthode*.

DIALECTIQUE NATURELLE : DIALECTIQUE ARTIFICIELLE.

578. OBSERVATION. La Dialectique, ou la Logique, selon la définition que nous venons d'en donner, est la *Science du Raisonnement* ; & cette Science du Raisonnement, ainsi que toutes les autres sciences, pour s'élever à une certaine perfection, doit être communément l'ouvrage de la Nature & de l'Art.

I°. On nomme *Dialectique naturelle*, ce talent de raisonner conséquemment & avec justesse, que donne communément la Nature, & qui existe, dans un plus ou moins haut degré de perfection, dans le commun des Adultes, antécédemment aux princi-

pes & aux regles par où l'Art le dirige & le perfectionne.

II°. On nomme *Dialectique artificielle*, certaines regles scientifiquement démontrées, que donne la Philosophie sur les trois principales opérations de l'entendement humain : c'est-à-dire, sur les *Perceptions*, pour apprendre à bien définir & à bien diviser les choses ; sur les *Propositions*, pour apprendre à les bien évaluer, à en bien fixer l'étendue & l'opposition ; sur les diverses especes de *Raisonnemens*, pour apprendre à tirer de justes conséquences, & à découvrir le vice de celles qui sont mal déduites.

ORIGINE DE LA DIALECTIQUE ARTIFICIELLE.

579. OBSERVATION I. Dans ce que l'on nomme *Sciences pratiques & Arts libéraux*, c'est communément l'inspection & l'*observation de la Nature*, qui a donné lieu aux différentes regles qui les concernent respectivement. (243 & 244).

I°. Par exemple, il exista, dans les siecles antérieurs, des hommes naturellement éloquens, qui avoient le don naturel de parler d'une maniere propre à intéresser, à émouvoir, à persuader. La Philosophie observa par quelle marche d'idées, de raisonnemens, de mouvemens, l'éloquence naturelle réussissoit à opérer ces merveilleux effets ; & elle érigea en principes & en préceptes, cette marche. Delà les *Regles de l'Eloquence.*

II°. De même il exista, dans les siecles antérieurs, des hommes qui chantoient naturellement avec grace & avec goût. La Philosophie observa par quelle marche & par quel rapport de sons, la Mélodie & l'Harmonie réussissoient à flatter l'oreille & à émouvoir l'ame ; & elle érigea en principes & en préceptes, cette marche. Delà les *Regles de la Musique.*

III°. De même encore, il exista, dans les siecles antérieurs, des hommes qui avoient naturellement le don & le talent de donner de la grace & de la noblesse aux différentes attitudes & aux différens mouvemens de leurs corps ; de se construire des palais ou des maisons, où régnoient l'élégance & la commodité ; de dessiner & de colorier les objets visibles, en telle sorte qu'ils devinssent une fidelle imitation de la Nature. La Philosophie observa par quelle marche de choses, étoient produits ces intéressans effets ; & elle érigea en principes & en préceptes, cette marche. Delà les *Regles de la Danse*, *de l'Architecture*, *de la Peinture*, & ainsi du reste.

580. OBSERVATION II. La *Dialectique artificielle*, celle dont il sera uniquement question dans tout ce Traité, a eu la même origine. La collection de *Regles scientifiques qui la constituent*, est due aux observations & aux réflexions de la Philosophie.

En portant toute son attention sur les différentes opérations de la Dialectique naturelle, la Philosophie observa quelle marche prenoit & suivoit l'esprit humain ; quand il lui arrivoit de bien opérer, en définissant, en divisant ; en transformant une proposition, en une autre proposition équivalente ; en opposant une proposition, à une autre proposition ; en déduisant une proposition, de plusieurs autres propositions ; & ainsi du reste : & en conséquence, elle érigea en regles générales, cette marche & cette maniere d'opérer.

Fruit précieux du génie, les regles de la Dialectique ont le double avantage, & de diriger & d'éclairer à la fois l'esprit humain : c'est-à-dire, de lui tracer la route qui conduit ses opérations à la rectitude ; & de lui démontrer que cette *route de la rectitude*, est une route évidemment sûre & infaillible.

Et c'est en ceci précisément que la Dialectique devient une vraie science, & differe totalement des Arts méchaniques & des Arts libéraux; qui se bornent à tracer la route de la rectitude, sans démontrer par des principes évidens, que la route par eux tracée est sûre & infaillible. Par exemple, l'Eloquence & la Poésie, en traçant les vraies regles de la rectitude & de la perfection qui les concerne, ne donnent point, comme fait la Dialectique, des démonstrations rigoureuses qui fassent voir & sentir, d'après des principes lumineux, que leurs Regles respectives sont essentiellement connexes avec leur objet, & menent indéfectiblement à leur fin.

Le même génie qui traça & qui fixa, d'après l'*observation de la Nature*, les regles de l'Eloquence & de la Poésie, traça & fixa aussi, d'après la même observation, & d'après une foule de spéculations métaphysiques, toutes également subtiles & profondes, justes & lumineuses, les *Regles de la Dialectique*. C'est le célebre Aristote, l'Instituteur d'Alexandre, le Créateur de la Physique, l'un des plus grands hommes de l'Antiquité; dont le nom auroit droit d'être immortel, quand même l'esprit humain ne lui auroit d'autre obligation, que celle d'avoir été le premier à lui donner une Rhétorique, une Poétique, & une Logique.

FIN DE LA DIALECTIQUE ARTIFICIELLE.

581. **OBSERVATION.** La Dialectique artificielle a pour fin prochaine & immédiate, la perfection des opérations de l'esprit humain; & pour fin médiate & éloignée, la recherche de la vérité. La premiere est la fin proprement dite de la Dialectique; la seconde est ou doit être la fin proprement dite du Dialecticien.

1°. La *vraie fin de la Dialectique*, sa fin prochaine

& proprement dite, c'est de former l'esprit humain, à bien définir, à bien diviser, à bien évaluer une proposition, à bien saisir la rectitude ou le vice d'un raisonnement.

La Dialectique a atteint cette fin; quand les regles par elle tracées ont fait naître, dans l'esprit humain, des opérations qui ont toute la rectitude qui leur convient respectivement à chacune : soit que ces opérations menent à la recherche de la vérité; soit que, par un abus accidentel des choses, elles menent à l'opposé.

II°. La *vraie fin du Dialecticien*, celle qui doit être sa fin prochaine & proprement dite; c'est d'atteindre la Vérité, par le moyen de la rectitude que donne la Dialectique à chacune des opérations de son esprit.

Le Dialecticien a atteint cette fin; quand il est parvenu à connoître ou à démontrer la vérité qu'il avoit en vue : & le moyen qui l'a conduit à cette fin, ce sont les opérations de son esprit, dirigées & perfectionnées par la Dialectique.

MÉRITE DE LA DIALECTIQUE ARTIFICIELLE.

582. OBSERVATION. La Dialectique artificielle a eu, en différens tems & en différens lieux, & des *admirateurs outrés*, qui l'ont regardée comme une invention indispensablement nécessaire à l'esprit humain, sans laquelle l'esprit humain ne sauroit produire aucun raisonnement juste & concluant; & des *détracteurs imbécillement fanatiques*, qui ne l'ont regardée que comme une ennuyeuse & rebutante futilité, plus propre à dégrader & à abatardir, qu'à éclairer & à perfectionner l'esprit humain. Selon les premiers, on ne raisonne bien, que depuis le siecle d'Aristote, & que par le moyen des regles tracées par Aristote. Selon les derniers, on ne raisonne bien,

qu'en s'écatant de la marche ſuivie & de la route tracée par Ariſtote. Excès & ſottiſe de part & d'autre !

I°. Les *regles de la Dialectique artificielle*, ne ſont point un moyen indiſpenſable pour bien raiſonner ; puiſque l'eſprit humain, par le ſeul moyen de la Dialectique naturelle, a très-bien raiſonné anciennement, dans les Pythagore, dans les Socrate, dans les Platon, dans les Ariſtote, dans une foule d'autres grands hommes, avant l'exiſtence de ces regles ; & que ce même eſprit humain raiſonne très-bien encore aujourd'hui, par le ſeul moyen de la Dialectique naturelle, dans un grand nombre de perſonnes qui n'ont jamais eu aucune connoiſſance de ces regles.

Mais il y a de l'abſurdité & de l'extravagance à prétendre que ces regles de la Dialectique artificielle, ſont inutiles & nuiſibles à l'eſprit humain, relativement au talent de raiſonner : puiſqu'il eſt évident que ce qui dirige, que ce qui éclaire, que ce qui exerce, que ce qui perfectionne le talent naturel de raiſonner, ne peut être regardé comme vain ou comme nuiſible ; que par des eſprits gauches ou bizarres, qui déraiſonnent viſiblement.

Les regles de la Dialectique, ſont au talent de raiſonner ; ce que les regles de la Muſique, ſont au talent de chanter ; ce que les regles de l'Eloquence, ſont au talent de parler ; ce que les regles de l'Architecture & de la Peinture, ſont au talent de peindre & de bâtir. Elles ne ſont point indiſpenſablement néceſſaires : mais elles ſont viſiblement utiles. Elles ne donnent pas le talent : mais elles le reglent, l'exercent, le développent, l'éclairent, le forment, & le perfectionnent.

II°. Séduits par certains ſophiſtiques raiſonnemens de Locke, quelques modernes Inſtituteurs de la Jeuneſſe nationale, paroiſſent faire trop peu de cas de la Dialectique, dont ils donnent à peine une idée à

leurs Eleves, dans leur Philosophie. Qu'arrive-t-il delà? C'est que leurs Eleves, soit en fréquentant les Ecoles philosophiques, soit en passant delà dans les Ecoles de Théologie ou de Droit, se montrent presque toujours peu aguerris dans la dispute, peu fermes dans le raisonnement. C'est que leur Philosophie est exposée à l'un des grands reproches que le Philosophe & l'Orateur Romain, bon connoisseur & bon juge en fait de goût solide, faisoit à celle d'Epicure: savoir, de ne donner aucun principe & aucune regle, sur l'art de définir & de diviser, sur l'art de former un raisonnement ou de le déduire d'autres raisonnemens, sur l'art de découvrir & d'éviter les sophismes; & de marcher pour ainsi dire à l'aveugle, en donnant trop au jugement des Sens, & trop peu au jugement de l'Esprit.

Jam verò in alterâ Philosophiæ parte, quæ est quærendi ac differendi, quæ Λογικη dicitur, Iste vester planè, ut mihi quidem videtur, inermis ac nudus est. Tollit definitiones: nihil de dividendo ac partiendo docet. Non quomodo efficiatur concludaturque Ratio, tradit: non quâ viâ, captiosa solvantur, ambigua distinguantur, ostendit. Judicia rerum, in Sensibus ponit: quibus si semel aliquid falsi pro vero probatum sit, sublatum omne judicium Veri & Falsi putat. *Cicero, Libro 1°. de Finibus.*

MARCHE ET OBJET DE LA DIALECTIQUE.

583. OBSERVATION I. La Dialectique, dans les différentes regles qu'elle trace aux Opérations de l'Esprit humain, doit passer, autant que la chose est possible, du plus simple au plus composé, du plus facile au moins facile; & telle est la marche qu'elle va suivre dans tout ce Traité.

I°. En genre de connoissance, l'esprit ne peut rien avoir de moins qu'une *Perception;* qui est toujours nécessairement, ou une idée, ou une sensation, ou un sentiment.

La Perception est ce qu'on nomme la *premiere opération* de l'entendement humain : elle ne suppose, ni le jugement, ni le raisonnement.

II°. Deux Perceptions peuvent être comparées l'une à l'autre, & affirmées ou niées l'une de l'autre ; & alors l'esprit forme un *jugement*, qui est toujours nécessairement une assertion ou une proposition ; intérieure ou extérieure. (178 & 577).

Le Jugement, considéré comme un acte de l'ame, est ce qu'on nomme la *seconde opération* de l'entendement humain : il suppose la perception, & ne suppose pas le raisonnement.

III°. De deux jugemens, confrontés l'un avec l'autre, peut résulter un troisieme jugement ; & alors l'esprit forme un *Raisonnement*, qui est toujours nécessairement un assortiment de trois jugemens, tels que, les deux premiers étant vrais & incontestables, le troisieme qui en découle, est convaincant, & forme une démonstration.

Le Raisonnement, ou le syllogisme, est ce qu'on nomme la *troisieme opération* de l'entendement humain : il suppose nécessairement & la perception & le jugement.

IV°. Dans une foule de jugemens sur une même matiere, ou sur une même espece d'objets, l'esprit voit souvent un ordre & un rapport d'un jugement à l'autre. Et quand l'esprit dispose & enchaîne ces divers jugemens selon leur convenance naturelle, en passant des plus simples aux plus compliqués, des plus intelligibles aux moins intelligibles ; il forme ce que l'on nomme la *Méthode dans un Ouvrage* : méthode qui n'est autre chose, que l'art de chercher la vérité inconnue, ou d'établir la vérité connue.

584. OBSERVATION II. La Dialectique a donc pour *Objet matériel*, les trois opérations de l'enten-

dement humain; ſavoir, la Perception, le Jugement, le Raiſonnement; & pour *Objet formel*, la Rectitude à donner à ces trois opérations de l'entendement humain. Cette rectitude eſt toujours relative, en derniere analyſe, au Raiſonnement; qui eſt l'objet principal, & par-là même l'*objet d'attribution*, de la Dialectique. (247 & 253).

I°. La *Rectitude à donner aux Perceptions*, conſiſte principalement dans une étendue & dans une reſtriction convenables. Une perception trop générale confond trop la choſe : une perception trop reſtreinte ne l'embraſſe pas dans toute ſon étendue. Les regles de la Dialectique apprennent à choiſir des perceptions qui tiennent un juſte milieu entre ces deux extrêmes, & qui ne tombent dans aucun de ces deux inconvéniens.

II°, La *Rectitude à donner aux Propoſitions*, conſiſte principalement à les rendre propres, ou à ſe convertir en des propoſitions qui ſont reconnues pour vraies; ou à contraſter avec des propoſitions qui ſont reconnues pour fauſſes. De-là les regles de la Dialectique, ſur la nature, ſur l'oppoſition, ſur l'équivalence, ſur la converſion des propoſitions.

III°, La *Rectitude à donner au Raiſonnement*, conſiſte principalement à arranger les propoſitions & leurs termes; de telle ſorte que, de deux propoſitions que l'on force à avouer, découle une troiſieme propoſition que l'on veut établir. Tel eſt foncierement & l'objet & la fin de la Dialectique ou de la Logique.

Depuis pluſieurs ſiecles, l'on dicte ou l'on imprime chaque année, chez toutes les Nations de l'Europe, des cours de Logique; & le Public eſt encore dans l'attente d'une Logique dont il ait droit d'être content & ſatisfait : donc une *bonne Logique* eſt un ouvrage difficile à faire.

585. REMARQUE. Après tant & tant de Logiques, imprimées ou manuſcrites, dont ſe trouve comme inondé le Public; oſerons-nous encore entreprendre d'en mettre au jour une nouvelle? Et pourquoi non : puiſque la meilleure de toutes, celle qui eſt connue ſous le nom de Port Royal, trop vague, trop ſuperficielle, trop détachée du corps de la Philoſophie, ne ſauroit être ſuffiſamment inſtructive & intéreſſante?

Quel inconvénient y auroit-il donc à faire encore quelques tentatives, pour tâcher de créer ou de former enfin ſur un nouveau plan & dans un nouveau goût, une *Logique nouvelle*, où ſe trouvaſſent réunies & concentrées toutes les lumieres, & d'où fuſſent écartés & bannis tous les défauts, de celles qui l'ont précédée : qui, renfermant & la clarté & la conciſion, eût le mérite d'éclairer & de perfectionner l'eſprit humain, ſans avoir le déſavantage de l'ennuyer & de le rebuter : qui, ſimple & lumineuſe dans ſon plan & dans ſon développement, pût offrir & fournir, dans toute la théorie du raiſonnement, & une utile analyſe aux Maîtres, & une ſuffiſante inſtruction aux Diſciples?



PREMIERE SECTION.

REGLES DE LA DIALECTIQUE SUR LES PERCEPTIONS.

586. OBSERVATION. LES différentes regles que donne la Dialectique, au ſujet des Perceptions, ont uniquement pour objet, & la définition, & la diviſion des choſes. La *Définition* & la *Diviſion*, tel eſt donc tout le ſujet de cette premiere Section.

La Perception, comme nous venons de l'observer, est toujours ou une idée, ou une sensation, ou un sentiment. Mais il faut remarquer ici, que *la Perception n'est en prise aux regles de la Dialectique, qu'autant qu'elle est une idée des choses, ou qu'elle est accompagnée d'une idée des choses;* ainsi qu'elle l'est assez communément : parce que la Perception, considérée comme sensation ou comme sentiment, n'est pas capable d'être régie par des regles scientifiques; de prendre plus ou moins d'étendue ou de restriction; de recevoir la rectitude qu'a en vue la Dialectique. (584).

PARAGRAPHE PREMIER.

LA DÉFINITION.

587. OBSERVATION. LA *Définition d'une chose*, est ou une idée, ou une suite d'idees, qui exprime & qui éclaircit la nature de la chose à définir; qui la représente mieux, & qui la fait mieux connoître : ou, si l'on veut, la Définition d'une chose quelconque, est l'*expression & le développement de cette chose;* expression & développement destinés à rendre la chose mieux connue & mieux caractérisée, quelle ne l'est par l'idée souvent trop vague & trop confuse qu'en donne sa simple dénomination. Il faut donc évidemment, dans toute vraie définition :

I°. Que *l'idée définissante, ou la suite d'idées définissantes, présente à l'esprit plus de lumiere, sur la chose à définir; que n'en donne l'idée qu'on a d'abord de la chose a définir :* sans quoi la Définition, dont la destination essentielle est de rendre plus connue & mieux caractérisée la nature de la chose à définir, ne

rempliroit point son but & son objet, & deviendroit ou illusoire ou absurde.

II°. Que *l'idée définissante, ou la suite d'idées définissantes, ne renferme rien d'inutile & de redondant*: puisqu'il est de l'essence de la Définition, de porter & de répandre toute la lumiere & toute la clarté possible sur la chose à définir; & que tout ce qui est inutile & redondant dans une définition, ne sert & ne tend qu'à nuire à cette lumiere & à cette clarté, en partageant l'attention de l'esprit, & en l'empêchant de se porter toute entiere sur les vrais points de vue de la chose à définir.

De cette idée générale de la *Définition des choses*, découlent visiblement les quatre regles suivantes, que donne sur cet objet la Dialectique, & que nous allons succintement exposer & établir.

REGLES DE LA DÉFINITION.

588. REGLE I. *La Définition doit convenir, & à toute la chose à définir, & à la seule chose à définir.*

DÉMONSTRATION. Puisque la Définition, selon l'idée générale qu'on vient de s'en former, est essentiellement destinée à exprimer & à développer la *nature de la chose à définir*; & que cette nature convient nécessairement & à toute la chose à définir, & à la seule chose à définir : il est évident que la Définition, qui est essentiellement l'expression de cette nature, doit convenir & à toute la chose où se trouve cette nature, & à la seule chose où se trouve cette nature.

I°. Si la Définition renferme quelque chose ou quelque propriété qui soit étrangere à cette nature; il est clair qu'*elle la défigure en la composant*, ou en lui attribuant ce qu'elle n'a pas : elle est vicieuse par excès.

Un ancien Philosophe, le célebre Platon, sans doute en badinant, avoit défini l'homme, *un animal à deux pieds & sans plumes*. Un Coq plumé, jetté par dérision dans son École, lui apprit que la définition par lui donnée étoit *vicieuse par excès* ; & qu'elle ne convenoit pas uniquement à la chose à définir.

II°. Si la Définition omet quelque chose ou quelque propriété qui soit essentielle à cette nature; il est clair qu'*elle la défigure en la tronquant*, ou en lui ôtant en partie ce qui la constitue : elle est vicieuse par défaut.

Par exemple, si quelqu'un définissoit le Triangle, *une figure à trois angles & à trois côtés inégaux* ; il est clair que cette définition du triangle n'embrasseroit pas toute la chose à définir, & qu'elle seroit *vicieuse par défaut :* puisqu'elle ne conviendroit, ni au triangle équilatéral, ni au triangle isocelle, qui font nécessairement partie de la chose à définir.

Dans l'un & dans l'autre cas, vicieuse ou par excès ou par défaut, loin d'éclaircir, loin de mieux caractériser & de faire mieux connoître la *chose à définir* ; la définition en donneroit une connoissance fausse & trompeuse : ce qui est visiblement & contre sa destination & contre sa nature. C. Q. F. D.

589. REGLE II. *La Définition doit être convertible avec la chose à définir :*

C'est-à-dire que l'objet de l'idée définissante, & l'objet à définir, doivent être tels, qu'ils puissent être réciproquement affirmés l'un de l'autre ; ou que, dans l'assertion qui renferme la définition, le sujet puisse devenir l'attribut ; & l'attribut, devenir le sujet.

DÉMONSTRATION. Selon l'idée qu'on vient de se former de la *Définition des choses :* l'objet de la

définition, & la chose à définir, ne sont qu'une même & unique nature, qui se trouve exprimée & représentée par deux différentes idées ; dont l'une est plus claire & plus développée ; & l'autre, plus obscure & plus confuse. Il est donc évident que, si la définition est telle qu'elle doit être ; il faut nécessairement que l'objet de la premiere idée, puisse être affirmé de l'objet de la seconde ; & réciproquement, que l'objet de la seconde idée, puisse être affirmé de l'objet de la premiere : puisque ces deux objets ne sont réellement qu'une même & unique nature, qu'un même & unique objet.

Par exemple, si l'*Etre incréé & créateur* est l'assemblage de toutes les perfections ; il est évident que l'assemblage de toutes les perfections, est l'Etre incréé & créateur. De même, si le *Quarré* est la figure dont les quatre angles & les quatre côtés sont égaux ; il est évident que la figure dont les quatre angles & les quatre côtés sont égaux, est le quarré. De même encore, si l'*Homme* est l'animal raisonnable ; il est évident que l'animal raisonnable est l'homme ; & ainsi du reste.

Dans ces définitions, & dans toute autre définition quelconque, qui se trouvera exacte & bien faite ; le sujet peut devenir l'attribut, & l'attribut peut devenir le sujet : ce qui est précisément le vrai sens de la regle que nous venons d'expliquer & d'établir. C. Q. F. D.

590. REGLE III. *La Définition doit exprimer à la fois, & les propriétés communes, & les propriétés caractéristiques, de la chose à définir.*

DÉMONSTRATION. Il est certain que la *nature des choses à définir*, est constituée intrinséquement, & par des propriétés qui leur sont communes avec des especes différentes de la leur ; & par des propriétés

qu

qui leur sont exclusivement propres, & qui ne conviennent uniquement qu'à leur espece particuliere. Il faut donc nécessairement que leur définition, qui doit exprimer toute leur nature, renferme à la fois, & ces propriétés communes, & ces propriétés caractéristiques, dont l'ensemble forme & constitue toute leur nature : sans quoi, la définition qu'on en donneroit, ne seroit point la définition de la *chose à définir*, mais simplement la définition d'une partie de cette chose; savoir, ou de ce qu'elle a de commun avec d'autres especes, ou de ce qui la distingue des autres especes.

Delà, dans les définitions des choses, le *Genre* & la *Différence*; ou les idées génériques, qui expriment les propriétés communes des choses ; & les idées différentielles, qui en expriment les propriétés spécifiques & caractéristiques (38 & 190).

Ces deux sortes de propriétés, par leur réunion & par leur ensemble, forment & constituent la *nature des choses*. La définition, qui est ou qui doit être l'expression de cette nature des choses, doit donc nécessairement renfermer ces deux sortes de propriétés. C. Q. F. D.

591. RÈGLE IV. *La Définition doit exprimer la chose à définir, par les attributs positifs de cette chose; & n'en présenter les attributs négatifs, qu'autant que ces attributs sont nécessaires pour la caractériser, pour la faire mieux connoître.*

DÉMONSTRATION. Il est facile de rendre raison de ce qu'exige cette derniere regle, au sujet des attributs positifs & des attributs négatifs, dans la Définition des choses.

I°. La Définition est destinée à faire connoître la chose à définir. Il faut donc nécessairement qu'elle en présente les *attributs positifs*, qu'elle en exprime

les propriétés réelles : sans quoi elle manque visiblement son but, & ne remplit aucunement sa destination essentielle.

Car montrer les *attributs négatifs* de la chose à définir, c'est dire ce qu'elle n'est pas : or dire ce qu'elle n'est pas, ce n'est point dire ce qu'elle est ; ce n'est point faire connoître sa nature. Par exemple, dire que l'homme n'est pas un pur esprit, n'est pas un minéral, n'est pas une baleine ou un éléphant ; ce n'est pas faire connoître l'homme. De même, dire que la diagonale d'un parallellogramme, n'est ni le côté supérieur, ni le côté inférieur, ni le côté droit, ni le côté gauche de ce parallellogramme ; ce n'est point faire connoître la Diagonale.

Un défaut assez commun, chez quelques Orateurs subalternes, soit dans le Barreau, soit dans les Académies, soit dans les Chaires chrétiennes ; c'est d'abonder en *définitions négatives*, qui coûtent toujours très-peu au génie ; & qui ne laissent pas de remplir la page, d'occuper le tems, & d'avoir même un certain mérite auprès de quelques esprits peu connoisseurs & peu scrupuleux en fait d'exactitude & de goût.

II°. Quand la chose à définir, renferme essentiellement dans sa nature, & certains attributs positifs qui la constituent, & certains attributs négatifs qui, en la limitant & en la circonscrivant, la caractérisent ; la définition peut & doit exprimer à la fois ces deux especes d'attributs : puisque ce n'est que par-là, qu'elle peut faire bien connoître la chose à définir.

Soit, par exemple, cette définition : *la Brute est un animal irraisonnable* ! Je dis que cette définition, en présentant à la fois & cet attribut positif qui constitue la brute, savoir, l'attribut d'animal ou de principe sensitif, & cette *qualité négative* qui limite & qui caractérise cet attribut d'animal dans la brute, savoir,

le défaut de raison, n'exprime & ne renferme que ce qu'elle doit exprimer & renfermer : parce que la *nature de la brute*, ne peut être bien manifestée & bien caractérisée, que par l'expression formelle de ce défaut de raison ; défaut par où elle differe toujours essentiellement de l'homme, ou de l'animal raisonnable. C. Q. F. D.

OBJETS DE LA DÉFINITION ET DE LA DESCRIPTION.

592. OBSERVATION I. Il semble d'abord que la *Définition des choses*, par le genre & par la différence, puisse & doive s'étendre à tous les objets de nos connoissances. Mais on s'appercevra bientôt qu'il y a une infinité d'objets dans la Nature, sur lesquels elle ne peut avoir aucune prise, ou à l'égard desquels elle ne sauroit être d'aucune utilité.

I°. La Définition des choses, est toujours possible & presque toujours facile, dans le *genre mathématique* ; c'est-à-dire, dans les objets de la Géométrie & du Calcul : parce qu'il n'y a, dans le genre mathématique, que ce que l'esprit y met ou y conçoit ; & parconséquent, que ce que l'esprit connoît très-bien. (60).

II°. La Définition des choses, est encore assez souvent possible & facile, dans le *genre métaphysique* ; c'est-à-dire, dans les objets de la Dialectique & de la Morale, dans une partie de la théorie de Dieu & de l'Ame, dans certaines spéculations abstraites sur la Matiere & sur les Corps ; quoique ces divers objets renferment en eux-mêmes, dans leur état physique, des propriétés & des attributs que notre esprit ne connoît pas ; ou qu'il ne connoît que très-confusément & très-imparfaitement : parce qu'alors notre esprit, en envisageant ces objets sous des idées précisives, les dépouille mentalement, par le

moyen de l'abſtraction métaphyſique, de ce qu'il ne connoît pas aſſez bien dans leur état phyſique. (35 & 318).

Dans ce cas, la connoiſſance de notre eſprit n'a pour objet, que la partie abſtraite de la choſe ; & cette partie abſtraite de la choſe, ainſi que dans le genre mathématique, peut devenir l'objet d'une connoiſſance en tout point certaine ; & par-là même, peut devenir l'objet d'une exacte définition.

Par exemple, quoique je ne connoiſſe peut-être pas aſſez bien ce qu'eſt en lui-même cet Être éternel qui a formé, qui meut, & qui conſerve la Nature viſible ; je puis le concevoir comme un *Principe infiniment actif & infiniment intelligent;* & d'après cette idée abſtraite, qui ne me montre pas tout ce qui eſt réellement en lui, mais qui ne me montre rien qui ne ſoit réellement & néceſſairement en lui, établir des définitions, former des ſpéculations, tirer des conſéquences, qui n'auront rien d'équivoque & d'incertain.

De même, quoique je ne connoiſſe peut-être pas aſſez ce qu'eſt la juſtice dans l'eſprit & dans le cœur de l'homme ; je puis la concevoir comme une *Diſpoſition de l'ame à rendre à chacun ce qui lui eſt dû ;* & d'après cette idée abſtraite, qui ne me montre pas tout ce qu'eſt la juſtice dans ſon état phyſique, mais qui ne me montre rien qui ne convienne néceſſairement à la juſtice dans cet état phyſique, donner des définitions & établir des raiſonnemens qui ne ſeront ſuſceptibles d'aucune incertitude.

III°. La Définition des choſes, eſt ſouvent ou impoſſible ou inutile dans le *genre phyſique ;* c'eſt-à-dire, à l'égard des choſes naturelles qui affectent nos ſens, telles que l'air, le feu, la terre, l'eau, la plupart des eſpeces animales, végétales, minérales : parce que ſouvent il n'eſt aucunement en notre pou-

voir de bien saisir les propriétés génériques & différentielles de ces sortes de choses, en les considérant telles qu'elles sont en elles-mêmes & hors de nos idées précisives ; & qu'en voulant ainsi les définir par leur genre & par leur différence, loin de les faire mieux connoître, nous en donnerions des idées qui ne tendroient qu'à les obscurcir davantage.

Dans ce cas, pour faire bien connoître ces sortes de choses, il faut employer une autre espece de définition; savoir, la Description, dont nous donnerons une idée dans l'observation suivante.

593. REMARQUE. Il y a aussi une *Définition de nom*, qui est souvent très-nécessaire dans les matieres philosophiques & mathématiques ; & qui consiste à faire connoître exactement quelles idées objectives on attache à certains termes, dont la signification ne seroit pas assez connue ou assez déterminée. La définition de nom est quelquefois liée à la définition des choses : quelquefois aussi elle en est séparée. Par exemple,

I°. Un Anglois qui sait le Latin & qui ne sait pas le François, me demande ce que j'entends par ce terme *Dieu ;* & je lui réponds que j'entends précisément ce qu'il entend lui-même par ces termes *God* ou *Deus :* dans ce cas je ne lui donne qu'une définition de nom.

II°. Une personne qui n'est pas versée dans la Géométrie, me demande ce qu'on entend par un *Rectangle ;* & je lui réponds qu'on entend une figure plane, terminée par quatre lignes droites, qui en sont les côtés, qui y forment quatre angles droits ; & dont les côtés opposés sont de même grandeur : dans ce cas je lui donne à la fois & une définition de nom & une définition de choses.

594. OBSERVATION II. La *Description d'une chose*,

est une suite d'idées & de jugemens, qui font connoître bien nettement & bien sensiblement cette chose ; en exposant & en développant, avec toute l'exactitude & avec toute l'énergie possibles, & les causes particulieres auxquelles elle doit son existence, & les principes physiques qui la constituent, & les propriétés accidentelles qui la caractérisent, & les divers effets qu'elle est destinée à produire. La Définition est plus propre aux objets géométriques & métaphysiques : la Description peut seule convenir à la plupart des objets physiques.

I°. La *Définition des choses*, par les idées génériques & différentielles, est presque toujours nécessairement simple & seche. Elle parle à cette partie de l'Ame, qui conçoit : mais elle ne dit rien à cette partie de l'ame, qui imagine & qui sent.

II°. La *Description des choses*, est susceptible de la plus grande richesse & de la plus grande énergie ; elle parle à la fois, & à l'esprit, & à l'imagination, & en quelque sorte aux sens. Témoin les brillantes & pittoresques descriptions du Taureau, du Cheval, & ainsi du reste, que nous offrent les Virgile & les de Buffon ! Témoin les sublimes & énergiques descriptions des Etres moraux, ou des Etres allégoriques, tels que la Renommée, l'Envie, la Chicanne, l'Hypocrisie, la Calomnie, la Vérité ; qui nous enchantent & nous ravissent dans le grand Rousseau !

III°. Une *Description*, pour être exacte, pour remplir sa destination & son objet, doit être foncièrement soumise aux quatre mêmes regles que nous venons de donner au sujet de la Définition.



PARAGRAPHE SECOND.

LA DIVISION.

595. DÉFINITION. LA *Division d'une chose*, en style de la Métaphysique & de la Dialectique, est une opération de l'esprit, par laquelle on conçoit une même & unique chose, comme partagée & comme décomposée en ses différentes parties physiques ou métaphysiques : ou plus simplement, c'est le partage idéal d'un Tout, en ses différentes parties physiques ou métaphysiques, que l'on nomme ses *différens Membres*.

La Division facilite la connoissance des choses ; en portant & en concentrant successivement toute l'activité de l'esprit humain, sur chaque partie isolée d'un Tout, qu'il cherche à connoître & à bien connoître. Elle a également pour objet, & le Tout physique, & le Tout métaphysique, & le Tout logique ; dont nous avons donné ailleurs une notion préliminaire. (87 & 91).

I°. La Division partage un *Tout physique* : quand elle décompose idéalement cette espece de Tout, ou en ses parties essentielles, ou en ses parties intégrantes, ou en ses parties constituantes, ou en ses parties accidentelles, ou en ses parties morales, & ainsi du reste. Par exemple,

Diviser l'homme, en substance organisée, & en substance sensible & intelligente : c'est décomposer idéalement un Tout naturel, en ses constitutifs essentiels.

Diviser un corps animal, tel que le corps humain, en ses principaux membres, en ses principaux visceres, en ses parties plus notables ; par exemple, en

parties de la tête, en parties de la poitrine, en parties de l'estomac, en parties des intestins, en parties des jambes ou des bras, & ainsi du reste : c'est décomposer idéalement un Tout naturel, en ses parties intégrantes.

Diviser idéalement un sel quelconque, en acide & en alkali : c'est décomposer un Tout naturel, en ses parties constituantes.

Diviser idéalement la fortune d'un Particulier, en biens nobles, en biens roturiers, en contrats de rente, & ainsi du reste : c'est décomposer un Tout factice, en ses constitutifs de différente nature & de différente espece. (88).

Diviser César, en Guerrier, en Historien, en Politique ; ou diviser Newton, en Géometre & en Naturaliste ; c'est décomposer idéalement un Tout naturel, en ses parties morales & accidentelles.

II°. La Division partage un *Tout métaphysique* : quand elle décompose idéalement cette espece de tout, en genre & en différence ; ou qu'elle l'envisage successivement, & sous ses propriétés communes, qui le confondent avec d'autres touts ; & sous ses propriétés différentielles, qui le distinguent de toute autre espece de tout. (89).

Par exemple, diviser métaphysiquement l'homme, en animal & en raisonnable, ou en sujet des sensations & en sujet des raisonnemens : c'est le décomposer idéalement en ses parties métaphysiques, dont l'une le confond avec les brutes, & l'autre le distingue des brutes.

III°. La Division partage un *Tout logique* : quand elle décompose un genre en ses especes ; une espece supérieure en ses especes inférieures ; une espece derniere, en ses individus. (192 & 197).

Un Tout logique est l'objet d'une idée abstraite ; qui, dans cet état d'abstraction, peut être affirmé de

plusieurs especes ou de plusieurs individus. Par exemple, les objets de ces idées, *être*, *substance*, *matiere*, *animal*, *brute*, *homme*, *lion*, & ainsi du reste, sont tout autant de Touts logiques.

Ainsi, diviser l'Etre en substance & en modification; diviser la substance en matérielle & en immatérielle; diviser l'animal en raisonnable & en irraisonnable; diviser l'homme en différens individus : c'est diviser des Touts logiques, en leurs différentes parties, ou en leurs différens membres.

De cette idée générale de la *Division des choses*, résultent & découlent les deux regles suivantes; que donne sur cet objet la Dialectique, & que nous allons succinctement expliquer & établir.

REGLES DE LA DIVISION.

596. REGLE I. *Tous les membres d'une division, pris ensemble, doivent exactement égaler le Tout à diviser.*

DÉMONSTRATION. Les différens membres de la division, sont les différentes parties que l'on attribue au Tout, & dans lesquelles on conçoit divisé le Tout. Or, comme le Tout n'est point distingué de toutes ses parties prises ensemble; & que le Tout ne sauroit être, ni plus grand, ni plus petit que lui-même : il est évident que tous les membres de la division, qui, pris ensemble, sont le Tout, doivent exactement égaler le Tout : sans renfermer rien de plus, & sans renfermer rien de moins, que le Tout.

1°. Pour que tous les membres d'une division, pris ensemble, pussent excéder le Tout; il faudroit que le Tout fût plus grand que lui-même : ce qui est évidemment impossible & absurde.

Une division dont tous les membres, pris ensemble, excéderoient le Tout, seroit une division inexacte & vicieuse, qui ne quadreroit pas avec le

tout, & qui feroit mal connoître le tout : puifqu'elle montreroit dans le tout & comme appartenant au tout, quelque chofe qui n'eft point dans le tout, qui n'appartient en rien au tout.

II°. Pour que tous les membres d'une divifion, pris enfemble, puffent être quelque chofe de moins que le Tout, ou ne pas égaler exactement & complettement le Tout; il faudroit que le tout fût moindre ou plus petit que lui-même : ce qui eft encore vifiblement impoffible & abfurde.

Une divifion dont tous les membres, pris enfemble, ne renfermeroient pas complettement le Tout, feroit également une divifion inexacte & vicieufe, qui quadreroit mal avec le tout, & qui feroit mal connoître le tout : puifqu'elle tronqueroit le Tout, en manquant d'y placer & d'y montrer quelque chofe qui en fait partie, quelque chofe qui entre dans fes conftitutifs, quelque chofe qu'il faut néceffairement connoître, pour qu'il foit connu tel qu'il eft en lui-même. C. Q. F. D.

597. REMARQUE. Il réfulte de-là, que la divifion des chofes, peut pécher contre cette premiere regle, en deux manieres différentes; favoir, par excès, ou par défaut. Par exemple,

I°. On pécheroit contre cette regle, *par défaut*; fi on divifoit les Citoyens de la République Romaine, telle qu'elle exiftoit au tems de Sylla & de Pompée, en Sénateurs & en Plébeïens : puifqu'il y avoit alors, dans cette République, outre ces deux Ordres de Citoyens, l'Ordre des Chevaliers; dont l'état étoit inférieur à celui des Sénateurs, & fupérieur à celui des fimples Plébeïens.

De même, on pécheroit contre cette regle par défaut; fi on divifoit l'*Etre*, en fubftance matérielle, en fubftance fpirituelle, & en fubftance intermédiaire

entre la matiere & l'esprit : parce que cette division ne renfermeroit point la *Modification*, qui fait nécessairement partie du Tout à diviser.

II°. On pécheroit au contraire contre cette regle, *par excès*; si on divisoit le Royaume de France, en provinces d'en-delà des Alpes, & en provinces d'en-deça des Alpes : puisque le premier membre de cette division, n'entre pour rien dans le Tout à diviser.

On pécheroit encore de la même maniere contre cette regle, c'est-à-dire, par excès; si on divisoit l'*Eglise chrétienne*, en Eglise triomphante dans le Ciel, en Eglise souffrante dans le Purgatoire, en Eglise militante sur la terre, & en Eglise réprouvée dans les Enfers : puisque ce quatrieme membre de la division, n'appartient en rien au Tout factice dont il est ici question, c'est-à-dire, à l'Eglise chrétienne.

598. REGLE II. *Les différens Membres d'une division, doivent avoir toujours quelque opposition positive entr'eux, & n'être jamais aucunement rentrans les uns dans les autres.*

DÉMONSTRATION. Pour qu'une division idéale remplisse sa destination essentielle, qui est de faire mieux connoître un Tout quelconque, en le partageant & en le décomposant en ses différens membres ou en ses différentes parties :

I°. Il faut évidemment qu'il y ait, entre les différens membres de la division, quelque *opposition réelle ou apparente*, qui puisse donner lieu de les distinguer l'un de l'autre, de les mettre comme en contraste entr'eux : sans quoi, la division seroit sans raison, sans motif, sans fondement.

Par exemple, je puis diviser l'espece humaine, en race blanche & en race noire : parce qu'il y a, dans l'espece humaine, une réelle opposition de couleur,

qui fonde cette division. De même, je puis diviser les chrétiens, en Catholiques, en Hérétiques, & en Schismatiques : parce qu'il y a, chez les différens Peuples qui prennent le nom de Chrétiens, une opposition réelle de croyance, qui donne lieu de les partager comme en différentes especes toutes comprises sous un même genre.

II°. Il faut évidemment, quand la chose est possible, que cette opposition réelle ou apparente des différens membres de la division, soit une *opposition positive ;* qui mette sous les yeux des *qualités contraires*, plutôt que des qualités contradictoirement opposées : sans quoi, le membre qui ne seroit présenté que sous son opposition contradictoire avec un autre membre, ne seroit pas suffisamment connu en lui-même.

Par exemple, si je divise contradictoirement les Peuples d'Allemagne, en Catholiques & en non-Catholiques ; le second membre de cette division, ne me présentera qu'une idée infiniment confuse dans son objet : au lieu que si je divise ces mêmes Peuples d'Allemagne, en Catholiques, en Luthériens, en Calvinistes, & ainsi du reste ; chaque membre de ma division, aura toute la lumiere & toute la netteté qu'il doit avoir.

III°. Il faut évidemment que les différens membres opposés de la division, *ne rentrent aucunement les uns dans les autres :* c'est-à-dire qu'il faut que l'un ne soit point partie de l'autre ; que l'un ne puisse point être affirmé de l'autre : sans quoi, les deux membres qui rentreroient l'un dans l'autre, ne seroient point deux différentes parties du Tout à diviser, mais une *même & unique partie* de ce tout.

La clarté & la netteté que l'on a en vue de donner aux choses, par le moyen de la division, exigent visiblement que l'on s'abstienne de surcharger l'esprit & la mémoire, d'un inutile fatras d'idées qui reviennent

à la même idée, & qui ne présentent que le même objet. Donc toute division qui renferme une telle redondance d'*idées rentrantes les unes dans les autres*, est une division vicieuse, plus propre à obscurcir & à embrouiller les choses, qu'à les simplifier & à les éclaircir.

Par exemple, si je divisois *les Corps*, en corps opaques, en corps lumineux, & en corps terrestres; cette division seroit évidemment vicieuse: parce que le troisieme membre rentre nécessairement dans l'un des premiers; ou parce que le troisieme membre représente les corps terrestres, comme faisant une classe différente de celles des corps opaques & des corps lumineux; & que les corps terrestres, qui sont ou opaques ou lumineux, ne sont point une classe différente de celles des corps opaques & des corps lumineux. C. Q. F. D.

599. REMARQUE I. Il ne sera pas inutile de faire observer ici aux jeunes Eleves de la Dialectique, que le vice qui regne le plus communément dans la *Division idéale des choses*, c'est celui que proscrit la derniere partie de cette regle; & qu'il faut, pour l'éviter, & beaucoup d'étendue & beaucoup de justesse & beaucoup de sagacité dans l'esprit. Il regne assez communément ce vice, dans la plupart des divisions qui ont pour objet les gouvernemens, les rêligions, les passions, le droit, la médecine, le regne animal, le regne végétal, le regne minéral. Mais le théatre où il se montre le plus fréquemment & le plus impunément, ce sont les Chaires chrétiennes: nous n'en citerons ici qu'un seul exemple, qui servira à en faire observer & peut-être éviter une infinité d'autres.

Il nous est arrivé d'entendre & de voir assez généralement applaudir un verbeux & pesant Ora-

teur ; qui, dans un Discours assez froid sur le touchant mystere de la Passion de l'Homme-Dieu, divisa ce *Dieu-Homme*, en victime de son amour pour les hommes, au jardin des Olives ; en victime des passions humaines, dans la ville de Jérusalem ; en victime de la justice divine, au Calvaire.

Mauvaise Division ! Il est clair, d'après les principes du Christianisme, que le Sauveur du Monde, fut par-tout réellement & indivisiblement victime, & de son amour pour les hommes, & des passions humaines, & de la justice divine : soit au jardin des Olives, soit dans la ville de Jérusalem, soit au Calvaire ; & par conséquent, que tous les membres d'une telle division, rentrent ineptement les uns dans les autres.

600. REMARQUE II. La *Division idéale des choses*, celle dont nous venons d'expliquer & de démontrer les regles fondamentales, est ou doit être comme le flambeau de la plupart des Ouvrages qu'enfantent l'esprit, le génie, le goût : c'est elle qui doit y faire naître l'ordre, la méthode, la régularité, la lumiere.

Le Poëte épique divise sa narration, en plusieurs chants. Le Poëte tragique & le Poëte comique, divisent leur action, en plusieurs actes & en plusieurs scenes. L'Orateur sacré & l'Orateur profane divisent leur discours en plusieurs points. La division des idées & des choses, fait & qu'on les saisit mieux, & qu'on les retient mieux.

Mais, si c'est quelquefois un défaut, de ne point faire de divisions, dans les productions de l'esprit & du génie ; ce n'est pas un moindre défaut peut-être, d'y en faire un trop grand nombre.

De deux Auteurs, qui donnent dans ces deux défauts opposés, l'un n'éclaire & ne guide pas suffisamment mon esprit ; l'autre le partage & le divise

trop ; &, en me montrant une trop grande multitude d'objets à saisir & à retenir, me met comme dans l'impossibilité d'en bien saisir & d'en bien retenir aucun.



SECONDE SECTION.

REGLES DE LA DIALECTIQUE SUR LES PROPOSITIONS.

DANS cette seconde Section, nous traiterons successivement, de la nature, de l'opposition, de la conversion, de l'équivalence, & de la division des Propositions. Tel sera l'objet des cinq Paragraphes suivans.

PARAGRAPHE PREMIER.

NATURE DES PROPOSITIONS.

601. DÉFINITION. UNE *Proposition*, ainsi que nous l'avons déjà observé ailleurs, est ou doit être l'expression d'un jugement de l'esprit. (577).

I°. Toute proposition renferme nécessairement *deux termes*, dont l'un est affirmé ou nié de l'autre ; & qui sont liés entr'eux, par le verbe substantif, ou par quelque autre verbe qui tient lieu du verbe substantif.

II°. Parmi ces deux termes de la proposition ; l'un, celui de qui l'on affirme ou de qui l'on nie quelque chose, se nomme le *Sujet* : l'autre, celui que

l'on affirme ou que l'on nie, se nomme l'*Attribut*(*).

Par exemple, dans ces propositions (Ariste est prudent, Ariste n'est pas prudent); Ariste est le sujet, prudent est l'attribut. Le verbe substantif *est*, unit affirmativement ou négativement l'attribut au sujet; énonçant ou que l'attribut convient au sujet, ou que l'attribut ne convient pas au sujet.

III°. Ces deux propositions (Ariste chantera, Ariste ne chantera pas) équivalent à celles-ci : Ariste sera chantant, Ariste ne sera pas chantant. Dans ces deux premieres propositions, le terme *chantera* renferme à la fois, & l'attribut, & le lien qui unit l'attribut au sujet.

IV°. Les pronoms relatifs (je, moi, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles) qui entrent si fréquemment dans les propositions, & qui y tiennent la place des noms dont on y a auparavant fait mention, y font la fonction de sujet. Ainsi, dans ces propositions (je chante, tu ris, ils pleurent, les hommes qui travaillent) : les termes relatifs *je*, *tu*, *ils*, *qui*, sont le sujet de leur proposition; & ces termes, *chantant*, *riant*, *pleurans*, *travaillans*, en sont l'attribut.

602. REMARQUE I. On peut observer ici que ces deux propositions (tout homme est mortel, quelque homme ou tel homme est mortel) ont foncierement & un même sujet & un même attribut.

I°. D'abord, elles ont un *même sujet* : parce que le sujet de l'une & de l'autre, est également toute

(*) ETYMOLOGIE. Attribut d'une proposition : *quod attribuitur subjecto ; seu quod prædicatur de subjecto : attributum, prædicatum.*

Sujet d'une proposition : *quod jacet sub attributo ; seu res de quâ affirmatur aut negatur attributum.* Nous avons dit ailleurs ce qu'on doit entendre par attribut d'un être. (221 & 224).

cette

cette *collection de propriétés*, que renferme & que présente l'idée d'homme.

Cette collection de propriétés, est présentée dans plus d'objets ; dans la premiere proposition, que dans la seconde. Mais la seconde, en ne présentant qu'un seul objet indéterminé ou déterminé, n'y montre pas moins réellement toute cette même collection de propriétés. (34).

II°. Ensuite, elles ont un *même attribut* : parce que l'attribut de l'une & de l'autre, est également toute cette *collection de propriétés*, que renferme & que présente l'idée de mortel.

Cette collection de propriétés, est attribuée à tous les individus de l'espece humaine, sans aucune exception, dans la premiere proposition : elle n'est attribuée qu'à un individu indéterminé ou déterminé de l'espece humaine, dans la seconde proposition. Mais tout ce que la proposition générale attribue à son sujet, en genre de propriétés ; la proposition particuliere ou singuliere l'attribue de même à son sujet.

603. REMARQUE II. On peut encore observer ici que, puisque l'attribut est toujours ce qui est affirmé ou nié d'une chose ; il est indifférent que l'attribut soit placé avant ou après la chose à laquelle on l'attribue, & qui est par-là même le sujet de la proposition.

I°. Par exemple, dans cette proposition (il est fâcheux de survivre à son honneur) : ce premier terme, *fâcheux*, ou *chose fâcheuse*, est l'attribut ; & cette proposition simplifiée se réduit à celle-ci : la vie, après la perte de l'honneur, est une chose fâcheuse.

II°. De même, dans cette proposition (il est beau de perdre la vie pour le salut de la Patrie) : le premier terme, *beau*, ou *beau sort*, est l'attribut ; & en prenant ici

l'infinitif, pour le ſujet de la propoſition, ce qui eſt très-commun dans toutes les Langues ; cette propoſition ſimplifiée ſe réduira à celle-ci : perdre la vie, pour le ſalut de la Patrie, eſt un beau ſort.

PROPOSITIONS UNIVERSELLES, PARTICULIERES, SINGULIERES.

604. OBSERVATION. Les Propoſitions, *envisagées relativement à leur ſujet*, ſe diviſent en propoſitions univerſelles, en propoſitions particulieres, en propoſitions ſingulieres.

I°. Si le Sujet de la propoſition, eſt un terme qui ſoit commun à pluſieurs eſpeces, ou à pluſieurs individus d'une même eſpece, & qui ſoit pris dans toute ſon étendue & ſans aucune limitation : la propoſition eſt une *Propoſition univerſelle.*

D'après cette définition, on mettra au rang des propoſitions univerſelles, les deux propoſitions ſuivantes, dont l'une eſt affirmative & l'autre négative ; & qui vont ſervir d'exemple général à cet égard (Tout homme eſt mortel : aucun animal n'eſt un végétal).

Il eſt à propos de remarquer ici, comme en paſſant, que le ſujet d'une propoſition univerſelle, n'eſt pas une collection de choſes, mais un *individu quelconque* de cette collection. Par exemple, parmi les deux dernieres propoſitions que nous venons de citer ; la premiere ſignifie, non que la collection des hommes eſt un ſujet mortel ; mais que, dans cette collection, tout individu quelconque, ſans aucune exception, eſt un ſujet mortel. La ſeconde ſignifie, non que la collection des animaux eſt un ſujet à qui ne convient point la qualité de végétal ; mais que, dans cette collection, il n'y a aucun individu quelconque, ſans aucune exception, à qui convienne la qualité de végétal.

II°. Si le Sujet de la propoſition, eſt un terme qui

soit commun à plusieurs especes, ou à plusieurs individus d'une même espece, mais qui soit restreint à une portion indéterminée de son étendue, par le mot *quelque* : la proposition sera une *Proposition particuliere*.

D'apres cette définition, on mettra au rang des propositions particulieres, les deux propositions suivantes ; qui vont servir d'exemple général à cet égard. (Quelque substance est matiere : quelques François ne sont pas frivoles).

III°. Si le Sujet de la proposition, au lieu d'être un terme qui soit commun à plusieurs especes, ou à plusieurs individus d'une même espece, est un terme qui ne convienne qu'à une seule nature individuelle; par exemple, à Ariste, à Sylvie, à Alexandre, à Bucéphale; à tel arbre, à tel poisson, à tel caillou, & ainsi du reste : la proposition est une *Proposition singuliere*.

D'après cette définition, on jugera aisément que les trois propositions suivantes sont des propositions singulieres. (La lune est un corps opaque : telle colonne est de marbre : Ariste & Clitandre sont François).

605. REMARQUE. Dans la *Proposition singuliere*, ainsi que dans la Proposition universelle, le Sujet est pris dans toute l'étendue qu'il peut avoir. Par conséquent, *la proposition singuliere revient à cet égard, à la proposition universelle.*

Par exemple, quand je dis qu'Ariste est juste : je prens le sujet de cette proposition, ou Ariste, dans *toute l'étendue* dont ce terme est susceptible ; sans y mettre aucune restriction quelconque. C'est comme si je disois : tout ce qui est Ariste, est juste.

SIGNES ARTIFICIELS DES PROPOSITIONS.

606. OBSERVATION. De l'idée que nous venons

de donner des propoſitions, de leur ſujet, de leur attribut, & du lien qui unit affirmativement ou négativement l'attribut au ſujet, il réſulte :

I°. Que *toutes les propoſitions ſont, ou affirmatives, ou négatives :* puiſque tout jugement lie ou ſépare deux idées ; affirmant que l'objet de l'une, eſt l'objet de l'autre, ou n'eſt pas l'objet de l'autre.

II°. Que *toutes les propoſitions ſont foncièrement, ou des propoſitions univerſelles, dont le ſujet eſt pris dans toute ſon étendue ; ou des propoſitions particulieres, dont le ſujet eſt reſtreint à une partie indéterminée de ſon étendue :* puiſque, comme nous venons de l'obſerver (605), la propoſition ſinguliete revient fonciérement à la propoſition univerſelle ; & que ſi le ſujet de la propoſition particuliere étoit reſtreint à une *partie déterminée* de ſon étendue, cette propoſition ceſſeroit d'être une propoſition particuliere, & deviendroit une propoſition ſinguliere.

III°. Que *la Dialectique, en traitant de la propoſition univerſelle affirmative, de la propoſition univerſelle négative, de la propoſition particuliere affirmative, de la propoſition particuliere négative, traite fonciérement de toutes les propoſitions poſſibles :* puiſque ces quatre eſpeces de propoſitions, embraſſent fonciérement toutes les propoſitions poſſibles.

La Dialectique emploie des ſignes artificiels, pour déſigner, & pour diſtinguer les unes des autres, ces quatre eſpeces différentes de propoſitions ; comme l'Algebre en emploie, pour déſigner & pour exprimer des grandeurs mathématiques : ce qui ne met aſſurément rien de barbare, ni dans l'une, ni dans l'autre.

Ainſi, en ſtyle de la Dialectique, la lettre A, ſignifie une *propoſition univerſelle affirmative ;* la lettre E, une *propoſition univerſelle négative ;* la lettre I, une *propoſition particuliere affirmative ;* la lettre O, une *propoſition particuliere négative.*

Ces quatre expressions ou significations sont présentées à l'œil, à la mémoire, à l'esprit, par ces deux vers techniques (*) :

Afferit A, negat E ; verum generaliter ambo :
Afferit I, negat O ; sed particulariter ambo.

REGLES OU AXIOMES, SUR L'ATTRIBUT ET SUR LE SUJET DES PROPOSITIONS.

607. REGLE I. *Dans les propositions affirmatives, l'attribut n'est point pris dans toute son universalité & selon toute son étendue.*

EXPLICATION. Cette premiere regle est évidente par elle-même ; & il est facile de faire sentir la vérité de ce qu'elle énonce.

I°. Pour sentir la vérité de cette regle, il suffit de faire attention à ce qu'on prétend exprimer ; quand on lie l'attribut au sujet d'une proposition affirmative. (601 & 602).

Par exemple, quand je dis que tout marbre ou que quelque marbre ou que tel marbre est matiere ; je ne prétends pas affirmer que le marbre soit tout ce qui est matiere : en telle sorte que l'*attribut de matiere*, ne doive & ne puisse convenir à aucune autre chose qu'au marbre dont il est question, & qui est le sujet de ma proposition. J'affirme uniquement & simplement que le marbre en question, est une des choses auxquelles convient la qualité ou la propriété ou l'attribut de matiere.

De même ; quand je dis que tout homme ou que quelque homme ou que tel homme doit son existence à l'Etre incréé & créateur ; je ne prétends pas affirmer

(*) ETYMOLOGIE. Technique, *artificiel* : de τεχνὴ, *artificium* : delà, vers techniques. Leur destination consiste à renfermer des signes propres à rappeller l'idée des choses qu'on y attache.

que l'homme soit tout ce qui doit son existence à l'Etre incréé & créateur. J'affirme uniquement & simplement que l'homme est une des choses qui doivent leur existence à un tel Etre.

De même encore, quand je dis qu'Ariste est Roi ; je n'affirme pas qu'Ariste soit tout Roi quelconque, tout sujet qui a l'*attribut de Roi*. J'affirme uniquement & simplement qu'Ariste est quelqu'un des sujets & un seul des sujets qui ont la qualité ou l'attribut de Roi.

II°. La raison générale de ce qu'énonce & de ce qu'établit cette premiere regle, c'est qu'*une proposition affirmative n'affirme précisément que ce qui est nécessaire pour la rendre vraie, ou pour faire qu'elle ne soit pas fausse* : & que, pour qu'une proposition affirmative soit vraie, ou ne soit pas fausse ; il faut précisément que le sujet de cette proposition, soit l'une des choses auxquelles convient l'attribut.

698. REGLE II. *Dans les propositions négatives, l'attribut est pris dans toute son universalité & selon toute son étendue.*

EXPLICATION. Cette seconde regle est encore évidente par elle-même ; & il est facile de faire sentir la vérité de ce qu'elle énonce.

I°. Pour sentir la vérité de cette regle ; il suffit de faire attention à ce qu'on prétend exprimer, quand on dit qu'une chose n'a pas tel ou tel attribut.

Par exemple, quand je dis qu'aucun esprit n'est matiere, que quelque esprit ou que tel esprit n'est pas matiere ; il est clair que je prétends exclure de tout esprit, de quelque esprit, de tel esprit, *toute matiere quelconque* ; ou que je nie qu'il y ait aucune matiere quelconque, qui soit esprit.

Dans ce cas, tout ce qui a l'*attribut de matiere*, quelle que puisse en être la nature, solide ou liquide,

ou fluide, est nié de tout ce qui a l'attribut d'esprit.

De même, quand je dis qu'Ariste n'est point Roi : il est clair que je prétends nier & que je nie en effet, qu'il y ait aucun Roi quelconque, qui soit le sujet dont je parle.

II°. La raison générale de ce qu'énonce & de ce qu'établit cette seconde regle ; c'est qu'*une proposition négative nie généralement tout ce qui peut la rendre fausse, tout ce qui peut faire qu'elle ne soit pas vraie :* & que, pour qu'une proposition négative ne soit pas fausse, ou soit vraie ; il faut nécessairement que le sujet ne soit aucune des choses quelconques, auxquelles convient l'attribut.

609. REGLE III. *Ce que l'on affirme ou ce que l'on nie du sujet d'une proposition universelle, est affirmé ou nié de toutes les especes & de tous les individus, que désigne en général le sujet d'une telle proposition.*

EXPLICATION. Cette troisieme regle est encore évidente par elle-même ; & pour en sentir la vérité, il suffit de faire attention à ce qu'on prétend exprimer, quand on fait quelque proposition universelle, affirmative ou négative. Par exemple,

Quand je dis que *tout homme est mortel* : il est clair que je dis & que je prétends dire implicitement que quelque homme est mortel, que tel homme est mortel ; & que mon assertion affirmative tombe, non seulement sur toute l'espece humaine en général, mais encore sur chaque individu indéterminé ou déterminé de cette espece.

De même, quand je dis qu'*aucun homme n'est sans affliction* : il est clair que je dis & que je prétends dire implicitement que quelque homme n'est point sans affliction, que tel homme n'est point sans affliction ; & que mon assertion négative tombe & sur toute l'espece humaine & sur chaque individu de cette espece.

I°. On peut remarquer ici, au ſujet de cette troiſieme regle, que *la fauſſeté d'une propoſition univerſelle, n'entraîne pas toujours néceſſairement la fauſſeté des propoſitions particulieres & des propoſitions ſingulieres, qui ſont contenues ſous elle :* parce qu'il peut ſe faire que l'attribut de la propoſition univerſelle convienne affirmativement ou négativement à une partie du ſujet de la propoſition; ſans convenir de même, à tout le ſujet de la propoſition.

Par exemple, ces propoſitions univerſelles (tout homme eſt François, aucun homme n'eſt François) ſont fauſſes. Cependant ces propoſitions particulieres & ſingulieres (quelque homme eſt François, quelque homme n'eſt pas François; le Roi de France eſt François, le Roi de Pruſſe n'eſt pas François) ſont vraies.

II°. On peut encore remarquer ici, au ſujet de cette même regle, que *la vérité d'une propoſition univerſelle, entraîne toujours néceſſairement la vérité des propoſitions particulieres & des propoſitions ſingulieres, qui ſont contenues ſous elle :* parce qu'il ne peut pas ſe faire que l'attribut de la propoſition univerſelle convienne affirmativement ou négativement à tout le ſujet de la propoſition; ſans convenir de même, à chaque partie indéterminée du ſujet de la propoſition.

Par exemple, ces deux propoſitions univerſelles (tout homme eſt mortel, aucun quadrupede n'eſt un volatile) ſont vraies. Or, il eſt viſible que ces deux propoſitions univerſelles ne peuvent être vraies, ſans entraîner la vérité de ces propoſitions particulieres ou ſingulieres, qu'elles renferment implicitement: (quelque homme ou tel homme eſt mortel, quelque quadrupede ou tel quadrupede n'eſt point un volatile).

610. REGLE IV. *Dans les propoſitions affirmatives, on affirme l'identité entre le ſujet & l'attribut : dans les propoſitions négatives, on nie l'identité entre le ſujet & l'attribut.*

Explication. Cette quatrieme regle est également évidente par elle-même ; & pour en faire sentir la vérité, il suffit d'en bien montrer & d'en bien fixer le vrai sens. Par exemple,

I°. Quand je dis que tout homme est mortel, que quelque homme ou que tel homme est mortel : on conçoit & on sent que, dans ces propositions affirmatives, j'affirme qu'il y a une vraie & réelle identité de nature, entre *le sujet qui est homme*, & *un sujet qui est mortel* ; ou que le sujet homme & le sujet mortel ne sont réellement qu'une même & unique chose, qu'une même & unique nature, dans laquelle se trouvent conjointement réunies la qualité d'homme & la qualité de mortel.

II°. De même, quand je dis qu'aucun homme n'est un pur esprit, que quelque homme ou que tel homme n'est point un pur esprit : on conçoit & on sent que, dans ces propositions négatives, je nie qu'il y ait une vraie & réelle identité de nature, entre *le sujet qui est homme* & *un sujet qui est un pur esprit* ; ou que je nie que le sujet homme, & le sujet pur esprit, soient une même & unique chose, une même & unique nature, dans laquelle soient conjointement réunies la qualité d'homme & la qualité de pur esprit.

III°. On fera aisément les mêmes observations sur toute proposition quelconque que l'on voudra se donner pour exemple ; & par-tout on concevra & on sentira que cette proposition quelconque, affirmative ou négative, universelle ou particuliere, n'a d'autre but que d'affirmer ou de nier l'identité entre le sujet & l'attribut : soit que l'attribut ne convienne ou ne disconvienne qu'accidentellement au sujet ; comme dans ces propositions (Ariste est prudent, Ariste n'est pas prudent) : soit que l'attribut convienne ou disconvienne essentiellement au sujet ; comme dans ces propositions (aucun esprit n'est matiere, tout triangle

est une figure composée de trois angles & de trois côtés).

611. REMARQUE. De cette *identité du sujet & de l'attribut*, que la proposition affirme ou nie toujours; il ne s'ensuit pas que toute proposition soit une proposition identique.

I°. On nomme *Proposition identique*, une proposition dont le sujet & l'attribut ne sont qu'une même chose, énoncée par le même terme, & présentée sous la même idée. On sent aisément qu'une telle proposition est toujours nécessairement inepte & ridicule.

Par exemple, ces trois propositions (Dieu est Dieu, le Créateur du monde est le Créateur du monde, un esprit est un esprit) sont des propositions identiques; que proscrivent de concert & la Dialectique & le Sens commun.

II°. Mais cette proposition (Dieu est le créateur du monde) n'est point une proposition identique; quoique le sujet & l'attribut de cette proposition, soient réellement une même & unique chose, & soient énoncés comme n'étant réellement qu'une même & unique chose : parce que cette même & unique chose, où se trouvent conjointement réunies & la qualité de Dieu & la qualité de Créateur, est présentée sous *deux idées différentes*, dont l'une explique & développe l'autre.

III°. En général, deux idées, qui ont foncierement pour objet une même & unique nature, *ne sont point identiques*; quand elles présentent cette même & unique nature, sous des points de vue différens, l'une avec plus & l'autre avec moins de lumiere : sans quoi, les définitions du triangle, du quarré, du cercle, de tous les objets géométriques, ne seroient plus qu'un amas d'idées identiques ; d'où résulteroient tout autant de propositions ineptement identiques.

612. REGLE V, *Dans une proposition quelconque, l'attribut est communément affirmé ou nié comme concret, & non comme abstrait,*

EXPLICATION. Cette cinquieme regle n'est pas moins évidente par elle-même, que les précédentes; & pour en faire sentir la vérité, il suffira de bien faire connoître ce qu'elle signifie & ce qu'elle énonce. Par exemple,

I°. Quand je dis qu'Ariste est prudent: on conçoit & on sent que j'affirme, non qu'Ariste est la *prudence abstractivement prise*, mais qu'Ariste est un *sujet ayant la prudence*; ou qu'Ariste & un sujet doué de prudence, sont une même & unique chose.

II°. De même, quand je dis que tout homme ou que tel homme est mortel: on conçoit & on sent que j'affirme, non que tout homme ou que tel homme est la *qualité de mortel*; mais que tout homme ou que tel homme est un *sujet ayant* la qualité de mortel.

III°. De même encore, quand je dis que Clitandre n'est pas noble: on conçoit & on sent que je nie, non que Clitandre soit la *qualité de noble*; mais que Clitandre soit un *sujet ayant* la qualité de noble; & ainsi du reste.

REGLES SUR L'ABSTRAIT ET SUR LE CONCRET.

Nous avons déjà donné ailleurs une idée générale de ce qu'on doit entendre par les termes d'*Abstrait* & de *Concret*. Il nous reste à donner ici, sur ce même objet, quelques éclaircissemens & quelques développemens, qui, sans être peut-être bien nécessaires, méritent cependant de n'être pas dédaignés & négligés; puisqu'ils peuvent répandre de vraies lumieres, & sur cette cinquieme regle, & sur une foule d'objets intéressans de la Dialectique & de la Métaphysique, (80 & 84).

613. REGLE I. *Le genre peut être affirmé de l'espece ; le genre & l'espece, des individus.*

C'est-à-dire en général, que les *termes plus universels* peuvent être affirmés des *termes plus restreints ;* ou que les termes plus universels peuvent être l'attribut des propositions affirmatives, dont le sujet est un terme moins générique & plus restreint.

DÉMONSTRATION. Pour faire mieux sentir la vérité de cette premiere regle, nous allons la montrer séparément dans ses deux parties.

I°. Il est certain d'abord que *le genre peut être affirmé de l'espece :* par la raison que l'on peut toujours affirmer d'une chose, ce que cette chose est toujours nécessairement; ce que cette chose ne peut jamais manquer d'être. Or, l'*espece* ne peut jamais manquer d'être ce qu'exprime le genre : parce que le terme inférieur & plus restreint, ainsi que nous l'avons observé & expliqué ailleurs, contient toujours nécessairement, tout ce qu'exprime & tout ce que renferme de propriétés, le terme supérieur & plus étendu. (194& 225).

Ainsi, selon cette regle, on dit avec exactitude & en bonne dialectique (le lion est un animal, une substance, un être): parce que le lion ne peut être lion, sans être un animal, sans être une substance, sans être un être.

II°. Il est certain ensuite que *le genre & l'espece peuvent être affirmés des individus :* par la raison qu'on peut toujours affirmer d'une chose, ce que cette chose ne peut jamais manquer d'être; & que les individus sont toujours nécessairement, tout ce qu'expriment le genre & l'espece. Par exemple, l'idée d'Ariste renferme tout ce qu'exprime l'idée d'homme : l'idée d'homme renferme tout ce qu'exprime l'idée d'animal : l'idée d'animal renferme tout ce qu'exprime

613. REGLE I. *Le genre peut être affirmé de l'espece ; le genre & l'espece, des individus.*

C'est-à-dire en général, que les *termes plus universels* peuvent être affirmés des *termes plus restreints ;* ou que les termes plus universels peuvent être l'attribut des propositions affirmatives, dont le sujet est un terme moins générique & plus restreint.

DÉMONSTRATION. Pour faire mieux sentir la vérité de cette premiere regle, nous allons la montrer séparément dans ses deux parties.

I°. Il est certain d'abord que *le genre peut être affirmé de l'espece :* par la raison que l'on peut toujours affirmer d'une chose, ce que cette chose est toujours nécessairement ; ce que cette chose ne peut jamais manquer d'être. Or, l'*espece* ne peut jamais manquer d'être ce qu'exprime le genre : parce que le terme inférieur & plus restreint, ainsi que nous l'avons observé & expliqué ailleurs, contient toujours nécessairement, tout ce qu'exprime & tout ce que renferme de propriétés, le terme supérieur & plus étendu. (194 & 225).

Ainsi, selon cette regle, on dit avec exactitude & en bonne dialectique (le lion est un animal, une substance, un être) : parce que le lion ne peut être lion, sans être un animal, sans être une substance, sans être un être.

II°. Il est certain ensuite que *le genre & l'espece peuvent être affirmés des individus :* par la raison qu'on peut toujours affirmer d'une chose, ce que cette chose ne peut jamais manquer d'être ; & que les individus sont toujours nécessairement, tout ce qu'expriment le genre & l'espece. Par exemple, l'idée d'Ariste renferme tout ce qu'exprime l'idée d'homme : l'idée d'homme renferme tout ce qu'exprime l'idée d'animal : l'idée d'animal renferme tout ce qu'exprime

l'idée de substance : l'idée de substance renferme tout ce qu'exprime l'idée d'être.

Ainsi, selon cette regle, on dit exactement (Ariste est un homme, est une substance) : parce qu'Ariste ne peut être Ariste, ne peut être tel homme ; sans être un homme, sans être une substance. C. Q. F. D.

114. REGLE II. *L'espece ne doit point être affirmée du genre : l'individu ne doit point être affirmé du genre ou de l'espece.*

C'est-à-dire en général, que les *termes plus restreints* ne doivent point être affirmés des *termes supérieurs & plus universels ;* ou que les termes plus restreints ne doivent jamais faire la fonction d'attribut, dans des propositions affirmatives, dont le sujet seroit un terme plus générique & plus étendu.

DÉMONSTRATION. Pour faire mieux sentir la vérité de cette seconde regle, nous allons la montrer séparément, ainsi que la précédente, dans ses deux parties.

I°. Il est certain d'abord que l'*espece ne doit point être affirmée du genre :* par la raison qu'on ne doit point affirmer d'une chose, ce que cette chose peut manquer d'être ; ce que cette chose peut n'être pas. Or, il peut se faire évidemment que le *genre* ne soit pas ce qu'exprime l'espece : puisque le genre fait abstraction de ses especes, ou n'inclut point ses especes.

Ainsi, selon cette regle, on ne dit point avec exactitude & en bonne dialectique (l'animal est un lion, est une baleine, est un épervier) : parce qu'il peut se faire qu'un être soit un animal ; sans être un lion, sans être une baleine, sans être un épervier.

II°. Il est certain ensuite que l'*individu ne doit point être affirmé du genre ou de l'espece :* par la raison qu'on ne doit point affirmer d'une chose, ce qu'une chose peut n'être pas ; & que le genre & l'espece peuvent

n'être pas l'individu. L'espece dit plus que le genre; l'individu, plus que l'espece. Le plus contient toujours le moins : mais le moins ne contient pas de même le plus. (194 & 225).

Ainsi, selon cette regle, on ne dit point avec exactitude (le végétal est un arbre, est un cerisier, est tel cerisier : l'homme est Ariste, est Sylvie) : parce qu'il peut se faire qu'un être soit un végétal; sans être un arbre, sans être un cerisier, sans être tel cerisier : parce qu'il peut se faire qu'un être soit un homme; sans être Ariste, sans être Sylvie. C. Q. F. D.

615. REGLE III. *L'abstrait ne doit point être affirmé du concret.*

C'est-à-dire qu'un abstrait ne doit point être l'attribut d'une proposition affirmative, dont le sujet est un concret.

DÉMONSTRATION. La raison en est, que le concret est un composé ou est considéré comme un composé d'un sujet & d'une forme; & qu'on ne peut pas dire avec vérité & avec exactitude, que l'abstrait, ou la forme isolée, qui est une partie du tout, soit le concret, ou la forme & le sujet pris ensemble, qui est le tout. (80 & 81).

Ainsi on ne dit point avec exactitude & en bonne dialectique (un objet blanc est la blancheur, l'homme est l'humanité, une chose amere est l'amertume, & ainsi du reste) : parce qu'il n'est point vrai qu'un tout soit purement & simplement sa partie; & qu'on puisse affirmer une vraie & réelle identité de nature, entre le sujet qui est le tout, & la *forme abstraite* qui n'est qu'une partie de ce tout. C. Q. F. D.

616. REGLE IV. *Le concret ne doit point être affirmé de l'abstrait :*

C'est-à-dire qu'un concret ne doit point être l'at-

tribut d'une proposition affirmative, dont le sujet est un abstrait.

DÉMONSTRATION. La raison en est, que les concrets sont des touts, ou sont considérés comme des touts, dont la forme & le sujet sont les parties; & qu'on ne peut pas dire avec exactitude, que la partie d'un tout, soit purement & simplement le tout.

Ainsi, on ne dit point exactement & en bonne Dialectique (la blancheur est l'objet blanc, l'humanité est l'homme, l'amertume est la chose amere, & ainsi du reste): parce qu'il n'est point vrai que la partie d'un tout soit purement & simplement le tout; & qu'on puisse affirmer une vraie & réelle identité de nature, entre le sujet qui est la partie du tout, & l'attribut qui est le tout. C. Q. F. D.

617. REGLE V. *Un abstrait ne doit point être affirmé d'un autre abstrait: à moins que l'abstrait qui est l'attribut, ne soit comme un genre pour l'abstrait qui est le sujet; ou qu'on ne démontre que les deux abstraits sont réellement en eux-mêmes, une même & unique qualité ou entité.*

DÉMONSTRATION. Deux abstraits, qui appartiennent à un même sujet, sont nécessairement, ou *deux qualités physiques*, qui sont réellement distinguées entr'elles; telles que la blancheur & la douceur dans le sucre: ou *deux qualités métaphysiques*, qui ne sont peut-être qu'une même & unique chose en elles-mêmes, mais que l'on considere comme différentes entr'elles, à cause des différens phénomenes qu'on leur attribue; telles que sont la qualité de principe sensitif & la qualité de principe pensant dans l'homme.

Dans le premier cas, il est clair qu'un abstrait ne peut point être affirmé de l'autre abstrait: puisque ce

ſont deux qualités phyſiques, dont l'une n'eſt point l'autre. Dans le ſecond cas, les deux abſtraits ſont enviſagés comme deux qualités différentes: il faut donc néceſſairement des raiſons particulieres & déciſives, pour qu'ils puiſſent être affirmés l'un de l'autre. D'après ces principes,

I°. On ne dira pas que, dans un morceau de marbre ou de plomb, la peſanteur eſt la dureté: parce que la peſanteur & la dureté ſont *des qualités diſtinctes*, dont l'une n'eſt pas l'autre; dont l'une peut exiſter ſans l'autre.

II°. On ne dira pas non plus que, dans l'homme, la bienfaiſance eſt la juſtice: parce que la bienfaiſance & la juſtice ſont *deux vertus diſtinctes*, dont les motifs & les objets & les effets ne ſont point les mêmes.

III°. Mais on dira avec exactitude, que dans l'homme, ou dans Dieu, la bienfaiſance & la juſtice ſont des vertus: parce que l'*attribut de vertu* eſt un genre, dont la juſtice & la bienfaiſance ſont deux eſpeces; & que le genre peut toujours être affirmé de ſes eſpeces. (613).

IV°. On pourra dire auſſi avec exactitude, que dans Dieu, la bienfaiſance eſt réellement la juſtice; que dans l'homme, la faculté intelligente eſt réellement la faculté ſenſitive. La raiſon en eſt: en premier lieu, qu'alors on fait abſtraction & des objets & des motifs & des effets qui différentient extrinſéquement ces *qualités abſtraites;* pour ne les enviſager que telles qu'elles ſont intrinſéquement dans leur ſujet: en ſecond lieu, qu'alors on démontre ou on ſuppoſe démontré que dans Dieu, la bienfaiſance & la juſtice ſont réellement identifiées l'une & l'autre avec Dieu, & par conſéquent entr'elles; que dans l'homme, la faculté intelligente & la faculté ſenſitive ſont réellement identifiées l'une & l'autre avec l'homme,

&

& par conséquent entr'elles ; & qu'une chose peut toujours être affirmée de ce avec quoi elle est réellement identifiée, de ce qu'elle ne peut jamais manquer d'être. C. Q. F. D.

618. REGLE VI. *Dans ces sortes de Touts physiques, que l'on nomme Personnes ou Suppôts* (347) *; les modifications actives & les modifications passives des parties, ou leurs actions & leurs passions, s'affirment ou se nient en concret, de leurs touts.*

DÉMONSTRATION. La raison en est, que les parties sont pour le tout ; que les parties sont subordonnées au tout ; que dans le tout, se réunit & se concentre l'intérêt général de toutes les parties. D'où il résulte que les actions & passions des différentes parties, peuvent & doivent être attribuées au tout lui-même ; qui, à raison de cet intérêt ou de ce rapport général, représente à juste titre pour toutes ses parties.

I°. D'après cette idée des choses, on dit avec exactitude, qu'*Ariste est savant*, ou qu'Ariste est un sujet ayant la science en partage ; quoique le fondement de cette qualification n'existe que dans son ame, sans exister formellement dans son corps : que *Clitandre est bel homme* ; quoique le fondement de cette qualification n'existe que dans son corps, sans exister en rien dans son ame : que *Sylvie parle*, ou que Sylvie est un sujet parlant ; quoiqu'il n'y ait que sa langue & son gosier, qui forment des sons : que *telle Table est rompue*, quoiqu'il n'y ait qu'un pied de cette table, qui soit en pieces : que *la République souffre* ; quoiqu'il n'y ait qu'une partie notable de ce Tout factice, qui soit en souffrance ; & ainsi du reste.

II°. En observant & les qualités sensibles & les modifications actives ou passives des choses ; les Philosophes ont jugé ou imaginé que ces qualités & ces

modifications exiftoient dans *quelque chofe* qui étoit invifible & cachée fous elles. (213).

Cette *chofe invifible & cachée*, ils l'ont appellée en général *Suppofitum* (*) ; terme qui fignifie indifféremment & Suppôt & Perfonne : avec cette feule différence, qu'en ftyle de l'Ecole, *Suppôt* ne fe dit guere que des chofes inanimées ; & que *Perfonne* fe dit des chofes animées, principalement de celles en qui exifte ou en qui doit exifter la raifon. Delà l'axiome philofophique : *actiones & paffiones funt Suppofitorum.*

III°. Les termes d'action & de paffion, comme nous l'avons déjà obfervé ailleurs, & comme on le fent aifément, ne fignifient ici, que les *modifications actives & paffives* d'un fujet, d'un tout : foit qu'il fe les donne lui-même, foit qu'il les reçoive d'une autre caufe. Ce fujet, ce tout, peut être indifféremment, un tout animé ou un tout inanimé, un tout naturel ou un tout factice. (88).

PARAGRAPHE SECOND.

OPPOSITION DES PROPOSITIONS.

619. OBSERVATION. POUR qu'il y ait une *vraie Oppofition* entre deux propofitions, il faut néceffairement que l'une combatte l'autre ; que l'une détruife ce que l'autre avance : fans quoi, le terme d'oppofition, n'y fignifie plus rien de ce qu'il eft deftiné à fignifier.

(*) ETYMOLOGIE. Suppôt, *Suppofitum* : de ces mots latins, *pofitum fub.* Ainfi, le terme de Suppôt, fignifie ici : *Ens pofitum & latitans, fub modificationibus activis & paffivis, cui attribuuntur illæ modificationes.*

Ainsi, puisque les propositions ne sont autre chose que des jugemens de l'esprit, énoncés par des signes sensibles ; il s'ensuit que l'opposition de deux propositions ne peut être autre chose, que l'*incompatibilité objective* de deux jugemens de l'esprit.

I°. Par conséquent, *pour qu'il y ait une vraie opposition entre deux propositions*, il faut nécessairement :

Ou qu'elles aient, & un même sujet, & un même attribut ; si elles sont l'une affirmative & l'autre négative :

Ou qu'elles aient un même sujet, & des attributs incompatibles ; si elles sont toutes les deux affirmatives.

II°. Par conséquent encore, il y a *une vraie opposition* entre ces deux propositions, dont l'une est affirmative & l'autre négative (aucun homme n'est vertueux, tout homme est vertueux) : parce qu'elles ont un même sujet & un même attribut ; & que l'énoncé de l'une, est incompatible avec l'énoncé de l'autre.

De même, il y a une *vraie opposition* entre ces deux propositions affirmatives, qui ont & un même sujet & des attributs incompatibles (Clitandre est un grand homme de bien, Clitandre est un grand scélérat) : parce que l'énoncé de l'une, détruit nécessairement l'énoncé de l'autre.

III°. Par conséquent enfin, il n'y a *aucune vraie opposition*, aucune vraie incompatibilité objective de jugemens :

Ni entre ces deux propositions, qui n'ont pas le même sujet (tout homme est destiné à pratiquer la vertu, aucun caillou n'est destiné à pratiquer la vertu) :

Ni entre ces deux propositions, qui n'ont pas le même attribut (Clitandre est prudent, Clitandre n'est pas riche) :

Ni entre ces deux propositions, dont le sujet indéterminé peut évidemment être, un individu pour

l'une, & un autre individu pour l'autre (quelque homme est riche, quelque homme n'est pas riche):

Ni entre ces deux propositions, qui ont & un même sujet & un même attribut, mais dont l'énoncé ne présente & ne renferme rien d'incompatible (tout homme est mortel, quelque homme est mortel).

Ces quatre dernieres especes de propositions, comparées respectivement entr'elles, sont des *propositions différentes*, & non des propositions opposées.

DEUX ESPECES D'OPPOSITION, DANS LES PROPOSITIONS.

620. OBSERVATION. Deux propositions peuvent avoir entr'elles, ou une opposition contradictoire, ou une opposition contraire.

I°. Deux propositions ont entr'elles une *Opposition contradictoire:* quand, ayant fonciérement un même sujet & un même attribut (602), elles sont l'une affirmative & l'autre négative; & que l'une des deux n'affirme ou ne nie précisément que ce qu'il faut, pour rendre l'autre fausse.

L'opposition contradictoire ne peut avoir lieu: ou qu'entre *deux propositions singulieres*, qui ont un même sujet & un même attribut, & dont l'une est affirmative & l'autre négative; ou qu'entre *une proposition universelle & une proposition particuliere*, qui ont un même sujet & un même attribut, & qui sont l'une affirmative & l'autre négative.

II°. Deux propositions ont entr'elles une *Opposition contraire*: quand, ayant fonciérement un même sujet, elles lui attribuent des choses incompatibles; en telle sorte que l'une des deux, affirme plus ou nie plus qu'il ne faut, pour rendre l'autre fausse.

L'opposition contraire peut avoir lieu: ou entre *deux propositions universelles*, dont l'une est affirmative & l'autre négative; ou entre une *proposition uni-*

verselle & une *proposition singuliere*, qui sont l'une affirmative & l'autre négative ; ou entre *deux propositions singulieres*, qui sont toutes les deux affirmatives, mais dont les attributs opposés sont nécessairement incompatibles dans un même sujet.

621. REMARQUE I. L'*Ecole péripatéticienne*, outre les deux especes d'opposition dont nous venons de parler, en admettoit encore deux autres especes : savoir, une opposition sous contraire, & une opposition subalterne.

I°. Cette Ecole nommoit *Opposition sous-contraire*, celle qu'elle imaginoit entre deux propositions particulieres, qui ont un même sujet & un même attribut, & qui sont l'une affirmative & l'autre négative : telles que sont, par exemple, ces deux propositions particulieres : (quelque François est noble, quelque François n'est pas noble).

Mais il est clair qu'il n'y a aucune opposition vraie & réelle, entre deux semblables propositions particulieres : puisque, comme nous l'avons déjà observé (619), elles peuvent n'avoir pas le même sujet ; & que si elles avoient réellement le même sujet, leur opposition seroit une opposition contradictoire, & non une opposition sous-contraire.

II°. Cette même Ecole nommoit *Opposition subalterne*, celle qu'elle imaginoit de même, entre deux propositions dont l'une est universelle & l'autre particuliere ; & qui sont ou toutes les deux affirmatives, ou toutes les deux négatives : telles que sont, par exemple, ces deux propositions affirmatives (tout Sage est heureux, quelque Sage est heureux) ; ou telles que sont ces deux propositions négatives (aucun homme n'est immortel, quelque homme n'est pas immortel).

Mais il est clair encore qu'il n'y a aucune opposition vraie & réelle, entre deux semblables propo-

ſitions : puiſque, comme nous l'avons déjà obſervé, elles peuvent être en même tems vraies l'une & l'autre ; & que l'énoncé de l'une ne détruit & ne combat en rien l'énoncé de l'autre, (619).

Ainſi, on ne doit admettre, entre deux propoſitions quelconques, aucune autre eſpece d'oppoſition, que celles que nous venons de nommer oppoſition contradictoire, & oppoſition contraire.

622. REMARQUE III. Cette même École, dans ſes ſpéculations ſur les propoſitions, obſerva qu'il y a *une différence* entre une propoſition univerſelle & une propoſition particuliere ; parce que le ſujet de l'une eſt plus étendu que le ſujet de l'autre : qu'il y a *une autre différence* entre une propoſition affirmative & une propoſition négative ; parce que l'une affirme & que l'autre nie l'identité du ſujet & de l'attribut.

I°. D'après cette obſervation, elle nomma, & on peut nommer avec elle, *Quantité des propoſitions*, le plus ou le moins d'étendue de leur ſujet.

Elle nomma, & on peut nommer avec elle, *Qualité des propoſitions*, leur être affirmatif ou négatif, ou le point de vue ſous lequel elles ſont affirmatives ou négatives.

II°. Mais elle ſe trompa & elle s'égara évidemment : en voulant faire de la qualité & de la quantité des propoſitions, deux ſources générales d'oppoſition.

De cette erreur naquit chez elle, la chimere de l'oppoſition ſous-contraire, & de l'oppoſition ſubalterne.

De cette même erreur naquirent chez elle, quelques fauſſes définitions de l'oppoſition contradictoire & de l'oppoſition contraire ; ce qui acheva d'y tout embrouiller à cet égard.

PROPOSITIONS CONTRADICTOIRES.

623. OBSERVATION. Selon l'idée générale que nous venons de donner de l'opposition des propositions : deux propositions qui ont foncierement un *même sujet* & un *même attribut* (602), peuvent être contradictoires, ou contradictoirement opposées, en deux manieres différentes.

I°. Deux propositions qui ont un même sujet & un même attribut, sont *contradictoires* : quand l'une est universelle, & l'autre particuliere ; & que l'une est affirmative, & l'autre négative.

Telles sont ces deux propositions (tout homme est malheureux, quelque homme n'est pas malheureux).

Telles sont encore ces deux autres propositions (aucun végétal n'est un minéral, quelque végétal est un minéral).

II°. Deux propositions qui ont un même sujet & un même attribut, sont *contradictoires* : quand elles sont toutes les deux singulieres ; & que l'une est affirmative, & l'autre négative.

Telles sont ces deux propositions singulieres (César fut vainqueur des Gaulois, César ne fut pas vainqueur des Gaulois).

Telles sont ces deux autres propositions singulieres (l'Ante-christ sera un scélérat, l'Ante-christ ne sera pas un scélérat).

624. REMARQUE. Pour achever de faire bien complettement sentir en quoi consiste l'*Opposition contradictoire*, entre deux propositions qui ont un même sujet & un même attribut, & dont l'une est affirmative & l'autre négative : il est de la derniere importance de faire bien observer ici que, *pour que deux propositions soient contradictoires ; il faut que l'une ne nie ou n'affirme précisément que ce qui est absolument nécessaire, pour rendre l'autre fausse.* Par exemple,

I°. Ces deux propositions (tout homme est Améri-

cain, quelque homme n'est pas Américain) sont contradictoires : parce que la premiere n'affirme que ce qui est précisément nécessaire pour rendre fausse la seconde ; & que la seconde ne nie que ce qui est précisément nécessaire, pour rendre fausse la premiere.

Car, pour qu'il soit faux que *tout homme est Américain ;* il faut & il suffit précisément que quelque homme, indéterminément pris, ne soit pas Américain. Et pour qu'il soit faux que *quelque homme n'est pas Américain ;* il faut nécessairement que tout homme, sans aucune exception, soit Américain.

II°. Ces deux propositions (tout homme est Américain, le Roi de France n'est pas Américain) ne sont point contradictoires : parce que l'une affirme ou nie plus qu'il ne faut, pour rendre l'autre fausse.

Car, pour que la premiere proposition soit fausse ; il n'est pas nécessaire que tel homme, le Roi de France, soit Américain. Il faut simplement que quelque homme indéterminément soit Américain. De même, pour que la seconde proposition soit fausse ; il n'est pas nécessaire que tout homme soit Américain ; il suffiroit que le Roi de France le fût. Ces deux propositions ne sont donc point contradictoires : elles sont simplement contraires, ainsi que nous l'observerons encore ailleurs.

III°. De même, ces deux propositions : (aucun commandement de Dieu n'est impossible, quelques commandemens de Dieu sont impossibles) ne sont pas contradictoires : parce que la seconde affirme plus qu'il ne faut pour rendre fausse la premiere ; & que par conséquent la premiere nie plus qu'il ne faut pour rendre fausse la seconde.

Car, pour que la premiere proposition soit fausse ; il n'est pas nécessaire qu'il y ait quelques commandemens de Dieu qui soient impossibles : il suffiroit qu'il y eût précisément quelque commandement de

Dieu, qui fût impoſſible. Ces deux propoſitions ſont contraires, & non contradictoires.

PROPOSITION FONDAMENTALE.

625. *Deux propoſitions contradictoires ne peuvent jamais être, ni en même tems vraies, ni en même tems fauſſes.*

Ainſi, ſi l'une des deux eſt fauſſe, l'autre eſt néceſſairement vraie ; & ſi l'une des deux eſt vraie, l'autre eſt néceſſairement fauſſe.

DÉMONSTRATION. Deux propoſitions contradictoires, ſelon l'idée que nous venons d'en donner, ſont néceſſairement, ou *deux propoſitions ſingulieres*, dont l'une eſt affirmative & l'autre négative; ou *deux propoſitions dont l'une eſt univerſelle & l'autre particuliere*, l'une affirmative & l'autre négative (623).

Il s'agit ici de faire bien voir & bien ſentir qu'il eſt impoſſible, dans l'un & dans l'autre cas, que deux propoſitions contradictoires ſoient, ou à la fois vraies, ou à la fois fauſſes.

EXPLICATION I. Il eſt impoſſible que deux propoſitions contradictoires, qui ſont *toutes les deux ſingulieres*, ſoient, ou en même tems vraies, ou en même tems fauſſes. Et pour le démontrer, je prens pour exemple au haſard, ces deux propoſitions contradictoires ſingulieres ; (Ariſte eſt prudent, Ariſte n'eſt pas prudent).

I°. D'abord, pour que ces deux propoſitions contradictoires fuſſent *en même tems vraies* ; il faudroit que leur ſujet Ariſte fût en même tems, comme l'énonce l'une & l'autre propoſition.

Il faudroit par conſéquent qu'Ariſte eût & n'eût pas en même tems, la *qualité de prudence* ; qu'Ariſte fût à la fois, & un ſujet *doué de prudence*, pour rendre vraie la premiere propoſition ; & un *ſujet non-doué*

de prudence, pour rendre vraie la seconde proposition : ce qui est visiblement impossible, absurde, contradictoire. (47).

Il est donc évident que ces deux propositions contradictoires ne peuvent jamais être en même-tems vraies ; & que si l'une des deux est vraie, l'autre est nécessairement fausse. (100 & 101).

II°. Ensuite, pour que ces deux propositions contradictoires fussent *en même tems fausses;* il faudroit que leur sujet Ariste fût en même-tems autrement que l'énonce l'une & l'autre proposition.

Il faudroit par conséquent qu'Ariste eût & n'eût pas à la fois, la *qualité de prudence;* qu'Ariste fût en même tems, & un sujet privé de prudence, pour rendre fausse la premiere proposition ; & un sujet doué de prudence, pour rendre fausse la seconde proposition : ce qui est évidemment absurde & impossible.

Il est donc évident que ces deux propositions ne peuvent jamais être en même-tems fausses ; & que, si l'une des deux est fausse, l'autre est nécessairement vraie.

EXPLICATION II. Il est également impossible que deux propositions contradictoires, dont *l'une est universelle & l'autre particuliere*, soient, ou en même-tems vraies, ou en même-tems fausses. Et pour le démontrer, à la place des deux contradictoires précédentes, qui ne sont opposées que selon la qualité ; je mets deux contradictoires quelconques, qui soient opposées & selon la qualité & selon la quantité (622) ; telles que ces deux-ci : (tout homme est prudent, quelque homme n'est pas prudent).

I°. D'abord, pour que ces deux dernieres propositions contradictoires fussent *en même-tems vraies ;* il faudroit que leur sujet fût en même-tems, comme l'énonce l'une & l'autre proposition.

Il faudroit par conséquent, que la *qualité de prudence*, résidât dans tous les hommes sans exception, pour rendre vraie la premiere proposition ; & qu'il y eût cependant quelque homme, dans lequel cette même qualité de prudence ne résidât pas, pour rendre vraie la seconde proposition.

Il faudroit donc que cet homme indéterminément pris, qui est à la fois, & tout le sujet de la proposition particuliere, & une partie du sujet de la proposition universelle, fût en même-tems, & un *sujet doué de prudence*, pour concourir à rendre vraie la proposition universelle; & un *sujet non doué de prudence*, pour rendre vraie la proposition particuliere ; ce qui répugne évidemment.

Donc ces deux dernieres propositions contradictoires ne peuvent pas être en même-tems vraies : donc, si l'une des deux est vraie, l'autre est nécessairement fausse.

II°. Ensuite, pour que ces deux mêmes propositions contradictoires fussent *en même-tems fausses* : il faudroit que leur sujet fût en même-tems, autrement que l'énonce l'une & l'autre proposition.

Il faudroit par conséquent, que la *qualité de prudence*, résidât dans tous les hommes, sans aucune exception, pour rendre fausse la proposition négative ; & qu'elle ne résidât cependant pas dans quelque homme indéterminément pris, pour rendre fausse la proposition affirmative : ce qui est visiblement impossible.

Donc ces deux dernieres propositions contradictoires ne peuvent pas être en même-tems fausses ; donc, si l'une des deux est fausse, l'autre est nécessairement vraie.

EXPLICATION III. Il est clair qu'on peut faire les mêmes raisonnemens & former la même démonstra-

tion, ſur quelque exemple que ce ſoit de propoſitions contradictoires, par exemple, ſur celles-ci: (aucun Monarque n'aime ſincerement ſes Sujets, quelque Monarque aime ſincerement ſes Sujets); & que par-tout on fera voir & ſentir, avec la même évidence, que les deux contradictoires ne peuvent jamais être, ni en même-tems vraies, ni en même-tems fauſſes.

I°. D'abord, pour que ces deux dernieres propoſitions contradictoires fuſſent *en même-tems vraies*: il faudroit évidemment que la qualité de *Monarque aimant ſincerement ſes Sujets*, n'exiſtât dans aucun Monarque quelconque, pour rendre vraie la propoſition univerſelle négative; & que cette même qualité exiſtât cependant dans ce Monarque indéterminément pris, qui eſt le ſujet de la propoſition particuliere affirmative, pour rendre vraie cette propoſition particuliere affirmative; ce qui répugne en lui-même. (47).

II°. Enſuite, pour que ces deux mêmes propoſitions contradictoires fuſſent *en même-tems fauſſes*: il faudroit néceſſairement que la qualité de *Monarque aimant ſincerement ſes Sujets*, exiſtât dans quelque Monarque, pour rendre fauſſe la propoſition univerſelle négative; & que cette même qualité n'exiſtât cependant dans aucun Monarque quelconque, pour rendre fauſſe la propoſition particuliere affirmative: ce qui ne répugne pas moins évidemment en lui-même.

RÉSULTAT. Par conſéquent, quelle que puiſſe être & l'eſpece & la nature de *deux propoſitions contradictoires*; il eſt évident qu'elles ne peuvent jamais être, ni en même-tems vraies, ni en même-tems fauſſes. Il eſt évident par-là même, que démontrer que l'une des deux contradictoires eſt vraie, c'eſt avoir démontré que l'autre eſt fauſſe; & que démontrer que l'une des deux contradictoires eſt fauſſe,

c'est avoir démontré que l'autre est vraie. C.Q.F.D.

626. COROLLAIRES. De la proposition fondamentale que nous venons d'établir & de démontrer, résultent évidemment les trois vérités suivantes.

I°. Il en résulte évidemment qu'*il n'y a point de milieu entre deux propositions contradictoires :* parce qu'il n'y a point de milieu, pour le sujet commun de l'une & de l'autre proposition (602), entre avoir & ne pas avoir la *qualité quelconque*, que l'une des propositions lui attribue, & que l'autre en exclut ; entre être & ne pas être ce dont il est précisément, question dans l'attribut commun des deux propositions contradictoirement opposées.

II°. Il en résulte évidemment que, *pour établir la vérité d'une proposition que l'on ne peut démontrer directement en elle-même ; il suffit de démontrer que sa contradictoire est fausse:* puisque la fausseté de celle-ci, suppose ou entraîne nécessairement la vérité de celle-là.

Cette maniere de démontrer une vérité, est ce que l'on nomme une *Démonstration indirecte :* elle est reçue & chez les Géometres, qui en font peut-être un trop fréquent usage (62 & 65) ; & dans les Ecoles philosophiques & théologiques, où la dispute est censée finie ; quand on a forcé son Adversaire à reconnoître pour vraie, la contradictoire de la proposition qu'il avance & qu'il soutient.

III°. Il en résulte évidemment que, *pour déterminer quelle est la Proposition de Foi qu'établit l'Eglise Catholique, en condamnant quelque proposition comme hérétique ; il n'y a qu'à prendre la contradictoire de la proposition condamnée :* puisqu'il est clair qu'en foudroyant une erreur, l'Eglise Catholique prétend *établir une vérité* ; & qu'en la supposant infaillible dans ses décisions, la vérité par elle établie, est nécessairement la contradictoire de l'erreur par elle condamnée.

I

de cette ſeconde propoſition fondamentale, nous allons l'obſerver & la démontrer dans les trois eſpeces de *propoſitions contraires*, dont nous venons de donner ou de rappeller l'idée. (628).

EXPLICATION I. Deux propoſitions contraires, *qui ſont l'une & l'autre univerſelles*, peuvent être & ſont ſouvent en même tems fauſſes : ſans pouvoir jamais être en même tems vraies. Et pour le démontrer, je prends au haſard, pour exemple général, ces deux propoſitions univerſelles : (tout homme eſt juſte, aucun homme n'eſt juſte).

I°. D'abord, il eſt poſſible que ces deux propoſitions contraires ſoient *en même tems fauſſes :* puiſqu'il peut ſe faire évidemment que l'attribut de ces deux propoſitions, c'eſt-à-dire ici la *qualité d'homme juſte*, ne convienne pas à toute l'univerſalité du ſujet, ce qui rendra fauſſe la propoſition affirmative ; & qu'il ne diſconvienne pas à toute l'univerſalité du ſujet, ce qui rendra fauſſe la propoſition négative.

II°. Enſuite, il eſt impoſſible que ces deux propoſitions contraires ſoient *en même tems vraies* : puiſque pour cela, il faudroit que l'attribut de ces deux propoſitions, c'eſt-à-dire ici la *qualité d'homme juſte*, exiſtât dans tous les individus qui forment l'univerſalité du ſujet, pour rendre vraie la propoſition affirmative ; & n'exiſtât dans aucun des individus qui forment l'univerſalité du ſujet, pour rendre vraie la propoſition négative : ce qui eſt le plus évidemment abſurde.

EXPLICATION II. Deux propoſitions contraires, *dont l'une eſt univerſelle & l'autre ſinguliere*, peuvent être & ſont très-ſouvent en même tems fauſſes : ſans pouvoir jamais être en même tems vraies. Et pour le démontrer, je prends au haſard, pour exemple général, ces deux propoſitions contraires : (aucun

homme

homme n'est Américain, le Roi de France est Américain).

I°. D'abord, il est possible que ces deux propositions contraires soient *en même tems fausses* : puisqu'il peut se faire évidemment que l'attribut de ces deux propositions, c'est-à-dire ici la *qualité d'Américain*, convienne à quelqu'un des individus qui forment l'universalité du sujet ; ce qui rendra fausse la proposition universelle négative ; & ne convienne pas à telle partie déterminée du sujet : ce qui rendra fausse la proposition singuliere affirmative.

II°. Ensuite, il est impossible que ces deux propositions contraires soient *en même tems vraies* : puisque pour cela, il faudroit que l'attribut de ces deux propositions, c'est-à-dire ici la *qualité d'Américain*, n'existât dans aucun des individus qui forment l'universalité du sujet, pour rendre vraie la proposition universelle négative ; & existât cependant dans tel individu, ou dans tels individus, qui forment le sujet de la proposition singuliere, pour rendre vraie cette proposition singuliere affirmative : ce qui est visiblement impossible.

EXPLICATION III. Deux propositions contraires, *qui sont toutes les deux affirmatives & singulieres, & dont les attributs sont des choses essentiellement incompatibles dans un même sujet*, peuvent être & sont souvent en même tems fausses, sans pouvoir jamais être en même tems vraies. Et pour le démontrer, je prends au hasard, pour exemple général, ces deux propositions contraires: (Ariste est un saint, Ariste est un impie).

I°. D'abord, il est possible que ces deux propositions contraires soient *en même tems fausses* : parce qu'il peut se faire qu'aucun des deux attributs incompatibles, ne convienne au sujet, par exemple, ici à Ariste ; qui peut n'avoir, ni assez de vertu

morales & religieuses, pour mériter la qualification de saint; ni assez de vices irréligieux, pour mériter la qualification d'impie.

II°. Ensuite, il est impossible que ces deux propositions contraires soient *en même tems vraies* : puisque pour cela, il faudroit que les deux attributs, que l'on suppose essentiellement incompatibles dans le même sujet, fussent pourtant compatibles dans le même sujet; & que le sujet des deux propositions contraires, qui est le même, eût à la fois deux qualités qui ne peuvent jamais exister ensemble, dans un même sujet : ce qui est chimérique & absurde.

En deux mots, deux attributs essentiellement opposés & incompatibles peuvent n'exister, ni l'un, ni l'autre, dans un même sujet : mais si l'un des deux y existe, l'autre en est nécessairement exclus. Par exemple, il est possible que *la Pensée* ne soit, ni une substance étendue, ni une substance inétendue: parce qu'elle peut n'être qu'une *simple modification*, sans être en rien une substance (202 & 227). Mais si elle étoit une substance inétendue, il seroit impossible qu'elle fût en même tems une substance étendue.

Explication IV. Il est évident que l'on peut faire les mêmes raisonnnemens, & former les mêmes démonstrations, à l'égard de toutes les *propositions contraires quelconques*; lesquelles entreront toujours respectivement dans les trois especes dont nous venons de parler : par exemple, à l'égard de ces deux propositions contraires, qui sont toutes les deux universelles (aucun minéral n'est un végétal, tout minéral est un végétal) : à l'égard de ces deux autres propositions contraires, dont l'une est universelle & l'autre singuliere (tout homme est Africain, l'Empereur de Maroc n'est pas Africain) : à l'égard de ces deux autres propositions contraires, dont la seconde revient à la proposition singuliere (toute brute a des ailes, l'Aigle

n'a pas des ailes) : à l'égard de ces deux autres propositions contraires, dont la seconde revient ici à la proposition singuliere (aucun homme n'est prédestiné, Judas & l'Antéchrist sont prédestinés) : à l'égard de ces deux autres propositions contraires, qui sont toutes les deux singulieres, & dont les attributs sont incompatibles dans un même sujet (Dieu est un corps étendu, Dieu est un corps inétendu.).

Il ne faut pour cela, que changer & appliquer à propos, à l'égard de l'*attribut de ces propositions*, les termes d'exister ou de ne pas exister dans le sujet ; de convenir ou de ne pas convenir au sujet. Ainsi ces trois démonstrations particulieres sont au fond des démonstrations générales & universelles.

RÉSULTAT. De ces démonstrations il résulte que deux *propositions contraires*, quelle qu'en soit la nature, peuvent être, l'une vraie & l'autre fausse, ou toutes les deux en même tems fausses ; sans pouvoir jamais être toutes les deux en même tems vraies.

Il en résulte par conséquent, que la *vérité de l'une des deux*, ainsi que dans les propositions contradictoires, entraîne toujours la fausseté de l'autre : quoique la *fausseté de l'une des deux*, n'entraîne pas toujours, comme dans les contradictoires (625), la vérité de l'autre. C. Q. F. D.

PROPOSITIONS SOUS - CONTRAIRES.

630. DÉFINITION. On nomme *Propositions sous-contraires*, deux propositions particulieres, qui ont un même sujet & un même attribut, & dont l'une est affirmative & l'autre négative. Telles sont, par exemple, ces deux propositions particulieres : (quelque homme est François, quelque homme n'est pas François) :

La raison de cette dénomination, c'est que ces sortes de propositions sont contenues respectivement chacune, sous *deux propositions contraires universelles*,

dont l'une eſt affirmative & l'autre négative ; telles que celles-ci: (tout homme eſt François, aucun homme n'eſt François).

631. REMARQUE. De ce que nous avons fait voir ailleurs, qu'il n'y a point d'*oppoſition ſous-contraire* (619) ; il ne s'enſuit pas qu'il n'y ait point de propoſitions ſous-contraires : par la raiſon que le défaut d'oppoſition, n'entraîne pas le défaut d'exiſtence ; & qu'il eſt poſſible que deux propoſitions ſous-contraires exiſtent, ſans avoir une vraie oppoſition entr'elles.

I°. *Il eſt poſſible que deux propoſitions ſous-contraires ſoient en même tems vraies :* puiſqu'elles ſont les deux contradictoires de deux propoſitions contraires univerſelles, qui peuvent être en même tems fauſſes (629) ; & qui étant ſuppoſées fauſſes, entraînent reſpectivement la vérité de leurs deux contradictoires (625), leſquelles ſont préciſément les deux propoſitions ſous-contraires dont il eſt ici queſtion.

Dans les deux exemples que nous venons de donner, au ſujet des *propoſitions ſous-contraires*, & des propoſitions contraires ſous leſquelles elles ſont contenues : il eſt viſible que la premiere propoſition ſous-contraire eſt la contradictoire de la ſeconde propoſition contraire ; & qu'on peut dire la même choſe, de la ſeconde propoſition ſous-contraire, relativement à la premiere propoſition contraire.

II°. *Il eſt impoſſible que deux propoſitions ſous-contraires ſoient jamais en même tems fauſſes :* puiſqu'elles ſont les deux contradictoires de deux propoſitions contraires univerſelles, qui ne peuvent jamais être en même tems vraies (625) ; & qui étant ſuppoſées l'une vraie & l'autre fauſſe, entraînent reſpectivement la vérité de l'une & la fauſſeté de l'autre de leurs deux contradictoires (626), leſquelles ſont

précisément les deux propositions sous-contraires dont nous parlons.

III°. Puisque deux propositions sous-contraires peuvent être en même tems vraies, sans pouvoir jamais être en même tems fausses : il s'ensuit delà, que *la vérité de l'une, n'entraîne pas toujours nécessairement la fausseté de l'autre ;* mais que *la fausseté de l'une, entraîne toujours nécessairement la vérité de l'autre.*

Par conséquent, démontrer que l'une des deux propositions sous-contraires, est fausse ; c'est démontrer indirectement que l'autre est vraie.

PROPOSITIONS SUBALTERNES.

632. DÉFINITION. On nomme *Propositions subalternes*, deux propositions dont l'une est universelle & l'autre particuliere ; & qui sont, ou toutes les deux affirmatives, ou toutes les deux négatives. Telles sont ces deux propositions affirmatives : (tout homme est mortel, quelque homme est mortel).

Telles sont aussi ces deux propositions négatives : (aucun lion n'est un quadrupede, quelque lion n'est pas un quadrupede).

Telles sont enfin ces deux propositions encore affirmatives : tout Européen est sujet du Roi de France, quelque Européen est sujet du Roi de France).

On peut remarquer ici, au sujet des propositions subalternes :

I°. Qu'il est possible qu'elles soient en même tems vraies, qu'elles soient en même tems fausses, qu'elles soient l'une vraie & l'autre fausse :

II°. Mais que *si la proposition universelle est vraie, la proposition particuliere ne peut manquer de l'être aussi : quoiqu'il puisse arriver que la proposition universelle soit fausse, & que la proposition particuliere, ne le soit pas :* comme nous l'avons fait voir & sentir précédemment. (609).

PARAGRAPHE TROISIEME.

CONVERSION DES PROPOSITIONS.

633. DÉFINITION. LA *Conversion d'une proposition*, consiste dans une certaine transposition de termes, qui du sujet fait l'attribut, & qui de l'attribut fait le sujet; & en vertu de laquelle *on conclut légitimement, de la proposition primitive, à la proposition transformée :* en telle sorte que la vérité de la proposition primitive, entraîne nécessairement la vérité de la proposition convertie.

Par exemple, si dans cette proposition universelle négative (aucun homme n'est un éléphant) je fais changer de place au sujet & à l'attribut; la proposition primitive sera convertie & transformée en celle-ci (aucun éléphant n'est un homme) : en telle sorte que je pourrai conclure de la premiere à la seconde, ou que je pourrai dire, en bonne dialectique; si aucun homme n'est un éléphant, donc aucun éléphant n'est un homme.

I°. On nomme *Conversion simple* d'une proposition, celle où le sujet & l'attribut changent purement & simplement de place; celle où tout le sujet devient l'attribut, & où tout l'attribut devient le sujet: comme dans l'exemple que nous venons de donner.

II°. On nomme *Conversion accidentelle* d'une proposition, celle où ce n'est pas tout l'attribut, mais simplement une partie de l'attribut, qui devient le sujet : comme dans cet exemple, (toute cerise est un fruit à noyau; donc quelque fruit à noyau, est une cerise).

III°. On a imaginé encore, pour la proposition particuliere négative, une *conversion par contraposition*, qui consiste à faire changer de place au sujet

& à l'attribut, en mettant devant l'un & devant l'autre la particule négative.

Mais cette troisieme espece de conversion, est si barbare, si inintelligible, si complettement inutile; qu'elle ne peut mériter, à aucun titre, l'attention de la Philosophie. En voici un exemple, qui suffira pour en donner une idée, & pour en faire bien sentir toute la barbare inutilité: (aliquis homo non est rex: donc, aliquis non rex non est non homo).

634. REMARQUE. Les regles que donne la Dialectique sur ces trois especes de conversion, sont renfermées dans les deux vers techniques suivans; où les lettres majuscules A, E, I, O, désignent les propositions qui peuvent être converties en l'une de ces trois manieres. (606).

Nous nous bornerons ici à ce qui concerne & la conversion simple & la conversion accidentelle, qui seules peuvent être de quelque utilité.

E, I, simpliciter convertitur: E, A, per accid:
O, per contrapos: sic fit conversio tota.

635. REGLE I. *La conversion simple peut avoir lieu universellement, & dans la proposition universelle négative, & dans la proposition particuliere affirmative.*

DÉMONSTRATION. La raison en est, qu'en changeant de place, dans ces deux especes de propositions, l'attribut ne change point d'étendue, reste exactement & précisément le même. Par conséquent,

I°. S'il est vrai, dans la *proposition universelle négative*, que le sujet n'est pas l'attribut; il sera vrai nécessairement que l'attribut n'est pas le sujet: comme dans ces deux propositions universelles négatives, dont l'une est simplement convertie en l'autre (aucun lion n'est une colombe: donc aucune colombe n'est un lion).

II°. S'il est vrai, dans la *proposition particuliere af-*

firmative, que le ſujet eſt identifié avec l'attribut (610) ; il ſera vrai que l'attribut eſt identifié avec le ſujet : comme dans ces deux propoſitions particulieres affirmatives, dont l'une eſt ſimplement convertie en l'autre (quelque François eſt bon Citoyen : donc quelque bon Citoyen eſt François). C. Q. F. D.

636. REMARQUE. La *Converſion ſimple* ne peut pas avoir lieu de même univerſellement, dans la propoſition univerſelle affirmative, & dans la propoſition particuliere négative : parce qu'en changeant de place, dans ces deux eſpeces de propoſitions, l'attribut change d'étendue ; & ne reſte pas exactement & préciſément le même. On ne peut donc pas conclure du premier état de l'attribut, à ſon ſecond état, qui n'eſt plus le même. Par exemple,

I°. La converſion ſimple ne peut pas avoir lieu dans cette propoſition univerſelle affirmative (tout François eſt Européen, donc tout Européen eſt François) : parce que l'attribut *Européen*, qui n'eſt pas pris univerſellement dans la premiere propoſition (607), eſt pris univerſellement dans la ſeconde.

II°. La converſion ſimple ne peut pas avoir lieu dans cette propoſition particuliere négative (quelque Européen n'eſt pas François, donc quelque François n'eſt pas Européen) : parce que le terme *Européen*, qui eſt pris avec limitation dans la premiere propoſition, eſt pris ſans aucune limitation dans la ſeconde. (608).

637. REGLE II. *La Converſion accidentelle peut avoir lieu univerſellement, & dans la propoſition univerſelle négative, & dans la propoſition univerſelle affirmative.*

DÉMONSTRATION. La raiſon en eſt, que, dans cette double converſion accidentelle, l'attribut, en changeant de place, n'acquiert pas plus d'étendue, qu'il n'en avoit avant le changement. Par exemple,

I°. Dans la conversion accidentelle de cette proposition universelle négative (aucun lion n'est une colombe ; donc quelque colombe n'est point un lion) : l'attribut *colombe* n'exprime rien comme sujet, qu'elle n'exprimât comme attribut.

II°. De même, dans la conversion accidentelle de cette proposition universelle affirmative (tout arbre est un végétal ; donc quelque végétal est un arbre) : l'attribut *végétal* reste ce qu'il étoit ; savoir, terme particulier. C. Q. F. D.

638. REMARQUE. Il faut bien prendre garde, dans la *Conversion des propositions*, de ne pas se tromper sur l'attribut vrai & précis de la proposition à transformer : ce qui pourroit rendre fausse l'induction que l'on tire, de la proposition primitive, à la proposition convertie & transformée. Par exemple,

I°. Soit d'abord cette proposition (Ariste aime Clitandre) ! Si on la convertit ainsi (donc Clitandre aime Ariste) : la conversion sera vicieuse, & la conclusion fausse.

L'attribut de la proposition à convertir, n'est pas Clitandre, mais *aimant Clitandre ;* & il faut la convertir ainsi : donc quelqu'un aimant Clitandre, est Ariste.

II°. Soit ensuite cette autre proposition : (aucun homme de bien, ne calomnie un Méchant) ! Si on la convertit ainsi (donc aucun Méchant ne calomnie un homme de bien) : la conversion sera vicieuse, & la conclusion fausse.

L'attribut de la proposition à convertir, est *calomniant un Méchant*, ou calomniateur d'un Méchant ; & il faut la convertir ainsi : donc aucun calomniateur d'un Méchant, n'est un homme de bien : ou, donc quelque calomniateur d'un Méchant, n'est point un homme de bien.

Cette propoſition eſt une propoſition univerſelle négative; & elle eſt ſuſceptible de la double eſpece de converſion, qui convient à ces ſortes de propoſitions. (635 & 637).

III°. Soit encore cette autre propoſition (tout homme mort a été homme vivant) ! Si on la convertit ainſi (donc tout homme vivant a été homme mort) : la converſion ſera vicieuſe, & la concluſion fauſſe.

L'attribut de la propoſition à convertir, eſt *quelqu'un qui étoit homme vivant ;* & il faut la convertir ainſi : donc quelqu'un qui étoit homme vivant, eſt homme mort.

Cette propoſition eſt une propoſition univerſelle affirmative; & elle ſuit la loi de converſion qui convient à cette eſpece de propoſition.

IV°. Soit enfin cette autre propoſition (aucun vieillard ne peut devenir jeune homme) ! Si on la convertit ainſi (donc aucun jeune homme ne peut devenir vieillard) : la converſion ſera vicieuſe, & la concluſion fauſſe.

L'attribut de la propoſition à convertir, eſt *pouvant devenir jeune homme*, ou ſujet qui peut devenir jeune homme; & il faut la convertir ainſi : donc aucun ſujet qui peut devenir jeune homme, n'eſt vieillard : ou donc quelque ſujet qui peut devenir jeune homme, n'eſt point vieillard. Cette propoſition univerſelle négative eſt ſuſceptible & de la converſion ſimple & de la converſion accidentelle.

PARAGRAPHE QUATRIEME.

ÉQUIVALENCE DES PROPOSITIONS.

639. DÉFINITION. ON nomme *Equivalence de deux propoſitions*, une même étendue, une même va-

leur, une même signification, dans l'une & dans l'autre.

I°. Deux propositions ont une même étendue ; une même valeur, une même signification, une complette équivalence ou *équipollence :* quand, sans être identiquement les mêmes, elles ne disent rien de plus & rien de moins, l'une que l'autre ; & que l'on peut indifféremment prendre l'une pour l'autre.

II°. Il s'agit, dans ce très-court & très-intéressant paragraphe, d'examiner comment il faut s'y prendre, pour ramener à une même valeur, à une *parfaite équivalence*, deux propositions contradictoires, ou deux propositions contraires : ou de faire voir & sentir *comment & par quel moyen, étant données deux propositions contradictoires, ou deux propositions contraires ; on peut donner à l'une des deux indifféremment, la valeur ou la signification précise de l'autre ;* en telle sorte que l'on puisse substituer l'une à l'autre : comme dans l'Algebre, on substitue une grandeur, à une autre grandeur égale, ou de même valeur.

Tel est l'objet des deux regles suivantes, dans lesquelles nous nous bornerons à mettre la sagacité du Lecteur, sur la voie des développemens dont elles sont susceptibles, & des applications que l'on peut en faire.

640. REGLE I. *Deux propositions contradictoires, dont l'une est universelle & l'autre particuliere, auront le même sens & la même valeur : si l'on place la particule négative devant le sujet de l'une des deux indifféremment, sans faire aucun changement dans l'autre.*

DÉMONSTRATION. Il s'agit ici de faire sentir la vérité de cette premiere regle, & dans les contradictoires dont la proposition universelle est affirmative, & dans les contradictoires dont la proposition universelle est négative.

EXPLICATION I. Cette regle eſt vraie dans les contradictoires *dont la propoſition univerſelle eſt affirmative.* Et pour le faire voir & ſentir, je prends au haſard, pour exemple général, ces deux contradictoires : *omnis homo eſt mortalis, aliquis homo non eſt mortalis.*

I°. D'abord, ſi je mets la particule négative devant le ſujet de la contradictoire univerſelle, ſans faire aucun changement dans la contradictoire particuliere ; j'aurai cette propoſition : *non omnis homo eſt mortalis.*

Or, que ſignifie cette derniere propoſition ? Elle ſignifie qu'on ne peut pas dire avec vérité, que tout homme eſt mortel. Mais que faut-il pour qu'on ne puiſſe pas dire avec vérité, que tout homme eſt mortel ? Il faut ſimplement que quelque homme ne ſoit pas mortel : ce qui eſt préciſément le ſens de la contradictoire particuliere, *aliquis homo non eſt mortalis.*

II°. Enſuite, ſi je mets la particule négative devant le ſujet de la contradictoire particuliere, ſans faire aucun changement dans la contradictoire univerſelle ; j'aurai cette propoſition : *non aliquis homo non eſt mortalis.*

Or, que ſignifie cette derniere propoſition ? Elle ſignifie qu'on ne peut pas dire avec vérité, que quelque homme n'eſt pas mortel. Mais que faut-il pour qu'on ne puiſſe pas dire avec vérité, que quelque homme n'eſt pas mortel ? Il faut néceſſairement que tout homme ſoit mortel : ce qui eſt préciſément le ſens de la contradictoire univerſelle, *omnis homo eſt mortalis.*

EXPLICATION II. Cette regle eſt également vraie dans les contradictoires *dont la propoſition univerſelle eſt négative.* Et pour le faire voir & ſentir, je prends de même au haſard, pour exemple général,

ces deux contradictoires : *nullus homo est mortalis*, *aliquis homo est mortalis.*

I°. D'abord, si je mets la particule négative devant le sujet de la contradictoire universelle, sans rien changer dans la contradictoire particuliere ; j'aurai cette proposition : *non nullus homo est mortalis.*

Or, que signifie cette derniere proposition ? Elle signifie qu'on ne peut pas dire avec vérité, qu'aucun homme n'est mortel. Mais que faut-il pour qu'on ne puisse pas dire avec vérité, qu'aucun homme n'est mortel ? Il faut simplement que quelque homme soit mortel : ce qui est précisément le sens de la contradictoire particuliere, *aliquis homo est mortalis.*

II°. Ensuite, si je mets la particule négative devant le sujet de la contradictoire particuliere, sans rien changer dans la contradictoire universelle ; j'aurai cette proposition : *non aliquis homo est mortalis.*

Or, que signifie cette derniere proposition ? Elle signifie qu'on ne peut point dire avec vérité, que quelque homme est mortel. Mais que faut-il, pour qu'on ne puisse point dire avec vérité, que quelque homme est mortel ? Il faut nécessairement qu'il n'y ait aucun homme quelconque qui soit mortel : ce qui est précisément le sens de la contradictoire universelle, *nullus homo est mortalis.*

Par conséquent, quelles que soient les deux contradictoires, dont l'une est universelle & l'autre particuliere : en mettant la particule négative devant le sujet de l'une des deux indifféremment, on donne à celle-ci exactement & précisément le sens & la valeur de l'autre. C. Q. F. D.

641. REGLE II. *Deux propositions contraires universelles auront le même sens & la même valeur : si l'on place la particule négative immédiatement après le sujet de l'une des deux indifféremment, sans faire aucun changement dans l'autre.*

DÉMONSTRATION. Pour faire ſentir la vérité de cette ſeconde regle, je prends au haſard, pour exemple général, ces deux propoſitions contraires univerſelles, auxquelles on pourra en ſubſtituer deux autres ſemblables quelconques : *omnis homo eſt mortalis*, *nullus homo eſt mortalis.*

Selon l'idée qu'on a & qu'on doit avoir des propoſitions; il eſt clair que la propoſition affirmative met ſon attribut, dans tout ce qui eſt ſon ſujet; & que la propoſition négative exclut ſon attribut, de tout ce qui eſt ſon ſujet. Donc la propoſition univerſelle affirmative, *omnis homo eſt mortalis*, met l'attribut de mortel, dans tout homme quelconque, ſans aucune exception : puiſque ſon ſujet eſt tout homme quelconque. Donc la propoſition univerſelle négative, *nullus homo eſt mortalis*, exclut l'attribut de mortel, de tout homme quelconque, ſans aucune exception : puiſque ſon ſujet eſt tout homme quelconque. Par conſéquent,

I°. Si je place la particule négative immédiatement après le ſujet de la contraire affirmative précédente; j'aurai cette propoſition *omnis homo non eſt mortalis*, qui devient négative; & qui, en devenant négative, ſignifiera précifément le contraire de ce quelle ſignifioit étant affirmative.

Or, étant affirmative, elle ſignifioit que l'attribut de mortel, eſt inclus dans tout homme quelconque : donc, étant devenue négative, elle ſignifiera que l'attribut de mortel, eſt exclus de tout homme quelconque; & par conſéquent, elle aura précifément le même ſens & la même valeur que la contraire négative, *nullus homo eſt mortalis.*

II°. Si je place la particule négative immédiatement après le ſujet de cette derniere propoſition, *nullus homo eſt mortalis*; je lui donnerai un ſens préciſément contraire à celui qu'elle a maintenant : puiſque

par là, je lui ferai dire précisément le contraire de ce qu'elle dit.

Or, cette proposition, *nullus homo est mortalis*, signifie que l'attribut de mortel, est exclus de tout son sujet, de tout homme quelconque. Donc celle-ci, *nullus homo non est mortalis*, qui a le même sujet & le même attribut que la précédente, & qui n'en differe que par la particule négative interposée entre le sujet & l'attribut, signifiera que l'attribut de mortel, est inclus dans tout homme quelconque.

Donc cette proposition, *nullus homo non est mortalis*, aura précisément le même sens & la même valeur que celle-ci : *omnis homo est mortalis.*

Par conséquent, quelles que soient deux propositions contraires universelles; en mettant la particule négative immédiatement après le sujet de l'une des deux indifféremment, on lui donnera toujours exactement & précisément le sens & la valeur de l'autre. C. Q. F. D.

642. REMARQUE. Les deux dernieres regles générales que nous venons d'expliquer & d'établir, & dont nous ne devons l'idée à personne, sont quelquefois d'une très-grande utilité, pour déterminer le vrai sens & la vraie valeur de certaines propositions auxquelles on donne trop ou trop peu d'étendue; & pour faire voir que telle proposition sur laquelle on dispute avec acharnement, est précisément la proposition contradictoire ou la proposition contraire de telle autre proposition, dont la valeur est bien déterminée, & que l'on reconnoît unanimement pour vraie : ce qui fixe la vraie idée des choses, & met fin à toute dispute. (626 & 629).

Pour achever de répandre toute la lumiere possible sur ce qui concerne & l'opposition & l'équivalence des propositions; il est nécessaire de faire ici quel-

ques obſervations générales, qui ſeront comme *le réſultat* de ce qui a été expliqué & établi dans les deux paragraphes précédens, & plus particuliérement dans les deux regles générales de celui-ci : ſavoir,

I°. Que *la particule négative, placée immédiatement après le ſujet d'une propoſition univerſelle ou particuliere, en change la qualité, ſans en changer la quantité* (622) : c'eſt-à-dire, que d'affirmative, elle la rend négative; ou que de négative, elle la rend affirmative : mais qu'elle ne la rend point, de particuliere, univerſelle; ou d'univerſelle, particuliere.

II°. Que *la particule négative, placée devant le ſujet d'une propoſition univerſelle ou particuliere, en change la quantité, ſans en changer la qualité :* c'eſt-à-dire, que d'univerſelle, elle la rend particuliere; ou que de particuliere, elle la rend univerſelle : mais que d'affirmative, elle ne la rend point négative; ou de négative, affirmative.

III°. *Qu'il y a une grande différence entre ces deux propoſitions : non omnis homo eſt doctus, omnis homo non eſt doctus :* puiſque la premiere ſignifie ſimplement que l'attribut de ſavant, convient à quelque homme; au lieu que la ſeconde ſignifie que l'attribut de ſavant, ne convient à aucun homme quelconque.

IV°. Qu'en général, *une propoſition quelconque ne ſignifie que ce qui eſt préciſément néceſſaire pour la rendre vraie :* & que par conſéquent, pour déterminer la vraie étendue & la valeur préciſe d'une propoſition quelconque, affirmative ou négative, univerſelle ou particuliere, vraie ou fauſſe, il ſuffit d'examiner quelle choſe ſeroit abſolument néceſſaire & préciſément ſuffiſante pour la rendre vraie; & de concevoir que cette propoſition ſignifie tout cela, & ne ſignifie rien de plus que cela. Par exemple,

Que ſignifie préciſément cette propoſition affirmative,

tive, vraie ou fausse : (quelques substances douées de sentiment, existent dans la planete de la lune) ? Elle signifie précisément qu'il y a dans cette planete, au moins deux substances quelconques, douées de sentiment : parce que s'il n'y en avoit point ; ou s'il n'y en avoit qu'une seule, cette proposition ne pourroit pas être vraie. (607 & 608).

De même que signifie cette proposition négative, vraie ou fausse : (aucun triangle n'a trois angles & trois côtés) ? Elle signifie qu'avoir trois angles & trois côtés, est une propriété qui ne convient à aucun triangle quelconque, sans aucune exception : parce qu'il faudroit qu'il n'y eût absolument aucun triangle qui eût trois angles & trois côtés ; pour que cette proposition fausse fût vraie.

PARAGRAPHE CINQUIEME.

DIVISION DES PROPOSITIONS, OU LEURS DIFFÉRENTES ESPECES.

643. OBSERVATION. En envisageant d'abord les Propositions, comme énonçant l'identité ou la non identité de leur sujet & de leur attribut ; nous les avons divisées en propositions affirmatives, & en propositions négatives.

En envisageant ensuite les Propositions, comme ayant plus ou moins d'étendue dans leur sujet ; nous les avons divisées en propositions universelles, en propositions particulieres, & en propositions singulieres.

Mais ces deux divisions génériques, qui embrassent chacune toutes les propositions possibles, ne suffisent pas pour en faire bien connoître les différen-

tes eſpeces particulieres ; dont il eſt important de bien ſaiſir & de bien connoître & de bien diſtinguer les nuances caractériſtiques & diſtinctives. Delà, la néceſſité des définitions & des diviſions ſuivantes.

PROPOSITIONS SIMPLES ET PROPOSITIONS COMPOSÉES.

644. DÉFINITION I. La *Propoſition ſimple* eſt celle qui n'a qu'un unique ſujet & qu'un unique attribut. Telles ſont ces propoſitions : (tous les hommes ſont mortels : quelques François ſont frivoles : Ariſte n'eſt pas généreux : un homme juſte eſt toujours un homme rare).

645. DÉFINITION II. La *Propoſition composée* eſt celle qui a, ou pluſieurs ſujets, ou pluſieurs attributs, ou pluſieurs ſujets & pluſieurs attributs à la fois. Telles ſont ces propoſitions : (les tigres & les ours ſont des bêtes féroces : Céſar fut un grand Capitaine & un grand Politique : Ariſte & Clitandre ne ſont ni nobles, ni riches).

I°. La propoſition compoſée peut être, ou toute vraie, ou toute fauſſe, ou en partie vraie & en partie fauſſe : c'eſt la maniere la plus ſimple de l'enviſager, relativement à la vérité. (100).

II°. Mais ſi l'on veut que la vérité & la fauſſeté ſoient toujours *quelque choſe d'indiviſible*, ce qui eſt peut-être plus philoſophique ; pour qu'une propoſition compoſée ſoit vraie, il faudra que tout l'attribut convienne à tout le ſujet, ſi elle eſt affirmative : qu'aucune partie de l'attribut ne convienne à aucune partie du ſujet, ſi elle eſt négative.

PROPOSITIONS PRINCIPALES ET PROPOSITIONS INCIDENTES.

646. DÉFINITION. Une propoſition peut être *complexe, ou équivalemment double :* renfermant & une propoſition principale, & une propoſition incidente.

Telle est cette proposition : (César, qui vainquit les Gaulois, fut un tyran).

I°. Dans une proposition complexe, la *Proposition principale* est cette partie de proposition totale, qui est principalement & plus directement affirmée ou niée. Dans l'exemple que nous venons de citer, la proposition principale est celle-ci : César fut un tyran.

II°. Dans une proposition complexe, la *Proposition incidente* est cette partie de la proposition totale, qui est incidemment ajoutée au sujet ou à l'attribut de la proposition principale. Dans l'exemple que nous venons de citer, cette partie de la proposition totale (qui fut un tyran) est la proposition incidente.

III°. Dans les *Propositions complexes*, la vérité de la proposition principale, n'entraîne point la vérité de la proposition incidente ; & la vérité de la proposition incidente, n'entraîne point la vérité de la proposition principale : on peut dire la même chose de la fausseté de l'une de ces propositions.

L'une des deux indifféremment, peut être vraie, quoique l'autre soit fausse ; ou fausse, quoique l'autre soit vraie. Par exemple, il est faux que César ait été un tyran ; & il est vrai que César vainquit les Gaulois.

647. REMARQUE. Dans les propositions qui sont ou qui paroissent complexes ; le pronom relatif *qui* fait souvent une double fonction, à laquelle il est à propos de faire quelque attention.

I°. Ce pronom relatif y fait souvent la fonction de *terme explicatif* ; & dans ce cas la proposition est réellement complexe.

Telle est sa fonction dans la proposition suivante ; où la proposition incidente énonce une qualité distinctive du sujet de la proposition principale : (le

bon quinquina, qui est l'écorce d'un arbrisseau du Pérou, a une admirable vertu fébrifuge).

Telle est encore sa fonction dans la proposition suivante, où la proposition incidente énonce une qualité distinctive de l'attribut de la proposition principale, ou de quelque chose qui est annexe à cet attribut : (Scipion l'Africain fut vainqueur d'Annibal, qui étoit le plus grand Capitaine de son siecle).

II°. Ce même pronom relatif y fait quelquefois la fonction de *terme restrictif*; & alors la proposition n'est point réellement complexe, ou n'est complexe qu'en apparence.

Telle est sa fonction dans la proposition suivante, où la proposition incidente se borne à restreindre le sujet de la proposition principale, à une partie de lui-même; sans lui attribuer aucune qualité ou propriété distinctive : (les hommes qui ont de la religion, sont bienfaisans).

Cette proposition n'affirme point qu'avoir de la religion, qu'avoir de la bienfaisance, soit une qualité de l'espece humaine : mais simplement qu'avoir de la bienfaisance, est une qualité de cette partie restreinte de l'espece humaine, qu'anime & que régit la religion. Cette dernière proposition n'est complexe qu'en apparence ; & elle revient réellement à cette proposition simple : les hommes religieux sont bienfaisans.

PROPOSITIONS DISJONCTIVES ET PROPOSITIONS CONJONCTIVES.

648. DÉFINITION I. La *Proposition disjonctive* est une proposition affirmative, qui renferme dans son attribut, plusieurs membres incompatibles dans un même sujet, & liés entr'eux par la particule disjonctive; & qui attribue à son sujet, l'un des membres de la disjonction indéterminément ; c'est-à-dire,

sans lui attribuer l'un plutôt que l'autre. Par exemple,

I°. Cette proposition (un Citoyen Romain étoit, ou de l'ordre des Sénateurs, ou de l'ordre des Chevaliers, ou de l'ordre des Plébeïens) est une proposition disjonctive, dont l'attribut a trois membres ; & l'un de ces trois membres indéterminément, est attribué au sujet.

II°. De même, cette proposition (l'Amitié ou suppose ou produit l'égalité) est une proposition disjonctive, dont l'attribut a deux membres. Elle affirme, ou que l'*atribut d'égalité*, s'est trouvé préexistant dans les personnes que lie l'amitié ; ou que si cet attribut ne s'est point trouvé préexistant dans ces personnes, l'amitié le produit ou le fait naître dans elles.

III°. Pour que la proposition disjonctive soit vraie : il faut qu'il n'y ait point de milieu entre les membres incompatibles que lie la particule disjonctive ; & que l'un de ces membres convienne au sujet.

649. DÉFINITION II. La *Proposition conjonctive* est une proposition négative, qui renferme dans son attribut, deux choses essentiellement incompatibles, liées entr'elles par la particule conjonctive ; & qui en nie la compatibilité dans son sujet.

Par exemple, cette proposition (le Chrétien ne peut servir en même tems & Dieu & le Monde) est une proposition conjonctive, dont l'attribut renferme deux membres essentiellement incompatibles : savoir, ce qu'on nomme le service de Dieu, qui exclut tous les vices ; & ce qu'on nomme le service du monde, qui inclut une foule de vices.

Pour que la proposition conjonctive soit vraie : il faut qu'il y ait une vraie & réelle incompatibilité, entre les membres que lie la particule conjonctive : en telle sorte que ces membres ne puissent jamais subsister ensemble dans un même sujet. Par exemple,

cette propofition conjonctive (*on ne peut pas aimer à la fois & la Patrie & la Religion*) est une proposition fausse : parce que ces deux sortes d'amour, sont très-compatibles dans un même sujet.

650. REMARQUE. On aura la *contradictoire de la proposition disjonctive*, en niant tous les membres de la disjonction ; ou en disant que le sujet peut n'être, ni ce qu'exprime le premier membre, ni ce qu'exprime le second, & ainsi de suite.

On aura la *contradictoire de la proposition conjonctive* ; en affirmant la compatibilité des membres de la conjonction : ou en disant que le sujet peut être à la fois ce qu'on dit incompatible.

Nous donnerons ailleurs les regles du Syllogisme où entrent ces deux sortes de propositions : ce qui nous donnera occasion de parler encore de l'une & de l'autre, (717 & 720).

PROPOSITIONS CAUSALES ET PROPOSITIONS CONDITIONNELLES.

651. DÉFINITION I. La *Proposition causale* est une proposition composée de deux membres, dont l'ensemble énonce l'influence qu'a sur tel effet telle cause. Par exemple, en voyant un Politique artificieux, qui emploie la duplicité & la fourberie pour venir à bout de ses desseins, on pourra dire de lui ; (*il trompe, parce qu'il est foible*).

Cette proposition sera une proposition causale, qui énonce directement, non que tel Politique est fourbe, non que tel Politique est foible ; mais que tel Politique est fourbe, à cause qu'il est foible ; ou que dans lui, la foiblesse est la cause de la fourberie.

1°. Pour que la proposition causale soit vraie, il faut que l'un des deux membres, ait une *vraie & réelle influence* sur l'autre ; savoir, celle qu'énonce la proposition.

Par exemple, la proposition causale que nous venons de citer, peut *être vraie :* parce qu'il est très-possible que le Politique dont il est question, n'ait recours à la fourberie, que faute d'autres ressources & d'autres moyens plus nobles, qui lui manquent : ou que dans lui, la foiblesse soit la vraie cause de la fourberie.

II°. Au contraire, cette autre proposition causale (Ariste est juste, parce qu'il est né sous le signe de la balance), est une *proposition fausse ;* en supposant même qu'Ariste est juste & qu'il est réellement né sous le signe de la balance : parce qu'il n'y a aucune vraie & réelle connexion, entre telle cause & tel effet : ou parce que la naissance d'Ariste sous tel signe ou sous telle étoile, n'a & ne peut avoir aucune vraie & réelle influence sur telle vertu morale d'Ariste ; & que c'est-là cependant ce qu'énonce cette proposition. (556).

On aura la *contradictoire de la proposition causale*, en niant l'influence de la cause sur l'effet, en cette maniere : (ce n'est pas parce qu'il est foible, que tel Politique trompe : ce n'est pas parce qu'il est né sous le signe de la balance, qu'Ariste est juste).

652. DÉFINITION II. La *Proposition conditionnelle* est une proposition composée de deux membres, dont l'un est une supposition que l'on fait, & on le nomme *Antécédent ;* & dont l'autre est une conséquence que l'on tire de la supposition faite, & on le nomme *Conséquent*. Telle est par exemple, cette proposition : (si tous les hommes mouroient en état de grace, ils seroient tous sauvés).

Dans cette proposition, le premier membre, qui exprime une condition ou une supposition, est l'antécédent : le second membre, qui est une dépendance indéfectible de cette condition ou de cette supposition, est le conséquent.

I°. La propofition conditionnelle énonce directement, non la vérité de l'antécédent, non la vérité du conféquent, mais une *vraie & réelle connexion* entre l'antécédent & le conféquent ; en telle forte que le premier étant pofé, le fecond s'enfuive indéfectiblement. Ainfi, pour que cette efpece de propofition *foit vraie ;* il faut & il fuffit qu'il y ait réellement, entre l'antécédent & le conféquent, la connexion qu'énonce la propofition.

Dans ce qui concerne la propofition que nous venons de mettre en exemple ; il n'eft point vrai que tous les hommes meurent en état de grace ; il n'eft point vrai que tous les hommes foient fauvés. Mais il eft vrai que s'ils mouroient tous en état de grace, ils feroient tous fauvés ; ou que la mort en en état de grace, feroit pour tous une condition à laquelle feroit indéfectiblement attaché le falut ; ce qui fuffit pour rendre vraie cette propofition.

Pour donner un fecond exemple de propofitions conditionnelles, nous rappellerons ici celle qu'adreffoit autrefois aux Riches de fon fiecle, un Pere de l'Eglife ; & par laquelle il leur faifoit vivement fentir la vraie & étroite obligation où ils étoient, de concourir de tout leur pouvoir, au foulagement des Pauvres & des Malheureux. Riche, leur difoit-il, fouviens-toi que tu auras été leur meurtrier ; fi tu as manqué de leur fournir une fubfiftance que tu leur dois, & qui leur eût fauvé la vie : *fi non pavifti, occidifti.* Cette propofition conditionnelle eft vraie : parce qu'il y a une vraie & réelle connexion entre l'antécédent & le conféquent.

II°. On aura la *contradictoire de la propofition conditionnelle*, en niant la connexion de l'antécédent avec le conféquent ; ou en niant que l'antécédent étant pofé, le conféquent s'enfuive néceffairement. Par exemple, les deux propofitions fuivantes feront

les contradictoires de celles que nous venons de citer en exemple : (quand même tous les hommes mourroient en état de grace, ils ne seroient pas tous sauvés ; *etsi non pavisti, non occidisti*).

Nous donnerons ailleurs les regles du syllogisme où entre la proposition conditionnelle : ce qui nous mettra dans la nécessité de faire quelques observations neuves & importantes, sur la nature de cette proposition, (712).

PROPOSITIONS EXCLUSIVES, RÉDUPLICATIVES, COMPARATIVES.

653. DÉFINITION I. La *proposition exclusive* est une proposition en partie affirmative, & en partie négative ; dans laquelle on annonce que l'attribut convient au sujet, & ne convient qu'au sujet.

I°. Telle est cette proposition : (le Sage est le seul heureux) ; ou cette autre proposition ; (la Vertu seule est un vrai titre de noblesse).

La premiere affirme, avec vérité, ou avec fausseté, n'importe ici, que la qualité ou l'*attribut d'heureux*, convient toujours réellement au Sage ; & ne convient jamais réellement qu'au Sage. La seconde affirme de même que la Vertu, ou la *qualité d'homme vertueux*, est toujours & par-tout un vrai titre de noblesse ; & qu'il n'y a aucune vraie noblesse, là où n'existe pas la vertu.

II°. Pour que cette espece de proposition soit vraie ; il faut, non-seulement que l'attribut convienne au sujet, mais encore qu'il ne convienne qu'au seul sujet.

654. La *Proposition réduplicative* est une proposition affirmative ou négative, dans laquelle on donne une restriction au sujet, pour le limiter à un point de vue particulier ; & dans laquelle on n'affirme la convenance ou la disconvenance de l'attribut avec le su-

jet, qu'autant que le sujet est restreint à ce point de vue particulier.

I°. Telle est cette proposition affirmative: (les Talens, en tant que sujets à donner de l'enflure & de la présomption, peuvent être funestes à l'homme & au chrétien) : ou cette autre proposition négative: (les Talens, en tant que lumieres de l'esprit, ne sont jamais nuisibles à personne).

II°. Pour que cette espece de proposition soit vraie; il faut & il suffit que l'attribut ait avec le sujet ainsi restreint & limité à un point de vue particulier, la convenance ou la disconvenance qu'énonce la proposition.

655. DÉFINITION III. La *Proposition comparative* est une proposition qui annonce, non-seulement que l'attribut a une vraie convenance ou une vraie disconvenance avec le sujet; mais encore qu'il a avec le sujet, une convenance ou une disconvenance aussi grande ou plus grande ou moins grande, qu'avec telle autre chose déterminée, ou qu'avec toute autre chose quelconque.

I°. Telle est cette proposition affirmative (la vertu est plus estimable que les richesses) : ou cette proposition négative (la perte de la vie, n'est pas un aussi grand mal que la perte de l'honneur).

II°. Pour que cette espece de proposition soit vraie; il faut non-seulement que l'attribut ait réellement avec le sujet, dans le degré positif, la convenance ou la disconvenance dont il s'agit dans la proposition; mais encore qu'il ait cette convenance ou cette disconvenance, dans le degré de comparaison qu'énonce la proposition.

Soient, par exemple, ces deux propositions comparatives; (Cicéron étoit meilleur Citoyen que Catilina: l'Espagne est un état aussi peuplé que la France) ! La premiere est fausse; parce que l'*attribut de bon Citoyen*,

ne convient point à Catilina dans le degré positif. La seconde est fausse aussi ; parce que, quoique l'*attribut d'état peuplé*, convienne & à la France & à l'Espagne ; il ne convient pas à celle-ci, dans le degré de comparaison que marque la proposition.

656. REMARQUE. Il faut cependant observer ici, que la *Proposition comparative* peut & doit quelquefois être regardée comme vraie ; quoique l'attribut ne convienne pas au sujet, dans le degré positif & absolu ; parce que l'*Usage*, ce maître despotique des langues, a voulu & a érigé en loi générale, chez toutes les Nations, que certains attributs pussent être attribués a un sujet dans le degré comparatif, sans lui convenir dans le degré positif & absolu.

I°. Par exemple, d'après cet usage universellement reçu & avoué, on dit exactement, & sans aucune réclamation de la Dialectique ; qu'il vaut mieux perdre la vie, que l'honneur ; quoique ce ne soit point un bien, ni de perdre la vie, ni de perdre l'honneur ; & que par conséquent, la premiere perte ne puisse pas être un bien plus grand, ou un mieux, par rapport à la seconde.

II°. On peut dire cependant, en faveur de l'usage qui a universellement prévalu à cet égard, qu'un *moindre mal*, quand on est nécessité à choisir entre deux maux, peut être regardé avec raison, comme un vrai bien, comme un plus grand bien.

PROPOSITIONS INDÉFINIES DANS LEUR SUJET, ET RESTREINTES PAR LEUR ATTRIBUT.

657. DÉFINITION I. La *Proposition indéfinie dans son sujet*, est une proposition affirmative ou négative, dans laquelle l'étendue du sujet n'est fixée & déterminée par aucun des termes qui la fixent & qui la déterminent dans la proposition universelle, dans la pro-

position particuliere, dans la proposition singuliere. (604). Telle est cette proposition affirmative : (les Femmes & les Enfans sont peu véridiques) : ou cette proposition négative : (les Anglois n'aiment pas le gouvernement monarchique).

I°. La *Proposition indéfinie* tient comme un certain milieu, entre la proposition universelle & la proposition particuliere. Mais elle approche infiniment plus de la premiere que de la seconde ; & elle signifie que l'incomparablement majeure partie de l'espece qui en est le sujet, est ce qu'elle affirme, ou ce qu'elle nie. Elle revient donc fonciérement à la proposition universelle : moyennant la petite restriction qui, sans y être formellement exprimée, s'y fait suffisamment entendre.

II°. Pour que la proposition indéfinie soit vraie ; il faut & il suffit que l'attribut ait la convenance ou la disconvenance qui est énoncée, avec l'incomparablement majeure partie du sujet ; & qu'il n'y ait à cet égard, que fort peu d'exceptions à faire.

Pour que la premiere des deux propositions indéfinies que nous venons d'apporter en exemple, soit vraie ; il n'est pas nécessaire que toutes les Femmes & que tous les Enfans, sans aucune exception, soient portés & habitués à trahir la vérité : il suffit qu'il n'y en ait qu'un très-petit nombre dans la généralité, qui soient exempts de ce défaut.

On conçoit par-là que cette proposition indéfinie (les hommes sont blancs) ne doit point être regardée comme vraie ; parce que les Negres & les Maures, auxquels ne conviennent point l'attribut de la proposition, sont une partie trop notable de son sujet.

658. DÉFINITION II. La *Proposition restreinte par son attribut*, est une proposition affirmative ou négative, dont le sujet, indéfini en lui-même, se

trouve équivalemment restreint à une portion déterminée de ce qu'il exprime, par l'attribut qu'on lui applique, & qui évidemment ne sauroit concerner tout le sujet. Telles sont ces deux propositions: (les François sont bons soldats : les hommes sont justes, par la grace de Jesus Christ).

I°. Que signifie d'abord la premiere de ces deux propositions ? Elle signifie que l'*attribut de bons soldats*, convient, non à tous les François, non à la majeure partie des François; mais simplement à ces François qui suivent la profession des Armes. Que signifie ensuite la seconde de ces deux propositions ? Elle signifie, non que tous les hommes sont justes, non que la majeure partie des hommes est juste; mais que ceux qui sont justes, dans la généralité des hommes, le sont par la grace de Jesus-Christ.

II°. Pour que cette espece de proposition soit vraie; il faut & il suffit que l'attribut ait, avec la partie du sujet à laquelle il doit naturellement être appliqué, la convenance ou la disconvenance qu'énonce la proposition.

LES PROPOSITIONS, ENVISAGÉES ET DANS L'ÉTAT MÉTAPHYSIQUE ET DANS L'ÉTAT PHYSIQUE DE LEUR OBJET.

659. DÉFINITION I. La Proposition, *prise dans l'état métaphysique de son objet*, exprime & énonce simplement la convenance ou la disconvenance du sujet & de l'attribut : en faisant totalement abstraction de l'existence de ce sujet & de cet attribut. Telles sont ces deux propositions: (les trois angles d'un triangle rectiligne sont égaux à deux angles droits : un Roi juste & bienfaisant est un grand bien pour une Nation).

Ces deux propositions sont vraies; soit que le triangle rectiligne & le Roi juste & bienfaisant existent, soit qu'ils n'existent pas : parce que ces deux

propoſitions n'énoncent que la convenance idéale du ſujet & de l'attribut ; & que cette convenance a lieu dans l'état métaphyſique & idéal des choſes, duquel il eſt ici uniquement queſtion.

660. DÉFINITION II. La Propoſition, *priſe dans l'état phyſique de ſon objet*, ainſi qu'elle doit l'être ſouvent, exprime & énonce l'exiſtence ou la non-exiſtence de l'attribut dans le ſujet. Telles ſont ces propoſitions : (le Ciel eſt ſerein : Ariſte n'eſt pas ſavant : les hommes ſont livrés à une foule de miſeres en ce monde : les François ont un plus grand fonds de gaieté, que les Anglois).

On ſent que ces propoſitions ne ſe bornent pas à énoncer une convenance ou une diſconvenance entre leur ſujet & leur attribut ; & que la choſe par elles énoncée, eſt l'exiſtence réelle de la ſérénité dans le Ciel, d'un défaut de ſcience dans Ariſte, d'une foule de miſeres dans les hommes, d'un plus grand fonds de gaieté dans les François que dans les Anglois.

PROPOSITIONS PRATIQUES, PROPOSITIONS PROMISSOIRES, PROPOSITIONS FALSIFICANTES.

Pour prévenir certaines difficultés que l'on peut faire naître contre la *vérité des propoſitions* (100) ; il eſt néceſſaire de donner ici une idée générale des trois eſpeces de propoſitions, que nous venons d'énoncer.

661. DÉFINITION I. On nomme *Propoſitions pratiques*, certaines propoſitions qui operent elles-mêmes la vérité de leur objet ; & qui ne ſont vraies, qu'autant qu'elles operent effectivement la vérité de leur objet. Telles ſont ces propoſitions que prononça l'Homme-Dieu, la veille de ſa mort, ſur le pain & ſur le vin qu'il tranſubſtantia en ſa chair & en ſon ſang : (ceci eſt mon corps : ceci eſt mon ſang).

I°. Le fens de ces propofitions pratiques, eft celui-ci : cette matiere qui eft actuellement pain, eft tranfubftantiée en mon corps : cette matiere qui eft actuellement vin, eft tranfubftantiée en mon fang.

II°. Il eft impoffible que le pain, en reftant pain, en confervant fa nature de pain, foit le corps de l'Homme-Dieu. Mais il eft poffible que le pain, en changeant miraculeufement de nature, en fe tranfubftantiant miraculeufement en la fubftance du corps de l'Homme-Dieu, ainfi que nous l'expliquerons plus amplement dans le dernier traité de cet Ouvrage, devienne & foit réellement le corps de l'Homme-Dieu. On peut dire la même chofe, du vin tranfubftancié en fang, & devenu le fang de l'Homme-Dieu.

662. DÉFINITION II. On nomme *Propofitions promiffoires*, certaines propofitions qui énoncent deux actions incompatibles, l'une préfente, & l'autre future ; & qui ne peuvent être vraies, qu'autant qu'on les envifage relativement à l'action future, qui eft leur vrai objet.

I°. Par exemple, tandis qu'Arifte parle, on lui impofe filence, on lui ordonne de fe taire ; & il répond : (je me tais). Cette propofition eft une propofition promiffoire.

Il eft faux qu'Arifte fe taife, quand il dit : je me tais. Mais il aura dit vrai, fi, après avoir dit, je me tais ; il garde effectivement le filence qu'a promis fa propofition.

II°. De même, quand, en dînant chez l'Ambaffadeur de France, l'un des Repréfentans du Corps Helvétique dit : (je bois à la fanté du Roi de France) : cette propofition eft une propofition promiffoire.

Il eft faux que le Repréfentant du Corps Helvétique boive, quand il dit : je bois. Mais il aura dit vrai ; s'il boit immédiatement après la fanté par lui portée.

DÉFINITION III. Nous nommerons ici *Propositions falsificantes*, d'après Dagoumer, certaines propositions, qui semblent ne pouvoir être vraies, qu'en étant fausses; & ne pouvoir être fausses, qu'en étant vraies. Par exemple,

I°. On suppose qu'un Despote Asiatique, grand ennemi du mensonge & de l'imposture, après avoir fait bâtir un pont sur une riviere, ordonne à celui qui veille à la garde de ce pont, de jetter dans la riviere, quiconque lui dira quelque chose de faux. Ibrahim se présente au Gardien du pont, & lui dit: (en vertu de tes ordres, tu dois me jetter dans la riviere).

Voilà une proposition à double face; & qui est de l'espece dont il est ici question. Car, si Ibrahim dit vrai, il est faux qu'il doive être jetté dans la riviere; & s'il dit faux, il est vrai qu'il doit y être jetté.

II°. De même, on suppose qu'un Derviche, ou un Moine Musulman, a fait vœu de jeûner, jusqu'à ce qu'on vienne lui dire quelque chose de faux, dans sa retraite; & qu'au bout d'un certain tems, la premiere personne qui l'aborde lui dit: (Derviche, tu as assez jeûné, pour accomplir ton vœu).

Voilà encore une proposition de la même espece que la précédente. S'il est vrai que le Derviche ait suffisamment jeûné, il est faux qu'il ait suffisamment jeûné: puisqu'on ne lui dit encore aucune fausseté. S'il n'est pas vrai que le Derviche ait suffisamment jeûné, il est vrai qu'il a suffisamment jeûné: puisqu'on lui dit quelque chose de faux. Par conséquent, si cette proposition est fausse, elle paroît vraie; & si elle est vraie, elle paroît fausse.

III°. De même encore, on me présente un volume plus ou moins considérable: je l'ouvre, je le feuillette; & je n'y trouve absolument que cette unique assertion: (toute proposition contenue dans ce volume, est fausse).

Voilà

Voilà encore une de ces propositions à double face, dont la vérité semble entraîner la fausseté ; & dont la fausseté semble entraîner la vérité. Car si l'unique proposition que contient ce volume, est vraie ; elle dit faux : si cette même proposition est fausse, elle dit vrai.

IV°. Mais, si l'on examine bien ces sortes de propositions à double face ; on trouvera, ou qu'elles ne disent rien : ou que, si elles disent quelque chose, elles sont déterminément vraies, sans être fausses ; ou déterminément fausses, sans être vraies.

En supposant qu'elles ne disent rien ; elles ne sont ni vraies, ni fausses. En supposant qu'elles disent quelque chose : ou elles sont conformes à leur objet, & alors elles sont vraies, sans être fausses ; ou elles ne sont pas conformes à leur objet, & alors elles sont fausses, sans être vraies.

Pour qu'elles fussent à la fois & vraies & fausses ; il faudroit nécessairement, & qu'elles fussent conformes à leur objet, & qu'elles ne fussent pas conformes à leur objet : ce qui est visiblement chimérique & absurde. (47).



TROISIEME SECTION.

REGLES DE LA DIALECTIQUE SUR LE SYLLOGISME.

DANS cette Section, nous traiterons d'abord du *Syllogisme simple* ; ensuite, du *Syllogisme compliqué* ; enfin, des *vices du Syllogisme* : tel sera l'objet des trois paragraphes suivans.

PARAGRAPHE PREMIER.

LE SYLLOGISME SIMPLE.

664. DÉFINITION. LE *Syllogiſme en général*, eſt un raiſonnement compoſé de trois propoſitions, tellement aſſorties & enchaînées entr'elles; que, les deux premieres étant ſuppoſées vraies, *la troiſieme*, qui en découle, ou qui en réſulte, eſt auſſi néceſſairement vraie, & ſe trouve une propoſition démontrée.

I°. Nous nommerons *Syllogiſmes ſimples*, ceux qui ſont compoſés de trois propoſitions ſimples (644), tellement aſſorties & liées entr'elles; que des deux premieres réſulte néceſſairement & évidemmment la troiſieme: comme dans les deux ſyllogiſmes ſuivans, dont l'un eſt affirmatif, & l'autre négatif.

Tout *homme* eſt mortel.	Le Feu eſt une *matière*:
Or Ariſte eſt *homme*:	Or aucune *matiere* n'eſt un eſprit.
Donc Ariſte eſt mortel.	Donc le Feu n'eſt point un eſprit.

II°. On pourroit peut-être nommer *Syllogiſmes compoſés*, ceux qui renferment quelque propoſition compoſée, ou quelque propoſition complexe (645 & 646). Mais ces ſortes de ſyllogiſmes reviennent foncierement, dans ce qui concerne & leur artifice & leurs regles, au ſyllogiſme ſimple. Ainſi, comme ils ne ſe préſentent à la Dialectique, ſous aucun point de vue ſpécial, qui les faſſe différer des ſyllogiſmes ſimples; ils n'exigent ni une dénomination à part, ni des regles à part.

Tel eſt, par exemple, ce ſyllogiſme: (Brutus & Caſſius, qui furent battus à Philippe, étoient deux *illuſtres défenſeurs de la liberté publique*: or tout *illuſtre défenſeur de la liberté publique*, avoit droit d'être chéri des bons citoyens de Rome: donc Brutus & Caſſius avoient droit d'être chéris des bons citoyens de Rome).

III°. Nous nommerons *Syllogismes compliqués*, certains raisonnemens concluans, dans lesquels se trouve quelque proposition dont l'attribut n'est point absolument & déterminément appliqué au sujet; dont l'attribut renferme & présente quelque chose, ou de conditionnel, ou de disjonctif, ou de conjonctif, ou d'alternatif; dont l'attribut met dans le raisonnement où il entre, une certaine *complication d'idées & d'objets*, qui exigent & une marche & des regles à part, pour le rendre légitime & concluant.

Nous traiterons de cette espece de syllogisme, dans le paragraphe suivant. Il ne sera question dans celui-ci, que du Syllogisme simple; auquel revient, ainsi que nous venons de l'observer, celui qu'on pourroit nommer Syllogisme composé.

665. REMARQUE. Les principes qu'établit & les regles que donne la Dialectique, au sujet du *Syllogisme simple*, conviennent généralement à toute espece quelconque de syllogisme: comme il sera facile de le voir & de le sentir.

Ainsi, ces principes & ces regles, que nous allons d'abord appliquer au syllogisme simple, n'ont rien qui soit étranger au *Syllogisme compliqué*: qui, en exigeant des loix à part, reste toujours soumis à toutes les loix du syllogisme simple.

IDÉE ANALYSÉE DU SYLLOGISME SIMPLE.

666. OBSERVATION. Le *Syllogisme simple* est composé de trois propositions, qui ont chacune deux termes, savoir un sujet & un attribut: en telle sorte cependant que ces trois sujets & ces trois attributs ne sont réellement que *trois termes différens*; ainsi qu'on le verra dans les trois exemples que nous venons de donner dans la définition précédente. (664).

Car, dans ces trois exemples, le sujet & l'attribut

de la derniere propoſition, ſont déjà chacun dans l'une des deux premieres propoſitions ; & ces deux premieres propoſitions ont l'une & l'autre un même terme commun.

I°. Dans tout ſyllogiſme, les deux premieres propoſitions ſe nomment les *Prémiſſes :* la troiſieme ſe nomme la *Concluſion*, ou la Conſéquence (*).

II°. Parmi les deux prémiſſes, il y en a une que l'on nomme la *Majeure ;* & c'eſt proprement celle dont le ſujet eſt le plus étendu. Il y en a une autre que l'on nomme la *Mineure ;* & c'eſt proprement celle dont le ſujet eſt le plus reſtreint.

Dans les trois ſyllogiſmes que nous venons de donner pour exemple (664); il y a & une Majeure, & une Mineure. La *Majeure* eſt la premiere propoſition du premier ſyllogiſme : elle eſt la ſeconde propoſition des deux autres ſyllogiſmes.

Cependant l'uſage a aſſez généralement prévalu, que, ſans faire attention au plus & au moins d'étendue du ſujet de l'une ou de l'autre propoſition ; l'on donne le nom de *Majeure*, à la premiere propoſition du ſyllogiſme ; & le nom de *Mineure*, à la ſeconde.

III°. Dans tout ſyllogiſme, les deux termes que l'on compare avec le troiſieme, ſe nomment les *Extrêmes :* le terme de comparaiſon, ou celui avec lequel ſont comparés & confrontés les deux extrêmes, ſe nomme le *Terme moyen.*

Par exemple, dans le premier ſyllogiſme précédent (664) ; *homme* eſt le terme moyen : *mortel* eſt un extrême ; *Ariſte* eſt l'autre extrême.

De même, dans le ſecond ſyllogiſme précédent ;

(*) ETYMOLOGIE. Prémiſſes ; *Præmiſſæ.* Du mot *præmiſſus*, envoyé devant. Prémiſſes, propoſitions qui précedent la concluſion, & qui ſont deſtinées à la produire ou à la fonder.

matiere est le terme moyen, ou le terme de comparaison : *feu* & *esprit* sont les deux extrêmes.

De même encore, dans le troisieme syllogisme précédent, *illustre défenseur de la liberté publique*, est le terme moyen : *Brutus & Cassius* sont un extrême : *ayant droit d'être chéris des bons citoyens de Rome*, est l'autre extrême.

667. REMARQUE I. Dans tout syllogisme, *le Terme moyen se trouve toujours dans chacune des prémisses, & jamais dans la conclusion :* parce que le terme moyen n'est destiné qu'à servir de terme de comparaison aux deux extrêmes, dans les prémisses ; & qu'à donner lieu d'inférer l'identité ou la non-identité de ces deux extrêmes, dans la conclusion.

I°. Si le premier extrême se trouve avoir une identité avec le terme moyen ; & que le second extrême ait aussi une identité avec le même terme moyen : on conclud l'*identité de ces deux extrêmes entr'eux*, dans la conclusion, qui est alors une proposition affirmative. (52).

II°. Si l'un des extrêmes indifféremment se trouve avoir une identité avec le terme moyen, & que l'autre extrême n'ait pas une identité avec le même terme moyen : on conclud la *non-identité de ces deux extrêmes entr'eux*, dans la conclusion, qui est alors une proposition négative.

668. REMARQUE II. Dans tout syllogisme, *les deux Extrêmes se trouvent toujours nécessairement dans la conclusion :* parce qu'après les avoir comparés l'un & l'autre avec le terme moyen dans les prémisses, l'esprit les compare nécessairement entr'eux dans la conclusion ; inférant nécessairement de leur comparaison avec le terme moyen, leur convenance ou leur disconvenance entr'eux.

669. REMARQUE III. Dans tout ſyllogiſme, *La Concluſion doit être toujours réellement, quoique pour l'ordinaire implicitement, renfermée dans les prémiſſes :* ſans quoi elle ne pourroit pas réſulter & découler des prémiſſes.

Dans les trois ſyllogiſmes de la définition précédente (664), & en général dans tout ſyllogiſme ſimple ou compoſé ; la concluſion eſt implicitement, mais réellement renfermée dans les prémiſſes.

Dans quelques ſyllogiſmes compliqués, dont nous parlerons dans le paragraphe ſuivant, l'une des prémiſſes, contient implicitement la concluſion.

L'ENTYMÊME, OU LE SYLLOGISME TRONQUÉ.

670. DÉFINITION. L'*Entymême* eſt un ſyllogiſme tronqué, ou un ſyllogiſme dans lequel eſt ſous-entendue l'une des deux prémiſſes. C'eſt par conſéquent, un raiſonnement formé uniquement de deux propoſitions ; ſavoir, d'une prémiſſe, & d'une concluſion. Il devient concluant, en vertu d'une prémiſſe ſous-entendue : qui, quoique ſous-entendue, influe réellement dans la conſéquence.

Cette eſpece de raiſonnement revient foncierement, ou au ſyllogiſme ſimple, ou au ſyllogiſme compliqué : ſelon la nature de la prémiſſe qu'il renferme, & de la prémiſſe qu'il ſuppoſe.

I°. L'entymême revient au ſyllogiſme ſimple, dans ce raiſonnement : (Ariſte eſt un calomniateur : donc il ne doit point être admis dans les honnêtes ſociétés).

Dans ce ſyllogiſme tronqué, eſt ſous-entendue cette Majeure : aucun calomniateur ne doit être admis dans les honnêtes ſociétés.

II°. L'entymême revient au ſyllogiſme compliqué, dans ce raiſonnement : (ſi Ariſte eſt coupable, il doit être puni : donc Ariſte doit être puni).

Dans ce fyllogifme tronqué, eft fous-entendue cette Mineure : or, Arifte eft coupable.

PRINCIPES DU SYLLOGISME.

671. OBSERVATION. Tout fyllogifme eft néceffairement, ou affirmatif, ou négatif : puifque, dans tout fyllogifme, la conclufion affirme ou nie néceffairement l'identité des deux termes qui ont été comparés & confrontés avec le terme moyen dans les prémiffes. Le *Syllogifme affirmatif* eft compofé de deux prémiffes affirmatives, & d'une conclufion auffi affirmative. Le *Syllogifme négatif* eft compofé d'une prémiffe négative, d'une autre prémiffe affirmative, & d'une conclufion négative. La prémiffe affirmative peut indifféremment être ou la premiere ou la feconde.

I°. La bafe & le fondement du fyllogifme affirmatif, c'eft ce Principe certain & évident : *Deux chofes font identifiées entre elles, quand elles font identifiées avec une troifieme.*

Quand notre efprit a vu, avec une entiere évidence, que le premier extrême eft identifié avec le terme moyen ; que le fecond extrême eft de même identifié avec le terme moyen : il conclut, avec une complette certitude, que le premier extrême eft identifié avec le fecond ; ou que ces deux extrêmes, objet de deux idées, ne font réellement qu'une même & unique chofe.

II°. La bafe & le fondement du fyllogifme négatif, c'eft cet autre Principe également certain & évident : *Deux chofes ne font point identifiées entre elles, quand l'une eft identifiée & que l'autre n'eft pas identifiée avec une troifieme.*

Quand notre efprit a vu, avec une entiere évidence, que l'un des extrêmes eft identifié, & que l'autre extrême n'eft pas identifié avec le terme

moyen : il conclut, avec une complette certitude ; que ces deux extrêmes ne sont point identifiés entre eux ; ou que l'un n'est pas l'autre.

Nous avons déjà fait voir & sentir ailleurs, comment on peut généraliser, en faveur de toutes les Sciences, ce double principe fondamental de la Dialectique. (52).

IDÉES MOYENNES, DANS LE SYLLOGISME.

672. OBSERVATION. Il arrive assez fréquemment, dans la *Recherche de la Vérité*, que l'on ne peut connoître l'égalité ou l'inégalité, l'identité ou la non-identité de deux choses ; qu'en les comparant successivement l'une & l'autre, avec une troisieme chose connue, qui leur serve de terme commun de comparaison.

C'est ce qui doit arriver, & ce qui arrive effectivement, soit dans le genre physique, soit dans le genre mathématique, soit dans le genre moral ; toutes les fois que les deux choses dont on cherche à connoître l'*égalité* ou l'inégalité, l'*identité* ou la non-identité, ne peuvent pas être comparées immédiatement l'une avec l'autre ; & qu'elles ne peuvent être comparées entr'elles, que par l'*interposition d'une troisieme chose*, qui serve comme de mesure commune entre les deux premieres, & qui en fasse voir le rapport.

673. EXPLICATION I. Souvent on ne peut *connoître l'égalité ou l'inégalité de deux choses sensibles* ; qu'en les comparant successivement l'une & l'autre, avec une troisieme chose, qui serve de terme moyen entre elles. Par exemple, (fig. 4) :

I°. Je ne puis connoître s'il y a une égalité ou une inégalité de pesanteur, entre deux corps homogenes ou hétérogenes, tels que A & B, dont l'un est à

Paris & l'autre à Versailles, qui paroissent contenir à peu près une même masse de matiere, & que je ne puis placer sur les bassins opposés d'une même balance : qu'en comparant successivement la pesanteur de l'un & de l'autre, avec la pesanteur d'un troisieme corps P.

Je conçois que les deux corps A & B sont égaux entr'eux en pesanteur ; s'ils sont égaux en pesanteur l'un & l'autre à un troisieme & même poids P : qu'ils sont inégaux entr'eux en pesanteur ; si l'un est égal & l'autre inégal en pesanteur, à ce troisieme & même poids P.

Dans ce cas, pour décider de l'égalité ou de l'inégalité des deux choses sensibles, dont je cherche à connoître le rapport ; je n'ai besoin que d'un seul *terme moyen*, savoir, du Corps P.

II°. De même, je ne puis connoître s'il y a une égalité ou une inégalité de longueur entre deux lignes AB & CD, qui paroissent à peu près égales ; qu'en appliquant successivement une mesure commune RS à ces deux lignes. (fig. 7).

Je conçois que les deux lignes dont je cherche à connoître le rapport, sont égales entr'elles ; si elles sont égales l'une & l'autre à une même mesure commune RS : qu'elles sont inégales entr'elles, si l'une est égale & l'autre inégale à cette même mesure commune.

Dans ce cas, pour décider de l'égalité ou de l'inégalité des deux choses à mesurer ; je n'ai encore besoin que d'un seul terme moyen, ou d'une seule *idée moyenne*, savoir, de la ligne RS.

674. EXPLICATION II. Souvent on ne peut *connoître l'identité ou la non-identité de deux idées objectives* ; qu'en les confrontant successivement l'une & l'autre, avec une troisieme idée objective qui serve

de terme de comparaifon entr'elles : comme il fera facile de le voir & de le fentir, dans les deux ou trois exemples généraux que nous allons mettre fous les yeux, & auxquels il fera facile d'en fubftituer mille & mille autres.

I°. D'abord, je vois à Londres un Juif & un Proteftant, adorer humblement l'invifible objet de leur culte : l'un adore *Yehôâh ;* & l'autre adore *God.*

Curieux de favoir fi l'objet de leur culte eft le même, ou s'il eft différent; je demande féparément à l'un & à l'autre, fi l'objet de fon culte eft l'*Efprit incréé & créateur :* & l'un & l'autre me répond affirmativement.

Je conclus de là, que l'*objet de leur culte*, eft identiquement le même : parce que cet objet, chez l'un & chez l'autre, eft l'Efprit incréé & créateur.

L'idée objective de l'Efprit incréé & créateur : voilà l'*idée moyenne* qui m'a fait connoître l'identité auparavant inconnue, des deux idées objectives God & Yehôâh.

II°. Enfuite, je vois à Pekin deux Chinois, adorer humblement ce qu'ils appellent *le Ciel.*

Interrogés féparément fur l'objet de leur culte, ils me répondent; l'un, que l'objet de fon culte eft l'*Efprit incréé & créateur*, auteur du Ciel : l'autre, que l'objet de fon culte eft, non l'Efprit incréé & créateur, mais le *Ciel matériel* qui fe préfente à fa vue.

Je conclus de là, que l'*objet du culte de ces deux Chinois*, n'eft pas identiquement le même : parce que l'objet de l'un eft identifié, & que l'objet de l'autre n'eft pas identifié avec l'Efprit incréé & créateur.

L'idée objective de l'Efprit incréé & créateur : voilà encore l'*idée moyenne* qui m'a fait connoître la non-identité auparavant inconnue, des deux idées objectives qui étoient attachées au terme commun de Ciel, dans l'efprit de ces deux Chinois.

III°. Enfin ce n'est guere que par l'interposition de quelques semblables *idées moyennes*, que l'on peut bien connoître & bien déterminer les vraies idées, que l'on a des choses, dans les différentes Nations & dans les différentes Religions; & que l'on pourroit terminer une infinité de disputes frivoles, en genre de Morale & en genre de Métaphysique.

Par exemple, quand quelqu'un, dans un accès de fanatisme irréligieux, ose déclamer contre la Religion en général : demandez lui si l'objet de ses censures & de ses satyres, est l'*exercice d'un Culte religieux* & la *soumission à une Loi divine*.

Il y a à parier cent contre un, que cette *idée moyenne*, jettée en avant, vous découvrira que ce que l'on attaque, n'est point ce que l'on veut attaquer.

675. EXPLICATION III. Le *but de tout syllogisme*, c'est d'établir l'identité ou la non-identité de deux idées objectives, qui sont l'une le sujet & l'autre l'attribut de la conclusion : d'après la confrontation qui a été faite de ces deux idées objectives, avec une troisieme idée objective qui leur a servi de terme de comparaison.

Le *Terme de comparaison*, ou le terme moyen, décide l'identité des deux idées objectives; s'il convient également à l'une & à l'autre : il en décide la non-identité; s'il convient à l'une, sans convenir de même à l'autre.

DIFFÉRENTES ESPECES D'IDENTITÉ.

676. OBSERVATION. Le *terme d'Identité*, se prend en divers sens : selon la diversité des objets auxquels on l'applique. Dans les différens objets du Raisonnement, il est question, tantôt d'une identité de nature, tantôt d'une identité de grandeur, tantôt d'une identité de propriétés. (31 & 32).

I°. L'*Identité de nature*, exprime une même & unique nature, & non deux natures parfaitement égales ou parfaitement semblables. Par exemple,

Il y a une identité de nature, entre ces deux idées objectives, *Dieu* & *Esprit incréé & créateur*; entre ces deux autres idées objectives, *Homme* & *Principe doué d'intelligence & de sentiment*; entre ces deux autres idées objectives, *Triangle* & *Figure à trois angles & à trois côtés* : parce que l'objet de l'une, est réellement le même que l'objet de l'autre; ou parce que l'objet de l'une n'est en rien distingué en lui-même & par lui-même, de l'objet de l'autre.

II°. L'*Identité de grandeur*, physique ou mathématique, exprime une grandeur précisément égale, dans deux objets dont l'un n'est pas l'autre. Par exemple,

Il y a une identité de grandeur physique, entre deux Cubes d'une matiere en tout parfaitement homogene, qui ont un même diametre : quoique le premier cube ne soit en rien le second.

De même, il y a une identité de grandeur mathématique, entre un parallélogramme rectangle ABCD, & un parallélogramme obliqu-angle ABSTA, qui ont des bases égales & des hauteurs égales : quoique l'une de ces deux figures mathématiques, ne soit en rien la seconde; & que l'une, si l'on veut, existe en France, & l'autre en Angleterre. (*fig.* 3).

III°. L'*Identité de propriétés*, exprime des propriétés parfaitement semblables, dans plusieurs objets dont l'un n'est pas l'autre. Par exemple,

Il y a une identité de propriétés naturelles & physiques, entre les hommes qui existent aujourd'hui, & les hommes qui existoient au siecle de César & d'Alexandre.

De même, il y a une identité de propriétés naturelles & physiques, entre deux masses d'or homo-

gene; entre deux semblables quantités de mercure homogene, d'eau homogene, & ainsi du reste.

677. REMARQUE. Dans la Dialectique, il s'agit communément d'identité ou de non-identité de nature. Dans les Mathématiques, il n'est guere question que d'identité ou de non-identité de grandeur. Dans la Physique & dans l'Histoire naturelle, il s'agit pour l'ordinaire, d'identité ou de non-identité de propriétés.

Les différentes regles que nous donnerons bientôt sur le syllogisme, conviennent également à ces *trois sortes d'identité :* parce qu'elles conviennent à tout objet possible, qui peut devenir, ou le premier extrême, ou le second extrême, ou le terme moyen, d'un syllogisme.

IDÉES MOYENNES, DANS LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ.

678. OBSERVATION. La *Recherche de la vérité*, n'est autre chose que la recherche des rapports qu'ont entr'elles les choses : soit en genre de nature, soit en genre de grandeur, soit en genre de propriétés.

I°. Comme il arrive très-fréquemment que deux choses dont on cherche à connoître les rapports, ne peuvent pas être comparées immédiatement l'une à l'autre (672) : il s'ensuit que, dans la recherche de la vérité, on doit avoir très-fréquemment besoin de certaines Idées moyennes; qui puissent former, tantôt *un rapport fixe & connu*, tantôt *divers rapports fixes & connus*, quelquefois même *une chaîne de rapports fixes & connus*, entre deux choses à comparer.

II°. Il est clair que la recherche & la découverte de ces *rapports intermédiaires*, doit être uniquement l'ouvrage de l'esprit & du génie.

Ainsi la Dialectique n'a aucunes regles à donner sur

cet objet; & elle doit se borner à cet égard, comme elle le fait effectivement, à apprendre à l'esprit humain, l'art de mettre en œuvre, les richesses & les ressources de sa sagacité naturelle en ce genre : soit par le moyen du syllogisme simple, dont nous traitons dans ce paragraphe; soit par le moyen du Soryte, dont nous traiterons dans le paragraphe suivant. (725 & 743).

679. EXPLICATION I. Pour découvrir & pour démontrer le rapport de deux choses, qui ne peuvent pas être comparées immédiatement l'une à l'autre; quelquefois on n'a besoin que d'*une seule idée moyenne*, qui fait voir complettément le rapport de ces deux choses, de ces deux touts : ainsi que nous l'avons suffisamment expliqué dans l'avant-derniere observation. (673 & 674).

680. EXPLICATION II. Pour découvrir & pour démontrer le rapport de deux choses entr'elles, quelquefois une seule idée moyenne ne suffit pas : & on a besoin de *plusieurs idées moyennes détachées*; qui, en faisant voir les rapports des différentes parties des deux choses à comparer, puissent faire voir enfin le rapport des deux choses entieres, ou des deux touts. (*fig.* 3).

Par exemple, étant tracés sous mes yeux, d'une part un parallélogramme rectangle ABCD, & de l'autre, un parallélogramme obliqu-angle ABSTA, de meme base AB & de même hauteur BC ou RT : j'aurai & l'idée & l'image de ces deux différentes figures. Mais la premiere figure est-elle égale à la seconde ? C'est ce que je ne puis décider, par la seule inspection ou par la simple idée de ces deux figures différentes. Pour parvenir à cette connoissance, il me faut chercher & trouver *quelques idées moyennes*, qui aient un rapport partiel avec l'un & l'autre parallélo-

grame ; & qui puissent me servir comme de mesure commune, pour en découvrir le rapport entier.

I°. Par la pensée, je place donc l'une sur l'autre, les bases égales A B de ces deux parallellogrammes; & je prends pour *premiere idée moyenne*, la partie ABM de ces deux figures, qui se trouve commune au parallellogramme rectangle ABCD, & & au parallélogramme obliqu-angle A BST A, ou AB*st*A.

II°. Je prends ensuite pour *seconde idée moyenne*, le triangle C M *t*, que j'ajoute conjointement, & à la partie restante AMCD du triangle rectangle, & à la partie restante BM*ts*B du parallellogramme obliqu-angle. J'ai par-là deux triangles D*t*A & C*s*B, qui sont visiblement égaux en surface: de sorte qu'en ôtant la partie C M*t*, qui est commune à ces deux triangles; j'aurai les deux restes AMCD & BM*ts*, qui seront aussi égaux en surface, & qui sont les restes mêmes du parallellogramme rectangle & du parallellogramme obliqu-angle.

Par-là, n'ayant plus besoin d'aucune ultérieure idée moyenne, je découvre & je démontre l'*identité de grandeur*, entre ces deux figures. (*Math.* 440).

681. EXPLICATION III. Pour découvrir & pour démontrer le rapport de deux choses entr'elles, quelquefois il ne suffit pas d'avoir plusieurs idées moyennes détachées, qui puissent fonder des rapports partiels & isolés; & on a besoin d'une *Chaîne continue d'idées moyennes*, tellement assorties & liées entr'elles, que le même rapport subsiste entre la premiere & la seconde, entre la seconde & la troisieme, entre la troisieme & la quatrieme: en telle sorte que le *rapport des deux choses à comparer*, soit comme transmis & transporté, par cette chaîne continue, de la premiere à la derniere. Par exemple,

En supposant qu'il est vrai & qu'il est certain que le Méchant sera puni après cette vie : je puis cher-

cher à découvrir, si la *punition du Méchant* dans la vie future, entraîne ou suppose la *liberté du Méchant* dans la vie présente. Mais c'est ce que je ne puis découvrir, sans une certaine *chaîne d'idées moyennes*, par où la punition du Méchant, puisse se montrer liée ou non liée à la liberté du Méchant.

I°. Pour parvenir à cette découverte, j'observe d'abord que la *Punition du Méchant* dans la vie future, ne peut être opérée que par l'action ou que sous la permission & sous la direction du Maître suprême de la Nature; qui sera par conséquent, ou immédiatement ou médiatement, l'auteur de cette punition.

L'idée de cette punition, est donc immédiatement liée à l'idée de l'*Auteur de cette punition.* Voilà d'abord ma premiere idée moyenne.

L'idée de l'Auteur de cette punition, lequel est un Etre toujours essentiellement juste, est liée immédiatement à l'idée de *crime dans le sujet puni.* Voilà ma seconde idée moyenne; par où le rapport du premier terme au second, est transporté du premier au troisieme.

L'idée de crime dans le sujet puni, est liée immédiatement à l'idée d'un *vrai pouvoir en lui de faire autrement.* Voilà ma troisieme idée moyenne; par où le rapport du premier terme au second, est transporté du premier au quatrieme.

L'idée d'un vrai pouvoir de faire autrement, dans le sujet puni, est liée immédiatement avec l'idée d'une vraie & complette puissance en lui, d'omettre le mal qu'il a fait, de faire le bien qu'il a manqué de faire; & par conséquent, avec l'idée d'une *vraie & complette liberté.* Voilà ma quatrieme & derniere idée moyenne, par où le rapport du premier terme au second, passe du premier au cinquieme; & par où la punition du Méchant dans la vie future, se

montre

montre enfin liée à la liberté du Méchant dans la vie présente.

II°. Ces quatre idées moyennes peuvent être présentées chacune dans un syllogisme à part; & alors la chaîne continue sera une *chaîne de Syllogismes.*

Elles peuvent aussi être présentées chacune dans une proposition isolée; & alors la chaîne continue sera ce que nous nommerons ailleurs un *Soryte* ou une *Gradation.* (725 & 742).

Cet exemple unique suffira pour faire concevoir comment peut & comment doit se former une *chaîne continue d'idées moyennes* : soit dans le genre moral; soit dans le genre métaphysique, soit dans le genre même mathématique.

Nous avons emprunté de Locke ce dernier exemple. On pourra voir si l'on veut, par la maniere dont nous le présentons, comment on peut profiter quelquefois des idées d'un Auteur, sans cesser d'être auteur soi-même.

MOYEN DE DÉMONSTRATION.

682. OBSERVATION. Nous avons déjà donné ailleurs une idée préliminaire, de ce que l'on nomme Moyen de démonstration. Il ne sera cependant pas inutile de rappeller ici cette idée; & d'en faire une application spéciale à la Dialectique. (76).

I°. On nomme *Moyen de démonstration*, dans toutes les Sciences, la raison sur laquelle on se fonde & de laquelle on part, pour établir & pour démontrer quelque vérité, de spéculation ou de fait.

Il est clair que cette raison quelconque, de laquelle on part & sur laquelle on se fonde, doit avoir nécessairement, pour être un vrai moyen de démonstration, une *connexion vraie & réelle* avec la chose à établir & à démontrer: sans quoi, elle n'établiroit rien & elle ne démontreroit rien. Cette connexion vraie

& réelle : voilà précisément ce que l'on cherche à faire voir & sentir, par l'enchaînement de raisonnemens qui lient le moyen de démonstration, à la chose à démontrer.

Par exemple, si je veux démontrer à un Athée, l'existence d'un Etre incréé & créateur : je puis prendre pour moyen de ma démonstration, l'*Ordre admirable de la Nature visible* ; & je lui ferai voir & sentir que cet ordre admirable, qu'il reconnoît pour réel & pour existant, est essentiellement connexe avec l'existence d'un Etre incréé & créateur, qu'il ne reconnoît pas ou qu'il feint de ne pas reconnoître pour réelle.

C'est dans le même sens & sous le même point de vue, que le témoignage du Sentiment intime, des Idées, des Sensations, des Hommes, est un vrai *Moyen de démonstration* : parce que le témoignage du sentiment intime est indéfectiblement connexe avec la chose sentie ; le témoignage des idées, avec la nature & l'exigence des choses représentées ; le témoignage des sensations, avec l'existence des corps qui les occasionnent, le témoignage des hommes, revêtu de certaines conditions, avec les faits historiques qui en sont l'objet : comme nous l'avons amplement expliqué & irréfragablement démontré dans tout l'intéressant traité de la Certitude.

II°. Dans la Dialectique, on nomme plus spécialement *Moyen de démonstration*, une proposition reconnue pour vraie & pour certaine, de laquelle on déduit la proposition à établir & à démontrer.

Ainsi, dans la Dialectique, comme dans toutes les autres Sciences, le moyen de démonstration, est la raison sur laquelle on se fonde & de laquelle on part, pour établir quelque Vérité, de spéculation ou de fait : avec cette seule différence, que dans la Dialectique on considere cette raison ou ce moyen, comme

mis en axiome dans quelque proposition reconnue pour vraie & pour irréfragable.

Par exemple, pour démontrer l'existence d'un Dieu à un Athée ; je lui ferai ce raisonnement. (Il existe dans la Nature visible ; un *Ordre admirable* ; qui en assortit toutes les parties ; qui en regle l'action ; qui en perpétue la durée : donc il existe dans la Nature ; un Etre infiniment intelligent & infiniment puissant, qui seul peut y avoir éatbli ; qui seul peut y conserver & y perpétuer cet Ordre admirable ; & qui ne sauroit être autre chose que ce que je nomme un Dieu).

La premiere de ces deux propositions ; ou l'antécédent de cet anthymême (670) ; est le *moyen de la démonstration* que j'ai à faire ; & ce moyen est reconnu par l'Athée lui-même, pour une vérité certaine & incontestable. Je n'aurai donc plus qu'à lui faire bien sentir l'*essentielle connexion de ce moyen* ; de cette vérité certaine & incontestable, avec l'existence d'un Dieu que je veux en déduire démonstrativement ; & c'est à quoi il me sera facile de parvenir ; comme on le verra dans le traité suivant. Là on verra comment ; en raisonnant contre un Athée, le point essentiel est de le forcer à suivre des principes fixes ; à ne point s'écarter du vrai point de vue des choses ; & de lui faire comme toucher au doigt, l'absurdité ou la futilité des divers subterfuges par où il cherchera à éluder la conclusion démonstrative qui résulte contre lui, du principe par lui avoué.

683. REMARQUE. Il est clair, d'après ce que nous venons de dire ; que *le moyen d'une démonstration, doit être quelque chose de plus certain & de plus connu, que la chose à démontrer* : puisque c'est de ce moyen, que doit naître & découler la connoissance certaine & lumineuse de la chose à établir & à démontrer.

Delà, cet axiome de la Dialectique : *Medium debet esse prius re demonstrandâ.*

Mais il faut obſerver ici, qu'il s'agit dans cet axiome, d'une *antériorité de connoiſſance & de certitude*, & non d'une antériorité de nature & d'exiſtence : puiſqu'il eſt viſible que l'effet eſt un vrai moyen de démonſtration, relativement à ſa cauſe ; quoique l'effet ne ſoit pas antérieur à ſa cauſe, en genre de nature & d'exiſtence.

IDÉE GÉNÉRALE DES REGLES DU SYLLOGISME.

684. OBSERVATION. La Dialectique, enviſagée dans les regles qu'elle donne ſur le Syllogiſme, n'eſt autre choſe que l'*art ſcientifique d'inférer une choſe, d'une autre ;* ou que l'art ſcientifique de déduire une propoſition, de deux autres propoſitions.

Delà, les deux aſſertions ſuivantes, dont l'évidence, pour être ſaiſie & ſentie, n'a beſoin que d'être montrée ſous ſes vrais point de vue.

685. ASSERTION I. *Les regles de la Dialectique n'ont point pour objet immédiat, la vérité des premiſſes ou de la concluſion : elles n'ont pour objet immédiat, que l'influence des prémiſſes ſur la concluſion.*

EXPLICATION. Si cette concluſion, vraie ou fauſſe en elle-même & comme propoſition, découle bien des prémiſſes ; elle eſt avouée par la Dialectique. Si cette concluſion, vraie ou fauſſe en elle-même & comme propoſition, ne découle pas des prémiſſes ; elle eſt déſavouée par la Dialectique. Par exemple,

I°. Dans les deux raiſonnemens ſuivans, la premiere concluſion eſt avouée par la Dialectique : parce qu'elle eſt conforme à ſes regles. La ſeconde concluſion eſt déſavouée par la Dialectique : parce qu'elle n'eſt pas conforme à ſes regles.

La premiere concluſion eſt fauſſe comme propoſition ; parce qu'elle n'eſt pas conforme à ſon objet.

Mais elle eſt *vraie comme conſéquence :* parce qu'il eſt vrai qu'elle découle bien des prémiſſes.

Au contraire, la ſeconde concluſion eſt vraie comme propoſition : parce qu'elle eſt conforme à ſon objet. Mais elle eſt *fauſſe comme conſéquence* : parce qu'il eſt faux qu'elle découle ou qu'elle réſulte des prémiſſes. (100 & 101).

Tout triangle eſt un *quarré* :	Un lion n'eſt pas un *homme* :
Or tout *quarré* a quatre côtés :	Un caillou n'eſt pas un *homme* :
Donc tout triangle a quatre côtés.	Donc un lion n'eſt pas un caillou.

II°. L'objet de la Dialectique, c'eſt de tendre efficacement, par les regles ſcientifiques qu'elle donne ſur le grand art du raiſonnement, à faire toujours naître une juſte conſéquence, une *légitime Illation* : telle eſt toute ſa deſtination à cet égard.

C'eſt enſuite au Dialecticien, qui opere d'après ces regles ſcientifiques de la Dialectique, d'examiner & de juger, par les lumieres naturelles de ſon eſprit ; ſi les premiſſes qu'il met en œuvre pour en tirer une concluſion, ſont des propoſitions vraies ou des propoſitions fauſſes en elles-mêmes : ce qui eſt en tout point étranger à la Dialectique.

686. ASSERTION II. *Les regles que donne la Dialectique ſur le ſyllogiſme, ſont des regles univerſelles : elles conviennent généralement à tout ſyllogiſme poſſible, quel que puiſſe être l'objet de ce ſyllogiſme.*

EXPLICATION. En ſuppoſant que ces regles ſont certaines & infaillibles, & en opérant conformément à ces regles ; il eſt évident que l'on formera toujours un raiſonnement également concluant & déciſif : ſoit que les prémiſſes aient pour objet, des choſes qui ont entr'elles une convenance ou une diſconvenance eſſentielle, telles que ſont tous les objets du genre mathématique ; ſoit que les prémiſſes aient pour objet, des choſes qui n'ont entr'elles qu'une

convenance ou qu'une difconvenance accidentelle, telles que font la plupart des objets du genre & de l'ordre phyfique.

Il s'agit donc uniquement, dans ce qui concerne les regles fuivantes, de bien établir & de bien démontrer une fois pour toutes, la *certitude de ces regles ;* ou de faire bien voir & bien fentir :

I°. Que dans tout Syllogifme conforme à ces regles de la Dialectique, l'illation eft toujours néceffairement vraie, légitime, infaillible :

II°. Que dans tout fyllogifme contraire aux regles de la Dialectique, l'illation eft toujours ou peut toujours être fauffe & trompeufe ; & que par-là même, elle doit être regardée comme nulle & de nulle valeur.

REGLES DU SYLLOGISME.

687. REGLE I. *Le Syllogifme doit n'avoir que trois termes ; favoir, deux extrêmes & un terme moyen.*

DÉMONSTRATION. Dans tout fyllogifme quelconque, il s'agit d'établir ou l'identité ou la non-identité de deux chofes (675) ; par la confrontation de ces deux chofes, avec une troifieme chofe qui leur ferve de terme de comparaifon. Il s'agit donc ici de faire bien voir & bien fentir que, s'il y a dans le fyllogifme un feul terme au-delà de trois, ou que s'il y a dans le fyllogifme un quatrieme *terme quelconque*, l'illation eft nulle : foit dans le fyllogifme affirmatif, foit dans le fyllogifme négatif.

I°. Prenons d'abord au hafard, deux chofes, ou deux *Idées objectives*, dont l'une foit identifiée avec une troifieme ; & l'autre, avec une quatrieme. Il eft clair qu'il ne s'enfuivra pas delà qu'il y ait une *réelle identité* entre la premiere & la feconde ; comme il fera facile de le concevoir dans l'exemple fuivant, & dans une infinité d'autres exemples femblables,

que l'on pourra lui substituer : (le triangle est identifié avec une *figure de trois angles* & de trois côtés : le quadrilatere est identifié avec une *figure de quatre angles* & de quatre côtés : donc le triangle est identifié avec le quadrilatere).

II°. Prenons ensuite au hasard, deux choses, ou *deux idées objectives*, dont l'une soit identifiée avec une troisieme ; & l'autre ne soit pas identifiée avec une quatrieme. Il est clair qu'il ne s'ensuivra pas delà qu'il y ait une *réelle altérité* entre la premiere & la seconde : comme on le verra & comme on le sentira facilement dans l'exemple suivant, & dans une infinité d'autres exemples semblables, que l'on pourra lui substituer, en envisageant une même & unique chose sous deux points de vue différens. (César fut un *grand Capitaine* : le vainqueur de Pharsale ne fut pas un *grand Poëte* : donc César ne fut pas le vainqueur de Pharsale).

Donc, pour qu'un syllogisme soit concluant : il faut qu'il n'y ait qu'*un seul & même terme de comparaison*, qui fasse voir ou l'identité ou la non-identité des deux termes que l'on compare avec lui.

Donc, tout vrai syllogisme doit avoir *trois termes*, & n'avoir précisément que trois termes : puisqu'un seul terme quelconque de plus, que nous nommerons toujours *quatrieme terme*, rend fausse & nulle l'illation ; & détruit par conséquent l'essence même du syllogisme, laquelle consiste nécessairement dans la rectitude & dans la légitimité de l'illation. C. Q. F. D.

688. REGLE II. *Le Terme moyen doit être pris universellement & selon toute son étendue, au moins dans l'une des deux prémisses.*

DÉMONSTRATION. Si le terme moyen n'est pris universellement & selon toute son étendue, dans aucune des deux prémisses : il pourra représenter pour *une partie de lui-même* dans la Majeure, & pour une *autre partie de lui-même* dans la Mineure ; c'est-à-dire

qu'il pourra signifier une chose dans celle-là, & une autre chose dans celle-ci : ce qui mettra dans le syllogisme, un double terme de comparaison, & par-là même quatre termes.

Dans ce cas, il pourra donc se faire que les deux extrêmes, que l'on compare avec ce *terme moyen équivalemment double*, aient une convenance ou une disconvenance avec différentes parties de ce qu'il exprime : comme on le verra dans les exemples de la remarque suivante. Par conséquent, tout syllogisme où entrera un pareil terme moyen, renfermera ou pourra renfermer équivalemment quatre termes ; & on ne pourra y établir, ni l'identité, ni la non-identité des deux extrêmes entr'eux ; ainsi que nous venons de le démontrer dans la regle précédente.

Donc, pour qu'un syllogisme soit exact & concluant, il faut nécessairement que le *terme moyen* soit pris universellement & selon toute son étendue, au moins dans l'une des deux prémisses ; c'est-à-dire, ou dans la majeure, ou dans la mineure, indifféremment ; afin que ce qu'il exprime dans celle où il pourroit être pris avec quelque restriction, soit nécessairement compris & renfermé dans celle où il est pris sans aucune restriction. C. Q. F. D.

689. REMARQUE I. Les quatre argumens suivans péchent contre cette seconde regle, l'une des regles fondamentales du syllogisme. Ils sont vicieux : parce que le *terme moyen* n'est pris universellement dans aucune des prémisses affirmatives, où il fait la fonction d'attribut. (607).

Premier argument vicieux.	Toute lumiere est une *substance* : Tout marbre est une *substance* : Donc toute lumiere est un marbre.

Second argument vicieux.	Dans la Sainte Trinité,	Le Pere est *Dieu* : Le Fils est *Dieu* : Donc le Pere est le Fils.

Troisieme argument vicieux.	La Pologne est *contiguë à l'Allemagne :* La France est *contiguë à l'Allemagne :* Donc la Pologne est contiguë à la France.
Quatrieme argument vicieux.	Ariste est *ami de Clitandre ;* Eudoxe est *ami de Clitandre ;* Donc Ariste est ami d'Eudoxe.

I°. Dans le premier argument, le terme moyen *substance* est pris pour une partie de ce qu'il exprime, quand on l'attribue à la lumiere ; & pour une autre partie de ce qu'il exprime, quand on l'attribue au marbre.

Toute lumiere est une substance : mais elle n'est pas toute substance. Ou, si l'on veut, toute lumiere est une portion de ce qu'exprime le terme de substance : mais elle n'est pas tout ce qu'exprime ce terme. On peut dire la même chose du marbre, qui est aussi une substance, mais qui n'est pas tout ce qui est substance.

II°. Dans le second argument, le terme moyen *Dieu*, appliqué & restreint aux Personnes divines séparément, est pris dans la majeure, pour une partie de ce qu'il signifie ; & dans la mineure, pour une autre partie de ce qu'il signifie.

Ce terme *Dieu*, pris universellement & selon toute son étendue, exprime toute la nature divine, subsistante en trois personnes distinctes. Ce même terme, pris dans une portion restreinte de son étendue, exprime la nature divine, en tant que subsistante dans l'une des trois Personnes divines ; par exemple, dans le Fils. Une seule Personne divine est Dieu : mais elle n'est pas tout ce qui est Dieu. (157).

III°. Dans le troisieme argument, le terme moyen *contiguë à l'Allemagne*, exprime une contiguité dans la majeure, & une autre contiguité dans la mineure : puisque la contiguité de l'Allemagne avec la Pologne, n'est pas la contiguité de l'Allemagne avec la France.

IV°. Dans le quatrieme argument, le terme moyen *ſujet ayant de l'amitié pour Clitandre*, eſt un ſujet Ariſte, dans la majeure ; & un autre ſujet Eudoxe, dans la mineure.

690. REMARQUE II. Les mêmes défauts n'ont point lieu dans les deux argumens ſuivans, où les termes moyens reſpectifs, *vice* & *Anglois*, ſont pris univerſellement & ſelon toute leur étendue : le premier, dans l'une des prémiſſes ; le ſecond, dans l'une & dans l'autre prémiſſe.

Tout *vice* eſt une qualité mépriſable :
Or toute duplicité eſt un *vice* :
Donc toute duplicité eſt une qualité mépriſable.

Tout *Anglois* eſt ſoumis aux loix :
Or tout *Anglois* eſt un homme libre :
Donc quelque homme libre eſt ſoumis aux loix.

691. REGLE III. *Les Extrêmes, ou les deux termes que l'on compare avec le terme moyen, doivent ne pas avoir plus d'étendue dans la concluſion, qu'ils n'en ont dans les prémiſſes.*

DÉMONSTRATION. Il eſt évident que les *deux extrêmes* ne peuvent être unis ou ſéparés dans la concluſion : qu'en vertu de l'union ou de la ſéparation qui en a été faite dans le terme de comparaiſon. Donc les deux extrêmes ne peuvent être unis ou ſéparés dans la concluſion, que comme ils ſont unis ou ſéparés dans le *terme de comparaiſon*. Donc aucun des extrêmes ne peut avoir dans la concluſion, plus d'étendue qu'il n'en a eu dans les prémiſſes ; où il a été confronté avec le terme de comparaiſon. Par exemple,

I°. Si je vois que les deux extrêmes, reſtreints l'un ou l'autre à une partie de leur étendue, conviennent l'un & l'autre avec le *terme de comparaiſon* ; je les unis & je conclus *leur identité*.

Si je vois au contraire que l'un de ces deux extrêmes convient & que l'autre ne convient pas avec le terme de comparaison ; je les sépare, & je conclus *leur non-identité.*

II°. Mais il est clair que dans la conclusion, je ne puis établir l'identité ou la non-identité des extrêmes ; qu'autant que je les prends dans le même sens précis & dans la même étendue précise, qu'ils ont dans les prémisses. Sans quoi, j'extrairois absurdement des prémisses, ce qui n'est point dans les prémisses : ou je concluerois ineptement que le même *rapport qui existe entre deux choses*, existera encore entre ces deux choses ; quand l'une des deux sera prise dans une plus grande étendue, & aura foncièrement changé de nature. C. Q. F. D.

692. REMARQUE. Les deux argumens suivans pèchent contre cette troisieme regle. Ils sont vicieux : parce que l'*attribut de la conclusion*, qui est l'un des extrêmes, a plus d'étendue dans la conclusion, que dans les prémisses.

Premier argument vicieux.	Tout *François* est un Européen : Or aucun Anglois n'est un *François* : Donc aucun Anglois n'est un Européen.
Second argument vicieux.	La *Pologne* est voisine de l'Allemagne : Or la France n'est point la *Pologne* : Donc la France n'est point voisine de l'Allemagne.

I°. Dans le premier de ces deux argumens, l'attribut *Européen*, est pris selon toute son étendue dans la conclusion négative : quoiqu'il n'ait été pris que selon une partie de son étendue dans la majeure affirmative. Dans la majeure, l'attribut n'inclut qu'un de ces êtres, auxquels convient la qualité d'Européen : dans la conclusion, l'attribut exclut tout être quelconque, auquel convient la qualité d'Européen. (607 & 608).

II°. Dans le dernier de ces deux argumens, l'attribut *voisine de l'Allemagne*, exclut tout voisinage avec l'Allemagne, dans la conclusion négative: quoiqu'il ne renferme que le voisinage de la Pologne avec l'Allemagne, dans la majeure affirmative.

Le vice que proscrit cette troisieme regle, est l'une des principales sources des fausses conclusions: ainsi qu'on pourra l'observer en mille & mille circonstances.

693. REGLE IV. *Si les deux prémisses sont négatives; la conclusion que l'on tirera, sera nulle.*

DÉMONSTRATION. I°. De ce que deux choses, ou deux idées objectives, *ne conviennent pas avec une troisieme;* on ne peut pas en conclure que ces deux choses, ou ces deux idées objectives, *ne conviennent pas entr'elles:* comme il est facile de le concevoir & de le sentir dans les deux exemples suivans, & dans mille & mille autres exemples semblables que l'on pourra arbitrairement leur substituer, en envisageant une même & unique chose sous deux points de vue différens,

Louis Seize n'est pas l'Empereur de la Chine:
Le Roi de France, n'est pas l'Empereur de la Chine:
Donc Louis Seize n'est pas le Roi de France.

L'or n'est pas l'étain:
Le plus beau des métaux, n'est pas l'étain:
Donc l'or n'est pas le plus beau des métaux.

II°. De ce que deux choses, ou deux idées objectives, *ne conviennent pas avec une troisieme;* on ne peut aucunement en conclure que ces deux choses, ou ces deux idées objectives, *conviennent entr'elles:* comme on le verra & comme on le sentira aisément, par le moyen de l'exemple suivant, auquel on pourra en substituer une infinité d'autres.

Une mouche n'est pas un éléphant :
Une brebis n'est pas un éléphant :
Donc une mouche est une brebis.

Par conséquent, il est visible que, de deux prémisses négatives, ne peut émaner, ni une *conclusion affirmative*, ni une *conclusion négative :* & si l'on en conclut quelque chose; cette conclusion sera toujours nulle, & ne prouvera jamais rien. C. Q. F. D.

694. REMARQUE I. Pour prévenir les difficultés & les chicanes que l'on pourroit faire naître contre cette quatrieme regle; il est nécessaire d'observer ici, qu'*il y a certaines propositions qui paroissent d'abord négatives; & qui dans le fonds, placées dans un syllogisme, sont équivalemment affirmatives, & ne rendent point vicieuse l'illation ou la conclusion.*

I°. Soit, par exemple, ce Syllogisme très-concluant : (Celui qui n'étudie pas, ne sait rien : or Ariste n'étudie pas : donc Ariste ne sait rien).

Dans ce Syllogisme, la mineure est équivalemment affirmative : puisqu'elle énonce qu'Ariste est compris dans la classe de ceux dont vient de parler la majeure, ou dans la classe de ceux qui n'étudient pas, & qui ne peuvent rien savoir.

II°. Pour faire voir & sentir que cette mineure, qui seroit simplement négative hors du syllogisme, est équivalemment affirmative dans le syllogisme : il suffit de faire attention que, *dans tout syllogisme, le terme moyen doit être le même pour l'une & pour l'autre prémisse.*

Or, si l'on simplifie ce syllogisme; le terme moyen sera *le non-étudiant*, dans la majeure & dans la mineure, en cette maniere : (le non-étudiant ne fait rien : or Ariste est le non étudiant : donc Ariste ne sait rien).

695. REMARQUE II. Dans un argument composé de trois propositions négatives, la derniere propo-

sition peut être *vraie comme proposition* ; sans être vraie comme conclusion. Soit, par exemple, cet argument : (l'Aigle n'est pas le lion : la fourmi n'est pas le lion : donc l'Aigle n'est pas la fourmi).

Cette derniere proposition est vraie comme proposition : puisquelle est conforme à son objet. Mais elle n'est pas vraie *comme conclusion* : parce qu'il n'est point vrai qu'elle émane ou qu'elle découle des prémisses. (685).

696. REGLE. V. *Si l'une des prémisses est affirmative & l'autre négative, la conclusion sera négative : si l'une des prémisses est absolue & l'autre hypothétique, la conclusion sera hypothétique : si l'une des prémisses est universelle & l'autre particuliere, la conclusion sera particuliere.*

EXPLICATION. Dans les Ecoles, cette cinquieme Regle est assez fréquemment énoncée, en cette maniere : *la conclusion suit toujours le parti le plus foible* : ce qui revient à la même chose, à la clarté près. Elle renferme trois parties, qui exigent d'être expliquées & démontrées chacune séparément.

697. DÉMONSTRATION I. Si l'une des prémisses est affirmative & l'autre négative ; *la conclusion doit être négative, & non affirmative.*

Car, de ce que les deux extrêmes se trouvent avoir une *vraie disconvenance entr'eux*, dans les prémisses, où on les compare avec le terme moyen ; il ne s'ensuit pas que l'on doive ou que l'on puisse leur attribuer une *vraie convenance entr'eux*, dans la conclusion : il s'ensuit même évidemment le contraire. Donc cette conclusion sera toujours nécessairement négative, & ne pourra jamais être affirmative.

On verra, dans la table des figures syllogistiques (709), que deux prémisses, dont l'une est affir-

mative & l'autre négative, produisent toujours une conclusion négative : dans quelque figure & dans quelque mode que ce soit.

698. DÉMONSTRATION II. Si l'une des prémisses est absolue & l'autre hypothétique ; *la conclusion doit être hypothétique, & non absolue.*

Car les deux extrêmes ne peuvent être unis l'un à l'autre, ou exclus l'un de l'autre, dans la conclusion ; qu'en vertu de l'union ou de la séparation qui en a été faite dans les prémisses, où on les a comparés avec le terme moyen. Donc, si les deux extrêmes n'ont été unis ou séparés qu'hypothétiquement dans les prémisses ; ils ne peuvent être unis ou séparés hypothétiquement dans la conclusion.

Dans le syllogisme suivant, qui servira ici d'exemple général, la conclusion est hypothétique, & non absolue : (si les Chrétiens meurent dans le crime, ils ne peuvent pas être sauvés : or plusieurs Chrétiens meurent dans le crime : donc plusieurs Chrétiens ne peuvent pas être sauvés).

599. Démonstration III. Si l'une des prémisses est universelle & l'autre particuliere ; *la conclusion doit être particuliere, & non universelle.*

Je démontre que de deux telles prémisses, ne peut résulter, ni une conclusion universelle affirmative, ni une conclusion universelle négative : par conséquent, qu'il n'en peut résulter qu'une proposition particuliere, affirmative ou négative.

1°. Je dis en premier lieu, que d'une prémisse universelle & d'une prémisse particuliere, ne peut pas résulter une *conclusion universelle affirmative :* ainsi qu'on va le voir dans le syllogisme suivant, qui servira ici d'exemple général.

Toute *vertu* est une qualité estimable :
Or quelque complaisance est une *vertu* ;
Donc quelque complaisance est une qualité estimable.

Il eſt clair d'abord qu'une concluſion affirmative, univerſelle ou particuliere, ne peut réſulter, ainſi que nous venons de le démontrer (697), que de deux prémiſſes affirmatives; dans leſquelles l'attribut n'eſt point pris univerſellement & ſelon toute l'étendue (607).

Il eſt clair enſuite que ſi les deux prémiſſes ſont affirmatives, il faudra néceſſairement que le *terme moyen*, qui doit être toujours pris univerſellement & ſelon toute ſon étendue dans tout ſyllogiſme (688), ſoit le ſujet de l'une des prémiſſes affirmatives, laquelle ſera univerſelle telle qu'eſt ici la premiere: qu'il faudroit de plus que le *ſujet* de la concluſion univerſelle affirmative, qui eſt un terme pris univerſellement, fût le ſujet de l'autre prémiſſe affirmative: ce qui rendroit univerſelle cette autre prémiſſe; tandis que, ſelon la ſuppoſition préſente, elle n'eſt & ne doit être que particuliere.

II°. Je dis en ſecond lieu, que d'une prémiſſe univerſelle & d'une prémiſſe particuliere, ne peut pas réſulter une *concluſion univerſelle négative*: ainſi qu'on le verra dans le ſyllogiſme ſuivant, qui va encore ſervir ici d'exemple général.

Aucun *vice* n'eſt une qualité eſtimable:
Or quelque complaiſance eſt un *vice*:
Donc quelque complaiſance n'eſt pas une qualité eſtimable.

Il eſt clair d'abord que le *ſujet* & l'*attribut* d'une concluſion univerſelle négative, ſont néceſſairement deux termes pris univerſellement & ſelon toute leur étendue; & que ces deux termes doivent ſe trouver dans les prémiſſes. Voilà donc déjà, dans les prémiſſes, deux termes univerſels.

Il faut de plus que le *terme moyen*, qui n'eſt point dans la concluſion, ſoit pris auſſi univerſellement & ſelon toute ſon étendue, dans l'une des prémiſſes.

misses. Voilà donc encore un nouveau terme universel, dans les prémisses. (688).

Il est clair ensuite que *trois termes* ne peuvent pas être pris universellement & selon toute leur étendue dans deux prémisses, dont l'une est nécessairement affirmative (693 & 696) ; sans que l'une & l'autre prémisse soit universelle : puisque l'attribut de la proposition affirmative, n'est point un terme universel. Donc, pour que la conclusion d'un syllogisme, fût une conclusion universelle négative ; il faudroit nécessairement que l'une & l'autre prémisse fût universelle : ce qui est ici contre la supposition.

Par conséquent, si l'une des prémisses est universelle & l'autre particuliere, il ne peut en résulter, ni une conclusion universelle affirmative, ni une conclusion universelle négative. Il ne pourra donc en résulter qu'une *conclusion particuliere*, affirmative ou négative.

III°. On peut voir, si l'on veut, à ce sujet, dans la table des figures syllogistiques (709), les modes *Darii*, *Ferio*, *Dabitis*, *Frisesо*, *Festino*, *Baroco*, *Disamis*, *Datisi*, *Bocardo*, *Ferison* : dans lesquels, de deux prémisses, dont l'une est universelle & l'autre particuliere, découle toujours nécessairement une conclusion particuliere. C. Q. F. D.

700. REGLE VI. *Si les deux prémisses d'un argument, sont des propositions particulieres ; la conclusion qu'on en tirera, sera nulle.*

DÉMONSTRATION. Les deux prémisses particulieres, dont il est ici question, sont nécessairement, ou toutes les deux affirmatives, ou toutes les deux négatives, ou l'une affirmative & l'autre négative. Dans tous ces cas, la conclusion est également nulle ; & je le démontre.

I°. Si ces deux prémisses particulieres sont *toutes*

les deux affirmatives ; le terme moyen ne pourra être pris universellement & selon toute son étendue, ni dans le sujet de ces propositions, qui est un terme particulier ; ni dans l'attribut de ces mêmes propositions, qui n'est point pris dans toute son universalité (607) : ce qui est directement opposé à la seconde regle précédente. Tel est le vice de cet argument, dont les deux prémisses sont des propositions particulieres affirmatives.

Quelque Loup est un quadrupede :
Quelque Brebis est un quadrupede :
Donc quelque Loup est quelque brebis.

II°. Si ces deux prémisses particulieres sont *toutes les deux négatives ;* la conclusion sera nulle, selon la quatrieme regle précédente. Tel est le vice de cet argument, dont les deux prémisses sont des propositions particulieres négatives.

Quelque François n'est pas sujet du Roi de Perse :
Quelque homme n'est pas sujet du Roi de Perse :
Donc quelque François n'est pas quelque homme.

III°. Si ces deux prémisses particulieres sont *l'une affirmative & l'autre négative ;* il n'y aura, dans ces deux prémisses, qu'un seul terme pris universellement, savoir, l'attribut de la prémisse négative. D'où il arrivera, ou que le *terme moyen* ne sera pris universellement & selon toute son étendue, dans aucune des prémisses; ce qui est contre la seconde regle précédente : ou que l'*attribut* de cette conclusion sera pris universellement & selon toute son étendue dans la conséquence, après avoir été pris simplement selon une partie de son étendue dans les prémisses ; ce qui est contre la troisieme regle.

Tel est le vice des deux argumens suivans, dont les prémisses sont des propositions particulieres, l'une affirmative & l'autre négative. Dans le premier, le terme moyen *quadrupede* n'est pris selon

toute son étendue dans aucune des deux prémisses. Dans le second, le terme *quelque homme*, qui est l'un des extrêmes, est pris selon toute son étendue dans la conclusion négative : quoiqu'il n'ait été pris que selon une partie de son étendue, dans les prémisses.

Quelque *quadrupede* n'est pas une bête féroce :
Quelque tigre est un *quadrupede* :
Donc quelque tigre n'est pas une bête féroce.

Quelque homme est *Américain* :
Quelque Espagnol n'est pas *Américain* :
Donc quelque Espagnol n'est pas quelque homme.

IV°. Il résulte de tout cela, que si les deux prémisses d'un argument sont des propositions particulieres, quelle que soit leur nature ; la conclusion qu'on en voudra tirer, sera toujours nulle & de nulle valeur. C. Q. F. D.

RÉDUCTION DE CES SIX REGLES DU SYLLOGISME, A UNE REGLE UNIQUE ET GÉNÉRALE.

701. OBSERVATION. Les *six Regles du Syllogisme*, que nous venons d'expliquer & de démontrer, ne renferment rien qui soit inutile ou superflu dans la Dialectique. Il est même essentiel que tout vrai Dialecticien en ait pris, au moins une fois en sa vie, une connoissance explicite & formelle, qui puisse rester profondément gravée dans son esprit : qui puisse l'habituer à saisir promptement, & comme d'un premier coup-d'œil, soit la *vraie marche* & le *vrai caractere* de tout raisonnement juste & concluant ; soit le *vice formel & caractéristique* de tout raisonnement défectueux, sophistique, non-concluant.

Mais, quand une fois on aura bien médité & bien saisi ces six Regles du syllogisme, on trouvera qu'on peut les réduire foncierement à une *Regle unique*,

qui eſt la ſuivante : & que, dans la Dialectique pratique, tout l'art conſiſte à faire enſorte que la propoſition que l'on veut établir, devienne la concluſion du ſyllogiſme qui l'établit ; & que cette concluſion ſoit implicitement renfermée dans l'une des deux prémiſſes. Le raiſonnement ſera juſte & concluant ; ſi la concluſion eſt renfermée dans les prémiſſes : il ſera vicieux & non-concluant, ſi la concluſion n'eſt point renfermée dans les prémiſſes.

REGLE UNIQUE ET GÉNÉRALE.

702. *Pour établir une propoſition, ſelon la forme ſyllogiſtique, cherchez une Majeure plus générale, qui puiſſe être adoptée & avouée comme vraie, & dans laquelle ſoit implicitement renfermée la propoſition à établir ; & montrez, dans la Mineure, que la propoſition à établir, eſt effectivement, quoiqu'implicitement, renfermée dans la Majeure : la propoſition à établir deviendra la concluſion légitime de votre ſyllogiſme.*

EXPLICATION. Il eſt viſible que cette Regle générale, qui renferme en abrégé toutes les regles du raiſonnement, porte en elle-même ſa preuve & ſa démonſtration ; & que, pour l'établir efficacement & ſolidement, il ſuffit d'en montrer l'uſage & l'application dans quelques exemples généraux, d'après leſquels on puiſſe l'étendre & l'appliquer à tout raiſonnement poſſible, quel que puiſſe en être l'objet.

EXEMPLE I. Si j'ai à prouver, conformément aux loix de la Dialectique, que l'*Avare eſt malheureux* ; je pourrai le prouver, d'après la regle générale dont il s'agit ici, en cette maniere viſiblement concluante : (tout homme aſſervi à une paſſion qui le tyranniſe, eſt malheureux : or, l'Avare eſt aſſervi à une paſſion qui le tyranniſe : donc l'Avare eſt malheureux).

Ce raiſonnement eſt juſte & concluant ; parce que,

selon la majeure incontestable, toute l'espece asservie à une passion tyrannique est malheureuse; & que, selon la mineure évidente par elle-même, l'Avare est une partie de cette espece asservie à une passion tyrannique.

EXEMPLE II. De même, si je veux prouver, dans la forme syllogistique, qu'*aucun Ambitieux n'est heureux*; je pourrai le prouver, d'après la même regle générale, en cette maniere évidemment concluante: (pour être heureux, il faut être content de son sort: or, aucun Ambitieux n'est content de son sort: donc aucun Ambitieux n'est heureux).

Ce raisonnement est juste & concluant: parce que, selon la majeure incontestablement vraie, la *qualité d'homme heureux*, est essentiellement inséparable de la qualité d'homme content de son sort; & que, selon la mineure évidente par elle & par la simple notion des termes, aucun Ambitieux n'a cette qualité d'homme content de son sort, sans laquelle ne peut exister le bonheur.

EXEMPLE III. De même encore, si je veux prouver, dans la forme syllogistique, qu'*une Cause infiniment intelligente & infiniment active existe dans la Nature visible*; je pourrai le prouver, d'après la même regle générale, en cette maniere évidemment concluante: (ce qui meut & anime la Nature visible, existe nécessairement dans la Nature visible: or, il est clair, par la simple observation des phénomenes, qu'une cause infiniment intelligente & infiniment active meut & anime la Nature visible: donc il est clair, par la simple observation des phénomenes, qu'une cause infiniment intelligente & infiniment active existe dans la Nature visible).

On conçoit que la même *Rectitude syllogistique* aura lieu évidemment dans tout raisonnement quelconque, où la majeure avouée & reconnue pour vraie, contiendra implicitement la proposition à établir; & où

la mineure fera voir & sentir que la proposition à établir, est contenue dans cette majeure avouée & reconnue pour vraie. Ainsi, la regle générale dont il est ici question, est vraie & infaillible dans tous les cas possibles : quel que puisse être l'objet philosophique ou géométrique ou théologique, du raisonnement auquel elle est appliquée. C. Q. F. D.

703. REMARQUE I. On peut observer ici, comme en passant, & c'est une suite évidente de la regle précédente, que *quand on a à prouver quelque proposition qui a été contredite ou niée comme fausse ; il faut que cette proposition contredite ou niée devienne la conclusion du raisonnement qui tend à l'établir.*

Dans les trois exemples de raisonnement, que nous venons de donner dans l'explication de la regle précédente ; on voit que la proposition à établir, qui pourra être regardée comme étant la proposition niée ou contredite, devient la conclusion du raisonnement où elle est établie.

704. REMARQUE II. Dans tout raisonnement concluant, il faut toujours nécessairement que la conclusion soit ou implicitement ou explicitement renfermée dans les prémisses : puisqu'il est clair que ce qui ne seroit aucunement renfermé dans les prémisses, ne pourroit pas découler des prémisses. Par conséquent, pour voir tout de suite si un raisonnement qui se présente sous la forme syllogistique, est vicieux & non concluant ; il suffit communément de donner un moment d'attention à la conclusion de ce raisonnement : *si la conclusion n'est point implicitement ou explicitement renfermée dans les prémisses ; le raisonnement est vicieux & sophistique.*

EXEMPLE I. Soit d'abord ce premier raisonnement, qu'il s'agit d'adopter comme concluant, ou

de rejetter comme sophistique : l'Evangile promet le salut éternel aux Chrétiens : or, quelques Frippons sont Chrétiens : donc l'Evangile promet le salut à quelques Frippons).

Si vous êtes en doute sur la légitimité de cette conclusion, vous découvrirez bientôt qu'elle est vicieuse : en faisant attention qu'elle n'est aucunement renfermée dans les prémisses. Car la majeure ne peut renfermer cette conclusion, qu'autant qu'elle affirmeroit que l'Evangile promet le salut éternel à tous les Chrétiens quelconques, sans aucune exception : ce qui n'est point la promesse de l'Evangile. Et si l'Evangile ne promet le salut éternel qu'à *quelques Chrétiens*, il ne s'ensuit pas qu'il le promette à ceux qui sont des frippons.

Ainsi, si la majeure est étendue à tous les Chrétiens quelconques, l'argument est en forme : mais cette majeure est évidemment fausse, & elle n'entraîne aucunement la vérité de la conclusion. Et si la majeure est restreinte à quelques Chrétiens, elle est vraie : mais l'argument n'est point en forme ; parce que la conclusion n'est point renfermée dans les prémisses.

EXEMPLE II. Soit ensuite ce second raisonnement ; qu'il s'agit de même d'adopter comme concluant, ou de rejetter comme sophistique : (la Loi divine prescrit l'obéissance envers la Puissance séculiere : or, la Puissance Ecclésiastique n'est point la Puissance séculiere : donc la Loi divine ne prescrit point l'obéissance envers la Puissance Ecclésiastique).

Si vous êtes en doute sur la légitimité de cette conclusion, vous découvrirez bientôt qu'elle est vicieuse : en observant qu'elle n'est aucunement incluse dans les prémisses. Car, il est visible d'abord que cette conclusion n'est aucunement contenue dans la mineure. Ensuite, pour que cette conclusion fût contenue dans la majeure ; il faudroit nécessairement qu'il fût dit dans cette majeure, que la loi divine pres-

crit l'obéissance envers la seule Puissance séculiere : ou qu'un précepte divin ordonne d'obéir à la Puissance séculiere ; & qu'*aucun précepte divin* n'ordonne d'obéir à la Puissance ecclésiastique.

Ainsi, si la majeure disoit que la loi divine n'ordonne d'obéir qu'à la Puissance séculiere ; la conclusion seroit contenue dans les prémisses, & l'argument seroit en forme : mais cette majeure seroit manifestement fausse, & elle n'entraîneroit point la vérité de la conclusion. Et si la majeure se borne à dire qu'un précepte divin ordonne d'obéir à la Puissance séculiere, sans dire qu'il n'y a aucun précepte divin qui ordonne d'obéir à la Puissance ecclésiastique ; l'argument cesse d'être en forme : parce que les prémisses ne renferment aucunement la conclusion.

Exemple III. Soit enfin ce troisieme raisonnement, dont il s'agit également de découvrir & de dévoiler le vice : (Ariste n'est pas ce que je suis : or, je suis un homme : donc Ariste n'est pas un homme).

Le vice de ce raisonnement se fera aisément *sentir* à quiconque fera attention que la conclusion n'est aucunement contenue dans les prémisses ; & que par conséquent, elle ne peut aucunement émaner & découler des prémisses. Car, dans la conclusion négative, l'attribut *homme* est pris universellement & selon toute son étendue : tandis que, dans la mineure affirmative, ce même attribut est restreint à un seul individu, à moi. Or, il répugne qu'un terme pris dans toute son étendue, soit contenu dans ce même terme restreint à une simple portion de son étendue.

Si l'on veut donner ici un moment d'attention aux dix-neuf exemples de syllogismes justes & concluans, que nous allons donner, au sujet des figures syllogistiques : on y observera que par-tout la conclusion est implicitement contenue dans les prémisses, con-

formément à ce que nous venons d'obferver & d'expliquer dans cette Réduction des différentes regles de la Dialectique, à une regle unique & générale.

FIGURES SYLLOGISTIQUES.

705. DÉFINITION. On nomme *Figures fyllogiftiques*, les diverfes difpofitions ou les divers arrangemens, que peut recevoir le Terme moyen, dans les deux prémiffes d'un fyllogifme.

I°. Le *Terme moyen* peut être difpofé & arrangé dans les prémiffes, de trois façons différentes : car il peut arriver,

Ou qu'il foit le fujet de l'une & l'attribut de l'autre prémiffe ; & cet arrangement fe nomme *premiere figure* :

Ou qu'il foit l'attribut de l'une & de l'autre prémiffe ; & cet arrangement fe nomme *feconde figure* :

Ou qu'il foit le fujet de l'une & de l'autre prémiffe ; & cet arrangement fe nomme *troifieme figure.*

II°. La premiere figure fe divife en deux Modes différens ; favoir, en modes directs & en modes indirects.

Le *Mode direct* eft celui dans lequel l'attribut de la majeure, devient fimplement l'attribut de la conclufion.

Le *Mode indirect* eft celui dans lequel l'attribut de la majeure, devient le fujet de la conclufion : moyennant une reftriction ou une limitation convenable, qu'on lui donne quelquefois.

Nous examinerons bientôt fi cette premiere figure, la feule où il foit queftion de *modes indirects*, peut & doit fe divifer en deux figures différentes : ainfi que l'ont prétendu & que le prétendent encore quelques Dialecticiens. (710).

706. REMARQUE I. Nous avons déjà obfervé

ailleurs, que les propoſitions qui peuvent compoſer un ſyllogiſme, ſont toujours affirmatives ou négatives, univerſelles ou particulieres; & que ces quatre ſortes de propoſitions peuvent être déſignées comme algébriquement par ces quatre lettres majuſcules A, E, I, O; ou par ces quatre lettres minuſcules correſpondantes *a*, *e*, *i*, *o*. (606).

Il conſte d'ailleurs, par la théorie des combinaiſons, que ces quatre ſortes de propoſitions A, E, I, O, priſes de trois en trois, telles qu'elles doivent l'être pour former un ſyllogiſme, ſe combinent ou s'arrangent préciſément de ſoixante-quatre manieres differentes que voici.

aaa,	aae,	*aai*,	aao:	eaa,	*eae*,	eai,	*eao*:
aea,	*aee*,	aei,	*aeo*:	eea,	eee,	eei,	eeo:
aia,	aie,	*aii*,	aio:	eia,	eie,	eii,	*eio*:
aoa,	aoe,	aoi,	*aoo*.	eoa,	eoe,	eoi,	eoo.
iaa,	iae,	*iai*,	iao:	oaa,	oae,	oai,	*oao*:
iea,	iee,	iei,	*ieo*:	oea,	oee,	oei,	oeo:
iia,	iie,	iii,	iio:	oia,	oie,	oii,	oio:
ioa,	ioe,	ioi,	ioo.	ooa,	ooe,	ooi,	ooo.

707. REMARQUE II. Parmi ces ſoixante-quatre arrangemens différens, *il y en a douze*, qui ſont conformes à toutes les regles du ſyllogiſme ou du raiſonnement, que nous avons expliquées & démontrées; & qui donnent toujours une concluſion exacte & légitime. Ce ſont ceux que nous avons marqués en caracteres italiques; & qui, par la différente diſpoſition du terme moyen dans les prémiſſes, forment les dix-neuf modes ſyllogiſtiques, dont nous allons bientôt donner des exemples. Ces *dix-neuf modes ſyllogiſtiques* ſont renfermés dans les dix-neuf mots artificiels qui forment les quatre vers techniques ſuivans.

Barbara, Celarent Darii, Ferio, Baralip*tum*:
Celantes, Dabitis, Fapesmo, Frisesom*urum*:
Cesare, Camestres, Festino, Baroco, Darapti:
Felapton, Disamis, Datisi, Bocardo, Ferison.

I°. Il est visible que ces quatre vers techniques (606), n'ont, par eux-mêmes, aucun sens naturel; & que les mots factices qui les composent, ne sont proprement ni latins, ni grecs, ni arabes, ni tudesques, ni celtiques, & ainsi du reste : n'étant qu'un assemblage artificiel de syllabes destinées à représenter convenablement le *Mode syllogistique* que l'on a eu en vue.

II°. Dans chaque mot de ces vers techniques, il faut ne faire attention qu'aux *trois premieres voyelles*, lesquelles désignent & déterminent précisément, les trois propositions, affirmatives ou négatives, universelles ou particulieres, qui doivent former un syllogisme exact & concluant, dans chaque mode syllogistique.

Les autres voyelles d'un même mot, s'il y en a plus de trois, n'y signifient rien du tout; & n'y sont placées, à la suite des trois premieres, que pour completter machinalement la mesure du vers : c'est pour cela, que nous les y marquons en caracteres différens des autres.

La premiere syllabe de chaque mot, désigne la majeure : la seconde désigne la mineure : la troisieme désigne la conclusion.

III°. On faisoit attention autrefois, non-seulement aux voyelles, mais encore aux *consonnes de chaque mot*, qui étoient destinées principalement à marquer la maniere dont il falloit s'y prendre pour transformer une proposition en son opposée; & pour réduire un Adversaire à accorder la proposition par lui niée, ou à en accorder la contradictoire : ce qui s'appelloit *réduire à l'absurde ou à l'impossible.*

Mais dans ces derniers tems, où l'on a vu que tout ce *petit mystere attaché aux consonnes*, n'aboutissoit qu'à tourmenter l'esprit en pure perte, sans qu'il en pût jamais résulter aucune vraie utilité dans la Dialectique pratique; on a dédaigné avec raison d'en surcharger les cours de Dialectique : sans dédaigner de même de donner quelque attention au mystere plus utile, qui se trouve attaché aux voyelles de chaque mot.

708. REMARQUE III. Parmi les *cinquante-deux autres arrangemens*, que nous avons marqués en caracteres romains dans le cadre précédent; il n'y en a aucun qui ne soit formellement opposé à quelqu'une & souvent à plus d'une des six regles fondamentales que nous avons précédemment exposées & démontrées : comme il est aisé de l'observer. C'est pourquoi la Dialectique les proscrit comme vicieux, comme incapables d'entrer jamais dans aucun raisonnement juste & concluant. Par exemple,

I°. La quatrieme regle précédente (693), proscrit les seize arrangemens suivans : *e e a*, *e e e*, *e e o*; *e o a*, *e o e*, *e o i*, *e o o*; *o e a*, *o e e*, *o e i*, *o e o*; *o o a*, *o o e*, *o o i*, *o o o*.

II°. De même, la premiere partie de la cinquieme regle précédente (596), proscrit les vingt-deux arrangemens suivans : *a e a*, *a e i*, *a o a*, *a o i*; *i e a*, *i e i*, *i o a*, *i o i*; *e a i*, *e i a*, *e o a*, *e o i*; *o a a*, *o a i*, *o e a*, *o e i*, *o i a*, *o i i*, *o o a*, *o o i*.

La troisieme partie de la même regle, proscrit aussi les vingt arrangemens suivans : *a i a*, *a i e*, *a o a*, *a o e*; *e i a*, *e i e*, *e o a*, *e o e*; *i a a*, *i a e*, *i e a*, *i e e*, *i o a*; *o a a*, *o a e*, *o e a*, *o e e*, *o i a*, *o i e*. Par où l'on peut déjà observer qu'un même arrangement, & que plusieurs mêmes arrangemens, peuvent être proscrits par différentes regles.

III°. De même encore, la sixieme regle précédente (700) exclut & proscrit les treize arrangemens suivans : *i i a, i i e, i i i, i i o; i o a, i o e, i o i, i o o; o i a, o i e, o i i, o i o, o o o;* & ainsi du reste.

709. REMARQUE IV. Quoique cette *théorie des Modes syllogistiques*, soit de très-peu d'usage dans la Science du raisonnement, & qu'elle n'ait pour l'ordinaire aucune utilité pratique : il est cependant très-possible que l'on ait quelquefois un vrai besoin de la consulter, sur-tout dans les modes indirects de la premiere figure, & même dans quelques modes directs de la seconde & de la troisieme figure; où il peut arriver que l'esprit ne voie pas toujours facilement, si la conclusion découle bien des prémisses.

Et c'est ce qui nous détermine & nous autorise à donner ici des exemples adaptés à chacun des dix-neuf modes syllogistiques, que renferment les quatre vers techniques précédens, (707).

PREMIERE FIGURE SYLLOGISTIQUE,

Où le *terme moyen* est le sujet de la majeure, & l'attribut de la mineure.

MODES DIRECTS.

Bar	A	Tout *vice* est une qualité méprisable :
ba	A	Or toute duplicité est un *vice :*
ra.	A	Donc toute duplicité est une qualité méprisable.
Ce	E	Aucun *Esprit* n'est une substance matérielle :
la	A	Or toute ame humaine est un *Esprit :*
rent.	E	Donc aucune ame humaine n'est une substance matérielle.
Da	A	Toute *vertu* est une qualité estimable :
ri	I	Or quelque complaisance est une *vertu :*
i.	I	Donc quelque complaisance est une qualité estimable.
Fe	E	Aucun *scélérat* n'est un homme heureux :
ri	I	Or quelque Français est un *scélérat :*
o.	O	Donc quelque Français n'est point un homme heureux.

MODES INDIRECTS. [707].

Ba	A	Tout *vice* est une chose méprisable :
ra	A	Or toute duplicité est un *vice :*
lip.	I	Donc *quelque chose de méprisable*, est toute duplicité.
Ce	E	Aucun *Esprit* n'est une substance matérielle :
lan	A	Or toute ame humaine est un *Esprit :*
tes.	E	Donc *aucune substance matérielle* n'est l'ame humaine.
Da	A	Toute *vertu* est une chose estimable :
bi	I	Or quelque complaisance est une *vertu :*
tis.	I	Donc *quelque chose d'estimable*, est quelque complaisance.
Fa	A	Tout *singe* est une substance animée :
pes	E	Or aucun homme n'est un *singe :*
mo.	O	Donc *quelque substance animée* n'est point un homme.
Fri	I	Quelque *singe* est fort ressemblant à un homme :
fe	E	Or aucun homme n'est un *singe :*
so.	O	Donc quelque chose de fort ressemblant à un homme, n'est point un homme.

SECONDE FIGURE SYLLOGISTIQUE,

Où le *terme moyen* est deux fois l'attribut.

Ce	E	Aucun Chrétien n'est *sectateur de l'Alcoran :*
sa	A	Or tout Musulman est *sectateur de l'Alcoran :*
re.	E	Donc aucun Musulman n'est un Chrétien.
Ca	A	Tout Athée est un *homme sans religion :*
mes	E	Or aucun bon Citoyen n'est un *homme sans religion :*
tres.	E	Donc aucun bon Citoyen n'est un athée.
Fes	E	Aucun honnête homme n'est un *calomniateur :*
ti	I	Or quelque Français est un *calomniateur :*
no.	O	Donc quelque Français n'est point un honnête homme.
Ba	A	Tout homme juste est un *homme estimable :*
ro	O	Or quelque Français n'est point un *homme estimable :*
co.	O	Donc quelque François n'est point un homme juste.

TROISIEME FIGURE SYLLOGISTIQUE,

Où le *terme moyen* est deux fois le sujet.

Da	A	Tout *bon Citoyen* est amateur du bien public:
rap	A	Or tout *bon Citoyen* est haï des méchans :
ti.	I	Donc quelqu'un haï des méchans, est amateur du bien public.
Fe	E	Aucune *Brute* n'est un pur automate :
lap	A	Or toute *Brute* est un être organisé :
ton.	O	Donc quelqu'être organisé n'est point un pur automate.
Di	I	Quelque *Libertin* est un homme malheureux :
sa	A	Or tout *Libertin* est infidele à Dieu :
mis.	I	Donc quelqu'un infidele à Dieu, est un homme malheureux.
Da	A	Tout *bon Chrétien* est un bon Citoyen :
ti	I	Or quelque *bon Chrétien* est un Anglois :
si.	I	Donc quelque Anglois est un bon Citoyen.
Bo	O	Quelque *Français* n'est point frivole :
car	A	Or tout *Français* est sujet du Roi :
do.	O	Donc quelque sujet du Roi, n'est point frivole.
Fe	E	Aucun *Anglais* n'est Gascon :
ri	I	Or quelque *Anglais* est fanfaron :
so.	O	Donc quelque fanfaron n'est point Gascon.

FIGURE GALÉNIQUE.

710. OBSERVATION. La théorie des *Figures syllogistiques*, donna lieu, parmi les Dialecticiens, vers le milieu du second siecle du Christiasnime, à un petit schisme célebre, qui dure encore, & dont il est à propos de donner ici une idée.

L'Auteur de ce petit Schisme philosophique, fut le fameux Galien, le plus grand Médecin, & l'un des plus grands Dialecticiens de son siecle; qui, en transposant les deux prémisses de la premiere figure syllogistique, crut en faire une figure nouvelle, qu'on a nommée *figure Galénique*, du nom de son auteur.

Le *terme moyen*, disent les anciens & les modernes partisans de ce Philosophe, peut évidemment être disposé de telle façon dans les deux prémisses: 1°. qu'il soit *le sujet de la premiere & l'attribut de la seconde proposition*; ce qui constitue la premiere figure syllogistique, telle que l'avoit conçue Aristote, & qu'on la voit dans le feuillet précédent: 2°. qu'il soit *l'attribut de la premiere & le sujet de la seconde proposition*; ce qui constitue, disent-ils, une figure nouvelle, en tout point différente des trois figures dont nous venons de donner des exemples. Tel est leur raisonnement, telle est leur prétention.

RÉPONSE. Il est clair qu'on ne peut contester à Galien & à ses Partisans, la réalité de ce quatrieme arrangement & de cette quatrieme figure, qui sont évidemment possibles. Mais il n'est pas moins clair qu'on peut leur en contester l'utilité: ce qui suffit pour mettre au niveau du néant, le mérite de leur découverte; & pour faire voir & sentir que c'est sans aucun fondement solide, que l'on voudroit en introduire l'usage dans la Dialectique.

I°. Supposons que, dans les neuf exemples de la premiere

premiere figure syllogistique, telle qu'on la voit dans l'avant dernier feuillet, on transpose par-tout les deux prémisses d'un même syllogisme : en telle sorte que la premiere proposition devienne la seconde, & que la seconde devienne la premiere. Dans ce cas, on aura, sans aucune nouvelle regle, sans aucun nouvel accroissement de lumiere, leur *figure galénique.*

Donc, s'il est vrai qu'il ne faut point multiplier les êtres sans nécessité : il est visible qu'il ne faut point admettre cette quatrieme figure galénique ; qui, pour le fond des choses & des lumieres, relatives au raisonnement, revient en tout point à la premiere figure syllogistique que nous tenons d'Aristote.

II°. En faisant par-tout changer de place à la majeure & à la mineure de chaque syllogisme, dans les neuf modes directs ou indirects de la premiere figure syllogistique d'Aristote : on aura *neuf nouveaux modes syllogistiques*, qui pourroient donner chacun un syllogisme exact & concluant ; & qui reviennent tous à quelqu'une des *douze combinaisons* qu'avoue la Dialectique, sans avoir rien de commun avec les cinquante-deux autres combinaisons que proscrit la même Dialectique. (707).

Ces neuf modes syllogistiques de Galien, ont été sans doute omis & proscrits par Aristote, non comme vicieux & sophistiques, mais comme inutiles & superflus.

III°. La rectitude absolue de ces neuf modes syllogistiques de Galien, prouve à la vérité que, par la différente disposition du terme moyen dans les prémisses ; les *douze combinaisons* avouées par la Dialectique, peuvent absolument donner plus de *dix-neuf modes syllogistiques.* Mais elle ne prouve aucunement que, dans la Dialectique, on doive admettre plus de dix-neuf modes syllogistiques : puisqu'il est possible que ce surplus soit inutile & redon-

dant ; & qu'à ce titre, il peut & il doit être proscrit par la Dialectique.

PARAGRAPHE SECOND.

LE SYLLOGISME COMPLIQUÉ.

711. OBSERVATION. LE *Syllogisme compliqué*, dont nous avons donné ailleurs une idée préliminaire (664), est fonciérement soumis à toutes les loix ou à toutes les regles du syllogisme en général, que nous avons exposées & démontrées dans tout le paragraphe précédent.

Mais il a aussi ses *Loix à part*, que nous allons ici exposer & démontrer dans chacune de ses especes : savoir, dans le Syllogisme conditionnel, dans le Syllogisme disjonctif, dans le Syllogisme conjonctif, dans le Dilemme, & dans le Soryte. Tel est l'objet, & telle sera la division de ce second paragraphe.

LE SYLLOGISME CONDITIONNEL.

712. DÉFINITION. Le *Syllogisme conditionnel* est un syllogisme dont la Majeure est une proposition conditionnelle, laquelle contient explicitement la conclusion. La premiere partie de cette majeure, se nomme l'*Antécédent* ; & la seconde se nomme le *Conséquent*. L'antécédent est une hypothese faite, ou une condition énoncée ; & le conséquent est une dépendance nécessaire de cette hypothese ou de cette condition (652).

Cette espece de syllogisme, ou de raisonnement, ne se fait qu'en deux manieres ; qui consistent :

I°. Ou à *affirmer l'antécédent* dans la mineure, & le conséquent dans la conclusion : en cette maniere,

qui pourra ſervir d'exemple général à cet égard. (Si un Roi fait la guerre ſans aucune raiſon ſolide & légitime, il eſt coupable de bien des homicides : or tel Roi fait la guerre ſans aucune raiſon ſolide & légitime : donc il eſt coupable de bien des homicides).

II°. Ou à *nier le conſéquent* dans la mineure, & l'antécédent dans la concluſion : en cette maniere, qui pourra ſervir encore d'exemple général à cet égard. (Si quelqu'un des Elus ne parvient pas au ſalut éternel, Dieu ſe trompe dans l'économie de ſa Providence : or Dieu ne ſe trompe point dans l'économie de ſa Providence : donc aucun des Elus ne manque de parvenir au ſalut éternel).

713. REMARQUE. La *Propoſition conditionnelle* eſt ſuſceptible de quelques *obſervations importantes*, qui ſemblent avoir échappé juſqu'à préſent à la ſagacité des Dialecticiens ; & ſans leſquelles il eſt comme impoſſible de bien ſaiſir & de bien établir ce qui concerne & la marche & les loix du ſyllogiſme conditionnel.

I°. La premiere obſervation à faire à cet égard ; c'eſt que *toute propoſition conditionnelle peut toujours être regardée comme étant ou formellement ou équivalemment affirmative :* puiſqu'elle ſe borne toujours uniquement à affirmer une *vraie & réelle connexion* entre l'Antécédent & le Conſéquent : en telle ſorte que le premier étant poſé, le ſecond s'enſuive indéfectiblement ; & que le ſecond étant ôté, le premier ne puiſſe aucunement avoir eu lieu.

Ainſi, dans un ſyllogiſme conditionnel, c'eſt proprement la Mineure, qui détermine le ſyllogiſme à être affirmatif ou négatif. Parmi les deux ſyllogiſmes conditionnels que nous venons de citer en exemple, dans la définition précédente ; le premier eſt affirmatif, le ſecond eſt négatif.

II°. Nous avons fait voir ailleurs que l'*attribut des propoſitions affirmatives*, quand elles ſont iſolées & abſolues, n'eſt point pris univerſellement & ſelon

toute son étendue (607). Il n'en est pas de même dans les propositions conditionnelles ; & c'est ici la seconde observation essentielle à faire en ce genre.

Dans toute proposition conditionnelle, *l'attribut de l'antécédent, lors même que cet antécédent est une proposition affirmative, est toujours pris universellement & selon toute son étendue* : à cause de la condition qui lie universellement & sans restriction, l'antécédent au conséquent.

Par exemple, quand je dis (si Ariste est Roi, il a de grandes obligations à remplir) : il est clair que je prends l'*attribut de Roi*, dans toute son étendue possible ; & que je parle & du Roi de France, & du Roi d'Espagne, & du Roi de Prusse, & du Roi d'Angleterre, & de tout Roi quelconque, sans aucune exception.

De même, quand je dis (si Clitandre est un galant homme, il est incapable d'une basse fourberie) : il est visible que je prends l'*attribut de galant homme*, dans toute l'étendue qu'il peut avoir, sans excepter aucun des sujets auxquels il peut convenir ; & que j'affirme que, si Clitandre est un galant homme quelconque, François ou Espagnol, Catholique ou Protestant, noble ou roturier, & ainsi du reste, il est incapable d'une basse fourberie.

III°. Il résulte delà, & c'est ici la troisieme observation essentielle à faire sur cet objet, que *toute proposition conditionnelle est toujours foncièrement une proposition universelle* : à cause de la connexion indéfinie & illimitée qu'elle met toujours, entre la partie qui fait la fonction d'antécédent, & la partie qui fait la fonction de conséquent.

Ainsi cette proposition conditionnelle (si quelqu'un nie la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, il est anathématisé par l'Eglise), revient foncièrement à cette proposition universelle: (tout homme qui nie la présence réelle de Jesus - Christ dans l'Eucharistie, est anathématisé par l'Eglise).

IV°. Il résulte encore delà, & c'est ici la quatrieme & derniere observation à faire en ce genre, que *toute proposition conditionnelle suppose toujours la vérité d'une proposition absolue & universelle, qui auroit pour sujet universel, l'attribut de l'antécédent ; & pour attribut, l'attribut même du conséquent.*

Par exemple, cette proposition conditionnelle (si Ariste est Chrétien, il est soumis aux commandemens de Dieu & de l'Eglise) suppose la vérité de cette proposition absolue & universelle : tout Chrétien est soumis aux commandemens de Dieu & de l'Eglise.

De même cette proposition conditionnelle (si Ariste n'est point coupable, il ne doit point être puni) suppose la vérité de cette proposition absolue & universelle : tout homme non-coupable doit n'être point puni ; & ainsi du reste.

714. REGLE UNIQUE. Pour que le syllogisme conditionnel soit exact & concluant :

I°. *Si l'on affirme l'antécédent dans la mineure, il faut affirmer le conséquent dans la conclusion :*

II°. *Si l'on nie le conséquent dans la mineure, il faut nier l'antécédent dans la conclusion.*

DÉMONSTRATION. Les deux parties de cette regle, sont l'une & l'autre également certaines & évidentes en elles-mêmes & par elles-mêmes. Car, en supposant vraie la majeure, ou en supposant qu'il y a une *connexion réelle & indéfectible* entre l'antécédent & le conséquent :

I°. Il est clair d'abord, conformément à la premiere partie de cette regle, que *l'antécédent étant posé, le conséquent s'ensuit :* sans quoi il n'y auroit point une réelle & indéfectible connexion entre l'antécédent & le conséquent ; ce qui est contre l'hypothese. Ainsi, tout syllogisme conditionnel, dans lequel on affirme l'antécédent dans la mineure & le

conséquent dans la conclusion, est un syllogisme exact & concluant.

Tel est par exemple ce syllogisme : (si quelqu'un enfreint quelque loi nationale, il doit être puni : or tout Filou enfreint quelque loi nationale : donc tout Filou doit être puni).

Ce syllogisme est exact & concluant ; quoique le terme moyen (*enfreignant quelque loi nationale*), soit l'attribut de deux propositions affirmatives : parce que dans une proposition conditionnelle, l'attribut de l'antécédent, lors même que cet antécédent est une proposition affirmative, est toujours pris universellement & selon toute son étendue (713). Il n'en est pas de même du conséquent.

Tel est encore cet autre syllogisme : (si Ariste n'est pas coupable, il ne doit point être puni : or, Ariste n'est point coupable : donc il ne doit point être puni).

Ce syllogisme est exact & concluant ; quoique les deux prémisses paroissent être négatives : parce que la majeure est équivalemment affirmative ; & que si on vouloit regarder cette majeure comme négative ; la mineure, quoique négative hors du syllogisme, devient équivalemment affirmative dans le syllogisme. (694).

Ce syllogisme conditionnel se réduit à ce syllogisme simple : (tout homme non-coupable doit être exempt de punition : or Ariste est un homme non-coupable : donc il doit être exempt de punition).

II°. Il est clair ensuite, conformément à la seconde partie de cette regle, que *le conséquent étant ôté, l'antécédent n'a point lieu* : sans quoi l'antécédent pourroit exister sans le conséquent ; & il n'y auroit pas une connexion réelle & indéfectible entre celui-là & celui-ci ; ce qui est encore contre l'hypothese. Ainsi, tout syllogisme conditionnel, dans lequel on nie le conséquent dans la mineure &

l'antécédent dans la conclusion, est un syllogisme exact & concluant.

Tel est, par exemple, ce syllogisme: (si Ariste a coupé la tête à son chien, ce chien doit avoir cessé de vivre: or ce chien n'a point cessé de vivre: donc Ariste ne lui a point coupé la tête).

En supposant une connexion réelle & indéfectible entre l'antécédent & le conséquent: il est clair que si celui-ci n'a point lieu; celui-là n'a point eu lieu non plus. C. Q. F. D.

715. REMARQUE. Le syllogisme conditionnel peut devenir vicieux *en deux manieres différentes*, qui sont précisément l'opposé des deux parties de la regle que nous venons d'établir & de démontrer.

I°. Le syllogisme conditionnel sera vicieux: si, du conséquent affirmé dans la mineure, on conclut à affirmer l'antécédent dans la conclusion. Tel est le vice de ce raisonnement: (si Ariste a coupé la tête à son chien, ce chien doit avoir cessé de vivre: or ce chien a cessé de vivre: donc Ariste lui a coupé la tête).

La proposition conditionnelle suppose toujours une connexion réelle & indéfectible *entre l'antécédent & le conséquent*: mais elle ne suppose pas toujours de même une connexion réelle & indéfectible entre le conséquent & l'antécédent. Il est impossible, selon la supposition, que l'antécédent existe sans le conséquent. Mais il est possible que le conséquent existe sans l'antécédent: parce qu'il peut se faire que ce conséquent dépende de plus d'une cause; & que l'une manquant, l'autre ait lieu.

Dans l'exemple dont il est ici question; le chien d'Ariste ne peut avoir la tête coupée, sans perdre la vie: mais il peut perdre la vie en plus d'une maniere, sans avoir la tête coupée.

II°. Le syllogisme conditionnel sera encore vicieux: si, du conséquent nié dans la mineure, on

conclut à nier l'antécédent dans la conclusion. Tel est le vice de ce raisonnement : (si Ariste a fait un vol sur le grand chemin, il est digne d'un supplice infamant : or Ariste n'a point fait un vol sur le grand chemin : donc il n'est point digne d'un supplice infamant).

Pour que ce raisonnement fût concluant, il faudroit que la même connexion qui existe entre l'antécédent & le conséquent, existât aussi *entre le conséquent & l'antécédent :* ce qui n'a point lieu. On ne peut faire un vol sur le grand chemin, sans mériter un supplice infamant. Mais on peut mériter un supplice infamant, sans avoir fait aucun vol sur le grand chemin : puisqu'un tel supplice peut être attaché & est réellement attaché à plusieurs especes de crimes.

LE SYLLOGISME DISJONCTIF.

716. DÉFINITION. Le *Syllogisme disjonctif* est un syllogisme dont la Majeure est une proposition disjonctive : proposition dont l'essence est de renfermer toujours dans son attribut des membres incompatibles, qui ne puissent jamais exister ensemble dans un même sujet. (648).

Cette espece de syllogisme, se fait en deux manieres différentes, dont nous allons donner ici une idée générale.

I°. La premiere maniere de faire le syllogisme disjonctif, consiste à *affirmer l'un des membres incompatibles, dans la mineure ;* & à nier l'autre membre, ou tous les autres membres, dans la conclusion. Il est clair que si l'un des membres incompatibles convient au sujet ; il faut nécessairement que tous les autres en soient exclus, qu'aucun des autres ne puisse lui convenir : par la raison que les choses incompatibles s'excluent nécessairement l'une l'autre.

Tel est ce syllogisme disjonctif, dont la majeure ne renferme que deux membres, & dont la mineure est

affirmative : (dans un Etat universellement divisé en nobles & en roturiers, tout citoyen est nécessairement ou roturier ou noble : or, tel citoyen de cet Etat, est noble : donc il n'est point roturier).

Tel est cet autre syllogisme disjonctif, dont la majeure renferme trois membres, & dont la mineure est encore affirmative : (la substance qui anime les Brutes, est ou une substance spirituelle, ou une substance matérielle, ou une substance qui tient un milieu entre l'esprit & la matiere : or, la substance qui anime les brutes, est une substance qui tient un milieu entre l'esprit & la matiere : donc ce n'est, ni une substance spirituelle, ni une substance matérielle).

II°. La seconde maniere de faire le syllogisme disjonctif, consiste à *nier l'un des membres incompatibles dans la mineure*, & à affirmer l'autre membre dans la conclusion; si la disjonction ne renferme que deux membres. Mais si la disjonction renferme plus de deux membres; alors, pour que ce syllogisme soit légitime & concluant, il faut placer tous ces membres incompatibles dans la Mineure négative, à l'exception d'un seul dont on fait l'attribut de la conclusion affirmative.

Tel est ce syllogisme disjonctif, dont la majeure ne renferme que deux membres, & dont la mineure est négative : (ou la matiere est éternelle, ou elle a eu un commencement d'existence : or, la matiere n'est point éternelle : donc elle a eu un commencement d'existence).

Tel est cet autre syllogisme disjonctif, dont la majeure renferme trois membres, & dont la mineure négative en exclut deux du sujet : (Cicéron, ce célebre Citoyen romain, étoit ou de l'ordre des Sénateurs, ou de l'ordre des Chevaliers, ou de l'ordre des Plébéiens : or, il n'étoit, ni de l'ordre des Sénateurs, ni de l'ordre des Plébéiens : donc il étoit de l'ordre des Chevaliers).

717. REGLE UNIQUE. Pour que le syllogisme disjonctif soit exact & concluant, il faut :

I°. *Qu'il n'y ait absolument point de milieu entre les différens membres de la disjonction :*

II°. *Que quelqu'un de ces membres convienne au sujet de la proposition disjonctive :*

III°. *Que la conclusion soit négative, si la mineure est affirmative ; & que la conclusion soit affirmative, si la mineure est négative.*

DÉMONSTRATION. Il est facile de rendre raison des trois parties de cette regle : il ne faut pour cela, que faire attention à l'idée même que nous venons de donner du syllogisme disjonctif.

I°. La raison de la premiere partie de cette regle ; c'est que s'il y a un milieu, pour le sujet de la proposition disjonctive, entre les différens membres de la disjonction : il peut se faire que ce milieu convienne au sujet ; & qu'aucun des deux membres de la disjonction ne lui convienne.

On nomme *milieu entre les différens membres de la disjonction*, une maniere d'être & d'exister, qui a lieu ou qui peut avoir lieu dans le sujet de la proposition disjonctive ; & qui n'est rien de ce qu'énoncent les différens membres disjonctifs. Soit, par exemple, cette proposition disjonctive : le parallélogramme obliquangle est ou plus grand ou plus petit que le parallélogramme rectangle de même base & de même hauteur.

Il est clair qu'il y a un milieu pour le sujet de cette proposition disjonctive, entre les deux membres de la disjonction ; lequel milieu est d'*être égal* à la figure avec laquelle il est comparé. Si le premier parallélogramme est parfaitement égal au second, comme il l'est en effet ; ce premier parallélogramme n'est ni plus grand ni plus petit que le second. (*fig.* 3).

La proposition disjonctive est toujours *fausse* ; quand il y a un milieu entre les membres de la disjonction : parce que cette sorte de proposition est

toujours ou formellement ou équivalemment exclusive ; ou parce qu'elle affirme toujours que son sujet est ce qu'exprime l'un des membres de la disjonction indéterminément, sans qu'il soit possible que ce sujet manque jamais d'être ce qu'exprime quelqu'un de ces membres.

II°. La raison de la seconde partie de cette regle ; c'est que, si aucun des membres de la disjonction ne convient au sujet de la proposition disjonctive, il y a nécessairement pour ce sujet, un *milieu entre les membres de la disjonction :* puisque ce sujet a nécessairement quelque maniere d'être & d'exister qui lui est propre, & qui n'est rien de ce qu'énoncent les différens membres de la disjonction.

Par exemple, il y a un milieu pour l'ame des Brutes, entre *être une matiere étendue* & *être une matiere inétendue ;* & ce milieu, c'est de n'être point une matiere, c'est d'être une substance immatérielle en tout différente de la matiere.

III°. La raison de la troisieme partie de cette regle ; c'est que les différens membres de la disjonction étant supposés incompatibles dans un même sujet ; par-là même que l'un des membres incompatibles convient au sujet, il faut nécessairement que l'autre ou que les autres en soient exclus : & que, par-là même que l'un des membres incompatibles est exclus du sujet, si la disjonction n'a que deux membres ; ou que deux des membres incompatibles sont exclus du sujet, si la disjonction renferme trois membres ; il faut nécessairement que l'autre membre lui convienne. C. Q. F. D.

718. REMARQUE. Pour mieux faire sentir les vices qui peuvent se glisser dans le syllogisme disjonctif, & le rendre sophistique & non-concluant : nous allons les montrer ici dans quelques exemples géné-

raux, qui peuvent tenir lieu d'une infinité d'autres.

EXEMPLE I. Quand les Souverains commandent des choſes illicites & criminelles; *ou il faut leur obéir, ou il faut ſe révolter contre eux :* or, il ne faut point leur obéir : donc il faut ſe révolter contre eux.

Faux raiſonnement! Il y a un milieu entre les deux membres de la Majeure disjonctive : lequel milieu eſt de refuſer d'obéir, & de ſouffrir patiemment & ſans révolte, la peine attachée à un tel defaut d'obéiſſance.

EXEMPLE II. S'il exiſte un Dieu dans la Nature; *ce Dieu doit être composé, ou d'un corps infini, ou d'un corps fini :* or, ce Dieu ne peut aucunement être composé d'un corps fini : donc il faut qu'il ſoit composé d'un corps infini.

Faux raiſonnement encore! Il y a un milieu entre les deux membres de la Majeure disjonctive, dont aucun ne convient au ſujet; ſavoir, à Dieu : & ce milieu, c'eſt de n'être point un corps; d'avoir une maniere d'être & d'exiſter, qui n'ait rien de commun avec une ſubſtance corporelle; d'être une ſubſtance purement & ſimplement ſpirituelle.

EXEMPLE III. Quelle que ſoit la nature de la matiere, & quels que puiſſent être les corps qu'elle conſtitue; *la matiere eſt toujours néceſſairement, ou étendue, ou organiſée :* or, la matiere qui conſtitue le corps des brutes, eſt étendue : donc elle n'eſt pas organiſée.

Faux raiſonnement encore! Il y a ici un milieu pour la matiere, entre les deux membres de la disjonction : & ce milieu, c'eſt d'être ou de pouvoir être à la fois & étendue & organiſée.

On voit par-là, que la propoſition disjonctive eſt toujours vicieuſe, & même fauſſe; toutes les fois que les membres de la disjonction, ſont *rentrans l'un*

dans l'autre : par la raison qu'elle présente comme distinguées & même comme incompatibles, des choses qui ne sont point telles dans la réalité.

EXEMPLE IV. Oserons-nous rappeller & montrer ici un certain argument disjonctif, que l'on fait quelquefois à des Enfans d'esprit, chez qui l'impuissance de répondre en regle & en forme, occasionne presque toujours à coup sûr, un petit trépignement, une petite fureur, dont on s'amuse à leurs dépens ? En voici le fonds & la substance : Mon petit Ami, *ou vous êtes Ariste, ou vous n'êtes pas Ariste* : or, vous êtes Ariste : donc vous n'êtes pas Ariste.

Raisonnement faux & vicieux ! Car, ayant affirmé dans la mineure, conformément à la regle précédente, l'un des membres de la disjonction (savoir, vous êtes Ariste) ; il faut, selon la même regle, nier dans la conclusion, l'autre membre de la disjonction : (savoir, vous n'êtes pas Ariste).

Or, pour nier ce second membre de la disjonction, il faut nécessairement que la conclusion soit foncièrement celle-ci : (donc il est faux que vous ne soyez pas Ariste ; ou plus briévement & plus simplement en latin, *ergo non, non es Aristus*).

LE SYLLOGISME CONJONCTIF.

719. DÉFINITION. Le *syllogisme conjonctif* est un syllogisme dont la Majeure est une proposition conjonctive & négative : proposition dont l'essence est de lier dans son attribut, deux choses incompatibles ; & de nier que ces choses incompatibles puissent exister ensemble & à la fois dans son sujet. (649).

Le syllogisme conjonctif ne se fait qu'en une seule maniere, qui consiste à affirmer l'un des membres incompatibles, dans la mineure ; & à nier l'autre, dans la conclusion : comme dans le syllogisme suivant, qui pourra servir d'exemple général à cet égard :

(l'homme ne peut ſervir à la fois & le vrai Dieu & le Dieu des richeſſes : or, l'Avare ſert le Dieu des Richeſſes : donc l'Avare ne ſert point le vrai Dieu).

En ſuppoſant une *vraie & réelle incompatibilité* entre les deux membres de la majeure : il eſt clair que ſi l'un de ces deux membres exiſte dans un ſujet, comme l'énonce la mineure ; l'autre eſt néceſſairement exclus de ce même ſujet, comme l'énonce la concluſion.

720. REGLE UNIQUE. Pour que le ſyllogiſme conjonctif ſoit exact & concluant, il faut néceſſairement :

I°. *Que l'un des membres de la majeure, ou de la conjonction, ſoit affirmé dans la mineure :*

II°. *Que l'autre membre, le premier ou le ſecond, ſoit nié dans la concluſion.*

DÉMONSTRATION. Il eſt facile, d'après l'idée que nous venons de donner du ſyllogiſme disjonctif, de rendre raiſon de l'une & de l'autre partie de cette regle.

I°. Dans tout ſyllogiſme conjonctif, la mineure doit être affirmative : parce que la majeure eſt déjà négative ; & que ſi la mineure étoit encore négative, la concluſion ſeroit nulle : comme elle l'eſt toujours dans tout ſyllogiſme dont les deux prémiſſes ſont négatives. (693).

C'eſt pour cette raiſon, que le raiſonnement ſuivant eſt vicieux & non-concluant : (l'homme ne peut ſervir à la fois & le vrai Dieu & le Dieu des richeſſes : or, le Prodigue ne ſert point le Dieu des richeſſes : donc le Prodigue ſert le vrai Dieu).

II°. Dans tout ſyllogiſme conjonctif, la concluſion doit être négative : parce que les deux membres de la majeure étant incompatibles dans un même ſujet, par la ſuppoſition ; dès-lors que l'un des deux convient au ſujet, comme l'affirme la mineure, il faut néceſſairement que l'autre ne convienne pas au

même sujet ; & c'est ce que doit exprimer la conclusion négative. C. Q. F. D.

LE DILEMME.

721. DÉFINITION. Le *Dilemme* est un raisonnement formé, & d'une *proposition disjonctive* (648) qui renferme communément deux ou trois membres incompatibles ; & de deux ou trois *propositions conditionnelles* (652), qui ont chacune pour antécédent l'un des membres de la disjonction ; & pour conséquent, quelque chose que ne peut avouer, sans démentir ses principes, ou sans tomber dans quelque absurdité manifeste, celui contre lequel on raisonne. En voici deux exemples, d'après lesquels on pourra en former une infinité d'autres, selon l'occurrence ou l'exigence des choses qui pourront devenir le sujet de la dispute.

EXEMPLE I. On peut adresser ce *premier dilemme*, à quelqu'un de ces absurdes Pyrrhoniens, qui prétendent & qui soutiennent que tout est incertain & problématique dans les connoissances humaines, & qu'il n'existe aucune vraie science quelconque. (242).

Vous qui prétendez & qui soutenez qu'il n'existe aucune science quelconque : *ou vous savez ce que vous avancez, ou vous ne savez pas ce que vous avancez.*

I°. Si vous ne savez pas ce que vous avancez, ou si vous n'êtes pas assuré que ce que vous affirmez, est vrai & réel ; c'est en vous une ineptie, une sottise, une absurdité, de l'avancer.

II°. Si vous savez ce que vous avancez, ou si vous êtes assuré que ce que vous affirmez, est vrai & réel ; donc vous savez quelque chose ; savoir, que vous ne savez rien.

Donc, de quelque façon que vous vous tourniez, vous ne pouvez, sans vous contredire vous-même,

& sans tomber dans une absurdité manifeste, avancer & soutenir que tout est incertain, & qu'il n'existe aucune vraie science, aucune connoissance certaine.

EXEMPLE II. On peut adresser de même ce *second dilemme*, à quelqu'un de ces Matérialistes mitigés ou non mitigés, qui nient la *création de la Matiere*; & qui prétendent que cette création de la matiere, est impossible. (1040).

Puisque la Matiere existe, comme nous l'apprennent de concert & le témoignage de nos sensations & le témoignage de nos idées : *il faut nécessairement, ou qu'elle existe par elle-même & par son essence; ou qu'elle doive son existence à quelque cause incréé & créatricee, qui, de non-existante, l'ait rendue existante.*

I. Si la Matiere existe par elle-même & par son essence; il faut nécessairement qu'elle ait eu en elle-même & de toute éternité, une *activité essentielle & infinie*, en vertu de laquelle elle ait été éternellement, ou avant tous les tems intelligibles, féconde en sa propre existence : ce qui répugne visiblement avec les idées que nous donnent de la matiere & l'expérience & l'observation; lesquelles nous font voir & sentir par-tout de concert, dans ces portions de la Matiere que nous pouvons le mieux observer, au lieu d'une activité intrinseque, essentielle, infinie, une *inertie intrinseque & permanente*, qui paroît en être l'appanage naturel & inaliénable.

II°. Si la matiere doit son existence à quelque cause increéé & créatrice, qui, de non-existante, l'ait rendue existante; il faut nécessairement que la *Création*, ou le *passage du néant à l'existence*, ait eu lieu pour la matiere; & par conséquent, que cette création de la matiere soit réellement possible.

Donc, de quelque côté que vous vous tourniez, Monsieur le Matérialiste, il faut nécessairement : ou que

que vous admettiez la création de la matiere ; ce qui est contre vos principes & contre vos assertions : ou que vous démentiez toutes les idées & toutes les connoissances que l'expérience & l'observation vous donnent de la matiere ; ce qui est visiblement heurter de front, la saine raison & le sens commun.

722. REMARQUE. Le *Raisonnement dilemmatique* est précisément ce que les anciens Dialecticiens ont nommé *Argumentum cornutum* ; & la raison de cette dénomination, c'est que cette espece de raisonnement, quand il est exact & bien présenté, frappe en tout sens & de tout côté l'Adversaire, comme par autant de cornes, qu'il y a de membres dans la proposition disjonctive : en telle sorte que, de quelque côté que se tourne cet Adversaire, il reste en prise & ne peut échapper aux coups qu'on lui porte.

723. REGLE UNIQUE. Pour que le Dilemme soit exact & concluant, il faut nécessairement :

I°. *Qu'il n'y ait aucun milieu quelconque, entre les différens membres de la propofition disjonctive, qui présente le dilemme :*

II°. *Que dans les propositions conditionnelles, qui pressent chacune l'un des membres du dilemme ; l'antécédent soit incontestablement lié avec le conséquent, ou avec l'induction que l'on tire de cet antécédent.*

DÉMONSTRATION. Il est facile, d'après l'idée que nous venons de donner de cette espece de raisonnement, de rendre raison de l'une & de l'autre partie de cette regle.

I°. Il faut qu'il n'y ait *aucun milieu quelconque*, entre les différens membres de la proposition disjonctive : sans quoi, l'Adversaire, que l'on veut serrer de près, s'échappe en liberté par cette porte qu'on ne lui avoit pas fermée. (717).

II°. Il faut que, dans les propofitions conditionnelles, l'antécédent foit inconteftablement lié avec l'induction que l'on en tire : fans quoi l'Adverfaire nie, fans inconféquence & fans abfurdité, une induction que l'on tire contre lui ; & que l'on ne fauroit établir d'une maniere certaine & irréfragable. C. Q. F. D.

724. REMARQUE. Quoique nous ayons déjà fuffifamment fait voir & fentir les différens vices qui peuvent être oppofés à l'une & à l'autre partie de cette regle (717 & 718) : il ne fera pas inutile d'en rappeller & d'en renouveller ici l'idée, dans les deux exemples fuivans.

EXEMPLE I. Si vous vous intéreffez à votre gloire, difoit un Romain à Fabius : il vous faut maintenant & fans délai, *ou vaincre pour la Patrie*, *ou périr avec la Patrie*.

Ni l'un, ni l'autre, repart froidement Fabius. Il ne faut que temporifer, & méprifer les *bruits populaires*. Temporifer, voilà un vrai milieu entre les deux membres du Dilemme.

EXEMPLE II. Si vous prenez une Epoufe, difoit Arifte à fon ami Clitandre : *ou elle fera belle*, *ou elle ne le fera pas*. Si elle eft belle, vous ferez victime de la jaloufie : fi elle ne l'eft pas, vous ferez en proie aux dégoûts.

Vous vous trompez, repart Clitandre. Parmi les Perfonnes qui peuvent me convenir, & auxquelles je puis prétendre ; il y en a une qui eft d'une grande beauté, mais qui a affez de fageffe & de vertu, pour me mettre à l'abri de la jaloufie. Il y en a une autre, qui n'eft ni belle, ni jolie : mais qui a de quoi m'intéreffer & de quoi me plaire, par les charmantes qualités de fon cœur & de fon efprit.

Dans les deux propositions conditionnelles de ce Dilemme, il n'y a pas une liaison nécessaire ou incontestable, entre l'antécédent & le conséquent : ce qui suffit pour en vicier toute la substance.

Le Dilemme sera donc exact & concluant, quand il renfermera les deux choses qu'exige la regle précédente : puisqu'alors il sera exempt des deux seuls vices qui puissent le rendre défectueux & sophistique.

LE SORYTE, OU LA GRADATION.

725. DÉFINITION. Le *Soryte* ou la *Gradation*, est un raisonnement formé d'une certaine suite de propositions toutes liées l'une à l'autre : dans lequel on passe d'une *premiere vérité avouée*, à une *autre vérité plus ou moins éloignée*, que l'on veut établir.

Le moyen que l'on met en œuvre, pour faire résulter de la vérité avouée, la vérité à établir, consiste à former comme une *chaîne continue de vérités intermédiaires*; qui puissent lier nécessairement celle-là à celle-ci, & devenir comme le pont de communication par où l'on passera de la premiere à la derniere. (681).

Ce genre de raisonnement est communément le seul en usage, dans les matieres que l'on discute hors des Ecoles : en voici deux exemples, d'après lesquels il sera facile d'en imaginer mille & mille autres.

EXEMPLE I. Si je veux prouver que Dieu ne renferme en lui-même, rien d'impossible & de répugnant : je pourrai le prouver par ce raisonnement, qui n'est autre chose qu'un soryte ou une gradation.

Il y a dans la Nature visible, un Etre infiniment intelligent & infiniment puissant, qui la meut & la gouverne, & que je nomme Dieu. Ce qui meut & gouverne la Nature visible, existe. Ce qui existe,

eſt poſſible. Ce qui eſt poſſible, ne renferme en ſoi, aucune répugnance, aucune impoſſibilité.

Donc, en paſſant de la premiere à la derniere aſſertion, il conſte & il eſt démontré que l'Etre ineffable, par qui eſt régi & gouverné ce monde viſible, ne renferme en lui-même aucune répugnance, aucune impoſſibilité.

EXEMPLE II. De même, ſi je veux prouver que la punition du Méchant dans la vie future, ſuppoſe la liberté du Méchant dans la vie préſente : je puis le prouver par ce raiſonnement, qui n'eſt autre choſe qu'une gradation ou un ſoryte.

La punition du Méchant dans la vie future, ne ſera opérée que par l'action, ou que ſous la permiſſion & ſous la direction du ſuprême Auteur de la Nature, qui eſt & la juſtice & la ſageſſe par eſſence. Cette punition ſera donc ſage & juſte. Le ſujet puni aura donc été coupable. Ce ſujet coupable a donc eu un vrai pouvoir de faire autrement qu'il n'a fait ; un vrai pouvoir d'omettre l'action & d'éviter l'*omiſſion* pour leſquelles il eſt puni. Ce ſujet coupable & puni étoit donc vraiment & réellement libre, dans les actions ou dans les omiſſions qui occaſionnent ſon juſte châtiment. (681).

Donc, en paſſant de la premiere à la derniere propoſition ; il conſte & il eſt démontré que la punition du Méchant dans la vie future, ſuppoſe néceſſairement la liberté du Méchant dans la vie préſente.

726. REMARQUE. L'*unique regle* que l'on puiſſe donner, au ſujet du Soryte ou de la Gradation : c'eſt qu'il faut néceſſairement que les *idées moyennes*, qui lient la premiere propoſition à la derniere, ſoient toutes tellement aſſorties & tellement enchaînées entr'elles ; que chacune ſoit toujours une dépendance inconteſtable de celle qui la précede immédiatement;

& que le même rapport subsiste toujours entr'elles, en passant de la premiere à la derniere. (725 & 742).

L'INDUCTION.

727. DÉFINITION. L'*Induction* est un raisonnement dans lequel on conclud à affirmer ou à nier quelque chose, à l'égard d'un Tout : après avoir affirmé ou nié cette même chose, à l'égard de toutes les parties séparément prises, de ce tout. (88).

Tel est, par exemple, le raisonnement suivant, dans lequel on supposera que la famille d'Ariste n'est composée que des trois personnes dont on va faire mention. (Le Militaire est un excellent sujet, pour telle raison : le Chanoine est aussi un excellent sujet, pour telle autre raison : la Marquise est encore un excellent sujet, pour telle & telle autre raison : donc toute la famille d'Ariste n'est composée que d'excellens sujets).

L'Induction est très-rarement possible, dans ce qu'il y a d'accidentel dans les choses : elle est toujours inutile, dans ce qu'il y a d'essentiel dans ces mêmes choses. Ainsi cette espece de raisonnement, est de très-peu d'usage & de très-peu d'utilité, dans la Dialectique.

CONCLUSIONS ASSYLLOGISTIQUES.

728. DÉFINITION. On nomme *Conclusions assyllogistiques* (*), certaines conclusions exactes & bien déduites, dont on sent la rectitude : sans que l'on puisse les rapporter à aucune des loix ou des regles de la Dialectique ; & sans que l'on puisse les démontrer à la rigueur par aucun syllogisme en forme, sans en changer assez notablement les termes.

1°. Telle est la conclusion assyllogistique que l'on

(*) ÉTYMOLOGIE. Assyllogistique, *Assyllogisticus* : indépendant du Syllogisme, sans lui être en rien opposé. D'α privatif ; & de συλλογισμος, *syllogismus*.

obtient, en concluant de ce que présente directement une chose, à ce que présente indirectement & obliquement la même chose ; ou, pour parler le langage de l'Ecole, en concluant *à recto ad obliquum* : comme dans l'exemple suivant, & dans une foule d'autres exemples semblables. (Jesus-Christ est Dieu : donc la mere de Jesus-Christ, est la mere de Dieu).

II°. Telle est encore la conclusion assyllogistique qui résulte d'une inversion de rapport ou de relation dans les choses, & que quelques Dialecticiens nomment purement & simplement *inversion de relation* : comme dans l'exemple suivant, & dans une foule d'autres exemples semblables. (Si David est pere de Salomon : donc Salomon est fils de David),

PARAGRAPHE TROISIEME.

VICES DU SYLLOGISME.

729. DÉFINITION. ON nomme *Syllogisme vicieux*, tout Syllogisme non-concluant, tout Syllogisme dont la conclusion ne résulte pas des prémisses.

En général, on nomme *faux Raisonnement*, tout raisonnement non-concluant, tout raisonnement dont la conclusion n'émane pas des prémisses.

I°. Il est fort indifférent que les prémisses & la conclusion qui forment un syllogisme ou un raisonnement, soient ou ne soient pas des propositions vraies en elles-mêmes : puisque, comme nous l'avons déjà observé & fait sentir ailleurs (685), la rectitude syllogistique est totalement indépendante de la vérité & de la fausseté des propositions qui forment un syllogisme, ou un raisonnement quelconque. Par conséquent,

Un raisonnement dont les deux prémisses & la conclusion seroient des propositions fausses, ne sera point un *faux raisonnement*, ou un raisonnement vicieux : si la conclusion découle bien des prémisses.

Au contraire, un raisonnement dont les deux prémisses & la conclusion seroient des propositions vraies, ne sera pas moins un *faux raisonnement*, ou un raisonnement vicieux : si la conclusion n'est point contenue dans les prémisses, & ne résulte point des prémisses.

II°. Les vices du syllogisme, & en général, du Raisonnement, dérivent tous les deux de deux sources générales ; savoir : ou d'un *défaut de droiture dans le cœur*, qui fait que l'on cherche à tromper & à séduire, & que l'on emploie pour cela une maniere de raisonner dont on sent très-bien le vice & l'imposture : ou d'un *défaut de lumiere dans l'esprit*, qui fait que l'on ne tend à tromper & à séduire, que parce que l'on est vraiment séduit & trompé soi-même par sa façon de voir & de raisonner, dont on n'apperçoit pas le vice & l'erreur.

Delà le Sophisme & le Paralogisme, auxquels se réduisent généralement toutes les especes quelconques de raisonnemens vicieux & non-concluans.

LE SOPHISME ET LE PARALOGISME.

730. DÉFINITION. Le *Sophisme* & le *Paralogisme* sont des raisonnemens faux, qui paroissent concluans, sans l'être en effet.

Ces deux especes de raisonnemens, ne different en rien dans leur nature, qui est toujours également un abus ou un renversement de la vraie Dialectique. Ils ne different en rien non plus dans leur effet, qui tend toujours également à tromper & à séduire ; qui met par-tout également du louche & du gauche, dans la maniere de présenter les choses. Ils ne

different donc proprement que dans l'esprit qui les fait naître, lequel exclut toujours la droiture & la bonne foi, dans le sophisme; sans l'exclure de même, dans le paralogisme. Ainsi,

I°. Le *Sophisme* est un faux raisonnement qui prend sa source dans l'esprit de chicane & de mauvaise foi, lequel veut tromper & séduire par une fausse apparence de vérité. (729).

II°. Le *Paralogisme* est un faux raisonnement qui naît d'un simple défaut de lumiere ou d'attention, d'où il arrive que l'on s'abuse ou que l'on se trompe soi-même; soit en prenant pour vrai, un faux principe; soit en prenant pour légitime, une conséquence qui paroît découler, & qui ne découle pourtant pas, d'un principe vrai.

Les différentes Sources du Sophisme et du Paralogisme.

Le Sophisme & le Paralogisme ont pour sources particulieres, différentes sortes d'*Illusions données ou reçues*, que nous allons succinctement montrer & développer: afin d'habituer l'esprit humain à les connoître, à les saisir, à s'en garantir.

731. Source I. *Illusion d'équivoque.*

Explication. L'*Equivoque* consiste dans une multiplicité de significations, qu'a quelquefois un même terme; & il y a équivoque dans un raisonnement, quand un même terme y est pris en des sens différens: ce qui met alors quatre termes dans le raisonnement, & le rend par-là même essentiellement vicieux & non-concluant (687); comme on le sentira aisément dans l'argument suivant, d'après lequel on peut en concevoir une infinité d'autres, où le même vice d'équivoque pourra être plus voilé, mais tout aussi réel. (Le Taureau est l'une des Constellations céles-

tes : or le Taureau eſt un animal quadrupede : donc l'une des Conſtellations céleſtes eſt un animal quadrupede).

L'*Equivoque* exige ici un développement particulier, qui en faſſe bien nettement ſentir & la nature & l'objet.

I°. Il eſt très-poſſible qu'il y ait de l'*équivoque dans les mots :* puiſqu'il eſt très-poſſible qu'un même mot ſoit deſtiné & conſacré par l'uſage, à préſenter ou à rappeller l'idée de pluſieurs choſes en tout point différentes, & qui ſouvent n'ont entr'elles aucun rapport, aucune analogie. Tel eſt le mot *Taureau*, par rapport à l'eſpece animale qui laboure nos champs, & à un certain amas d'étoiles répandues dans le Zodiaque. (258).

II°. Mais il eſt impoſſible qu'il y ait de l'*équivoque dans les idées :* parce qu'il eſt impoſſible que l'idée ou l'image d'une choſe, ſoit l'idée ou l'image d'une autre choſe : par exemple, que l'idée du Taureau qui laboure nos champs, ſoit l'idée ou l'image de cette conſtellation que l'on nomme le Taureau. Le même mot prononcé fait naître à la fois ces deux idées ou ces deux images dans l'eſprit ; mais l'une de ces idées n'eſt jamais l'autre.

III°. L'équivoque a fort rarement lieu dans un raiſonnement qui a pour objet des *choſes matérielles & ſenſibles :* parce que, dans ces ſortes de choſes, dont le commun même des eſprits a preſque toujours des idées bien décidées & bien caractériſées ; il eſt comme impoſſible que le diſcours ne faſſe pas ſuffiſamment connoître en quel ſens eſt pris un mot, qui a en lui-même pluſieurs ſignifications différentes.

IV°, L'équivoque a beaucoup plus aiſément lieu dans un raiſonnement qui a pour objet des *choſes morales*, dont les idées ſont communément moins bien décidées & moins bien caractériſées dans la plupart des eſprits.

Par exemple, le mot *Religion* eſt un terme à certains égards fort équivoque : puiſqu'il ſignifie une choſe chez les Chrétiens, une autre choſe chez les Mahométans, une autre choſe encore chez les Idolâtres.

De même, le mot *Egliſe* eſt encore un terme aſſez équivoque : puiſque par ce terme, le Catholique entend l'Egliſe des Succeſſeurs des Apôtres ; le Calviniſte, l'Egliſe de Calvin ; le Luthérien, l'Egliſe de Luther.

On peut dire la même choſe d'une foule d'autres objets moraux, tels que ceux-ci, *vertu*, *honneur*, *pudeur* : auxquels ont été quelquefois attachées des idées aſſez notablement différentes, dans les différens ſiecles & chez les différentes Nations.

Dans les raiſonnemens qui ont pour objet ces ſortes d'objets moraux : il eſt eſſentiel, pour éviter l'équivoque, d'avoir ſoin de bien déterminer & de bien définir les objets que l'on a en vue ; avant de s'occuper à les établir ou à les combattre.

732. SOURCE II. *Illuſion de compoſition.*

EXPLICATION. L'erreur ou l'illuſion dont il s'agit ici, a lieu dans un raiſonnement : *quand on paſſe du ſens diviſé, au ſens compoſé ;* c'eſt-à-dire, quand on unit des choſes qui, pour être vraies, doivent être diviſées, ou priſes ſéparément.

I°. Tel eſt le vice de ce raiſonnement : (un & deux ſont pair & impair : or, trois ſont un & deux : donc trois ſont pair & impair).

Ce vice vient de ce que le terme moyen *un & deux*, eſt pris dans le ſens diviſé, dans la majeure ; & dans le ſens compoſé, dans la mineure.

II°. Tel eſt encore le vice de ce raiſonnement : (ſelon l'Evangile, les Aveugles voient : or, les aveugles ſont des perſonnes incapables de voir : donc des perſonnes incapables de voir, voient).

Ce vice vient de ce que, dans la Majeure, le terme moyen *Aveugles* est pris dans le sens divisé, où l'on suppose que l'aveuglement n'existe plus dans le sujet qui étoit aveugle, & qui devient miraculeusement voyant : au lieu que, dans la mineure, le même terme est pris dans le sens composé ; où l'on unit la qualité d'aveugle ou de non-voyant, à la qualité de voyant.

III°. On voit par-là comment doivent être entendues ces autres propositions de l'Evangile, *les sourds entendent, les paralitiques marchent*, & ainsi du reste. Ces propositions sont vraies dans le sens divisé, & non dans le sens composé.

Il est vrai que ceux qui étoient sourds, & qui ont été miraculeusement guéris de leur surdité, entendent : mais il n'est point vrai que ceux qui étoient sourds, & qui sont restés sourds, entendent.

733. SOURCE III. *Illusion de division.*

EXPLICATION. L'erreur ou l'illusion dont il est ici question, a lieu dans un raisonnement : quand on passe du sens composé au sens divisé ; c'est-à-dire, quand on sépare des choses qui, pour être vraies, doivent être prises conjointement.

I°. Tel est le vice de ce raisonnement : (les Apôtres d'un Dieu crucifié, furent douze pauvres Israélites ; or, Saint Pierre & Saint Paul furent les Apôtres d'un Dieu crucifié : donc Saint Pierre & Saint Paul furent douze pauvres Israélites).

Ce vice vient de ce que les Apôtres sont pris collectivement & dans le sens composé, dans la Majeure ; & qu'ils sont pris ensuite distributivement & dans le sens divisé, dans la Mineure.

II°. Tel est encore le vice de ce raisonnement : (selon l'Evangile, les Avares & les Impudiques ne peuvent point être sauvés : or, selon le même Evangile, tous les hommes, & par conséquent les impudiques & les Avares,

peuvent être ſauvés : donc, ſelon l'Evangile, les mêmes hommes peuvent & ne peuvent pas être ſauvés).

Ce vice vient de ce que dans la Majeure, l'impoſſibilité du ſalut, pour les Impudiques & pour les Avares, eſt priſe dans le ſens compoſé, en ſuppoſant qu'ils perſévérent & qu'ils meurent dans leur état de réprobation : & que dans la Mineure, *la poſſibilité* du ſalut, pour les impudiques & pour les Avares, eſt priſe dans le ſens diviſé, en ſuppoſant qu'ils changeront de vie & qu'ils renonceront à leur impudicité & à leur avarice.

III°. On voit par-là, en quel ſens doit être priſe cette propoſition de l'Ecriture, *Dieu juſtifie les Impies :* propoſition qui eſt vraie dans le ſens diviſé, & qui eſt fauſſe dans le ſens compoſé.

Dieu juſtifie les Impies, qui ceſſent d'être impies ; & non ceux qui reſtent impies, qui perſévérent dans leur impiété ; & ainſi du reſte.

734. SOURCE IV. *Illuſion de paſſage d'un état à un autre.*

EXPLICATION. Le vice que nous avons ici à montrer, a lieu dans un raiſonnement; toutes les fois que l'on paſſe & que l'on conclud de l'état d'une choſe, à un autre état quelconque de la même choſe : ce qui peut arriver en différentes manieres.

I°. Ce vice a lieu d'abord dans un raiſonnement: quand on paſſe de l'*état précédent d'une choſe*, à l'état ſuivant de la même choſe, dans lequel elle n'eſt pas totalement la même; & réciproquement quand on paſſe de ce dernier état, au premier.

Par exemple : (Ariſte étoit mon ami, étant ſimple particulier : donc il ſera encore mon ami, étant devenu puiſſant Seigneur & homme en place).

Raiſonner ainſi, c'eſt perdre de vue l'axiome moral qui dit que ſouvent les honneurs changent les mœurs.

Par exemple encore : (vous avez mangé ce matin à vôtre dîner, ce que vous tuâtes hier : donc vous tuâtes hier une perdrix rôtie).

II°. Ce vice a lieu ensuite dans un raisonnement : quand on passe de l'*état d'abstraction d'une chose*, à l'état naturel de la même chose ; & réciproquement, quand on passe de ce dernier état au premier. Par exemple : (l'homme, abstractivement pris, est un composé d'un corps organisé & d'une ame spirituelle, & rien de plus : donc l'homme, hors de cet état d'abstraction, & dans son état naturel, n'est uniquement que cela ; sans être ni noir, ni blanc ; ni riche, ni pauvre ; ni vertueux, ni vicieux ; & ainsi du reste).

C'est ce genre de sophisme ou de paralogisme, qui a donné lieu, dans le dernier siecle, à toutes les révoltantes absurdités de l'athée Spinosa. Voici & la maniere & le fondement de tous les imbécilles raisonnemens de ce *ténébreux Sophiste*, qui ne mérite certainement à aucun titre quelconque, la place que quelques modernes Ecrivains ont voulu lui donner, dans la classe des Philosophes illustres : (lorsque je conçois la substance, dans l'état d'abstraction ; je ne conçois pas plusieurs substances : donc il n'y a, dans l'état naturel des choses, qu'une même & unique substance).

III°. Ce vice a lieu de même dans un raisonnement sur un ensemble de choses : quand on passe du *sens composé* au sens divisé de ces mêmes choses ; ou quand, de leur *sens divisé*, on passe à leur sens composé : comme nous venons de l'observer & de l'expliquer tout récemment. (732 & 733).

IV°. Ce vice a lieu enfin dans un raisonnement sur les droits & sur les immunités de l'homme : quand on passe & que l'on conclud de l'*état purement naturel*, où il se trouveroit dans la vie sauvage, à l'état social, où il se trouve dans une Monarchie ou dans une République. Par exemple : (l'homme, dans la vie sauvage, seul & isolé, auroit une entiere & universelle indépendance : donc il doit avoir la même indépendance dans

l'état ſocial, qui eſt en tout eſſentiellement différent de la vie ſauvage).

Si le premier état, celui de la vie ſauvage, eſt compatible avec une entiere & univerſelle indépendance : le ſecond état, celui de la ſociété, exige néceſſairement que la *liberté de tous ſes membres*, ſoit limitée & circonſcrite en bien des choſes, par des loix générales ; & qu'il y ait une Force toujours ſubſiſtante & toujours armée, pour empêcher efficacement l'infraction de ces loix, avec leſquelles tomberoit & périroit la ſociété.

735. SOURCE V. *Illuſion d'extenſion d'un terme.*

EXPLICATION. Le vice que nous avons ici à montrer, peut avoir lieu dans un raiſonnement, en différentes manieres, dont il ſuffira de donner une idée générale.

I°. Ce vice a lieu d'abord dans un raiſonnement : *quand on conclud de ce qu'il y a d'accidentel dans une choſe, à ce qu'il y a d'abſolu dans cette même choſe ;* ou, ſi l'on veut, quand on conclud de ce qu'une choſe eſt fortuitement & par l'uſage qu'on en fait, à ce qu'elle eſt en elle-même, par ſa nature & par ſa deſtination.

Par exemple : (la Philoſophie, par l'abus accidentel qu'en ont fait quelques eſprits pervers, a contribué à répandre l'Irréligion : donc la Philoſophie eſt une choſe mauvaiſe & funeſte par ſa nature).

II°. Ce vice a lieu enſuite dans un raiſonnement : *quand on conclud d'un terme plus générique, à un terme moins générique ;* comme du genre à l'eſpece, de l'eſpece à l'individu. (614 & 194).

Le terme moins générique renferme le terme plus générique : par exemple, le terme d'homme renferme le terme de ſubſtance. Mais le terme plus générique ne renferme pas le terme moins générique : par exem-

ple, le terme de substance ne renferme pas le terme d'homme.

III°. Ce vice a lieu encore dans un raisonnement: *quand on conclud d'un genre de choses, à un autre genre de choses*, ou à tout autre genre de choses. Tel est le vice du raisonnement suivant, par où quelques Disciples d'Épicure prétendoient prouver que les Dieux, s'il existe des Dieux, ont la figure humaine: (les Dieux ont tout ce qu'il y a de plus excellent & de plus parfait: donc ils ont la figure humaine, qui est la plus excellente & la plus parfaite de toutes les figures).

Ce qu'il y a de plus excellent & de plus parfait en genre de figure, peut n'être pas ce qu'il y a de plus excellent & de plus parfait en tout genre quelconque. Ainsi, en supposant même que la figure humaine soit ce qu'il y a de plus excellent & de plus parfait, en genre de figure: il ne s'ensuit pas de-là que ce soit ce qu'il y a de plus excellent & de plus parfait *en tout genre de nature;* & qu'il ne puisse pas exister une nature qui n'ait aucune figure quelconque, & qui soit plus parfaite que toute nature qui auroit la figure humaine.

IV°. Ce vice a lieu également dans un raisonnement: *quand on conclud de l'inconnu contre le connu, ou de l'incertain contre le certain:* comme dans les deux exemples suivans, qui sont visiblement absurdes, & auxquels ressemblent fonciérement une infinité de raisonnemens que l'on donne pour légitimes.

(Il est incertain s'il y a des hommes dans les planetes: donc il est incertain de même s'il y a des hommes sur la terre, qui est la planete par nous habitée).

(On ne sait pas en quel endroit précis exista la fameuse ville de Babylonne: donc il n'est point complettement certain que Babylonne ait existé).

V°. Ce vice a lieu enfin dans un raisonnement: *quand on conclud de la partie au tout.* Par exemple; (tel & tel Italiens, avec qui j'ai été en relation d'affaires,

m'ont trompé : donc tous les Italiens sont fourbes & trompeurs).

Cette inepte & absurde espece de paralogisme, a lieu peut-être beaucoup plus fréquemment que l'on ne pense, dans les jugemens que l'on porte, & dans les raisonnemens que l'on fait, sur les caracteres particuliers des différentes nations.

736. SOURCE VI. *Illusion de cause non-cause.*

EXPLICATION. Le vice que nous avons ici à montrer, peut, ainsi que le précédent, avoir lieu dans un raisonnement en différentes manieres. Par exemple,

I°. Ce vice a lieu d'abord dans un raisonnement : quand on prend ou que l'on donne pour causes d'un effet réel & certain, des *choses simplement concomitantes*, qui évidemment n'influent en rien sur cet effet.

Tel est le vice de ce raisonnement. (Depuis que la Tour de Londres existe en Angleterre, on y a vu bien des guerres civiles : donc la Tour de Londres y a été la cause de ces guerres civiles).

Tel est de même le vice de ce raisonnement. (L'histoire nous apprend que l'apparition des cometes dans le ciel, a été toujours accompagnée ou suivie de guerres funestes dans notre globe : donc les cometes sont ou la cause ou l'annonce des guerres qui existent successivement dans notre globe).

Tel est encore le vice de ce raisonnement. (Trois ou quatre fois de suite, j'ai perdu au jeu, le vendredi : donc le vendredi est pour moi un jour de malheur, en fait de jeu).

Il ne faut certainement rien de plus que les plus simples lumieres du sens commun, pour voir & pour sentir que le *concours de deux choses*, ne prouve pas toujours que l'une soit la cause de l'autre. Delà, cet ancien Adage de la Dialectique : *hoc & hoc ; non hoc propter hoc.*

II°. Ce vice a lieu ensuite dans un raisonnement : quand

quand on prend, ou que l'on donne pour causes d'un effet réel & certain, des *choses frivolement supposées*, dont l'existence est plus qu'incertaine, dont le méchanisme paroît trop romanesque; & dont l'action, en les supposant même réelles & existantes, n'auroit qu'un rapport trop éloigné & trop insuffisant, avec l'effet que l'on veut en faire résulter.

Telles sont les *qualités occultes* (177), imaginées par le Péripatétisme, pour rendre raison des différentes propriétés des corps. Tels sont les *différens tourbillons*, imaginés par Descartes, pour en faire la cause physique de tous les grands phénomenes de la Nature. Tels sont les *corpuscules crochus*, imaginés par Epicure & adoptés par Gassendi, pour expliquer la formation de la terre & des planetes. Tels sont les *pores en forme d'écrou*, & les *corpuscules en forme de vis*, imaginés par Descartes, pour en faire dériver les différens phénomenes de l'aimant; & ainsi du reste.

III°. Ce vice a lieu encore dans un raisonnement: quand on prend ou que l'on donne pour causes d'un effet imaginaire & supposé, des *Causes réelles ou imaginaires*: puisqu'il est visible qu'un effet imaginaire & supposé n'a aucune cause quelconque.

Ce genre de paralogisme n'est certainement pas aussi rare qu'on pourroit peut-être le penser. Il nous est arrivé plus d'une fois de trouver, dans des Sociétés d'ailleurs éclairées, *certains Demi-Physiciens*, qui prétendoient nous expliquer très-philosophiquement, comment & pourquoi la Salamandre vit dans le feu: comment & pourquoi, dans une Nue fulminante, se forment des masses aussi solides & peut-être aussi pesantes que des boulets de canon: comment & pourquoi, dans l'inflammation de la poudre au sein des canons, les canons plus massifs & plus pesans reculent plus que les canons moins pesans: comment &

pourquoi, un boulet de canon a moins de force impulsive, en sortant du canon, que lorsqu'il s'en est éloigné de trente ou cinquante toises : comment & pourquoi, dans un appartement où se trouvent deux montres ou deux pendules, qui n'ont aucune communication quelconque entr'elles, en arrêtant ou en accélérant le mouvement de l'une, on arrête ou on accélere le mouvement de l'autre ; & mille autres chimeres semblables.

IV. Ce vice a lieu enfin dans un raisonnement : quand, pour rendre raison de certains effets naturels, dont on ignore les causes physiques, on recourt à des *Causes extraordinaires*, qui n'ont rien de commun avec l'ordre naturel des choses, & qui doivent être communément placées au rang des êtres purement imaginaires : telles que la Magie, l'Astrologie, le Sortilege, la Nécromancie ; & ainsi du reste.

737. SOURCE VII. *Illusion de changement de These, ou ignoratio Elenchi* (*).

EXPLICATION. Le vice que nous avons ici à définir & à dévoiler, a lieu dans un raisonnement : toutes les fois que, ignorant ou feignant d'ignorer ce qui est à établir ou à combattre, l'on établit ou l'on combat toute autre chose que ce dont il est actuellement question. Par exemple,

I°. Il y a changement de these, ou *ignoratio Elenchi*, dans un raisonnement : quand l'on prouve & que l'on établit la majeure, qui a été accordée ; au lieu de prouver & d'établir la mineure, qui a été niée.

II°. Il y a changement de these, ou *ignoratio Elen-*

(*) *Ignoratio Elenchi* : Ignorance ou méprise sur le sujet de la dispute, sur l'état de la question. C'est le nom que donne Aristote à cette espece de sophisme. De ἔλεγχος, *argumentum*.

chi, dans un raisonnement : quand, en attaquant un Adversaire, on suppose par lui adoptés, des principes qu'il n'adopte point; par lui avoués, des faits qu'il n'avoue point : & réciproquement, quand on suppose par lui niés, des principes qu'il ne nie point; par lui désavoués, des faits qu'il ne désavoue point.

Ce genre de sophisme & de paralogisme est très-fréquent & très-commun, chez les Avocats, chez les Controversistes; & sur-tout chez ce que l'on nomme les *Novateurs.* Ceux-ci, pour inspirer de l'éloignement pour l'Eglise Catholique, avec laquelle ils ont fait ou ils veulent faire schisme, ne rougissent pas, en bien des occasions, de lui imputer calomnieusement une foule révoltante d'erreurs spéculatives & pratiques, qu'elle proscrit & qu'elle anathématise le plus solemnellement.

738. SOURCE VIII. *Illusion de Pétition de principe.*

EXPLICATION. La Pétition de principe peut avoir lieu, & dans un raisonnement, & dans une définition. Dans l'un & dans l'autre, elle est également inepte & ridicule.

I°. La *Pétition de principe*, selon l'idée qu'en donne Ariste, a lieu dans le raisonnement : quand, en répondant à quelque difficulté dont on se sent pressé, & qui semble renverser le sentiment que l'on a épousé, on donne pour réponse & pour solution la chose même qui est en question & en litige.

Par exemple, Ariste prétend que la terre est un globe immobile au centre de l'univers; & Clitandre, que la terre est un globe errant autour du soleil immobile : voilà le point de controverse, le point contesté, entre Ariste & Clitandre. Celui-ci, armé d'une foule de raisons triomphantes & décisives, met sous les yeux de son Adversaire, les inconsé-

quences & les abſurdités qu'entraîne l'immobilité de la terre. Ariſte répond qu'il n'y a & qu'il ne peut y avoir aucune abſurdité réelle, à ſuppoſer la terre immobile : *puiſque la terre eſt effectivement en repos.* Voilà, dans cette derniere propoſition, une vraie & formelle pétition de principe, telle que la définit Ariſtote, & telle que la proſcrit la ſaine Dialectique.

Cette inepte eſpece de ſophiſme, eſt encore aſſez commune dans les Ecoles : où l'on voit aſſez ſouvent *un Principe non prouvé, être apporté en preuve de lui-même ;* & ſervir comme de refrein bannal, à une impertinente ſéquelle de vaines diſtinctions qui ne diſtinguent rien, de vaines explications qui n'expliquent rien.

Pour ſe garantir de cèt abſurde genre de raiſonnement, il faut ſe mettre bien avant & bien fortement dans l'eſprit, ces *vérités fondamentales de toute ſaine Dialectique :* ſavoir, qu'une choſe incertaine ne ſe prouve pas par une autre choſe auſſi incertaine ou plus incertaine : qu'une choſe inconnue ne s'explique pas par une autre choſe auſſi inconnue ou plus inconnue : que d'un principe conteſté, on ne peut jamais rien inférer, rien conclure.

II°. La *Pétition de principe* a lieu dans une définition : quand on y explique la nature d'une choſe, par la nature même de la choſe qui étoit à définir.

Par exemple, ſi quelqu'un, pour donner la définition de l'eau, ou pour expliquer en quoi conſiſte la nature de l'eau, diſoit que l'eau eſt *un aggrégat de particules aqueuſes ;* il tomberoit dans une pétition de principe en genre de définition : puiſqu'il eſt clair que chaque particule aqueuſe eſt réellement de l'eau ; que chaque particule aqueuſe eſt préciſément ce qu'il falloit définir, ce dont il falloit expliquer & dont on n'a aucunement expliqué la nature.

Car, dire que l'eau eſt un aggrégat de particules

aqueuſes, que l'air eſt un aggrégat de particules aériennes, & ainſi du reſte; c'eſt dire préciſément que l'eau eſt de l'eau, que l'air eſt de l'air. C'eſt, par conſéquent, former gravement & de ſang-froid, des propoſitions purement & ſimplement identiques; & par conſéquent, des propoſitions ineptes. (611).

739. SOURCE IX. *Illuſion de Cercle vicieux.*

EXPLICATION. Le *Cercle vicieux* (*) eſt un abſurde raiſonnement, dans lequel ou prouve l'une par l'autre, deux choſes que l'on ſuppoſe douteuſes ou conteſtées : en telle ſorte que la premiere ne ſoit établie que par la ſeconde; & que la ſeconde ne ſoit établie que par la premiere. Par exemple, prouver l'exiſtence d'un Dieu infiniment ſage, en ſuppoſant qu'elle ſoit conteſtée & miſe en problême, par la véracité des idées; & ſi l'on conteſte ou ſi l'on met en problême cette véracité des idées, la prouver par l'exiſtence d'un Dieu infiniment ſage : c'eſt tomber dans un cercle vicieux. (424 & 425).

Il eſt viſible qu'il y a un cercle vicieux, & par-là même une déraiſon manifeſte, à *prouver l'une par l'autre, à un même genre de perſonnes, deux choſes différentes; que ce même genre de perſonnes conteſte également, & regarde également comme fauſſes ou comme problématiques.*

Mais il n'y aucun ſemblable défaut de Dialectique, *aucun cercle vicieux*, à prouver l'une par l'autre deux choſes différentes à *deux genres de perſonnes*, qui n'ont pas la même façon de voir & de penſer au ſujet de ces deux choſes; & chez qui cette différente façon de voir & de penſer, fait que celle de ces deux choſes, qui eſt regardée comme fauſſe ou comme

(*) ETYMOLOGIE. Cercle vicieux : *rationum aut probationum in ſe ipſas recurrentium vitioſus circuitus.*

problématique par les premiers, eſt regardée comme inconteſtable par les derniers. Par exemple,

I°. On démontre aux Athées, l'*exiſtence d'un Dieu*, qu'ils regardent comme problématique & comme douteuſe, par l'exiſtence des Corps qu'ils reconnoiſſent pour certaine & pour inconteſtable : & on démontre à quelques Malebranchiſtes, l'*exiſtence des Corps*, qui ne leur paroît point démonſtrativement établie, par l'exiſtence d'un Dieu, qu'ils reconnoiſſent pour ſûre & pour démontrée.

II°. On démontre encore d'une autre maniere, à certains Athées, l'*exiſtence d'un Dieu*, qu'ils regardent comme fabuleuſe, par l'exiſtence d'une Loi naturelle, qu'ils admettent ou qu'ils feignent d'admettre ; & on démontre à certains Déiſtes, l'*exiſtence d'une Loi naturelle*, contre laquelle ils s'inſcrivent en faux, par l'exiſtence d'un Dieu, ſur laquelle ils n'ont aucun doute.

III°. On verra ici aiſément, d'après l'idée même que nous venons de donner du cercle vicieux, combien frivole & combien inique eſt le célebre reproche que les Proteſtans ont fait ſi ſouvent aux Catholiques, de tomber abſurdement dans un *cercle vicieux* : en prouvant d'abord par l'autorité de l'Ecriture ſainte, que l'Egliſe a une autorité infaillible ; & en prouvant enſuite par l'autorité infaillible de l'Egliſe, que tels & tels Ouvrages ſont l'Ecriture ſainte, ou que tel & tel ſens doit être attribué aux textes de l'Ecriture ſainte.

Voici le raiſonnement des Catholiques contre les Proteſtans : raiſonnement très-concluant & très-ſenſé, & qu'avouera en tout tems & en tout lieu, la plus exacte & la plus rigoureuſe Dialectique.

L'Ecriture ſainte, que nous reconnoiſſons tous unanimement, Catholiques ou Proteſtans, pour l'infaillible parole de Dieu, regarde comme un Publi-

tain & comme un Payen, c'eſt-à-dire, comme un homme égaré dans ſa créance & dans ſa conduite, comme un homme hautement anathématiſé du Ciel, celui qui ne reconnoît pas l'autorité infaillible de l'Egliſe (*) : *donc l'Egliſe à réellement une autorité infaillible.*

L'Egliſe a réellement une autorité infaillible, établie & conſtatée évidemment par l'Ecriture ſainte : donc les livres que l'Egliſe reconnoît pour divins, que l'Egliſe ordonne de regarder comme l'Ecriture ſainte, ſont réellement l'*Ecriture ſainte :* donc le ſens que l'Egliſe donne aux points douteux & conteſtés des Livres divins, de l'Ecriture ſainte, ſont le *vrai ſens de l'Ecriture ſainte.*

IV°. En général, il n'y a jamais de cercle vicieux, de faux raiſonnement, à prouver une vérité douteuſe & conteſtée, par une autre vérité sûre & avouée : quoiqu'enſuite ces deux vérités établies ſe prêtent réciproquement une lumiere & une force mutuelles.

RÉSULTAT GÉNÉRAL, OU

740. COROLLAIRE. *La Dialectique, ou la Logique, eſt une vraie ſcience.*

DÉMONSTRATION. La Dialectique, ou la Logique, ou l'art du Raiſonnement, n'eſt qu'une ſuite & un enchaînement de théories & de regles toutes fondées ſur des démonſtrations rigoureuſes, toutes extraites de principes évidemment vrais & inconteſtables : comme on l'a vu & ſenti dans toute l'étendue des trois précédentes Sections, qui embraſſent tout ce qui concerne & la Perception & la Propoſition & le

(*) Si autem Eccleſiam non audierit, ſit tibi ſicut Ethnicus & Publicanus. *Math.* 18, ℣. 17.

Syllogisme ; & par conséquent, tout ce qui concerne & qui constitue foncièrement la Dialectique.

Donc la Dialectique est une vraie science, dans toute la rigueur du terme : science sûre & lumineuse en elle-même ; puisqu'elle est en tout établie & fondée sur la plus pure évidence des choses : science destinée à ouvrir & à applanir la carriere des autres sciences ; puisqu'elle tend en tout & par-tout à diriger, à rectifier, à perfectionner dans l'Esprit humain, la Logique naturelle, ou le talent naturel du raisonnement, d'où dépendent toujours essentiellement toutes les connoissances humaines, C. Q. F. D.

MARCHE DE L'ESPRIT HUMAIN, DANS LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ.

741. OBSERVATION. L'esprit humain, dans l'étude de la Nature, dans la *recherche de la Vérité* (678), doit passer comme par différentes especes ou par différens degrés d'action, dont nous allons donner une idée générale.

I°. La premiere opération de l'esprit humain, dans la recherche de la vérité, consiste à *découvrir des preuves* sur lesquelles il puisse fonder & établir ses connoissances : soit pour admettre une chose comme vraie ; soit pour la rejetter comme fausse ; soit pour la regarder comme incertaine & comme problématique en elle même.

Cette premiere action de l'esprit humain, ce premier degré de la raison, est ce que l'on nomme l'*Invention* ; sur laquelle la Dialectique ne peut & ne doit donner aucuns préceptes formels, qui tendent à la faire naître ou à la mettre en exercice : puisqu'elle est toujours nécessairement un don de la nature, un fruit du génie.

Mais la Dialectique peut l'éclairer & le diriger dans son action & dans sa marche, ce don de la nature,

ce fruit du génie, en fuppofant qu'il exifte, par des théories fcientifiques : telles que font celles qu'elle donne au fujet de la définition, au fujet de la divifion, au fujet des idées moyennes, au fujet du foryte.

II°. La feconde opération de l'efprit humain, dans la recherche de la vérité, confifte à *ranger ces preuves* dans un ordre convenable, qui en faffe voir lumineufement la connexion : en telle forte que de leur enfemble puiffe réfulter une gradation continue de lumiere & de certitude.

Cette feconde action de l'efprit humain, ce fecond degré de la raifon, eft ce que l'on nomme la *Méthode*, autre don de la nature & du génie.

La Dialectique ne le forme point directement en elle-même ce don de la nature & du génie : mais elle peut le former indirectement; en habituant l'efprit humain à l'ordre, à la précifion, à l'affortiment, à la lumiere des idées.

III°. La troifieme opération de l'efprit humain dans la recherche de la vérité, confifte à *évaluer les preuves*, ou à fentir & à apprécier à la fois, & la force de chaque preuve en particulier, & la force qui réfulte de leur concours & de leur enfemble.

Cette troifieme action de l'efprit humain, ce troifieme degré de la raifon, eft ce que l'on nomme le *Jugement* : don précieux de la nature, que la Dialectique ne fauroit mettre, là où il manque; mais qu'elle peut éclairer & diriger, là où elle le trouve préexiftant.

IV°. La quatrieme opération de l'efprit humain, dans la recherche de la vérité, confifte à *tirer une jufte conclufion du tout*, & à démontrer irréfragablement la vérité de cette conclufion : en telle forte que, de quelques vérités certaines en elles-mêmes, évidentes par elles-mêmes, réfulte une *vérité nouvelle*, également certaine & évidente; mais qui n'eft

certaine & évidente, que par sa connexion nécessaire avec les vérités certaines & évidentes, d'où elle découle & d'où elle émane.

Cette quatrieme action de l'esprit humain, ce quatrieme degré de la raison, est proprement ce que l'on nomme le *Raisonnement*, ou l'*Art d'inférer.* Et c'est à ce grand objet, à cet acte le plus excellent & le plus important de la Faculté raisonnable, que se rapportent plus directement & plus spécialement toutes les regles & toutes les théories de la Dialectique, qui est moins une *science d'invention*, qu'une *science d'application :* ou qui est moins destinée à mettre de nouvelles richesses dans l'esprit humain ; qu'à lui apprendre à mettre puissamment & indéfectiblement en œuvre, les richesses qu'il tient de sa sagacité naturelle.

SORYTE ET SYLLOGISME.

742. OBSERVATION. Locke prétend que tout l'art du raisonnement se réduit à chercher & à trouver des *idées moyennes*, entre une proposition reconnue pour vraie, & la proposition que l'on veut établir ; & en cela il a raison.

Mais il conclut delà que tout l'art du raisonnement doit se réduire au *Soryte* (681 & 725) ; & que le *syllogisme proprement dit*, tel que l'a imaginé Aristote, & tel qu'il est en usage dans les Ecoles, doit être universellement banni de la Dialectique pratique. En cela il se trompe ; puisque le syllogisme n'admet pas moins les idées moyennes que le Soryte ; & que si, dans la recherche de la Vérité, le soryte est souvent préférable au syllogisme ; le syllogisme, à son tour, est souvent & très-souvent, préférable au soryte.

Quand on a *deux moyens* alternativement nécessaires ou utiles, pour parvenir à une fin toujours

existante & toujours intéressante : pourquoi donner l'exclusion à l'un des deux ; pourquoi ne pas les admettre & ne pas les retenir conjointement l'un & l'autre ?

743. REMARQUE. Les raisons que Locke met en œuvre, pour proscrire & le Syllogisme & toute la Dialectique d'Aristote, sont bien peu dignes d'un Philosophe tel que lui. Elles ne prouvent en rien la chose qu'il a en vue d'établir ; mais elles prouvent très-bien une autre chose à laquelle vraisemblablement il ne pensoit pas ; savoir, que pour vouloir donner du neuf, souvent l'on donne du faux ou du gauche. (45).

I°. Le *premier reproche* que fait Locke au syllogisme, & d'après lequel il se détermine à le proscrire universellement, pour lui substituer en tout le Soryte ; c'est que le syllogisme n'est pas le grand instrument de la Raison, & le meilleur moyen de mettre cette faculté en exercice. Car, dit-il, le syllogisme n'aide & ne sert la Raison, que dans la derniere des quatre fonctions que nous venons de lui attribuer, savoir dans la conclusion : sans l'aider & sans la servir en rien dans ses trois autres fonctions ; savoir, dans l'invention, dans la méthode, dans le jugement. (741).

Mais le soryte aide-t-il & sert-il mieux la Raison, dans les trois premieres fonctions dont il est ici question ; & ne suppose-t-il pas toujours nécessairement, ainsi que le syllogisme, que l'esprit humain tient préalablement de sa nature, le talent naturel d'inventer, d'arranger, de juger, avant de conclure ? La chose est donc égale de part & d'autre ; & la raison de préférence à cet égard, est nulle ; & par conséquent, antiphilosophique.

II°. Le *second reproche* que fait Locke au syllo-

gifme, & d'après lequel il continue à l'anathématifer & à le profcrire : c'eft que le fyllogifme n'eft & ne peut être d'ufage, ni dans un Confeil d'état, ni à la tête d'une Armée, ni dans les opérations du commerce, ni dans l'ufage ordinaire de la vie civile.

Mais, quand la chofe feroit vraie : faudroit-il profcrire univerfellement le fyllogifme ; parce que fa deftination ne s'étend pas à toute forte d'objets ? L'Algebre n'eft & ne peut-être d'un ufage ordinaire, ni dans un Confeil d'état, ni à la tête d'une Armée, ni dans le Barreau, ni dans les Chaires chrétiennes, ni dans les opérations communes du commerce & de la vie civile. Faudra-t-il pour cela profcrire univerfellement l'Algebre, comme une inutile invention de l'efprit humain ? Ce feroit tomber dans un paralogifme palpable, dans cette efpece de paralogifme que les Dialecticiens nomment *Tranfitus à dicto fecundum quid, ad dictum fimpliciter.* (735).

Le fyllogifme a fon ufage dans toutes les queftions abftraites & compliquées ; où, d'un cahos de chofes & de raifonnemens, il faut extraire démonftrativement quelque point fixe & déterminé, fur lequel on puiffe compter & d'où l'on puiffe partir avec certitude. Voilà fa vraie deftination dans toutes les fciences philofophiques, théologiques, & même mathématiques.

« L'invention des fyllogifmes, dit Léibnitz, eft » une des plus belles de l'efprit humain. C'eft une » efpece de mathématique univerfelle, dont l'im» portance n'eft pas affez connue : & l'on peut dire » qu'un art d'infaillibilité y eft contenu ; pourvu que » l'on fache & que l'on puiffe s'en bien fervir. Peu » s'en faut que les propofitions d'Euclide ne foient » le plus fouvent des argumens en forme, ou de » vrais fyllogifmes. Car, quand il fait des enty» mêmes en apparence (670) ; la propofition fup-

» primée, & qui semble manquer, est suppléée par
» la citation, dans laquelle on donne le moyen de
» la trouver déjà démontrée : ce qui donne un grand
» abrégé, sans rien déroger à la forme.

» Les loix de la logique, dit encore le même Au-
» teur, ne sont autre chose que celles du bon sens,
» mises en ordre & par écrit. Elles n'en different pas
» davantage, que la *Coutume d'une Province*, differe
» de ce qu'elle avoit été ; quand de non-écrite qu'elle
» étoit, elle est devenue écrite : si ce n'est qu'étant
» mise par écrit, & se pouvant mieux envisager tout
» d'un coup, elle fournit plus de lumiere, pour pou-
» voir être poussée & appliquée.

» En examinant les paralogismes des Auteurs, on
» trouvera plus souvent qu'on ne pense, qu'ils ont
» péché contre les regles de la Logique : & j'ai moi-
» même expérimenté quelquefois, en disputant même
» par écrit avec des Personnes de bonne-foi, que
» l'on n'a commencé à s'entendre, que lorsque l'on
» a argumenté en forme, pour débrouiller un chaos
» de raisonnemens ».

La méthode syllogistique ne sauroit être d'un usage ordinaire dans un conseil d'état, dans les délibérations d'un corps de magistrature, dans la Chaire, dans le Barreau ; où il s'agit d'exposer rapidement & fortement de grands objets : parce que la méthode syllogistique est plus une *méthode de conclusion & de résultat*, qu'une méthode d'exposition & d'examen. Elle n'y sera cependant point étrangere : quand, à la suite de l'exposition & de l'examen, elle y sera employée, ou à montrer les *vraies conséquences* qui résultent des choses qu'on vient de traiter ; ou à dévoiler les *fausses conséquences* où pourroient conduire des objets mal vus, des exemples mal appliqués, une éloquence plus imposante que solide, une fausse

apparence de vérité ou d'utilité, des sophismes de tout genre & de toute espece.

III°. Le *troisieme reproche* que fait Locke au syllogisme, & d'après lequel sa bile s'irrite & s'échauffe à l'excès : c'est que ce genre de raisonnement est moins propre à perfectionner qu'à dépraver la Raison. « Le syllogisme, dit-il, ne sert point à augmenter nos connoissances ; mais à chamailler avec » celles qu'on a déjà. A quoi sert donc le syllogisme ? » Je réponds qu'il est principalement d'usage dans les » Ecoles, où l'on n'a pas honte de nier la convenance » des idées qui conviennent visiblement ensemble : ou » bien hors des Ecoles, à l'égard de ceux qui, à » l'occasion & à l'exemple de ce que les Doctes n'ont » pas honte de faire, ont appris aussi à nier sans » pudeur la connexion des idées, qu'ils ne peuvent » s'empêcher de voir eux-mêmes.

Croiroit-on qu'un reproche aussi effrontément calomnieux, aussi visiblement absurde, fût consigné dans le célebre Essai sur l'entendement humain ?

Mais d'où a pu naître dans le sage Locke, un aussi fanatique enthousiasme contre le syllogisme ? Où a-t-il vu ou d'où a-t-il appris qu'il existât sur la terre une classe d'hommes chez qui, dans les écoles ou hors des écoles, on niât sans pudeur, ou la convenance des idées qui conviennent visiblement entre elles ; ou la connexion des idées qui sont visiblement connexes entre elles ?

Il est clair que si une telle classe d'hommes existe, elle ressemble infiniment à celle qui habite les Petites-Maisons ; & que si chez elle il est reçu de nier la convenance ou la connexion des idées dans un syllogisme, elle sera infiniment peu éloignée de la nier de même dans un sorite : & par conséquent, que si un tel genre de démence, réel ou imaginaire, est une raison pour anathématiser le syllogisme, ce sera éga-

lement une raison pour anathématiser le soryte.

744. REMARQUE. Locke, dont le génie avoit plus de pénétration que de lumiere, plus d'énergie que de justesse, plus d'originalité que d'étendue & d'élévation, plus de penchant à voir autrement que les autres, qu'à bien voir lui-même, plus de disposition à saisir puissamment un objet isolé, qu'à bien saisir un ensemble de choses, paroît avoir eu peu de relation & peu de commerce avec les Ecoles dont il satyrise & dont il calomnie la méthode : ainsi que l'on peut en juger par le chaos qui regne & qui se fait sentir trop fréquemment dans l'ensemble de ses définitions & de ses raisonnemens, où l'habitude de la marche & de la méthode scholastique auroit fait naître plus d'ordre, plus de précision, plus d'exactitude.

Comment donc en est-il venu à s'imaginer ou à se persuader que dans les Ecoles on niât sans pudeur & la convenance & la connexion des Idées ? Sans doute parce qu'il lui sera quelquefois arrivé de se trouver par hasard dans quelqu'une de ces Ecoles ; & d'y voir le Répondant en déroute, nier effrontément, pour se tirer d'embarras, quelque proposition évidente. Delà il aura conclu que cet abus momentané de la méthode syllogistique, étoit la méthode syllogistique elle-même : ce qui est précisément tomber dans ce paralogisme très-absurde, mais très commun, que proscrit la Dialectique ; & dans lequel on conclut de l'abus de la chose, à la nature de la chose elle-même. (735).



QUATRIEME SECTION.

LA MÉTHODE SCIENTIFIQUE.

745. DÉFINITION. LA *Méthode ſcientifique*, ainſi que nous l'avons déjà dit ailleurs (577), eſt l'art, ou de démontrer la vérité connue, ou de découvrir la vérité inconnue. Il y a deux différentes ſortes de Méthodes ſcientifiques : l'une ſe nomme *Méthode de ſyntheſe ;* & l'autre, *Méthode d'analyſe.*

I°. La premiere deſcend d'un principe avoué, d'un principe certain & évident, à une vérité plus ou moins éloignée qui en découle ; & qui eſt par-là même, établie & démontrée : puiſque d'un principe vrai, il ne peut rien réſulter & découler de faux.

II°. La ſeconde remonte d'une propoſition incertaine, d'une propoſition à établir & à démontrer, à quelque principe plus ou moins éloigné, qui ſoit certain & évident, & dans lequel aille ſe réſoudre la propoſition incertaine : ce qui ſuffit pour la rendre certaine, pour la rendre établie & démontrée. Car, puiſqu'elle a une connexion aſcendante, avec le principe vrai dans lequel elle va ſe réſoudre : il eſt clair qu'elle a, avec le même principe vrai, une *connexion deſcendante ;* & qu'elle en eſt une dépendance & une conſéquence.

On peut, par exemple, prouver en *deux manieres différentes*, qu'Henri IV deſcend de Saint Louis : ſavoir, ou en montrant que Saint Louis fut pere de Robert Comte de Clermont, lequel fut pere de tel, lequel fut pere de tel, lequel fut pere d'Antoine de Bourbon, lequel fut pere d'Henri IV : ou en faiſant voir qu'Henri IV fut fils d'Antoine de Bourbon, lequel fut fils

fils de tel, lequel fut fils de tel, lequel fut fils de Robert Comte de Clermont; lequel fut fils de Saint Louis.

La premiere maniere est l'image de la méthode synthétique : la seconde est l'image de la méthode analytique (*).

MÉTHODE SYNTHÉTIQUE.

746. EXPLICATION. La *Synthése* part des principes les plus simples & les plus connus ; & par un enchaînement de vérités bien certaines & bien liées les unes aux autres, elle avance jusqu'à ce qu'elle parvienne à la connoissance de ce qui fait l'objet de sa recherche.

I°. Dans la *Méthode synthétique*, on assemble, on joint, & on lie en quelque sorte, plusieurs vérités; en telle sorte que, de la liaison de ces vérités naisse & résulte une *vérité nouvelle*, qui est précisément celle qu'il s'agissoit ou de découvrir ou d'établir.

II°. La synthése sert également, & à démontrer un théorême, & à résoudre un problême. Dans l'un & dans l'autre cas, la méthode synthétique part d'un principe certain & avoué; &, par un plus ou moins long enchaînement de conséquences bien déduites & bien liées, elle arrive & elle s'arrête enfin à la *Vérité qu'on avoit en vue*, à la vérité qu'on vouloit ou découvrir ou établir : vérité qui, découlant d'un principe vrai, ne peut en rien être suspecte; & qui, comme conséquence nécessaire d'un principe vrai & avoué, démontre le théorême, ou résout le problême.

(*) ETYMOLOGIE. Synthese, σύνθεσις : méthode de composition. De σὺν, *cum* ; & de θέσις, *positio*.
Analyse, ἀνάλυσις : dissolution, décomposition. De λύω, *dissolvo* ; & de la préposition ἀνὰ, qui signifie *in*, *per*, *inter* : décomposition d'un tout en ses parties.

747. REMARQUE. Un *Théorême* eſt une propoſition dont il faut ſimplement établir & démontrer la vérité.

Un *Problême* eſt une propoſition dans laquelle on demande que l'on faſſe ou que l'on découvre quelque choſe ; & que l'on démontre que la maniere qui ſera propoſée pour l'exécution, eſt sûre & infaillible.

III°. Un *Corollaire*, ainſi que nous l'avons déjà obſervé ailleurs, eſt une propoſition qui réſulte d'une vérité déjà établie & démontrée ; & qui en eſt une conſéquence néceſſaire & évidente.

MÉTHODE ANALYTIQUE.

748. EXPLICATION. L'*Analyſe* ſert, ainſi que la ſyntheſe, ou à démontrer un théorême, ou à réſoudre un problême : mais elle tend à ſon but par une marche & par une route totalement différentes.

I°. S'il s'agit d'*établir un théorême :* l'analyſe commence par prendre pour vrai, ce qui eſt en queſtion ; par ſuppoſer établi, le théorême même qu'il s'agit d'établir. Delà, elle tire des conſéquences, qui découlent de ſa ſuppoſition encore incertaine & douteuſe ; & de ces premieres conſéquences, des conſéquences ultérieures : juſqu'à ce qu'en paſſant toujours d'une conſéquence a une autre, elle parvienne enfin à une *derniere conſéquence*, qui renferme quelque choſe, ou de manifeſtement vrai, ou de manifeſtement faux.

La nature de cette derniere conſéquence, décide de la vérité ou de la fauſſeté de la propoſition que l'on cherchoit à établir & à démontrer.

Si la ſuppoſition que l'on a faite, en prenant pour vrai le théorême, aboutit à quelque *conſéquence évidemment vraie :* cette ſuppoſition eſt bonne ; & le théorême eſt démontré vrai.

Si la même supposition aboutit à quelque *conséquence évidemment fausse* : cette supposition est absurde ; & le théorême est démontré faux.

II°. S'il s'agit de *résoudre un problême* : l'analyse commence par le supposer résolu en telle ou telle maniere ; qu'elle soupçonne pouvoir mener à la solution. Delà, elle tire des conséquences, qui découlent de sa supposition encore douteuse & incertaine ; & de ces premieres conséquences, des conséquences ultérieures : jusqu'à ce qu'elle parvienne enfin à quelque *derniere conséquence*, qui contienne & qui renferme quelque chose, ou de visiblement possible, ou de visiblement impossible.

La nature de cette derniere conséquence, décide du mérite de la solution que l'on a d'abord imaginée & adoptée comme au hasard.

Si la supposition que l'on a faite, n'entraîne aucune absurdité, & aboutit à *quelque chose d'évidemment possible* : il est clair qu'elle est vraie ; & que le problême est résolu.

Si cette même même supposition entraîne quelque absurdité, & mene à *quelque chose d'impossible & de répugnant* : il est clair, ou que le problême renferme en lui-même quelque contradiction ; ou que la solution qu'on a imaginée, ne résout pas le problême ; & qu'il faut en chercher une autre.

III°. En général, dans la *Méthode analytique*, on décompose une proposition encore incertaine, en ses différentes parties ; qui seront toutes nécessairement vraies & liées ensemble, si la proposition est vraie : qui seront toutes fausses & répugnantes, si elle est fausse.

749. REMARQUE I. La *Méthode synthétique* mene toujours à la connoissance de la vérité, par des sentiers de lumiere : elle est plus propre à donner de la justesse & de la solidité à l'esprit. N ij

La *Méthode analytique* mene au même but, par des routes communément plus courtes, mais toujours un peu ténébreuses dans le fond, & moins propres à perfectionner l'esprit.

La premiere est presque toujours préférable à la seconde : quand il s'agit d'enseigner & de démontrer à d'autres, des vérités déjà connues. La seconde est souvent préférable à la premiere : quand il s'agit de chercher à découvrir des vérités encore inconnues. C'est pour cette raison, que l'on nomme communément la Synthese, *Méthode de doctrine* ; & l'Analyse, *Méthode d'invention*.

750. REMARQUE II. La méthode synthétique & la méthode analytique paroissent d'abord différer infiniment entre elles. Cependant, quand on les observera de près, on trouvera qu'au fond elles se rapprochent beaucoup plus qu'on ne pense. Dans la premiere, on va du simple au composé, du connu à l'inconnu, du tronc aux rameaux. Dans la seconde, on va du composé au simple, de l'inconnu au connu, des rameaux au tronc. Les *points de départ*, sont différens : mais la route & le terme sont au fond les mêmes.

1°. Dans les Mathématiques, la *Méthode synthétique* nous paroît communément préférable à la Méthode analytique : parce qu'elle a l'avantage de mieux éclairer l'esprit ; en lui montrant à la fois, & la Vérité, & la route qui conduit à la Vérité.

Comme il n'y a, dans l'objet des Mathématiques, que ce que l'esprit y met & qu'il connoît bien ; il est clair que l'on peut toujours partir de certains points fixes, de certains principes connus & avoués : pour conduire l'esprit, par un plus ou moins long enchaînement de conséquences en tout point lumineuses, à la *Vérité particuliere* que l'on veut faire

connoître & ſentir, que l'on veut bien établir & bien démontrer. Telle eſt préciſément la marche de la Syntheſe. (60).

IIº. Dans la Phyſique & dans quelques parties de la Méthaphyſique, où les choſes ne ſont pas ſimplement ce que l'eſprit les fait, où les choſes ont leur nature propre & ſpécifique antécédemment à nos conceptions : il ſemble que la *Méthode analytique*, quand elle eſt poſſible, ſoit toujours préférable à la méthode ſynthétique.

Par exemple, on ne connoît bien la nature des différentes eſpeces de Corps; qu'en les analyſant ou en les décompoſant, pour en ſéparer les différens principes, & les différens conſtitutifs. De même, on ne peut bien connoître la nature de l'Ame humaine, la nature de l'Ame des Brutes; qu'en les analyſant en quelque ſorte l'une & l'autre dans leurs opérations & dans leurs effets : ou qu'en remontant de ces opérations bien obſervées, de ces effets bien connus, à la Cauſe inviſible & cachée, qui en eſt, dans l'homme ou dans la brute, & le ſujet & le principe. Telle eſt préciſément la marche de l'analyſe.

LA MÉTHODE DANS UN OUVRAGE.

751. EXPLICATION. Dans ces différentes Productions de l'eſprit humain, qui réſultent d'une ſuite & d'un enchaînement d'objets à développer, de vues à faire adopter, de principes à établir, d'impreſſions à communiquer, & ainſi du reſte; la *Méthode* conſiſte dans un certain aſſortiment de choſes, dans une certaine marche d'idées, qui fait que tout y eſt bien amené, bien préſenté, bien conduit, bien lié, bien établi, bien exécuté : qui fait que les différentes parties du Tout, tendent toutes conjointement, dans le plus bel ordre, avec la plus grande lumiere, & dans le meilleur concert d'action, à produire leur effet & à remplir leur deſtination.

I°. Pour donner à un Ouvrage le *mérite de la méthode*, ce mérite si essentiel, & dont la privation suffit souvent pour y ternir & pour y dégrader tous les autres genres de mérite ; il faut nécessairement que tous les différens matériaux qui doivent le former, y soient mis chacun en leur vraie place, dans le meilleur ordre, & avec la plus grande lumiere ; que l'inutile & le redondant, qui ne servent qu'à produire de l'embarras & de la confusion, en soient universellement exclus & bannis : que les choses s'y montrent par-tout en telle maniere, autant qu'il est possible, que les plus simples menent aux plus composées ; que les plus faciles préparent les voies aux plus difficiles ; que celles qui précedent, amenent, éclaircissent, établissent celles qui suivent ; & que de l'ensemble de toutes les parties, résulte un même Tout, lumineusement présenté, suffisamment développé, puissamment lié & établi ; qui soit propre par sa nature, à produire le plus aisément & le plus efficacement le degré d'instruction ou de persuasion ou d'émotion, qui en est l'objet, & qui doit en être le fruit.

II°. D'après l'idée que nous venons de donner de la *méthode dans un Ouvrage*, on jugera aisément qu'il n'est pas aussi facile que l'on se l'imaginoit peut-être, de donner à un Ouvrage ce mérite essentiel ; puisque ce mérite, s'il existe, suppose toujours nécessairement dans l'Auteur d'où il émane, & une justesse & une étendue de génie fort peu communes : une *justesse de génie*, qui sache en tout écarter l'inutile & le superflu ; & qui, dans un plus ou moins grand enchaînement de choses, ait le talent de saisir & de choisir à coup sûr, & tous les points de vue & les seuls points de vue qui sont relatifs à son objet ; une *étendue de génie* qui, embrassant d'un même coup d'œil, une foule quelquefois immense d'objets diffé-

rens, le Tout & toutes ses parties, en voie distinctement les divers rapports, en saisisse puissamment tout l'ensemble; & qui, possédant bien sa matiere, dans son tout & dans ses diverses parties, la maîtrise & la subjugue persévéramment, soit dans le plan auquel il faut l'assujettir, soit dans le développement qu'il faut lui donner.

III°. La *Méthode* dont nous donnons ici l'idée, peut & doit avoir lieu, non-seulement dans les Ouvrages de science, mais encore dans les Ouvrages d'agrément; par exemple, dans un Poëme épique, dans un Roman, dans une Tragédie, dans une Comédie, dans une Histoire: puisque le mérite de ceux-ci, ainsi que le mérite de ceux-là, doit nécessairement résulter d'un assortiment convenable de choses, qui soit propre à produire l'effet que l'on en attend.

IV°. Le *défaut de méthode* se fait encore trop souvent sentir, dans la plupart des *Ouvrages scientifiques*. Là on trouve presque toujours des vérités utiles, quelquefois même des vérités neuves & piquantes, qui par leur nature pourroient intéresser la plupart des esprits: mais qui, mal présentées, mal digérées, fort embrouillées, deviennent très-rebutantes par leur maniere; & ne peuvent être dévorées, que par un fort petit nombre d'esprits affamés pour ainsi dire de connoissances.

Le défaut de méthode ne se fait pas moins sentir dans une foule d'*Ouvrages d'agrément*, qui se soutiennent par des beautés de détail; mais où manque le mérite de l'Ensemble & du Tout.

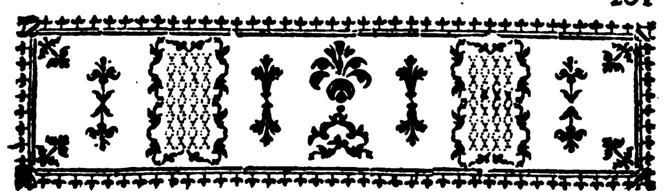
752. CONCLUSION. Le *mérite de la méthode*, tel est le principal mérite que nous nous sommes efforcés de donner à toute cette théorie des Etres insensibles; & en particulier, à toute cette théorie du

Raiſonnement, qui ne ſera peut-être pas la moins intéreſſante partie de cet Ouvrage ; qui eſt du moins celle qui nous a coûté le plus de ſoin & de travail.

Il nous eût été facile de donner au Public un *Cours de Dialectique*, qui, en s'appeſantiſſant ſur tous les objets de cette ſcience, devînt très-prolixe & très-volumineux : ſans devenir plus riche, plus ſolide, plus intelligible. Il ne nous a pas été également facile de lui donner un Cours de Dialectique qui, en embraſſant tous les objets quelconques de cette même ſcience, & en ne laiſſant rien à deſirer en ce genre, renfermât, à la fois le mérite & de la richeſſe, & de la clarté, & de la ſolidité, & de la conciſion.

En cherchant la conciſion, il eſt poſſible de tomber dans l'obſcurité ; mais il eſt poſſible auſſi de n'y tomber pas : puiſque nous voyons des ouvrages très-courts & très-concis, qui ſont très-clairs & très-lumineux ; comme nous en voyons de très-prolixes & de très-diffus, qui ſont très-obſcurs & très-ténébreux.

Ce n'eſt pas toujours, parce que l'on eſt ſuccint, que l'on eſt obſcur & ténébreux : mais parce que l'on a mal vu ou mal digéré les matieres que l'on traite. Il eſt poſſible de tout abréger, ainſi que nous l'avons déjà obſervé : quand on a ſu ſe mettre en état de tout voir, & de bien voir. L'on n'eſt communément long & diffus, dans les ouvrages d'eſprit ; que parce que l'on n'a pas eu, ou le tems, ou le talent de les faire courts. Les Ouvrages concis, quand ils ſont bien préſentés, ſont toujours aſſez longs, pour ceux qui ont de l'intelligence ; & il eſt fort inutile de les étendre & de les alonger, pour ceux qui en manquent.



THÉORIE
DES ÊTRES INSENSIBLES ;
OU
COURS COMPLET
DE MÉTAPHYSIQUE,
SACRÉE ET PROFANE.

QUATRIEME TRAITÉ.

THÉORIE DE DIEU.

QUEL objet plus digne des ſublimes ſpéculations de l'Eſprit humain, que cet *inviſible Auteur de la Nature viſible*, qui eſt ſans doute & le premier principe & la derniere fin de toutes choſes ; & avec lequel l'Homme doit avoir néceſſairement des rapport ſi intimes & ſi eſſentiels ! L'*Exiſtence d'un Dieu*, la *nature de ce Dieu*, tel eſt l'objet & telle ſera la diviſion de cet intéreſſant Traité : dans lequel il ne s'agit de rien moins que de poſer & d'établir la baſe fondamentale de toute Morale, de toute Reli-

gion, de toute Société. Nous aurons ſoin d'en écarter une foule de queſtions frivoles, dont on le ſurcharge trop ſouvent en pure perte; & qui ne peuvent contribuer en rien, à la perfection des connoiſſances & des mœurs.



PREMIERE SECTION.

L'EXISTENCE D'UN DIEU.

753. DÉFINITION. SANS examiner encore, ſi l'objet dont il va être queſtion dans tout ce Traité, eſt ou n'eſt pas une réalité :

I°. Nous annonçons d'abord, pour couper racine à toute équivoque, & pour bien fixer l'idée des choſes à cet égard, que par ce terme *un Dieu*, nous entendons toujours formellement & explicitement,

Une *Subſtance incréée & créatrice*; qui de toute éternité a exiſté par l'eſſentielle exigence de ſon être; & qui, au commencement des tems, a donné l'exiſtence à tout le reſte des êtres :

Une *Subſtance infinie en tout genre de perfection*; qui renferme eſſentiellement dans ſa nature, toute perfection intelligible; qui exclut eſſentiellement de ſa nature, toute imperfection imaginable :

Une *Subſtance ſpirituelle*, qui n'eſt rien de tout ce que nos ſens peuvent appercevoir; qui differe en tout eſſentiellement de la matiere, de l'énergie, des propriétés, des modifications de la matiere : qui poſſede éminemment tout ce que peut avoir de perfection la Nature viſible, animée ou inanimée; ſans avoir rien de commun avec elle, ſi ce n'eſt le rapport d'auteur, de moteur, de conſervateur, de maître abſolu.

Et c'eſt auſſi ce qu'entend par ce même terme, l'*aveugle Athéiſme* ; qui, étouffant le cri éclatant de la Nature & de la Raiſon, oſe nier l'exiſtence d'une telle Subſtance, d'un tel Etre.

II°. Nous démontrerons, dans cette premiere Section, par des preuves également ſenſibles & plauſibles, qu'*il y a dans la Nature viſible, un inviſible Principe, en qui réſide une infinie intelligence & une infinie activité, & qui n'eſt rien de cette Nature viſible.* Or, un tel Principe peut-il n'être pas en tout point, l'Etre ineffable, l'Etre infiniment parfait, dont nous venons de tracer l'idée ?

Peut-on ſuppoſer, ſans une déraiſon manifeſte, que le *Sujet d'une infinie puiſſance & d'une infinie intelligence*, ne ſoit pas en même-tems le ſujet d'une infinie bonté, d'une infinie juſtice, d'une infinie ſageſſe, d'une infinie ſainteté, de toute perfection infinie ? L'Infini, en genre de perfection, eſt eſſentiellement indiviſible ; il eſt évidemment tout ou nul.

754. COROLLAIRE. Il s'enſuit de cette définition, que, *s'il exiſte un Dieu dans la Nature : ce Dieu renferme dans ſon eſſence, tout ce qu'on peut concevoir de perfection, tout ce qu'il eſt mieux d'avoir que de ne pas avoir : ce Dieu exclut de ſon eſſence, tout mélange quelconque de vice & d'imperfection, tout ce qu'il eſt mieux de n'avoir pas que d'avoir.*

Par conſéquent, quand nous aurons irréfragablement démontré qu'un tel Etre eſt une réalité, qu'un tel Etre exiſte : il ne s'agira plus, pour décider s'il a ou s'il n'a pas telle & telle propriété, tel & tel attribut ; que d'examiner & de décider s'il eſt mieux d'avoir ou de n'avoir pas telle & telle propriété, tel & tel attribut.

COUP-D'ŒIL PRÉLIMINAIRE SUR L'EXISTENCE D'UN DIEU.

755. OBSERVATION. Pour établir efficacement & irréfragablement l'*existence d'un Dieu, d'un Dieu en tout essentiellement distingué de la Nature matérielle qui affecte nos sens* (753) : il faut nécessairement mettre en œuvre à la fois, & l'expérience, & la spéculation.

L'expérience nous fera suffisamment connoître la Nature visible, & ses principaux phénomenes : & de cette connoissance de la Nature visible & de ses principaux phénomenes, résultera démonstrativement, par une suite de spéculations également convaincantes & persuasives, l'existence d'un Dieu, tel que nous venons de le définir.

Telle est la marche que nous suivrons toujours foncièrement, dans tout le développement de ce traité ; & voici, comme dans un essai préliminaire, une idée générale des choses fondamentales que nous avons à y observer, à y établir, à y démontrer.

756. ASSERTION I. Il est évident que *quelque Chose a existé de toute éternité* : puisque, sans cela, rien n'existeroit aujourd'hui ; & qu'il est certain, pour tout être sensible & pensant, qu'aujourd'hui quelque chose existe. C. Q. F. D.

757. ASSERTION. Il est évident que *cette Chose qui a existé de toute éternité, a eu elle-même & par elle-même, une énergie essentielle & infinie* : puisque ce n'est qu'en vertu d'une telle énergie, que cette chose éternellement existante a pu être éternellement féconde en sa propre existence.

I°. Une *Energie accidentelle* auroit supposé une cause étrangere qui la fît naître : elle auroit donc été reçue ; elle n'auroit donc pas été éternelle ; elle n'auroit

donc pas pu être éternellement féconde en l'existence de son sujet, ou de la chose en qui elle existe.

II°. Une *Energie limitée*, quand même on la supposeroit essentielle au sujet ou à la chose en qui elle existe, n'auroit pas été suffisante pour être le Principe éternel de l'éternelle existence de ce sujet ou de cette chose; sur-tout si ce sujet ou cette chose renferme en sa nature, des propriétés illimitées, des propriétés infinies : puisqu'il est clair qu'un principe, produit ou improduit, ne sauroit donner ou communiquer à la chose dont il est le principe, plus qu'il n'a en lui-même. C. Q. F. D.

758. ASSERTION III. Il est évident que *la Chose qui a existé de toute éternité par l'essentielle énergie & par l'essentielle exigence de sa nature, est impérissable* : puisque la même énergie intrinseque, essentielle, infinie, qui l'a nécessitée à l'existence avant tous les tems, doit également la nécessiter à l'existence dans tous les tems & au-delà de tous les tems. C. Q. F. D.

759. ASSERTION IV. Il est évident que *la Matiere qui est le plus en prise à nos observations, telle que la terre & l'eau, n'est point cette Chose qui a existé de toute éternité, par son essentielle & infinie énergie* : puisque, loin de trouver dans une telle matiere, une énergie essentielle & infinie, qui ait pu la rendre éternellement existante; nous n'y découvrons au contraire, d'après les plus attentives observations, d'après les expériences les plus répétées & les mieux méditées, qu'un défaut absolu & permanent d'énergie ou d'activité intrinseque; qu'une intrinseque & permanente indifférence au mouvement & au repos, à l'action & l'inaction; en un mot, qu'une *intrinseque Inertie*.

Loin de s'annoncer & de se montrer comme ayant en elle-même le principe intrinseque & efficient de son action, une telle matiere s'annonce

& se montre au contraire, comme ayant une *résistance réelle* à l'action qu'une cause étrangere tend à lui communiquer : résistance physique, & toujours proportionnelle aux masses ; résistance sensible, & connue de tous les Physiciens, de tous les Naturalistes, sous le nom de *Force d'inertie* ; résistance accidentelle, qui ne sauroit émaner de la nature & de l'essence d'une substance en elle-même inerte ; qui ne peut être que l'effet de quelque cause étrangere ; & qui n'est effectivement que l'effet d'une *Loi de la Nature* ; c'est-à-dire, d'une volonté libre & efficace de l'Etre essentiellement existant par son intrinseque & infinie énergie. (*Phys.* 286 & 291).

Voilà donc déjà une vérité fondamentale bien établie & bien démontrée par l'observation & par la spéculation ; savoir, que dans les *deux especes de matiere* qui sont le plus en prise à nos lumieres, dans la terre & dans l'eau, ne se montre & ne s'annonce aucunement la *raison suffisante de leur existence* : que, dans ces deux especes de matiere les mieux connues, répugne évidemment, au jugement de l'observation & de la spéculation, une existence essentielle & éternelle ; & qu'à ces deux mêmes especes de matiere les mieux connues, ne peut évidemment convenir, au même jugement de l'observation & de la spéculation, qu'une existence reçue, qu'une *existence accidentelle*, qu'une existence due à l'énergie & à l'action de quelque cause étrangere & préexistante : quelle que soit la nature de cette cause. C. Q. F. D.

760. ASSERTION V. Il est évident que, *si la Matiere est foncièrement homogene ou semblable en nature dans tous les corps* (120) ; *on pourra dire de l'air, du feu, de la lumiere, de toute substance matérielle quelconque, ce que nous venons de dire de la terre & de l'eau* : savoir, que cette substance qui constitue l'air, le

feu, la lumiere, les liquides & les fluides quelconques, eſt une ſubſtance inerte de ſon fonds : que ſi elle a une action, elle doit cette action à quelque principe différent de la matiere : que ſi elle exiſte, elle ne peut avoir qu'une exiſtence reçue, qu'une *exiſtence accidentelle*, qu'une exiſtence due à l'énergie & à l'action de quelque cauſe étrangere & préexiſtante : puiſque, pour que deux ou pluſieurs ſubſtances ſoient homogenes dans leur nature (*Phyſ.* 141 & 592); il faut évidemment qu'elles aient, les mêmes conſtitutifs phyſiques, les mêmes propriétés poſitives, les mêmes propriétés négatives. C. Q. F. D.

761. ASSERTION VI. Il eſt évident qu'*en ſuppoſant même à la Matiere une intrinſeque activité ; il faudroit encore reconnoître, d'après les plus ſimples lumieres de la ſaine raiſon, qu'elle n'a pu être le principe éternel de ſon exiſtence ; à moins qu'elle n'ait en elle-même & par elle-même, dans chacun de ſes élémens, une activité eſſentielle & infinie :* puiſqu'il répugne évidemment qu'une éternelle exiſtence puiſſe émaner d'un principe borné en ſa nature & en ſon énergie.

Or, il eſt certain, d'après l'obſervation & d'après la ſpéculation, qu'aucune portion de matiere connue, de quelque eſpece qu'elle ſoit, ne renferme en ſa nature & en ſon eſſence, une activité infinie : puiſque par-tout où nous obſervons cette activité, quel qu'en ſoit le principe, nous la trouvons bornée & limitée.

Par exemple, l'action ou la réaction d'une colomne d'air, éleve & ſoutient, dans le vuide, au niveau de la mer, une colomne correſpondante de mercure d'environ vingt-huit pouces de hauteur ; & elle ne ſauroit y élever & y ſoutenir une colomne de mercure double en hauteur, ni même une colomne d'un tiers ou d'un quart plus grande.

De même, tel rayon de lumiere, allume de l'amadou; & n'a pas assez d'énergie & d'action pour allumer du bois. Tel autre rayon de lumiere, plus fort, allumera du bois; & ne suffira pas pour fondre de l'or ou de l'argent.

De même encore, telle portion de matiere magnétique, qui imprime son mouvement à une aiguille aimantée & posée sur son pivot, ne suffira pas pour imprimer un semblable mouvement à un canon de fer, ou à une enclume d'acier; que l'on supposeroit également aimantés.

Ainsi, en supposant même, contre *toutes les lumieres de l'expérience & de l'observation*, que *la* Matiere fût elle-même le principe interne de son action : par-tout où nous observons une action dans la matiere, nous trouvons cette action limitée & bornée; nulle part nous ne la trouvons illimitée & infinie. Donc aucune matiere connue ne s'annonce & ne se montre comme ayant une activité essentielle & infinie : donc aucune matiere connue ne s'annonce & ne se montre comme ayant pu être par elle-même, le principe éternel de son existence. C. Q. F. D.

762. ASSERTION VII. Il est évident que *ce que l'on observe de vertu & d'action dans la Matiere, & que l'on désigne sous les noms de force gravitante, de force impulsive, de force attractive, de force répulsive, de force d'inertie, & ainsi du reste, ne prouve rien contre l'inertie intrinseque que nous attribuons à la matiere :* puisqu'en regardant la Matiere comme une substance purement passive & inerte dans tout ce qui constitue sa nature & son essence, comme une substance absolument incapable de se donner par elle-même, aucune espece de mouvement, aucune espece d'action; on ne la juge aucunement incapable de recevoir & de transmettre le mouvement & l'action que lui

lui imprimeroit une *cause étrangere* ; & que cette cause étrangere, d'où peut émaner le mouvement & l'action que l'on observe dans la matiere, est ou peut être *la Chose éternellement existante par l'essentielle & infinie énergie de sa nature* ; laquelle chose n'est en rien la matiere. (757 & 759).

Conclure que la Matiere est le *principe interne & efficient de son mouvement & de son action*, par la raison qu'on la voit se mouvoir & agir : c'est raisonner comme pourroient peut-être raisonner un troupeau de Sauvages ignorans & abrutis, qui, en voyant pour la premiere fois un spectacle de Marionnettes, concluroient que ces Marionnettes se meuvent & agissent par elles-mêmes, par une énergie qui leur est propre & intrinseque ; précisément parce qu'ils ne verroient pas la cause étrangere qui leur imprime le mouvement & l'action. C. Q. F. D.

763. REMARQUE. Il y a trois choses, que l'on confond quelquefois, & qu'il faut toujours soigneusement distinguer, dans la Matiere ; savoir, la mobilité, le mouvement, & le principe du mouvement.

I°. La *Mobilité de la matiere*, est la capacité qu'elle a d'être mise en mouvement, ou par une énergie qui lui soit propre, ou par l'énergie d'une cause étrangere.

La mobilité est une *propriété essentielle à la matiere* ; & cette propriété essentielle de la matiere, est compatible indifféremment avec le mouvement & avec le repos, avec une énergie intrinseque, ou avec un défaut d'énergie intrinseque, dans la matiere.

II°. Le *Mouvement de la matiere*, est son transport réel d'un lieu en un autre, d'un point de l'espace à un autre point de l'espace : quelle que soit la cause qui opere ce transport.

Le mouvement eſt un *phénomene accidentel à la matiere :* puiſqu'il n'eſt aucunement démontré que toute matiere ſoit en mouvement ; & que l'on conçoit également la matiere comme matiere, ſoit dans un état de repos, ſoit dans un état de mouvement quelconque.

III°. Le *Principe du mouvement*, eſt la cauſe même qui fait naître le mouvement dans la matiere : ſoit que ce principe du mouvement conſiſte dans quelque *énergie intrinſeque de la matiere* ; ce qui paroît viſiblement démenti & par l'obſervation & par la ſpéculation : ſoit que ce principe du mouvement conſiſte dans l'énergie & dans l'action d'une *Cauſe eſſentiellement diſtinguée de la matiere & infiniment ſupérieure a la matiere ;* ce qui paroît irréfragablement établi par toutes les lumieres que l'obſervation & la ſpéculation nous donnent conjointement ſur la nature de la matiere. (759, 880, 1222).

764. ASSERTION VIII. Il eſt évident que *la Choſe qui a exiſté de toute éternité par l'eſſentielle exigence de ſa nature, a une intelligence intrinſeqne & eſſentielle :* puiſque le ſpectacle de la Nature viſible, animée & inanimée, nous préſente par-tout, & nous fait par-tout comme toucher au doigt, une infinité de deſſeins infiniment grands, infiniment variés, infiniment exacts & précis, qui ſuppoſent néceſſairement dans la Nature viſible, une *ſubſtance intelligente ;* & qu'aucune ſubſtance n'auroit pu avoir l'intelligence en partage, ſi l'intelligence n'avoit pas exiſté de toute éternité, dans quelque ſubſtance eſſentiellement exiſtante & intelligente. C. Q. F. D.

765. ASSERTION IX. Il eſt évident que *cette Choſe en qui a éternellement exiſté l'intelligence, & de qui doit être émané dans le tems tout ce que nous obſervons d'intelligence dans la Nature viſible, n'eſt ni la terre, ni l'eau, ni l'air, ni le feu, ni aucune matiere qui nous ſoit connue :*

puisque l'observation & la spéculation s'accordent toujours & par-tout à nous montrer ces différentes especes de substances; comme privées de tout ce que nous comprenons sous le nom d'idée, de pensée, de jugement, de sentiment réfléchi, par où s'annonce & par où doit s'annoncer une substance intelligente: C. Q. F. D.

766. ASSERTION X. Il est évident que *ce que nous observons d'ordre & d'harmonie dans le spectacle ou dans les productions de la Nature visible, ne démontre point que cet ordre & cette harmonie émanent de la Nature matérielle elle-même :* puisque tout nous annonce & nous atteste que la substance matérielle n'est qu'une substance inerte, aveugle, passive, incapable par-là même de former & d'exécuter aucun dessein suivi & régulier; & qu'il est évidemment possible que cet ordre & cette harmonie, qui se montrent par-tout dans le spectacle & dans les productions de la Nature visible, émanent constamment & persévéramment de cette Chose infiniment active & infiniment intelligente, qui a existé de toute éternité par l'essentielle énergie de sa nature. C. Q. F. D.

767. ASSERTION XI. Il est évident que *cette Chose infiniment active & infiniment intelligente, qui a existé de toute éternité par l'essentielle exigence de sa nature, n'est point un aggrégat de plusieurs substances actives & intelligentes, dont chacune n'auroit qu'une activité & une intellectivité finie & bornée :* puisque le spectacle de la Nature visible, animée & inanimée, annonce & démontre de la maniere la plus sensible, une *unité de plan & d'opération*, qui n'a pu émaner que d'un *Principe simple & unique en sa nature :* & que d'ailleurs, il répugne évidemment qu'un aggrégat de substances actives & intelligentes, dont chacune n'auroit qu'une activité & une intelligence bornée, eût pu éternel-

lement exiſter par l'énergie finie & bornée des diverſes natures, dont on le ſuppoſeroit formé ; & qu'en ſuppoſant même abſurdement l'éternelle exiſtence d'un tel aggrégat d'activités & d'intelligences finies, il répugneroit encore que d'un tel aggrégat réſultât une activité & une intelligence infinie, telle que le ſuppoſe & l'annonce plauſiblement l'exiſtence & la permanence des choſes viſibles : ainſi que nous le ferons voir plus en grand & plus en détail, dans la ſuite de ce traité. C. Q. F. D.

DIVISION DE CETTE PREMIERE SECTION.

768. OBSERVATION. Dans tous les ſiecles, le cri général de la Nature & de la Raiſon a prêché & perſuadé aux hommes, l'*exiſtence d'un Dieu.*

Dans tous les ſiecles auſſi, un petit nombre d'Ames irréligieuſes s'eſt armé de ténébreux ſophiſmes pour combattre ce *cri éclatant de la Nature & de la Raiſon*, & pour rendre équivoque & problématique cette exiſtence d'un Dieu.

Pour ne laiſſer rien à deſirer ſur cette intéreſſante ſpéculation, ſur l'exiſtence d'un Dieu ; il nous a paru néceſſaire de mettre à la fois ſous les yeux, & les *abſurdes délires* par où l'attaque l'aveugle Athéiſme, & les *raiſons ſolides & triomphantes* par où l'établit la vraie Philoſophie. Delà, la diviſion de cette premiere Section. Delà, l'objet des deux articles ſuivans.

769. REMARQUE I. La Vérité gagne ſouvent à être miſe en contraſte avec le menſonge. On s'attache à elle avec plus d'aſſurance & avec plus d'énergie : quand on a vu bien intuitivement à quel malheureux échaffaudage d'abſurdités il faut néceſſairement recourir, pour l'attaquer & pour l'abandonner. Car, *en genre d'Irréligion, on ne peut démolir d'une main, ſans bâtir de l'autre.*

Par exemple, on ne peut combattre l'*existence d'un Dieu* : sans adopter la révoltante hypothese d'une matiere éternelle, qui se meut & s'arrange & s'organise par elle-même. On ne peut s'élever contre l'*existence d'une Providence divine* : sans admettre les absurdes conséquences qui découlent nécessairement de l'idée d'un Dieu sans sagesse, sans justice, sans amour de l'ordre. On ne peut s'inscrire en faux contre l'*existence d'une substance spirituelle dans l'Homme* : sans supposer & sans avouer que la pure matiere est capable & de sublimes pensées & de nobles sentimens.

Les *Principes de l'Irréligion*, ou les délires révoltans qu'elle est toujours forcée de substituer aux vérités fondamentales qu'elle attaque : tel est son côté foible ! Tel est le point de vue sous lequel elle ne peut se montrer, sans perdre tout son crédit, sans mettre en lumiere & son ridicule & son absurdité !

Tel est donc le côté, par où il faut l'attaquer. Tel est donc le point de vue, sous lequel il est essentiel de la donner en spectacle, & aux esprits qu'elle pourroit avoir séduits, & aux esprits qu'elle est destinée à séduire.

770. REMARQUE II. Dans les deux articles suivans, nous allons mettre sous les yeux, dans toute leur force & sous leur jour le plus favorable, tous les *Moyens fondamentaux de l'Athéisme* ; c'est-à-dire, tout ce qu'il a imaginé & enfanté, depuis deux ou trois mille ans, de plus spécieux systêmes & de plus séduisans raisonnemens, pour combattre l'*existence d'un Etre incréé & créateur* : convaincus & persuadés qu'il suffira de bien montrer ces moyens fondamentaux de l'Athéisme, pour faire sentir complettement, combien il est ruineux dans tous ses fondemens ; combien il est absurde dans tous ses principes & dans toutes ses conséquences. (76).

Parmi ces deux articles, qui ſont également deſtinés à dévoiler & à foudroyer l'Athéiſme; le prepremier expoſera plus ſpécialement ſes divers *moyens de défenſe*; & le ſecond, ſes divers *moyens d'attaque*.

ARTICLE PREMIER,

L'Athéisme et ses absurdes Systêmes.

771. Observation. Pour préluder à ce que nous avons à dire ſur l'Athéiſme; nous commencerons par en donner une idée exacte & préciſe, qui faſſe bien connoître ce qu'il eſt, qui le diſtingue bien de ce qu'il n'eſt pas.

I°. On nomme *Athéiſme*, l'affreuſe opinion qui n'admet point de Dieu dans la Nature: ou qui n'y admet tout au plus, que des *Dieux chimériquement apathiques & oiſifs*; que des Dieux qui n'ont aucunement préſidé à ſa formation; qui ne concourent pour rien à ſon action & à ſa conſervation; qui ne ſe ſont jamais mêlés en rien de ce qui la concerne, ſoit dans l'ordre phyſique, ſoit dans l'ordre moral.

Selon l'Athée, l'idée d'un Dieu créateur, d'un Dieu légiſlateur, d'un Dieu vengeur du crime ou rémunérateur de la vertu, eſt une idée purement fabuleuſe. La *Nature viſible*, animée ou inanimée, intelligente ou non intelligente, n'eſt qu'un fortuit aſſemblage de ſubſtances matérielles, dont tous les conſtitutifs phyſiques ſont éternels & incréés; dont toutes les loix ſont néceſſaires & immuables; dont le tout & l'enſemble eſt un pur effet de l'aveugle haſard, qui en a formé & aſſorti toutes les parties, ſans aucun deſſein prémédité & préexiſtant. Aucune ſubſtance ſpirituelle, incréée ou créée, ne l'anime, ne la regle, ne la gouverne: aucune puiſſance ſupé-

rieure, distinguée d'elle, ne la domine & ne la maîtrise. Il n'y a point de Dieu dans elle ou hors d'elle : ou s'il y a dans elle ou hors d'elle quelques Dieux matériels ou immatériels ; ces Dieux n'ont aucun rapport avec elle, elle n'a aucun rapport avec ces Dieux.

II°. On nomme *Matérialisme*, l'absurde & affreuse opinion qui n'admet, dans l'universalité des choses, qu'une unique espece de substance ; savoir, la substance matérielle ; & qui exclut par-là même, de la Nature entiere, toute substance spirituelle, incréée ou créée.

Selon le Matérialiste, il n'y a point de Dieu dans la Nature ; ou s'il y a un Dieu, ce Dieu n'est autre chose que la matiere même qui compose la Nature. De même, il n'y a point d'ame proprement dite dans l'Homme ; & ce que l'on nomme *Ame humaine*, n'est autre chose que la matiere même qui forme l'organisation du corps humain.

On voit par-là que *le Mat rialisme n'est qu'un Athéïsme plus décidé & plus renforcé* ; qui, en bannissant de la Nature le vrai Dieu, en bannit aussi les Dieux chimériques. Ainsi ces deux opinions n'en font proprement qu'une : puisqu'elles ont le même objet, & qu'elles ne different que de nom. Tout Matérialiste est Athée ; & tout Athée est Matérialiste. Selon l'un & l'autre, tout est matiere dans l'Univers, dans l'homme, ainsi que dans le caillou. L'*Intelligence* & le *Sentiment*, en quelque sujet qu'ils existent, ne sont que des modifications d'une matiere organisée, qui devient par-là intelligente & sensible, sans cesser d'être matiere.

III°. On nomme *Déïsme*, l'irréligieuse opinion qui, en admettant l'existence d'un Dieu, auteur de la Nature visible, en nie la *Providence* ; ou qui, en reconnoissant que la Nature visible, animée ou ina-

nimée, doit sa formation & ses loix à un *Dieu éternel*, à un Dieu infiniment intelligent, à un Dieu en tout essentiellement distingué de la Matiere, prétend que ce Dieu ne se mêle plus en rien de ce qui concerne son ouvrage.

Selon le Déiste, il y a dans la Nature, un Dieu, un Dieu unique, un Dieu purement esprit, un Dieu éternel dans son existence & infini dans ses perfections. Mais ce Dieu, auteur de l'univers, auteur de l'homme, ne s'occupe plus en aucune maniere quelconque, de l'homme & de l'univers, à l'égard desquels il est comme s'il n'étoit plus.

En créant ou en formant l'*Univers*; il le soumit à des *Loix fixes & invariables*, qui suffisent pour en opérer la permanence. Ainsi l'univers n'a plus besoin de lui, pour remplir sa destination.

En créant ou en formant l'*Homme*, il mit en lui, & une *organisation méchanique* qui suffit pour le conduire dans l'ordre physique ; & un rayon de sa lumiere divine, ou une *Raison*, qui suffit pour le régir dans l'ordre moral, pour lui montrer ce qu'il faut faire & ce qu'il doit éviter, pour être & son législateur & son juge. Ainsi Dieu ne se mêle plus en rien de ce qui concerne l'homme, qui trouve & dans son organisation & dans sa raison, toutes les ressources qu'exige sa destination complette ; & qui d'ailleurs est un *objet trop petit en lui-même*, pour que l'Etre infiniment grand, du haut de son trône éternel, daigne faire aucune attention à ses besoins, à ses actions, à ses peines ou à ses plaisirs, à ses vertus ou à ses crimes, à ses hommages ou à ses blasphêmes.

772. REMARQUE. On voit ici, du premier coup-d'œil, que le *Déisme n'est guere moins pernicieux que l'Athéisme*; & que ces deux systêmes, s'ils different

notablement dans leurs principes, s'accordent assez bien dans leurs conséquences, relativement aux Passions, qu'ils laissent dans une égale indépendance; relativement aux Mœurs qu'ils livrent à une égale dépravation : puisqu'il est visible que le *Dieu des Déistes*, en le supposant tel qu'ils se le figurent, ne doit avoir guère plus d'influence sur les passions & sur les mœurs des hommes, que n'en avoient sur ce même objet, les chimériques Dieux d'Epicure.

Le Déisme se divise en tout autant de sectes différentes, qu'il y a de têtes qui l'admettent : les unes donnant plus & les autres donnant moins aux passions; celles-ci exigeant un Culte, & celles-là n'en voulant aucun : chacune se faisant un catéchisme & une Religion à sa mode; selon la différence ou l'instabilité de son caprice particulier.

Il n'est pas même rare de voir *le Déisme se mêler à l'Athéïsme :* admettre, avec celui-ci, une matiere éternelle; & n'attribuer à l'*éternelle Intelligence*, que le mouvement, l'arrangement, l'organisation de cette *Matiere éternelle;* qui, increéée comme Dieu, devroit être Dieu autant que Dieu lui-même.

Nous montrerons, dans la seconde Section suivante, les pernicieux principes du Déisme : nous n'avons à montrer dans celle-ci, que les pernicieux principes de l'Athéïsme (*).

(*) ETYMOLOGIE. Athée, Ἄθεος, homme sans religion & sans Dieu D'ἀ privatif; & de θεὸς, *Deus*.

De *Deus* ou de θεὸς, vient aussi Déiste ou Théiste : deux termes parfaitement synonimes dans leur sens obvie; mais auxquels la nature des matieres que l'on traite, peut faire attacher des sens différens.

Le *terme de Déiste*, s'applique toujours uniquement à ceux qui admettent un Dieu, sans admettre une Providence divine.

Le *terme de Théiste*, s'applique quelquefois à ceux qui ad-

DIVERSES ESPECES D'ATHÉISME.

773. OBSERVATION. L'Athéiſme, ou le Matérialiſme, eſt une *eſpece de Protée*, qui prend différentes formes : ſelon la diverſité des génies d'où il émane, & des génies auxquels il doit être préſenté, auxquels on veut le faire adopter.

Plus décidé chez Spinoſa, il ne veut point de Dieu dans la Nature. Il n'y veut pour tout Dieu, que la matiere univerſelle.

Un peu mitigé chez Épicure, il ſouffre dans la Nature, des Dieux chimériquement apathiques, des Dieux dont toute la deſtination ſe borne à y exiſter en leur maniere, & à y jouir d'un repos léthargique, aſſaiſonné de je ne ſais quelle voluptueuſe félicité. Mais il n'y veut point de Dieu qui l'ait formée, qui la régiſſe, qui ſe mêle d'elle : ſoit dans l'ordre phyſique ſoit dans l'ordre moral.

Plus mitigé encore chez Telliamed, il admet dans la Nature, le Dieu des Déiſtes ; le Dieu, ſi l'on veut, des Chrétiens. Mais il lui aſſocie une *Matiere éternelle & incréée*, qui s'arrange & qui s'organiſe par elle-même ; ſans avoir aucun beſoin d'une influence étrangere.

Mais ſous quelque forme que ſe montre l'Athéiſme, il y a toujours dans lui un caractere ſpécifique, qui le décele, qui l'annonce, qui le diſtingue de tout ce qui n'eſt pas lui : c'eſt de *nier l'exiſtence d'un Dieu auteur de la Nature ;* & tel eſt le point de vue ſous lequel on peut toujours le reconnoître, le combattre, le confondre.

774. DÉFINITION. J'appelle donc *Athée*, quicon-

---

mettent un Dieu, ſans exclure une Providence divine : en les conſidérant par oppoſition à ceux qui n'admettent point de Dieu, ou qui admettent pluſieurs Dieux.

que s'inscrit en faux contre l'*existence d'un Dieu auteur de la Nature visible* : ou quiconque prétend que la Nature visible ne doit point sa formation, son ordre, ses loix, à une suprême Intelligence, en tout essentiellement distinguée de la matiere.

Qu'importe en effet, qu'Épicure admette ou n'admette pas des Dieux éternels : s'il s'efforce de les montrer comme des êtres oisifs & inutiles, de qui ne dépend en rien la Nature visible, animée ou inanimée, ni dans l'ordre physique, ni dans l'ordre moral ?

Qu'importe que Spinosa reconnoisse ou ne reconnoisse pas l'existence d'un Dieu ; si ce Dieu, chez Spinosa, ainsi que chez Anaximandre, chez Zénon d'Elée, chez Straton de Lampsaque, chez la plupart des anciens Matérialistes, n'est autre chose que la Matiere universelle, qui ne peut aucunement être Dieu ?

Qu'importe que le Philosophe Indien Telliamed admette ou n'admette pas un Dieu éternel, un Dieu tel que l'admettent les Déistes, & peut-être même les Chrétiens : s'il lui associe une *Matiere éternelle*, qui s'arrange & s'organise par elle-même & sans lui ; & qui, éternelle & incréée comme lui, sera Dieu autant que lui ?

Admettre ainsi un Dieu, ou des Dieux, dans la Nature visible ; c'est en retenir le nom par hypocrisie, afin d'en détruire la réalité par irréligion (*).

775. REMARQUE I. Tous les systêmes imaginables d'Athéïsme, reviennent toujours fonciérement à une même chose ; qui consiste à attribuer à la matiere une *chimérique vertu* de se former en globes lumineux, en globes opaques, en différens élémens, en diverses

(*) Quamquam video non nullis videri Epicurum, ne in offensionem Atheniensium caderet, verbis reliquisse Deos, re sustulisse. *Cicero* : *Libro I. De naturâ Deorum.*

bourgade de l'Attique, environ 342 ans avant Jesus-Christ, il forma dans Athenes, une Ecole philosophique, qui devint comme l'arcenal ou comme le séminaire de l'irréligion ; & il y mourut à l'âge d'environ 72 ans. Ennemi des Mathématiques, dont il n'avoit aucune connoissance, & pour lesquelles il affectoit de n'avoir que du mépris, il les bannit de sa Philosophie, qui embrassoit & la Dialectique & la Morale & la Physique.

I°. Dans sa *Dialectique*, sans guide & sans maître, sa doctrine n'eut rien de particulier & de remarquable. Il se borna, comme le lui reproche le Philosophe & l'Orateur Romain, à y montrer son défaut de lumiere, de jugement, de goût. (582).

II°. Dans sa *Morale*, Disciple d'Aristippe, il plaça le bonheur ou le souverain bien, dans la Volupté : non peut-être dans une volupté licentieuse & deshonnête, telle que l'adopterent quelques-uns de ses Sectateurs ; mais vraisemblablement dans une *Volupté pure & honnête*, toujours inséparable de la vertu.

On peut cependant remarquer à ce sujet, que Cicéron ne juge pas tout à fait aussi favorablement de la Morale d'Épicure ; à cause de l'équivoque définition qu'il y donne de la volupté : définition qui convient aux plaisirs illicites & deshonnêtes, autant qu'aux plaisirs honnêtes & licites.

III°. Dans sa *Physique*, Sectateur de Démocrite, il embrassa à la fois, & l'Ame, & les Dieux, & le Monde visible ; & il soutint, avec plus d'audace que de philosophie :

D'abord, que l'*Ame humaine*, soit qu'on l'envisage comme faculté intelligente, soit qu'on la considere comme faculté sensible (471), n'est qu'une pure matiere, qu'un fortuit amas d'atomes plus ou

moins subtils, qui fait partie de l'organisation, & qui périt avec elle (*) :

Ensuite, que les *Dieux immortels*, s'il y en a, vivent heureux & tranquilles, loin des vicissitudes humaines, au sein d'une volupté délicieuse & inaltérable : sans se mêler jamais en rien de ce qui concerne la Nature visible, animée ou inanimée, qui ne peut les intéresser en aucune maniere quelconque :

Enfin, que le *Monde visible* doit sa formation & sa permanence, non à des Dieux invisibles, mais à quatre principes physiques qui n'ont rien de commun avec ces Dieux : savoir, à des *Atomes éternels*, qui ont toujours existé par l'essentielle exigence de leur nature ; à un *Mouvement intrinseque à ces atomes*, en vertu duquel ils sont toujours en action ou toujours disposés à l'action ; à un *Vuide infini*, dans lequel ils se sont mus librement de toute éternité ; & à un *aveugle Hasard*, par le moyen duquel ils se sont convertis en globes opaques, en globes lumineux, en substances animales, minérales, végétales, en tout ce qui forme & qui constitue ce visible Univers.

778. REMARQUE. Telle fut la philosophie & tel fut le génie d'Épicure : tel fut l'Auteur du premier & du plus beau systême d'Athéïsme, qu'ait enfanté l'irréligion.

(*) ETYMOLOGIE. Atomes : corpuscules insécables, molécules indivisibles : *corpus individuum*, *molecula indivisibilis* : d'ἄτομος, *non sectilis*.

On nomme *Atomes*, chez tous les Physiciens, ainsi que chez Epicure, les plus petites particules de matiere, auxquelles puisse être réduit un corps par la décomposition. Il est très-vraisemblable que ces atomes, quelque petitesse qu'on puisse leur supposer, sont de différente figure & de différente grandeur, dans les diverses espèces de corps ; par exemple, dans l'or & dans le verre, dans la terre & dans la lumiere.

Car le système d'Epicure, renferme & présente tout ce qui a jamais été imaginé de plus grand & de plus séduisant, contre l'existence d'un Etre incréé & créateur : & malgré les absurdités & les contradictions dont il est tout farci, mais qui sont toujours essentiellement inhérentes à tout semblable système ; c'est encore le chef-d'œuvre de l'Athéisme.

PRINCIPES PHYSIQUES D'EPICURE.

779. EXPLICATION. Un nombre infini d'atomes, errans au hasard au sein du Vuide immense (356) ; tels sont les principes physiques d'où Épicure fait naître ce chef-d'œuvre admirable de la Nature visible, sans le secours d'aucune Intelligence incréée & créatrice. Voici donc sur cet objet, le fonds de ses idées.

I°. Existans par leur essence, ou par l'intrinseque exigence de leur nature, *ces atomes sont éternels.* Ils n'ont jamais eu de commencement d'existence : ils n'ont jamais eu besoin, pour exister, d'aucune cause créatrice.

II°. Variés à l'infini dans leurs masses & dans leurs configurations, *ces atomes sont propres à former des corps de toute espece.* Les uns sont plus lourds & plus massifs ; tels que ceux qui constituent les substances terrestres : les autres sont plus subtils & plus déliés ; tels que ceux qui forment l'élément de l'air, du feu, de la lumiere. Les uns ont une configuration sphérique, ou cubique, ou ellipsoïdale : les autres, une configuration conique, ou cylindrique, ou pyramidale. Les uns ont leurs faces unies ; comme sont celles des miroirs plans, des miroirs convexes, des miroirs concaves, des miroirs cylindriques ou coniques : les autres ont leurs faces hérissées d'une infinité d'enfoncemens & d'élévations ; tantôt concaves & raboteuses, en forme de tuf ; tantôt bran-

chues

chues & crochues, en forme d'ameçon ou d'ancre de vaisseau.

III°. Mobiles par leur nature, ou par leur intrinseque exigence, *ces atomes sont de toute éternité en mouvement*, avec des vîtesses & avec des directions différentes, qui les emportent au hasard en divers sens, dans toute la capacité du Vuide infini. Là rien ne résiste & ne s'oppose à leur activité naturelle, ou à la tendance qu'ils ont naturellement & par eux-mêmes, à se mouvoir en différentes manieres.

Les divers mouvemens qu'attribue Épicure à ses atomes éternels & increées, consistent dans ce qu'il nomme un *mouvement naturel*, qui est celui qui les emporte de haut en bas : dans ce qu'il nomme un *mouvement violent*, qui est celui qui les emporte de bas en haut : dans ce qu'il nomme un *mouvement de déclinaison*, qui est celui qui les empêche de décrire des lignes parfaitement parallelles ; ou qui les force de s'approcher, quoiqu'infiniment peu, les uns des autres ; & c'est ce que Lucrece appelle *exiguum clinamen Principiorum*.

780. REMARQUE. Ces différentes idées d'Épicure, idées moins philosophiques que romanesques, plus propres à éblouir & à égarer l'imagination, qu'à satisfaire l'esprit & la raison, se trouvent richement exposées & solidement réfutées dans les Œuvres philosophiques de l'Orateur Romain.

Là on verra que le plus vaste & le plus profond génie de l'ancienne Rome, chez lequel le *mérite d'impiété*, ne tenoit pas lieu de tout mérite, avoit une bien petite idée & d'Épicure & de son systême. Voici le début du jugement qu'il en porte dans son premier livre *de Finibus*, vers le commencement de ce livre. *Principio, in Physicis, quibus maximè gloriatur, primùm totus est alienus : Democrito adjicit per-*

pauca mutans ; sed ita ut ea quæ corrigere vult, mihi quidem depravare videatur.

ORIGINE DE L'UNIVERS, SELON ÉPICURE.

781. EXPLICATION. De ces divers *Principes physiques d'Epicure*, ou de ces atomes éternels, ainsi variés dans leurs masses & dans leurs configurations, ainsi mus par eux-mêmes en différens sens dans le Vuide infini, que doit-il s'ensuivre, & que s'ensuit-il en effet ?

I°. Il s'ensuit que, dans l'infinie révolution des tems, *deux atomes branchus & crochus*, ont dû se rencontrer, se heurter, s'accrocher l'un à l'autre :

Que du choc de ces deux atomes, que l'on suppose produit par deux mouvemens obliquement opposés, a dû naître dans l'un & dans l'autre, après leur adhésion, un *mouvement de rotation* autour d'un centre & d'un axe commun à l'un & à l'autre :

Que ces deux atomes entr'eux accrochés, en conservant à la fois & un mouvement de rotation autour d'un axe commun, & un mouvement d'impulsion en ligne droite en un sens quelconque, ont dû rencontrer, accrocher, & s'attacher successivement, d'autres atomes semblables, épars & errans au sein du Vuide immense :

Que, par ce méchanisme & par cet artifice, ce *petit Corps*, composé d'abord uniquement de deux atomes, a pu & dû se convertir, pendant l'infinie succession de tems, en un *Globe d'une masse énorme*, tel par exemple que le globe terrestre : en un globe formé & d'atomes branchus & crochus, qui seront unis &. adhérens entr'eux par la nature même de leurs configurations ; & d'atomes non branchus & non crochus, par exemple, d'atomes sphériques, d'atomes coniques, d'atomes cubiques, d'atomes pyramidaux, d'atomes cylindriques ; qui se trouve-

sont retenus & comme emprisonnés dans les vuides & dans les interstices, que laissent nécessairement entr'eux, en se formant en une même masse, des atomes hérissés d'angles, de branches, de crochets, d'inégalités de toute espece.

II°. Il s'ensuit que le même artifice & le même méchanisme, qui aura produit dans une portion quelconque du Vuide infini, le globe dont nous venons d'expliquer la formation, a dû nécessairement former, dans d'autres portions du même Vuide infini, un nombre innombrable *d'autres Globes*, de différente grandeur & de différente nature : de *différente grandeur*, selon que les atomes qui les constituent, se seront rencontrés & accrochés plutôt ou plus tard, en plus grande ou en moins grande abondance : de *différente nature*, selon que les atomes dont ils sont formés & composés, différeront plus ou moins entre eux, ou par leur masse, ou par leur configuration, ou par l'une & l'autre à la fois.

ORIGINE DES VÉGÉTAUX ET DES ANIMAUX, SELON ÉPICURE.

782. OBSERVATION. Epicure, par le moyen de ses *quatre Principes*, qui sont les Atomes, le mouvement, le Vuide, & le Hasard, vient de former la Nature visible, envisagée dans ses grandes masses, dans ses globes opaques & lumineux.

Mais ces globes ainsi formés ne présentent encore, dans les idées même d'Epicure, qu'un lourd amas de matiere, qu'un informe Chaos, où rien ne vit, où rien ne végete.

Le même Hasard qui a commencé l'ouvrage, va y mettre la derniere main, va l'organiser & l'animer.

783. EXPLICATION I. Pour *produire un Végétal*, par

exemple, un chêne ou une renoncule : qu'a-t-il fallu, dans les principes d'Epicure ?

Il a fallu purement & ſimplement que, dans un globe opaque, tel que la Terre, des atomes de différente maſſe & de différente configuration, s'aſſemblaſſent par haſard, dans le même ordre & avec la même combinaiſon, que nous obſervons aujourd'hui, dans les germes des différens végétaux, par exemple, du chêne & de la renoncule (120) : & qu'il exiſtât dans la terre, mere commune de tout ce qui vit & végete ſur ſa ſurface & dans ſon ſein, des *Matrices convenables*; où ces divers aggrégats de molécules, ces *germes primordiaux*, formés par le haſard, & mis en action par la chaleur de la terre ou du ſoleil, puſſent fermenter, ſe développer, attirer les ſucs terreſtres, ſe convertir en tels & tels végétaux, par exemple, en chênes & en renoncules.

Or quelle abſurdité ou quelle difficulté y a-t-il, dit Epicure ; à ſuppoſer que le haſard aſſemble des *molécules analogues*, dont l'aggrégat ſoit comme un vrai germe primordial, propre à devenir un végétal d'une eſpece déterminée ; & que ces aggrégats fortuits de molécules analogues, ou ces eſpeces de germes primordiaux, trouvent dans le ſein de la terre, des matrices convenables, ou des lieux propres à leur développement ?

784. EXPLICATION II. Pour *produire un Animal*, par exemple, un cerf ou une poule : qu'a-t-il fallu, dans les principes d'Epicure ?

Il a fallu purement & ſimplement que le haſard aſſemblât, ſur la ſurface de notre globe, des molécules de différente nature, dans le même ordre & avec la combinaiſon où elles ſe trouvent aujourd'hui dans les germes des différens animaux, par exemple, dans les humeurs prolifiques du cerf, ou dans l'œuf

fécondé de la poule : & qu'il existât, sur la surface de la terre, des *matrices convenables* ; où ces divers aggrégats de molécules, ces *germes primordiaux*, formés par le hasard, & mis en action par la chaleur de la terre ou du soleil, pussent se transformer successivement en points saillants, en embryons organisés, en petits animaux vivans, par exemple, en petites biches & en petites poules.

Or quelle absurdité ou quelle difficulté y a-t-il, dit encore Epicure ; à supposer que le hasard assemble des *molécules analogues*, dont l'aggrégat soit comme un vrai germe primordial, propre à devenir un animal d'une espece déterminée, ovipare ou vivipare, par exemple, un cerf ou une biche, un poulet ou une poule ; & que ces aggrégats fortuits de molécules analogues, ou ces especes de germes primordiaux, puissent trouver dans le sein de la terre, des matrices convenables, ou des lieux propres à leur développement, à leur animation ?

785. REMARQUE. Il n'y a aucune difficulté, selon Epicure ; à supposer une telle animation, dans ce qui concerne les *Especes ovipares :* puisque nous voyons sans cesse, les œufs des insectes & des poissons, se transformer ainsi en animaux de leur espece, sur la surface ou dans le sein de la terre, sans aucun autre secours que celui qu'ils reçoivent de la chaleur de la terre ou du soleil ; & les petits êtres vivans, qui résultent de ces œufs, trouver par-tout, au moment même où ils sont suffisamment organisés & animés, une subsistance & une nourriture analogue à leurs besoins, & convenable à leur état.

Il y a un peu plus de difficulté, mais il n'y a aucune impossibilité absolue, selon le même Epicure ; à supposer une telle animation, dans ce qui concerne les *Especes vivipares :* puisqu'il ne répugne pas que le

hasard ait primitivement formé, sur la surface ou dans le sein de la terre, des aggrégats de matiere en tout semblables aux *différentes matrices* des diverses especes vivipares ; & qu'auprès de ces matrices aient été également formés par le hasard, des fleuves de lait, propres à sustenter & à nourrir les petits animaux qui pourroient y prendre naissance, & que leur organisation destineroit à être de nature vivipare.

786. EXPLICATION III. Pour *produire un Animal doué d'intelligence & de raison*, tel que l'Homme : qu'a-t-il fallu, dans les principes d'Epicure ?

Il a fallu d'abord, ainsi que pour la formation des différentes especes vivipares, que le hasard formât sur la surface ou dans le sein de la terre, une *foule de matrices* propres à recevoir & à animer les germes d'un corps humain : que le même hasard formât & voiturât dans ces matrices, des aggrégats de matiere en tout semblables à ceux qui donnent naissance à un corps humain : que le même hasard formât & plaçât auprès de ces matrices, des sources de lait, destinées à nourrir & à sustenter le fœtus humain, dans les premiers tems de son animation. Il a fallu de plus que, parmi les différentes molécules qui formeroient & le germe & le fœtus humain, il y en eût un assez grand nombre qui fussent comme infiniment plus subtiles & plus délicates que toutes celles qui entrent dans la composition des autres especes animales : pour former, dans ce germe & dans ce fœtus humain, ce qu'il appelle l'ame intelligente, qu'il distingue de l'ame sensible ; comme nous l'avons expliqué ailleurs. (471).

Or quelle difficulté ou quelle absurdité y a-t-il, dit encore Epicure ; à supposer que tout cela soit opéré par le hasard ; & par conséquent, que l'homme, ainsi

que les plantes & les brutes, doive uniquement aux aveugles jeux du haſard, ſa primitive exiſtence ?

787. REMARQUE I. Chez les Naturaliſtes, le nom de *Matrice*, ſe donne proprement & ſans métaphore, dans le Regne animal, à cette petite région des eſpeces vivipares, où ſe forme le fœtus & l'animal qui doit les perpétuer ; & métaphoriquement, dans le Regne minéral, à ces différentes ſubſtances terreſtres, dans le ſein deſquelles ſe forment les divers métaux & les divers demi-métaux.

Epicure & Lucrece, qui regardent la terre, ou la maſſe terreſtre, comme la *Mere primitive* de tout ce qui vit & de tout ce qui végete ſur ſa ſurface & dans ſon ſein, lui attribuent tout autant de matrices proprement dites, qu'elle renferme de différentes eſpeces animales & végétales. Ces matrices imaginaires ; voilà ce que Lucrece appelle *Uteri terræ :* en parlant de ces premiers hommes qu'il ſuppoſe avoir été immédiatement enfantés par la matiere terreſtre, en différens tems & en différens lieux.

788. REMARQUE II. L'hypotheſe à laquelle recourt ici Epicure, & à laquelle ſont toujours forcés de recourir avec lui & d'après lui tous les Athées & tous les Matérialiſtes, pour rendre raiſon de l'exiſtence du regne animal & du regne végétal, donnoit lieu tout naturellement à une *foudroyante objection*, qui devoit la renverſer de fond en comble ; & dont voici la ſubſtance.

Si la terre avoit été autrefois féconde par elle-même, en différentes eſpeces animales : pourquoi ne le ſeroit-elle pas de même aujourd'hui ? Si autrefois elle a produit des hommes & des femmes, par exemple, dans des lieux où n'exiſtoit aucune femme & aucun homme : pourquoi n'opere-t-elle plus aujourd'hui les mêmes phénomenes ; ſoit dans les con-

trées habitées, soit dans les contrées inhabitées & désertes ?

Telle est l'objection ! Epicure l'a prévue ; & la réponse qu'il lui fait, est bien digne de lui & de sa secte. La terre, dit-il, étoit jeune autrefois ; & maintenant elle est vieille. Une vieille terre, ainsi qu'une vieille femme, n'enfante plus.

Rien n'est indestructible, tout est périssable, dit Epicure, dans la Nature entiere : à l'exception des atomes dont elle est formée, lesquels sont des êtres à la fois étendus & indivisibles. Tout ce qui est composé de ces atomes, a eu un commencement d'existence ; & tout ce qui a eu un commencement d'existence, sans en excepter ni la terre, ni le soleil, ni les planetes, ni les étoiles, est destiné à avoir un état d'accroissement, un état de maturité, un état de dépérissement, une cessation d'existence.

Dans la fleur de sa jeunesse, dans la force de son âge, *la Terre étoit féconde :* & ce fut alors qu'elle enfanta, sans le secours d'aucune autre cause que le hasard, les hommes, les brutes, les plantes, toutes les especes végétantes & vivantes ; qui, dans ces premiers tems, participant à la vigueur de leur mere commune, étoient toutes mieux constituées, mieux organisées, plus fortes & plus vivaces, qu'elles ne le furent dans les siecles postérieurs.

Arrivée enfin à un état de vieillesse & de caducité, *la Terre a cessé d'être féconde ;* ainsi que cessent de l'être, dans le même état de dépérissement, toutes les femelles des especes animales : ou si elle conserve encore quelque chose de son premier état, ces malheureux restes se bornent aujourd'hui dans elle, à donner l'être & la vie à quelques vils insectes, qui ne ressemblent plus en rien à ces productions vigoureuses & vivaces, à ces siecles périssables, qui signaloient sa primitive fécondité.

789. REMARQUE III. Il est visible que l'explication que donne Epicure, au sujet de la *primitive formation* des animaux & des végétaux, n'est qu'un grotesque enchaînement de délires & d'inepties. Et afin qu'on ne nous soupçonne pas d'en avoir imposé à Epicure, pour le rendre ridicule, lui & son systême : voici les idées mêmes de cet Athée si vanté, extraites de son très-fidele interprete Lucrece, qui les rend ainsi dans le cinquieme Livre de son Poëme de la Nature.

Tum tibi Terra dedit primùm mortalia Sæcla :
Multus enim calor atque humor superabat in arvis.
Hinc, ubi quæque loci regio opportuna dabatur,
Crescebant *uteri terræ*, radicibus apti :
Quos ubi tempore maturo tepefecerat ætas
Infantum, fugiens humorem, aurasque petiscens ;
Convertebat ibi Natura foramina terræ ;
Et succum venis cogebat fundere apertis,
Consimilem lactis : sicut nunc Fœmina quæque,
Cum peperit, dulci repletur Lacte ; quòd omnis
Impetus in mammas convertitur ille alimenti.
Terra cibum Pueris, vestem vapor, herba cubile
Præbebat, multâ & molli lanugine abundans.
At novitas Mundi, nec frigora dura ciebat,
Nec nimios æstus, nec magnis viribus auras :
Omnia enim pariter crescunt & robora sumunt.
Quare, etiam atque etiam, maternum nomen adepta ;
Terra tenet meritò : quoniam Genus ipsa creavit
Humanum ; atque Animal propè certo tempore fudit
Omne, quod in magnis bacchatur montibu' passim,
Aeriasque simul Volucres variantibu' formis.
Sed quia finem aliquam pariendi debet habere ;
Destitit, ut *Mulier* spatio defessa vetusto :
Mutat enim Mundi naturam totius ætas.
Sic igitur, magni quoque circùm mœnia Mundi
Expugnata dabunt clades, tristesque ruinas ! ...
Jamque adeò effœta est ætas ; *effœtaque Tellus*
Vix animalia parva creat, quæ cuncta creavit
Sæcla, deditque Ferarum ingentia corpora partu.

790. REMARQUE IV. Auroit-on dû s'attendre

que ce *vieux rêve d'Epicure*, dans lequel on attribue aux Planetes un état de fécondité & un état de stérilité, eût pu trouver des partisans & des sectateurs, dans un siecle philosophe, tel que le nôtre? C'est cependant ce qui est effectivement arrivé. Parmi nos modernes Philosophes, il s'en est trouvé & il s'en trouve encore qui voient la *Planete de la Lune*, dans un état de vieillesse décrépite, où elle n'est plus féconde en plantes & en animaux; & la *Planete de Jupiter*, dans un état d'enfance encore informe, où elle n'est pas encore propre à la fécondité. La premiere a cessé d'être habitée : la seconde n'a pas encore commencé à l'être.

Le fondement d'une telle spéculation, ce sont, disent-ils, les observations astronomiques. Ces observations nous montrent la *Lune*, comme n'ayant point d'atmosphere : ce qui vient, ou de ce qu'elle a perdu tout son feu central, & que dans elle toutes les substances liquides & fluides sont dans un état de congélation complette & permanente; ou de ce qu'elle a perdu, conformément aux rêves modernes de Telliamed, toute sa substance humide, & qu'il ne lui reste plus maintenant que sa substance terreuse. (820 & 834).

Ces mêmes observations nous montrent *Jupiter*, comme couvert de grandes bandes & de grandes taches, qui paroissent & qui disparoissent alternativement (*) : ce qui paroît annoncer & démontrer que cette planete est encore livrée à un bouleversement général & continuel, à un horrible état de chaos, tel que l'a chanté Ovide ; & que ces *différentes taches*, qu'on voit naître tout à coup, s'effacer, & se remontrer de même, ne peuvent être autre chose que

(*) Elémens d'Astronomie de Cassini, pag. 401 : Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1708, pag. 237.

de *grandes mers* qui ſe débordent, s'étendent, & s'abîment enſuite dans des gouffres, en vertu de l'immenſe quantité de feu central que contient encore & que doit néceſſairement contenir un globe auſſi énorme & auſſi difficile à refroidir que celui de Jupiter, un globe douze ou treize cens fois plus maſſif que notre globe terreſtre.

RÉFUTATION. Sans nous donner la peine d'examiner ici, ſi les Planetes ſont des globes réellement habités : nous pouvons décider d'abord que, s'il y a réellement dans les Planetes, des eſpeces animales & des eſpeces végétales, ainſi que ſur la terre ; ces eſpeces n'y ſont point organiſées & animées par la vertu de la ſimple matiere (795 & 877). Nous pouvons décider enſuite, & c'eſt uniquement ce dont il s'agit ici, que les raiſons ſur leſquelles on ſe fonde, pour attribuer à la Lune un état de vieilleſſe décrépite, & à Jupiter un état d'enfance encore informe, ne ſont aucunement concluantes & déciſives.

I°. En ſuppoſant que l'on ne découvre effectivement aucune atmoſphere dans la Planete de la Lune : *il ne s'enſuit aucunement de là, que cette planete ſoit dans un état de vieilleſſe décrépite, occaſionné par la perte de ſon feu central, ou de ſa ſubſtance humide.*

Il eſt clair d'abord que l'hypotheſe qui fait naître les différentes planetes, d'une grande éclabouſſure & de divers pelotons de la ſubſtance ſolaire, ne mérite aucune réfutation ſérieuſe : & que l'hypotheſe d'un refroidiſſement ſucceſſif, dans ces mêmes planetes, en raiſon inverſe de leurs maſſes, ou des quarrés de ces maſſes, n'en mérite pas davantage. (*Phyſ.* 491).

Il eſt clair enſuite que la planete de la Lune, qui eſt toujours comme attachée à celle de la terre, eſt tout auſſi expoſée que la terre elle-même, à l'action échauffante & vivifiante des rayons ſolaires : avec

cette ſeule différence, qu'une moitié de la ſurface terreſtre n'eſt expoſée que pendant environ douze heures de ſuite aux rayons ſolaires; au lieu qu'une moitié de la ſurface lunaire eſt expoſée pendant quinze jours de ſuite à ces mêmes rayons : ce qui doit mettre dans la Lune, tout étant égal d'ailleurs, & de plus grandes chaleurs & de plus grands froids, que dans la Terre.

Il eſt clair enfin que ſi, dans la Terre & dans la Lune, la hauteur des atmoſpheres eſt ſuppoſée être proportionnelle aux maſſes de ces deux globes; l'atmoſphere de la lune, en la prenant depuis ſa plus grande denſité juſqu'à ſa plus grande raréfaction, ne s'élévera guere qu'à un quart de lieue au-deſſus de la ſurface de cette planete : & que d'ailleurs les vapeurs & les exhalaiſons qui s'élevent dans cette petite *atmoſphere lunaire*, peuvent être fort différentes de celles qui vont former d'épais nuages dans notre atmoſphere terreſtre; ou ne reſſembler qu'à ces ſortes de vapeurs inviſibles & tranſparentes, qui forment la roſée & le ſerein, dans nos beaux jours & dans nos belles nuits, & quelquefois, en certaines contrées, pendant pluſieurs mois de ſuite. Dans cette ſuppoſition très-vraiſemblable, cette atmoſphere de la lune, ſera totalement imperceptible à nos plus clairvoyantes obſervations. (*Phyſ.* 743 & 921).

II°. En ſuppoſant que tout ce que l'on dit des bandes & des taches de Jupiter, ſoit exactement vrai & réel; *il ne s'enſuit aucunement delà, que cette planete n'ait point encore acquis l'état de perfection & de conſiſtance, qui convient à ſa nature :* puiſqu'il eſt très-poſſible que ces taches & ces bandes ne ſoient que *de grands Nuages*, qui ſe forment & ſe diſſipent ſucceſſivement, dans ſon immenſe atmoſphere.

Suppoſons, dans la planete de Jupiter, un habile Aſtronome, occupé à obſerver notre petit globe

terrestre, & imbu du vieux rêve dont il est ici question. Dans un tems bien pur & bien serein, l'Europe & l'Asie se montreront à lui très-éclairées. Dans un tems bien couvert, ces deux mêmes parties du monde, disparoîtront à ses yeux. Quand les nuages épais qui couvrent d'immenses contrées, se dissiperont assez brusquement; ces contrées, alternativement éclairées & obscurcies, lui paroîtront naître, s'abîmer, & renaître.

Delà, il lui sera facile de conclure, & nous laissons à juger avec combien de raison, que notre globe terrestre est encore livré à un état de bouleversement général & continuel, à un horrible chaos, tel que l'aura chanté quelque Poëte de la planete de Jupiter: & par conséquent, que notre globe n'a encore enfanté aucunes substances animales & végétales; mais qu'il se prépare à en enfanter abondamment, dans quelques centaines ou dans quelques milliers de siecles.

PÉTITION DE PRINCIPE, VICE FONDAMENTAL DU SYSTÊME D'ÉPICURE, ET DE TOUT SYSTÊME D'ATHÉISME.

791. OBSERVATION. Dans tout ce qui a été imaginé par Épicure & par Lucrece, pour rendre raison de la primitive origine des choses, & en particulier, de la primitive origine des animaux & des végétaux, regne visiblement un perpétuel renversement de la Physique, de la Physiologie, du Sens commun: comme il est facile à tout esprit raisonnable, philosophe ou non-philosophe, de l'appercevoir & de le sentir.

Mais, quelque absurde que puisse être cette théorie d'Épicure; c'est cependant la moins déraisonnable, c'est, pour ainsi dire, la plus philosophique,

que puisse donner à cet égard, l'aveugle Athéisme. En tout essentiellement vicieuse pour le fonds des choses, l'art du sophisme & du mensonge y a été mis en œuvre avec tant de richesse & avec tant d'énergie dans le Poëme de la Nature, qu'elle y est devenue le chef d'œuvre de l'Athéisme, ancien & moderne; & que l'Auteur de cet irréligieux Ouvrage, n'y laisse rien à desirer en ce genre, à la mauvaise cause qu'il soutient. *Si Pergama dextrâ deffendi possent, etiam hâc deffensa fuissent.*

L'espece de sophisme dont fait le plus fréquent usage l'Auteur du Poëme de la Nature, c'est la *Pétition de principe :* sophisme qui consiste à supposer toujours prouvé, ce qui est à prouver; ou à donner en preuve de ce que l'on doit établir, la chose même qui est à établir. (738).

Voici quelques exemples plus saillans & plus frappans de cet absurde genre de raisonnement, que nous ne ferons remarquer dans l'irréligieux Ouvrage de Lucrece, que parce qu'il a lieu également dans toutes ces ténébreuses Productions de l'Irréligion, où l'on s'efforce d'établir & de répandre l'abominable doctrine de l'Athéisme.

792. SOPHISME I. Lucrece prétend, d'après Épicure, que le hasard opere tout dans la Nature; & que *la Nature elle-même a été primitivement formée par le hasard :* & il le prétend, contre Anaxagore, contre Platon, contre Zénon le Stoïcien, contre quelques autres anciens Philosophes, qui soutenoient que la Nature visible doit sa formation & sa conservation à l'action de quelque *Intelligence infinie*, qui primitivement opéra sur la matiere, en tailla les élémens, en assortit les molécules, en forma des corps de toute espece; & soumit le tout à certaines Loix générales & immuables, d'où résulte & d'où émane

néceſſairement tout ce que nous y obſervons de phénomenes.

Mais comment & par quel genre de preuve & de raiſonnement, Lucrece cherche-t-il à établir ſa prétention? Par une *Pétition de principe*, bien formelle & bien caractériſée. Car, pour prouver que le haſard opere tout dans la Nature viſible, il met ſous les yeux une foule de phénomenes qu'il voit s'opérer journellement dans la Nature viſible, & qu'il ſuppoſe y être opérés purement & ſimplement par le haſard; & il les donne fiérement en preuve plauſible & irréfragable de ſon opinion.

Mais l'état précis de la diſpute & de la queſtion, entre lui & ſes Adverſaires, conſiſte à décider, ſi *ce qu'il ſuppoſe opéré par le haſard* dans la Nature viſible, y eſt réellement opéré par le haſard : ou ſi ce ne ſeroit point une *dépendance néceſſaire de quelque impulſion réfléchie & combinée;* qu'auroit primitivement donnée à la Nature, relativement à ſes deſſeins infiniment grands & infiniment ſages, quelque inviſible Puiſſance, qui ne ſeroit en rien la Nature, & par qui ſeroit dominée & régie la Nature.

793. SOPHISME II. Lucrece prétend, d'après Épicure, que la Terre, dans la fleur & dans la force de ſon âge, a bien pu enfanter des éléphans, des rhinocéros, des lions, des taureaux, des autruches, des crocodiles, des baleines, & ainſi du reſte : puiſque, dans ſon état de vieilleſſe & de caducité, elle enfante encore une foule d'inſectes de différente eſpece. (788).

Mais c'eſt encore ici une pure *Pétition de principe*, dans laquelle il ſuppoſe établi & prouvé, ce qui eſt préciſément à prouver & à établir : ſavoir, que l'état actuel de la terre ſoit un état de vieilleſſe & de caducité, en comparaiſon de ſon état primitif; &

ſur-tout, que la terre, dans ſon état actuel, enfante réellement des inſectes de quelque eſpece que ce ſoit.

Pour organiſer & pour animer un ver, une chenille, un inſecte quelconque; il ne faut ni moins d'intelligence, ni moins de puiſſance, que pour organiſer & pour animer un éléphant & une baleine. Mais la terre n'a jamais opéré, ni le premier, ni le ſecond phénomene. L'un ne peut donc pas être apporté en preuve, pour établir l'autre, ou pour le rendre vraiſemblable.

Dans ces ſiecles d'ignorance & de barbarie, où la Philoſophie enſeignoit que la production des plantes & des inſectes, n'étoit qu'un pur effet de la fermentation & de la corruption de la matiere; il n'y avoit qu'un pas de la Philoſophie à l'Athéiſme. La *découverte des germes*, a été l'un des plus grands écueils de l'Athéiſme. « Il y a moins d'Athées aujourd'hui » que jamais, dit M. de Voltaire : depuis que les » Philoſophes ont reconnu qu'il n'y a aucun être végétant, ſans germe; aucun germe, *ſans deſſein* ».

794. SOPHISME III. Lucrece prétend, d'après Épicure, qu'il eſt poſſible que la matiere ſe ſoit primitivement organiſée par elle-même, dans les végétaux & dans les animaux; & la preuve qu'il en donne, c'eſt qu'il voit tous les jours ce même phénomene ſe renouveller ſous ſes yeux, dans la réproduction des différentes eſpeces animales & végétales.

Mais c'eſt encore ici une pure *Pétition de principe*, dans laquelle il ſuppoſe prouvé & établi, ce qui eſt précisément à prouver & à établir : ſavoir, que la matiere ſe transforme par elle-même & par ſa propre vertu, en différentes ſubſtances animales & végétales; & non d'après les deſſeins éternels & en vertu de l'action permanente de quelque *Intelligence incréée & créatrice*,

réatrice, par qui elle ait été formée primitivement, & par qui elle soit persévéramment transformée encore, selon l'exigence de certaines Loix fixes & invariables, en ces substances animales & végétales.

795. REMARQUE. Il est clair que pour *organiser un Corps*, que pour former un animal ou un végétal, par exemple, un cheval ou un cerisier ; il faut nécessairement une cause, & dans cette cause, quelle que puisse en être la nature, un *Dessein préexistant & arrêté*, d'après lequel puisse être formé tel animal ou tel végétal.

Il falloit donc que la Matiere, avant de procéder à son organisation, avant de se convertir en différentes especes animales & végétales, eût des desseins préexistans & arrêtés, de toutes les différentes especes animales & végétales qu'elle devoit produire.

Or, selon les principes mêmes d'Épicure, de Lucrece, de tous les Matérialistes, anciens & modernes ; *la Matiere n'a jamais pu avoir de tels desseins, avant son organisation :* puisque, selon Épicure, selon Lucrece, selon tous les Matérialistes quelconques, la matiere ne devient intelligente & pensante, que par son organisation.

Épicure, Lucrece, tous les Matérialistes quelconques, en supposant que la matiere s'organise par elle-même, supposent donc, par une contradiction palpable, mais inséparable de leur systême, qu'il y a des desseins, & des desseins infiniment étendus, & des desseins infiniment variés, & des desseins infiniment réguliers, & des desseins infiniment exacts & précis, dans la Nature : avant que les *seuls êtres* qui soient capables d'avoir des desseins, soient formés ; avant que les seuls êtres, qui puissent avoir des pensées, existent. Quelle Philosophie !

796. SOPHISME IV. Lucrece soutient, d'après

Épicure, contre l'école de Platon, contre l'école de Zénon, contre l'opinion universellement reçue chez toutes les nations anciennes & modernes, civilisées & sauvages, que *l'Ame humaine est mortelle :* & la principale preuve qu'il en donne, c'est que l'ame humaine n'est qu'un composé d'atomes plus subtils & plus délicats ; lequel doit cesser & périr avec le corps humain. (777 & 1040).

Mais c'est encore ici une pure *Pétition de principe*, dans laquelle il suppose prouvé & établi, ce qui est précisément à prouver & à établir : savoir, que l'ame humaine est un composé d'atomes.

Nous démontrerons ailleurs qu'un aggrégat quelconque d'atomes, ne peut avoir en partage, ni le sentiment, ni la pensée ; & que par conséquent, l'ame humaine, qui a en partage & la pensée & le sentiment, est nécessairement toute autre chose qu'un composé d'atomes. (1042 & 1046).

797. REMARQUE. Un tout semblable paralogisme, une toute semblable *Pétition de principe*, a lieu encore trop souvent chez une foule de modernes Raisonneurs, & même chez quelques Ecrivains célebres ; tels entr'autres que le sage Locke.

Ils supposent d'abord gratuitement & sans preuve, que les Brutes ne sont que de *pures machines*, que les Brutes n'ont aucune ame distinguée de la matiere ; & ils partent antiphilosophiquement de cette supposition gratuite & non établie, pour prouver que la matiere est capable de sentiment, & peut-être de pensée : sans faire attention que *ce qu'ils supposent prouvé & établi*, est précisément ce qu'il faudroit commencer à prouver & à établir ; & ce qu'ils ne prouveront & qu'ils n'établiront jamais.

798. SOPHISME V. Lucrece, d'après Epicure, décide despotiquement, sans donner aucune raison

de sa décision & de son assertion, que *les principes physiques des corps, ou les atomes qui forment & qui constituent les différens corps quelconques, existent de toute éternité par eux-mêmes & par l'intrinseque exigence de leur nature.*

Mais si quelque Disciple de Moyse, d'un ton tout aussi despotique & tout aussi absolu, décide que ces principes physiques des corps, ou ces atomes matériels qui constituent les différens corps quelconques, *n'existent pas de toute éternité;* & qu'ils doivent leur primitive existence à l'action d'une Substance immatérielle & invisible, increée & créatrice, infiniment intelligente & infiniment puissante: comment s'y prendra Lucrece, pour établir son opinion & son sentiment ?

I°. Mettra-t-il en avant son axiome célebre, que *rien ne se fait de rien;* & le donnera-t-il en preuve décisive, en faveur de son opinion & de son assertion ?

Mais ce sera une pure *Pétition de principe:* puisqu'il s'agit précisément, entre lui & son Adversaire, de décider s'il est vrai que rien ne se fasse de rien; ou s'il est vrai qu'un être intelligible, encore non-existant, ne puisse pas être rendu existant, par la volonté & par l'action d'une Puissance infinie. (131).

II°. Dira-t-il qu'il ne conçoit pas comment ces atomes auroient pu passer du néant à l'être, de l'état de non existence à l'état d'existence: & que par conséquent, puisqu'il les voit existans, il doit les juger existans de toute éternité ?

Mais le Disciple de Moyse pourra lui dire à son tour, & avec non moins de fondement, qu'il ne conçoit pas comment ces atomes auroient pu exister par eux-mêmes & de toute éternité: & que par conséquent, puisqu'il les voit existans; il doit les juger existans en vertu d'une *Création proprement dite,*

qui les ait fait paſſer de l'état de non-exiſtence à l'état d'exiſtence.

La deſpotique déciſion du Diſciple d'Epicure & du Diſciple de Moyſe, au ſujet de l'exiſtence des atomes, deviendra donc également nulle de part & d'autre : puiſque cette double déciſion n'eſt encore appuyée que ſur leurs deux opinions, qui ſont diamétralement oppoſées, & que rien ne fonde.

Par conſéquent, s'ils ſont l'un & l'autre philoſophes : il faudra néceſſairement que, ſuſpendant réciproquement leur jugement ſur le point entr'eux conteſté, c'eſt-à-dire, ſur l'éternité ou la non-éternité des atomes ; ils en viennent l'un & l'autre, à chercher le vrai de la choſe, dans un *philoſophique examen de ces atomes.* La nature de ces atomes, attentivement obſervée, habilement interrogée, décidera définitivement & ſans appel, lequel des deux a tort ; lequel des deux a raiſon.

III°. Or, la queſtion ſe trouvant réduite à ce point précis & déciſif, à l'examen de la nature des atomes ; il eſt clair que le Diſciple d'Epicure n'aura pas beau jeu contre le Diſciple de Moyſe.

Car que découvriront-ils l'un & l'autre, dans ces atomes, par exemple, qui forment un tas de terre ou un bloc de pierre ? Ils y découvriront une *inertie intrinſeque* qui ſe montre perſévéramment inhérente à leur nature, & qui ne reſſemble en rien à cette *activité eſſentielle & infinie*, que l'on conçoit devoir toujours néceſſairement & inamiſſiblement caractériſer toute ſubſtance que l'on ſuppoſe exiſtante par elle-même ; toute ſubſtance que l'on ſuppoſe avoir été éternellement féconde en ſa propre exiſtence. (759 & 761).

799. REMARQUE. Il nous eût été facile de dévoiler encore une foule d'autres paralogiſmes de Lu-

crece : puisque le Poëme de la Nature est tout farci de faux principes, & fourmille par-tout de faux raisonnemens.

Mais nous avons cru ne devoir mettre ici en lumiere, que ceux qui sont comme le fondement banal de l'irréligieuse opinion qu'il cherche à établir ; que ceux qui sont comme des sources générales & permanentes de séduction ; que ceux qui sont comme intrinsequement & universellement inhérens à tout systême d'Athéisme ; & qui, de chez Lucrece, passent nécessairement, par adoption, chez tout Athée quelconque.

EXAMEN PHILOSOPHIQUE DU SYSTÊME D'ÉPICURE.

800. OBSERVATION. Le *Systême d'Epicure*, tel que nous venons de le montrer & dans ses principes & dans son application à la Nature, ne mérite, ni d'être en tout point admis, ni d'être en tout point rejetté : puisque, s'il renferme une foule d'absurdités révoltantes, il renferme aussi quelques *vues utiles*, qui ont formé comme le canevas de la moderne Physique.

Le Sage Gassendi, qui avoit assez de lumieres philosophiques & mathématiques, pour bien voir un systême ; pour discerner & pour séparer ce qu'il a de vrai, de ce qu'il a de faux ; ce qu'il a d'absurde, de ce qu'il a de raisonnable ; ce qu'il a d'irréligieux, de ce qu'il a de philosophique : le Sage Gassendi, dis-je, adopta le systême d'Epicure, *après en avoir banni l'absurdité & l'impiété* ; c'est-à-dire, après avoir démontré ou supposé que ces atomes, qu'Epicure suppose existans de toute éternité dans le Vuide infini, doivent leur existence à l'action créatrice d'un Etre incréé & créateur ; que ces atomes, qu'Epicure suppose mûs par leur nature & régis par le ha-

ſard, au ſein du Vuide infini, y ſont mûs par l'infinie puiſſance, y ſont régis dans leurs mouvemens par l'infinie intelligence de cet Etre incréé & créateur. Virgile ſut extraire de l'or, du fumier d'Ennius : Gaſſendi en a ſu extraire de même, du fumier d'Epicure.

Nous allons analyſer & examiner ici, les quatre fameux Principes du ſyſtême d'Epicure ; ſavoir, le Vuide, les Atomes, le Mouvement, & le Haſard.

801. EXPLICATION I. Nous avons déjà donné ailleurs, une aſſez ample *théorie du Vuide.* Là, nous avons établi & démontré la réalité de ce premier Principe d'Epicure, qui eſt la baſe fondamentale de toute la moderne Phyſique. (356 & 359).

Nous admettons donc, avec Epicure, avec Gaſſendi, avec Newton, avec preſque tous les anciens & les modernes Philoſophes, un *Vuide infini* : dans lequel, errans ou immobiles, ſont répandus, diſperſés, & comme noyés & abymés, tous les corps quelconques qui forment l'immenſe Univers.

Mais ce Vuide infini, cet Eſpace infini, n'eſt autre choſe, ſelon nous, que l'*immenſité de Dieu* : ce que n'admettoit aucunement Epicure ; & ce que n'admettront peut-être pas en tout point, quelques-uns des modernes Partiſans d'un Vuide infini.

802. EXPLICATION II. Nous admettons auſſi, avec Epicure, des *Atomes principes des corps* : mais nous n'admettons pas indiſtinctement, tous les attributs qu'il leur ſuppoſe. Dans l'idée qu'Epicure nous donne de ces atomes :

I°. Il les ſuppoſe *incréés & exiſtans de toute éternité* : ce qui nous paroît répugner avec leur nature ; ainſi que nous l'avons déjà démontré précédemment, & que nous le démontrerons encore dans l'article ſuivant, (759 & 881).

II°. Il les suppose *indivisibles par leur essence :* ce qui nous paroît incompatible avec l'idée même de leur étendue réelle ; ainsi que nous l'avons suffisamment fait voir dans notre théorie de la Matiere. (*Phys.* 48, 55, 60).

III°. Il les suppose *étendus dans leur substance :* ce qui paroît évident ; puisque de leur union résulte une étendue réelle & sensible ; savoir, celle des corps dont ils sont les constitutifs physiques.

IV°. Il les suppose comme *infiniment variés dans leurs masses & dans leurs configurations :* ce qui nous paroît très-bien s'accorder avec les différentes connoissances que nous donnent dans la matiere, l'expérience & l'observation. (120).

V°. Il les suppose *insécables dans leurs faces ;* c'est-à-dire, qu'il suppose que rien ne peut entamer leur masse, changer leur figure, détruire ou altérer leur être primitif : ce qui nous paroît encore très-bien quadrer avec les idées que nous donne & que doit nous donner de ces atomes, la *stabilité de la Nature.*

Mais, en attribuant une *telle insécabilité* aux principes physiques des corps, nous la regardons comme l'*effet d'une volonté libre de l'Etre incréé & créateur ;* & non comme une dépendance nécessaire de quelque qualité intrinseque qui leur soit propre & inhérente, antécédemment à cette volonté libre de l'Etre incréé & créateur : & en cela, notre idée differe totalement de celle d'Épicure.

VI°. Otez donc à ces atomes d'Épicure, & leur *éternelle existence*, que nous acheverons bientôt de réfuter, & leur *absolue indivisibilité*, que nous avons amplement réfutée dans le premier traité de notre Physique ; & tout le reste va bien.

803. EXPLICATION III. Le *Mouvement éternel*, qu'Épicure attribue à ses atomes, est en tout point

inadmiſſible, & ne quadre en rien avec les ſaines idées que nous avons des choſes. Car, en ſuppoſant même la chimérique éternité de ces atomes, ou la chimere de leur exiſtence éternelle : il eſt clair que, ſi ces atomes ſont de toute éternité en mouvement ; il faut néceſſairement que ce mouvement leur ſoit ou eſſentiel ou accidentel.

I°. Si ce mouvement eſt *eſſentiel aux Atomes*, il répugnera qu'ils ſoient jamais en repos ; il répugnera qu'ils perdent jamais le mouvement qu'ils ont, & qu'ils prennent jamais un autre mouvement que celui qu'ils ont eu une fois : puiſqu'une choſe quelconque ne peut jamais perdre ce qui eſt de ſon eſſence, ſans ceſſer d'être ce qu'elle eſt.

Par conſéquent, ſi ce mouvement eſt eſſentiel aux atomes : ils le conſerveront néceſſairement dans tous les corps quelconques dont ils ſeront les principes phyſiques. Il répugnera qu'aucun corps ſoit jamais en repos ; & qu'aucun corps prenne jamais un autre mouvement, que celui qu'il aura une fois eu : ce qui eſt diamétralement oppoſé à la plupart des *phénomenes* que nous obſervons dans la Nature viſible.

II°. Si ce mouvement eſt *accidentel aux Atomes* : il faut donc qu'il n'émane pas eſſentiellement de leur nature. S'il n'émane pas eſſentiellement de leur nature ; il faut donc que quelque cauſe l'ait produit accidentellement dans eux. Si quelque cauſe l'a produit accidentellement dans eux : il faut donc qu'il ait eu dans eux, un commencement d'exiſtence ; & par conſéquent, qu'il n'y ſoit point éternel.

Il eſt clair que le mouvement ne doit & ne peut exiſter dans les atomes ; que comme il exiſte dans toutes les ſubſtances corporelles qu'il nous eſt donné de bien voir & de bien obſerver, leſquelles ne ſont autre choſe que des aggrégats d'atomes. Or, dans toutes ces ſubſtances, nous voyons le mouvement

naître, changer, périr, renaître : selon l'exigence des causes qui agissent sur elles. Delà nous concluons avec raison, que le mouvement est toujours accidentel à ces substances ; & que ce *mouvement accidentel* leur vient toujours de quelque cause distinguée d'elles. Pourquoi la même conclusion n'auroit elle pas lieu à l'égard des atomes eux-mêmes ; qui ne sont autre chose que les *principes physiques* de ces diverses substances ?

804. EXPLICATION IV. Le *Hasard*, tel que l'admet Epicure, n'est qu'un vain nom qui ne signifie rien ; qui n'a pour objet, aucune réalité ; qui ne porte dans l'esprit, l'idée d'aucune chose que l'esprit puisse saisir, & à laquelle il puisse se fixer & s'attacher.

I°. Qu'est-ce donc que *le Hasard, dans les idées d'Epicure ?* C'est un être vague, indéfinissable, imaginaire, chimérique ; auquel il attribue sottement une infinité d'effets réels, dont il ne connoît point ou dont il ne veut point connoître la vraie cause.

En observant, dans la Nature visible, une infinité de *Phénomenes frappans*, dont l'existence annonce & démontre visiblement l'existence d'une Cause infiniment intelligente & infiniment puissante, sans laquelle ils n'auroient évidemment jamais pu exister : concevez que ces phénomenes, que ces effets soient produits par un je ne sais quoi, qui n'a aucune intelligence, qui n'a aucune action, qui n'est rien. En concevant cela, si la chose est possible ; vous aurez conçu le hasard d'Épicure.

II°. Mais si le hasard n'est rien dans les idées d'Épicure, il est quelque chose dans les idées des Philosophes ; & c'est ce qu'il est important de bien définir une fois pour toutes. Qu'est-ce donc que *le Hasard, dans les idées des Philosophes ?* C'est l'effet imprévu ou

inconnu des Causes générales de la Nature, librement établies par l'Etre incréé & créateur.

Par exemple, qu'un boulet de canon, lancé sans dessein du haut d'un rempart, aille tuer au loin un Chasseur ou un Voyageur; qui se rencontre accidentellement dans la ligne parabolique, que décrit ce Mobile. On dira que cet homme a été tué par hasard ; parce que sa mort a été imprévue & inattendue, tant de sa part, que de la part de ceux qui l'ont innocemment causée : quoique cette mort soit l'effet réel de la *Loi d'impulsion*, librement établie par l'Auteur de la Nature.

De même, qu'en s'infiltrant à travers les sables & les terres, l'eau aille former, dans une voûte souterreine, des stalactites ou des stalagmites, qui aient quelque ressemblance avec des culs-de-lampe, avec des colomnes, avec telles ou telles plantes, avec tels ou tels animaux. On dira que ces figures y ont été produites par hasard : quoiqu'elles soient l'effet nécessaire de la *Loi de Gravitation* & de la *Loi d'Affinité*, librement établies & effectuées par l'Auteur de la Nature. (*Phys.* 80, 85, 600).

« Ce que l'on entend par *le Hasard*, dit M. de » Voltaire, ne sauroit mieux s'expliquer que par le » jeu de dez. Le hasard, dit-on, a fait que mes dez » ont porté douze, plutôt que sept. Pour décom» poser physiquement ce phénomene : il faudroit » avoir les yeux assez bons, pour voir la maniere » dont on a fait entrer les dez dans le cornet ; les » mouvemens de la main plus ou moins forts, plus » ou moins réitérés, qui les font tourner, & qui im» priment aux dez un mouvement plus vif ou plus » lent : ce sont *ces causes* qui, prises ensemble, s'ap» pellent le hasard ».

LE POETE LUCRECE.

805. OBSERVATION. L'Athéisme, ou l'enchaînement de fables & de délires dont nous venons de donner une idée : tel est le sujet qu'a chanté le célebre Lucrece, poëte plus peintre que philosophe, plus distingué par les ressources de l'art que par les lumieres du génie (*) ; toujours riche & énergique, quoique souvent un peu rude dans ses tableaux ; mais communément assez peu solide en genre de principes, assez foible & assez gauche en genre de raisonnemens. (791).

Un aveugle admirateur de Lucrece a osé dire, dans ces derniers tems, que les principes & les raisonnemens de ce Poëte philosophe, avoient toujours été sans réponse & sans réplique. Quelle ignorance ou quelle impudence, dans cette assertion ! Depuis le siecle de l'Orateur Romain (780) jusqu'à nos jours, quelle brillante foule de beaux génies ne pourrions-nous pas montrer ; qui ont successivement dévoilé & foudroyé tout ce qu'a de pernicieux l'Ouvrage de Lucrece : soit dans les principes qu'il adopte ; soit dans les conséquences qu'il en déduit ; soit dans les applications qu'il en fait à la Nature !

I°. Parmi les *Principes de Lucrece*, il y en a qui sont évidemment vrais ; & la saine philosophie les adopte. Il y en a qui sont évidemment faux & pernicieux ; & la saine philosophie les a réfutés & foudroyés dans tous les siecles, en mille & mille manieres. Il y en a enfin qui sont absurdement anti-philosophiques ; & la saine philosophie a peut-être dédaigné de les combattre & de les réfuter sérieusement.

(*) Lucretii poemata, ut scribis, non ita sunt multis luminibus ingenii ; multæ tamen artis. *Cicero ad Quintum fratrem, Lib. II, Epist.* 11.

On peut rapporter à cette derniere espece, parmi une foule d'autres choses, ces *simulacres représentatifs*, qu'il suppose persévéramment émanés de la surface & du sein des objets : pour produire nos sensations, nos idées, nos affections, nos mouvemens délibérés & indélibérés, dans l'état de veille; pour enfanter nos rêves, nos délires, nos mouvemens indélibérés, dans l'état de sommeil. (471).

II°. Parmi les *Raisonnemens de Lucrece*, il y en a de solides & d'exacts; & la Dialectique leur applaudit. Il y en a de sophistiques & de captieux; & la Dialectique en a montré le vice, sur-tout quand elle les a jugé dangereux (791). Il y en a enfin de puériles & d'ineptes; & la Dialectique les néglige & les méprise.

De cette derniere espece est, parmi une foule d'autres, le raisonnement par où Lucrece veut prouver que le Monde est infini en étendue. Pour qu'une chose soit finie en étendue, dit-il; il faut nécessairement qu'une autre chose, placée au-delà & plus loin, la termine & la finisse. Donc la *totalité* des choses est infinie : puisqu'il n'y a rien au-delà de cette totalité des choses, qui puisse la terminer & la finir.

806. REMARQUE. Lucrece voyoit l'Italie terminée par les Gaules; les Gaules, par l'Océan; l'Océan, par l'Atmosphere; l'Atmosphere, par le Ciel. Sur quoi, généralisant cette idée, & la poussant à l'infini, il conclud que, puisque tout ce que l'œil découvre & observe, est terminé par des corps ultérieurs; il faut nécessairement des corps à l'infini, pour faire que chaque partie qui en termine une autre, soit elle-même à son tour terminée : & que, puisque toutes les parties de la Nature visible sont finies & se montrent telles; il faut nécessairement que le Tout soit infini, pour rendre finie & terminée chaque partie.

En faisant un aussi pitoyable raisonnement, vers la fin de son premier Livre, Lucrece ignoroit ou oublioit sans doute, ce qui n'échappe point au plus médiocre écolier de Logique ; savoir, qu'une chose est formellement finie & limitée en étendue, par la simple négation ou privation d'une étendue ultérieure : que l'*idée d'être fini*, renferme essentiellement, & *quelque chose de positif*, savoir, la nature même de cet être, en tant que renfermant telle perfection, ou en tant qu'aboutissant jusqu'à tel point ; & *quelque chose de négatif*, savoir, la négation ou la privation de ce même être, au-delà de cette perfection ou de ce point.

Omne quod est igitur, nullâ regione viarum
Finitum est : namque extremum debebat habere.
Extremum porrò nullius posse videtur
Esse, nisi ultra sit quod finiat : ut videatur
Quò non longiùs hæc sensus natura sequatur.
Nunc extra Summam quoniam nihil esse fatendum est ;
Non habet extremum : caret ergo fine modoque ....
Postremò, ante oculos rem res finire videtur.
Aer dissepit colles, atque aera montes :
Terra mare, & contra mare terras terminat omnes :
Omne quidem verò nihil est quod finiat ultrà.

PARAGRAPHE SECOND.

SYSTÊME DE SPINOSA.

807. OBSERVATION. EROSTRATE se fit autrefois une malheureuse célébrité, en brûlant le fameux temple d'Ephese ; & en détruisant ainsi, dans un bizarre accès d'extravagance, le plus beau monument que l'Antiquité profane eût religieusement érigé à ses fabuleuses Divinités. Le Juif Spinosa s'en est

fait une à peu près semblable, vers le milieu du dernier siecle; en s'efforçant paisiblement & de sang-froid, de bannir de la Nature, l'invisible Divinité qui la meut & la gouverne si visiblement : ou en assemblant & en mettant bout à bout, une longue suite de misérables sophismes, destinés à établir & à répandre le stupide Athéisme; & en formant de ces sophismes ainsi assemblés & ainsi enfilés, le plus indigeste, le plus ténébreux, le plus maussade & le plus lourd monument, que l'impiété, dénuée de génie & de goût, ait jamais érigé à la déraison. La manie de dire des choses nouvelles en genre de Religion, & l'abus de quelques principes de Descartes; telles paroissent avoir été les deux ténébreuses sources du Spinosisme.

I°. L'une des causes qui entraînerent Spinosa dans les affreux égaremens de l'Athéisme, ce fut l'*absurde manie* qu'il eut, de travestir, de défigurer, de dénaturer la Religion de Moyse & des Prophetes.

Juif d'origine, Spinosa fut élevé dans la Religion de ses Peres. Mais il en abandonna bientôt tous les vrais principes, dans les irréligieuses & révoltantes explications qu'il chercha à donner, au sujet des Miracles, des Prophéties, de la Loi naturelle, de tout ce que renferme de plus essentiel & de plus fondamental la Religion de Moyse : prétendant que les *Miracles* ne sont que des effets naturels de quelques Loix cachées de la Nature; que les *Prophéties* ne sont également que des effets naturels d'une imagination diversement échauffée, ou d'un esprit naturellement plus éclairé & plus pénétrant; que la *Loi naturelle* & les différentes Loix nationales ne sont destinées qu'à régir politiquement les hommes entre eux, sans lier en rien les consciences; que la *Destination de l'Homme* se borne toute entiere à la vie présente, sans s'étendre en rien à une vie future. Il est

clair que de ces principes à l'Athéisme, il n'y a guère qu'un pas.

Enrichi d'une certaine érudition confuse & mal digérée, & toujours conduit dans ses recherches & dans ses spéculations, par un jugement audacieusement bizarre, qui ne veut voir les choses que sous de faux jours, que sous des points de vue absurdement irréligieux; Spinosa s'attira bientôt, par le libertinage de son esprit, la haine & l'indignation de sa Secte, les foudres & les excommunications Judaïques: & pour se soustraire à cette persécution trop bien méritée, abjurant le Judaïsme, il se fit, dit-on, Protestant en Hollande, non par persuasion; mais par politique.

Après quoi, dégagé de sa premiere religion, sans en avoir épousé une nouvelle, il se livra sans regle & sans frein, à toute la manie qu'il avoit de philosopher, & de philosopher d'une maniere insolite & bizarre, qui ne ressemblât à rien: ce qui le conduisit, successivement & par degrés, dans tous les abîmes de l'Impiété & de la Déraison.

II°. La seconde cause des monstrueux égaremens de Spinosa, ce fut l'*horrible abus* qu'il fit de la Philosophie de Descartes.

Admirateur outré de ce génie sublime, qu'il voyoit jouir autour de lui de la plus grande réputation, Spinosa eut assez d'intelligence & de mérite, pour en goûter & les idées & les principes & la méthode; & trop peu pour en saisir l'esprit, & pour en suivre la marche: puisqu'il ne fit qu'en abuser.

Descartes, dans ses principes philosophiques, avoit appris à Spinosa à généraliser les idées; & à affirmer des choses, ce qui se montre essentiellement renfermé dans les idées des choses. C'est là précisément ce qui fit naître dans lui, l'extravagante idée d'une *Substance unique & universelle.*

Descartes, dans son roman des Tourbillons, par le moyen de ses cubes créés & mis en mouvement par l'Être suprême, avoit prétendu former le monde matériel & inanimé. Spinosa crut avoir droit de faire un pas de plus ; & voulut rendre raison de la formation même du monde matériel & inanimé, sans qu'aucun Etre suprême lui en créât & lui en préparât les constitutifs physiques.

Descartes, dans son roman des Brutes-machines, par le moyen de la matiere & du mouvement, avoit tenté d'expliquer tout ce qui concerne les opérations des Brutes. Spinosa crut encore avoir droit de faire un pas de plus ; & voulut étendre & adapter la même explication à toutes les opérations de l'homme, à tout ce qui se montre d'ordre & d'intelligence dans toute la Nature visible.

Il est certain que dans tous les principes & dans tous les romans de Descartes, il n'y a rien qui mene, de près ou de loin, directement ou indirectement, à l'Athéisme. C'est delà cependant que paroît être parti Spinosa, pour franchir décidément & *systématiquement* l'immense intervalle, qui sépare la saine Raison, de cette absurde Opinion.

La Substance unique et universelle, de Spinosa.

808. Observation. Descartes avoit dit que *la Matiere est homogene, ou d'une nature parfaitement semblable, dans tous les Corps* (120) : que les élémens matériels qui forment les différens corps quelconques, ne different aucunement entre eux par leur nature, mais uniquement par la diversité de leurs configurations : que si les élémens qui forment l'eau, par exemple, perdant précisément leur configuration actuelle, venoient à prendre, sous la main de l'Etre incréé & créateur, la configuration qu'ont actuellement

lement les élémens de l'air, ou les élémens de la lumiere, ou les élémens du marbre ; ces élémens actuellement aqueux seroient exactement & complettement, ou des élémens aériens, ou des élémens lumineux, ou des élémens lapidifiques : que la matiere qui forme le soleil, par exemple, est en tout semblable, comme matiere, à celle qui forme la terre, la mer, un arbre, un corps animal, un caillou, une carriere de marbre, une mine de fer ou d'argent, & ainsi du reste. (*Phys.* 142 & 192).

Mais ces idées de Descartes, idées très-philosophiques, n'ont absolument rien de commun avec l'absurde systême d'*une substance unique & universelle*. Dans ce systême, Spinosa prétend & soutient, non que toutes les substances quelconques sont semblables entre elles en genre de nature, mais qu'il n'y a pas même *deux substances* dans la Nature entiere : & que la substance qui constitue le soleil, par exemple, & la substance qui constitue le globe terrestre, sont identiquement une même & unique substance : comme chez ces Scotistes qui admettent l'Universel de la part de la chose ; la nature humaine d'Ariste, & la nature humaine de Clitandre, ne sont pas *deux natures humaines*, mais une même & unique nature humaine. (329).

Telle est la bizarre & absurde idée que Spinosa s'étoit formée de la Nature entiere, de l'Universalité des choses !

Montrons, s'il est possible, d'après l'Auteur lui-même, & l'origine & le développement & l'application d'une aussi monstrueuse maniere de voir & de philosopher.

809. EXPLICATION I. D'où a pu naître dans la tête de Spinosa, une idée aussi extravagante, que celle d'une *substance unique & universelle*, dans toute la

Nature viſible ou inviſible ? D'une profonde ignorance, en genre de Métaphyſique; d'une groſſiere bévue, qui lui fit confondre en tout & par-tout la *ſubſtance généraliſée*, ou la ſubſtance enviſagée dans un état d'abſtraction, avec la *ſubſtance telle qu'elle exiſte en elle-même*, hors de cet état d'abſtraction. Dans le premier état, les ſubſtances ſont toutes confondues entre elles : dans le ſecond, elles ſont toutes diſtinguées l'une de l'autre. (346 & 351).

I°. Par exemple, Spinoſa s'étoit fait une *idée générique de la ſubſtance* : delà l'origine de tous ſes ſophiſmes !

Cette idée, dans cet état d'abſtraction, convient à l'eſprit autant qu'à la matiere, à l'animal autant qu'au végétal, au végétal autant qu'au minéral, à l'homme autant qu'à la brute, à Ariſte autant qu'à Clitandre.

Cette idée, dans cet état d'abſtraction, renferme cependant quelques attributs inaliénables, quelques propriétés eſſentielles, quelques convenances & quelques dépendances abſolument ou hypothétiquement néceſſaires. Car l'idée générique de ſubſtance, convient néceſſairement à la matiere & à l'eſprit, à l'homme & au caillou, aux principes élémentaires des corps & aux aggrégats qui en réſultent; & s'il exiſte quelque ſubſtance, il faut néceſſairement qu'elle exiſte en elle-même, qu'elle exiſte en quelque lieu, qu'elle exiſte avec quelques attributs qui lui ſoient propres; & ainſi du reſte.

II°. Delà, en vertu du principe fondamental de toutes les ſciences, ou plutôt en vertu de l'abus & de la mauvaiſe application de ce principe (417), dérive toute la théorie de Spinoſa ſur la ſubſtance unique & univerſelle. Par exemple,

Parce que dans l'idée générique de ſubſtance, il ne voyoit rien par où les différentes ſubſtances par-

ticulieres, comprises sous cette *idée commune qui les confond*, fussent distinguées entre elles; il conclut & il affirme imperturbablement, sans soupçonner que l'on puisse aucunement lui contester un tel corollaire & une telle démonstration, qu'*il n'y a dans la Nature entiere, qu'une même & unique substance.*

Parce que dans l'idée générique de substance, il voyoit renfermée & contenue, quelque nécessaire immutabilité d'essence, quelque convenance nécessaire d'attributs, quelque *nécessité hypothétique* d'exister en quelque lieu & de quelque maniere; il conclut encore, & il affirme hardiment, sans s'imaginer que l'on puisse en rien lui contester un tel corollaire & une telle démonstration, que *la substance dont il vient d'établir l'unicité, est nécessaire & immuable, & dans son essence, & dans son existence.*

C'est sur ces misérables principes, qu'est fondé tout le systême de Spinosa : systême qui consiste à faire de la Nature entiere, *une unique substance nécessaire*, à laquell il donne le nom de Dieu.

810. EXPLICATION II. Mais comment cette *Substance unique* pourra-t-elle être à la fois la terre & le soleil, l'esprit & la matiere, un homme & un caillou; & ainsi du reste? Elle pourra l'être, selon Spinosa, par le moyen de certaines *modifications différentes*, dont elle est suscesptible.

I°. Ainsi qu'une même & unique nature humaine devient Ariste & Clitandre, selon les Scotistes, par le moyen de certaines formalités qui lui sont surajoutées: de même, selon Spinosa, une même & unique substance deviendra terre & soleil, homme & caillou, matiere & esprit, par le moyen de certaines modifications qui, sans altérer & sans multiplier sa nature, feront qu'ici elle sera matiere, & là esprit; qu'ici elle sera terre, & là soleil; qu'ici elle sera oiseau, & là poisson. (329).

II°. La *Substance unique & universelle*, dit Spinosa, est susceptible de deux modifications générales ; savoir, d'*étendue* & de *pensée* : & ce sont ces deux sortes de modifications, qui produisent dans cette substance unique, toutes les diversités que nous offre le spectacle si riche & si varié de la Nature.

Par exemple, en tant qu'étendue, la substance unique est ce que l'on nomme *Matiere* : en tant que pensante, la substance unique est ce que l'on nomme *Esprit* : comme matiere & comme esprit à la fois, la substance unique est ce que Spinosa nomme *Dieu*, ou l'ensemble des Etres.

Les parties de cette substance unique & universelle, sont la terre, le soleil, les étoiles, les planetes, les cometes, l'eau, le feu, les végétaux, les minéraux, l'homme, la brute, tout ce qui se montre à nos sens, ou qui échappe à nos sens, dans l'universalité des choses.

III°. Cette *Substance unique & universelle*, ce *Dieu de Spinosa*, lumineux dans le soleil, opaque dans la terre, fluide dans l'eau, solide dans le marbre, froid dans la neige, brûlant dans un tison enflammé, chaste dans Suzanne, débauché dans Messaline, bienfaisant dans Titus, tyran dans Néron, végete dans une plante, aboie dans un chien, miaule dans un chat, rugit dans un lion, naît dans un enfant, meurt dans un vieillard, se couvre de gloire dans Turenne, & d'infamie dans Ravaillac : sans rien perdre, dans toute cette multiplicité de métamorphoses, de son *essentielle indivision*, de son *essentielle indistinction* : parce que l'esprit & la matiere, l'homme & le caillou, & ainsi du reste, sont toujours, selon Spinosa, une même & unique chose, une même & unique substance ; qui, invariable & indivisible en genre de nature, ne varie & ne se divise qu'en genre de modifications.

ABSURDITÉ DU SPINOSISME.

811. OBSERVATION. Le syſtême de Spinoſa eſt ſi abſurde & ſi extravagant, qu'il fait tomber les armes des mains, à quiconque oſe entreprendre de l'attaquer & de le réfuter.

Communément, quand on veut attaquer & combattre un ſyſtême: l'on cherche à y découvrir quelque choſe, qui ne quadre pas avec le ſens commun, qui entraîne quelque abſurdité choquante & révoltante. Après quoi, l'on n'a plus qu'à bien faire voir & ſentir que cette abſurdité, que cette oppoſition avec le ſens commun, y exiſte; & le ſyſtême eſt renverſé & foudroyé.

Mais a-t-on la même reſſource contre un ſyſtême qui, en affectant & la méthode & la marche des Géometres, n'eſt qu'un ténébreux fatras de définitions en tout inintelligibles, ou en tout contradictoires; d'abſurdités palpables, érigées en axiomes ou en demandes mathématiques; de corollaires antiphiloſophiques, qui ne dérivent & ne découlent de rien; d'idées ſans lumiere & ſans objet, dans leſquelles on ne voit rien nettement, ſinon que tout y eſt faux & abſurde?

De quelle contradiction & de quelle abſurdité ſera effrayé, ou plutôt, quelle abſurdité & quelle contradiction n'adoptera pas aiſément & ne dévorera pas paiſiblement, un bon Spinoſiſte; qui, enveloppé dans ſes opaques idées, & heurtant de ſang-froid tous les premiers principes du ſens commun, commence par avouer que le ſoleil & la terre ne ſont qu'une même & unique ſubſtance, dans deux points de l'eſpace immenſe: que l'homme qui expire ſur l'échafaud en Angleterre, & l'homme qui naît dans la pourpre en France, ne ſont pas deux ſubſtances; ne ſont pas deux Etres, mais ſimplement deux mo-

difications d'une même ſubſtance, d'un même être ?

Raiſon humaine, s'il eſt vrai que tu aies jamais applaudi à un tel ſyſtême ; rougis du moins, de ton aveuglement & de ta ſéduction ! Rougis d'avoir pu applaudir à la folie & à l'extravagance même : uniquement parce qu'elles ſe montroient à toi, comme ſous le paſſe-port ou comme ſous les auſpices de l'Irréligion !

812. REMARQUE I. Ce ſyſtême d'Athéiſme eſt principalement renfermé dans l'*Ehique de Spinoſa*, Ouvrage poſthume, diviſé en cinq parties. La premiere partie traite de Dieu ; c'eſt-à-dire, de la Subſtance unique & univerſelle. Les quatre autres parties traitent ſucceſſivement de l'origine & de la nature de l'Eſprit ; de l'origine & de la nature des Affections ; de la force des Affections ; de la Liberté humaine.

I°. Spinoſa jetta d'abord les ſemences de cet irréligieux & abſurde ſyſtême, dans ſon fameux *Traité Théologico-politique*, qui fut traduit du latin en françois, ſous différens titres ; & qui ne dut ſa grande célébrité, qu'au ton d'irréligion qui y étoit par-tout répandu.

Il acheva de lui donner tout le développement dont un tel ſyſtême étoit ſuſceptible, & qui pouvoit émaner d'un tel Auteur, dans ſon Ethique ; qu'il compoſa dans les derniers tems de ſa vie, & qui ne fut publiée qu'après ſa mort.

II°, Au reſte, ce ſyſtême de Spinoſa, ne renferme rien de nouveau, pour le fonds des choſes : puiſque ce n'eſt que le vieux ſyſtême de quelques anciens Matérialiſtes de la Grece, d'un Diagoras, d'un Critias, d'un Xénophane, d'un Anaximene ; qui n'admettoient d'autre Dieu, que la *Nature matérielle*, ou qu'une je ne ſais quelle *chimérique Ener-*

gie, qu'ils attribuoient à cette Nature materielle; & qu'ils distinguoient de cette Nature matérielle.

En renouvellant & en réchauffant cet absurde systême, Spinosa n'a eu d'autre mérite, que d'y insérer & d'y incorporer, avec un certain apparat scientifique, une foule de rêveries & d'absurdités nouvelles; qui n'aboutissent qu'à le rendre & plus inintelligible & plus révoltant, qu'il ne fut jamais dans sa primitive existence.

813. REMARQUE II. On auroit une bien fausse idée du systême de Spinosa : si l'on s'attendoit à y trouver quelques-unes de ces grandes & belles idées, qui se montrent souvent dans celui d'Épicure.

Épicure éleve & aggrandit l'ame, même en l'abusant & en l'égarant; par les magnifiques scenes qu'il lui met quelquefois sous les yeux, par exemple, dans ce qui concerne la formation des globes opaques & des globes lumineux, dans ce qui concerne la formation des animaux & des végétaux. Supposez, s'il est possible, avec Épicure, que tout soit matiere : & vous concevrez que, dans cette fausse & absurde hypothese, on ne peut rien imaginer de plus grand & de plus philosophique, que le fond des idées d'Épicure! (781 & 800).

Spinosa au contraire, en abusant & en égarant l'esprit humain, n'a d'autre talent & d'autre mérite, que de tendre à l'abatardir & à l'abrutir; par la triste & sotte maniere de philosopher, à laquelle il l'exerce & à laquelle il l'habitue. Supposez, s'il est possible, avec Spinosa, que tout est matiere : &, partant de cette fausse & absurde hypothese, examinez par quelle marche & par quelle route il vous conduit à l'explication des phénomenes qui se montrent à vous dans la Nature. Vous trouverez que tout se réduit chez lui fonciérement, à mettre des mots vuides

d'idée & de sens, à la place des choses. Par exemple,

Demandez-vous à Spinosa, qu'il vous rende raison de la formation & de la conservation de la Nature ? Cette formation & cette conservation de la Nature, dans les principes de Spinosa, n'ont besoin d'aucune explication : puisque la Nature n'est qu'une *substance unique & nécessaire*, qui a toujours été essentiellement tout ce qu'elle est ; & qui essentiellement ne sera jamais autre chose que ce qu'elle est.

Demandez-vous à Spinosa, qu'il vous explique comment cette substance unique & nécessaire peut se montrer si diversifiée à nos perceptions ; lumineuse dans le soleil & dans les étoiles, opaque dans les planetes & dans les cometes, froide dans la glace, brûlante dans le feu, intelligente dans l'homme, non-intelligente dans le caillou ? La chose est toute simple, dans les principes de Spinosa : puisqu'il ne s'agit que d'imaginer ou de supposer, dans cette substance unique, tel fonds que l'on voudra de *modifications différentes*, qui la rendront, ici matiere, là esprit ; ici opaque, là lumineuse ; ici glacée, là brûlante ; ici animée, là inanimée ; ici vertueuse, là scélérate.

Une telle explication satisfait à tout, à peu de frais ; & c'est foncierement à une telle explication que tout se réduit, chez Spinosa.

814. REMARQUE III. Il est dit, dans le Dictionnaire de Moreri, que Spinosa avoit l'esprit en tout géométrique : il falloit dire, en tout pesant & ténebreux, bizarre & absurde.

I°. L'*esprit géométrique* ne consiste pas simplement à procéder par définitions, par lemmes, par théorêmes, par corollaires, à la maniere des Géometres : mais à mettre dans ces définitions, dans ces lemmes, dans ces théorêmes, dans ces corollaires,

l'enchaînement & la justesse, la lumiere & la solidité, qu'y mettent les Géometres.

II°. Nous avouerons qu'il est possible que l'esprit géométrique se montre quelquefois dans des Ouvrages qui n'ont pas pour base la vérité : ainsi qu'il se montre presque par-tout, dans le philosophique roman des Tourbillons de Descartes, dans le philosophique roman des Monades de Leibnitz.

Mais c'est dégrader & déshonorer l'esprit géométrique : que de le placer dans des Ouvrages où tout est fausseté palpable, contradiction manifeste ; où n'existe & d'où ne peut résulter aucune lumiere quelconque, que puisse avouer & adopter la saine raison.

Il y a plus d'*esprit géométrique*, dans la seule idée que se forma Epicure de ses Atomes ; en les concevant comme étendus, comme insécables, comme infiniment variés dans leurs masses & dans leurs configurations, comme susceptibles de toutes modifications possibles de mouvement : qu'il n'y en a dans toutes les volumineuses productions de Spinosa, entassées & fondues ensemble. Cette idée d'Epicure est devenue la base de la moderne Physique : aucune idée de Spinosa ne fera jamais faire un pas en avant, à aucune partie de la Philosophie.

III°. Le principal mérite de Spinosa, auprès de certaines gens, c'est son antipathie & son acharnement contre toute religion ; & voici comme en parle un Auteur moderne. « Il détestoit l'Eglise Ju-» daïque en Payen ; haïssoit l'Eglise Catholique en » Juif ; la calomnioit en Protestant ; & méprisoit tou-» tes les Religions en Athée : comme il désapprouvoit » le gouvernement monarchique en Républicain ».

815. REMARQUE. IV. Nous venons d'observer que Spinosa, dans son systême d'Athéisme, heurte

& choque ouvertement le Sens commun. Il nous feroit facile de faire voir, ainsi que l'ont déjà fait quelques Auteurs modernes, comment, dans ce même systême, il est presque par-tout en opposition & en contradiction avec lui-même. Mais une telle entreprise n'auroit ici aucune utilité réelle, qui pût compenser le dégoût & l'ennui qu'elle entraîneroit inévitablement. Qu'importent vingt ou trente contradictions de plus, dans un Auteur où tout doit être nécessairement absurdité & contradiction ?

Une entreprise plus utile, ce me semble, ce seroit de faire bien voir & bien sentir au Public éclairé, une fois pour toutes, combien frivole & combien ruineuse est toute l'irréligieuse Philosophie de cet Athée trop vanté. Et c'est ce que nous allons faire, en mettant ici sous les yeux de nos Lecteurs, les six premieres propositions de son Ethique, avec leurs *prétendues démonstrations*, où tout porte sur le faux, où tout reste à démontrer, où rien n'a même le mérite de pouvoir en imposer à un esprit raisonnable & attentif. Voici donc, avec leurs définitions & avec leurs axiomes préliminaires, les prétendues démonstrations de ces six premieres propositions, qui sont la base & qui renferment tout le fonds du Spinosisme.

Definitiones. I°. Per Substantiam, intelligo id quod in se est, & quod per se concipitur : hoc est, id cujus conceptus non indiget conceptu alterius rei, à quo formari debeat.

II°. Per Attributum, intelligo id quod intellectus de substantiâ percipit, tanquam ejus essentiam constituens.

III°. Per Modum, intelligo Substantiæ affectiones : sive id quod in alio est, per quod etiam concipitur.

Axiomata. I°. Effectûs cognitio à cognitione causæ dependet, & eandem involvit.

II°. Quæ nihil commune cum se invicem habent, etiam

per se invicem intelligi non possunt : sive, conceptus unius, alterius conceptum non involvit.

PROPOSITIO I. Substantia prior est naturâ, suis affectionibus.

DEMONSTRATIO. Patet ex definitione primâ & tertiâ. Q. E. D.

Ne voilà-t-il pas une démonstration bien complette, bien solide, bien rigoureuse; pour faire voir & sentir que toute substance peut & doit exister sans aucune modification particuliere quelconque, avant d'exister avec quelque modification particuliere ? Après une telle démonstration, n'est-on pas bien convaincu & bien persuadé, qu'un *Atome matériel*, par exemple, soit qu'on le suppose éternel, soit qu'on le suppose créé, a dû exister, avant d'avoir quelque maniere d'exister, quelque modification de figure, quelque modification de mouvement ou de repos; a dû exister, sans avoir aucune maniere d'exister, sans avoir aucune modification de figure, sans avoir aucune modification, ni de mouvement, ni de repos; & ainsi du reste.

Spinosa confond ici l'*antériorité de nature*, avec l'*antériorité de raison*. L'idée de modification inclut toujours nécessairement l'idée de substance : l'idée de substance, n'inclut pas toujours nécessairement l'idée de modification, du moins de telle & telle modification. Mais il ne s'ensuit pas delà que la substance soit toujours nécessairement antérieure en nature, à toute modification; puisqu'il y a des substances que l'on ne peut jamais concevoir sans quelque modification, qui ne peuvent jamais exister sans quelque modification; & tel est, par exemple, l'atome dont nous venons de parler.

PROPOSITIO II. Duæ Substantiæ, diversa attributa habentes, nihil inter se commune habent.

DEMONSTRATIO. Patet etiam ex definitione primâ. Unaquæque enim in se debet esse, & per se debet concipi; sive,

conceptus unius conceptum alterius non involvit. Q. E. D.

PROPOSITIO III. Quæ res nihil commune inter se habent; earum una alterius causa esse non potest.

DEMONSTRATIO. Si nihil commune cum se invicem habent ; ergo , per secundum axioma , nec per se possunt invicem intelligi : adeòque , per primum axioma , una alterius causa esse non potest. Q. E. D.

Ne voilà-t-il pas encore deux bien solides & bien triomphantes démonstrations, pour prouver qu'il n'y a point de création? Parce que l'idée d'un atome n'est point l'idée d'un esprit incréé; parce que l'atome & l'esprit incréé sont conçus chacun en soi & par soi; s'ensuit-il que ces deux objets qui n'ont rien de commun en genre de nature, n'aient rien non plus de commun en genre d'effet & de cause. Tel est le raisonnement, telle est la prétendue démonstration de Spinosa !

De deux choses, qui n'ont rien de commun en genre de nature; si l'une, infiniment active par son essence, possede dans un degré infiniment éminent, les perfections de l'autre: pourquoi celle-là ne pourra-t-elle pas être la cause de celle-ci?

PROPOSITIO IV. Duæ aut plures res distinctæ, vel inter se distinguuntur ex diversitate attributorum substantiarum, vel ex diversitate earumdem affectionum.

DEMONSTRATIO. Omnia quæ sunt, vel in se, vel in alio sunt: hoc est, per definitionem primam & tertiam, extra intellectum nihil datur præter substantias earumque affectiones. Nihil ergo extra intellectum datur, per quod plures res distingui inter se possunt, præter substantias; sive, quod idem est, (per secundum axioma) earum attributa earumque affectiones. Q. E. D.

PROPOSITIO V. In rerum naturâ, non possunt dari duæ aut plures substantiæ ejusdem naturæ sive attributi.

DEMONSTRATIO. Si darentur plures distinctæ ; deberent inter se distingui, vel ex diversitate attributorum, vel ex diversitate affectionum : per propositionem præcedentem. Si tantùm ex diversitate attributorum ; concedetur ergo non dari nisi unam ejusdem attributi. At si ex diversitate affectionum ; cùm substantia sit prior suis affectionibus, per pri

mam propositionem ; depositis ergo affectionibus, & in se considerata, hoc est verè considerata, non poterit concipi ab aliâ distingui : hoc est, per propositionem præcedentem, non poterunt dari plures, sed tantùm una. Q. E. D.

PROPOSITIO VI. Una substantia non potest produci ab aliâ substantiâ.

DEMONSTRATIO. In rerum naturâ, non possunt dari duæ substantiæ ejusdem attributi, per propositionem præcedentem : hoc est, quæ aliquid inter se commune habent : adeòque ; per propositionem tertiam, una alterius causa esse nequit, sive una ab aliâ non potest produci. Q. E. D

Ne voilà-t-il pas enfin trois démonstrations bien plausibles & bien irréfragables, pour prouver au genre humain, qu'il s'est sottement abusé & trompé, en s'imaginant qu'il y a réellement plusieurs substances distinctes, dont l'une n'est pas l'autre, dans cet immense univers : pour prouver au genre humain, qu'il n'y a réellement qu'une *unique substance* dans la Nature visible ; & que la substance de la Lune & de la Terre, la substance de Syrius & du Soleil, au lieu d'être quatre substances distinctes, ne sont réellement qu'une même & unique substance individuelle ?

Malheureusement ces trois dernieres démonstrations portent & sur une *fausse supposition* & sur un *faux dilemme*, qu'il n'est pas bien difficile d'y appercevoir ; & qui les rendent en tout point ridiculement ruineuses & absurdes.

La fausse supposition, c'est que deux choses ne peuvent être distinctes, sans être différentes : ce qui est visiblement faux. Car, deux gouttes d'eau, parfaitement semblables, sont distinctes ; par cela seul que l'une n'est pas l'autre ; par cela seul qu'il y a entr'elles une réelle *altérité de nature :* sans qu'il soit nécessaire qu'il y ait entr'elles une réelle *différence de nature ;* telle qu'elle a lieu entre une goutte d'eau & un caillou, entre une goutte d'eau & un rayon de lumiere. (31).

Le faux dilemme consiste dans la premiere phrase qui tend à démontrer la cinquieme proposition précédente. Il y a un vrai milieu entre les deux membres du dilemme qu'on y met en œuvre : puisqu'il est visible que, pour que deux choses soient distinctes, il n'est pas toujours nécessaire qu'elles aient, ou une diversité d'attributs essentiels, ou une diversité de modifications accidentelles ; & qu'il suffit qu'il y ait entre l'une & l'autre, une *simple altérité de nature*, en telle sorte que l'une puisse exister sans l'autre. (721 & 723).

De ces six fausses propositions, de ces six puériles sophismes, que nous venons de rapporter dans toute leur étendue, d'après l'exemplaire de la Bibliotheque Royale, émane tout l'irréligieux systême de Spinosa. Telle est la base fondamentale de tout ce qu'il cherche à établir d'absurdes paradoxes, dans toutes les cinq parties de son assommante Ethique.

L'AUTEUR DU SYSTÊME DE LA NATURE.

816. OBSERVATION. Le systême d'Epicure & le systême de Spinosa, tant bien que mal fondus ensemble : tel est le fonds du *Systême de la Nature !* Un fanatique acharnement contre toute Religion, beaucoup de fausse dialectique & de fausse philosophie, un esprit tout aussi ténébreux & tout aussi contradictoire que chez Spinosa, une imagination moins riche & moins brillante, mais plus bouillante & peut-être plus imposante que chez Lucrece : tel paroît avoir été le caractere de l'Auteur de cet irréligieux systême ; quel que soit cet Auteur, qui vraisemblablement n'est point celui dont l'ouvrage porte le nom.

Le fonds de ce systême pernicieux, c'est-à-dire, tout ce qu'il renferme de faux principes, de fausses propositions, de fausses inductions, sera pleine-

ment réfuté & renversé, incidemment & en général, dans tout ce que nous aurons de démonstrations à donner & de difficultés à résoudre : soit dans ce traité de Dieu, soit dans le traité de l'Ame. Nous nous bornerons donc ici, à en montrer quelques points de vue généraux : pour servir comme de fondement à l'idée que nous venons de donner & de l'Ouvrage & de l'Auteur.

L'Auteur du Systême de la Nature, avance & décide despotiquement, sans en donner aucune raison & sans en fournir aucune preuve, qu'on ne croit à l'existence d'un Dieu dans la Nature, à l'existence d'une Ame spirituelle dans l'Homme; que parce qu'on n'a pas assez bien étudié & assez bien connu *la Nature matérielle*, qui est à la fois & le Dieu de l'univers & l'Ame de l'homme : & que si l'on étoit grand Philosophe, grand Physicien, grand Naturaliste, sans doute comme lui, on seroit par-tout & sans Dieu & sans Religion. Mais quelle preuve bien triomphante & bien plausible nous donne-t-il, qu'il ait en effet des lumieres bien suréminentes, des lumieres inconnues au reste de l'espece humaine, en genre de Philosophie, de Physique, d'Histoire Naturelle; & qu'il ait été à portée, par cette supériorité de lumieres, dans l'observation de la Nature visible, d'être comme le seul à bien voir ce qui a été constamment & persévéramment mal vu par tous les Peuples & par tous les Siecles du monde?

I°. Quelle place & quel rang donner, parmi les Philosophes, à un Auteur dont l'Ouvrage n'est qu'un misérable assemblage de contradictions visibles & palpables : à un Auteur qui, en annonçant qu'il va suivre pas à pas & renverser de fond en comble toutes les démonstrations qu'ont donné les Descartes, les Newton, les Malebranche, les Clarke, de l'existence d'un Dieu, ne touche aucunement à

la ſubſtance de ces démonſtrations ; & ſe borne toujours & par-tout à demander antiphiloſophiquement, pourquoi ce que l'on démontre n'être pas la *Nature matérielle*, ne ſeroit point la Nature matérielle : à un Auteur qui, en ſuppoſant que tout eſt *néceſſité abſolue & irréſiſtible à tous égards* dans l'Homme, c'eſt-à-dire, dans nos idées, dans nos jugemens, dans nos goûts, dans nos penchans, dans nos mouvemens, dans nos opinions, dans nos mœurs, dans nos loix & dans nos uſages, dans tout ce que nous nommons nos modifications actives & paſſives, intrinſeques & extrinſeques, *ſe bat fanatiquement* les flancs, à pluſieurs repriſes, dans une grande partie de ſon ouvrage, pour ſe plaindre & pour ſe lamenter froidement, de ce que les hommes n'ont pas de meilleures loix & de meilleures mœurs, que celles qu'ils ont & qu'ils ſont néceſſités à avoir ; pour inviter & pour exhorter les hommes, à penſer & agir tout autrement qu'ils ne ſont néceſſités à agir & à penſer ?

Non : ce n'eſt point parce qu'on manque d'eſprit, de raiſon, de pénétration, de lumiere, de philoſophie, qu'on croit à l'exiſtence d'un Eſprit incréé & créateur dans la Nature viſible, à l'exiſtence d'une Subſtance ſpirituelle dans l'Homme. C'eſt au contraire, parce qu'on a un génie abſurde & ténébreux, un eſprit gauche & faux, comme Spinoſa & comme l'Auteur du Syſtême de la Nature ; que l'on donne dans la ſottiſe de l'Athéiſme & du Matérialiſme.

II°. Quelle place & quel rang donner, parmi les Phyſiciens & parmi les Naturaliſtes, au dix-huitieme ſiecle, à un Auteur qui s'imagine que la farine, en fermentant & en ſe putréfiant, engendre des vers & des inſectes, par une énergie qui lui eſt propre, & qui l'organiſe & l'anime (793 & 795) : à

à un Auteur qui pense & qui avance qu'il est possible qu'il y ait eu de toute éternité, des hommes sur la terre : à un Auteur qui, voulant parler d'astronomie, sans connoître les premiers principes de cette science, vient nous dire que ce mouvement de la terre qui donne lieu à la précession des équinoxes, doit à la fin tout changer dans notre globe, & placer alternativement les régions du pole sous l'équateur & les régions de l'équateur sous les poles (*Phys.* 1327 & 1378) : à un Auteur qui, heurtant de sang froid toutes les lumieres du sens commun, ose nous dire gravement que l'ordre & le désordre n'existent point, & ne sont que des dénominations de convention, que nous donnons aux choses, selon qu'elles nous sont utiles ou nuisibles ; & que par conséquent, il n'y a point d'ordre vrai & réel dans un corps végétal, dans un corps animal, dans le grand Tout de la Nature visible : à un Auteur qui, renversant l'ordre naturel des idées & des choses, s'efforce de nous prouver dogmatiquement que c'est la crainte qui fit les Dieux des Nations ; & non l'idée de ces Dieux existans, empreinte dans tous les esprits & dans tous les cœurs, qui inspira pour les Dieux, & la crainte, & la confiance, & la reconnoissance, & quelquefois le zele & l'amour : à un Auteur qui nous parle sans cesse de l'*Energie de la Nature* ; & qui n'a jamais compris, ou qui du moins n'a jamais fait comprendre ce qu'il entend par cette énergie de la Nature ; si c'est la force attractive, ou la force impulsive, ou la force d'inertie, ou la force d'affinité ; ou si c'est quelque force inconnue & indéfinissable (177 & 896) : à un Auteur qui prétend & qui soutient que ce que nous nommons *un Dieu*, n'est qu'un être chimérique ; par la raison que c'est un être incompréhensible dans son essence & dans sa nature ; & qui par-là même aura droit de

prétendre & de foutenir que la matiere n'eft non plus qu'un être chimérique, puifqu'elle n'eft pas moins incompréhenfible dans fa nature & dans fon effence? (219 & 1392).

III°. Quelle place & quel rang donner, parmi les Naturaliftes & parmi les Moraliftes, à un Auteur qui, pour difculper l'abominable morale du Matérialifme, nous donne & nous trace un *Code de la Nature*, où tout eft ridicule & abfurde, s'il exclut, comme il l'exclut en effet, l'exiftence d'un Dieu? Car qu'eft-ce que cette Nature qui, dans le Code dont il eft ici queftion, commande impérieufement d'être jufte, véridique, fidele, honnête, bienfaifant, & ainfi du refte? Eft-ce la nature de l'Air? Eft-ce la nature du Feu? Eft-ce la nature de l'Eau? Eft-ce la nature de la Terre, de fes végétaux, de fes minéraux, de fes animaux? Il eft clair que fi, par le terme de Nature, on n'entend pas l'éternel Auteur & le Maître fuprême de ce Monde vifible: tout le Code de la Nature, n'eft qu'un vain étalage de mots qui n'ont aucun fens quelconque; ou plutôt, n'eft qu'un non-fens continuel, depuis le commencement jufqu'à la fin.

PARAGRAPHE TROISIEME.

SYSTÊME DE TELLIAMED.

817. OBSERVATION. LE Syftême de Telliamed, dont nous allons parler, eft renfermé dans un recueil d'obfervations & fpéculations fur la Nature, que l'on fuppofe faites & publiées par un *Philofophe Indien*, qui a voyagé en Phyficien libre & éclairé, dans toutes les parties de notre globe

L'Auteur de ces observations & de ces spéculations, est un Français qui avoit fait un long séjour en Egypte, en qualité de Consul de sa Nation; & qui mourut à Marseille, en 1738, dans des sentimens sur la Religion, bien différens de ceux qu'il a mis dans la bouche de son Philosophe Indien, de son Matérialiste mitigé, & qui vraisemblablement ne furent jamais les siens. C'est M. de Maillet, dont le nom renversé forma & le titre de son antiphilosophique Roman, & le nom de son Philosophe Indien Telliamed.

Le Consul de Maillet commença par être un sage Critique, dans sa *Description de l'Egypte;* & il finit par être un irréligieux Romancier, dans son *Telliamed*, Ouvrage posthume, qui ne fut publié que sept ou huit ans après sa mort (*); & dans lequel il montre une imagination sans regle & sans frein, un jugement faux & bizarre, un défaut total de vrais principes & de vraies connoissances en tout genre de bonne Physique. Par exemple,

I°. Que penser d'un Ecrivain qui, se donnant pour un Physicien libre & éclairé, ose dire à notre siecle, que la terre est allongée vers les poles, &

(*) L'Auteur de la Description de l'Egypte & de Telliamed, n'étoit pas assez homme de Lettres, pour pouvoir donner au Public par lui-même, les observations & les spéculations qui ont servi de base à ces deux Ouvrages. Il chargea donc de ce soin, son Ami l'Abbé le Mascrier, par qui elles furent rédigées & rendues publiques. L'Ouvrage posthume est intitulé: *Telliamed, ou Entretiens d'un Philosophe Indien, avec un Missionnaire François, sur la diminution de la Mer.*

L'Editeur de ce dernier Ouvrage, en remania la premiere édition; la corrigea à certains égards; & y joignit une Préface, dans laquelle il tâche de justifier Telliamed des reproches d'athéisme & d'impiété, que lui avoit attiré cette premiere édition.

applatie vers l'équateur ; & que *cet allongement des poles est produit par la percussion des rayons solaires ?* Cette derniere partie de l'assertion, décide définitivement & sans appel, de la place & du rang que doit avoir Telliamed parmi les Physiciens.

Avancer que la terre est allongée vers les poles, & applatie vers l'équateur ; ce n'étoit peut-être qu'une décision hazardée, qu'une ignorance excusable, au tems où écrivoit l'Auteur de Telliamed : tems où le monde philosophe étoit encore partagé entre Cassini qui tenoit pour l'allongement, & Newton qui tenoit pour l'applatissement des poles ; & où les mesures géométriques, prises sous le cercle polaire & sous l'équateur, n'avoient pas encore décidé & prononcé définitivement en faveur de Newton.

Mais prétendre & avancer que cet allongement des poles, réel ou imaginaire, est produit par la percussion des rayons solaires : c'est prouver démonstrativement que l'on a l'esprit gauche ; que l'on ne sent pas le faible & le ridicule d'une mauvaise raison ; que l'on n'a pas même les premieres notions & les plus essentielles dispositions que requiert l'étude de la Physique ; & qu'en s'élançant dans cette carriere, l'on va parler des différens phénomenes de la Nature, avec autant de connoissance qu'un aveugle en a des couleurs.

Car, quand même il eût été vrai que la terre est allongée vers ses poles, au lieu d'y être applatie ; il est évident, pour toute personne qui a les premieres idées & les premieres notions des choses en genre de Physique, qu'il eût fallu chercher & assigner à cet allongement des poles, une cause physique toute autre que la percussion des rayons solaires : puisqu'il ne faut guere que le sens commun, tant avant qu'après la décision du fait, pour sentir

qu'une telle cause n'a & ne peut avoir aucune proportion avec un tel effet.

II°. Que penser d'un Ecrivain qui, pour prouver que les années étoient dix ou douze fois plus courtes qu'aujourd'hui, au tems du Déluge & des premiers Patriarches, suppose que la terre se mouvoit alors dans le plan RSR de l'équateur, & non, comme aujourd'hui, dans le plan ABA de l'écliptique ; & que le cercle de l'équateur est plus petit que le cercle de l'écliptique ? Comme si, dans une sphere, réelle ou imaginaire, deux grands cercles ABA & RSR pouvoient être plus grands ou plus petits l'un que l'autre ! Comme si, selon les loix physiques, la terre avoit pu prendre, à propos de bottes, une route nouvelle dans le Ciel ; & cesser de décrire une courbe RSR, pour aller en décrire une autre ABA, à une immense distance RA de la premiere ! (*fig.* 5).

Non ; la courbe elliptique ABA de la terre, n'a point aujourd'hui, dans le vuide immense des espaces célestes, une position réellement différente, du moins sensiblement, de celle qu'elle y avoit au tems du Déluge & des premiers Patriarches : quoiqu'il soit assez vraisemblable qu'avant le Déluge, l'axe de la terre TV, avoit la position ou la direction *tu*, & étoit paralelle à l'axe MN de l'équateur : ce qui devoit donner à la terre, dans sa révolution annuelle ABA, un printems perpétuel. (*Phys.* 1142 & 1145).

Non encore ; la courbe elliptique ABA de la terre, dans le plan du cercle infini de l'écliptique, n'est & ne doit être sensiblement aujourd'hui, ni plus grande, ni plus petite, qu'au tems du Déluge & des premiers Patriarches : parce qu'aucune cause physique connue n'a pu & n'a dû dénaturer sensiblement le mouvement projectile & le mouvement centripete,

d'où résulte & d'où doit résulter cette courbe elliptique ABA.

On pourra consulter, si l'on veut, relativement à ces objets intéressans, dans notre cours complet de Physique, les numeros 508, 1266, 1283, 1285, 1286, 1429; & les figures sensibles & parlantes qui sont relatives à ces divers numéros.

III°. Que penser d'un Ecrivain qui, pour rendre raison de l'existence des hommes, des animaux, des végétaux, imagine absurdement qu'un nombre infini de *germes imperceptibles & indestructibles*, destinés à produire & à reproduire toutes les différentes especes vivantes & végétantes, emplit l'immense capacité qui sépare la région de la terre, de la région des étoiles : que ces germes imperceptibles & indestructibles s'assemblerent & s'assimilerent primitivement par eux-mêmes, au sein d'un immense volume d'eau qui enveloppoit alors de toute part le noyau solide du globe que nous habitons; & y formerent tout ce qui vit & tout ce qui végete aujourd'hui, sur la surface de ce même globe : que ces mêmes germes imperceptibles & indestructibles peuvent encore s'y assembler & s'y assimiler aujourd'hui par eux-mêmes, & y produire indifféremment, ou des especes déjà existantes, ou des especes nouvelles d'êtres vivans & végétans; & que c'est par ce méchanisme physique que naissoient & que se formoient sans doute anciennement, dans les mers du nord, ces déluges de Barbares, qui ont si souvent inondé & dévasté les régions du midi?

IV°. Nous pourrions citer mille & mille autres traits semblables, où ne philosophant que d'après les bévues ou d'après les travers de son imagination, le Philosophe Indien défigure & travestit visiblement toute la Physique : où, heurtant de front les vrais principes des choses, il explique l'action

de la Nature, par un méchanisme tout aussi judicieux & tout aussi connexe avec l'effet; que peut l'être le méchanisme des outres enflés, qui emportent le bon Cyrano de Bergerac dans l'empire de la Lune.

On peut juger par-là, quelle idée on doit se former comme par avance, d'un systême philosophique, qui doit être tout fondé sur une semblable Physique; & qui doit germer & éclore dans une tête ainsi disposée à bien voir, à bien saisir, à bien juger la Nature: soit dans ses parties isolées, soit dans son ensemble & dans son tout.

Après avoir donné une idée préliminaire de l'Auteur de Telliamed, montrons enfin & les principes & l'application de son systême philosophique; qui embrasse, ainsi que celui d'Épicure, & les êtres inanimés & les êtres animés: c'est moins son plan, que l'objet ou que le résultat de son plan.

PRINCIPE FONDAMENTAL DE TELLIAMED.

818. EXPLICATION. La base fondamentale de tout le systême de Telliamed, c'est la *continuelle diminution des eaux de la Mer:* phénomene imaginaire & fabuleux, qui ne pouvoit être pris pour vrai & pour réel, que par quelqu'un qui fût totalement novice, totalement ignorant, dans tout ce qui concerne la science de la Nature; ou par quelqu'un qui, prédéterminé à faire un mauvais Roman sur la Nature, & à donner ses romanesques spéculations pour tout autant de vérités philosophiques, eût assez de hardiesse & assez peu de front, pour chercher à faire illusion à un certain Public: en lui faisant prendre un phénomene pour un autre, un *déplacement accidentel des eaux de la mer*, pour une continuelle & permanente diminution des eaux de la mer.

Comme ce principe fondamental de Telliamed,

réel ou imaginaire, intéresse également & la Physique & l'Histoire Naturelle & la Religion : nous allons le soumettre ici à un *philosophique examen*, qui le réduise à sa juste valeur, dans les observations & dans les remarques suivantes. Mais, pour parvenir à cette fin, il est nécessaire de commencer par exposer bien nettement l'état de la question, & par faire bien sentir en quoi s'est trompé ou a pu se tromper Telliamed. (*fig.* 2.)

I°. Selon Telliamed, notre Terre a été primitivement un vrai globe terraquée URSTU, sans montagnes & sans vallées. La partie terreuse MAN BM de ce globe, étoit par-tout couverte d'une immense couche d'eau MVRNSBTM : dans laquelle existerent d'abord & pendant un très-grand nombre de siecles, tous les Etres vivans & végétans; & dans laquelle se sont insensiblement formées nos différentes montagnes U, R, S, T, A.

Mais cette immense couche d'eau, dit-il, a insensiblement diminué de jour en jour, de siecle en siecle; par le moyen de l'évaporation permanente qui l'exalte dans l'atmosphere: d'où elle est attirée & emportée dans les différens globes lumineux, qui avoisinent le plus notre globe terrestre. De sorte que la partie aqueuse de notre globe, s'éleva d'abord autour de la masse solide, jusqu'en *a;* qu'elle n'atteignit plus dans la suite, que jusqu'en *b;* & qu'elle continuera à s'évaporer & à s'abaisser toujours de plus en plus vers M : jusqu'à ce qu'il n'en reste plus aucune goutte, sur toute la surface de notre globe.

II°. Selon les vrais Naturalistes, les vrais Physiciens; il n'y a eu aucune diminution réelle, mais il y a eu divers déplacemens, dans la partie aqueuse qui couvre le globe que nous habitons. Par exemple, (*fig.* 1):

Supposons d'abord qu'il y eût, il y a cinq ou six mille ans, sur toute la surface solide de notre globe, quatre millions de lieues cubes de matiere aqueuse. Il y en a encore tout autant aujourd'hui : abstraction faite de la partie qui, d'une année à l'autre, se transforme en différens corps du regne végétal & du regne animal ; & que la dissolution de ces corps, rend successivement à son premier état.

Supposons ensuite que cette matiere aqueuse, divisée en différentes mers, & entrecoupée d'isles & de continens, formât, il y a cinq ou six mille ans, le globe ou le sphéroïde terraquée A D B E A, ayant son centre commun de gravitation en C ; & que les eaux de la mer, en vertu de l'équilibre hydrostatique, s'élevassent alors précisément en A, en D, en B, & en E.

Il est possible que cette même matiere aqueuse, sans avoir souffert aucun changement réel de masse ou de volume, forme aujourd'hui le globe ou le sphéroïde *a d b e a*, ayant son centre commun de gravitation en *c* ; & que les eaux de la mer, en vertu de leur équilibre hydrostatique, se soient élevées d'un côté, de A en *a*, tandis que d'un autre côté, elles se seront abaissées de B en *b* : ce qui ne suppose & n'exige, dans la masse des eaux de la mer, qu'un simple déplacement, dont il est facile de concevoir & d'assigner la vraie cause physique ; ainsi qu'on le verra bientôt.

819. OBSERVATION I. Il est assez probable, s'il n'est pas absolument certain, ainsi que l'avance Telliamed, que *la Mer Méditerranée n'a pas actuellement la même hauteur précise, qu'elle a eu dans les siecles antérieurs* : & que, depuis un certain nombre de siecles, la hauteur de cette mer semble aller en décroissant de plus en plus ; descendant de *a* vers *b*, & de

b vers M, d'une quantité peu considérable, mais vraie & réelle (*fig.* 2) :

Soit que ces *différens degrés d'abaissement* aient eu lieu, dans la Méditerranée, par une progression continue & non interrompue, d'un jour à l'autre, d'une année à l'autre, d'un siecle à l'autre ; soit qu'ils y aient eu lieu, en différens tems, comme brusquement & par accès, sans aucune suite dans leur progression.

I°. On sait d'abord, comme l'observe & comme le rapporte le Pline de la France, en montrant peut-être un peu trop de goût & de penchant pour les romanesques idées de Telliamed, que la plus grande partie du vignoble d'Agdes, dans le bas Languedoc, étoit toute couverte, il y a soixante ou soixante-dix ans, par les eaux de la mer, qui se sont par conséquent retirées & abaissées sur cette côte ; & qu'en Espagne, la mer s'est également retirée depuis peu, depuis moins d'un siecle, de Blanès, de Badalona, vers l'embouchure de la riviere Vobrégat, vers le cap de Tortosa, le long des côtes de Valence.

II°. On sait de même qu'Aiguemortes, qui est actuellement à plus d'une lieue & demie de la mer, dans le bas Languedoc, étoit un port de mer au tems de Saint Louis, qui s'y embarqua à la tête de soixante mille hommes, pour sa malheureuse expédition d'Afrique. La mer paroît donc s'être notablement retirée & notablement abaissée, sur cette côte, depuis le siecle de Saint Louis jusqu'à nos jours : c'est-à-dire, dans une durée d'environ cinq cens ans.

III°. On sait encore que la mer qui mouille le nord de l'Egypte, paroît avoir aujourd'hui moins d'élévation, qu'elle n'en a eu anciennement, dans des tems indéfiniment reculés : puisque, dans l'intérieur de l'Egypte, & fort avant dans les terres, du côté de la méditerranée, on a découvert & déterré, en plusieurs endroits, des ruines bien marquées &

bien décidées de villes très-anciennes; qui paroissent avoir été autrefois des *ports de mer*, & des ports de mer notablement plus élevés que ceux où l'on aborde aujourd'hui, que ceux même où aborda la flotte de Saint Louis.

Ainsi, tout semble concourir à bien établir & à bien constater la vérité ou la réalité du phénomene physique dont nous venons de faire mention; ou à bien prouver que la mer méditerranée a eu autrefois *plus d'élévation*, qu'elle n'en a aujourd'hui: pourvu que l'on ne porte pas trop loin cette différence, qui se trouveroit par-là démentie & par les monumens physiques & par les monumens historiques; lesquels nous font voir de concert que plusieurs villes très-anciennes & toujours subsistantes étoient autrefois & sont encore aujourd'hui des ports de mer: sans qu'il soit arrivé aucun changement bien considérable dans leurs ports.

IV°. Il est très-vraisemblable que le même abaissement, qui a eu lieu dans la mer méditerranée, a eu lieu à peu près de la même maniere, dans quelques-unes des différentes mers qui environnent l'ancien & le nouveau monde: sans qu'il s'ensuive delà, comme le suppose ou comme le conclud antiphilosophiquement Telliamed, que la masse des eaux de la mer devienne moindre, de jour en jour, de siecle en siecle, dans la généralité de notre globe.

820. OBSERVATION II. Il est certain que *cet abaissement successif de la Mer Méditerranée & de quelques autres mers, ne prouve aucunement que, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, il y ait eu une diminution réelle dans la masse générale des eaux de la mer:* ou qu'il y ait aujourd'hui, dans la généralité des mers, moins de toises cubiques d'eau, par exemple, qu'il n'y en avoit dans les siecles indéfiniment antérieurs:

puiſque cet abaiſſement ſucceſſif de la mer méditerranée & de quelques autres mers, peut ne prouver & ne prouve en effet, qu'un *déplacement ſucceſſif des eaux de la mer;* déplacement qui n'en diminue en rien la maſſe dans la totalité de notre globe, lequel gagne par-là d'un côté, précisément autant qu'il perd de l'autre.

I°. Il eſt poſſible, ſelon les loix phyſiques, qu'il arrive ſucceſſivement des *changemens de centre de gravité* dans notre globe ; comme nous l'avons ſuffiſamment fait voir & ſentir dans notre Théorie de la Terre (*Phyſ.* 510 & 511) : & que dans ce cas, ſans détruire l'équilibre hydroſtatique qui doit régner entre toutes les mers, ou plutôt, pour reprendre cet équilibre hydroſtatique accidentellement interrompu, les eaux de la mer refluent d'une contrée vers l'autre ; par exemple, des côtes de la méditerranée, vers la côte occidentale de l'Afrique, au-delà du détroit de Gibraltar ; & delà, vers les côtes ou de la Chine ou du Bréſil ou du Canada : ſelon l'exigence du nouveau centre de gravité.

Si le changement de centre de gravité, eſt produit par des cauſes qui agiſſent comme bruſquement & tout à coup : le petit abaiſſement qui aura lieu d'un côté, & le petit hauſſement qui aura lieu du côté oppoſé, dans les mers environnantes, ſe fera en fort peu de tems ; & n'aura rien de progreſſif.

Si le changement de centre de gravité, eſt produit par des cauſes qui agiſſent ſucceſſivement & pendant un tems indéterminément long : le hauſſement & l'abaiſſement reſpectifs des mers environnantes ſeront ſucceſſifs & progreſſifs.

Mais dans l'un & dans l'autre cas, la mer ne s'abaiſſe d'un côté, qu'autant qu'elle s'éleve de l'autre ; & la même maſſe d'eau, reſte à la totalité de notre globe.

II°. Mais s'il est possible, selon les loix physiques, que les eaux de la mer se déplacent; & qu'une même mer ait tantôt plus & tantôt moins de hauteur moyenne sur une même côte : *il est impossible, selon les mêmes loix physiques, que la masse des eaux de la mer diminue dans la totalité de notre globe.* La partie humide, qui y a été placée par l'Auteur de la Nature, au commencement des tems, y est encore toute entiere : parce que rien ne peut l'y anéantir; parce que rien ne peut l'en arracher, pour la transporter dans d'autres globes.

Il faut être complettement ignorant en tout genre de Physique, pour prétendre, comme fait le Philosophe Indien, que les rayons solaires sont persévéramment appliqués à dépouiller la terre, de sa partie humide : à absorber cette partie humide, par leur chaleur; & à l'emporter dans d'autres globes ou dans d'autres tourbillons, par leur impulsion.

O fastidieux Spéculateur, pourroit lui dire ici la Terre indignée : tu ne réussiras pas mieux, avec tes rayons solaires, à épuiser mes mers, qu'à allonger mes poles (817)! L'eau qui monte en vapeur dans mon atmosphere, où elle ne s'éleve jamais à plus d'une ou de deux lieues au-dessus de ma surface, retombe toujours toute entiere sur moi, en pluie ou en rosée : sans qu'aucune goutte y périsse; sans qu'aucune goutte puisse, sans un miracle formel auquel tu ne croirois pas, passer delà, en quelque autre globe que ce soit.

821. RÉSULTAT. D'un *principe faux*, que peut-il s'ensuivre de vrai? Rien. Or, tout le systême de Telliamed porte sur un principe visiblement faux; savoir sur la continuelle & permanente diminution des eaux de la mer: tout ce systême est donc en tout point visiblement ruineux.

Il faut avouer cependant que si l'on passe à Telliamed le fondement ruineux sur lequel il s'appuie, tout son systême devient assez philosophique : & que d'un simple *phénomene fabuleux*, hardiment & assez habilement érigé en fait certain ; il déduit d'une maniere très-séduisante & très-imposante, tous les vains délires & toutes les vaines chimeres dont son imagination bizarrement féconde avoit préalablement conçu l'idée ; & qui avoient besoin, pour se soutenir, d'être rapportés & en quelque sorte attachés à quelque point fixe & sensible, qui parût en avoir été comme la source commune, qui en fût comme le centre de réunion, & qui pût leur donner comme du corps & de la consistance.

VARIATION DE HAUTEUR MOYENNE, DANS UNE MÊME MER.

822. OBSERVATION I. Nous avons fait voir, dans notre théorie de la terre, ainsi que nous venons de l'indiquer (820), qu'*il est très-possible que la mer, sans augmenter & sans diminuer réellement en masse & en volume, ait tantôt plus & tantôt moins d'élévation moyenne dans une même contrée, en différens tems.*

Il ne faut, pour opérer un tel phénomene, qu'un *changement réel de centre de gravité dans notre globe :* changement qui peut avoir lieu en mille & mille circonstances, dans l'état présent des choses, & selon le cours ordinaire des causes naturelles. (*fig.* 1).

Par exemple, dans un calme parfait, abstraction faite des variations du flux & du reflux, il est très-possible que la mer de Hollande ne s'élevât que jusqu'en R, au tems de César ; & qu'elle s'éleve aujourd'hui, dans les mêmes circonstances de choses, jusqu'en *r*.

De même, il est très-possible que la mer des antipodes de la Hollande s'élevât jusqu'en S, au tems de

César ; & qu'aujourd'hui, dans les mêmes circonstances des choses, elle ne s'éleve plus que jusqu'en *s*.

On peut dire la même chose des autres mers A *a*, D *d*, B *b*, E *e*, qui mouillent les côtes de différentes isles & des différens continens.

823. EXPLICATION. Pour bien saisir la raison de ce phénomene : il suffit de faire la plus simple attention aux loix générales de l'équilibre & de la gravitation, & aux divers effets qui en doivent naturellement résulter. (*fig.* 1).

I°. Selon la théorie de l'attraction & de la gravitation des corps ; quand l'hémisphere terraquée D C E A D, est égal en masse à l'hémisphere opposé D C E B D : le *centre de gravité* est en C, au centre même du globe, où est le rendez-vous général de toutes les attractions & de toutes les gravitations particulieres ; & où toutes les parties gravitantes A C & B C, D C & E C, R C & S C, que nous supposerons foncièrement homogenes & de même nature, tendent persévéramment avec des forces opposées & égales. Dans ce cas, la gravitation du premier hémisphere est égale à celle du second.

II°. Mais, si l'égalité de gravitation vient à cesser entre les deux hémispheres opposés ; ou si l'un devient accidentellement plus gravitant & plus pesant que l'autre : alors, le *centre de gravitation & d'équilibre*, s'approchera nécessairement du côté de la partie devenue plus pesante ; autant qu'il sera nécessaire pour rétablir l'équilibre ou l'égalité de gravitation & de pesanteur, entre les deux hémispheres opposés D E A & D E B.

Par exemple, si sur la contrée A étoit subitement transportée une énorme masse de matiere, de cent ou de mille trillions de quintaux : il est clair que

l'hémisphere DEA deviendroit sensiblement plus pesant que l'hémisphere opposé DEB; & que pour rétablir l'équilibre ou l'égalité de gravitation entre ces deux hémispheres opposés, il faudroit que le centre d'équilibre & de gravitation, se rapprochât du point A; & s'en rapprochât d'autant plus, que la masse ajoutée au point A seroit plus considérable.

Ainsi, dans cette hypothese, le centre de gravité ou d'équilibre, au lieu de se trouver comme auparavant en C, se trouveroit en *c* plus près du point A. Car, pour diviser le globe ADBEA en deux hémispheres également pesans ou gravitans, par un plan perpendiculaire au diametre AB: il faudroit que le plan tranchant passât par la ligne *dce*, & non par la ligne DCE. Le centre *c* de cette section seroit évidemment le centre d'équilibre & de gravitation.

III°. Selon les loix générales de l'Hydrostatique ; *les eaux de la mer se mettent par-tout en équilibre autour du centre commun de gravité de notre globe.* Ainsi, quand le centre de gravité est en C; les eaux de la mer, sous l'équateur, ou sous un même cercle parallelle à l'équateur, se mettront à égale distance de ce centre de gravité, en A & en B, en R & en S.

Mais si le centre commun de gravité, passe accidentellement de C en *c* : alors les eaux de la mer, pour reprendre leur équilibre, se mettront à égale distance de ce nouveau centre, en *a* & en *b*, en *r* & en *s*. Delà, leur élévation au-dessus de leur ancien niveau, dans les contrées A & R; & leur abaissement au-dessus de leur ancien niveau, dans les contrées B & S.

824. OBSERVATION II. Il est certain que *la Mer de Zuiderzée, en Hollande, s'est formée depuis environ cinq ou six cens ans :* sans que l'on sache bien précisément, comment & en quel tems arriva ce mémorable

table événement, qui paroît avoir eu pour principale cauſe, quelque grand affaiſſement du ſol de la Hollande, ſous la contrée que couvre aujourd'hui cette mer. Cette contrée auparavant placée & ſoutenue en forme de voûte naturelle, ſur une immenſe cavité ſouterraine, ſe ſera à la fin écroulée & effondrée; à l'occaſion de quelque tremblement de terre, ou de quelque grande fermentation ſouterraine, où de quelque autre action des cauſes phyſiques & naturelles. Délà, une immenſe cavité, où ſe ſeront précipitées les eaux de la mer. Quoi qu'il en ſoit & de la cauſe & de la maniere de ce grand phénomene phyſique; il eſt certain qu'il exiſte, & qu'il peut donner lieu aux deux ſpéculations ſuivantes. (*fig.* 1).

1°. En ſuppoſant la lieue ordinaire, de deux mille toiſes de longueur: en ſuppoſant à la mer de Zuiderzée, environ vingt-cinq lieues de long ſur douze de large, c'eſt-à-dire, environ trois cens lieues quarrées, ou 1200000000 toiſes quarrées, de ſurface; & en ne ſuppoſant à cette mer, que trente toiſes de profondeur moyenne: on y trouvera un volume d'eau, égal à trente-ſix billions de toiſes cubes, dont le poids eſt de plus de cinq trillions & demi de quintaux (*): ce qui formeroit une maſſe d'eau un peu plus grande que quatre montagnes de glace d'une lieue cube chacune.

Pour ſimplifier la ſpéculation dont il s'agit ici, nous ſuppoſerons d'abord que la maſſe d'eau qui

(*) Le pied cube d'eau de mer, peſe environ 73 livres: par conſéquent la toiſe, qui renferme 216 pieds cubes, peſera environ 15768 livres. La lieue étant ſuppoſée de 2000 toiſes de longueur: la lieue cube ſera de huit millions de toiſes cubes, qui priſes quatre fois, feront trente-deux millions de toiſes cubes. Dans le calcul précédent, nous en ſuppoſons trente-ſix millions au Zuiderzée.

forme la mer de Zuiderzée, est précisément égale à quatre montagnes de glace, dont chacune est d'une lieue cube. Nous supposerons ensuite que la ligne R S est l'axe du globe terrestre A D B E A ; & que sur le sol de la Hollande en A, se forme subitement une mer égale en masse & en pesanteur, à quatre montagnes de glace d'une lieue cube chacune.

Dans cette hypothese, l'hémisphere D E A est donc plus pesant que l'hémisphere opposé D E B ; & l'excès de pesanteur du premier sur le second, est égal à la pesanteur de quatre grands cubes de glace, qui auroient chacun une lieue de hauteur, de largeur & de longueur. Le *centre commun de gravitation, ou d'équilibre*, ne sera donc plus en C, comme auparavant ; mais dans un point *c*, plus près du point A, où s'est formée la nouvelle mer. (823).

Pour rétablir l'équilibre entre les deux hémispheres opposées D E A & D E B : il faudra donc retrancher à l'hémisphere devenu plus pesant D E A, une tranche circulaire D E *e d*, qui soit égale en pesanteur à la moitié de la masse qui a été accidentellement transportée sur la contrée A ; & ajouter cette tranche circulaire à l'hémisphere opposé & devenu moins pesant D E B. Alors le nouveau centre commun de gravitation & d'équilibre se trouvera en *c* ; au centre de la section circulaire *d e d*, du côté de la contrée devenue plus pesante A.

II°. Mais, comme une mer telle que le Zuiderzée, en la supposant égale en masse à quatre montagnes cubes de glace, d'une lieue de diametre chacune, n'est cependant qu'une masse infiniment peu notable, en comparaison de celle du globe terrestre, qui contient environ treize billions de lieues cubes de matiere : il s'ensuit visiblement que le *changement de centre de gravité*, qu'a dû opérer la formation de cette mer, n'a pas dû être fort considéra-

ble ; & que, si le niveau de la mer s'est notablement élevé ou abaissé sur certaines contrées, ainsi que le prétendent quelques modernes Naturalistes ; il faut nécessairement que notre globe ait essuyé des révolutions infiniment plus grandes, que celle qui a fait naître la petite mer dont nous venons de parler.

825. PROBLÊME. *Déterminer à peu près la quantité du changement de centre de gravité, qu'a dû opérer dans notre globe, la formation du Zuiderzée :* en supposant que la masse de cette petite mer soit égale à quatre cubes d'eau, d'une lieue de diametre chacune. (*fig.* 1.)

SOLUTION. En supposant que l'axe terrestre est en RS ; que la Hollande est en A ; que les deux hémispheres opposés DEA & DEB avoient leur centre commun de gravitation & d'équilibre en C ; & que quatre cubes d'eau, d'une lieue de diametre chacun, sont accidentellement transportés en A : il est clair que l'hémisphere DEA deviendra plus pesant que l'hémisphere opposé DEB ; & que le centre commun de gravitation & d'équilibre ne sera plus en C, au centre de la section circulaire DED ; mais en *c*, au centre d'une autre section circulaire *ded*, plus près du point A. (824).

Pour rétablir l'équilibre entre les deux hémispheres opposés DEA & DED : il faudra donc donner à ce dernier, qui est devenu moins pesant, une tranche circulaire de matiere DED*ded*, qui soit égale en pesanteur à deux cubes d'eau, d'une lieue de diametre chacun. Et alors le centre commun d'équilibre & de gravitation sera en *c*, au centre de la section *ded*, qui terminera cette tranche circulaire, du côté du point A. Mais quelle grandeur doit avoir le diametre C*c* de cette tran-

che circulaire D E D *ded* : pour contenir une masse égale en pesanteur, à deux lieues cubes d'eau de mer ? C'est ce qu'il s'agit ici de déterminer.

Pour parvenir à cette détermination, nous allons examiner combien de lignes cubiques contiendroit une *lieue cube d'eau* ; en supposant la lieue de deux mille toises de longueur : & combien de lignes cubiques contiendroit une *tranche circulaire d'une ligne d'épaisseur* ; en prenant cette tranche circulaire dans le globe-terrestre, entre le diametre D E & la corde voisine *de*. La comparaison de ces deux grandeurs, nous fera suffisamment connoître quelle a dû être à peu près la quantité du changement de centre de gravité, qu'a pu & dû opérer dans notre globe, la formation accidentelle de la mer de Zuiderzée.

I°. En supposant d'abord la lieue de deux mille toises : la longueur d'une lieue sera de douze mille pieds, de cent quarante-quatre mille pouces, de 1728000 lignes. Et en élevant ce dernier nombre à son cube ; on aura pour produit le nombre 5,159,780,352,000,000,000 : qui exprimera la quantité de lignes cubiques que contient une lieue cube d'eau.

En supposant de même la lieue de deux mille toises : la circonférence terrestre A B A ou E D E sera environ, de neuf mille lieues, de dix-huit millions de toises, de cent huit millions de pieds, de douze cent quatre-vingt-seize millions de pouces, de 15,552,000,000 lignes : & la moitié du rayon terrestre A C ou D C sera environ de sept cens cinquante lieues, de deux millions & demi de toises, de neuf millions de pieds, de cent huit millions de pouces, de 1,296,000,000 lignes. En multipliant donc, selon les regles géometriques, les lignes de la circonférence par les lignes de la moitié du rayon ; on aura pour produit, le nom-

bre 4,603,392,000,000,000, qui exprimera le nombre de lignes quarrées que contient la surface de la tranche circulaire DED *ded*; & en supposant une ligne d'épaisseur à cette même tranche circulaire, on aura aussi le nombre de lignes cubiques de matiere qu'elle contient.

En comparant entr'elles ces deux grandeurs, savoir, la *lieue cube* & la *zone circulaire*; on verra que la premiere, qui contient plus de cinq quintillions de lignes cubiques, est plus grande d'environ un huitieme que la seconde, qui n'en contient guère que quatre & demi. Ainsi, en supposant d'abord une même pesanteur spécifique à la matiere qui compose & la lieue cube & la tranche circulaire : il faudroit que l'épaisseur C*c* de la tranche circulaire fût d'environ une ligne & un huitieme de ligne; pour pouvoir contrepeser la lieue cube. Et comme l'hémisphere DEA est supposé avoir quatre lieues cubes de plus que l'hémisphere opposé DEB; il faudroit, pour rétablir l'équilibre, prendre sur le premier hémisphere, une quantité égale à deux lieues cubes. Il faudroit par conséquent que la tranche circulaire DED *ded* eût environ deux lignes & un quart d'épaisseur; & alors le centre de gravité C se seroit approché du point A, d'environ deux lignes & un quart de ligne.

Mais, comme la tranche circulaire dont il s'agit ici, est foncierement composée de différentes matieres terrestres, que l'on peut assez vraisemblablement supposer d'une pesanteur spécifique environ double de celle de l'eau de mer : il s'ensuit que cette *tranche circulaire*, pour contrepeser *deux lieues cubes* d'eau de mer, n'a pas besoin d'avoir deux lignes & un quart d'épaisseur, mais simplement une ligne & un demi-quart de ligne. Par conséquent, la formation du Zuiderzée n'auroit dû d'a-

bord rapprocher du sol de la Hollande, le centre commun de gravitation & d'équilibre du globe-terrestre, que d'environ *une ligne & un demi-quart de ligne :* si la mobilité des eaux de la mer, ne donnoit aucune suite nécessaire, à ce premier phénomene.

Mais cette *mobilité des eaux de la mer*, doit nécessairement augmenter la quantité de ce phénomene, ou la quantité du changement de centre de gravité : ainsi que nous allons le faire voir & sentir. Car,

II°. On sait que les eaux de la mer, en vertu des loix générales de l'équilibre & de la gravitation, tendent toujours à se mettre en équilibre autour du centre commun de gravitation du globe-terrestre ; & par conséquent, à se placer à égale distance de ce centre, sous les mêmes degrés de latitude. D'où il s'ensuit que, le centre de gravité se trouvant accidentellement transporté de C en *c*, par la formation du Zuiderzée : les eaux de la mer, pour reprendre leur équilibre, ou pour se placer à égale distance du nouveau centre commun de gravitation *c*, sous les mêmes degrés de latitude, s'abaisseront d'une part de *B* en *b*, de S en *s* ; & s'éléveront de l'autre, de A en *a*, de R en *r* ; formant autour de ce nouveau centre *c*, la sphere ou le sphéroïde D*bs*E*ar*D.

De sorte que, si le globe terrestre étoit couvert d'eau de toute part ; l'hémisphere *de* B perdroit une calote sphérique d'eau *dbe*B*d*, d'environ une ligne & demi-quart d'épaisseur en B, & d'une épaisseur de plus en plus décroissante jusqu'en *d* & en *e* : & que l'hémisphere opposé *de* A acquerroit au contraire une semblable calote sphérique d'eau *dae*A*d*.

Voilà donc que l'hémisphere *dea* devient de nouveau plus pesant que l'hémisphere opposé *deb* :

à cause de la *calote sphérique d'eau*, qu'acquiert le premier, & que perd le second. Par conséquent, le centre commun de gravitation & d'équilibre, ne sera plus en *c*, où nous l'avions trouvé d'abord; mais dans un point *v*, plus près du point A: & ce nouveau changement de centre de gravité, ne sera guere moins considérable que le précédent. De sorte qu'au lieu d'une ligne & demi-quart, on pourra l'évaluer à environ deux lignes & un peu plus.

III°. Le centre de gravité du globe terrestre se trouvant encore transporté de *c* en *v*, ainsi que nous venons de l'expliquer: les eaux de la mer, pour se mettre de niveau autour de ce nouveau centre *v*, en vertu des loix générales de la gravitation, continueront jusqu'à un certain point, à s'élever au-dessus du point *a* d'une part, & à s'abaisser au-dessous du point *b* de l'autre: ce qui transportera encore le centre commun de gravitation vers un point *x*, un peu plus près du point A où s'est formée la nouvelle mer.

Mais comme la surface du globe terrestre renferme & des mers & des continens, & que la partie solide de cette surface est environ le tiers de la surface totale: il s'ensuit que la partie solide *t* B *s b t* d'un continent, laquelle ne sauroit refluer vers la partie liquide *r* A *y a r*, contrepesera bientôt la masse d'eau qui pourroit tendre à se porter vers A; & fixera définitivement le nouveau centre commun de gravitation, entre le point *c* & le point *x*, à une distance de *trois ou quatre lignes* au plus, de l'ancien centre commun de gravitation & d'équilibre C. De sorte qu'*on pourra évaluer à peu près la quantité du changement de centre de gravité, à tout autant de lignes; que renferme de lieues cubes d'eau, la nouvelle mer qui l'occasionne.*

En vain diroit-on qu'il est possible que la partie B

du globe terrestre, qui se trouve diamétralement opposée à celle où s'est formée la nouvelle mer en A, soit toute couverte d'eau ; & que par conséquent, le nouveau centre de gravitation & d'équilibre, pourra s'avancer sans fin de C en *c*, de *c* en *v*, de *v* en *x*, de *x* vers A.

Frivole objection : puisqu'en supposant que tout soit mer en B, à l'opposite du point A, cette mer a un bassin solide sur lequel elle repose ; & que ce bassin solide *z*, qui ne peut refluer vers le nouveau centre *c* ou *v*, se trouve dans le même cas qu'un continent saillant, & contrepese efficacement la partie aqueuse qui tendoit à se porter vers *r a y*.

IV°. Ainsi, en supposant que la mer du Zuiderzée forme une masse d'eau égale à quatre lieues cubes ; elle n'a pu & dû opérer dans notre globe, qu'un changement de centre de gravité d'environ trois ou quatre lignes. Elle n'a pu & dû par conséquent, élever les eaux de la mer en A, entre la Hollande & l'Angleterre, que d'environ trois ou quatre lignes au-dessus de leur ancien niveau ; ou au-dessus du niveau où elles s'élevoient, sur les côtes de la Hollande & de l'Angleterre, avant la formation du Zuiderzée.

D'où il résulte, ainsi que nous l'avons déjà observé, que si les eaux de la mer se sont élevées d'une quantité considérable, par exemple, de plusieurs toises, sur certaines côtes AR ; en s'abaissant proportionnellement sur les côtes diamétralement opposées BS : il faut nécessairement que notre globe ait essuyé des révolutions incomparablement plus grandes que celle qui engloutit & changea en mer, la Province qui est aujourd'hui sous le Zuiderzée.

§26. REMARQUE. Il est visible qu'il importe fort peu, relativement à la théorie que nous venons de

donner, que la maſſe d'eau qui forme le Zuiderzée, ſoit un peu plus grande ou un peu plus petite que nous l'avons ſuppoſée : puiſque la ſolution du problême reſte fonciérement la même. Par exemple,

Si nous avons ſuppoſé cette maſſe d'eau, de moitié trop petite : le changement de centre de gravité C *c* ou *cv*, & le changement de niveau A *a*, B*b*, au lieu d'être de quatre lignes, ſeront de huit lignes.

Si au contraire nous avons ſuppoſé cette même maſſe d'eau, de moitié trop grande : le changement de centre de gravité & le changement de niveau, au lieu d'être de quatre lignes, ne ſeront que de deux lignes ; & ainſi du reſte.

Nous aurions pu réſoudre le même problême par des méthodes plus ſcientifiques & plus géométriques. Mais, dans une matiere auſſi univerſellement intéreſſante, & qui a mis en fermentation tant d'eſpeces différentes d'eſprits ; nous avons préféré à des ſolutions plus ſavantes, une ſolution plus facile & plus ſenſible, que puſſent aiſément ſaiſir les Perſonnes les moins initiées aux profondeurs de la géométrie ; & qui pût s'appliquer comme d'elle-même, à tous les différens phénomenes d'où peuvent réſulter des changemens de centre de gravité, dans notre globe. (*fig.* 1).

Par exemple, on trouvera aiſément, par la méthode que nous venons de mettre en œuvre, que la formation accidentelle d'une mer cent fois ou mille fois plus grande en maſſe que le Zuiderzée, opéreroit dans notre globe, un changement de centre de gravité C *c* ou C *v*, qui feroit cent fois ou mille fois plus grand que celui dont nous venons de parler : un changement de centre de gravité, par conſéquent, d'où réſulteroit, dans la ſurface de la mer, un changement de niveau qui, au lieu d'être d'environ quatre lignes, ſeroit d'environ quatre

cens lignes ou quatre mille lignes de hauſſement en *ray*, & d'abaiſſement en *tbs*; & ainſi du reſte.

ABAISSEMENT DE LA MÉDITERRANÉE.

827. OBSERVATION I. Il nous paroît qu'il y a eu effectivement, depuis deux ou trois mille ans, ainſi que le prétendent les modernes Naturaliſtes, un abaiſſement réel dans la hauteur ou dans le niveau de la Méditerranée : abaiſſement qui peut avoir été occaſionné en BS, par exemple, par la formation fortuite de quelque mer plus ou moins conſidérable, en AR. (*fig.* 1).

Mais il nous ſemble auſſi que ces modernes Naturaliſtes ont porté trop loin la *quantité de cet abaiſſement* : en confondant, dans les preuves ſur leſquelles ils ſe fondent, deux choſes qu'il falloit toujours ſoigneuſement diſtinguer; ſavoir, l'*abaiſſement de la mer*, & le *hauſſement de certaines contrées voiſines de la mer.* Par exemple,

I°. L'une des raiſons triomphantes ſur laquelle on ſe fonde pour prouver la grande diminution ou le grand abaiſſement de la Méditerranée : c'eſt que l'on découvre tous les jours, dans l'intérieur de l'Egypte, d'anciennes ruines de villes qui paroiſſent avoir été autrefois des ports de mer, & qui ſont aujourd'hui ſituées dans des contrées dont le ſol eſt de beaucoup au-deſſus du niveau actuel de la mer.

Mais on ne fait peut-être pas attention, en avançant cette prétendue raiſon triomphante, que le Nil, en ſe débordant réguliérement chaque année, couvre toute la baſſe Egypte, pendant trois ou quatre mois, d'un immenſe volume d'eau limoneuſe, qui y dépoſe & y laiſſe chaque année une nouvelle couche d'un ſédiment plus ou moins ſalubre, lequel en exhauſſe néceſſairement le ſol.

En ne ſuppoſant l'épaiſſeur de chaque *couche an-*

nuelle de sédiment, que d'une demi ligne : il est clair que, dans trois mille ans, le sol de la basse Egypte aura été exhaussé de quinze cens lignes, qui font 125 pouces, ou près de dix pieds & demi. Voilà donc qu'en vertu de ces débordemens annuels du Nil, le sol de la basse Egypte, doit être aujourd'hui plus haut d'environ dix pieds & demi, qu'il n'étoit il y a trois mille ans : & qu'en supposant que la Méditerranée eût toujours conservé la même hauteur & le même niveau ; une contrée de la basse Egypte, qui auroit été au niveau de la mer, il y a trois mille ans, se trouveroit aujourd'hui à environ dix pieds & demi au-dessus de ce même niveau de la mer.

La même cause qui a exhaussé le sol de la basse Egypte, a dû de même exhausser le *sol de la mer* qui mouille cette contrée, du côté du nord : puisque le Nil voiture chaque année dans cette mer, une immense quantité de sédiment, qui, s'y entassant & s'y accumulant sans cesse, près des rivages, a dû y former à la fin de grands tas & de grands bancs de sable ; & y rendre impraticable la navigation, dans une foule d'endroits où elle étoit libre & facile, il y a deux ou trois mille ans.

II°. L'une des raisons triomphantes sur laquelle on se fonde encore pour prouver la grande diminution ou le grand abaissement de la Méditerranée : c'est qu'il y a, autour des côtes & des rivages de cette mer, une foule de villes, telles entre autres qu'Ostie & Ravenne en Italie, Fréjus & Aiguemortes en France, qui étoient autrefois des ports de mer, & qui sont aujourd'hui ou totalement séparées de la mer, ou notablement élevées au-dessus du niveau actuel de la mer.

Mais on ne fait peut-être pas attention, en s'appuyant sur cette prétendue raison triomphante, aux *causes particulieres & locales*, qui ont changé la posi-

tion de ces villes ; & qui ſont en tout ou en partie indépendantes de l'abaiſſement de la Méditerranée. Par exemple,

La ville d'Oſtie en Italie, à l'embouchure du Tibre, a ceſſé d'être un port de mer, tel qu'il étoit dans les derniers tems de la République Romaine : parce que les bourbeux & fréquens débordemens du Tibre, qui ont exhauſſé le ſol de certains quartiers de Rome d'environ *ſeize ou dix-ſept pieds*, depuis le ſiecle de Céſar juſqu'à nos jours, ont dû de même exhauſſer conſidérablement le ſol de la ville d'Oſtie, en combler le port, en reculer le rivage dans la mer ; & y former d'aſſez énormes tas de ſable, pour y rendre difficile ou impraticable la navigation.

On peut dire à certains égards la même choſe, en y mettant les modifications convenables, de la ville de Ravenne, ſituée à l'embouchure du Pô en Italie ; de la ville d'Aigues-mortes, ſituée près des embouchures du Rhône en Languedoc ; de la ville de Fréjus, ſituée entre la riviere d'Argens & deux torrens conſidérables en Provence ; de la ville d'Agdes, ſituée à l'embouchure de la riviere d'Eraut & non loin des embouchures du Rhône en Languedoc ; & ainſi du reſte.

III°. En général, dans les anciennes villes maritimes qui ſont placées loin des grandes rivieres, & dont les ports n'ont point été primitivement creuſés de main d'homme, telles que Gênes, Naples, Meſſine, Conſtantinople, Rhode, Cadis, Carthagene, rien ne démontre, du moins d'une maniere bien ſenſible & bien frappante, que le niveau de la mer y ſoit conſidérablement plus bas aujourd'hui qu'il n'étoit autrefois. Et s'il y a eu effectivement un abaiſſement réel dans ce niveau de la Méditerranée, depuis deux ou trois mille ans : il eſt certain du moins que cet abaiſſement n'eſt pas auſſi conſidérable, à beaucoup

près, que le prétendent, d'après Telliamed, quelques modernes Naturalistes; & qu'en prenant le résultat de toutes leurs observations & de toutes leurs spéculations, il seroit difficile de démontrer, dans la surface de la Méditerranée, depuis le siecle d'Alexandre jusqu'à nos jours, un *abaissement de plus de deux ou trois toises.*

Un abaissement de plus de deux ou trois toises, dans le niveau de la Méditerranée, est possible sans doute : ainsi que nous venons de l'expliquer & de le démontrer (826). Mais un tel abaissement y a-t-il eu lieu réellement? C'est ce qu'aucun monument ne constate & ne démontre, d'une maniere bien décisive & bien irréfragable.

828. OBSERVATION II. Il est possible que, dans les siecles indéfiniment reculés, dans des tems dont l'histoire profane ne nous a pas transmis la connoissance, les différentes parties de notre globe aient été successivement ensevelies sous les eaux de la mer. Il est même plus que vraisemblable, comme nous l'avons remarqué dans notre théorie de la Terre & dans notre Philosophie de la Religion, que la chose a été ainsi effectivement : puisqu'on ne connoît encore aucune contrée sur la surface solide de notre globe, dans les endroits même les plus éloignés de la mer & les plus élevés au-dessus du niveau actuel de la mer; où l'on ne découvre des monumens plausibles & irréfragables, qui attestent & qui déposent que la mer y a réellement existé & séjourné pendant un tems plus ou moins long.

Mais il est absurde, pour rendre raison de ce grand phénomene de l'Histoire naturelle, de recourir à une hypothese aussi romanesque & aussi anti-philosophique, que celle qu'imagina Tellia-

med ; & à laquelle paroiſſent encore tenir un certain nombre de Philoſophes modernes.

I°. Pour rendre raiſon de l'exiſtence & du ſéjour de la mer, ſur certaines contrées qui ne ſont pas bien conſidérablement élevées au-deſſus du niveau actuel de la mer : il ſuffit de ſuppoſer dans notre glob, en différens tems, divers changemens de centre de gravité, occaſionnés par différentes cauſes naturelles ; par exemple, par les volcans & par les tremblemens de terre, dont les uns ont pu former & entr'ouvrir d'immenſes cavités ſouterraines ; & les autres, rompre & ſéparer des rivages, dont l'ouverture aura pu faire naître des mers auſſi conſidérables peut-être que la Mer Baltique & la Mer Méditerranée.

Delà, ſans aucun phénomene miraculeux, de grands changemens de centre de gravité dans notre globe, & de conſidérables changemens de hauteur dans le niveau de la mer. (826).

II°. Pour rendre raiſon de l'exiſtence & du ſéjour de la mer ſur certaines contrées qui ſont comme immenſement élevées au-deſſus du niveau actuel de la mer, telles que le Pérou en Amérique, le Thibet en Aſie, la Suiſſe en Europe, la Nubie en Afrique, où aucune cauſe naturelle n'a pu porter les eaux de la mer : il eſt clair qu'il faut néceſſairement recourir au phénomene miraculeux dont l'Hiſtoire ſainte nous a conſervé le ſouvenir ; ſavoir, au *Déluge univerſel*, dont nous parlerons ailleurs. (904).

829. REMARQUE. Telliamed prétend que ce Déluge univerſel, dont l'hiſtoire eſt ſi explicitement & ſi authentiquement tracée dans les Livres ſaints, & dont le ſouvenir confus ſe trouve ſi viſiblement conſigné dans les traditions hiſtoriques de la plupart des Nations anciennes, n'a pas été ſuffiſant, dans

une durée de dix ou douze mois, pour opérer une foule de phénomenes physiques, que nous présente le spectacle de notre globe: par exemple, pour y former d'aussi hautes & d'aussi grandes chaînes de montagnes; pour donner à ces chaînes de montagnes une correspondance si soutenue & si réguliere d'angles saillans & d'angles rentrans; pour entasser & pour accumuler d'aussi considérables tas de coquillages marins de toute espece, au sein des grandes isles & des grands continens, à la plus grande distance des rivages de la mer.

Et c'est principalement par cette *prétendue insuffisance* du Déluge universel, qu'il cherche à donner du crédit à la chimere de sa romanesque hypothese, digne fruit de l'histoire mal lue, & de la Nature mal observée.

830. RÉFUTATION. Pour renverser de fond en comble toute cette antiphilosophique prétention de Telliamed, il suffit de faire attention :

I°. Que la formation des grandes chaînes de montagnes, de ces montagnes que les vrais Naturalistes ont toujours regardées comme aussi anciennes que la terre, & qu'ils nomment unanimement montagnes primitives ou *montagnes anté-diluviennes*, n'a jamais dû ni pu être une suite ou un effet d'aucune inondation quelconque de notre globe (907) :

II°. Que ces montagnes primitives doivent visiblement leur existence, à la même cause qui rendit existante la terre; & que par conséquent leur formation n'exige & ne souffre aucune explication physique :

III°. Que la correspondance soutenue & réguliere des angles saillans & des angles rentrans de ces montagnes primitives, de ces montagnes anté-diluviennes, n'est qu'un phénomene imaginaire, qui ne peut fonder aucune théorie réelle :

IV°. Que les *vrais monumens* qui déposent irréfragablement en faveur d'une inondation universelle sur la surface de notre globe (tels que l'existence d'une foule de montagnes subalternes, qui paroissent avoir été fortuitement formées sur les grandes isles & sur les grands continens, & que les Naturalistes nomment *Montagnes post-diluviennes ;* tels encore que l'existence d'une infinité de coupures à angles alternativement saillans & rentrans autour des grandes chaînes de montagnes, & l'existence d'une immense quantité de productions marines au sein des contrées les plus éloignées de la mer), peuvent aisément y avoir été produits par le Déluge passager de l'Ecriture, & même en beaucoup moins de tems que n'a duré ce miraculeux désastre, dont nous parlerons ailleurs plus amplement. (904).

MÉTAMORPHOSES DE LA NATURE, SELON TELLIAMED.

831. OBSERVATION. Quelques modernes Déistes, Matérialistes mitigés (1040), en admettant un Dieu éternel & increé, admettent aussi une *Matiere increée & éternelle ;* que ce Dieu n'a plus qu'à arranger & à animer, pour en faire des globes opaques ou lumineux, des plantes ou des animaux, des brutes ou des hommes.

Le Philosophe Indien Telliamed a adopté cette partie de leur systême. Il admet, avec eux, une matiere éternelle & increée, sur laquelle va opérer son imagination très-féconde en brillans délires : sans laisser au Dieu éternel & increé, comme font les Déistes, dont il emprunte & dont il étend l'idée, le soin & la gloire d'arranger & d'animer ces atomes éternels, & d'en former la Nature visible.

832. EXPLICATION. De cette matiere increée & éternelle

éternelle se sont formés, selon Telliamed, & les *globes opaques* & les *globes lumineux*, qui composent ce visible Univers. Mais ils se sont formés de telle sorte & de telle façon ; qu'il n'y a rien de stable & de permanent dans leur constitution, & qu'ils souffrent tous de *continuelles métamorphoses* dans leur nature : que ceux qui sont aujourd'hui humides & opaques comme notre Terre, ont été autrefois & seront encore un jour, embrasés & lumineux ; & que ceux qui sont aujourd'hui embrasés & lumineux, comme notre Soleil, seront un jour humides & opaques. La Terre, les Planetes, les Cometes, le Soleil, les Etoiles, tout est sujet dans la Nature, à cette alternative d'inondation & d'embrasement. Par exemple (*fig.* 2):

I°. Notre Terre, dit Telliamed, a été autrefois toute couverte d'un immense volume d'eau TMU, ARNSB, dans lequel étoit comme engloutie & comme abîmée, en forme de noyeau central, toute sa partie terreuse & solide. Cet énorme volume d'eau, a diminué successivement, dans les siecles indéfiniment antérieurs, ainsi qu'on le voit encore diminuer successivement de siecle en siecle : par l'action des rayons solaires qui, en frappant les molécules aqueuses, s'en chargent, les emportent dans l'atmosphere ; & de-là, dans les tourbillons des différentes planetes, des différentes cometes, des différentes étoiles. (817 & 820).

Delà qu'a-t-il dû arriver, & qu'est-il effectivement arrivé, selon Telliamed ? Il a dû arriver, & il est effectivemeut arrivé que le *noyau solide & central de notre globe*, par la continuelle évaporation & par la continuelle diminution des eaux qui l'enveloppoient de toute part, a dû à la fin se montrer à découvert & au dessus de la surface des eaux, dans les parties les plus saillantes & les plus élevées de sa surface inéga-

lement arrondie. De-là, les premieres isles, de-là les premiers continents : qui n'auront été d'abord que comme des points saillnts au-dessus de l'immense surface des eaux ; & qui seront allés en croissant & en s'étendant de plus en plus, d'un siecle à l'autre, dans la même proportion où aura décru & diminué le volume des eaux, dans toute l'étendue de notre globe.

De-là que doit-il encore arriver, & qu'arrivera-t-il effectivement, selon Telliamed ? Il doit arriver & il arrivera effectivement que notre Terre, qui a déjà perdu l'incomparablement majeure partie de sa substance humide, & qui ne cesse point d'essuyer perséveramment, d'un jour à l'autre, d'un siecle à l'autre, le même genre de perte, arrivera enfin à un point, où il ne lui restera absolument plus rien de sa partie humide. Et alors que deviendra notre Terre ? Sans mers, sans rivieres, sans étangs, sans nuages, sans vapeurs, librement & perséveramment en prise de toutes parts aux rayons brûlans du Soleil, elle s'enflammera, elle se convertira en *astre brûlant* : elle cessera d'être un globe opaque ; elle deviendra un globe lumineux, un vrai soleil.

II°. Notre Terre, ainsi *métamorphosée en Soleil*, continuera à brûler ; à darder de son sein embrasé, des torrens de feu & de lumiere : tant qu'elle aura dans son sein, une matiere combustible & inflammable.

Mais cette matiere combustible & inflammable, qui n'est point infinie en masse dans le sein de la terre, & qui se dissipera sans cesse par l'ignition & par l'irradiation, doit enfin arriver à un point d'épuisement, qui se fera d'abord sentir dans quelques parties isolées, & qui deviendra ensuite général & universel.

De-là qu'arrivera-t-il ? Il arrivera que ce *Soleil-Terre* commencera par avoir des taches & des croû-

tes dans sa surface : taches & croûtes qui, allant toujours en s'augmentant & en s'étendant de plus en plus, d'un jour à l'autre, d'une année à l'autre, d'un siecle à l'autre, deviendront à la fin comme une croûte continue & non interrompue, comme une croûte en tout point opaque & ténébreuse, sur toute la surface du globe auparavant enflammé & lumineux; lequel se trouvera encore par-là, métamorphosé en *globe opaque*, en planete ou en comete.

III°. Voilà donc comment notre Terre, selon Telliamed, se trouve d'abord *globe opaque*, toute enveloppée d'eau; ensuite, *globe lumineux*, toute en proie au feu & à la flamme; enfin, *globe encore opaque*, privée à la fois & de toute sa partie humide & de toute sa partie ignée. Que deviendra-t-elle donc, dans ce troisieme état; & comment pourra-t-elle en sortir?

Cette *Croûte universelle*, qui enveloppera notre Terre dans cette troisieme métamorphose, semblable à une éponge, ou si l'on veut, semblable à un tas de pierres calcinées, attirera de toute part dans son sein, des torrens de vapeurs humides, exhalées du sein des autres globes opaques: jusqu'à ce qu'elle en soit pleinement impregnée & saturée.

Par ce moyen, ce globe calciné se couvrira de nouveau d'un *immense Océan*, qui l'enveloppera tout entier; & qui venant encore à diminuer & enfin à s'épuiser, pendant l'immense succession des siecles, par l'action des rayons solaires, donnera lieu à ces mêmes rayons solaires, d'embraser de nouveau la Terre; & d'en faire encore un astre brûlant & lumineux, un vrai soleil.

IV°. Les *différentes métamorphoses* que nous venons de montrer & d'expliquer dans le globe-terrestre, ont lieu également, & par le même méchanisme physique, dit Telliamed, dans toutes les pla-

netes, dans toutes les cometes, dans notre ſoleil, dans toutes les étoiles : qui ſe trouvent par-là, ſucceſſivement & tour à tour, tantôt dans la claſſe des globes opaques, tantôt dans la claſſe des globes lumineux.

ORIGINE DES PLANTES ET DES ANIMAUX, SELON TELLIAMED.

833. EXPLICATION. La partie ſolide de notre globe, ſelon Telliamed, a été toute couverte d'un énorme volume d'eau, pendant une immenſe ſuite de ſiecles; & pendant toute cette immenſe ſuite de ſiecles, notre Terre n'avoit, ni iſles, ni continens, ni aucun point fixe & ſolide, qui fût ſaillant hors des eaux. Mais étoit-elle alors moins riche & moins fertile en plantes & en animaux de toute eſpece ? Non, dit Telliamed : tout ce qui vit & végete aujourd'hui ſur la ſurface ſeche & aride de notre globe, dans nos iſles & de nos continens, vivoit & végétoit alors au ſein des eaux. Toute plante alors étoit plante marine; & tout animal étoit poiſſon de mer.

I°. Il y avoit des hommes & des femmes, il y avoit des républiques & des monarchies, au ſein des eaux: avant qu'il exiſtât des iſles & des continens. Il y avoit de même, au ſein des eaux, des aigles & des colombes, des lions & des élephans, des chênes & des pommiers, & ainſi du reſte : avant qu'il exiſtât aucune terre ferme, aucune des quatre parties du monde, aucune des plages où ſe trouvent aujourd'hui ces différentes eſpeces animales ou végétales.

Avant l'exiſtence des iſles & des continens, les hommes, les oiſeaux, les quadrupedes terreſtres, étoient tout autant d'eſpeces aquatiques, tout autant de vrais poiſſons. Toutes ces eſpeces, douées ou privées de raiſon, nageoient, vivoient, ſe nour-

rissoient, se multiplioient au sein des eaux : sans desirer de sortir de leur liquide élément. Et lorsque les eaux, par leur continuelle évaporation & par leur continuelle diminution (820), laisserent enfin à sec & à découvert, quelques parties du noyau solide qu'elles enveloppoient auparavant : ces différentes especes aquatiques, ces divers poissons, Hommes, Eléphans, Tigres, Taureaux, Lions, Brebis, Chevaux, Aigles, Colombes, Rossignols, Serins, & ainsi du reste, s'accoutumerent & s'habituerent insensiblement & peu à peu, plutôt par nécessité que par choix & par goût, à se passer de l'élément de l'eau, qui les abandonnoit; à respirer l'élément de l'air, auquel ils ne pouvoient se soustraire; à vivre hors de l'eau & au sein de l'air, ainsi qu'ils font aujourd'hui, sur la terre ferme.

II°. Chez Telliamed, ainsi que chez Lucrece, les Hommes, les Brutes, les Plantes, ne doivent point leur primitive existence à l'action d'un Dieu créateur. C'est le concours fortuit d'une infinité de *Molécules organiques*, entassées avec une ineffable symétrie, dans des gîtes convenables, au sein des eaux, qui en prépare les constitutifs physiques : c'est la matiere brute qui, par je ne sai quelle vertu vivifiante, les organise & les anime. (817).

III°. La Terre, selon Telliamed, ne doit point sa primitive formation, à l'action d'un Dieu créateur : comme elle ne peut en rien devoir sa dévastation, au Déluge universel de l'Ecriture, lequel n'eut jamais lieu. C'est uniquement la matiere & le mouvement, dit Telliamed, qui ont primitivement formé, au sein des eaux, sans l'action d'un Dieu créateur, les isles & les continens, les montagnes & les vallées, tout ce qui se présente de bien ou de mal à nos regards, dans le spectacle général du globe que nous habitons.

MOLÉCULES ORGANIQUES, SELON LUCRECE ET TELLIAMED.

834. OBSERVATION. Les *Molécules organiques* (*), chez Lucrece & chez Telliamed, présentent une idée toute différente de celle que s'en forment les Naturalistes & les Physiciens, & que nous avons développée assez amplement dans notre Théorie de la Terre. (*Phys.* 557 & 558).

Pour vous former une idée des Molécules organiques, telles que les conçoivent & que les mettent en œuvre Lucrece & Telliamed; concevez, dans la classe des êtres organisés, un individu quelconque, animal ou végétal indifféremment, l'homme, par exemple; & faites attention aux deux suppositions suivantes.

I°. Que toutes les molécules qui composent ce corps organisé, ce corps humain, sans changer intrinsequement de nature, sans cesser d'être indestructiblement molécules ou de la chair, ou du sang, ou des os, ou de la peau, ou des nerfs, ou du bras, ou du pied, ou de l'œil, ou de la langue, ou de l'oreille, & ainsi du reste, soient réduites à leurs plus petits élémens, ou à leurs derniers points de dissection & de division possible: & que dans cet état de division & de séparation, un grand conflit de vents les dissipe & les emporte au loin en tout sens, au sein du Vuide immense! Voilà les *molécules organiques du corps humain*, telles qu'elles existoient de toute éternité, avant l'origine du monde & des choses; & telles que les conçoivent Lucrece & Telliamed. (784 & 817).

(*) ETYMOLOGIE Molécules organiques: c'est-à-dire, petites masses organisées: *Moleculæ, parvulæ moles, suis instructæ organis.* Molécule & Atome, sont ici deux termes en tout synonimes. (777).

II°. Que maintenant toutes ces molécules dispersées, qui auparavant formoient un corps humain, soient rassemblées & réunies par le hasard, dans quelque coin de la Terre ou de la Mer: en telle sorte que les différentes molécules qui composoient les différentes parties de la tête, se rassemblent toutes dans le même ordre qu'auparavant; que les différentes molécules qui formoient les bras, les jambes, les veines, les arteres, les fibres, les muscles, le sang, les os, les nerfs, reprennent toutes leur arrangement primitif! Voilà le *corps humain rétabli dans son premier état.* Voilà, d'après les principes de Lucrece & de Telliamed, la formation des premiers peres du genre humain, en différens tems & en différens lieux: formation opérée par la réunion fortuite de ces molécules organiques, qui étoient auparavant répandues & dispersées ou dans l'immensité du Vuide, ou dans le volumineux chaos des différentes substances terrestres.

III°. Ce que nous venons de dire sur les molécules du corps humain, dans les principes de Lucrece, de Telliamed, de tous les Matérialistes quelconques, mitigés ou non mitigés: on peut le dire de même sur les molécules de tout corps animal ou végétal. C'est par-tout l'aveugle hasard, qui opere d'ineffables prodiges d'ordre, de symmétrie, d'assortiment: c'est par-tout la brute matiere qui organise, qui anime, qui vivifie (795).

Et l'on conçoit que ce phénomene est fonciérement le même: soit que l'aveugle hasard & la brute matiere forment l'animal & le végétal complet; soit que cet aveugle hasard & cette brute matiere n'en forment que le fœtus ou que le germe.

CHIMERES DU SYSTÊME DE TELLIAMED.

835. OBSERVATION. Les irréligieuses spéculations

de Telliamed, ne mériteroient aucune attention, de la part d'un Philosophe : si elles ne formoient pas comme une classe à part d'irréligion, qui a eu & qui a peut-être encore ses partisans & ses sectateurs. (776).

I°. Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ici au long & en détail, ce chimérique systême, qui porte tout entier sur un fondement fabuleux, avec lequel il tombe & il s'écroule par lui-même ; qui choque si visiblement en tout point, & la saine Physique & la saine Raison : qui sent bien plus le Malade en délire, que le Philosophe qui pense qui observe & qui réfléchit. (818 & 820).

L'éternel pélerinage de l'élément aqueux, d'un globe à l'autre, de la Terre au Soleil, du soleil aux étoiles, des étoiles aux planetes & aux cometes, est une découverte digne du Philosophe Indien ; & à laquelle ne devoit certainement point s'attendre notre siecle.

Les Métamorphoses successives des planetes, des cometes, des étoiles, en astres alternativement opapaques & lumineux, ne valent certainement aucune des métamorphoses imaginées ou chantées par Ovide ; & elles étoient plus dignes d'avoir place dans quelque puérile Roman de Féérie, que dans un systême philosophique sur la Nature.

L'antiphilosophique origine qu'attribue le Philosophe Indien aux plantes & aux animaux, annonce un Naturaliste qui n'auroit pas mal fait, avant de philosopher & sur le regne végétal & sur le regne animal, de prendre quelques leçons élémentaires d'Anatomie & d'Histoire naturelle,

II°. Comme il y a cependant, dans les rêves & dans les délires de Telliamed, quelques observations & quelques spéculations, qui attaquent, d'une maniere assez séduisante & assez imposante, certains

points fondamentaux de la Physique, de la Raison, de la Religion : nous aurons soin de les montrer & de les réfuter expressément dans l'Article suivant.

Là, après avoir établi les différentes preuves démonstratives, qui fondent irréfragablement la persuasion commune du genre humain, au sujet de l'*existence d'un Dieu auteur de la Nature :* nous réunirons, sous différens points de vue, tout ce qui a jamais été imaginé de plus sophistique, de plus spécieux, de plus séduisant, pour rendre douteuse & suspecte cette persuasion commune du genre humain ; pour rendre vraisemblable ou probable l'absurde opinion qui attribue à la Nature matérielle, une *chimérique vertu* de s'arranger, de s'organiser, de se vivifier, de s'animer par elle-même : & parmi ces chimeres à combattre & à détruire, se placeront tout naturellement les observations & les spéculations les plus imposantes de Telliamed. (902).

ARTICLE SECOND.

DIVERSES DÉMONSTRATIONS DE L'EXISTENCE D'UN DIEU.

836. OBSERVATION I. L'*EXISTENCE d'un Dieu*, d'un invisible Auteur & d'un invisible Maître de la Nature visible, animée & inanimée, s'annonce & se fait sentir par-tout, d'une maniere si saillante & si frappante ; qu'il nous paroît comme naturellement impossible qu'elle soit complettement ignorée, qu'elle ne soit pas au moins confusément connue, au moins confusément soupçonnée & entrevue, par toute *Ame intelligente & sensible :* quand échappée des nuages & dégagée des entraves d'une

enfance plus ou moins prolongée, elle n'étouffe pas obstinément cette lumiere & cette impulsion de l'instinct naturel, qui la dirige & qui l'incline vers l'observation & vers la réflexion.

S'il est vrai que quelques Voyageurs, philosophes ou non philosophes, aient réellement rencontré & observé, sur la surface de notre globe, comme ils l'assurent, quelques Nations, policées ou sauvages, chez lesquelles ils n'ont trouvé aucune connoissance quelconque d'un Dieu, d'un Etre supérieur à la Nature visible : il est plus que vraisemblable que ces Voyageurs, peu attentifs & peu scrupuleux dans ce genre de recherches, ont mal interrogé, mal observé, mal analysé, mal vu & mal saisi les vraies idées & les vrais sentimens de ces Nations. Quoi qu'il en soit de notre opinion à cet égard :

Il est certain que l'*idée d'un Dieu*, d'un Etre antérieur & supérieur à la Nature visible, & en tout distingué de cette Nature visible, existe aujourd'hui chez toutes les Nations Européennes, chez toutes les grandes Nations Asiatiques, au moins chez la très-majeure partie des Nations qui peuplent & l'Afrique & l'Amérique & les Isles connues ; & que cette même idée exista foncierement chez la plupart des anciennes Républiques & des anciennes Monarchies, dont l'histoire nous a transmis la connoissance : de quelque source qu'émane & de quelque maniere que se forme dans l'Esprit humain, cette *idée si naturelle* d'un Dieu.

Il s'agit, dans tout ce second article, d'examiner s'il est rigoureusement démontré, & comment il est rigoureusement démontré, que l'*Objet de cette idée*, a une vraie & réelle existence.

837. OBSERVATION II. L'*existence d'un Dieu*, peut

être rigoureuſement établie & démontrée par trois genres de preuves également philoſophiques, dont il eſt à propos de donner d'abord une idée générale : ſavoir, ou par des preuves tirées de l'Ordre moral, qui fondent ce que l'on nomme les *Démonſtrations morales* ; ou par des preuves tirées de l'Ordre phyſique, qui fondent ce que l'on nomme les *Démonſtrations phyſiques* ; ou par des preuves tirées de l'Ordre métaphyſique, qui fondent ce que l'on nomme les *Démonſtrations métaphyſiques*.

Delà, la diviſion de cet article en trois branches : delà l'objet des trois Paragraphes ſuivans.

838. REMARQUE I. La différente dénomination, que prennent ici ces *trois ſortes de démonſtrations*, ne leur vient, comme l'on voit, que des diverſes ſources d'où eſt puiſé & tiré le *moyen de démonſtration*, ſur lequel elles ſont chacune reſpectivement appuyées & établies. (682).

I°. L'on ſe formeroit donc une très-fauſſe idée de ces trois différentes eſpeces de démonſtrations, ſi l'on s'imaginoit que leur certitude eſt différente : par exemple, que les démonſtrations morales donnent une certitude moins complette que les démonſtrations phyſiques ; & les démonſtrations phyſiques, une certitude moins complette que les démonſtrations métaphyſiques.

La certitude produite par chaque eſpece, par les premieres, par les ſecondes, par les dernieres, eſt également une certitude entiere & complette, une certitude métaphyſique, une certitude égale à celle des démonſtrations mathématiques : puiſque, dans les unes & dans les autres, le moyen de démonſtration, avoué & reconnu pour vrai, eſt toujours tout auſſi réellement & tout auſſi eſſentiellement lié avec la choſe à établir & à démontrer ; c'eſt-à-dire, avec l'exiſtence d'un Dieu. (376 & 682).

II°. En ſuppoſant le *moyen de démonſtration*, également avoué & reconnu pour vrai, dans ces trois différentes ſortes de démonſtrations ; la certitude qui en réſulte, eſt en tout point égale dans les unes & dans les autres. Et s'il y a entr'elles, quelque différence, en genre de certitude ; cette différence ne provient que de leur différent moyen de démonſtration, lequel peut ſe trouver plus facile à ſaiſir, plus à l'abri de toute chicane, plus décidément reconnu pour vrai, plus ſenſible & plus frappant, dans les unes que dans les autres.

On conçoit par-là, que parmi ces trois ſortes de démonſtrations, celles qui doivent être le plus promptement & le plus complettement convaincantes & perſuaſives, ce ſont les *démonſtrations phyſiques :* elles ſeront l'objet du ſecond paragraphe ſuivant.

III°. Dans les *démonſtrations morales* & dans les *démonſtrations phyſiques*, l'on ne démontre communément que la connexion néceſſaire qu'il y a entre le moyen avoué que l'on emploie, & le point de ſpéculation ou de fait que l'on en déduit. L'on ſe borne à faire voir & ſentir, que le premier étant poſé, ainſi que l'avoue l'Adverſaire ; le ſecond s'enſuit, dans toutes les regles de la plus rigoureuſe dialectique.

Dans les *démonſtrations métaphyſiques*, l'on peut établir & démontrer à la fois, ſelon l'exigence des choſes, & le moyen ſur lequel on veut s'appuyer & s'établir ; & la connexion néceſſaire qu'il y a, entre le moyen établi, & la vérité que l'on prétend en déduire.

839. REMARQUE II. Il eſt certain qu'une mauvaiſe façon de philoſopher, peut affoiblir & dénaturer les différentes *preuves démonſtratives* de l'exiſ-

tence d'un Dieu : soit en les envisageant sous de faux jours ; soit en leur faisant prendre une marche mal affermie & mal assurée ; soit en les liant à quelques hypotheses incertaines ; soit en leur associant des preuves sophistiques & ruineuses, qui décréditent & qui semblent rendre suspectes celles qui sont le plus complettement décisives & irréfragables. Delà, des ténebres & des nuages, à travers lesquels ne pourra qu'à peine percer & se faire jour la Vérité. Par exemple,

I°. Quelques Philosophes, en traitant de l'existence d'un Dieu, commencent par examiner si nous avons réellement l'idée de cet Etre adorable ; si cette idée est innée en nous, ou si elle y est factice. Après quoi, ils enchaînent tellement quellement, les preuves démonstratives de l'existence d'un Dieu, à l'opinion qu'ils ont adoptée sur la nature & sur l'origine de cette idée d'un Dieu.

Mauvaise façon de philosopher ! C'est d'abord ériger en fonds de la question, ce qui est en tout point étranger à la question : c'est ensuite faire dépendre le certain, de ce qui ne peut être qu'incertain. C'est comme si un Géometre, pour établir la théorie de Pythagore sur les propriétés du Triangle-rectangle, commençoit par examiner si on a & comment on a l'idée du Triangle-rectangle ; & que, de l'opinion qu'il va prendre à cet égard, il fît dépendre les démonstrations qu'il doit donner sur les propriétés du triangle-rectangle.

Il est tout aussi certain pour moi que j'ai l'idée d'un Dieu ; quand je pense à une substance immatérielle & intelligente, incréée & créatrice : qu'il est certain pour moi que j'ai l'idée d'un triangle-rectiligne ; quand je pense à une figure terminée par trois lignes droites. Et je n'ai pas plus besoin de savoir si l'idée d'un Dieu est en moi innée ou factice,

pour philosopher sur l'objet de cette idée : que je n'ai besoin de savoir si l'idée du triangle-rectiligne est en moi innée ou factice, pour connoître les propriétés de ce triangle.

Sans me tourmenter donc à examiner si l'une & l'autre idée, celle de Dieu, & celle du triangle, est en moi innée ou factice ; je puis décider que l'une & l'autre existe en moi ; puisque je la sens dans moi : que l'une & l'autre, innée ou factice, est pour moi une *idée également naturelle ;* puisque, de quelque maniere que l'une & l'autre naisse en moi, elles y sont également un appanage de ma nature. (467).

II°. Ce seroit un bien plus grand vice encore, si l'on faisoit dépendre les différentes *Preuves démonstratives* de l'existence d'un Dieu, de quelque démonstration ruineuse & sophistique : telle qu'est, par exemple, celle que l'on nomme la *Démonstration par l'idée*, dont nous montrerons ailleurs le vice & le sophisme. (911).

Car alors, en liant ainsi le sophisme au raisonnement, le chimérique au réel ; en donnant ainsi le faux, pour base à la vérité : il est clair que, loin de rien établir & de rien démontrer, l'on travailleroit à rendre suspecte toute démonstration ; à renverser & à détruire toute base de certitude.

PARAGRAPHE PREMIER.

DÉMONSTRATIONS MORALES DE L'EXISTENCE D'UN DIEU.

840. OBSERVATION. L'EXISTENCE d'une *Loi naturelle* qui soit obligatoire, l'idée d'une *Vertu* qui ne soit pas absurde, la *Persuasion commune* du Genre

humain ſur l'exiſtence de quelque Etre ſuprême, par qui ait été primitivement formée & par qui ſoit perſévéramment régie la Nature viſible : tels ſont les trois moyens de démonſtration, tirés de l'Ordre moral, par leſquels nous allons commencer à établir & à démontrer l'exiſtence d'un Dieu. (838).

I°. On nomme *Loi naturelle*, certains Préceptes obligatoires, indépendans de toute légiſlation humaine, qui ſe trouvent empreints & gravés dans notre nature, dans nos eſprits & dans nos cœurs ; & qui, impoſés univerſellement à tous les hommes, leur tracent des regles de mœurs à ſuivre, des devoirs réciproques à remplir, avec une vraie & indiſpenſable obligation de remplir ces devoirs, de ſe conformer à ces regles de mœurs.

Dans la Loi Naturelle, la nature fait la *fonction de Promulgateur:* puiſque c'eſt elle qui la publie & qui la notifie à chaque homme en particulier, dans l'intérieur de ſa conſcience. Mais elle ne fait point la *fonction de Légiſlateur :* puiſque chacun ſait, par le témoignage de ſon ſentiment intime, que la nature ne s'impoſe par elle-même, aucune loi qui la captive & qui la gêne. Et, ſi elle s'impoſoit quelque loi; il eſt viſible qu'ayant eu le droit de la porter, elle auroit auſſi le droit de l'abroger : & que par conſéquent, la Loi naturelle, que l'on ſuppoſe obligatoire, ne feroit aucunement obligatoire; ſi elle n'avoit pour ſource & pour baſe, que la ſanction de la nature ellemême.

Cette Loi naturelle, enviſagée du côté de Dieu, de qui elle émane, eſt cet *acte immanent* de l'intelligence & de la volonté divine, qui dicte ce que doit pratiquer & ce que doit éviter la Créature intelligente & libre ; & qui lui impoſe l'obligation indiſpenſable de pratiquer ce qui eſt commandé, d'éviter ce qui eſt défendu.

Cette même Loi naturelle, envisagée du côté de l'homme, en qui elle est reçue, est une *lumiere naturellement émanée du Créateur*, qui fait connoître à l'homme, ce qu'il doit pratiquer & ce qu'il doit éviter, dans l'ordre moral & dans l'ordre social.

II°. On nomme *Loix nationales*, certaines constitutions générales qui régissent les différens Corps de nation, dans l'ordre politique & dans l'ordre civil ; & qui imposent aux divers Membres de ce Corps de nation, une striĉte & rigoureuse obligation de se soumettre & de se conformer à leurs sanctions & à leurs réglemens.

Les Loix nationales ne sont point indépendantes, ainsi que l'est la Loi naturelle, de toute législation humaine : puisqu'elles n'existent, qu'en vertu de cette législation humaine, qui les a établies; & qu'elles cesseront d'exister & d'obliger, quand il plaira à l'Autorité légitime qui les a établies, de les rescinder & de les abroger.

III°. On nomme *Vertu*, en genre de morale, une inébranlable adhésion au devoir. L'idée de vertu, suppose & entraîne donc nécessairement des devoirs & des obligations à remplir.

IV°. On nomme *Persuasion commune des hommes*, un assentiment & un acquiescement à quelque chose reconnue pour vraie : assentiment & acquiescement, qui existent dans la très-grande pluralité de l'espece humaine ; & qui y forment la façon incomparablement prédominante de penser & de juger sur certains objets.

V°. On nomme *For intérieur*, un tribunal naturel, érigé au fond de nos Ames ; où nos actions sont jugées comme bonnes ou comme mauvaises, comme licites ou comme illicites, par un Juge irrécusable ; savoir, par la *Conscience de chaque Particulier*.

La Conscience, dans l'ordre moral, n'est autre

chose

chose que ce *langage secret de la nature & de la raison*; qui nous instruit sur ce que nous devons faire & sur ce que nous devons éviter, dans chaque circonstance de notre vie; & qui nous condamne ou nous absout, qui nous montre à nous-mêmes comme coupables ou comme innocens : selon que cette regle intérieure & inviolable de conduite, a été par nous transgressée ou suivie.

DIFFÉRENTES IDÉES DE L'ATHÉISME, AU SUJET DE LA LOI NATURELLE.

841. OBSERVATION. Pour bien évaluer la force des deux démonstrations que nous allons établir, & sur l'idée d'*une Loi naturelle* qui soit obligatoire, & sur l'idée d'*une Vertu* qui ne soit point insensée & absurde : il faut faire attention que l'Athéisme se divise en deux classes, dont l'une, conséquente à ses principes, mais abominable dans sa morale, n'admet point de loi naturelle, point de distinction entre le vice & la vertu; & dont l'autre, inconséquente à ses principes, mais naturellement honnête dans sa morale, admet une loi naturelle, admet une distinction entre le vice & la vertu. Ces deux démonstrations n'ont pas la même prise, contre ces deux différentes classes d'Athéisme.

I°. Il existe des Athées qui avouent franchement, tout haut ou tout bas, qu'une Loi naturelle obligatoire n'est qu'un absurde préjugé populaire : que la fourberie, le vol, le parjure, l'inceste, la calomnie, la trahison, l'assassinat, & ainsi du reste, ne sont que de vains noms, auxquels la politique & l'ignorance ont attaché une chimérique idée de crime : que la justice, la probité, la bienfaisance, l'amitié, la droiture, la fidélité, la clémence, l'honnêteté, la bonne-foi, & ainsi du reste, ne sont non plus que de vains noms, auxquels la politique & l'ignorance

ont attaché une chimérique idée de vertu : qu'au fonds, il n'y a réellement ni vertu, ni crime, dans les actions humaines, lesquelles ne sont toutes que des mouvemens locaux, incapables de toute moralité ; & que tout est licite & permis, à quiconque agit d'après les motifs de son intérêt personnel ; à quiconque n'a rien à craindre dans ses actions, ni de l'œil, ni du bras de ses semblables.

Il est clair que les deux démonstrations dont nous parlons, ne prouvent point directement & formellement, contre cette premiere classe d'Athéisme, l'existence d'un Dieu : puisque cette classe d'Athéisme ne reconnoît pas pour vrai & pour incontestable, le principe qui doit fonder, ou le *moyen de démonstration* d'où doit résulter, la vérité à établir ; savoir, l'existence d'un Dieu. (842 & 851).

Ces deux démonstrations n'ont donc d'autre mérite, à l'égard de cette premiere classe d'Athéisme ; que celui de la nécessiter à diffamer sa morale, pour sauver sa dialectique : que celui de la forcer à abjurer nettement des principes gravés par la nature & avoués par la raison dans toutes les ames honnêtes, pour éluder la *connexion nécessaire* qu'auroient visiblement ces principes avec l'existence d'un Dieu : ce qui devient une démonstration indirecte, & des principes sacrés qu'elle abjure ; & de l'existence d'un Dieu, qui est si visiblement liée à ces principes.

II°. Il existe d'autres Athées, qui admettent purement & simplement une *Loi naturelle obligatoire* : qui reconnoissent franchement & ingénument que toute l'espece humaine est persévéramment soumise, même dans le fore intérieur de son ame, à cette loi toujours sacrée & toujours inviolable ; & que, de la transgression de cette loi, dérivent les crimes ; comme de l'observation de cette loi, dérivent les vertus.

Cette seconde classe d'Athéisme admet donc l'*existence d'une Loi naturelle*, qui impose à tous les hommes, dans tous les tems & dans tous les lieux, dans le fore intérieur & dans le fore extérieur, des devoirs sacrés & inviolables : d'une loi toujours & par-tout obligatoire, qui fonde une distinction très-vraie & très-réelle, entre le licite & l'illicite, entre l'honnête & le deshonnête, entre les vertus & les crimes ; &, sur laquelle, à raison de sa *force obligatoire*, doivent être jugées, au tribunal de la Conscience, comme licites ou comme illicites, comme honnêtes ou comme deshonnêtes, comme vertueuses ou comme criminelles, toutes les actions humaines. En cela, elle ne fait que suivre le cri de la nature & de la raison.

Mais par où & en vertu de quoi cette Loi naturelle est-elle ainsi obligatoire : s'il n'existe aucun suprême Législateur par qui elle ait été portée, & qui exige qu'elle soit observée ? Voilà l'une des pierres d'achoppement de l'Athéisme ! Voilà où a échoué jusqu'à présent, & où échouera sans doute toujours toute son irréligieuse sagacité ! Car, depuis deux ou trois mille ans, après tant d'efforts redoublés de génie & de passion, l'Athéisme n'a encore rien imaginé que d'absurde : pour fonder & pour établir, dans la Loi naturelle, la *propriété d'être obligatoire*, de lier la conscience, de mettre une vraie & réelle distinction entre le vice & la vertu.

Il est clair que les deux démonstrations dont il est ici question, ont une prise plus directe & plus formelle, contre cette seconde classe d'Athéisme : puisque cette seconde classe d'Athéisme reconnoît pour vrai & pour incontestable, le principe ou le moyen sur lequel est fondée l'une & l'autre démonstration : principe ou moyen, qui est & si visiblement con-

nexe & si nécéssairement lié avec l'existence d'un Dieu.

PROPOSITION. I.

842. Il existe chez les Hommes, une *Loi naturelle*, écrite & gravée dans les esprits & dans les cœurs: une loi sacrée & inviolable, qui réprouve & qui défend tout ce qui est injuste & deshonnête; qui commande & qui prescrit certaines choses justes & honnêtes: une loi indépendante de toutes les conventions & de toutes les volontés des hommes; & qui existeroit & obligeroit encore, quand même tous les Législateurs humains abrogeroient & aboliroient, d'un commun accord, toutes les loix par eux portées & établies.

Donc il existe dans la Nature, un suprême Législateur, un Législateur antérieur & supérieur à tous les Législateurs humains, qui imprime à cette loi, une force persévéramment obligatoire: donc il existe un Dieu.

DÉMONSTRATION. Pour établir complettement & pour démontrer rigoureusement cette intéressante proposition, qui est & l'une des bases fondamentales de la Théologie naturelle, & la premiere base fondamentale de toute la Morale: il suffira de bien faire voir & de bien faire sentir, que la Loi naturelle existe & oblige indépendamment des hommes; & qu'elle ne peut ainsi exister & obliger indépendamment des hommes, sans supposer nécessairement l'existence d'un Dieu. Or, c'est ce qu'il est aisé de faire, en peu de tems & en peu de mots.

I°. Supposons pour un moment, que tous les Législateurs humains abrogent & abolissent, d'un commun accord, par une détermination en tout point libre, avec le consentement unanime des Peuples, toutes les loix qui ont été jamais par eux portées! Dans cette hypothese, l'on conçoit & l'on sent,

qu'*il ſera encore défendu* de fauſſer ſa parole, de trahir la vérité; d'envahir le fruit du travail d'autrui; de calomnier l'innocent; d'opprimer le foible; d'aſſaſſiner, de maltraiter, de faire ſouffrir ſon ſemblable: qu'*il ſera encore ordonné* d'être juſte, d'être véridique, de reſpecter ſon pere, de chérir ſon enfant, d'être fidele à ſes engagemens, de ſecourir le malheureux dans un urgent beſoin.

Donc il exiſte une loi antérieure à toutes les loix des Légiſlateurs humains; une loi indépendante de toutes les conventions & de toutes les ſanctions humaines; une loi émanée de quelque inviſible Puiſſance, qui ait droit de lier & d'obliger également & le Puiſſant qui a la force en main, & le Foible, qui gémit dans la ſervitude & dans l'oppreſſion: une loi ſainte & ſacrée, dont l'obſervation donne une ſatiſfaction paiſible & délicieuſe aux ames vertueuſes, lors même que, pour l'obſerver & pour lui demeurer fidelles, elles ont été obligées de faire des ſacrifices coûteux à la nature; & dont l'infraction enfante les alarmes & les remords chez les ames criminelles, lors mêmes qu'elles ſont le plus complettement aſſurées qu'elles n'ont rien à craindre à cet égard, de la part de leurs ſemblables, de la part d'aucune puiſſance viſible.

Il eſt donc évident, pour toute Ame qui ne veut pas impudemment fermer les yeux à la lumiere, qu'il y a chez les hommes, une Loi naturelle; & que *cette Loi naturelle exiſte & oblige indépendamment des hommes:* ainſi que nous l'annonçent & que nous le conſtatent de concert, & le cri de la nature, & le cri de la raiſon.

II°. Mais cette Loi naturelle peut-elle ainſi exiſter, peut-elle ainſi avoir une *force toujours obligatoire:* ſans qu'il exiſte, dans la Nature, quelque inviſible & ſuprême Légiſlateur, antérieur & ſupérieur à

tous les Législateurs humains; qui lui ait primitivement communiqué & qui lui conserve persévéramment ce pouvoir d'obliger & dans tous les tems & dans tous les lieux? Il est évident que non.

Car, ôtez de la Nature, par la pensée, l'existence d'un tel suprême Législateur, qui ait eu & le pouvoir & la volonté de m'obliger & de m'astreindre à me conformer aux différentes Sanctions, aux différentes Regles de mœurs, que je trouve écrites dans mon esprit & dans mon cœur.

Dès-lors, ces différentes *Regles de mœurs*, ces différentes *Sanctions de mon esprit & de mon cœur*, n'ont pas plus d'autorité sur moi, n'ont pas plus le droit de m'obliger & de me lier: que n'en ont les anciennes sanctions & les anciennes polices des Gépides & des Vandales; que n'en ont les modernes sanctions & les modernes polices des Caffres & des Hottentots.

Dès-lors, ces différentes regles de mœurs, ces différentes sanctions de mon esprit & de mon cœur, ne seront tout au plus qu'un conseil, sans pouvoir jamais être une loi pour moi. Dès-lors, affranchi de toute législation obligatoire, libre dans tous mes penchans & dans tous mes desirs, je ne reconnois plus d'autre loi, que l'abominable *loi du plus fort*: j'ai droit à tout, contre quiconque est plus foible que moi; mon intérêt & mon plaisir deviennent l'unique regle de ma conduite.

Dès-lors, il m'est tout aussi permis ou il ne m'est pas plus défendu de voler mon voisin, d'assassiner mon ami, quand mon intérêt l'exige; que de prendre un verre d'eau dans la riviere, quand j'ai soif; ou de tuer un moucheron, quand il me pique ou qu'il m'ennuie.

Conséquences affreuses & exécrables, qui font frémir la nature & la raison; & qui cependant découlent si nécessairement & si visiblement de toute hy-

pothese qui n'admet point de Dieu dans la Nature, ou qui n'y admet que des Dieux qui ne se mêlent en rien de ce qui concerne la Nature !

Donc, s'il existe une *Loi naturelle qui soit obligatoire*, il est évident qu'il existe un suprême Législateur, un Législateur antérieur & supérieur à tous les Législateurs humains, qui a écrit ses sanctions dans nos ames, & qui nous ordonne & nous oblige de nous conformer à ces sanctions sacrées & inviolables. Or, ce suprême Législateur, ce Législateur antérieur & supérieur à tous les Législateurs humains, peut-il être autre chose que ce que nous nommons un Dieu ? Donc ce que nous nommons un Dieu, existe : donc il existe un Dieu. C. Q. F. D.

843. COROLLAIRE. *Dans l'Adulte qui a complettement atteint l'âge de raison, & qui a complettement l'usage naturel de sa raison, chez les nations sauvages ou barbares, ainsi que chez les nations civilisées & policées : il n'y a point d'ignorance invincible sur les premiers principes de la Loi naturelle.*

DÉMONSTRATION. La Loi naturelle, ainsi que nous venons de l'observer, ainsi que nous l'apprend le sentiment intime, est écrite & gravée dans nos ames, en caracteres sensibles & ineffaçables. Il est donc impossible qu'elle puisse jamais être invinciblement méconnue & ignorée, dans ses premiers principes, dans ce qu'elle a de plus essentiel & de plus fondamental, par quelqu'un qui ait le libre & complet usage de sa raison.

La force du préjugé, l'habitude du crime, le désordre & le tumulte des passions effrénées, peuvent sans doute parvenir, dans quelques ames dépravées & corrompues, à l'affoiblir & à l'obscurcir ce langage intérieur de la Nature : à le rendre moins intelligible & moins énergique ; à l'altérer & à le pervertir,

dans ses conséquences moins immédiates ou plus éloignées.

Mais, ni la force du préjugé, ni l'habitude du crime, ni le tumulte des passions, ni l'ensemble de toutes ces causes & de telles autres causes que l'on voudra leur associer, ne sauroient jamais parvenir à l'éteindre & à l'étouffer complettement, dans une ame douée de raison, ce langage intérieur de la Nature : puisqu'il faudroit évidemment pour cela, étouffer & détruire complettement, dans une ame douée de raison, dans une ame en qui l'on suppose le libre & complet usage de sa raison, la Nature elle-même, dans laquelle est écrite en caracteres sensibles & ineffaçables cette loi; & qui ne cesse jamais de nous intimer & de nous promulguer les sanctions primitives & fondamentales de cette Loi sacrée & inviolable. C. Q. F. D.

844. REMARQUE. On nomme *Ignorance invincible*, une ignorance ou un défaut de connoissance, qu'on ne peut dissiper ou faire cesser, par aucune attention de l'esprit, par aucun usage de la liberté; & *Ignorance vincible*, une ignorance ou un défaut de connoissance, que peuvent faire évanouir, & une attention raisonnable de l'esprit, & un sage usage de la liberté, que le Législateur exige & commande.

Il est évident que l'ignorance invincible ne peut jamais être un crime, ne peut jamais être la cause d'un crime : puisque la raison & la religion nous apprennent de concert, que personne n'est tenu & ne peut être tenu à l'impossible.

Mais il n'est pas moins évident que l'ignorance vincible, loin d'excuser de péché & de crime, est elle-même souvent un nouveau péché & un nouveau crime : puisque la raison & la religion nous apprennent de concert, que chacun est indispensablement

obligé de connoître, ſelon ſa portée, ſes devoirs & ſes obligations; pour les remplir.

CHIMÉRIQUES ORIGINES QU'ATTRIBUE L'ATHEISME A LA LOI NATURELLE.

845. OBSERVATION. Il eſt évident que la *Loi naturelle* a dû être, dans tous les ſiecles, le grand objet des irréligieuſes ſpéculations de l'Athéiſme : puiſque cette loi eſt à la fois, & le principal point de croyance qu'il ſe propoſe de renverſer, & la plus embarraſſante des batteries auxquelles il eſt en butte. Auſſi, quels puiſſans efforts de génie n'a pas faits l'Athéiſme, depuis le ſiecle d'Épicure juſqu'à nos jours : pour aſſigner à cette Loi naturelle, avec quelque apparence de vraiſemblance, une *fabuleuſe origine*, qui fût capable de rendre ſuſpecte & douteuſe cette origine céleſte & divine à laquelle elle ſe rapporte ſi viſiblement ?

Mais le Public éclairé & judicieux ſe perſuadera-t-il aiſément que tout le génie des Démocrite, des Épicure, des Dicæarque, des Lucrece, des Machiavel, des Spinoſa, des Hobbes, des Coward, des Collins, & de tous leurs ſubalternes Commentateurs & Gloſſateurs, tant anciens que modernes, après tant d'irréligieuſes ſpéculations, ſoutenues ou renouvellées pendant tant de ſiecles, n'ait abouti qu'à mettre en lumiere, au ſujet de cette Loi naturelle, quatre inepties palpables, en partie diſtinguées les unes des autres, & en partie rentrantes les unes dans les autres ?

Car tout ce qui a été imaginé & mis en avant par l'Athéiſme, pour rendre raiſon du grand phénomene de la Loi naturelle, ſans le rapporter à un Dieu créateur & légiſlateur de l'Eſpece humaine, ſe réduit en derniere analyſe à dire que cette Loi naturelle a eu pour origine, ſelon les uns, la *conſtitution intrinſeque de la Nature*; ſelon les autres, l'*influence de la Politi-*

que & du Préjugé ; ſelon ceux-ci, l'*intérêt commun des Sociétés ;* ſelon ceux-là, un *contrat tacite des hommes entre eux.* Tel eſt tout le réſultat de leurs profondes méditations ! Tel eſt tout le fonds de leurs brillantes découvertes !

846. EXPLICATION I. Selon quelques Athées, *la Loi naturelle doit ſon origine chez les hommes, à la conſtitution intrinſeque de leur nature.*

En vertu de leur conſtitution intrinſeque, de leur organiſation phyſique, dit cette claſſe d'Athéiſme ; les hommes naiſſent diſpoſés & préparés à avoir telles & telles idées, tels & tels jugemens, tels & tels goûts : comme, en vertu de leur conſtitution intrinſeque, de leur organiſation phyſique, les différentes eſpeces animales naiſſent diſpoſées & préparées à avoir chacune l'inſtinct qui lui eſt propre ; le chien, par exemple, l'inſtinct qui le porte à pourſuivre le gibier ; la ſouris, l'inſtinct qui la porte à fuir les chats ; l'ours, l'inſtinct qui le porte à vivre ſeul ; la perdrix, l'inſtinct qui la porte à vivre en compagnie.

Demandez-donc à une telle claſſe d'Athées, d'où dérive chez les hommes cet accord merveilleux à adopter par-tout les mêmes principes de morale ; à honorer par-tout certaines choſes comme vertus ; à abhorrer par-tout certaines choſes comme crimes.

Elle vous dira que cet accord eſt une ſuite d'une même conſtitution interne, d'une même organiſation phyſique, qui leur fait voir par-tout les choſes d'une même maniere : ou, ſi elle va plus avant, elle vous dira que cet accord eſt une ſuite du *penchant ſocial* qui exiſte chez les hommes ; & qui ne peut s'effectuer, ſans une convention formelle ou tacite, de regarder certaines mêmes choſes comme vertus, certaines autres mêmes choſes comme crimes. Telle ſera ſon explication.

RÉFUTATION. Mais il est évident qu'une telle explication ne touche en rien à cette partie du phénomene qu'il s'agissoit principalement & comme uniquement d'expliquer; savoir, *comment & pourquoi cette Loi naturelle est obligatoire :* puisque, dans tout ce que cette explication renferme d'idées & de principes, il n'y a absolument rien qui montre de près ou de loin, qu'une loi ainsi née & ainsi formée dans l'homme, doive ou puisse devenir pour lui, une loi obligatoire.

Ainsi, une telle explication est en tout point vicieuse & antiphilosophique : non-seulement parce qu'elle assemble & entasse bien des chimeres dans ce qu'elle explique; mais encore & principalement parce qu'elle n'explique rien de ce qu'il falloit expliquer.

Observez bien, dans leur marche, les ouvrages du Matérialisme : vous verrez que ce double défaut y regne presque toujours d'un bout à l'autre.

841. EXPLICATION, II. Selon d'autres Athées, *la Loi naturelle doit son origine chez les hommes, à l'influence de la Politique & du Préjugé.*

La loi suprême du genre humain, la loi du plus fort, dit cette classe d'Athéisme, fit d'abord des maîtres d'une part, & des esclaves de l'autre. Et alors l'artificieuse Politique, unie à la force impérieuse, imagina des droits, des devoirs, des obligations; là où il n'y avoit, ni droits, ni obligations, ni devoirs: imagina une réelle distinction, entre le juste & l'injuste, entre l'honnête & le deshonnête, entre le licite & l'illicite, entre ce que l'on nomme le tien & le mien; là où n'existoit réellement aucune pareille distinction: imagina des vertus & des crimes; là où il n'y avoit au fonds, ni crimes, ni vertus: imagina des Dieux tonans,

protecteurs de l'innocent, & exterminateurs du coupable ; là où n'exiſtoient, ni innocens, ni coupables, ni aucuns Dieux qui s'embarraſſent d'eux.

Le Puiſſant fit ſemblant de croire à ces viſions & à ces chimeres ; parce qu'elles donnoient comme une baſe ſolide & inébranlable à ſon autorité ou à ſon crédit : le Riche ; parce qu'elles aſſuroient ſes tréſors & ſes poſſeſſions : le Pauvre & l'Eſclave ; parce que la terreur menaçante, en aviliſſant leur ame, leur fermoit impérieuſement la bouche.

Cette croyance, d'abord feinte & ſimulée, devint peu à peu la baſe de la légiſlation & du gouvernement ; s'incorpora inſenſiblement avec toutes les inſtitutions politiques & religieuſes ; acquit comme du corps & de la ſubſtance, en s'éloignant de ſon origine, en paſſant des peres aux enfans : &, par la ſucceſſion des tems, par la force de l'habitude, s'affermiſſant & ſe fortifiant d'âge en âge, elle ſe changea enfin comme en nature, & devint la perſuaſion générale.

Delà les loix nationales : delà la *Loi naturelle* ; qui ne fut & qui n'eſt encore que ce qu'il y a de plus générique, de plus univerſellement reçu & adopté, dans les différentes loix nationales ! Telle eſt l'origine qu'aſſigne & l'explication que donne à la loi naturelle, cette claſſe d'Athéiſme.

RÉFUTATION. Mais une telle explication quadre-t-elle en rien avec la marche de la nature, avec les principes du ſens commun : ou plutôt, n'eſt-elle pas diamétralement l'oppoſé de cette marche de la nature, de ces principes du ſens commun ?

Car, qui m'empêchera, en raiſonnant d'après une pareille phyſiologie & d'après une pareille dialectique, de dire & de ſoutenir tout auſſi ingénieuſement & tout auſſi ſolidement, que les principes

de la métaphysique & de la géométrie, ainsi que les principes de la morale, doivent leur origine à l'influence de la Politique & du Préjugé : de dire & de soutenir, par exemple, qu'anciennement deux & deux ne faisoient pas quatre, qu'anciennement la partie n'étoit pas moindre que le tout ; mais que l'artificieuse politique, unie à la force impérieuse, voulut despotiquement que deux chanps d'une part, & deux champs de l'autre, fissent quatre champs ; qu'une portion d'un héritage, fut moindre que tout l'héritage : & que, par la succession des tems, par la force de l'habitude, cette arbitraire maniere de voir, quoiqu'elle soit sans fondement & sans réalité en elle-même, a pris comme du corps & de la substance, s'est insensiblement incorporée avec toutes les idées & avec tous les jugemens des hommes, s'est enfin changée chez eux comme en nature, & y est devenue la façon générale de penser ?

Il est fâcheux pour l'Athéisme, de se voir réduit, pour sauver son systême, à recourir à de pareilles absurdités, à s'étayer de pareilles sottises ; & plus fâcheux encore de voir, qu'en supposant même qu'on lui fasse grace sur les absurdités & sur les sottises qu'il érige en principes, il ne se trouvera pas plus avancé dans l'explication qu'il cherche à en déduire : puisque le point capital d'une telle explication, le point sans lequel tout le reste ne mene absolument à rien, c'est de montrer comment & en vertu de quoi, dans l'hypothese où il n'y a point de Dieu qui se mêle de ce qui concerne les choses de ce monde visible, *cette Loi naturelle est réellement obligatoire :* ou comment & en vertu de quoi, cette Loi naturelle peut rendre & rend effectivement criminelle & abominable en elle-même, l'action du Perfide qui trahit sa patrie, par l'espoir d'une grande récompense ; l'action du Brigand, qui assassine

nuitamment un malheureux Voyageur, pour en ravir la dépouille; l'action du Parricide, qui empoisonne son pere, pour jouir plutôt de sa succession; & ainsi du reste. Ne pas expliquer cela; c'est, comme l'on dit, battre la campagne : c'est n'expliquer rien.

848. REMARQUE. Mais, dira-t-on peut-être, *un Athée ne peut-il pas se borner à expliquer comment cette Loi naturelle paroît être obligatoire, sans l'être en effet?*

Je réponds en premier lieu, que jamais personne n'a donné & que jamais personne ne donnera une explication qui satisfasse à ce double objet : parce qu'il est impossible qu'il y ait dans la nature & dans la raison, aucun principe qui puisse contredire & démentir ce que nous crient de concert & de toutes leurs forces, la nature & la raison; savoir, que la Loi naturelle est une loi obligatoire, une loi toujours sacrée & toujours inviolable.

Je réponds en second lieu, que, parmi les aspirans à l'Athéisme, il n'y a & n'y aura jamais qu'infiniment peu d'ames assez aveugles, assez perverses, assez abominables; pour mettre en problême *si la Loi naturelle oblige :* & que, pour un peu réconcilier cet affreux systême avec la nature & avec la raison, il faudroit montrer, non que la loi naturelle n'oblige pas; mais comment elle peut obliger, sans supposer l'existence d'un Dieu. Ne pas expliquer cela, c'est ne rien faire en faveur de l'Athéisme.

849. EXPLICATION III. Selon un certain nombre d'Athées, *la Loi naturelle doit son origine chez les hommes, à l'intérêt commun des Sociétés.*

Ce n'est point la violence & la fraude, dit cette classe d'Athéisme; c'est la sagesse, c'est la liberté,

c'est l'amour du bien public, c'est le commun intérêt de tous les Individus de l'espece humaine, qui ont fait naître les premieres Loix. En vertu de ce *penchant social*, qui est par-tout inhérent à la nature humaine, & que l'on peut regarder comme une dépendance nécessaire de la constitution & de l'organisation intrinseque de cette nature : les hommes ont besoin de vivre en société ; tout de même qu'ils ont besoin de boire, de manger, de dormir.

Et comme la Société ne peut exister & subsister parmi les hommes, sans *certaines maximes* de convention, qui puissent réunir les sentimens ; sans *certaines sanctions* ou constitutions, qui aient droit de régler les actions : on convint d'attacher l'estime publique, sous l'idée & sous la dénomination de vaillance, de justice, de prudence, de probité, de bienfaisance, de désintéressement, de générosité, de reconnoissance, de fidélité, de droiture, de décence, de tempérance, à certaines actions qui parurent tendre au bien général de la société & de ses membres : on convint d'attacher la haine publique, sous l'idée & sous la dénomination de lâcheté, d'injustice, de méchanceté, d'avarice, d'ingratitude, de duplicité, de trahison, de perfidie, de larcin, d'assassinat, à certaines actions qui parurent tendre à nuire plus ou moins directement au bien général de la société & de ses membres : on convint & on statua, pour l'intérêt commun de la société, que ses divers membres auroient telles & telles choses à pratiquer, telles & telles choses à éviter ; & qu'aucun ne pourroit omettre celles-là, ou se permettre celles-ci, sans manquer à tous, sans encourir la haine & l'anathême de tous.

Delà les premieres idées de la Politique ! Delà la premiere distinction des vices & des vertus ! Delà les premieres loix nationales ! Delà la *Loi naturelle*,

qui n'eſt au fond que comme le réſultat & comme l'élixir de tout ce qu'il y eut de plus ſage, de plus univerſellement bien, & dans les premieres maximes de la Politique, & dans les premieres loix nationales, & dans la premiere diſtinction des vices & des vertus. Telle eſt, ſelon cette claſſe d'Athéiſme, l'origine de la loi naturelle.

RÉFUTATION. Mais cette explication, plus romaneſque que philoſophique, renferme viſiblement, ainſi que les deux précédentes, deux vices eſſentiels, qu'il eſt aiſé d'y montrer & d'y faire ſentir : l'un, c'eſt de renverſer en tout l'ordre naturel des choſes ; l'autre, c'eſt d'anéantir la loi naturelle, par l'origine même qu'on lui aſſigne.

I°. Antécédemment à toute convention humaine, à toute ſpéculation ſur ce qui eſt utile ou nuiſible au bien général des hommes : l'Auteur de la Nature a gravé dans l'ame de chaque homme en particulier, une loi ſacrée & inviolable, la *Loi naturelle*, qui lui ordonne d'être juſte, véridique, bienfaiſant ; qui lui défend de trahir la vérité, de fauſſer ſa parolle, d'envahir le bien d'autrui, de nuire à ſon ſemblable.

Dans l'ordre moral, cette Loi naturelle, ſelon les vues ſages & bienfaiſantes de l'Auteur de la Nature, tend au bien commun des ſociétés humaines : mais ce n'eſt point ce bien commun des ſociétés humaines qui donna l'exiſtence à cette loi. Comme dans l'ordre phyſique, la *Loi de gravitation univerſelle*, tend au bien & à l'harmonie de l'univers : mais ce n'eſt point le bien & l'harmonie de l'univers ; qui donna à la Nature, la loi de gravitation univerſelle.

II°. Mais ſuppoſons que la Loi naturelle n'ait effectivement aucune autre origine que celle qui lui eſt ici attribuée par l'Athéiſme,

Dans

Dans cette hypothese, que sera-ce que cette Loi naturelle, & pour moi, & pour mes semblables, même pour ceux qui en ont occasionné l'existence, qui en ont promis & juré l'observation ? Ce ne sera qu'un vain nom, sans aucune réalité : puisqu'elle n'aura aucun pouvoir d'obliger réellement qui que ce soit. Car, pourquoi & en vertu de quoi auroit-elle le pouvoir de m'obliger moi, par exemple ?

Ce sera, me dira-t-on peut-être, par la raison que c'est la loi universelle de la société humaine, dont je suis membre. C'est fort bien : mais c'est ici une pure *pétition de principe* (738). Car, par où me prouvera-t-on que je sois obligé d'observer la loi universelle de la société humaine, dont je suis membre : si aucun suprême Législateur ne m'impose cette obligation ?

Me dira-t-on que cette obligation m'est imposée par moi-même ; & qu'en vivant en société avec mes semblables, je me suis ou formellement ou virtuellement engagé à me soumettre à cette loi fondamentale de toutes les sociétés humaines ? C'est fort bien encore : mais c'est encore ici une vraie *pétition de principe*. Car, par où me prouvera-t-on que je sois obligé de remplir mes engagemens, d'être fidele à mes promesses virtuelles ou formelles : si aucun suprême Législateur ne m'impose cette obligation ?

850. EXPLICATION IV. Selon un petit nombre d'autres Athées, *la Loi naturelle est établie & fondée chez les hommes, sur un contrat tacite des hommes entr'eux :* par lequel ils se sont tous comme promis & juré les uns aux autres, de prendre en tout constamment & persévéramment cette loi universelle, pour regle invariable de leur conduite respective.

C'est en vertu de ce *Contrat tacite*, disent-ils, que la Loi naturelle est toujours & par-tout obligatoire

ſans qu'il exiſte aucun Dieu de qui elle emprunte aucunement ce pouvoir réel d'obliger.

Par exemple, il y avoit un contrat tacite, entre Charles-Quint, Roi d'Eſpagne, & Atabalippa, Incas du Pérou, de ne point ſe détrôner l'un l'autre ; & ce fut en vertu de ce contrat tacite, & uniquement en vertu de ce contrat tacite, que l'invaſion de Charles-Quint fut illicite & injuſte.

Telle eſt la ſeule claſſe d'Athéiſme, qui ait ſuppoſé à la loi naturelle, un pouvoir réel & permanent d'obliger ; & qui ait cherché à donner une baſe & un fondement à ce pouvoir.

Réfutation. Plus honnête dans ſa Morale, cette claſſe d'Athéiſme n'a pas été plus heureuſe que les autres, dans ſa Métaphyſique & dans ſa Dialectique : puiſque toute ſa ſpéculation à cet égard, ne porte que ſur une fabuleuſe ſuppoſition, d'une part ; & ſur une miſérable pétition de principe, de l'autre.

I°. La *fabuleuſe ſuppoſition* conſiſte dans ce contrat tacite que l'on ſuppoſe entre moi & l'Empereur de Maroc, par exemple : par lequel nous nous ſommes virtuellement & tacitement engagés l'un à l'autre, je ne ſais quand & comment, de ne point nous nuire l'un à l'autre, ſans néceſſité & ſans raiſon ; de nous ſecourir & de nous aider l'un l'autre, dans un urgent beſoin ; & de prendre en tout les ſanctions de ce que l'on nomme Loi naturelle, pour regle fixe & permanente de notre conduite reſpective.

II°. La *pétition de principe*, eſt celle-là même, que nous venons de dévoiler dans la page précédente. Elle conſiſte à dire qu'un tel contrat tacite oblige par lui-même à obſerver la Loi naturelle, qui devient par-là obligatoire, ſans qu'aucun ſuprême légiſlateur la rende obligatoire ; & à ſuppoſer prouvé, ce qu'il faudroit prouver, qu'un tel contrat tacite

ait le pouvoir d'obliger par lui-même, ſans qu'aucun ſuprême légiſlateur le rende obligatoire.

PROPOSITION II.

851. L'idée de Vertu & de Crime, n'eſt point une vaine chimere, enfantée par l'imbécillité ou par l'impoſture, conſacrée par le préjugé & par la déraiſon : ou, en deux mots, le *Crime* n'eſt point un vain nom, ſans aucune réalité ; la *Vertu* n'eſt point une pure folie, ou une pure ſottiſe.

Donc il exiſte un Maître ſuprême de notre nature, qui a un droit eſſentiel & inaliénable de captiver nos penchans, de circonſcrire nos puiſſances, de régler nos actions, de dominer ſur toute notre liberté ; un Maître infiniment pur & infiniment ſaint, à qui le Crime eſt en horreur & en abomination, à qui la Vertu eſt chere & agréable ; qui anathématiſe & défend celui-là, qui conſacre & commande celle-ci : donc il exiſte un Dieu.

DÉMONSTRATION. Pour faire ſentir juſqu'à la plus complette évidence, comment & pourquoi, dans l'hypotheſe où il n'y auroit point de Dieu, l'homme qui prend la vertu pour baſe & pour regle de ſa conduite, eſt un ſot ou un fou ; comment & pourquoi, dans la même hypothèſe où il n'y auroit point de Dieu, l'homme qui ne fait aucun ſacrifice à la vertu, qui ne prend en rien la vertu pour baſe & pour regle de ſa conduite, eſt le ſeul ſage & le ſeul raiſonnable : il ſuffira, comme on va le voir, d'expoſer tout ſimplement, & d'examiner tout bonnement, & l'idée de vertu, & l'idée de crime, & l'idée de ſageſſe, & le réſultat du tout.

EXPLICATION I. La *Vertu* eſt preſque toujours, comme on ſait, un ſacrifice que nous faiſons de nous-mêmes, c'eſt-à-dire, de nos goûts, de nos penchans, de nos intérêts, ou à Dieu, ou aux hommes,

D'où il résulte que l'exercice de la Vertu, est presque toujours une suite de sacrifices coûteux à la nature, une suite de violences faites à la nature : sacrifices & violences qui sont visiblement en pure perte du côté de Dieu ; s'il est vrai qu'il n'existe pas, & que ce n'est qu'un être imaginaire : sacrifices & violences qui ne sont guere moins en pure perte du côté des hommes ; soit parce qu'il est comme impossible que les hommes puissent jamais en bien connoître le mérite moral ; soit parce qu'en supposant qu'ils eussent une vraie connoissance de ce mérite moral, frivoles ou jaloux ou envieux ou ingrats ou autrement injustes & iniques, ils ne sauroient pas en sentir le prix ; soit parce qu'en supposant même qu'ils en sentissent le prix, & qu'ils ne fussent en rien injustes ou ingrats, ce qui seroit un rare phénomene chez l'espece humaine, ils n'ont au fonds rien de solide à donner en retour.

Ainsi, s'il y a une vraie sagesse dans l'exercice de la vertu : ce n'est que dans l'hypothese où il existe un Dieu, qui ait droit d'exiger, & les sacrifices qu'on lui fait à lui-même, & les sacrifices qu'on fait aux hommes en vue de lui ; qui ait droit de regner sur les plus flatteurs penchans de la nature, & de donner des loix dans l'empire même de la liberté.

EXPLICATION II. Le *Vice*, considéré comme une action de l'homme, comme un attentat contre l'Ordre moral, est presque toujours un sacrifice que nous faisons de Dieu ou des hommes à nous-mêmes ; c'est-à-dire, à nos goûts, à nos penchans, à nos intérêts.

D'où il résulte que la pratique & l'habitude du Vice, est presque toujours une suite de perceptions flatteuses ; que la raison peut anathématiser, contre lesquelles la conscience peut se récrier : mais vers lesquelles se porte & s'élance avec jubilation la nature, souvent abusée peut-être dans son attente, mais

toujours flattée du moins, dans cette intéressante perspective, par l'espérance de ne l'être pas.

S'il n'y a point de Dieu, dans la Nature, quel reproche aura donc à se faire l'homme vicieux, dans la pratique & dans l'habitude du vice & du crime ? Aucun. En sacrifiant Dieu à ses penchans & à ses intérêts ; il ne leur sacrifie qu'une vaine chimere. En sacrifiant les hommes à ces mêmes penchans & à ces mêmes intérêts ; il ne leur sacrifie rien qui ait droit d'être par lui épargné, d'être à lui préféré.

EXPLICATION III. La *Sagesse* consiste à bien voir les choses ; & à suivre des principes & des regles de conduite, qui quadrent avec la nature des choses. Par la raison des contraires, la sottise ou la folie consiste à mal voir les choses, ou à mal assortir sa conduite à la nature des choses. Or, dans l'hypothese où il n'y auroit point de Dieu : lequel des deux seroit donc le *vrai sage*, ou de l'homme vertueux, ou de l'homme vicieux ? Ce seroit visiblement ce dernier.

Car, s'il n'y a point de Dieu, point de Maître suprême & de suprême Législateur, dont les volontés souveraines puissent régler & lier les puissances libres de l'homme : il est clair que ces puissances libres de l'homme, ne sont circonscrites & limitées que par leur nature ; & qu'elles ont un droit indéfini de s'étendre à tout ce qui les flatte, de renverser tout ce qui les captive, de se faire le centre commun & la commune destination de tous les êtres sur lesquels elles ont prise. Il est clair qu'il n'y a pour tout individu quelconque de l'espece humaine, d'autre bien & d'autre mal réel, que le bien & le mal physique ; & qu'atteindre le premier & éviter le dernier, c'est dans l'homme, en général & en particulier, remplir la fin & l'unique fin pour laquelle il existe.

Il eſt clair par conſéquent, qu'il n'y a pour chaque individu de l'eſpece humaine, qu'une *unique regle de conduite & de mœurs*, que puiſſe avouer la raiſon, qui puiſſe quadrer avec la ſageſſe ; & qui conſiſte à combiner habilement l'affreuſe loi de l'intérêt perſonnel, avec l'affreuſe loi du plus fort ; à chercher efficacement, en tout & par-tout, d'après cette combinaiſon, au détriment de qui que ce ſoit, & par toutes ſortes de voies, aucune n'étant défendue & illicite, ſon avantage, ſa ſatisfaction, ſon bien-être, tout ce qui peut contribuer à étendre ou à affermir la petite ſphere de ſes flatteuſes jouiſſances.

Donc, dans cette hypotheſe, c'eſt une vraie folie, de prendre pour regles de conduite & de mœurs, les rigides loix d'une Vertu imaginaire, qui n'eſt qu'un vain nom ; de ſacrifier un intérêt réel ou un plaiſir réel, à des chimeres ſans objet, ſans réalité, ſans fondement.

Donc, dans cette hypotheſe, il n'y a de vraie ſageſſe, de vraie lumiere & de vraie force d'eſprit, que dans cette claſſe d'hommes univerſellement mépriſée & abhorrée ; qui, bravant l'idée de crime & de vertu, étouffant la crainte & le remords, cherche habilement & efficacement, en tout & par-tout, par quelque voie que ce ſoit, & au détriment de qui que ce ſoit, & ſon intérêt & ſon plaiſir & ſon bien-être, Si Dieu n'exiſte pas, dit éloquemment & très-philoſophiquement le Citoyen de Genêve : il n'y a que le Méchant qui raiſonne.

RÉSULTAT. Il eſt donc évident que, s'il n'y a point de Dieu dans la Nature, c'eſt une ſottiſe ou une folie, de ſe laiſſer régir par aucun principe de vertu ; de ſe laiſſer arrêter ou alarmer par aucune idée de vice & de crime.

Or, une telle conſéquence eſt trop révoltante &

trop abominable, pour n'être pas évidemment fausse: donc l'hypothese à laquelle elle est liée, & de laquelle elle émane, est visiblement une fausse hypothese. Donc il est manifestement absurde de supposer qu'il n'y ait point de Maître suprême, point de suprême Législateur, dans la Nature.

Donc il est évidemment vrai qu'il existe dans la Nature, *un Maître suprême & un suprême Législateur*: qui commande la Vertu, puisque nous sentons qu'elle est commandée, & qu'elle ne peut être ainsi commandée que par lui; qui défend le Crime, puisque nous sentons que le crime est défendu, & qu'il n'y a que lui qui puisse ainsi le défendre. Or, ce Maître suprême, ce suprême Législateur, peut-il être autre chose que ce que nous nommons un Dieu? Donc ce que nous nommons un Dieu, existe: donc il existe un Dieu. C. Q. F. D.

852. REMARQUE. La *Loi naturelle*, comme nous l'avons déjà observé, est l'une des batteries qui fatigue & qui embarrasse le plus l'Athéisme. Car, s'il admet une Loi naturelle, qui soit obligatoire, qui soit vraiment & proprement loi: il faut nécessairement qu'il admette un suprême Législateur, de qui cette loi puisse emprunter le droit & le pouvoir d'être obligatoire. Et s'il n'admet pas une Loi naturelle, qui soit obligatoire, qui soit vraiment & proprement loi: il faut nécessairement qu'il admette comme vraies, les maximes les plus manifestement fausses, les plus absurdement abominables; par exemple, qu'il n'y a au fonds aucune distinction, entre le juste & l'injuste, entre l'honnête & le deshonnête: que c'est sottise ou folie, que de se conduire par des principes ou par des motifs de vertu: qu'il n'y a pas plus de crime, dans le Parricide qui égorge son pere ou son fils, que dans le Chasseur qui abat une caille ou une perdrix.

I°. Les violens efforts qu'a faits inutilement l'Athéisme dans tous les siecles, pour tâcher d'éluder la force de la démonstration que fonde contre lui la Loi naturelle, annoncent visiblement que les Philosophes & les Théologiens auroient grand tort d'abandonner ce puissant *moyen de démonstration* : moyen qui se trouve également à la portée & des savans & des ignorans ; & qui, bien présenté, produit une conclusion tout aussi certaine & tout aussi évidente, que puisse l'être aucune de celles d'Euclide. Par exemple,

Soient ces deux propositions conditionnelles : (s'il existe une Loi naturelle obligatoire ; il existe un Dieu : s'il existe un Triangle rectiligne; ce triangle a trois angles dont la somme vaut deux angles droits) !

Nous ne craindrons point d'avouer que, dans ces deux propositions conditionnelles, le premier conséquent nous paroît tout aussi certain & tout aussi évident que le second. (712).

II°. Le Déisme, qui admet une *Loi naturelle obligatoire*, sans admettre, ni des châtimens pour ceux qui la transgressent, ni des récompenses pour ceux qui l'observent, n'a pas le même embarras que l'Athéisme ; quand il s'agit de fonder & d'établir, dans cette loi naturelle, la propriété d'être obligatoire : parce que le Déisme admet un *Dieu Législateur*, lequel ne cesseroit pas d'avoir droit d'être obéi dans sa législation; quand même il n'attacheroit aucune récompense à l'observation & aucun châtiment à l'infraction de ses loix. Le Déiste ravit à Dieu sa justice; mais il ne lui ravit pas sa souveraineté.

Ainsi, dans l'*hypothese de l'Athéisme*, la Vertu seroit une vraie sottise ou une vraie folie : puisqu'elle se sacrifieroit, pour observer une loi chimérique, qui ne peut en rien l'obliger.

Mais, dans l'*hypothese du Déisme*, la Vertu ne seroit pas de même une sottise ou une folie; comme

l'a dit plus d'une fois, un antiphilofophique enthoufiafme : parce que l'éternel Légiflateur ne cefferoit pas d'avoir le droit & le pouvoir d'impofer des loix obligatoires ; quand même il cefferoit, fi la chofe étoit poffible, d'être jufte à l'égard de ceux à qui font impofées ces loix facrées & inviolables.

PERSUASION GÉNÉRALE DU GENRE HUMAIN, SUR L'EXISTENCE DE QUELQUE INVISIBLE DIVINITÉ.

Nous allons faire voir ici, en premier lieu, que cette perfuafion générale du genre humain, eft un *phénomene certain & inconteftable* : en fecond lieu, que ce phénomene certain & inconteftable eft un *phénomene très-fimple & très-naturel* : en troifieme lieu, que ce phénomene certain & inconteftable, que ce phénomene fi fimple & fi naturel, eft une *preuve folide & plaufible de l'exiftence d'un Dieu.* Delà, les deux obfervations fuivantes. Delà, une propofition générale, établie & fondée fur ces deux obfervations.

853. OBSERVATION I. L'*exiftence de cette Perfuafion générale du genre humain*, ne fauroit être révoquée en doute : puifqu'elle nous eft atteftée & conftatée par toutes les annales de tous les peuples du monde.

Dans tous les tems & dans tous les lieux, chez les nations anciennes & chez les nations modernes, chez les nations policées & chez les nations fauvages, chez les nations idolâtres & chez les nations non-idolâtres, a régné & regne encore, dans la généralité des hommes, cette perfuafion commune : qu'il y a dans la Nature vifible, quelque *invifible Puiffance*, quelle qu'en foit la nature, dont l'œil perçant voit tout ; dont le bras puiffant atteint de près & de loin ; qui s'occupe des chofes de ce monde ; qui peut faire du bien &

du mal aux hommes ; qui fait attention à leurs vices & à leurs vertus ; qui s'intéresse aux gens de bien, qui hait & déteste les méchans ; dont on peut se concilier la bienveillance, la protection, la bienfaisance, par de religieuses offrandes, par de religieux sacrifices, par un culte religieux ; & dont la justice vengeresse peut quelquefois être appaisée & désarmée par le religieux repentir des ames coupables qu'elle menace, & qui ne peuvent lui échapper, quand il lui plaît de les atteindre.

I°. Il est certain d'abord, que cette persuasion générale a existé chez toutes les nations anciennes, qui étoient connues des Grecs & des Romains : ainsi que nous l'apprennent tous les monumens historiques, qui nous restent de l'Antiquité.

Témoin, par exemple, ce que dit à ce sujet, le Philosophe & l'Orateur Romain, qui observe qu'il n'y a point de nation sur la terre, chez qui l'on n'adore quelque Dieu ; & que les nations mêmes les plus barbares, en défigurant plus ou moins l'idée de la Divinité, ne laissent pas de reconnoître l'existence d'une Divinité : *nulla est gens tam fera, tam barbara, quæ, etsi ignoret qualem Deum habere debeat, tamen habendum non sciat : nemo tam immanis, cujus mentem non imbuerit Divinitatis opinio Multi de Diis prava sentiunt ; id enim vitioso more effici solet : omnes tamen esse vim & naturam divinam arbitrantur.*

Témoin encore ce que dit à ce même sujet, le Philosophe Plutarque, qui observe & qui atteste qu'on peut trouver des villes & des bourgades sans loix, sans goût, sans police, presque sans édifices : mais qu'il n'en existe aucune qui ne reconnoisse & qui n'adore quelque Divinité : *Peregrinantibus multas continget occurrere urbes sine Musis, sine studiis litterarum, sine Legibus, sine auri & argenti usu ; quibus ignota sint theatra & gymnasticæ exercitationes ; quibus etiam nullæ sunt domus, sed tuguria : nusquam autem stat urbs aut oppidum, quibus nullus sit Deus.*

II°. Il eſt certain enſuite, que cette perſuaſion générale exiſte aujourd'hni chez toutes les grandes Nations qui peuplent les quatre parties du monde, & avec leſquelles le commerce nous a mis en relation; par exemple, chez toutes les Nations Européennes, qui toutes profeſſent le Chriſtianiſme ou le Mahométiſme, dont le dogme fondamental eſt également l'exiſtence d'un Dieu unique : chez toutes les Nations policées de l'Amérique, qui ſont toutes chrétiennes, ou ſoumiſes à des Puiſſances chrétiennes : chez toutes les grandes Nations de l'Aſie, depuis la Mer Baltique juſqu'à la mer du Kamſchatka, depuis la mer Glaciale juſqu'à la Mer Rouge & à l'Océan Indien; qui ſuivent preſque toutes, ou le Chriſtianiſme, ou le Judaïſme, ou le Mahométiſme, ou la doctrine de Bramha, ou celle de Confucius : chez preſque toutes les Nations un peu conſidérables de l'Afrique, où le Chriſtianiſme, le Judaïſme, & le Mahométiſme, qui ſont par-tout la Religion dominante ſur les côtes & bien avant dans l'intérieur des terres de cette grande preſqu'iſle, ont par-tout répandu & l'idée & la connoiſſance d'un Dieu ſuprême & unique, incréé & créateur.

Pluſieurs des grandes Nations qui peuplent aujourd'hui notre globe, ſe ſont fait de fauſſes idées de la Divinité; lui ont attribué ou ſuppoſé certaines qualités, certaines manieres d'être & d'agir, eſſentiellement incompatibles avec ſa nature. Mais, parmi ces grandes Nations, il n'y en a aujourd'hui aucune, même parmi celles qui ſont idolâtres, qui ne reconnoiſſe formellement l'exiſtence de quelque Divinité ſuprême; de laquelle dépendent & à laquelle ſe rapportent toutes leurs Divinités ſubalternes. (870).

III°. Quand même il ſeroit vrai, comme le prétendent & comme l'aſſurent peut-être un peu trop légérement quelques modernes Voyageurs, que l'on

ait trouvé sur la surface de notre globe, dans ces deux derniers siecles, quelques hordes sauvages, quelques petites nations barbares, chez qui l'on n'a découvert aucune trace & aucun signe d'une semblable persuasion; il ne s'ensuivroit pas delà, que la persuasion dont nous venons de donner l'idée & de constater l'existence, dût cesser d'être regardée comme la *persuasion générale du genre humain* : puisqu'il est visible qu'en genre de résultats moraux, une très-petite exception à la généralité, doit n'être comptée pour rien; & qu'un petit nombre de Barbares stupides & hébétés, n'est qu'une exception infiniment petite & infiniment peu digne d'attention, dans l'universalité du genre humain.

854. OBSERVATION II. L'*Origine de cette persuasion générale du genre humain*, n'a certainement rien qui doive surprendre ou qui puisse embarrasser qui que ce soit; qui doive ou qui puisse former une difficulté contre l'existence que nous lui attribuons, d'après l'histoire de toutes les Monarchies & de toutes les Républiques, anciennes & modernes. Car, qu'a-t-il fallu, pour qu'une telle persuasion naquît & prît racine, chez les différentes nations qui ont fait quelque sensation sur la surface de notre globe? Il a fallu uniquement qu'il existât, un peu plutôt ou un peu plus tard, chez chacune de ces différentes nations, quelque *Homme naturellement observateur & penseur*, tel qu'il en naît ou qu'il en peut naître une foule dans tous les siecles & chez toutes les nations, qui fût capable de voir à la fois & les choses & leurs plus frappantes dépendances : qui sût tirer d'un principe visiblement vrai, une conséquence visiblement renfermée dans ce principe; qui sût remonter d'un phénomene bien avéré, bien reconnu pour certain & pour incontestable, à quelque chose d'évidem-

ment connexe avec ce phénomene, à quelque chose que suppose nécessairement & manifestement ce phénomene.

I°. Par exemple, supposons qu'il y ait aujourd'hui, dans quelque contrée que ce soit de notre globe, une nation qui ne soit pas totalement stupide & abrutie ; & qui ne participe encore en rien à la persuasion commune dont nous parlons. Que faudra-t-il, pour que cette persuasion naisse & prenne racine chez elle ? Il faudra uniquement qu'il se trouve chez elle, quelque homme semblable à celui dont nous venons de donner l'idée : quelque homme observateur & penseur, à qui il arrive par hasard, ce qui doit arriver si naturellement, de porter son attention & ses spéculations, sur quelques-uns des grands phénomenes de la Nature ; par exemple, sur ce *bel Ordre*, qui regne dans toutes les parties de notre univers ; sur cette *Loi naturelle*, qui se trouve écrite dans tous les esprits & dans tous les cœurs.

Qu'en réfléchissant sur ce bel ordre qui se montre d'une maniere si sensible & si frappante dans toute la Nature visible, & en voyant comme intuitivement que ce bel ordre n'a point pu y naître de lui-même & comme par hasard : cet homme observateur & penseur ose soupçonner qu'il existe, dans la Nature visible, quelque *invisible Intelligence*, par qui ce bel ordre ait été conçu ; quelque *invisible Puissance*, par qui ce bel ordre ait été effectué & mis en exécution !

Qu'en réfléchissant ensuite sur cette Loi naturelle qui se trouve écrite dans tous les cœurs, & en concevant qu'elle a toujours & par-tout le pouvoir d'obliger, sans qu'aucun être visible puisse lui communiquer un tel pouvoir : cet homme observateur & penseur ose soupçonner qu'il existe, dans la Nature visible, quelque *invisible Législateur*, par qui cette loi

ait été empreinte & gravée dans notre plus intime ſubſtance ; & de qui cette loi emprunte le pouvoir qu'elle a d'obliger univerſellement & perſévéramment, d'obliger les Puiſſances légiſlatrices elles-mêmes, d'obliger ſans pouvoir jamais être abrogée & anéantie !

II°. Qu'après cela, cet homme obſervateur & penſeur, aſſemblant ſes Semblables, leur communique ſes ſoupçons, & les motifs qui fondent ces ſoupçons ! Quelle impreſſion vive & durable ne feront pas ſur les eſprits raiſonnables, ces premiers rayons d'une ſi piquante & ſi intéreſſante lumiere ! Avec quelle rapidité & avec quel retentiſſement ne ſe répandra pas, de proche en proche, une ſpéculation ou plutôt une découverte ſi digne de l'attention publique, ſi marquée au ſceau de la certitude & de la vérité ! Quelles profondes racines ne jettera pas dans toutes les ames réfléchiſſantes, une ſi grande & ſi riche idée, que la raiſon avoue, dont le cœur s'applaudit, avec laquelle quadre ſi bien toute la Nature viſible, intelligente ou non-intelligente ; dont ſeule elle explique l'énigme, tant dans l'ordre phyſique, que dans l'ordre moral !

Delà, dans cette nation, delà, dans toute autre nation ſemblable, & l'*idée de quelque Etre ſuprême*, auquel ſoit ſoumiſe la Nature viſible ; & la *perſuaſion générale* qu'un tel Etre ſuprême exiſte réellement dans la Nature viſible : ſoit que l'objet de cette idée & de cette perſuaſion ait une vraie & réelle exiſtence ; ſoit qu'il ne l'ait pas.

PROPOSITION III.

855. Selon la *Perſuaſion générale du genre humain* ; il y a dans ce Monde viſible, quelque inviſible Puiſſance, qui domine & maîtriſe la Nature ; qui diſpenſe le bien & le mal ; & que l'Homme doit crain-

dre & honorer. *Donc une telle Puissance existe : donc il existe un Dieu.*

DÉMONSTRATION. Une persuasion générale n'est pas toujours un bon garant, une bonne preuve, que son objet soit une vérité & une réalité. Il s'agit donc de faire voir & sentir comment & pourquoi celle dont il est ici question, se convertit en preuve certaine de vérité, en faveur de son objet.

I°. Il est certain d'abord qu'une telle persuasion ne peut avoir été produite dans la généralité des hommes, que par l'influence conjointe de leur nature & de leur raison ; ou plutôt, de ce qu'il y a de fondamental & d'inaliénable, dans leur nature & dans leur raison. Sans quoi, comment auroit pu & se former & se soutenir & se perpétuer, d'âge en âge, de siecle en siecle, dans toutes les contrées & dans tous les climats, cette *persuasion commune* du genre humain : au milieu de tant de frappantes oppositions de génie, de caractere, de passions, d'opinions, de mœurs, qu'a dû nécessairement mettre & qu'a mises en effet, dans toute l'espece humaine, la diversité de ses races, la diversité de ses climats, la diversité de ses gouvernemens, la diversité de son éducation & de son genre de vie : au milieu de tant de perpétuelles révolutions en genre d'opinions, de penchans, de goûts, de modes, d'ambition, de politique, de religion, qu'a dû nécessairement occasionner & qu'a effectivement occasionnées dans toute l'espece humaine, l'instabilité des choses, combinée avec ce que peut avoir de variable le cri de la nature & de la raison ?

Comment s'est donc formée, & comment s'est donc maintenue & perpétuée, cette persuasion commune du genre humain ? Par le cri persuasif de ce *qu'il y a d'unanime & d'invariable*, dans la nature & dans la raison de l'homme.

La nature humaine a crié unanimement & invariablement aux hommes, dans tous les siecles & dans les climats, qu'il existe, dans le monde visible, quelque *invisible Puissance*, de qui dépendent toutes choses. La raison humaine a avoué & appuyé; ce cri & la généralité des hommes a cru à ce cri, a été persuadée par ce cri.

II°. Il paroît certain ensuite que ce *cri unanime & invariable* de la nature & de la raison humaine, ne doit & ne peut, à aucun titre, être soupçonné d'être trompeur; d'induire le genre humain en erreur; d'établir, dans le genre humain, des persuasions qui n'aient pour objet, que des chimeres, qui ne soient que de faux préjugés.

Car, si l'on suppose que le cri unanime & invariable de la nature & de la raison, puisse être une source d'erreur, d'illusion, de faux jugemens & de fausses persuasions, chez les hommes : quelle regle assurée de certitude & de vérité, leur restera-t-il, par où ils puissent jamais discerner le vrai, du faux; le certain, de l'incertain ? Il est évident, ou qu'il n'y a absolument rien de sûr & de certain, dans les connoissances humaines : ou qu'il est sûr & certain que le cri unanime & invariable de la nature & de la raison humaine, ne trompe point généralement & persévéramment le genre humain.

Or, qu'a annoncé & enseigné à la généralité des hommes, dans tous les siecles & dans toutes les contrées du monde, ce cri unanime & invariable de la nature & de la raison humaine; ce cri qu'il est absurde de supposer jamais illusoire & trompeur; ce cri qui se montre si nécessairement & si manifestement connexe avec la vérité de son objet ? Il leur a annoncé & il leur a enseigné qu'il y a dans la Nature, quelque *invisible Puissance*, qui maîtrise la Nature; qui dispense le bien & le mal; que l'homme doit

craindre

craindre & honorer. Donc il y a réellement une telle Puissance invisible dans la Nature.

Or, cette Puissance invisible peut-elle être autre chose que ce que nous nommons un Dieu ? Donc ce que nous nommons un Dieu, existe dans la Nature : donc il y existe un Dieu. C. Q. F. D.

856. REMARQUE. La dernière proposition que nous venons d'établir, ne sera peut-être pas regardée par tout le monde, comme une démonstration complette & rigoureuse dans l'ordre moral : parce qu'il est possible que le *moyen de démonstration*, sur lequel elle est fondée & établie ; savoir, la Persuasion commune du genre humain, ne paroisse pas à tout le monde, suffisamment connu & suffisamment avoué ; pour fonder & pour établir une démonstration en tout point irréfragable & persuasive.

La *Loi naturelle*, pourra-t-on dire, est un moyen de démonstration universellement connu & avoué, un moyen de démonstration que chacun trouve empreint dans son esprit & dans son cœur. On peut donc partir delà, comme d'un point fixe & assuré, comme d'un principe connu & avoué ; pour en déduire directement l'existence d'un Dieu.

De même, l'*idée du Vice & de la Vertu*, est un moyen de démonstration universellement connu & avoué, un moyen de démonstration que chacun trouve consigné dans son esprit & dans son cœur. On peut donc encore partir delà, comme d'un point fixe & assuré, comme d'un principe connu & avoué ; pour en déduire indirectement l'existence d'un Dieu.

Mais la *Persuasion commune* du genre humain, qui n'existe en rien dans nos esprits & dans nos cœurs, qui ne nous est que fort imparfaitement annoncée & attestée par l'histoire, nous est-elle suffisamment

connue & ſuffiſamment aſſurée, pour pouvoir devenir un vrai moyen de démonſtration ? Tel eſt le doute : voici notre réponſe.

Sans nous arrêter ici à décider ſi la derniere propoſition que nous venons d'établir, forme ou ne forme pas une démonſtration complette & rigoureuſe, abſolue ou hypothétique : nous déclarons hautement que le moyen ſur lequel nous avons fondé & établi cette propoſition, nous a paru être un *phénomene infiniment digne d'attention*, dans l'ordre moral ; un phénomene offert & préſenté en quelque ſorte par la nature elle-même, pour être converti en preuve philoſophique, en preuve certainement ſaillante & frappante, de l'exiſtence d'un Dieu. Et après avoir employé toutes nos forces & tous nos ſoins, à convertir ainſi en preuve philoſophique de l'exiſtence d'un Dieu, ce *moyen offert par la nature ;* nous laiſſons au Public à juger quel degré de force abſolue ou hypothétique, eſt inhérent à la preuve philoſophique que fonde un tel moyen.

OBJECTIONS A RÉFUTER.

Pour éluder la démonſtration que fonde l'exiſtence d'une Loi naturelle, l'Athéiſme eſt forcé de chercher & d'aſſigner à cette Loi, différentes origines évidemment chimériques. Pour éluder enſuite la démonſtration que fonde l'idée du vice & de la vertu, il ſe voit réduit à avouer & à ſoutenir que l'idée du vice & de la vertu, eſt en tout factice & arbitraire ; & que ce que nous nommons vice, d'autres peuples ou d'autres ſiecles pourront, ſans outrager en rien la nature ou la raiſon, le nommer vertu. Pour éluder enfin la preuve que fonde la perſuaſion générale du genre humain au ſujet de l'exiſtence d'un Dieu, il prétend que ce moyen prouve l'exiſtence

de plusieurs Dieux, autant que l'existence d'un Dieu unique. Nous allons examiner & réfuter ces divers subterfuges.

SOURCES D'OU PEUT DÉRIVER LA LOI NATURELLE.

857. OBJECTION I. La *Loi naturelle* peut avoir en nous pour source & pour origine, ou notre nature, qui est ainsi faite; ou la politique des Souverains, qui aura imaginé cette loi, pour en faire la base & de son autorité & de l'ordre public; ou quelque convention des hommes entr'eux, qui, voulant vivre en société, & sentant qu'il ne peut point y avoir de société sans loi, se seront donné celle-ci, & se seront réciproquement engagés à l'observer; ou quelque préjugé général, qui, adopté par les premiers Peres du genre humain, se sera transmis d'âge en âge à leurs enfans, & aura passé jusqu'à nous. Donc l'existence d'une Loi naturelle, n'est point nécessairement connexe avec l'existence d'un Dieu : donc la Loi naturelle peut exister, sans qu'il existe un Dieu.

858. RÉPONSE I. Nous avons déjà observé que concevoir la *Loi naturelle*, sans la concevoir comme obligatoire, c'est ne concevoir rien; & qu'aucune des sources chimériques ou fabuleuses que l'on assigne ici antiphilosophiquement à cette Loi, ne peut en aucune maniere quelconque la rendre obligatoire (845).

I°. La Loi naturelle est *empreinte dans notre nature*, dans nos esprits & dans nos cœurs. Mais, comme il est évident que notre nature ne s'est point faite elle-même : il est évident qu'elle ne s'est point faite avec cette Loi; ou qu'elle n'a point empreint & gravé

elle-même & par elle-même cette Loi, dans nos esprits & dans nos cœurs.

II°. La nature humaine, livrée a elle-même, ne s'impose jamais & ne peut jamais s'imposer aucune loi qui la captive & qui la lie. Et si elle avoit jamais pu s'imposer une telle loi ; il est clair qu'ayant eu le droit & le pouvoir de la porter, elle auroit de même le droit & le pouvoir de l'abroger, quand il lui plairoit : ainsi que nous l'avons déjà observé.

Puisque la Loi naturelle existe dans notre nature ; puisque la Loi naturelle oblige indispensablement notre nature : il faut donc nécessairement que cette Loi ait pour principe & pour source quelque *Puissance invisible* de qui dépende notre nature ; & par conséquent, qu'elle ait pour principe & pour source, l'Auteur même de notre nature. Notre nature est pour nous le promulgateur de cette Loi sacrée & inviolable : mais elle ne sauroit en être l'Auteur.

859. RÉPONSE II. La *politique des Souverains* a pu, sans doute, faire servir cette Loi naturelle, & à son avantage & à l'avantage des sociétés humaines.

Mais c'est un moyen qu'elle a trouvé *préexistant*, dans la nature humaine ; & non un moyen qu'elle ait créé, qu'elle ait fait naître, dans la nature humaine. Comme elle a fait si souvent servir à l'exécution de ses desseins ambitieux, les différentes passions humaines : sans qu'elle ait créé, sans qu'elle ait fait naître, dans la nature humaine, ces différentes passions ; qu'elle y a trouvé préexistantes, & qu'elle n'a eu qu'à mettre en jeu & en œuvre.

860. RÉPONSE III. Il existe sans doute chez tous les hommes, une *obligation formelle* d'observer cette loi universelle du genre humain.

Mais sur quoi est établie & fondée cette obligation, chez les hommes ? Elle est fondée & établie,

non ſur quelques ſanctions arbitraires, dont ils ſoient librement convenus entr'eux, & qu'ils aient librement érigées en Loix obligatoires : mais ſur des *ſanctions néceſſaires*, qu'ils ont trouvé empreintes & préexiſtantes dans leurs eſprits & dans leurs cœurs ; & que leurs eſprits & leurs cœurs leur ont fait connoître comme obligatoires en elles-mêmes, antécédemment à toutes leurs conventions ; antécédemment à toutes leurs ſpéculations ſur l'avantage qui peut en réſulter, & pour les ſociétes, & pour les particuliers.

I°. L'Auteur de la nature humaine, en formant des hommes qu'il deſtinoit à vivre en ſociété, leur a impoſé une Loi commune, une Loi obligatoire ; qui, en ſoumettant tout à l'ordre, tend efficacement & perſévéramment au bien commun & des ſociétés & des particuliers : & il a chargé l'eſprit & le cœur de chaque homme en particulier, de publier dans lui & pour lui, dans tous les tems & dans tous les lieux, cette Loi toujours ſacrée & toujours inviolable.

Delà, chez toutes les nations, anciennes & modernes, policées ou ſauvages ; & une *même Loi naturelle*, & une connoiſſance plus ou moins explicite de cette Loi naturelle.

II°. Mais s'il étoit vrai, comme oſe l'avancer l'abſurde Athéiſme, qu'il n'y ait point de Dieu, point de Maître ſuprême, point de ſuprême Légiſlateur, qui ait eu & qui ait encore & le droit & le pouvoir d'obliger & de lier les volontés humaines : en vertu de quoi ſera obligé chaque homme en particulier, d'obſerver cette loi univerſelle du genre humain ?

Ce ſera, dira-t-on, en vertu de ſon *intérêt perſonnel*, qui exige que cette Loi univerſelle exiſte & ſoit en vigueur. Donc, l'intérêt perſonnel ve-

nant à cesser; la loi générale cesse pour chaque particulier. Donc cette loi générale cessera d'être une loi, pour quiconque trouvera son intérêt personnel à l'enfreindre. Donc cette loi générale cessera d'être une loi, & pour le Pauvre qui, né sans fortune & sans patrimoine, ne trouve point son intérêt personnel dans le partage qui a été fait de la terre avant qu'il vînt au monde; & pour le Riche qui, ayant de grandes possessions, trouvera son intérêt personnel à les augmenter au détriment de ses voisins. Donc, l'intérêt personnel étant l'unique loi, ils ne devront plus s'occuper l'un & l'autre, qu'à prendre des mesures sûres & efficaces; l'un, pour se donner des possessions qu'il n'a pas; l'autre, pour étendre les possessions qu'il a, au détriment de qui que ce soit: sans être en rien arrêtés ou gênés l'un & l'autre, par la crainte ou par le remords que l'imbécille Vulgaire attache à l'infraction d'une loi chimérique, que fonde le seul intérêt personnel; & qui s'évanouit, quand l'intérêt personnel cesse d'en être la base & le fondement.

861. RÉPONSE IV. Soupçonner qu'un *Préjugé général* ait pu donner lieu à l'existence de la Loi naturelle, de la Loi universelle du genre humain: c'est annoncer manifestement que l'on n'a jamais bien réfléchi & sur la nature & sur l'origine & sur la marche & sur l'influence des faux préjugés, dont il est ici uniquement question.

Comment soupçonner, sans une déraison palpable, qu'une persuasion universelle, à laquelle n'a jamais pu donner lieu aucune illusion des sens & des passions, qu'une persuasion universelle, que fonde & qu'établit par-tout le cri unanime & invariable de la nature & de la raison, puisse jamais être un faux préjugé? Par où pourra jamais s'annoncer & se faire

connoître la vérité, chez les hommes : si le cri unanime & invariable de leur nature & de leur raison, peut ainsi leur annoncer & leur persuader le mensonge ?

Selon cette persuasion universelle du genre humain, il existe dans la Nature visible, quelque *invisible Législateur*, dont l'autorité infiniment sainte & infiniment redoutable, exige & commande impérieusement que nous observions les *Sanctions sacrées* que nous trouvons écrites dans le fonds de nos ames, & qui souvent combattent & captivent nos penchans les plus flatteurs. Une telle persuasion peut-elle avoir eu pour origine, un faux préjugé, adopté par les premiers Peres du genre humain, & transmis par eux à toute leur postérité ? Il est évident que non. Car,

I°. On sait d'abord que tous les faux préjugés, chez les hommes, doivent leur origine, ou aux illusions des sens, ou aux illusions des passions.

Or, il est visible qu'une telle persuasion ne peut venir en aucune maniere; ni des sens, qui ne peuvent pas avoir mal apperçu, avoir persévéramment mal apperçu, avoir par-tout mal apperçu, un objet insensible : ni des passions, qui n'ont jamais pu mettre en œuvre leur séduction, pour engager l'homme à imaginer & à supposer gratuitement dans la Nature, une Loi sacrée & inviolable, par qui elles sont gourmandées & captivées ; un invisible Législateur, infiniment sage & infiniment saint, dont l'idée seule les fatigue & les alarme.

II°. On sait ensuite que les faux préjugés s'affoiblissent & se détruisent insensiblement & peu à peu, par l'instabilité naturelle des choses, & par les différens jours sous lesquels les choses sont envisagées dans les divers siecles : c'est-à-dire, en deux mots, par le tems & par la réflexion.

Or, le tems & la réflexion, loin de détruire ou d'affoiblir cette persuasion du genre humain, n'ont servi qu'à la cimenter & à la fortifier. Cette persuasion ne fut donc point un vain préjugé, dans son origine.

III°. Les premiers Peres du genre humain, entendirent sans doute, tout comme nous, ce langage intérieur de l'esprit & du cœur, qui crie aux hommes, qu'il y a une Loi naturelle, & que cette loi est obligatoire : puisqu'ils étoient hommes, & que cette loi est par-tout empreinte & gravée dans notre nature. Cette loi par eux connue, fut par eux annoncée & expliquée à leurs enfans, dès le berceau; & ces enfans, parvenus enfin à cet âge où naît la réflexion, où l'ame commence à observer les choses d'après ses propres lumieres, à chercher des motifs solides à ses opinions, trouverent naturellement écrites dans leur esprit & dans leur cœur, ces mêmes leçons qu'ils avoient comme machinalement reçues de la bouche de leurs Peres. C'est ainsi qu'a passé des peres aux enfans, d'âge en âge, & l'idée & la connoissance d'une loi naturelle obligatoire.

Si juger qu'il existe en nous une *Loi naturelle obligatoire*, est un vain préjugé; par la raison que ce jugement nous a été suggéré par nos peres & par nos maîtres, dans notre enfance : ce sera aussi un vain préjugé, de penser & de juger que la partie d'un tout est moindre que le tout, que deux choses égales à une troisieme sont égales entre elles; puisque, dans notre enfance, nos peres & nos maîtres nous ont aussi enseigné ces vérités, nous ont aussi suggéré ces jugemens.

LA LOI NATURELLE, COMMENT ET EN QUOI ALTÉRÉE.

862. OBJECTION II. S'il y avoit réellement, au

fond de nos ames, une Loi naturelle, une regle universelle de mœurs, qui y fût empreinte & gravée ou par la Nature, ou par l'Auteur de la Nature : seroit-il possible que l'*idée de Vice & de Vertu* fût aussi arbitraire & aussi variable qu'elle l'est chez les hommes? Seroit-il possible que les mêmes actions qui sont jugées honnêtes & vertueuses chez un peuple, fussent réputées infâmes & abominables chez un autre peuple? Or, quelle étonnante variété d'idées & de principes, ne nous offre pas en ce genre, l'histoire ancienne & l'histoire moderne des nations?

Chez les anciens peuples de la Gaule, de la Colchide, de la Palestine, on croyoit faire une action honnête & vertueuse; en versant le sang humain, en l'honneur des fausses Divinités nationales. L'assassinat & le parricide même y furent érigés en vertus religieuses.

Chez quelques modernes nations antropophages de l'Amérique, de la nouvelle Zélande, de la nouvelle Hollande; on égorge sans scrupule & sans remords son semblable, pour en boire le sang & pour en manger la chair : on égorge même son pere & sa mere, sur le retour de l'âge, pour en faire un festin avec ses amis.

Dans l'ancienne Rome, certains vices abominables ne faisoient pas rougir les ames d'ailleurs honnêtes. Et dans quelques contrées de la Turquie & de l'Inde, on honore comme de grands modeles de vertu, certains Enthousiastes qui à Paris seroient, ou brûlés en place de Greve, ou enfermés aux Petites-Maisons.

RÉPONSE. Il est certain qu'il existe chez les hommes, une *Loi naturelle*, une loi universelle, une loi dont les *premiers principes* sont par-tout invariablement les mêmes, & par-tout indestructiblement em-

preints & gravés dans la plus intime ſubſtance des eſprits & des cœurs.

Mais il n'eſt pas moins certain, & toutes les hiſtoires anciennes & modernes en font foi, que cette loi naturelle, cette loi univerſelle, cette loi par-tout uniforme & par-tout immuable dans ſes premiers principes ou dans ſes points fondamentaux, a été dans tous les tems horriblement défigurée, & dans ſes conſéquences, & dans ſon application; & que, lorſqu'ils n'ont malheureuſement pour guide que cette loi naturelle, les hommes ſont inévitablement expoſés à d'étranges égaremens, en genre de Morale & en genre de Religion.

De cette double obſervation, de ces deux faits certains, il réſulte évidemment, comme nous l'avons fait voir avec toute l'étendue convenable dans notre Philoſophie de la Religion, que la Loi naturelle eſt à la vérité la premiere regle morale de l'homme : mais que dans l'économie totale & complette de la providence de Dieu ſur l'homme, *cette même Loi naturelle ne ſauroit être l'unique regle morale de l'homme*; c'eſt-à-dire, l'unique lumiere deſtinée à éclairer ſon eſprit, & à régir ſon cœur, en genre de Morale ſpéculative & pratique.

Pour répondre à toutes les branches de la préſente objection, avec quelque eſpece d'ordre & d'analyſe : nous allons en réduire toute la ſubſtance à ces trois queſtions. Y a-t-il, dans la loi naturelle, quelques points fixes & invariables, qui en ſoient comme les premiers principes, & dont conviennent unanimement tous les hommes? S'il y a, dans la loi naturelle quelques points fixes & invariables, dont conviennent unanimement tous les hommes : comment & par quelles cauſes peut-elle avoir été, dans tous les tems, auſſi horriblement défigurée, & dans ſes conſéquences, & dans ſon application? Eſt-il

bien certain que l'idée du vice & de la vertu, soit aussi arbitraire & aussi variable que l'ont annoncé & prétendu quelques modernes Philosophes?

863. QUESTION I. *Y a-t-il, dans la Loi naturelle, quelques points fixes & invariables, qui en soient comme les premiers principes, & dont conviennent unanimement tous les hommes?*

RÉPONSE. Pour donner comme une base fixe & sensible à ce problême moral: supposons ici sous nos yeux, une espece de Diette générale de toute l'Humanité, une espece d'*Etats Généraux de tout le Genre humain;* où soient librement & paisiblement assemblés les Députés & les Représentans de toutes les nations du monde, anciennes & modernes, policées & sauvages.

I°. Qu'au milieu de cette nombreuse & respectable assemblée, l'un des Représentans de la société humaine, d'une voix de tonnerre, qui se fasse entendre à toutes les oreilles, & qui retentisse au fonds de tous les cœurs, demande universellement à tous ses collegues: s'il existe ou s'il a existé quelque nation, chez qui l'on juge ou chez qui l'on ait jamais jugé, que l'homme puisse sans crime, *faire du mal à son semblable*, quand celui-ci ne tend aucunement à lui en faire; ou *refuser son assistance à son semblable*, quand celui-ci se trouve dans un urgent besoin d'être secouru, & qu'il est facile ou même possible à celui-là de lui donner du secours; s'il existe ou s'il a existé quelque nation, chez qui l'on juge ou chez qui l'on ait jamais jugé, que l'homme puisse sans crime, *outrager un pere ou une mere*, pour qui la nature semble inspirer tant de respect, tant de reconnoissance, tant d'amour; ou *n'avoir qu'une barbare indifférence, pour un malheureux fils*, que la nature semble lui ordonner de chérir, & qu'il voit inhumainement languir & périr

par sa faute, dans la misere & dans la souffrance : s'il existe ou s'il a existé quelque nation, chez qui l'on juge ou chez qui l'on ait jamais jugé, que l'homme puisse sans crime, ou *manquer à un bienfaiteur*, qui semble avoir acquis chez lui à ce titre, d'inaliénables droits à une affectueuse reconnoissance ; ou *envahir le fruit du travail d'autrui*, quand il sait bien que rien ne lui donne aucun droit sur le fruit d'un tel travail ; ou *fausser sa parole & ses engagemens*, tandis que la nature semble exiger & ordonner qu'une parole librement donnée soit sacrée, que des engagemens librement pris soient inviolables ?

Quelle sera la *réponse des divers Représentans de la société humaine*, à une aussi étrange question ? Une unanime & énergique surprise ; une unanime & éloquente indignation ; un morne & farouche silence, qui, accompagné de mille & mille regards foudroyans, lancés sur le téméraire auteur d'une telle demande, semblera lui demander hautement à son tour : comment il a pu soupçonner qu'il existât ou qu'il pût exister sur la terre, quelque nation qui fût pire, par principes & par systême, qu'aucune espece de bêtes féroces ?

Il y a donc, dans la Loi naturelle, certains points fixes & invariables, qui en sont comme les premiers principes ; & que toutes les nations, anciennes & modernes, policées & sauvages, se sont toujours accordées à regarder, dans la spéculation, comme sacrés & inviolables : & ces *points fixes & invariables de la Loi naturelle*, sont, entre plusieurs autres, l'*opposé* de ceux que nous venons de montrer comme par-tout universellement anathématisés & proscrits, d'après cette loi, par toutes les nations du monde.

II°. Si ces *points fondamentaux de la Loi naturelle*, par-tout connus, par-tout regardés comme sacrés & inviolables, ont été par-tout mal respectés, mal

obſervés, ſoit chez les nations barbares, ſoit chez les nations civiliſées : ces infractions, quelque multipliées qu'on les ſuppoſe, ſont toujours & par-tout intérieurement accompagnées & ſuivies & de l'improbation & du reproche & du remords de la conſcience. Ainſi, loin de rendre douteuſe ou ſuſpecte l'exiſtence de cette loi ſacrée & inviolable, ces infractions mêmes deviennent au contraire une preuve permanente du pouvoir qu'elle a toujours eu & qu'elle conſerve toujours ſur l'homme : puiſque l'homme ne peut jamais ceſſer d'être ſoumis à ſes ſanctions; ſans devenir intérieurement en butte à ſes cenſures & à ſes anathêmes.

III°. Parmi ces différens points fondamentaux de la Loi naturelle, univerſellement connus & univerſellement avoués chez toutes les nations policées & ſauvages; il en eſt un qui ſemble les renfermer tous éminemment ou virtuellement, & que l'on pourra regarder, ſi l'on veut, à ce titre & pour cette raiſon, comme le *premier principe* de cette Loi univerſelle du genre humain, de cette Loi toujours ſacrée & toujours inviolable, ſavoir, celui-ci : *dans toute circonſtance poſſible, fais à ton ſemblable, ce que tu croirois avoir raiſonnablement droit d'attendre & d'exiger de lui; s'il ſe trouvoit en ta place, & que tu fuſſes à la ſienne.*

L'état de mon ſemblable eſt toujours le *vrai point de vue* où je dois me placer moi-même, par la penſée, pour juger ſainement de ce que je lui dois en chaque circonſtance de tems & de choſes. Si je ne ſuis que moi, je n'exigerai pas aſſez pour lui. Si je ne ſuis que lui, j'exigerai trop de moi. Si je deviens lui, ſans ceſſer d'être moi : la droiture de mon eſprit & la rectitude de mon cœur, me montreront toujours & me preſcriront toujours indéfectiblement, ce qu'exigent raiſonnablement de moi à ſon égard, les rap-

ports sacrés d'hommes, de freres, d'enfans d'un même pere commun, qui existent toujours essentiellement & inamissiblement entre lui & moi.

864. QUESTION II. *S'il y a réellement dans la Loi naturelle, quelques points fixes & invariables, dont conviennent unanimement tous les hommes : comment & par quelles causes cette Loi peut-elle avoir été dans tous les tems, aussi horriblement défigurée, & dans ses conséquences, & dans son application ?*

RÉPONSE. Les causes qui ont le plus contribué à défigurer la Loi naturelle, soit dans ses conséquences, soit dans son application, peuvent se réduire à trois principales : savoir, à la séduction des passions, à la séduction de l'exemple, à la séduction de quelques fausses idées des choses.

865. EXPLICATION I. L'une des causes qui a le plus contribué à altérer & à corrompre la Loi naturelle, dans son application & dans ses conséquences; c'est la *Séduction des passions.*

Dès le commencement des tems, & dans tous les siecles suivans, ainsi qu'aujourd'hui, la *Loi naturelle* posa & fixa invariablement certaines limites du licite & de l'illicite, du juste & de l'injuste, de l'honnête & du deshonnête, dont ne s'accomodoient point les passions humaines; par exemple, la passion de la volupté, la passion de l'intérêt, la passion de l'ambition.

Que firent alors ces passions, ainsi arrêtées & captivées, ainsi gourmandées & asservies ? Elles firent alors, ce qu'elles font encore aujourd'hui. Impatientes du joug & du frein, elles chercherent, ou à éluder la loi, ou à faire une fausse application de la loi, ou à tirer de fausses conséquences des premiers principes de la loi.

L'ame intéressée, l'ame voluptueuse, l'ame ambitieuse, par exemple, voulurent, à quelque prix que ce fût, que l'objet de leur passion dominante, de leur passion irritée & fortifiée par l'obstacle, en supposant cet objet proscrit & anathématisé par la loi naturelle, fût ou parût cependant licite, honnête, permis : selon l'Adage trop connu & trop réalisé, *Sanctum est, quod volumus.*

Or, pour que cet objet ainsi proscrit & ainsi anathématisé par la loi naturelle, fût ou parût licite, honnête, permis, à l'ame intéressée, à l'ame voluptueuse, à l'ame ambitieuse, que falloit-il ? Il falloit nécessairement que dans elles, la passion séduisît & aveuglât la raison : que dans elles, la passion engageât & habituât la raison, à fermer les yeux sur les vrais points de vue des choses : que dans elles, la passion séductrice, d'intelligence avec la raison séduite, altérât & corrompît la loi naturelle, ou dans son application, ou dans ses conséquences.

La séduction des passions, telle a dû être visiblement, dans la marche de la nature, & telle a été effectivement dans la réalité, la premiere cause par où a commencé chez les hommes, l'altération & la corruption de la loi naturelle !

866. EXPLICATION II. L'une des causes qui a encore le plus contribué à altérer & à corrompre la Loi naturelle, dans son application & dans ses conséquences ; c'est la *Séduction de l'exemple.*

1°. L'on vit, dans la premiere origine des sociétés humaines, des *Brigands audacieux*, chargés de rapines & fumans de carnage, être honorés & applaudis sous le nom de Conquérans.

Et dès-lors, les idées d'injustice, de pillage, de meurtre, de brigandage, de tout ce qu'anathématise le plus le cri éclatant de la loi naturelle, en s'incor-

porant en quelque ſorte, dans ces Conquérans honorés & applaudis, avec les idées de courage, de puiſſance, d'autorité, de grandeur, de tout ce qui flatte le plus les hommes, ſemblerent perdre tout ce que la nature inſpiroit d'averſion & d'horreur pour leur objet.

II°. L'on vit, chez une foule de nations idolâtres, des *Dieux corrompus & corrupteurs*, des Déeſſes corrompues & corruptrices, chargés les uns & les autres de tous les genres de vice & d'abomination qui révoltent le plus les Ames honnêtes, recevoir l'hommage, l'encens, l'adoration des peuples.

Et dès-lors les idées des vices abominables, que l'hiſtoire ou la fable attribuoient à ces Dieux & à ces Déeſſes chimériques, en s'enveloppant dans l'idée de leur imaginaire Divinité, ſemblerent ſe dépouiller de tout ce que la ſainte voix de la nature attachoit à leur objet, d'illicite & d'infame.

III°. L'on vit, dans preſque tous les gouvernemens monarchiques, toujours plus corrompus que les gouvernemens républicains, les *vices quelconques des Souverains*, applaudis & imités par leurs lâches Courtiſans; les vices quelconques des Courtiſans, applaudis & imités par leurs lâches Adulateurs; & l'idée de vice, malgré la réclamation de la loi intérieure des cœurs, diſparoître & s'évanouir en quelque ſorte, dans l'idée de puiſſance ou de crédit, de bel air ou de bon ton.

Au milieu de tant de cauſes & de tant de ſources de corruption, au milieu d'une conjuration ſi conſtante & ſi générale contre la légiſlation de la nature: on doit être infiniment moins embarraſſé de concevoir comment la Loi naturelle a pu recevoir quelque atteinte & quelque altération; que de concevoir comment elle a pu n'être pas par-tout entierement étouffée & anéantie.

867. EXPLIÇATION III.

867. EXPLICATION III. L'une des causes qui a encore beaucoup contribué à altérer & à corrompre la Loi naturelle, dans son application & dans ses conséquences, c'est la *Séduction de quelques fausses idées des choses*. Par exemple,

I°. Il y a eu chez les hommes, de *fausses idées de Religion*. Delà l'égarement du Fanatique; qui sans scrupule & sans remords, immola son semblable à ses fausses Divinités.

Instruit par le cri confus de sa nature & de sa raison, qu'il existe dans la Nature visible, quelque *invisible Divinité*; & que cette Divinité invisible mérite & exige, de la part de l'homme, les hommages les plus religieux, les sacrifices les plus saints & les plus augustes: le Fanatique, en dénaturant & cette idée & cette persuasion, s'imagina follement que l'immolation de son semblable, de son concitoyen, de son fils peut-être, étoit quelque chose de plus grand & de plus auguste, de plus saint & de plus religieux, en genre d'hommage & de sacrifice, que l'immolation d'un belier ou d'un taureau; & que l'homicide & le parricide, quoique défendus & anathématisés par la loi de la nature, par la loi universelle du genre humain, pouvoient être autorisés & consacrés, par la destination à laquelle les élevoit, ou la religion des peuples, ou la divinité qui étoit l'objet de cette religion.

II°. Il y a eu, chez les hommes, de *fausses idées de perfection*. Delà l'égarement, delà les extravagances & peut-être les infamies, de quelques enthousiastes Sectateurs de la loi de Mahomet ou de Brahma; & si l'on veut même, de quelques enthousiastes Sectaires du Christianisme.

Persuadé que la Divinité est digne qu'on lui fasse les plus grands & les plus parfaits sacrifices, & que les sacrifices les plus grands & les plus parfaits sont

ceux qui ſont les plus coûteux à la nature : l'Enthouſiaſte, abuſé & ſéduit par cette idée & par cette perſuaſion mal enviſagées, a pu en faire le malheureux fondement d'une foule de pratiques abſurdement ſuperſtitieuſes ; dont quelques-unes peuvent outrager formellement la nature & la raiſon, en ſemblant les élever l'une & l'autre, à un plus haut degré de perfection.

III°. Il y a eu chez les hommes, de *fauſſes idées d'honneur*. Delà l'égarement de ces anciens & de ces modernes Paladins, qui s'efforcent de ſe perſuader qu'un meurtre ceſſe d'être illicite & criminel : parce qu'il eſt fait ſelon les barbares loix d'un barbare honneur, d'un barbare préjugé, qu'enfanterent gothiquement des ſiecles d'ignorance & de déraiſon, & qu'anathématiſent de concert & les loix de la nature & les loix nationales & les loix de la Religion.

IV°. Il y a eu chez les hommes, de *fauſſes idées de Droit*, auxquelles donnerent lieu, ou des principes faux, que l'on adopta imprudemment comme vrais ; ou des principes vrais, d'où l'on tira de fauſſes conſéquences.

Delà l'égarement d'une foule de Souverains, de Politiques, de Moraliſtes, qui ont entrepris ou conſeillé ou approuvé tant de guerres ſanglantes, tant d'injuſtices atroces, tant de cruautés révoltantes : pour maintenir ou pour recouvrer des droits chimériques, qui n'étoient fondés ſur rien de réel & de ſolide.

Delà l'égarement d'une foule de hordes barbares, qui, dans les brûlans déſerts de l'Afrique, ou dans les marécageuſes forêts de l'Amérique, s'imaginent férocement que le droit de la guerre les autoriſe à détruire ou à aſſervir ſans pitié, ceux de leurs ſem-

blables avec qui ils ſont en guerre, & qu'ils ont l'avantage de vaincre.

Delà l'égarement de quelques Pontifes Romains, qui, malheureuſement abuſés & trompés par certaines *fauſſes Décrétales*, ſe crurent peut-être de bonne foi, les Deſpotes temporels des Rois & des Nations; & firent couler en différens tems & en différens lieux, des fleuves de ſang chrétien; pour maintenir ou pour mettre en vigueur cette anti-chrétienne chimere, ſi formellement oppoſée & à l'eſprit & à la lettre de l'Evangile. (*).

V°. Il y a eu chez les hommes, de *fauſſes idées de piété filiale.* Delà, ſi le fait eſt vrai & réel, l'égarement de l'Antropophage, qui, ſans voir chez lui la nature frémir d'horreur, égorge ſon pere ou ſa mere; pour ſe nourrir de leur ſubſtance.

Les premiers principes de la loi naturelle, ſont invariablement les mêmes, chez tous les hommes, chez les peuples barbares & chez les nations civiliſées. Mais les conſéquences plus ou moins éloignées de ces premiers principes univerſellement adoptés, peuvent étrangement varier chez les hommes, ſelon la différence de leurs lumieres & de leurs préjugés. Par exemple, voici un axiome de mœurs, qui eſt commun en même-tems, & aux nations les plus barbares, & à toutes les nations policées & éclairées: *les peres & les meres ont droit au reſpect & à l'affection de leurs enfans.*

De cet axiome moral, que conclut un *Peuple éclairé?* Il en conclut que des Enfans bien nés, en voyant leurs peres & leurs meres dans un état d'infirmité & de ſouffrance, tel que doit être communément celui de la vieilleſſe, doivent s'attendrir ſur

(*) Joan. 18, ℣. 36. Math. 22, ℣. 20. Rom. 13, ℣. 1. Petr. I, cap. 2, ℣. 18.

leur sort, les supporter dans leurs défauts, les secourir dans leurs besoins, les soulager & les consoler dans leurs maux; tant qu'il plaira à l'Arbitre suprême de la vie & de la mort, de prolonger leur misérable vie : & qu'après la mort de ces personnes toujours dignes de leur respect & de leur amour ; leurs précieux restes ont encore droit, à leur égard & de leur part, à des respects, à des honneurs, que l'on peut & que l'on doit leur procurer, en leur donnant une sépulture décente & religieuse.

De ce même axiome moral, que conclut le *Peuple antropophage*, dont il est ici question? Il en conclut que dans un état d'infirmité & de souffrance, tel que doit être toujours nécessairement celui de la vieillesse, chez toute nation barbare & sauvage, la vie ne peut plus être, pour un pere & pour une mere, qu'un déplorable enchaînement de miseres & de calamités; dont doit les préserver ou les délivrer la tendresse filiale, en leur procurant une mort prématurée, qui devient pour eux un vrai bienfait : & que les restes précieux de ces personnes chéries, ne pouvant avoir un plus digne tombeau que le sein de leurs enfans & de leurs amis, il convient de leur donner de préférence ce genre de sépulture ; qui les transforme, après leur mort, en la substance de ce qu'elles eurent & de ce qu'elles ont encore de plus cher en ce monde.

On voit par là, comment d'un même principe fondamental de la Loi naturelle, on peut tirer, selon les différens degrés de lumiere que l'on a, des conséquences en tout point différentes : & comment il est possible, quelque variété qu'il y ait dans l'application des principes fondamentaux de la Loi naturelle, que ces principes fondamentaux soient cependant par-tout invariablement les mêmes.

868. QUESTION III. *Est-il bien certain que l'idée du Vice & de la Vertu, soit aussi arbitraire & aussi variable, que l'ont annoncé & prétendu quelques modernes Philosophes?*

RÉPONSE. La Loi naturelle a été sans doute, en mille & mille circonstances de tems & de choses, horriblement défigurée, sinon dans ses premiers principes, du moins dans son application & dans ses conséquences plus ou moins immédiates, chez une foule de nations, anciennes & modernes : comme le prouvent authentiquement les barbares sacrifices, les abominables prostitutions, les révoltantes régles de mœurs, qu'avoua & que consacra l'ancienne Idolâtrie : comme le prouvent non moins authentiquement une foule de détestables superstitions, une foule de regles perverses de conduite & de mœurs, qui sont encore en usage, chez la plupart des nations sauvages & barbares de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, & de quelques Isles interposées entre l'ancien & le nouveau continent.

Mais est-il vrai que cette Loi naturelle ait été assez complettement & assez universellement défigurée, chez les différentes nations, anciennes ou modernes, policées ou sauvages : pour rendre douteuse & suspecte l'universalité de son existence; pour donner lieu de soupçonner ou de croire que l'on n'ait pas foncièrement par-tout, chez les hommes, les *mêmes notions du bien ou du mal moral*, les mêmes idées plus ou moins développées du juste & de l'injuste, de l'honnête & du deshonnête, du vice & de la vertu; comme l'ont avancé & prétendu quelques modernes Philosophes? Non sans doute; & il est facile de faire voir combien dénuée de preuves, combien destituée de fondement, est leur paradoxale opinion.

I°. Il est certain que parmi toutes les nations an-

ciennes & modernes, policées ou barbares, dont l'histoire nous a suffisamment fait connoître & les usages & les mœurs; il n'y en a aucune, quelque dépravée qu'on la suppose, avec qui puisse quadrer la *paradoxale opinion* que nous avons à combattre & à réfuter: aucune, chez qui l'on ne découvre une connoissance très-nette & très-formelle d'une loi naturelle obligatoire, une notion très-distincte d'un bien & d'un mal moral, des idées très-décidées, quoique souvent mal appliquées, en genre de juste & d'injuste, d'honnête & de deshonnête, de vice & de vertu.

Donc, en vertu du jugement d'analogie (179); on est très-philosophiquement fondé à présumer & à juger que la même chose a eu lieu, chez les différentes Nations, policées ou barbares, anciennes ou modernes, dont les mœurs nous sont inconnues, ou ne nous sont pas suffisamment connues.

II°. Il est certain que les Passions humaines ont dû tendre par-tout à étouffer le langage de la Loi naturelle, à dénaturer les idées du vice & de la vertu. Mais ont-elles dû & ont-elles pu en cela réussir complettement? Non: parce que le *cri de la Droiture naturelle, ou de la Conscience*, n'est pas moins intrinseque à l'homme, que le cri des passions; & que pour étouffer complettement ce cri de la droiture naturelle, ou de la conscience, il faudroit complettement étouffer la nature.

Les passions, dans leur véhémence & dans leur emportement, semblent despotiquement imposer silence à la droiture naturelle, ou à la conscience. Mais, quand les passions se rapprochent du calme, quand la raison redevient lucide: la Droiture naturelle reprend son empire, improuve, reproche, tonne, menace, montre sa Loi, juge incorruptiblement d'après sa loi; & force la Passion confuse &

interdite, à se condamner du moins elle-même, si elle ne la force pas toujours à rentrer dans les bornes du devoir.

III°. Il est certain que, chez les anciens maîtres du monde, chez les Grecs & chez les Romains, l'exemple de leurs divinités corrompues & corruptrices, a dû tendre puissamment à y transformer les vices en vertus. Mais cet exemple imposant & séduisant a-t il dû & a-t-il pu en cela complettement réussir? Non: parce que chez ces peuples, la *voix de la Nature* étoit au moins tout aussi énergique & tout aussi puissante, que la voix de la Superstition; & que, si celle-ci prêcha souvent le vice, celle-là prêcha toujours la vertu.

Ainsi, chez les Grecs & chez les Romains, malgré l'autorité de leurs divinités corrompues & corruptrices, la Nature, plus forte que la Superstition, réclama toujours pour sa Loi, tonna toujours contre le vice: &, reléguant dans le fabuleux Olympe, les obscenes Priapes, les Jupiter incestueux, les infames Ganimedes, les Vénus adulteres, les Mars féroces & sanguinaires, toute l'odieuse cohue des Dieux vicieux & criminels; elle adora sur la terre, la continence des Scipion, la chasteté des Lucrece, la clémence des Césars, la bienfaisance des Titus, l'amour patriotique des Codrus & des Regulus, l'amitié des Oreste & des Pylade, la tendresse conjugale des Aggripine & des Germanicus, l'inflexible vertu des Socrate & des Caton.

869. REMARQUE. La paradoxale opinion que nous avons ici à réfuter & à combattre, n'a guere d'autre fondement sur lequel elle puisse s'appuyer & s'établir, que les *apocryphes Relations* de quelques modernes Voyageurs: selon lesquels, il existe sur la surface de notre globe, quelques nations, qui met-

tent au rang des vertus, au rang des actions dignes d'estime & d'éloge, certaines choses que nous regardons comme des crimes & des abominations.

I°. Mais d'abord, est-il bien décidé qu'il faille croire aveuglément & universellement, sans examen & sans critique, à tout ce que racontent & que rapportent les différens Voyageurs; gens pour la plupart peu éclairés & peu philosophes, plus amateurs du merveilleux que du vrai? Est-il bien décidé que quelques modernes Philosophes, tels entre autres, que les Locke & les Montaigne, qui ont établi leurs sceptiques opinions sur de telles relations, ne soient pas allé trop vîte; & n'aient pas essentiellement manqué en ce point, de critique & de jugement?

« J'ai toujours été étonné (dit M. de Voltaire » dans ses Mêlanges de Philosophie) que le sage » Locke, dans le commencement, de son traité de » l'Entendement humain, en réfutant si bien les idées » innées, ait prétendu qu'il n'y a aucune *notion de* » *bien & de mal*, qui soit commune à tous les hom- » mes. Je crois qu'il est tombé là dans une erreur. Il » se fonde sur des relations de Voyageurs, qui di- » sent que dans certains pays la coutume est de man- » ger ses enfans; & de manger aussi les meres, quand » elles ne peuvent plus enfanter: que dans d'autres, » on honore du nom de Saints, certains enthousias- » tes, qui se servent d'ânesses au lieu de femmes.

» Mais un homme comme Locke ne devoit-il pas » tenir ces voyageurs pour suspects? Rien n'est si » commun parmi eux, que de mal voir, de mal rap- » porter ce qu'on a vu; de prendre, sur-tout dans » une nation dont on ignore la langue, l'abus d'une » Loi, pour la Loi même; & enfin de juger des » mœurs de tout un peuple, par un fait particulier » dont on ignore encore les circonstances. Qu'un

» Persan passe à Lisbonne, à Madrid, ou à Goa, le » jour d'un Auto-da-fé ? Il croira, non sans appa- » rence de raison, que les Chrétiens sacrifient des » hommes à Dieu. Qu'il lise les Almanachs qu'on » débite dans toute l'Europe au petit peuple ! Il » pensera que nous croyons aux effets de la Lune ; » & cependant nous en rions, loin d'y croire.

» Ainsi, tout Voyageur qui me dira, par exemple, » que des Sauvages mangent leur pere & leur mere » par piété, me permettra de lui répondre, qu'en » premier lieu ce fait est fort douteux : seconde- » ment, si cela est, loin de détruire l'idée de respect » qu'on doit à ses parens, c'est probablement une » façon barbare de marquer sa tendresse, un *abus* » *horrible de la Loi naturelle*. Car apparemment qu'on » ne tue son pere & sa mere par devoir, que pour » les délivrer des incommodités de la vieillesse ou » des fureurs de l'Ennemi. Et si alors on leur donne » un tombeau dans le sein filial, au lieu de les laisser » manger par les vainqueurs ; cette coutume, toute » effroyable qu'elle est pour l'imagination, vient » pourtant nécessairement de la bonté du cœur. »

II°. Ensuite, quand même il seroit vrai qu'il y eût parmi les nations sauvages, quelque petite horde barbare, plus stupide & plus abrutie que le reste de ses semblables, qui parût ne connoître & ne suivre aucune regle de mœurs ; ou parmi les nations policées, quelque petite secte obscure, qui parût n'avoir que de fausses regles de mœurs : seroit-on fondé à conclure delà, qu'il n'y a point de Loi naturelle, point de regle universelle de mœurs, point de distinction essentielle de vices & de vertus ? « Comme » si tous les penchans de la nature, dit éloquem- » ment le Citoyen de Geneve, étoient anéantis par » la dépravation d'un peuple ; & que, sitôt qu'il est » des monstres, l'Espece ne fût plus rien ! »

Si l'on opine, avec Locke & avec Montaigne, qu'il n'y a point de Loi naturelle, point de regle absolue & invariable de mœurs, chez les hommes ; par la raison qu'il y a eu & qu'il y a encore quelques hommes abrutis, dont la morale differe de celle du reste du genre humain : pourquoi ne pas opiner de même & avec tout autant de fondement, qu'il n'y a point de Sens commun, point de regle absolue & invariable de connoissance & de jugement, chez les hommes ; par la raison qu'il y a un petit coin de Londres que l'on nomme Bodlam, un petit coin de Paris que l'on nomme les Petites-Maisons, où les idées & les jugemens ne s'accordent en rien avec les idées & avec les jugemens du reste des hommes ?

Il y a eu certainement, dans l'universalité des hommes, infiniment plus d'individus de cette derniere espece ; que n'en ont jamais découvert ou imaginé ou supposé tous les Voyageurs ensemble, de la premiere : plus d'individus qui fussent sans idées des choses, ou qui n'eussent que de fausses idées des choses, à raison de leur état d'imbécillité ou de démence ; que d'individus qui, ayant quelque teinture & quelque apparence de raison, aient paru n'avoir aucuns principes de la Loi naturelle, aucunes notions du bien & du mal moral, aucunes idées en fait de juste & d'injuste, d'honnête & de deshonnête, de vice & de vertu.

PERSUASION GÉNÉRALE DU GENRE HUMAIN, AU SUJET DE L'EXISTENCE D'UN DIEU.

870. OBJECTION III. En supposant que le genre humain ait été assez universellement & assez unanimement persuadé de l'existence de quelque Puissance suprême, de quelque invisible Divinité, par qui soit dominée & gouvernée la Nature visible ; il paroît que cette *persuasion commune du genre humain*, ne peut pas

plus être convertie en preuve philosophique de l'existence d'un Dieu, qu'en preuve philosophique de l'existence de plusieurs Dieux : puisqu'avant l'établissement du Christianisme, la plus grande partie du genre humain adoroit plusieurs Dieux, & étoit décidée pour le Polythéisme (*). Donc cette persuasion commune du genre humain, ne prouve rien : puisqu'elle prouve trop, ou qu'elle prouve quelque chose d'évidemment faux. (55).

RÉPONSE. En raisonnant contre l'Athéisme, qui n'admet dans la Nature visible, aucun Etre suprême, de qui elle dépende, par qui elle soit régie & gouvernée ; nous faisons abstraction de cette question incidente ; savoir, *si cet Etre suprême est unique ou non unique :* question que nous examinerons & que nous déciderons ailleurs, & qui n'a rien de commun avec l'Athéisme, dont il s'agit ici uniquement.

L'objection présente ne peut donc avoir une vraie prise & une vraie force contre la preuve philosophique qu'elle tend à attaquer (855) : qu'autant que l'on supposeroit que le genre humain a été tout aussi universellement & tout aussi persévéramment persuadé de l'existence de plusieurs divinités formellement distinctes ; que de l'existence de quelque Divinité en général, divisée ou non divisée, unique ou non unique : ce qui seroit supposer une chose manifestement fausse. Car,

I°. Selon l'histoire sacrée, & selon les plus anciens monumens de l'histoire profane, l'Idolâtrie & le Polythéisme n'ont eu lieu sur la terre, que quel-

(*) ETYMOLOGIE. Polythéisme : opinion selon laquelle il existe plusieurs Dieux, plusieurs Maitres suprêmes de la Nature visible. De πολὺς, *multus*, *multiplex* ; & de θεὸς, *Deus*, *Divinitas*.

ques fiecles après le Déluge. Il y a eu donc d'abord, une durée d'environ deux ou trois mille ans, où le genre humain étoit perfuadé de l'exiftence d'une Divinité : fans que fa perfuafion à cet égard, pût rien avoir de commun avec les extravagances du Polythéifme.

II°. Le Polythéifme, en fe répandant infenfiblement & peu à peu fur la terre, divifa & défigura la Divinité. Mais il ne ceffa pas pour cela de conferver l'intime perfuafion de l'exiftence d'une Divinité : puifque ce ne pouvoit être qu'en vertu de cette intime perfuafion, qu'il plaçoit arbitrairement la Divinité, dans le foleil, dans la lune, dans le feu, dans les planetes, dans les animaux, dans les différens êtres où fon imagination abufée paroiffoit lui en montrer les vertus & les attributs.

III°. Le Polythéifme, en fe répandant fur la terre, n'eft jamais devenu, ni l'opinion, ni la perfuafion commune du genre humain : puifqu'il confte complettement par toutes les hiftoires du monde, qu'il y a eu toujours fur la terre, une foule de grandes nations, qui dans leur culte religieux, idolâtrique ou non idolâtrique, abfurde ou raifonnable, ne participoient en rien aux égaremens du Polythéifme.

Tels étoient les Chinois, qui adoroient, les uns le Ciel matériel, les autres l'Auteur ou le Maître du Ciel matériel. Tels étoient les Perfes & les Péruviens, qui n'adoroient que le Soleil. Tels étoient les Hébreux, qui n'adoroient que le vrai Dieu. Tels étoient les difciples de Zoroaftre, ou les Mages, qui n'adoroient que le feu. Tels étoient les Brachmanes Indiens, qui, felon Strabon, Porphyre, & quelques Saints Peres, ne reconnoiffoient & n'adoroient qu'un feul Dieu fuprême ; & qui, felon les modernes Voyageurs, & en particulier felon l'Anglois Hotwell, qui a fait un féjour de trente ans au Ben-

gale, reconnoissent encore aujourd'hui, au milieu de toutes leurs absurdes superstitions, un Dieu unique, un Esprit incréé & créateur. (1056).

IV°. Parmi les différentes nations qui créerent ou qui adopterent la folie du Polythéisme; on reconnoissoit presque par-tout, quelque *Divinité suprême*, à laquelle étoient soumises toutes les autres divinités nationales. Tel étoit, chez les Grecs & chez les Romains; selon les uns, Jupiter; selon les autres, le Destin, de qui dépendoit tout le reste des Dieux. Tels étoient vraisemblablement encore le Knef, chez les Egyptiens; Mythra, chez les Bactriens; Oromaze, chez les Perses; Teutatès, chez les Phéniciens & chez les Gaulois; Tanfana ou Irminsul, chez les anciens Saxons; Amida, chez les Japonois; Michapoux, chez les Sauvages de l'Amérique septentrionale; Sommonacodom, chez les Siamois, & ainsi du reste.

S'il est permis de comparer le profane au sacré, la fable à la vérité: les Dieux inférieurs & subalternes, étoient à peu près, dans les idées des différentes nations Polythéistes, ce qu'étoient les Anges chez les Hébreux; c'est-à-dire, des Ministres ou des Envoyés ou des Agens du Dieu suprême.

V°. Chez les nations où étoit le plus accrédité & le mieux enraciné l'absurde Polythéisme; les Personnages éclairés, loin de donner dans les égaremens de l'aveugle Populace, reconnoissoient plus ou moins nettement un Etre suprême, qui seul présidoit à la Nature visible. Tels étoient, entre mille & mille autres, Cicéron, chez les Romains; Cyrus, chez les Perses; Socrate, chez les Grecs; Confucius, chez les Chinois; Ptolémée Philadelphe, chez les Egyptiens.

VI°. Aujourd'hui, tous les Chrétiens, tous les Juifs, tous ou presque tous les Sectateurs de Ma-

homet, de Bramha, de Confucius, c'eſt-à-dire, preſque tous les peuples civiliſés & policés de la terre, s'accordent unanimement à reconnoître un Dieu unique, le même Dieu unique ; & le Polythéiſme n'exiſte plus que chez un petit nombre de nations barbares, l'opprobre de l'humanité & de la raiſon.

Il eſt donc faux que le Polythéiſme ait été conſtamment & perſévéramment la *perſuaſion commune* du genre humain. Il eſt donc faux que l'induction que nous tirons d'une perſuaſion commune & toujours ſubſiſtante du genre humain, en faveur de l'exiſtence d'un Dieu, puiſſe être éludée & anéantie, par l'application que l'on voudroit en faire au Polythéiſme, qui ne fut jamais l'objet d'une ſemblable perſuaſion.

871. REMARQUE. Parmi les fables extravagantes du Polythéiſme, il y a trois choſes qui méritent l'attention de la Philoſophie : ſavoir, les *Théophanies*, les *Théandries*, & les *Apothéoſes ;* qui ſont comme par-tout incorporées avec l'hiſtoire primitive des anciennes nations, & dont il eſt peut-être poſſible de faire entrevoir la ſource & l'origine. (*).

I°. Selon l'hiſtoire ſacrée, & ſelon la primitive tradition du genre humain ; l'inviſible Divinité ſe montra, en différens tems & en différens lieux, d'une maniere ſenſible, aux premiers Patriarches,

(*) ETYMOLOGIE. *Théophanies* : viſions de la Divinité ; ou la Divinité rendue viſible. De θεος, *Deus* ; & de φαινω, *video.*

Théandries : unions de certaines natures divines, à des natures humaines. De θεος, *Deus*, & de ανηρ, ανδρος, *homo*, *vir.*

Apothéoſes : cérémonies par leſquelles un homme ou une femme étoient placés au rang des Dieux, & étoient cenſés n'avoir plus rien de commun avec la condition des profanes humains. D'απο, qui marque ici la profeſſion ou la condition qu'on a ou qu'on acquiert ; & de θεος, *Deus.*

avant & après le Déluge : ſoit pour leur révéler quelques vérités ſalutaires; ſoit pour leur impoſer quelques préceptes, & pour leur intimer quelques loix; ſoit pour leur accorder quelque protection ſpéciale & miraculeuſe.

Les différentes Familles qui compoſoient alors tout le genre humain, en ſe diſperſant ſur les diverſes contrées de notre globe, plus ou moins long-tems après le Déluge, emporterent avec elles cette *Perſuaſion commune* : ſavoir, que l'inviſible Auteur de la Nature viſible, s'intéreſſe aux hommes, dont il eſt le pere commun ; & qu'en vertu de cet intérêt paternel, il ſe dévoile & ſe montre quelquefois aux Perſonnages par lui ſpécialement protégés & chéris, pour le bien général de l'eſpece humaine.

Delà, chez la plupart des nations primitives ; l'*idée des Théophanies*, ou des apparitions de la Divinité : idée qui a eu un fondement réel ; & que la fable a pu défigurer, traveſtir, mal appliquer, dans la ſuite des tems, en mille & mille manieres différentes.

II°. Selon l'hiſtoire ſacrée, & ſelon la tradition univerſelle & permanente de l'ancien Peuple Hébreu : au commencement des tems, le premier homme & la premiere femme, par leur prévarication, ſe perdirent, & perdirent leur poſtérité (334). Ce fut l'Eternel lui-même, l'Auteur même de la Nature, qui leur impoſa la Loi par eux tranſgreſſée ; & qui leur notifia l'Anathême contre eux porté. Mais en leur reprochant leur crime, & en leur annonçant leur diſgrace ; l'Eternel leur laiſſa l'*eſpérance d'un miraculeux Réconciliateur*, par les mérites duquel ils rentreroient en grace avec lui.

Ce miraculeux Réconciliateur dut naturellement être regardé par eux & par leur poſtérité, comme quelque choſe de plus qu'un homme, comme quelque

Etre divin : pour pouvoir faire efficacement la fonction de Médiateur entre Dieu & le Genre humain.

En se dispersant sur la terre, après le Déluge, les différentes Familles patriarchales allerent former différentes nations, au nord & au midi, au levant & au couchant de la primitive patrie du genre humain; emportant avec elles cette *Persuasion commune :* savoir, qu'il falloit à l'espece humaine un homme divin, pour opérer sa réconciliation avec l'Etre suprême.

Delà, chez les Indiens, chez les Chinois, chez les Perses, chez les Tartares, chez les Assyriens, chez les Egyptiens, l'*idée des Théandries*, qui eut pour objet, des Dieux unis à des natures humaines : idée que la fable a pu dénaturer, & dont la superstition a pu abuser; mais qui a eu un fondement vrai & réel dans la Nature & dans la Religion.

Delà assez vraisemblablement, un Foé, dans l'Inde, dans la Chine, dans le Thibet. Delà un Knef, chez les Egyptiens; un Teutatès, chez les Phéniciens; un Sommonacodom, chez les Siamois; un Amida, chez les Japonois; un Jupiter, chez les Grecs; & ainsi du reste.

III°. L'*origine des Apothéoses*, est due sans doute, ou à l'affection, ou à l'admiration, ou à la terreur des peuples. On crut voir quelque chose de plus qu'humain, quelque chose de réellement divin, dans certains Personnages éminens, qui étonnoient leurs siecles, ou par leur audace, ou par leurs talens, ou par leur bienfaisance.

Delà, des Hommes érigés en Divinités, pendant leur vie, ou après leur mort. Delà, les honneurs divins, rendus à ces Héros célebres, qui sauvoient ou qui vengeoient leur patrie; à ces Génies créateurs, qui, par des inventions ou par des produc-

sions d'utilité ou d'agrément, étendoient chez leurs semblables, la sphere du bonheur.

La vile adulation & la rampante servitude, dans la suite des tems, décernerent les mêmes honneurs, à les hommes exécrables, à des monstres de l'humanité, qui deshonoroient à tous égards l'espece humaine. Et dès-lors, l'usage de l'apothéose, qui ne fut primitivement qu'une aveugle superstition, devint à la fois, & le plus absurde des vices irréligieux, & le plus funeste des vices politiques.

De l'adoration de cette derniere espece d'hommes, à l'adoration des brutes, des plantes, de tout ce qu'il y eut de plus vil dans la Nature; il n'y avoit qu'un pas. Delà le culte du chien Anubis, chez les Egyptiens; de l'idole de Bel, chez les Babyloniens; & ainsi du reste. Delà, l'origine de tout ce qu'il y a de plus absurde dans l'Idolatrie.

IV°. On voit ici, par tout ce que nous venons de dire au sujet du Polythéisme, comment la Fable peut, à certains égards, avoir eu primitivement pour source, la Vérité elle-même; & comment certains délires absurdes de la Superstition, peuvent quelquefois se convertir en preuves intéressantes de certains faits historiques & de certaines vérités fondamentales de la vraie Religion.

872. OBJECTION IV. Quand même il n'y auroit point de Dieu, point de suprême Législateur, point de Maître suprême de la Nature animée & inanimée, intelligente & non-intelligente; il n'y auroit pas moins, chez les hommes, & une loi naturelle, & des loix nationales, telles que nous les y voyons aujourd'hui: quelle qu'en soit l'origine, & quelle qu'en soit la force obligatoire. Donc l'existence de ces loix, ne suppose pas nécessairement l'existence d'un Dieu,

n'est pas nécessairement connexe avec l'existence d'un Dieu.

RÉPONSE. S'il n'y avoit point de Dieu, point de suprême Législateur, point de Maître suprême de la Nature, dont les Volontés souveraines eussent droit de régler & de lier les puissances libres de l'homme : il est clair, ainsi que nous l'avons démontré, que la Loi naturelle, & par-là même, les Loix nationales, n'auroient plus aucune vraie force obligatoire, ne seroient plus réellement & proprement des Loix ; & que ce seroit par-là même, une vraie sottise ou une vraie folie de les respecter & de les observer, quand on auroit quelque intérêt à les enfreindre. La *Loi naturelle* ne seroit plus qu'un imbécille préjugé, qu'enfanta la sottise, qu'une vaine habitude a accrédité & consacré, & que doit en tout braver & mépriser la raison. La *Loi nationale quelconque* ne seroit plus qu'une odieuse tyrannie, qu'une détestable oppression de la liberté naturelle : tyrannie & oppression, à laquelle tout citoyen auroit toujours un droit inamissible & inaliénable de se soustraire ; toutes les fois qu'en transgressant la Loi nationale, il n'auroit rien à craindre ou de l'œil ou du bras de ses semblables ; toutes les fois qu'en transgressant la Loi nationale, il sauroit que les ténebres ou qu'une force supérieure lui assurent l'impunité.

I°. *La Loi naturelle est ce langage intérieur de la Nature & de la raison, qui nous intime les ordres & les sanctions d'un suprême Législateur :* donc, ce suprême Législateur étant supposé imaginaire & fabuleux ; la Loi naturelle cesse, la Loi naturelle n'a plus de force & d'autorité, la Loi naturelle n'est plus rien, ou n'est plus qu'une vaine chimere, qu'un absurde & un ridicule préjugé.

II°. *La Loi nationale est la volonté légalement mani-*

fistée de l'Autorité légitime qui commande ; & qui n'a droit de commander, que parce que le Maître suprême de la Nature, lui a communiqué une portion sacrée de son autorité, pour établir & pour maintenir l'Ordre & la Justice : donc, ce Maître suprême de la Nature étant supposé ne point exister ; la Loi nationale cesse, la Loi nationale n'a plus aucune autorité, la Loi nationale ne sauroit plus obliger que ceux qui ne peuvent impunément l'enfreindre. (842 & 851).

III°. *Le Droit est fondé ou sur la Loi naturelle ou sur la Loi nationale, qui le donne & qui l'assure :* donc, s'il n'y a point de Dieu, point de suprême Législateur ; il n'y a plus de loi, il n'y a plus de droit, il n'y a plus de justice, chez les hommes : & par conséquent, tout est licitement permis, à qui peut impunément tout oser.

873. REMARQUE. On conçoit par-là, *ce que seroit une nation d'Athées :* s'il étoit possible qu'une telle nation existât ; & qu'elle eût des mœurs conséquentes à ses principes.

Là, ces vertus adorées, qui font & la base & le bonheur des sociétés humaines (la droiture, la bonne foi, la justice, l'honnêteté, le désintéressement, la bienfaisance, la fidélité, la probité), ne seroient que de vains noms & de vaines chimeres ; ou ne seroient des vertus, qu'autant qu'elles tourneroient à l'avantage personnel & présent de celui qui les auroit ou qui feroit semblant de les avoir.

Là, les crimes les plus atroces & les plus révoltans n'alarmeroient, que par la perspective de l'infamie & de l'échafaud.

Là, ces crimes obscurs qui peuvent s'envelopper dans les ténebres, ces crimes audacieux qui peuvent impunément affronter & braver la lumiere, ne seroient arrêtés par aucun frein, ne seroient précédés

d'aucune ſecrette horreur de la nature, ne feroient ſuivis d'aucuns déchiremens & d'aucuns remords de la conſcience.

Là, n'exiſteroit ou ne devroit exiſter aucune vertu réelle, ni dans le corps de la nation, ni dans aucun membre de la nation : puiſque l'on ne ſauroit y avoir beſoin au plus, que du maſque impoſteur de la probité; lequel, dans une nation athée, vaudra en tout point la probité elle-même, s'il inſpire la même confiance, & s'il donne le même crédit.

PARAGRAPHE SECOND.

DÉMONSTRATIONS PHYSIQUES DE L'EXISTENCE D'UN DIEU.

874. OBSERVATION. ON nomme *Démonſtrations phyſiques de l'exiſtence d'un Dieu*, comme nous l'avons déjà annoncé & expliqué ailleurs, celles dont le *moyen de démonſtration* eſt tiré & emprunté de l'Ordre phyſique des choſes, ou du ſpectacle de la Nature viſible. (837).

I°. L'*Ordre admirable de la Nature*, ou ce merveilleux accord & ce merveilleux rapport de choſes, qui y aſſortit ſi heureuſement toutes les parties entre elles, toutes les parties avec leur deſtination particuliere, toutes les parties avec le Tout & avec la deſtination générale du Tout ; & qui s'y annonce ſi pompeuſement comme l'effet & comme le réſultat d'une infinité de deſſeins préexiſtans, de deſſeins infiniment grands, de deſſeins infiniment riches, de deſſeins infiniment variés, de deſſeins infiniment juſtes & précis, de deſſeins que ne peut avoir conçu qu'une infinie Intelligence, que ne peut avoir exé-

cuté qu'une Puiſſance infinie : tel ſera le *premier moyen de démonſtration*, ſur lequel nous allons fonder & établir l'exiſtence d'un Dieu.

II°. L'*exiſtence du Regne animal & du Regne végétal*, où, d'une perpétuité de deſtruction dans les Individus, nous voyons réſulter une invariable permanence dans les Eſpeces ; où la primitive origine des choſes ne ſauroit, ſans une déraiſon formelle & palpable, être attribuée à l'aveugle matiere & à l'aveugle hazard ; où tout annonce ſi viſiblement & ſi néceſſairement une Cauſe premiere, une Cauſe infiniment intelligente & infiniment active, par qui ait été organiſée chaque eſpece végétale, par qui ait été organiſée & animée chaque eſpece animale : tel ſera le *ſecond moyen de démonſtration*, ſur lequel nous allons fonder & établir l'exiſtence d'un Dieu.

III°. Le *Mouvement de la Matiere*, tel qu'il ſe montre & ſur la terre & dans l'immenſité des cieux ; mouvement dont la primitive exiſtence, dont la permanence même, ſuppoſe ſi évidemment l'exiſtence d'un premier Moteur eſſentiellement diſtingué & de la matiere & des modifications de la matiere, un premier Moteur infiniment actif & infiniment intelligent en lui-même & par lui-même : tel ſera le *troiſieme moyen de démonſtration*, ſur lequel nous allons fonder & établir l'exiſtence d'un Dieu.

IV°. L'*exiſtence même de la Matiere*, de cette matiere ſur-tout qui eſt le plus en priſe à nos expériences & à nos obſervations, comme la terre & l'eau ; & qui ſe montre par-tout ſi viſiblement incapable d'avoir été elle-même le principe fécond & éternel de ſon exiſtence, d'avoir exiſté autrement que par une création proprement dite, œuvre inconcevable mais indubitable d'un Etre incréé & Créateur : tel ſera le *quatrieme moyen de démonſtra-*

tion, sur lequel nous allons établir & fonder l'existence d'un Dieu.

875. REMARQUE. De ces *quatre Moyens de démonstration*, sur-tout des trois premiers, nous paroissent résulter des démonstrations philosophiques, tout aussi solides, tout aussi rigoureuses, tout aussi irréfragables, tout aussi convaincantes & persuasives; que peuvent l'être les plus plausibles démonstrations mathématiques, que l'on trouve chez les différens Géometres, chez les Descartes & chez les Newton, chez les Archimede & chez les Euclide, Par exemple,

I°. Soit d'abord cet entymeme mathématique. (Dans un triangle ABC, l'angle A & l'angle B, pris ensemble, valent cent trente degrés: *donc le troisieme angle vaut cinquante degrés.*)

Soit ensuite cet autre entymeme philosophique, (Il y a, dans la Nature visible un Ordre admirable de choses, qui y assortit merveilleusement & persévéramment, les causes à leurs effets, les moyens à leurs fins, les parties à leur tout, le tout à toute sa destination: *donc il existe, dans la Nature visible, une Cause infiniment intelligente & infiniment active, par qui a été conçu & par qui a été produit cet Ordre admirable de choses.*)

Nous ne craindrons point d'avouer nettement & de déclarer authentiquement que cette derniere conséquence nous paroît tout aussi certaine & tout aussi évidente, que la premiere: & que, si quelqu'un nous fait jamais voir qu'il y ait moins de certitude dans la derniere, que dans la premiere; nous ne reconnoîtrons plus en ce monde pour *vrai Philosophe*, que ce célebre Pyrrhon, qui soutenoit contre les Dialecticiens, qu'il n'y a point de raisonnement concluant; contre les Musiciens, qu'il n'y a point de son; contre les Arithméticiens, qu'il n'y a pas même de nombre; contre les Géometres, qu'il n'y a ni corps, ni étendue.

II°. Si l'on nous demande, comment & pourquoi il arrive que l'on n'a jamais de doute, sur l'objet de la premiere conséquence, & que l'on en a quelquefois sur l'objet de la derniere : nous répondrons que nous avons rendu raison de ce *phénomene moral*, dans le second volume de notre Philosophie de la Religion, depuis le numéro 213, jusqu'au numéro 218.

PROPOSITION L.

876. Il y a, dans ce Monde visible, dans le grand Tout de l'Univers, un *Ordre admirable des choses :* qui se montre si sensiblement & si pompeusement dans la marche réglée des astres, dans l'équilibre des élémens, dans l'organisation des animaux, dans la structure intérieure & extérieure des végétaux, dans la symmétrie & dans le rapport des différentes parties de toute la Nature visible, des parties entr'elles, des parties avec leur destination particuliere, des parties avec le Tout & avec la destination générale du Tout.

Donc il y a dans la Nature visible, dans le grand Tout de l'Univers, & une Intelligence infinie par qui a été conçu, & une infinie Puissance par qui a été effectué cet Ordre admirable de choses : donc il existe un Dieu.

DÉMONSTRATION. I°. Il est évident, ou qu'il n'y a rien de certain dans les idées & dans les jugemens des hommes : ou qu'il est certain que l'ordre & l'assortiment des choses, que le rapport & la symmétrie des parties entr'elles, des parties avec leur destination particuliere, des parties avec leur Tout & avec la destination générale du Tout, supposent essentiellement par-tout où ils se montrent, une *Cause intelligente* & *active*, qui conçoive & qui compare, qui dispose & qui arrange, qui saisisse &

qui prévoie distinctement le rapport des machines qu'elle met en jeu, avec l'effet qu'elle en attend ; le rapport des moyens qu'elle emploie, avec la fin qu'elle a eu en vue ; le rapport de toutes les parties séparément prises, avec toutes leurs destinations particulieres ; le rapport de l'ensemble & du tout, avec toute sa destination générale.

Il est donc évidemment vrai que le grand tout de la Nature visible, où se montre, de la maniere la plus frappante, & le plus bel ordre & le plus bel ensemble de choses que puisse concevoir l'esprit humain, suppose essentiellement, dans cette Nature visible, une *Cause infiniment intelligente & infiniment active*, qui, embrassant à la fois indéfectiblement, & les rapports les plus vastes, & les rapports les plus fins & les plus imperceptibles, en ait préparé les matériaux ; en ait assorti les parties ; en ait formé l'ensemble ; en ait fait un Tout également digne & de l'admiration du simple Peuple qui se borne à voir, & de l'admiration du Sage qui médite & qui réfléchit sur ce qu'il a vu.

II°. Il est évident, ou que la Philosophie n'est propre qu'à rendre l'homme absurdement aveugle & stupide : ou qu'elle doit être en tout & par-tout l'inévitable *écueil de l'Athéisme*.

Quel Astronome, en portant ses regards sur l'immensité des Cieux, peut y voir & y observer ce *triple mouvement* (*), qui y prodigue peut-être la

(*) REMARQUE. Tout le Ciel paroît avoir en même tems, & un *mouvement diurne* qui le fait tourner en un jour, d'orient en occident, autour des poles & de l'axe du monde ; & un *mouvement annuel*, qui le fait tourner en un an, d'orient en occident, autour des mêmes poles & du même axe du monde ; & un *troisieme mouvement*, qui le fait tourner en 25740 ans, d'occident en orient, autour des poles & de l'axe de l'écliptique. Ce grand phénomene,

puissance aux dépens de l'économie, s'il existe réellement dans le soleil & dans les étoiles ; qui y assortit si merveilleusment & la puissance & la sagesse, s'il n'existe en réalité que dans le globe terrestre : sans y découvrir & sans y sentir l'existence d'un Dieu, l'existence d'une Puissance & d'une Intelligence infinies, par qui ait été formé & par qui soit perpétué un aussi inconcevable enchaînement de phénomenes, un aussi admirable ordre de choses ?

Quel Naturaliste, en portant ses regards sur cette partie de la Nature visible, qui est placée plus près de nous, qui nous environne & nous avoisine, peut y voir & y observer, ou l'organisation des animaux, ou l'organisation des végétaux : sans y découvrir & sans y appercevoir & le génie & la main d'un Artiste infiniment intelligent & infiniment industrieux, qui s'y annonce & s'y montre en tout & par-tout, dans la mitte & dans le ciron, comme dans l'éléphant & dans la baleine ; dans le brin d'herbe ou de mousse, comme dans le cedre du Liban ou dans le chêne de Norvege ? Et comment s'annonce & se montre, dans cette partie si intéressante de la Nature visible, dans l'organisation des animaux & des végétaux, cet Artiste infiniment intelligent & infiniment industrieux ? Il s'y annonce & il s'y montre par une infinité de desseins infiniment riches, infiniment variés, infiniment exacts & précis ; par une infinité de moyens physiques, tous relatifs à ces desseins différens, tous infiniment propres à en opé-

que l'Auteur sacré de l'Ecclésiaste se plait à montrer en partie, comme la preuve la plus sensible & la plus frappante de l'existence d'un Dieu, se trouve complettement expliqué dans notre Astronomie géométrique & physique, qui forme le quatrieme volume de notre Théorie des Etres sensibles. (*Phys.* 1131, 1165, 1194, 1313, 1314, 1323, 1327, 1341, 1347, 1349, 1350).

rer l'exécution, tous semblables dans une même espece, tous dissemblables dans les especes différentes. Il s'y annonce & il s'y montre par une infinité de fibres mobiles, de muscles moteurs, de canaux à valvules & à soupapes, d'organes de toute figure & de toute grandeur, préparés & formés avec un art infini, les uns, pour être en prise à l'action de l'air ou de la lumiere ou des autres différens fluides; les autres, pour avoir prise sur les différentes substances nourricieres, qu'appète & qu'exige chaque espece animale ou végétale: ceux-ci, pour extraire, pour tamiser, pour élaborer, pour voiturer les sucs de ces différentes substances nourricieres, & pour opérer l'accroîssement ou la conservation de l'Individu; ceux-là, pour donner lieu à la reproduction & à la conservation de l'Espece, & pour empêcher efficacement qu'en se perpétuant, elle ne se dénature. (342).

Quel Méchanicien, en observant les nageoires des poissons, les ailes des oiseaux, l'organisation méchanique des divers quadrupedes, peut s'empêcher de voir & de juger qu'une Méchanique infiniment intelligente & infiniment industrieuse, que ne sauroit imiter aucune intelligence & aucune industrie humaine, a présidé à la formation de ces nageoires, dans les premiers; à la formation de ces ailes, dans les seconds; à la formation de ces muscles, de ces nerfs, de ces ressorts moteurs, dans les derniers!

Quel Géometre, en voyant que tout est proportion dans la Nature visible; que ses loix sont toutes en prise au calcul le plus rigoureux; que les forces motrices d'une même puissance méchanique, par exemple, sont toujours, en raison directe de la longueur de ses leviers: que les forces centripetes d'une même planete ou d'une même comete, sur chaque point de sa courbe elliptique, sont

toujours & par-tout en raison inverse des quarrés de ses rayons vecteurs; que les forces centrifuges de cette même planete ou comete, sur chaque point de sa même courbe elliptique, sont toujours en raison inverse des cubes de ses rayons vecteurs: que les Graves quelconques, en tombant librement vers leur centre de gravitation, pendant un certain nombre de momens, accélerent leur mouvement selon la suite des nombres impairs, & parcourent des espaces qui sont toujours comme le quarré des momens employés à les parcourir; quel Géometre, dis-je, en voyant tout cela, pourra s'empêcher de juger & de sentir qu'une Intelligence infiniment géometre a présidé à la formation & préside encore à la conservation de la Nature matérielle; de cette Nature inerte & aveugle, qui, n'ayant & ne pouvant avoir aucune connoissance, ni des raisons directes, ni des raisons inverses, ni d'aucune proportion quelconque, annonce & démontre visiblement que les loix géométriques par où elle est persévéramment régie, doivent & leur origine & leur permanence à l'action toujours subsistante d'un invisible Maître suprême, infiniment intelligent & infiniment libre, qui seul opere tout en elle, conformément aux immuables desseins qu'il eut en la formant?

III°. Il est évident, ou qu'il n'y a plus rien que l'on puisse nommer déraison & absurdité, chez les hommes; ou que par-tout on aura droit de regarder comme *déraisonnable & absurde*, tout homme qui, en voyant ou le Louvre à Paris, ou l'Eglise de Saint Pierre à Rome, oseroit penser ou soupçonner que ces deux superbes bâtimens, ces deux chefs-d'œuvre du génie & de l'art, ont été, ou produits par eux-mêmes, ou produits par le concours fortuit des atomes.

Or, combien plus n'y auroit-il pas & de dérai-

ſon & d'abſurdité, à juger ou à ſoupçonner, avec l'aveugle Athéiſme, que le grand édifice de l'univers, où ſe montre avec tant d'éclat, un ordre & une harmonie d'un genre infiniment ſupérieur, ait été produit par lui-même, par le haſard, par le concours fortuit des atomes !

Vous jugez, diſoit Platon à ſes Diſciples, que j'ai une ame intelligente : parce que vous voyez de l'ordre dans mes paroles & dans mes actions ! Jugez donc, en voyant l'ordre de ce monde, qu'il y a une ame infiniment intelligente !

IV°. Il eſt évident qu'il y a un *Ordre admirable de choſes*, dans la Nature viſible ; & que cet ordre admirable de choſes y ſuppoſe eſſentiellement une Cauſe infiniment intelligente, par qui il ait été conçu ; une Cauſe infiniment puiſſante, par qui il ait été produit & mis en œuvre : donc une telle Cauſe exiſte.

Or, cette Cauſe infiniment intelligente & infiniment puiſſante, peut-elle être autre choſe, que ce que nous nommons un Dieu ? Donc ce que nous nommons un Dieu, exiſte : donc il exiſte un Dieu. C. Q. F. D.

PROPOSITION II.

877. Il y a dans la Nature viſible, une foule étonnante d'*Eſpeces animales & végétales*, dont la primitive origine, dont la permanence même, ne ſauroit être attribuée, ſans une déraiſon manifeſte & palpable, à l'aveugle matiere ou à l'aveugle haſard.

Donc il y a, dans la Nature viſible, une Cauſe premiere des Etres vivans & végétans ; une Cauſe infiniment intelligente & infiniment active, par qui ait été organiſée chaque eſpece végétale, par qui ait été organiſée & animée chaque eſpece animale : donc il exiſte un Dieu.

EXPLICATION. L'existence du Regne animal & du Regne végétal, est le phénomene qui embarrasse & qui fatigue le plus l'Athéisme : parce que c'est le phénomene qui démontre le plus visiblement & le plus palpablement l'existence d'un Dieu. Delà les efforts toujours renaissans & toujours impuissans qu'il a faits, de siecle en siecle, pour tenter d'éluder la preuve démonstrative & plausible, que forme contre son systême, ce grand phénomene. Delà les puériles sophismes, les chimériques hypotheses, les principes contradictoires, dont il a été obligé de s'étayer, pour tâcher de concilier ce grand phénomene avec son systême; & qui n'ont abouti qu'à imprimer plus fortement à ce systême, le sceau éternel du mensonge, de l'absurde, du ridicule. (782).

Il y a sur la terre, & des hommes, & des brutes, & des plantes; dont les individus périssent sans cesse, & dont l'espece subsiste toujours. Les Individus du siecle présent ont été produits immédiatement ou médiatement par ceux du siecle passé; ceux du siecle passé, par ceux du siecle antérieur; & ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on arrive enfin à ces premiers individus de qui dérivent tous les autres individus de chaque espece.

Mais comment ont commencé d'exister les *premiers Individus de chaque espece*, de l'espece humaine, par exemple, sur laquelle nous allons généraliser nos spéculations? Ces premiers individus ont-ils pu être formés par la brute matiere & par l'aveugle hasard: ou n'ont-ils pu être formés que par une Cause infiniment active & infiniment intelligente, en tout distinguée & de la brute matiere & de l'aveugle hasard? C'est ce que doit décider définitivement l'inspection de leur organisation & de leur animation.

Admettre dans la Nature matérielle, avec Spinosa, avec l'Auteur du systême de la Nature, avec une foule

d'autres Matérialistes, une *Suite ascendante infinie de générations successives*, dont chacune dépendroit essentiellement de celle qui la précede : ce seroit y admettre absurdement une infinité d'effets sans causes ; ou une infinité d'effets, dont aucun n'a pu exister sans une cause antécédente, & auxquels auroit manqué la cause primitive d'où dépendoit essentiellement l'existence de tous.

C'est comme si je prétendois qu'une chaîne infinie, toute composée d'anneaux gravitans vers le centre de la terre, doit demeurer suspendue au-dessus de ma tête ; par la raison que chaque anneau y est soutenu par l'anneau supérieur dans lequel il est engagé : quoiqu'il n'y ait aucun premier anneau, qui soutenu soutienne tous les autres.

878. DÉMONSTRATION I. Je dis d'abord que *l'organisation du Regne animal & du Regne végétal démontre visiblement l'existence d'un Dieu* ; & il est facile d'en fournir & d'en faire sentir les preuves plausibles & démonstratives.

I°. Nous avons déjà observé & démontré antérieurement, qu'*il est impossible que la Matiere s'organise par elle-même* : parce que toute organisation suppose nécessairement un dessein préexistant & déjà arrêté ; & que, de l'aveu même de tous les Matérialistes sensés, il répugne que la matiere ait aucune pensée, aucun dessein, avant son organisation. (795).

Il s'agit donc ici uniquement de voir & de décider s'il y a, dans le regne animal & dans le regne végétal, une vraie organisation, qui suppose dans sa cause, une intelligence, des pensées, des desseins ; & si cette intelligence, ces pensées, ces desseins, peuvent convenir à quelque autre chose, qu'à ce que nous nommons un Dieu. Or, que présente à l'œil de tout Naturaliste & de tout Anatomiste qui fait

voir, la partie organisée d'un individu quelconque du regne végétal ou du regne animal ?

Elle lui présente un *méchanisme admirable* : où ne se trouve rien d'inutile, où ne manque rien de nécessaire, où tout a sa destination & sa fin, où tout est merveilleusement assorti à sa fin & à sa destination : où jouent de concert, & avec un accord inconcevable, une infinité de machines, dont quelques-unes se montrent à l'œil simple, & dont quelques autres ne se montrent qu'à l'œil aidé des plus excellens microscopes.

Elle lui présente une foule de parties plus ou moins solides, qui forment comme la charpente de toute la machine; & qui y font la fonction de leviers, de pressoirs, de plans inclinés, de roues dans leur essieu.

Elle lui présente une foule de fibres longitudinales & transversales, les unes étendues en forme de trame ou en forme de reseau, les autres repliées sur elles-mêmes & distribuées comme par paquets : qui, susceptibles & d'extension & de contraction, y font la fonction de cordes motrices, destinées à imprimer à toutes les parties de l'individu, les divers mouvemens internes & externes, qu'exige sa nature animale ou végétale.

Elle lui présente une foule de cribles & de canaux, de toute figure & de toute grandeur : qui, répandus dans toute la machine végétale ou animale, avec un assortiment convenable de soupapes & d'anastomoses, y font la fonction, les uns, de pompes aspirantes ; les autres, de pompes foulantes; ceux-ci, de vaisseaux filtratoires ou secrétoires; ceux-là, de vaisseaux veineux ou artériels, destinés à porter & à distribuer à toutes les parties de l'animal ou du végétal, avec la seve ou avec le sang, les divers sucs nourriciers qu'exige ou sa conservation ou sa réproduc-

tion, & qu'a intérieurement élaborés pour lui son ineffable organisation.

II°. Le *Corps humain*, lui seul, quel chef d'œuvre de puissance & d'intelligence ! Par quel autre Artiste, que par cet Artiste suprême que nous nommons un Dieu, pourroit avoir été & conçu & formé cet ineffable méchanisme, que l'œil y découvre & y observe, & dans lequel l'esprit se perd & se confond !

Que l'Athée le plus entiché de son irréligieux systême, en portant ses regards & ses spéculations sur l'homme, cherche & s'attache, s'il le veut ainsi, à ne voir dans l'homme, qu'une *pure Machine*, que des fibres mobiles & des ressorts moteurs : j'y consens ! Il y verra du moins, s'il sait voir, s'il a quelque idée & de l'anatomie & de la méchanique, s'il n'est pas totalement aveugle ou automate : il y verra une machine infiniment digne de son admiration ; une machine dont la construction suppose essentiellement un Machiniste d'une intelligence & d'une industrie infiniment supérieure à toute intelligence & à toute industrie humaine.

Et dès-lors, en ne voyant même encore dans l'homme qu'une pure machine, il abjurera nécessairement son systême; & il croira, malgré lui, à l'existence d'un Dieu, qu'il cherche à ne point voir dans la Nature : de ce Dieu, qui seul a pu faire la lumiere pour l'œil, & l'œil, pour la lumiere; ou l'oreille pour le son, & le son pour l'oreille : de ce Dieu, qui seul a pu concevoir & former ces invisibles & inassignables ressorts, d'où résulte l'action du cœur, & par où l'action du cœur communique la vie à toute la machine animale : de ce Dieu, qui seul a pu connoître & produire cet ineffable méchanisme du corps humain, où la délicatesse est réunie à la force, la légéreté à la solidité, la multiplicité des parties, à la simplicité du tout ; où chaque ressort,

sort, prêtant son action au ressort qui le meut, conspire avec lui à mouvoir d'autres ressorts, qui deviennent à leur tour ressorts moteurs par rapport à lui.

III°. Et cet Artiste suprême, ce suprême Méchanicien, est-il moins grand & moins admirable dans l'organisation d'un chêne ou d'un pommier, d'une renoncule ou d'un œillet, d'un brin d'herbe ou d'un brin de mousse; dans l'organisation d'un aigle ou d'un lion, d'une baleine ou d'une truite; dans l'organisation des divers reptiles, des divers moucherons, des divers animalcules microscopiques: que dans l'organisation de l'homme? Ne voit-on pas partout également, dans l'animal & dans le végétal, un artifice méchanique, qui ne peut avoir été & conçu & produit, que par une Cause infiniment intelligente & infiniment active?

IV°. Tous les *Etres organisés* quelconques, animaux ou végétaux, annoncent donc visiblement & démontrent donc irréfragablement, par leur seule organisation, l'existence d'une *Cause premiere*, d'une cause infiniment intelligente & infiniment puissante, sans laquelle ils n'auroient jamais pu exister, & à laquelle est due nécessairement la primitive origine de toutes leurs especes.

879. DÉMONSTRATION II. Je dis ensuite que *l'animation du Regne animal démontre irréfragablement l'existence d'un Dieu*; & il n'est pas moins facile d'en fournir & d'en faire sentir les preuves plausibles & démonstratives.

I°. Nous démontrerons ailleurs, & nous supposerons ici établi & démontré, ce que l'instinct & la raison enseignent de concert à tout homme raisonnable: savoir, que *la pure Matiere, quelque espece de configuration & de mouvement qu'on lui suppose, est tout-*

jours incapable & de pensée & de sentiment; & par-là même, de connoissance, de mémoire, de plaisir, de douleur, de crainte, de desir. (1042 & 1046).

Par conséquent, puisqu'il y a visiblement, dans tout le Regne animal, quoi qu'en dise le Roman de Descartes, un Principe de sentiment; il est clair qu'il y a, dans tout le regne animal, quelque chose de plus que la matiere, quelque chose qui n'a rien de commun avec la matiere: par la raison que la matiere, organisée ou non organisée, est toujours incapable d'avoir du sentiment; est toujours incapable, à plus forte raison, de produire ou de former quelque chose qui ait du sentiment.

Par conséquent, puisqu'il y a certainement, dans l'espece humaine, un Principe de sentiment & de pensée; il est clair qu'il y a dans l'espece humaine, quelque chose de plus que la matiere, quelque chose qui n'a rien de commun avec la matiere: par la raison que la matiere, organisée ou non organisée, est toujours incapable d'avoir en partage & le sentiment & la pensée; toujours incapable, à plus forte raison, de produire ou de former quelque chose qui ait en partage & le sentiment & la pensée.

Concevez que, dans un homme automate, ou dans un serpent automate, l'art des Vocanson, ait été porté & poussé aussi loin que l'imagination peut le concevoir, que la raison peut le supposer! Concevez ou supposez que cet art, rival de la nature, ait en tout parfaitement imité le méchanisme naturel, qui a lieu dans le corps de l'homme vivant, dans le corps du serpent vivant! J'en appelle au témoignage de votre sentiment intime. Tant que vous ne mettrez, par la pensée, dans vos deux automates, que de la matiere & du mouvement, quelle qu'en soit & l'organisation & l'action méchanique: vous n'y concevrez pas plus de pensée, pas plus de sentiment, pas

plus d'animation, que dans la montre qui vous répete les heures, ou dans la serinette qui siffle votre serin.

Or, *cette chose* d'où dépend essentiellement l'animation dans tout individu, cette chose qui a en partage le sentiment, dans toutes les especes de brutes, cette chose qui unit la pensée au sentiment dans l'espece humaine, cette chose qui n'est point la matiere & qui ne sauroit être produite par la matiere; par qui peut-elle être produite dans chaque Individu: sinon par quelque Cause qui soit essentiellement distinguée de la matiere, qui soit infiniment supérieure à la matiere, qui soit essentiellement & infiniment en elle-même & par elle-même, vie, intelligence, sentiment?

Donc tous les *Etres animés* quelconques, doués de raison ou privés de raison, annoncent visiblement & démontrent irréfragablement, non-seulement par leur organisation, mais encore par leur animation, l'existence d'une *Cause premiere*, d'une cause essentiellement & infiniment vivante en elle-même & par elle-même: sans laquelle ils n'auroient jamais pu exister, & à laquelle est due nécessairement & la primitive origine de toutes les especes & la permanente animation de tous les individus du Regne animal.

II°. L'Histoire semble s'unir ici à la Philosophie, pour en appuyer les spéculations & les raisonnemens, du moins dans ce qui concerne l'origine de l'*Espece humaine*: de cette espece qui seule a pu mériter l'attention de l'histoire, & qui a droit d'intéresser le plus la Philosophie. « Toutes les histoires, » sacrées & profanes, dit au commencement de sa » Physique le savant & profond Muschembroek, » nous apprennent que la terre n'étoit pas fort peu» plée, il n'y a que quelques siecles. Par conséquent,

» en rétrogradant vers les premiers tems, nous trou» verons toujours beaucoup moins d'hommes ; & il » nous faudra enfin remonter jusqu'aux deux pre» miers.

» Mais ces *deux premiers*, comment sont-ils venus » dans le monde ? Ce n'est assurément pas par leurs » propres forces : puisque nous n'en trouvons point » en nous de telles, qui puissent nous faire exister. » Nous n'avons pas non plus été créés par d'autres » hommes : puisqu'autrement les deux premiers n'au» roient jamais pu exister. Ceux-ci n'ont pas pu être » formés par le concours fortuit des atomes : car on » en verroit encore tous les jours de nouveaux, qui » seroient produits de la même maniere. Et d'ailleurs, » d'un pareil concours d'atomes, il ne pourroit se » former qu'une *masse d'atomes*, mais jamais *un hom» me*, qui est un composé de corps & d'ame.

» Il faut donc de nécessité, remonter à une autre » Cause de beaucoup plus puissante que toutes les » précédentes ; qui ait formé le *corps de l'homme*, & » qui l'ait uni d'une maniere tout à fait admirable & » étonnante à *une ame*, qui est une substance d'une » nature toute différente. C. Q. F. D. ».

PROPOSITION III.

880. Il y a dans la Nature visible, dans le grand Tout de l'univers, un *Mouvement durable & permanent*, dont la production & dont la conservation ne sauroient être attribuées qu'à un Etre essentiellement distingué & de la matiere & des propriétés de la matiere ; qu'à un Etre doué à la fois & d'une infinie puissance & d'une infinie intelligence.

Donc il y a dans la Nature visible, dans le grand Tout de l'univers, outre la Matiere, un invisible Moteur, un invisible Principe, en tout essentiellement distingué de la matiere, par lui-même infiniment intelligent & infini-

ment actif, à qui le mouvement de la matiere, a dû le commencement de son existence, & doit la permanence de son existence : donc il existe un Dieu.

DÉMONSTRATION. Soit que l'on s'en rapporte aux *lumieres de l'expérience*, soit que l'on consulte les *lumieres de la spéculation:* il est évident que ce mouvement régulier & permanent, qui existe & qui subsiste dans cet immense univers, est nécessairement & indéfectiblement connexe avec l'*existence d'un premier Moteur* qui soit en tout essentiellement distingué & de la matiere & des propriétés de la matiere; & il est facile d'en fournir & d'en faire sentir les preuves plausibles & démonstratives.

I°. Il est certain que *la Matiere ne se meut point par elle-même & par ses propres forces :* puisque l'expérience & la spéculation nous apprennent de concert, que la matiere qui est le plus & le mieux en prise à nos observations, telle que celle qui constitue l'eau, la terre, les métaux, les pierres, les divers mixtes, n'a en partage qu'une *intrinseque inertie*, qu'une *intrinseque indifférence au mouvement & au repos :* prête à recevoir le mouvement, si quelque cause étrangere le lui imprime; incapable de se donner le mouvement, si aucune cause étrangere ne le lui communique; non moins incapable de se dépouiller du mouvement qui lui a été imprimé, & de prendre un mouvement opposé ou un mouvement différent; si aucune cause étrangere ne vient la déterminer à ce changement. (759 & 1222).

Si je m'en rapporte aux lumieres de l'expérience, que m'apprennent-elles? Elles m'apprennent qu'un tas d'argile, qu'un bloc de pierre, qu'un morceau de bois ou de métal, qu'une cruchée d'eau ou de lait, & ainsi du reste, restent toujours immobiles au même lieu où ils se trouvent placés; à moins que

quelque cause étrangere ne les déplace : ce qui évidemment ne devroit point ainsi arriver & persévéramment & universellement ; si la matiere qui constitue ces différentes especes de corps, avoit en elle & par elle-même, ou dans ses élémens, ou dans ses aggrégats, au lieu d'une *intrinseque inertie*, quelque principe intrinseque de mouvement.

Si je m'en rapporte aux lumieres de la spéculation, que m'apprennent-elles ? Elles m'apprennent que, dans toutes les idées quelconques que je me forme de la matiere, il n'y en a aucune qui attache essentiellement le mouvement à la matiere ; aucune au contraire, qui ne paroisse attacher essentiellement à la matiere, l'*indifférence au repos & au mouvement.* Car, par la pensée, ôtez le mouvement à quelque matiere que ce soit, par exemple, au boulet de canon qui va frapper un mur ou un vaisseau ennemi, au corpuscule odorant que la rose darde de son sein dans l'atmosphere, au rayon lumineux que votre glace réfléchit dans votre œil ! Vous concevrez qu'en perdant le mouvement, cette matiere quelconque ne perd rien de sa nature intrinseque : qu'en perdant la modification de mouvement, la même matiere, par exemple, le même boulet de canon ou le même corpuscule odorant, subsiste avec la modification de repos ; sans aucune altération dans son essence.

Et si ces lumieres de l'expérience & de la spéculation sont si décisives & si persuasives à l'égard de l'*intrinseque inertie* de toutes les différentes especes de matiere qui sont suffisamment en prise à nos observations ; pourquoi ne le seroient-elles pas de même, en vertu du jugement d'analogie (179), à l'égard de l'intrinseque inertie des différentes especes de matiere qui pourroient n'être pas suffisamment en prise à nos observations ; sur-tout dans l'hypothese de l'*homogénéité de la matiere*, hypothese très philoso-

phique, plus que vraisemblable, & aujourd'hui comme universellement adoptée chez les Physiciens & chez les Naturalistes ? (*Phys.* 142 & 152).

II°. Il est certain que *la Matiere qui est en mouvement, soit dans le globe terrestre, soit dans les globes célestes, doit son mouvement à un premier Moteur essentiellement distingué de la matiere.* Car, pour donner le branle & le mouvement à cette immense portion de matiere que nous voyons se mouvoir réellement & indubitablement dans ce grand Tout de l'univers; il seroit visiblement absurde d'imaginer & de supposer une *autre matiere en mouvement*, qui imprimât le mouvement à celle que nous voyons se mouvoir : puisqu'il resteroit toujours à expliquer d'où vient le mouvement à cette autre matiere motrice; qui ne doit avoir de son fonds & par sa nature, ainsi que la matiere qu'elle est supposée mettre en mouvement, qu'une intrinseque inertie, qu'une intrinseque indifférence au mouvement & au repos.

Il faudra donc toujours nécessairement, pour éviter une absurde pétition de principe, recourir à un premier Moteur distingué de cette matiere motrice, réelle ou imaginaire, à laquelle on voudroit attribuer le mouvement de toute cette portion de matiere que nous voyons se mouvoir : soit dans notre globe, soit dans les divers globes célestes.

Supposer dans la Nature matérielle, avec Spinosa, avec une foule d'autres Matérialistes, un *Cercle infini de mouvemens*, qui soient tous produits les uns par les autres; le second, par le premier; le troisieme, par le second; le premier, par le dernier; c'est y supposer absurdement une infinité d'effets, sans aucune cause : puisque c'est y supposer une infinité de substances en action, sans qu'aucune de ces substances ait par elle-même un principe interne & primordial d'action.

III°. Il est certain que *ce premier Moteur de la matiere, essentiellement distingué de la matiere, est nécessairement un Etre d'une puissance infiniment supérieure à la puissance de l'homme :* puisque si l'homme a réellement en lui-même & par lui-même une vertu motrice, ce qui n'est rien moins que certain ; il conste du moins bien visiblement que cette vertu motrice de l'homme, ne sauroit s'étendre qu'à une infiniment petite portion de la matiere que nous voyons en mouvement, dans tout cet immense univers, (1223 & 1226).

IV°. Il est certain que *ce premier Moteur de la matiere, essentiellement distingué de la matiere, est nécessairement un Etre d'une intelligence infiniment supérieure à l'intelligence de l'homme :* puisqu'il est évident qu'il ne faut rien moins qu'une intelligence infiniment supérieure à l'intelligence humaine ; pour connoître & pour déterminer à chaque instant, sans excès & sans défaut, dans toute l'universalité des choses, le mouvement fixe & précis qui doit y être produit & qui y est effectivement produit à chaque instant, sans excès & sans défaut, conformément à toutes les Loix constantes & invariables de la Nature ? Par exemple,

Quelle autre qu'une intelligence infiniment supérieure à l'intelligence humaine, pourroit connoître & déterminer, à chaque instant, sans excès & sans défaut, dans toute l'étendue du Regne animal, la quantité fixe & précise de mouvement que doivent avoir, dans chaque Espece & dans chaque Individu, tous les solides, tous les liquides, tous les fluides, tous les nerfs, tous les muscles, toutes les fibres, toutes les membranes, en un mot, toutes les parties méchaniques & tous les infiniment petits filamens de ces différentes parties méchaniques : pour que, du jeu convenable & régulier de chaque partie du méchanisme animal, résulte le jeu convenable & régulier

de l'ensemble & du tout; tel que l'exige & la nature de chaque espece, & l'état actuel de chaque individu?

Quelle autre qu'une intelligence infiniment supérieure à l'intelligence humaine, pourroit connoître & déterminer, à chaque instant, sans excès & sans défaut, dans toute l'immensité des cieux, la quantité fixe & précise de mouvement centripete & de mouvement centrifuge, que doit avoir à chaque instant, sur chaque point de sa courbe elliptique, chaque comete, chaque planete principale, chaque planete secondaire; pour que chacune, dans tout le cours de sa révolution périodique, malgré l'allongement ou le racourcissement perpétuel de ses rayons vecteurs, ait toujours, sur chaque point particulier de sa courbe, une *force centripete* qui soit exactement en raison inverse des quarrés variables de ces rayons vecteurs; une *force centrifuge* qui soit exactement en raison inverse des cubes variables de ces mêmes rayons vecteurs? Ou rien n'est démontré chez les hommes: ou ce merveilleux mouvement des planetes & des cometes démontre irréfragablement l'existence d'une Intelligence infinie, dans la Nature matérielle. (875).

V°. Il est clair que *ce premier Moteur de la matiere, essentiellement distingué de la matiere, est nécessairement, ou ce que nous nommons un Dieu; ou quelque Etre d'une intelligence & d'une activité infiniment supérieure à l'intelligence & à l'activité humaine, auquel ce Dieu communique persévéramment le pouvoir de produire les divers mouvemens que nous observons dans la Nature.* Par conséquent, il est démontré que ce que nous nommons un Dieu, existe réellement dans la Nature matérielle; soit qu'il la meuve par lui-même, par son action immédiate & permanente; ce qui paroît le plus vraisemblable; soit qu'il la meuve par la mé-

diation de quelques Causes à lui subordonnées, & persévéramment revêtues de sa puissance & dirigées par son intelligence; ce qui n'est peut-être pas impossible.

Donc, de quelque maniere que l'on conçoive le mouvement de la Nature matérielle; il est évident que ce mouvement démontre l'existence d'un *premier Moteur*, qui ne sauroit être en rien la matiere, qui ne sauroit être que ce que nous nommons un Dieu: donc il existe un Dieu. C. Q. F. D.

PROPOSITION IV.

881. Il y a, dans l'Espace infini qui nous environne, une *immense quantité de Matiere*, qui y forme, & les globes lumineux, & les globes opaques, & tous les corps quelconques qui sont attachés ou annexés aux uns & aux autres.

Donc il y a, dans la Nature visible, un Etre incréé & créateur, sans lequel la Matiere qui existe, n'auroit jamais pu être existante; donc il existe un Dieu.

EXPLICATION. Il est certain qu'*il existe une matiere:* savoir, celle qui forme la terre, les planetes, les cometes, le soleil, les étoiles, & leurs atmospheres plus ou moins étendues. Mais depuis quand existe cette matiere? Existe-t-elle par son essence & de toute éternité: ou a-t-elle eu un commencement d'existence? Il est clair qu'il n'y a point de milieu entre ces deux choses; & qu'on ne peut rejetter l'une, sans admettre l'autre.

I°. L'*Eternité de la Matiere* est admise, & par les *Athées*, qui ne veulent point de Dieu dans la Nature, ou qui n'y veulent point de Dieu qui se mêle d'elle; & par quelques *Déistes équivoques*, qui forment comme le chaînon entre le Déisme & l'Athéisme, & qui, en admettant un Dieu éternel,

admettent aussi une matiere comme lui éternelle.

Ceux-ci ne nient point l'existence d'un Dieu Auteur de la Nature visible ; ils se bornent à en nier la premiere opération ; savoir, la *Création de la matiere.* Dieu, disent-ils, n'a point tiré du néant, ces atomes, ces corpuscules, ces substances élémentaires, qui sont actuellement les constitutifs physiques du soleil, des étoiles, des planetes, des cometes, des différens corps quelconques, dont l'ensemble forme le grand Tout de l'univers. Ces corpuscules élémentaires ont existé, ainsi que Dieu, de toute éternité, par l'essentielle exigence de leur nature ; & au commencement des tems, depuis un nombre indéfini de siecles, Dieu, en opérant avec une infinie sagesse & avec une infinie puissance sur cette matiere préexistante, en forma, conformément à ses ineffables desseins, divers aggrégats, qui ont été le soleil, la terre, les étoiles, les planetes, les cometes, les divers corps du regne animal, du regne végétal, du regne minéral, toute la Nature visible. C'est par une simple formation, & non par une vraie création, selon eux, que Dieu devint l'Auteur de la Nature.

II°. La *Création de la Matiere* est généralement admise par tous les Philosophes qui n'ont pas pris à tâche d'abjurer la Raison, pour se donner le plaisir de heurter de front les Livres saints. Ceux-ci pensent, d'après Moyse, que Dieu seul a existé de toute éternité : & qu'au commencement des tems, il y a six ou sept mille ans, Dieu tira du néant, par une création proprement dite, ces corpuscules élémentaires, dont il forma & le ciel & la terre. Ainsi, selon cette classe de Philosophes, qui est sans contredit & la plus nombreuse & la plus éclairée, Dieu devint l'Auteur de la Nature ; en donnant d'abord l'existence aux substances élémentaires dont il vou-

soit la former ; en divisant ensuite ces substances élémentaires, en différens aggrégats, convenablement assortis pour différentes destinations ; en soumettant enfin chaque aggrégat, chaque espece de choses, à des loix fixes & invariables, qui devoient en opérer la permanence. Telle est la philosophie des Disciples de Moyse : telle est la philosophie de la Raison : comme va le faire sentir la démonstration de la proposition même dont nous avions ici à bien fixer l'idée, & à bien déterminer l'objet.

Pour établir complettement cette intéressante proposition, nous allons faire voir ; en premier lieu, qu'aucune raison solide quelconque n'autorise à admettre l'éternité de la matiere, à nier la création de la matiere : en second lieu, qu'admettre une matiere éternelle, c'est admettre nécessairement & en pure perte, une foule de suppositions visiblement chimériques & répugnantes, qui détruisent ou qui contredisent toutes les idées que nous avons de la matiere : en troisieme lieu, que n'admettre qu'une matiere créée, c'est admettre exactement & précisément ce que tendent à nous persuader, de concert avec les Livres saints, de concert avec la Tradition constante & invariable de l'ancien & du nouveau Peuple de Dieu, toutes les lumieres que l'expérience & la spéculation nous donnent sur la nature même de la matiere.

882. DÉMONSTRATION I. Je dis d'abord, qu'*aucune raison solide quelconque n'autorise à admettre l'Eternité de la matiere, à nier la Création de la matiere.* Et pour le démontrer, il suffira d'exposer & de mettre en lumiere, les divers fondemens que donnent à leurs opinions, les partisans de la matiere éternelle.

I°. Le premier moyen que mettent en œuvre, pour répandre & pour accréditer leur opinion, la

plupart des partiſans de la matiere éternelle ; c'eſt une *gratuite ſuppoſition de leur opinion.* Ils décident hardiment & deſpotiquement que la matiere eſt éternelle ; & la ſeule raiſon ou le ſeul moyen qui fonde en eux cette façon de penſer, c'eſt qu'ils ont commencé par ſuppoſer gratuitement éternelle la matiere.

Moyen viſiblement antiphiloſophique : puiſque ce n'eſt ou qu'un abſurde cercle vicieux, ou qu'une abſurde pétition de principe (738 & 739).

Moyen cependant univerſellement avoué & adopté par la plupart des partiſans de la matiere éternelle : puiſque, rarement ils en cherchent un ſecond, pour s'établir dans leur opinion.

II°. Le ſecond moyen que mettent en œuvre, pour répandre & pour accréditer leur opinion, quelques-uns des partiſans de la matiere éternelle, ceux qui ſe donnent pour philoſophes ; c'eſt le fameux axiome philoſophique qui dit que *rien ne ſe fait de rien.* Ils décident donc que la matiere eſt éternelle : par la raiſon que, ſi la matiere aujourd'hui exiſtante avoit été tirée du néant, par une vraie création ; il ſeroit vrai, contre cet axiome fondamental, que quelque choſe a été faite de rien.

Mais cet axiome philoſophique eſt-il ici par eux pris & par eux appliqué d'une maniere vraiment philoſophique ? Nous avons déjà démontré que non : en dévoilant ailleurs, quelques-uns des ſophiſmes ou des faux raiſonnemens de Lucrece.

Là nous avons fait voir & ſentir que l'axiome fondamental dont il eſt ici queſtion, axiome dont a abuſé Lucrece, & dont abuſent également tous les partiſans quelconques de la matiere éternelle, ne peut être converti en preuve contre la *Création de la matiere*, que par un vrai ſophiſme, que par une inepte pétition de principe. (798).

III°. Le *troisieme moyen* que mettent en œuvre, pour répandre & pour accréditer leur opinion, quelques autres partisans de la matiere éternelle, qui se donnent aussi pour philosophes, c'est l'*incompréhensibilité de la création ;* ou l'impossibilité qu'il y a de concevoir comment la matiere a pu être créée ; comment la matiere a pu passer de l'état de néant, ou de l'état de pure possibilité, à l'état d'existence.

Mais ce troisieme moyen, que l'on voudroit donner pour philosophique, n'est-il pas exactement & formellement tout ce que l'on peut imaginer de plus antiphilosophique ? Quoi : parce que je ne saurois concevoir comment se forment en moi mes idées, mes pensées, mes sensations, mes sentimens, mes mouvemens volontaires & involontaires ; je serai fondé à ne pas croire à l'existence de mes idées, de mes pensées, de mes sensations, de mes sentimens, de mes mouvemens involontaires, de mes mouvemens volontaires ? Quoi : parce que je ne saurois concevoir comment s'opere le grand phénomene de l'organisation des différentes especes végétales, le grand phénomene de l'organisation & de l'animation des différentes especes animales ; je serai fondé à ne pas croire à l'existence de cette organisation, dans celle-là ; à l'existence de cette organisation & de cette animation, dans celles-ci ? Quoi : je serai fondé à ne pas croire à la création de la matiere ; parce que je ne conçois pas bien comment la matiere pourroit avoir été créée par une Cause éternelle, infiniment intelligente & infiniment active : & je serai en même tems fondé à croire à l'éternelle existence de la matiere ; quoique je ne conçoive pas mieux, quoique je conçoive même moins bien, comment la matiere auroit pu avoir par elle-même une éternelle existence ? Quelle philosophie !

Addressons ici aux divers champions de la ma-

tiere éternelle, ce raisonnement du célebre Locke.
« Il faut, dites-vous, reconnoître que la matiere est
» éternelle. Pourquoi ? Parce que vous ne sauriez
» concevoir comment elle pourroit être faite de
» rien ! Pourquoi donc ne vous regardez-vous point
» aussi vous-même, comme éternel ?

» Vous répondrez peut-être, que c'est à cause
» que vous avez commencé d'exister, depuis vingt
» ou trente ans. Mais si je vous demande ce que vous
» entendez par ce *Vous*, qui commença alors d'exis-
» ter : peut-être serez-vous embarrassé de le dire. La
» matiere dont vous êtes composé, ne commença
» pas alors à exister; parce que, si cela étoit, elle
» ne seroit pas éternelle : elle commença seulement
» à être formée & arrangée de la maniere qu'il faut,
» pour composer votre corps. Mais cette disposi-
» tion de parties, n'est pas *Vous* : elle ne constitue
» pas ce Principe pensant qui est en vous, & qui est
» vous-même.

» Quand est-ce donc que ce *Principe pensant*, qui
» est en vous, a commencé d'exister ? S'il n'a ja-
» mais commencé d'exister, il faut donc que de
» toute éternité vous ayez été un être pensant : ab-
» surdité que je n'ai pas besoin de réfuter; jusqu'à
» ce que je trouve quelqu'un assez dépourvu de
» sens, pour la soutenir. Que si vous pouvez re-
» connoître qu'*un être pensant a été fait de rien*,
» comme doivent l'être toutes les choses qui ne
» sont pas éternelles : pourquoi ne pouvez-vous
» pas aussi reconnoître qu'une égale puissance puisse
» tirer du néant, un être immatériel ? »

IV°. Le quatrieme moyen que mettent en œuvre, pour répandre & pour accréditer leur opinion, quelques partisans de la matiere éternelle, qui se disent & philosophes & philosophes religieux, c'est le *Sens équivoque* que peut avoir, dans les Livres de

Moyse, le terme de création : terme qui peut y signifier indifféremment, relativement à la matiere, relativement aux principes élémentaires des corps quelconques, ou un passage du néant à l'être, ou un passage du chaos à l'ordre. *In principio creavit Deus Cœlum & Terram.*

Mais ce sens équivoque du terme de création, s'il y a réellement une équivoque dans ce terme, ne doit-il pas être suffisamment déterminé à un passage du néant à l'Etre : chez un philosophe, par les simples lumieres de la raison ; chez un philosophe religieux, par la croyance permanente & des Hébreux & des Chrétiens ?

883. DÉMONSTRATION II. Je dis ensuite, qu'*admettre une Matiere éternelle, c'est admettre nécessairement & en pure perte, une foule de suppositions visiblement chimériques & répugnantes, qui détruisent ou qui contredisent toutes les idées que nous avons de la matiere :* comme il est facile de le voir & de le sentir, en réfléchissant & sur la *nature* & sur les *modifications* d'une matiere que l'on supposeroit éternelle.

I°. D'abord, si la matiere est éternelle, quel caractere doit avoir la *nature qui lui est propre ?* Il est évident que, si la matiere est éternelle, elle existe par elle-même & par son essence : que si la matiere existe par elle-même & par son essence, elle n'a pu être limitée en rien, dans sa nature & dans ses perfections, ni par elle-même, ni par aucune cause étrangere : que si la matiere n'a pu être limitée en rien, dans sa nature & dans ses perfections, ni par elle-même, ni par aucune cause étrangere ; la matiere doit être infinie dans sa nature & dans ses perfections : que si la matiere est infinie dans sa nature & dans ses perfections ; un grain de sable, une parcelle de bois, une goutte d'eau, une éclaboussure de

boue

boue, seront tout autant de substances infinies chacune en leur nature & en leurs perfections : ce qui est visiblement faux, manifestement absurde, diamétralement opposé à toutes les idées que nous donnent de la matiere & l'expérience & la spéculation. (759 & 761).

En vain, pour éluder la force de ce raisonnement, & pour échapper à l'absurdité qu'il démontre dans leur opinion ; les partisans de la matiere éternelle diront-ils qu'il est de l'essence éternelle d'un grain de sable, d'une parcelle de bois, d'un tas d'argile, & ainsi du reste, d'être ainsi *bornés dans leur nature & dans leurs perfections ;* d'avoir telle étendue, telle solidité, & rien au-delà. Mauvaise défaite, sur laquelle n'ont sans doute pas assez réfléchi ceux qui cherchent à en faire un appui ou un rempart à leur absurde opinion.

Dans l'hypothese d'un Dieu créateur ; il est facile de concevoir comment un grain de sable, une parcelle de bois, un tas d'argile, n'ont que le degré précis de perfection, que leur communique l'Auteur de leur être, de leur être en tout contingent & dépendant. Mais dans l'hypothese de la matiere incréée ; conçoit-on comment leur être indépendant, leur être nécessaire, leur être assez parfait pour avoir été par lui-même éternellement *fécond en sa propre existence*, n'est qu'un être fini en genre de nature & de perfection ?

II°. Ensuite, si la matiere est éternelle, quel caractere doivent avoir les *modifications qui lui sont propres ?* Il évident que si la matiere est éternelle ; elle doit avoir de toute éternité, quelques modifications, quelques manieres d'être : puisque la matiere ne peut être conçue sans quelques modifications, sans quelques manieres d'être.

Il est évident que, si la matiere a de toute éter-

nité, quelques modifications, quelques manieres d'être; ces modifications, ces manieres d'être, doivent être essentielles à la matiere : puisqu'elles y sont incréées & éternelles, comme la matiere elle-même.

Il est évident que, si la matiere a quelques modifications, quelques manieres d'être, qui lui soient essentielles; ces modifications, ces manieres d'être, doivent nécessairement être toujours inséparables de la matiere à qui elles ont une fois appartenu, qu'elles ont une fois modifiée : puisqu'une substance ne peut rien perdre de ce qui lui est essentiel, sans cesser d'être & d'exister.

Il est donc évident que, si une matiere élémentaire quelconque; par exemple, celle qui forme la plume avec laquelle j'écris maintenant, a existé de toute éternité, avec la modification de mouvement; *cette matiere sera toujours essentiellement en mouvement*, sans pouvoir jamais passer à l'état de repos, sans pouvoir même jamais prendre ou recevoir un autre mouvement que celui qu'elle a eu de toute éternité & par son essence : & que, si une matiere élémentaire quelconque, par exemple, celle qui forme le boulet de canon ou la balle de fusil, que va bientôt lancer la poudre enflammée, a existé de toute éternité avec la modification de repos; cette matiere *sera toujours essentiellement en repos*, sans pouvoir jamais passer à l'état de mouvement.

Or, tout cela est visiblement faux, manifestement absurde, diamétralement opposé à toutes les idées que nous donnent de la matiere & l'expérience & la spéculation.

884. DÉMONSTRATION III. Je dis enfin que, *n'admettre qu'une Matiere créée, c'est admettre exactement & précisément ce que tendent à nous persuader, de concert avec les Livres Saints, de concert avec la*

Croyance permanente de l'ancien & du nouveau Peuple de Dieu, toutes les lumieres que l'expérience & la spéculation nous donnent sur la nature même de la Matiere : comme il est facile de le faire voir & sentir à quiconque n'est pas obstinément décidé à fermer les yeux à la lumiere.

I°. Que nous apprennent & l'expérience & la spéculation, au sujet de la matiere qui est le plus en prise à nos observations, & par analogie, au sujet de la matiere qui échappe ou qui est moins en prise à nos observations ? Elles nous apprennent de concert, comme nous l'avons déjà observé & démontré précédemment, que la matiere a réellement en partage une *inertie radicale & absolue, persévéramment inhérente à sa nature*, ou un défaut universel & permanent d'activité intrinseque & naturelle : qu'un grain de sable, un tas de boue, un bloc de marbre, un morceau de bois ou de métal, ou tel autre corps quelconque, n'a aucune action réelle par lui-même ; & que s'il a quelque action, il la doit toujours nécessairement à une cause distinguée de lui. (758 & 880).

L'inertie intrinseque, ou l'intrinseque inactivité de la matiere, est aujourd'hui comme un point fixe & décidé, sur lequel l'expérience & la spéculation ont réuni les Descartes & les Newton, & avec eux, à peu près tous les Physiciens & tous les Naturalistes éclairés.

II°. Or, n'est-il pas évident qu'une substance telle que se montre à nous la Matiere, qu'une substance telle que celle qui constitue la pierre ou l'argille, par exemple, qu'une substance dont la nature a si visiblement en partage une *inertie radicale & absolue*, une inactivité constante & universelle, n'a jamais pu être pour elle-même, un *principe éternel d'existence* ; ou un principe infiniment actif & infiniment

fécond, d'où ait éternellement émané ſa propre exiſtence.

N'eſt-il pas évident qu'un tel principe, qu'un principe éternel d'exiſtence, ſuppoſeroit néceſſairement dans ſon ſujet, c'eſt-à-dire, dans la ſubſtance matérielle, dans la pierre ou dans l'argille, par exemple, une *activité eſſentielle & infinie*, qu'exclut ſi néceſſairement & ſi viſiblement de ce même ſujet, de cette même ſubſtance matérielle, de cette même pierre ou de cette même argille, cette inertie radicale & abſolue qui s'annonce toujours & partout, comme faiſant & la baſe & le fonds de ſa nature ?

Donc il eſt évident que la ſubſtance matérielle, par exemple, que cette *ſubſtance matérielle* qui, diviſée en atomes ou en élémens de différente figure & de différente grandeur, forme & conſtitue ou la pierre ou l'argile ou un morceau de bois ou un métal quelconque, n'a point été pour elle-même, un *principe éternel d'exiſtence :* principe qui ſuppoſeroit dans elle, une activité intrinſeque & infinie, qu'évidemment elle n'a pas, qu'exclut ſi évidemment ſon inertie naturelle.

Donc il eſt évident, qu'il faut néceſſairement que cette même ſubſtance matérielle, qui exiſte & qui ne ſauroit avoir exiſté par elle-même & par ſes propres forces, doive ſon accidentelle exiſtence à quelque *Subſtance increée & créatrice*, qui ſoit d'une nature en tout différente de celle de la matiere; d'une nature qui n'ait rien de commun avec l'intrinſeque inertie de la matiere ; d'une nature toujours eſſentiellement & infiniment active en elle-même & par elle-même. (761).

Donc il eſt évident que cette même ſubſtance matérielle, qui doit néceſſairement ſon accidentelle exiſtence à l'action de quelque Cauſe increée &

créatrice, infiniment active & éternellement existante par son essence, n'a dû & n'a pu commencer à exister, que par une *Création proprement dite;* que par un passage vrai & réel du néant à l'être, de l'état de pure possibilité à l'état d'existence.

885. RÉSULTAT. Nous venons de faire voir & de faire sentir, qu'aucune raison solide quelconque n'autorise à admettre l'hypothese d'une matiere éternelle: qu'une foule d'absurdités palpables découlent de l'hypothese d'une matiere éternelle: que toutes les lumieres que l'expérience & la spéculation nous donnent sur la nature de la matiere, combattent & contredisent l'hypothese d'une matiere éternelle.

Nous osons donc le demander avec confiance: que faut-il de plus pour prouver & pour démontrer que la matiere n'est point éternelle; que la matiere aujourd'hui existante a dû avoir un commencement d'existence; & qu'elle n'a pu commencer à exister, que par une vraie création?

Il est évident que *quelque chose existe de toute éternité:* sans quoi, il est clair que rien n'existeroit aujourd'hui. Ainsi l'éternité d'existence en quelque chose, ou en Dieu, ou en la matiere, ou en l'un & l'autre, est de toutes les vérités auxquelles adhere & acquiesce l'esprit humain, la plus incontestable, la plus rigoureusement démontrée.

Mais il s'agit de décider & de déterminer, à quoi est attachée & en quoi réside cette éternité d'existence. Or, les contradictions & les absurdités qui découlent si visiblement de l'hypothese d'une matiere éternelle, d'une part; & de l'autre, les raisons solides & plausibles dont l'expérience & la spéculation appuyent l'hypothese d'une matiere créée, prouvent & démontrent irréfragablement, comme

on vient de le voir, que l'éternité d'existence n'est point dans la matiere.

Donc la Matiere aujourd'hui existante doit son existence à l'action infiniment puissante & active d'une *Cause incréée & créatrice*, qui ne sauroit être autre chose que ce que nous nommons un Dieu: donc l'existence de la Matiere, démontre l'existence d'un Dieu; donc un Dieu existe. C. Q. F. D.

886. REMARQUE. La *Création de ce monde visible*, est l'un des dogmes fondamentaux de la Religion des Hébreux & des Chrétiens; & ce Dogme fondamental s'est conservé & transmis bien explicitement & bien fidelement, de siecle en siecle, par la voie de la Tradition, chez toute la Nation Juive, chez toutes les Nations Chrétiennes, chez toutes les Nations Mahométanes, dont la premiere idée religieuse est toujours celle d'un *Dieu créateur du Ciel, de la Terre, de tout ce qui existe*.

Ce même Dogme fondamental s'est aussi conservé & transmis, & sans doute par la même voie, mais en s'altérant & en se défigurant par des fictions plus ou moins absurdes, chez une foule d'autres Nations, anciennes & modernes; par exemple:

Chez les anciens Perses; qui regardoient Oromaze, ou l'Etre suprême, comme le créateur du Ciel & de la Terre:

Chez toutes les Sectes de la Religion de Bramha; selon laquelle l'Etre suprême créa d'abord par lui-même les innombrables légions des Anges, & chargea ensuite le Chef des Anges, de créer toutes les substances visibles;

Chez la plupart des Nègres de la Côte d'or, en Afrique; selon lesquels il existe un Etre suprême, incréé & créateur, par qui ont été créés indifféremment les Negres & les Blancs, & auquel le Ciel & la Terre doivent leur existence;

Chez la plupart des Barbares du Canada, de la Virginie, du Miſſiſſipi ; qui admettent une vraie création de ce monde viſible, dit le Pere Hennepin, mais qui expliquent cette création de pluſieurs manieres, toutes également ridicules & abſurdes ; & qui, en conſervant ce Dogme fondamental, par la voie de la Tradition, l'ont preſque par-tout défiguré par des fables dignes de leur ignorance & de leur barbarie.

CONSERVATION DES ÊTRES.

887. OBSERVATION. Dans l'Ordre phyſique, ainſi que dans l'Ordre politique & moral : les choſes ſe conſervent & ſubſiſtent, par les mêmes principes qui les ont fait naître.

I°. Les *Elémens des corps*, ou ces ſubſtances élémentaires qui en ſont les principes phyſiques, & que tout annonce comme infiniment variées dans leurs infiniment petites maſſes & dans leurs infiniment petites configurations, ont commencé à exiſter, par une *vraie création*, effet libre d'une Puiſſance infiniment active ; & ils ne peuvent ceſſer d'exiſter, que par un *vrai anéantiſſement*, lequel ne ſauroit être l'effet que de la même puiſſance infiniment active qui leur donna l'être.

Ainſi l'exiſtence des élémens des corps, au milieu de toutes les révolutions & de tous les déſaſtres que pourroit d'ailleurs eſſuyer ce monde matériel, aura lieu néceſſairement : tant que l'Etre incréé & créateur n'employera pas expreſſément & formellement, pour les anéantir, la même infinie puiſſance qu'il employa pour les créer.

II°. Les *Globes lumineux* & les *Globes opaques*, ou ces grands aggrégats de ſubſtances matérielles, qui forment chacun comme un monde à part, dans différens points de l'eſpace infini, & qui paroiſſent renfermer en eux-mêmes aucun principe de diſ-

ſolution & de deſtruction, ont été formés & pour ainſi dire paitris & façonnés par la main de l'Etre incréé & créateur, pour différentes fins générales : & l'exiſtence de ces différens aggrégats, opaques ou lumineux, durera indéfectiblement ; tant qu'aura lieu, dans les deſſeins immuables & à cet égard impénétrables de l'Etre incréé & créateur, la *fin générale*, pour laquelle ils ont été chacun placés dans la Nature.

Ainſi il faudroit n'être guere moins qu'Iroquois ou Hottentot, pour craindre ſérieuſement que quelque dérangement de la Nature, que quelque ſiniſtre haſard, ne vienne un jour mal & méchamment éteindre notre ſoleil, ou mettre en pieces notre terre. Si ces globes doivent un jour ſe décompoſer, ſe diſſoudre, ceſſer d'être ce qu'ils ſont, comme font à la fin tous les corps du regne végétal & du regne animal ; la choſe arrivera ainſi, non par une ſuite de leur intrinſeque conſtitution, non par une ſuite de quelque malencontreux accident : mais par un deſſein exprès & formel de l'Etre incréé & créateur, qui ne met certainement rien de gauche & de mal combiné dans la Nature, mais qui peut auſſi abſolument n'y rien mettre d'éternel dans ſa durée.

III°. Les différentes *Eſpeces animales & végétales* ſont comme tout autant de petits mondes à part, de mondes infiniment variés dans leur conſtitution & dans leur légiſlation, de mondes que l'Etre incréé & créateur forma primitivement d'après un deſſein particulier à chacun : & qu'il deſtina à périr ſans ceſſe, par la permanente altération de leurs conſtitutifs phyſiques ; & à exiſter toujours, par la permanente reproduction de leurs mêmes principes phyſiques.

Ainſi l'exiſtence des différentes Eſpeces animales & végétales, au milieu de tous les principes de deſtruction qu'elles portent en elles-mêmes, & qu'elles ren-

contrent de toute part autour d'elles-mêmes, est une suite nécessaire, dans les décrets immuables de l'Auteur de la Nature, de l'inconcevable organisation de chaque espece. (342).

888. REMARQUE I. La *Conservation des êtres* a donné lieu, dans ces deux derniers siecles, à de grandes disputes parmi les Philosophes.

Ils s'accordent unanimement à reconnoître que ce grand phénomene est l'ouvrage de l'Etre incréé & créateur. Mais ils ne s'accordent pas de même, quand il s'agit d'en déterminer la nature ; & d'expliquer en quoi il consiste, & comment il s'opere.

889. EXPLICATION I. Selon la plupart des Déistes, & selon Léibnitz qui n'a rien de commun avec eux : la conservation des êtres, n'est qu'une *conservation indirecte;* laquelle consiste purement & simplement dans un défaut de causes destructives.

Ainsi, selon cette classe de Philosophes, les choses subsistent & se conservent dans leur état primitif; en vertu de l'action primitive qui les rendit existantes, & que rien ne contrarie & n'altere : de sorte que, si Dieu cessoit d'exister, la Nature ne cesseroit pas d'aller son train ordinaire ; & qu'elle subsisteroit telle que nous la voyons, en vertu de l'assortiment qui en fut fait, du branle qui lui fut donné, & des loix générales auxquelles elle fut soumise, au commencement de son existence.

RÉFUTATION. Il est clair que cette opinion est inconciliable avec les idées que nous donne la saine Philosophie, sur le souverain domaine de Dieu, sur l'inertie de la Matiere, sur la nature de l'Ame, sur les phénomenes du Mouvement : comme il sera facile de le voir & de le sentir, d'après ce que nous

avons déjà dit & d'après ce qu'il nous reste encore à dire sur ces différens objets.

890. EXPLICATION II. Selon Descartes, dont l'opinion fut avidement adoptée par Bayle : la conservation des êtres est une *conservation directe positive*, laquelle consiste dans une *permanente création de tous leurs constitutifs physiques*.

Ainsi, selon cette opinion, les substances matérielles & les substances immatérielles, après avoir été tirées du Néant par l'Etre increé & créateur, conservent en elles-mêmes une *tendance intrinseque au néant :* en telle sorte que si la même action créatrice qui les rendit existantes, cessoit pendant un seul instant d'opérer sur elles, comme elle y opéra quand elles commencerent d'exister ; elles redeviendroient par elles-mêmes, sans aucune action & sans aucun décret de Dieu, ce qu'elles étoient avant d'être existantes.

RÉFUTATION. Il est clair que cette opinion ne peut guere se concilier avec les idées que nous donne la saine Philosophie, & de la Création & de la Liberté.

I°. La *Création* est le passage de la non-existence à l'existence Or, comment & en quel sens peut-il être vrai qu'une substance existante passe continuellement de la non-existence à l'existence ? Il faudroit pour cela évidemment, qu'elle fût à la fois existante & non-existante.

II°. Une substance intelligente, telle qu'un homme ou un ange, ne sauroit être *libre au premier instant de son existence*; avec quelques lumieres qu'on la suppose créée : parce que dans ce premier instant, la réflexion, la délibération, la détermination, n'ont point eu le moyen de s'exercer dans elle. Donc, si une telle substance est créée à chaque instant pendant

un siecle ; chaque instant de ce siecle sera pour elle, ce que fut le premier instant de son existence ; c'est-à-dire, un instant sans liberté.

C'est précisément ce dernier point de vue, qui détermina le célebre Sophiste Bayle, à adopter & à embrasser avec tant d'intérêt, cette opinion de Descartes, sur la conservation des Etres. Il vit bientôt qu'une telle opinion, une fois établie & adoptée, lui fourniroit des armes triomphantes contre la Religion ; & il ne tarda pas d'en faire le plus brillant & le plus éloquent usage contre la Liberté humaine, qui est l'une des bases fondamentales de toute religion.

891. EXPLICATION III. Selon la plus grande & la plus saine partie des Philosophes ; la conservation des êtres est une *conservation directe négative :* laquelle consiste dans une simple permanence ou dans une simple non-révocation du *Décret libre & efficace*, qui rendit les choses existantes au commencement des tems.

I°. On conçoit que, si Dieu cessoit d'agir sur les Etres existans : toutes les substances créées resteroient existantes, quoique sans action, dans les mêmes points de l'Espace infini, où elles se trouveroient placées & dispersées, au moment où cesseroit l'action de Dieu sur elles.

Ces substances n'auroient plus de mouvement & d'action ; parce que leur mouvement & leur action leur vient de Dieu. Mais aucune de ces substances, ne rentreroit dans le néant : parce qu'elles ne peuvent pas plus s'anéantir, qu'elles n'ont pu se créer ; & qu'il ne faut pas moins de pouvoir & d'action pour faire passer une substance, de l'état d'existence à l'état de néant ; qu'il n'en a fallu pour faire passer cette même substance, de l'état de néant à l'état d'existence.

II°. En quel sens est-il donc vrai, dans cette derniere opinion, que *la conservation équivaut à une créa-*

tion permanente, pour l'homme, par exemple? En ce ſens; que, ſi Dieu ceſſoit pendant un ſeul moment de produire le mouvement & l'action, d'où dépend la vie humaine : l'homme ceſſeroit de vivre, l'homme ceſſeroit d'exiſter.

Le corps humain & l'ame humaine ne ceſſeroient pas d'exiſter & de ſubſiſter : quand même Dieu ceſſeroit d'agir ſur l'un & ſur l'autre. Mais, dans cette hypotheſe, ces deux ſubſtances, plongées dans une inertie entiere & totale, n'auroient plus en elles-mêmes aucun principe d'action, n'auroient plus aucune influence mutuelle l'une ſur l'autre. Il n'y auroit plus d'idées, plus de penſées, plus de ſenſations & de ſentimens, plus de mouvement & de vie, pour l'homme.

Chaque inſtant de notre vie, ſans être proprement le fruit d'une nouvelle création, eſt donc pour nous, dans un ſens très-vrai & très-réel, un nouveau bienfait de l'Auteur de notre nature, de cet Etre incréé & créateur, par qui nous vivons, par qui nous agiſſons, dans qui & par qui nous exiſtons : comme le faiſoit obſerver le grand Apôtre, aux Chefs & aux Repréſentans de la nation la plus polie & la plus éclairée qu'il y eût alors ſur la terre, au célebre Aréopage. *In ipſo enim vivimus, & movemur, & ſumus.* Act. 17. ℣ 28.

892. REMARQUE. Mais, depuis quand a lieu cette *conſervation des Etres ;* ou depuis quand exiſte ce Monde viſible, avec cet Ordre de choſes que nous y obſervons?

Depuis environ ſoixante ou ſoixante-dix ſiecles ; ſelon la Chronologie de Moyſe : depuis un nombre de ſiecles incomparablement plus grand ; ſelon quelques fabuleuſes chronologies de l'Inde, de l'ancienne Egypte, de l'ancienne Chaldée : depuis un nombre

indéfini de siecles, selon Épicure : de toute éternité, selon Aristote & selon les anciens Académiciens.

Parmi ces quatre opinions, la quatrieme, celle d'Aristote, est visiblement absurde en elle-même & par elle-même. La troisieme, celle d'Épicure, n'est qu'un corollaire d'un systême évidemment faux, évidemment chimérique. La seconde, celle des vieux Romanciers de l'Inde, de l'Égypte, de la Chaldée, est dénuée de toute preuve, de tout fondement, de toute vraisemblance. La premiere, celle des Disciples de Moyse, est la seule conforme à l'Histoire, à la Critique, à la Raison: comme nous l'avons fait voir, avec toute l'étendue nécessaire & convenable, dans toute la cinquieme Section de notre Philosophie de la Religion.

OBJECTIONS A RÉFUTER.

Les *Moyens fondamentaux* sur lesquels se fonde & s'appuie l'Athéisme, pour éluder les preuves démonstratives que fournit l'*Ordre physique des choses*, ou le *spectacle de la Nature visible*, en faveur de l'existence d'un Etre incréé & créateur, sont l'action du hasard, la théorie des chances, les vertus inconnues de la Matiere, l'incompréhensibilité d'un Etre immatériel, la supposition d'un monde éternel & soumis à d'éternelles révolutions. Montrons donc ces moyens fondamentaux de l'Athéisme, sous leur vrai jour & dans toute leur force.

LE HASARD, CAUSE PEUT-ÊTRE DE CE BEL ORDRE DE LA NATURE.

893. OBJECTION I. La plus plausible & la plus triomphante de toutes les démonstrations par où l'on établit l'existence d'un Dieu, celle qui parle le plus fortement & le plus éloquemment à l'homme ; c'est sans doute celle qui a pour moyen de démons-

tration, ce *bel Ordre de choses* qui regne dans la Nature visible.

Mais ce bel ordre de choses, qui se montre si pompeusement, & si persévéramment dans toute la Nature visible, n'y démontre point l'existence d'un Dieu, l'existence d'un Principe infiniment actif & infiniment intelligent : s'il est possible que la combinaison actuelle de la Nature, ne soit qu'un simple effet du hasard. Or, il est possible que la *combinaison actuelle de la Nature*, & par conséquent, que ce bel ordre de choses, qui est inclus & renfermé dans cette combinaison actuelle de la Nature, ne soit qu'un simple effet du hasard, auquel n'ait présidé aucun Principe intelligent; & en voici la preuve.

Un nombre infini d'atomes, mus au hasard & sans dessein, dans le Vuide infini, est évidemment susceptible d'un nombre infini de combinaisons différentes. Or, dans ce nombre infini de combinaisons différentes, est incontestablement renfermée la combinaison actuelle de la Nature. Donc la combinaison actuelle de la Nature, est incontestablement l'une de celles qu'a été capable de prendre par hasard, un nombre infini d'atomes mus au hasard & sans dessein.

RÉPONSE I. Il y auroit infiniment moins de déraison & d'absurdité, à prétendre que le Palais du Louvre à Paris, & l'Eglise de Saint Pierre à Rome, ces deux chefs-d'œuvre du génie & de l'art, en genre d'architecture, ont été formés par hasard, l'un à Paris & l'autre à Rome, par le concours fortuit de leurs matériaux, sans qu'aucun architecte, sans qu'aucune intelligence ait présidé à leur formation : ou que l'Iliade & l'Énéide, ces deux chefs-d'œuvre du génie & de l'art, en genre de poésie, ont été produites par hasard, dans quelque imprimerie ou dans quelque fonderie, à l'occasion de quelque tremblement de terre, par un jet fortuit ou par un fortuit

bouleversement d'un nombre innombrable de caracteres typographiques, sans qu'aucune intelligence ait fait naître ce bel ordre d'idées & de choses que nous admirons dans ces deux poëmes immortels : qu'à prétendre, avec l'aveugle Athéisme, que ce *bel Ordre de choses*, qui se montre si magnifiquement dans toute l'étendue de la Nature visible, puisse n'y annoncer aucune intelligence, puisse n'y être qu'un simple effet du hasard ou du concours fortuit des atomes. (804).

D'où vient donc que la premiere absurdité n'a jamais eu de partisans : tandis que la derniere, quoiqu'infiniment plus opposée à la raison, n'en a peut-être jamais universellement manqué ? C'est qu'il est fort indifférent aux passions humaines, qu'il y ait eu un Clagny & un Perrot en France, un Bramante & un Michel-Ange en Italie, un Homere & un Virgile, chez les Grecs & chez les Romains : au lieu qu'il n'est pas indifférent à ces mêmes passions humaines, qu'il y ait un Dieu infiniment sage dans la Nature.

II°. Un nombre infini d'atomes, mus au hasard, est susceptible d'une infinité de *combinaisons irrégulieres ;* où ne se montrera jamais aucun dessein général, résultant d'une suite & d'un ensemble d'une foule de desseins particuliers : telles que sont ou que peuvent être les irrégulieres combinaisons, que prennent les matériaux d'un temple ou d'un palais, ou les caracteres typographiques d'une Imprimerie ou d'une Fonderie, que renverse & que disperse un tremblement de terre.

Mais un nombre infini d'atomes, mus au hasard, est absolument incapable de prendre ou de se donner aucune *combinaison réguliere ;* où les causes soient assorties aux effets, les moyens proportionnés à leurs fins, le Tout lié & soutenu par une exacte & uni-

verſelle correſpondance de toutes les parties entre elles. Il eſt clair qu'une telle combinaiſon, quand elle exiſte, eſt toujours néceſſairement & l'effet & le fruit d'une Intelligence, qui ait préſidé à l'ouvrage où elle ſe montre ; & telle eſt évidemment la combinaiſon qui ſe montre dans ce monde viſible.

III°. En ſuppoſant même chimériquement que le concours fortuit des atomes, eût pu produire, dans toute la Nature matérielle, la *même juxta-poſition de ſubſtances élémentaires*, qui y exiſte actuellement : l'Athéiſme n'en ſeroit pas plus à l'abri des coups deſtructeurs que lui porte inévitablement ce bel Ordre de choſes, qu'il obſerve à regret dans ce monde viſible.

Car ce n'eſt pas ſimplement telle & telle juxtapoſition de ſubſtances élémentaires, qui forme & qui perpétue ce *bel Ordre de la Nature :* ce qui le forme & ce qui le perpétue, c'eſt principalement, tel & tel aſſortiment convenable de propriétés phyſiques, dans les différentes ſubſtances élémentaires qui conſtituent chaque Tout : par exemple, tel & tel aſſortiment de parties plus ou moins adhérentes, & de parties plus ou moins inadhérentes ; tel & tel aſſortiment de parties propres, les unes à recevoir & à tranſmettre tel degré précis de mouvement, les autres à réſiſter & à s'oppoſer à un degré d'action plus grand & trop exceſſif ; & ainſi du reſte.

Il faut n'avoir abſolument aucune idée de l'Hiſtoire Naturelle, de l'Anatomie, de la Méchanique, de la Chymie, de la Phyſique, de la ſaine Philoſophie : pour ſoupçonner qu'un tel aſſortiment de choſes, d'où réſulte ce *bel Ordre de la Nature*, dans ſon tout & dans toutes ſes parties, puiſſe avoir été l'effet fortuit du concours des atomes ; puiſſe même être

l'effet

l'effet permanent de la simple juxta-position des atomes entr'eux.

IV°. Nous avons déjà observé ailleurs que le *Hasard*, tel que le conçoit l'Athéisme, n'est qu'une chimere & qu'une sottise, qui doit une fois pour toutes être à jamais éliminée & bannie de toute philosophie où la Raison entre pour quelque chose. (804).

Il est visible que le chimérique Hasard de l'Athéisme, ne fait rien, & ne peut rien faire ; & que ce que l'on nomme quelquefois *Ouvrages du hasard*, tels que certains événemens inattendus, tels que certaines congélations & pétrifications qu'on admire, & ainsi du reste, n'a rien & ne peut rien avoir de commun avec l'absurde chimere que l'Athéisme érige en Artiste suprême de toute la Nature.

Ces Ouvrages du hasard, envisagés philosophiquement, ne sont qu'une suite & une dépendance de ces *Loix générales* qu'a librement imposées à la Nature, conformément aux vues infiniment sages qu'il a eues sur elle, l'Etre incréé & créateur ; & on ne les nomme ainsi Ouvrages du hasard, que pour indiquer que l'on ne voit pas l'influence actuelle de ces Loix générales de la Nature, dans tel événement, dans tel phénomene.

EFFETS DES CHANCES, SOUVENT SEMBLABLES AUX OPÉRATIONS DE L'INTELLIGENCE.

894. OBJECTION II. Est-il bien décidé que le hasard ne puisse pas produire des *combinaisons régulieres*, dans la Nature ? N'est-il pas démontré au contraire, par la théorie même des combinaisons, que le hasard peut produire des combinaisons régulieres de choses, qui paroîtront en tout l'Ouvrage de l'intelligence & du génie : par exemple, que des caracteres typographiques, pris ou jettés au hasard, peuvent former une Ode d'Horace ou de Rousseau,

une Tragédie de Sophocle ou de Corneille, l'Iliade d'Homere ou l'Eneïde de Virgile ? Pour prouver que des caracteres typographiques, assemblés au hasard ou jettés au hasard par un Aveugle, peuvent former l'Eneïde dans toute sa suite & dans toute son étendue ; j'en prens d'abord les quatre premiers mots *Arma Virumque cano ;* & je raisonne ainsi.

Quatre caracteres sont susceptibles de 24 différentes combinaisons. Donc, si je n'avois à assembler que les quatre caracteres qui forment le premier mot de l'Eneïde ; j'aurois à parier un contre vingt-quatre, qu'en les assemblant au hasard, j'amenerai la combinaison réguliere *Arma*. Donc en les assemblant vingt-quatre fois au hasard ; j'aurois à parier un contre un, que j'amenerai cette même combinaison réguliere. (*Math.* 114).

Seize caracteres sont susceptibles de 3327591-769676800 combinaisons différentes. Donc, si je n'avois à assembler que les seize caracteres qui forment les quatre premiers mots de l'Eneïde ; j'aurois à parier un contre 3327591769676800, que j'amenerai la combinaison réguliere *Arma Virumque cano*. Donc encore, j'aurois à parier un contre un, qu'en assemblant au hasard 3,327,591,769,676,800 fois ces seize caracteres ; j'amenerai cette même combinaison réguliere.

Et ainsi, en augmentant toujours proportionnellement mes nombres, à mesure que j'aurai plus de caracteres à assembler au hasard, en passant d'un mot à l'autre, d'un vers à l'autre : j'aurois à parier un contre un, que, dans un nombre immense de siecles, j'obtiendrois la combinaison réguliere qui me donneroit, d'un bout à l'autre, toute l'Eneïde.

Or, si le hasard, dans un assemblage aveugle & fortuit de caracteres typographiques, peut produire une combinaison réguliere qui soit celle de

l'Enéide : pourquoi le hasard, dans un assemblage fortuit d'atomes, tel que l'a imaginé Epicure, ne pourra-t-il pas produire une combinaison réguliere qui soit celle de notre Univers ?

RÉPONSE. Le grand Newton, qui entendoit certainement mieux que personne la théorie des combinaisons, reconnoissoit & avouoit qu'on ne peut rien imaginer de plus frappant & de plus convaincant en genre de preuves philosophiques, que celle que fournit, en faveur de la Divinité, ce *bel Ordre de choses*, qui se montre si visiblement dans toute la Nature. Un Sophiste moderne, nommé Prémontval, a osé se montrer d'un avis différent de celui de Newton & de tous les Etres pensans. C'est de lui qu'émane primitivement l'antiphilosophique spéculation que nous avons ici à réfuter : spéculation contradictoire, qui suppose une intelligence, dans la chose même d'où elle veut exclure toute intelligence ; qui exclut le hasard, de la chose même où elle veut qu'ait lieu uniquement le hasard ; qui renverse en tout les vraies idées des choses, pour tâcher de donner une absurdité de moins à l'absurde Athéisme.

I°. La spéculation qui tend à faire voir *comment l'Enéide pourroit être produite par hasard & sans dessein*, n'est-elle pas manifestement contradictoire en elle-même ?

D'abord, cette spéculation suppose des caracteres typographiques préexistans, sur lesquels aient été formées des incisions ou des empreintes propres à produire l'Enéide ; plutôt que des incisions ou des empreintes propres à produire l'Iliade, ou quelque poëme Arabe, ou quelque poëme Chinois : sans quoi toute la spéculation porte à faux. Or, des caracteres ainsi formés, ainsi fondus ou ainsi gravés, ne supposent-ils pas évidemment une intelligence,

qui ait présidé à leur formation ; & qui, en les formant, ait eu quelque fin en vue, & telle fin plutôt qu'une autre ?

Ensuite, cette spéculation suppose que ces caracteres typographiques se trouvent rassembiés & réunis dans un même lieu : que dans ce lieu existe une main qui a une action ; & qui, en assemblant au hasard, ces caracteres typographiques, a pourtant en vue de les assembler, & de les assembler selon leurs faces convenables : que dans ce lieu il y a, sinon des cases & des presses & une encre convenable, du moins un sol fixe & une suite continue de points d'appui, destinés à soutenir & à retenir ces caracteres typographiques, avant & après leur fortuit assemblage. Or, tout cela ne suppose-t-il rien que du hasard, ne suppose-t-il aucune intelligence quelconque, antécédente ou concomitante, dans cette formation typographique de l'Enéide ?

Que ces caracteres typographiques, au lieu d'être ainsi rassemblés & réunis sous la main qui doit les atteindre, voguent au hasard, comme les atomes d'Epicure, au sein du Vuide infini : les uns en haut, & les autres en bas ; ceux-ci vers le nord ou vers l'orient, & ceux-là vers le midi ou vers le couchant ! Et le moderne Spéculateur, qui se pique de bien entendre la théorie des combinaisons, aura le tems de mieux combiner ses idées : en attendant la typographique formation de l'Enéide.

II°. Que résulte-t-il donc philosophiquement de cette spéculation qui, envisagée sous ses vrais points de vue, a quelque chose de vrai & de réel : sans avoir rien qui puisse fonder de près ou de loin l'irréligieuse induction que prétend en tirer le moderne Sophiste ? Il en résulte philosophiquement, non que le seul hasard, antécédemment à l'existence de la Nature & de ses Loix, puisse faire ou produire ou

occasionner quelque chose de régulier : mais simplement, qu'*en supposant l'existence de la Nature & de ses Loix, il peut s'y former, en vertu des Loix des chances, quelques combinaisons régulieres d'événemens ou de phénomenes, que n'aient point eu formellement en vue, les causes immédiates qui les font naître.*

Par exemple, en vertu des Loix des chances, en jouant au trictrac : j'ai à parier un contre trente-six, à chaque coup de dez, que j'amenerai sonnez ; & un contre dix-huit, que j'amenerai cinq & quatre ; & ainsi du reste. De même, dans une Loterie où il y a un million de billets perdans ou gagnans : en prenant un seul billet, j'ai à parier un contre un million, que j'aurai le premier lot. De même encore, en assemblant au hasard les quatre caracteres typographiques qui peuvent former le premier mot de l'Enéïde, & en les assemblant pourtant selon leurs faces & leurs côtés convenables : j'ai à parier un contre vingt-quatre, que j'amenerai le premier mot dans sa combinaison réguliere.

Par exemple encore, l'histoire rapporte qu'un Peintre, dans un transport d'impatience & de dépit, lança son pinceau empreint de couleurs, contre un tableau où il avoit inutilement tenté de représenter la bouche écumante d'un chien fatigué & haletant & que, de ce mouvement irrégulier & convulsif, résulta par hasard un coup de maître, par où fut imitée & représentée d'après nature, cette écume contre laquelle avoit échoué tout l'art & tout le génie du Peintre. Ce fait, s'il est vrai & réel, fut une suite & une dépendance, ainsi que tant d'autres, des Loix naturelles des chances ; c'est-à-dire que ce Peintre, en lançant ainsi son pinceau empreint de couleurs, produisit dans ce pinceau, sans savoir comment, le mouvement méchanique exact & précis d'où devoit résulter la représentation fidelle &

énergique de cette écume & de cette bouche écumante du chien : comme un joueur de trictrac, en remuant son cornet & ses dez, imprime à ce cornet & à ces dez, sans savoir comment, le mouvement méchaniqne exact & précis d'où doit résulter le point qu'il amene. (804).

III°. Il est certain que *les Loix des chances, ont lieu dans la Nature ;* & qu'elles y sont même en prise à la rigueur du calcul. Mais ces Loix des chances, loin d'avoir pu produire ce bel Ordre de la Nature, loin d'avoir pu donner lieu à ces admirables Loix de mouvement qui régissent invariablement la Nature, ne sont au contraire qu'*une dépendance & de cet Ordre & de ces Loix*, dont la primitive existence, dont la permanence même, ne peut être attribuée qu'à une Intelligence infiniment sage, par qui tout ait été arrangé & combiné dans la Nature ; & par qui aient été imposées à la Nature, des Loix fixes & invariables, propres à y maintenir & à y perpétuer un tel arrangement & une telle combinaison.

Le vice de l'irréligieuse spéculation que nous avons ici à réfuter, consiste à renverser absurdement en tout l'ordre des choses : à mettre absurdement dans la Nature, les Loix des chances, qui ne sont & qui ne peuvent être qu'une dépendance de l'Ordre actuel de la Nature, des Loix actuelles du mouvement, avant l'existence de cet Ordre de la Nature, de ces Loix du mouvement. Ou si l'on veut encore, le vice de cette irréligieuse spéculation est celui-là même qui regne dans toutes les irréligieuses spéculations de l'Athéisme : c'est-à-dire, une inepte *Pétition de principe*, qui suppose toujours établi, ce qui est précisément à établir.

IV°. Le moderne Spéculateur triomphe dans l'*application de sa théorie des chances & des combinaisons*,

aux atomes d'Epicure. J'ai d'un côté, dit-il, un nombre d'atomes qui n'eſt que fini ; & qui par là même, n'eſt ſuſceptible que d'un nombre fini de combinaiſons ; & d'un autre côté, j'ai un nombre infini de ſiecles, qui me donnent un nombre infini de mouvemens divers dans ces atomes, & par conſéquent comme une infinité de jets féconds en une infinité de combinaiſons différentes. En conſidérant les divers mouvemens de ces atomes, dans les ſiecles infinis de leur éternelle exiſtence, comme tout autant de jets particuliers qui en ſeroient faits au haſard ; il eſt clair qu'avec un nombre fini de jets, égal au nombre fini de combinaiſons dont ſont ſuſceptibles ces atomes, j'ai à parier un contre un, que j'aurai la *combinaiſon actuelle de la Nature :* & qu'avec un nombre de jets cent fois plus grand, un million de fois plus grand, une infinité de fois plus grand que le nombre des combinaiſons dont ces atomes ſont ſuſceptibles ; j'ai à parier cent contre un, un million contre un, l'infini contre l'unité, que j'aurai la combinaiſon actuelle de la Nature. Or, le mouvement éternel de ces Atomes dans le Vuide infini, n'équivaut-il pas évidemment à une infinité de jets particuliers, qui en ſeroient faits au haſard ?

Non, Monſieur le Spéculateur ! Le mouvement éternel des atomes en tout ſens, dans le Vuide infini, n'équivaut point à un nombre infini de jets particuliers qui en ſeroient faits au haſard contre des points fixes, propres à les retenir & à leur faire prendre à chaque inſtant & à chaque jet, des combinaiſons nouvelles entr'eux. Car, quand deux atomes, par exemple, ſeront ſuppoſés ſe mouvoir de toute éternité, dans deux directions divergentes : quelles nouvelles combinaiſons entr'eux pourra leur donner, d'un jour à l'autre, d'un ſiecle à l'autre, un

mouvement éternel, qui éternellement les écarte de plus en plus l'un de l'autre.

V°. En accordant même à notre Spéculateur, ces *quatre chimeres que suppose ou que prétend établir sa théorie*; savoir, que les atomes existent de toute éternité; que ces atomes se meuvent par eux-mêmes, de toute éternité; que les Loix actuelles des chances, ont eu lieu de toute éternité; & que de ces trois choses a pu ou dû résulter, pendant un instant de l'Eternité, la *même juxta-position d'atomes*, qui a lieu actuellement dans la Nature; que lui aurons-nous accordé, dont il puisse s'applaudir en faveur de sa théorie? Rien: car, de toutes ces chimeres, que s'ensuivra-t-il? Il s'ensuivra que cette juxta-position d'atomes, qu'il a cherché à faire naître avec tant de hasards & à si grands frais dans un instant de l'Eternité, sera nécessairement renversée & détruite par l'instant suivant de l'Eternité, lequel produira nécessairement & une nouvelle juxta-position d'atomes & une nouvelle combinaison de choses: comme dans un de ces tambours de fer, où l'on rôtit le café; la juxta-position actuelle que donne aux grains le mouvement de chaque instant, est sans cesse changée & détruite par le mouvement de l'instant qui suit. Par conséquent, de tous les chimériques principes & de toutes les chimériques conséquences de notre Spéculateur, il ne résultera jamais rien, qui ressemble de près ou de loin, à cet Ordre admirable & permanent de la Nature; qu'il voudroit faire naître de la chimérique influence des chances & du hasard.

VI°. On pourroit sans doute attaquer & détruire, en mille & mille autres manieres, cette sophistique théorie. Mais en vérité, elle n'en mérite pas la peine; & il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse jamais séduire aucun Etre raisonnable. Destinée à ac-

créditer, ou du moins, à rendre moins choquant & moins absurde l'Athéisme ; elle ne servira, comme on le voit, qu'à apprendre aux hommes, qu'il n'y a plus de gloire à acquérir ou à espérer, dans une carriere où ont échoué Epicure & Lucrece, avec bien plus de génie, que n'en ont eu jusqu'à présent leurs divers Sectateurs : & qu'en fait d'irréligion, comme en fait de mœurs, l'axiome du Lyrique Romain, est vrai ; les Peres valent mieux que les Enfans. *Ætas parentum, pejor avis, tulit nos nequiores, mox daturos progeniem vitiosiorem.*

VERTUS INCONNUES DE LA MATIERE, CAUSE PEUT-ÊTRE DE TOUT CE QUE LA NATURE VISIBLE OFFRE DE PHÉNOMENES.

895. OBJECTION III. Nous ne connoissons pas assez parfaitement & la nature & les propriétés de la Matiere pour déterminer jusqu'où s'étend sa puissance & sa vertu ; pour décider qu'elle n'ait pas le pouvoir de s'arranger & de s'organiser par elle-même. Donc nous ne pouvons point assurer que la matiere soit incapable de produire ce bel Ordre de choses, que nous admirons dans ce monde visible ; que la matiere soit incapable de former par elle-même, un végétal, ou un animal ; & ainsi du reste.

RÉPONSE. Le sophistique raisonnement que présente cette troisieme objection, renferme foncièrement & tous les moyens d'attaque & tous les moyens de défense, sur lesquels se fonde ou dans lesquels se retranche l'Athéisme ou le Matérialisme. Il est donc à propos de bien faire voir & de bien faire sentir, en peu de mots, combien il est frivole, combien il est ruineux, combien il est antiphilosophique ; combien il deshonore, depuis trop long-

tems, & la religion & la philosophie de tant d'irréligieux Raisonneurs, qui ne le répetent & ne le ressassent avec tant de confiance, que parce qu'ils n'en ont jamais bien examiné & les principes & les fondemens.

I°. Selon tous les Sectateurs de Newton, de Descartes, de Locke, de Malebranche, selon tous les modernes Philosophes qui ont abandonné les vieilles enteléchies d'Aristote, & qui n'ont pas adopté les rêves des Monades actives & représentatives de Leibnitz : *la Matiere n'a par elle-même & par sa nature, aucune puissance & aucune vertu quelconque ;* & tout ce qu'elle a ou qu'elle paroît avoir d'action en elle-même, elle le tient accidentellement, selon certaines Loix fixes & invariables, de l'action permanente de l'Auteur & du Conservateur de la Nature. (1216, 1219, 1222).

Ainsi, dans le Monde philosophe, il n'y a guere plus aujourd'hui que les partisans des *vieilles Entéléchies & des vieilles Qualités occultes du Péripatétisme*, que Leibnitz a tâché en vain de rajeunir dans son systême des Monades, qui puissent dire que l'on ne connoît pas assez les forces actives de la Matiere, pour déterminer jusqu'où s'étend & où cesse sa puissance, son énergie, son activité : puisque, selon toutes ces différentes classes de Philosophes, la matiere n'est par elle-même qu'une puissance en tout inerte & passive. (177 & 759).

II°. Mais, en supposant qu'il y ait encore, chez les Philosophes, quelques partisans des Qualités & des Vertus occultes ; il est facile de leur faire voir bien nettement, que leur maniere de philosopher, d'après ces vertus inconnues de la Matiere, mene très-philosophiquement à des absurdités visibles & palpables.

Car, par un raisonnement tout semblable à celui

dont s'applaudit ici le Matérialisme ; à celui par où il prouve qu'il n'est point décidé que la Matiere n'ait pas produit ce *bel Ordre de choses* qui se montre dans la Nature, par la raison qu'on ne connoît pas toutes les propriétés & toutes les vertus de la matiere : je prouverai tout aussi solidement, & en tout aussi bonne dialectique, qu'il n'est point décidé que l'Iliade ou l'Enéide, que je trouve par hasard sous un tas poudreux de vieilles guenilles, dans un vieux coffre, n'ait pas été primitivement produite là, par ce vieux coffre ; par la raison qu'on ne connoît pas toutes les propriétés & toutes les vertus de la matiere qui constitue ce vieux coffre : je prouverai de plus, avec la même dialectique, qu'il n'est point même décidé que la matiere de ce vieux coffre, ou telle autre matiere qu'on voudra, soit incapable de produire un cercle quarré, une sphere cubique, un homme sans corps & sans ame, une partie plus grande que son tout, deux grandeurs égales chacune à une troisieme, & pourtant inégales entr'elles ; puisqu'il peut se faire que, parmi les propriétés & parmi les vertus inconnues de la matiere, il y en ait quelqu'une qui soit capable d'opérer ces beaux phénomenes, de produire ces beaux prodiges.

En voyant l'absurdité palpable de ce raisonnement, le Matérialisme pourra-t-il s'empêcher de voir & de sentir l'absurdité du sien ? Ils sont l'un & l'autre, fondés sur le même principe, appliqués à une même espece d'objets, calqués sur le même dessein, jettés & fondus pour ainsi dire dans un même moule. Si l'un est visiblement absurde : pourquoi l'autre ne le seroit-il pas également ?

III°. En supposant même que la Matiere ne tienne que d'elle-même, tout ce que l'on voit ou que l'on croit voir en elle de qualités, de vertus, de propriétés : il est certain du moins que *l'on ne peut au-*

cunement supposer à la Matiere, des vertus ou des propriétés inconnues, qui soient essentiellement & évidemment incompatibles avec les propriétés bien connues, que l'on découvre & que l'on observe constamment & persévéramment en elle.

Par conséquent, quand l'expérience & l'observation m'auront appris, avec une complette certitude, que la matiere n'a constamment & persévéramment telle *propriété positive*, que dans un degré fini : sans connoître universellement toutes les propriétés de la matiere, je pourrai décider qu'elle n'a pas cette même propriété positive dans un degré infini.

De même, quand l'expérience & l'observation m'auront appris, avec une complette certitude, que la matiere a constamment & persévéramment telle *propriété négative*, par exemple, telle incapacité de se mouvoir & de se déplacer par elle-même : sans connoître universellement toutes les propriétés de la matiere, je pourrai décider qu'elle n'a pas la propriété positive qui est diamétralement opposée à cette propriété négative.

Ainsi, il est évident que, sans connoître toutes les propriétés qu'a la matiere, on peut connoître que la matiere n'a pas certaines propriétés que tend à faire soupçonner dans elle le misérable sophisme où s'enveloppe ici l'Athéisme : ce qui suffit pour renverser de fond en comble, tout ce que tend à établir ce sophisme.

IV°. Nous ne connoissons pas assez parfaitement la nature de la Matiere, pour *déterminer positivement* jusqu'où s'étend sa puissance & sa vertu : ou pour assigner formellement toutes les propriétés qu'elle renferme, tous les effets qu'elle peut produire, tous les phénomenes qu'elle peut opérer.

Mais nous connoissons assez bien la nature de la

Matiere, pour *déterminer négativement* l'étendue de sa puissance & de sa vertu : ou pour assurer qu'avec tout ce qu'elle a de propriétés & de vertus, connues ou inconnues, elle ne sauroit produire tels & tels effets, elle ne sauroit opérer tels & tels phénomenes; qui exigent nécessairement dans leur cause, des propriétés essentiellement incompatibles avec celles qui existent dans la matiere.

Ainsi, sans que je connoisse explicitement toutes les vertus & toutes les propriétés de la matiere : il m'est démontré, par l'expérience & par la raison, que la matiere a naturellement en partage, & un *défaut d'activité*, qui fait qu'elle est incapable de se donner l'action & le mouvement par elle-même & de son propre fonds; & un *défaut d'intelligence*, qui fait qu'elle est incapable de concevoir & de connoître par elle-même, du moins avant son organisation, ce qui est bien & ce qui est mal; soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre métaphysique & purement intelligible.

En deux mots, il m'est démontré, par l'expérience & par la raison, que la Matiere a naturellement en partage & l'inertie & l'aveuglement : deux propriétés négatives, qui excluent, si visiblement de la matiere, & cette infinie activité & cette infinie intelligence, que suppose si nécessairement dans sa cause, cet *Ordre admirable de choses*, qui se montre, avec tant de richesse & avec tant de précision, dans l'ensemble & dans toutes les parties de la Nature visible.

V°. On conçoit aisément qu'en parlant ici des propriétés & des vertus de la Matiere, nous ne prétendons aucunement lui attribuer des propriétés actives, des vertus actives, qui soient ou une émanation ou un apanage intrinseque de sa nature : puisque rien n'annonce en elle de telles propriétés, de telles ver-

tus; & que tout ce que nous obſervons en elle de propriétés & de vertus, peut émaner de l'Auteur même de la Nature, & ne peut émaner que de l'Auteur même de la Nature. (759 & 762).

Ainſi, en parlant ici des propriétés & des vertus de la matiere, nous faiſons abſtraction du Principe d'où elles émanent; & nous nous bornons à obſerver qu'en ſuppoſant même que ces vertus & ces propriétés émanaſſent de la matiere elle-même : la matiere n'auroit aucunement été capable, telle qu'elle nous eſt connue, de produire cet *Ordre admirable de choſes* que nous découvrons dans la Nature viſible, & qui ne peut avoir été produit que par une Subſtance eſſentiellement diſtinguée de la matiere; que par une Subſtance à propriétés infiniment ſupérieures à celles de la matiere, eſſentiellement incompatibles avec celles qui caractériſent la matiere.

DIEU, ÉNERGIE PEUT-ÊTRE DE LA MATIERE ; OU PEUT-ÊTRE IDÉE ABSTRAITE ET BOURSOUFFLÉE DES PERFECTIONS DE L'HOMME.

896. OBJECTION IV. On n'a & on ne peut ſe former aucune idée réelle de ce que les Théologiens nomment un Dieu; & ce Dieu des Théologiens, n'eſt & ne peut être autre choſe, ou que l'*Energie de la Matiere*, que l'ignorance & la crainte ont abſurdement érigée en une Divinité diſtincte de la matiere & des propriétés de la matiere; ou qu'un *chimérique aggrégat de perfections incompatibles*, empruntées en grande partie de l'idée de l'homme, que l'on a idéalement entaſſées & aggrandies, par la penſée; & dont on a fait un objet abſtrait, qui n'a & qui ne peut avoir qu'une exiſtence idéale.

Le Ciel tonna : la Mer mugit : la Terre trembla : le Feu conſuma d'immenſes forêts, ou entrouvrit d'énormes montagnes. Et les hommes ignorans, dans

l'impreſſion de terreur qui abattoit & qui bouleverſoit leur ame, adorerent aveuglément la *Cauſe inconnue* de ces effrayans phénomenes, laquelle n'eſt & ne peut être autre choſe, que l'Energie même de la Nature matérielle.

Dans un enthouſiaſme d'admiration, les hommes virent certains Individus de leur eſpece, ſe diſtinguer de leurs ſemblables, les uns par leur puiſſance, les autres par leur intelligence, ceux-ci par leur juſtice, ceux-là par leur clémence, par leur bienfaiſance, & ainſi du reſte. L'imagination exagéra, bourſouffla, étendit & aggrandit indéfiniment ces vertus: l'abſtraction les détacha & les ſépara de leur ſujet: la combinaiſon en fit un *même Tout idéal*, indéfiniment grand, indéfiniment parfait. Et ce Tout idéal, cet idéal Aggrégat de perfections en partie incompatibles, extrait de l'homme & formé ſur l'homme, devint le Dieu de l'homme.

D'ailleurs, ſi ce qu'il y a d'ordre & de bien dans la Nature viſible, y démontre l'exiſtence de ce que les Théologiens nomment un Dieu: ce qu'il y a de déſordre & de mal dans cette même Nature viſible, y démontre également la non-exiſtence de ce Dieu des Théologiens.

Telle eſt fonciérement la ſophiſtique philoſophie du Syſtême de la Nature, dans tout ce qui concerne & l'origine & la nature & l'objet du Culte religieux, chez les hommes. (816).

RÉPONSE. Dans cette objection ſont renfermées trois ou quatre fauſſetés bien marquées, de ſpéculation ou de fait, qu'il eſt important de bien dévoiler & de bien mettre dans tout leur jour.

I°. Il eſt faux d'abord, ainſi que nous l'apprend le ſentiment expérimental, qu'on n'ait & qu'on ne puiſſe ſe former aucune idée réelle de ce que les Phi-

losophes & les Théologiens nomment un Dieu : puisque je sens que je conçois très-bien ce qu'entendent ces Théologiens & ces Philosophes, par la définition qu'ils me donnent de ce Dieu ; & qu'il est clair que je ne saurois concevoir ce dont on n'a & dont on ne peut se former aucune idée réelle. Ce que je sens & ce que je conçois à cet égard, tout *Etre sensible & pensant* peut le sentir & le concevoir de même.

Je n'ai & ne puis avoir, au sujet de Dieu, aucune idée qui ressemble à celle que j'ai de la Matiere : comme je n'ai & ne puis avoir, au sujet de la Matiere, aucune idée qui ressemble à celle que j'ai de Dieu. Mais je puis avoir & j'ai effectivement, au sujet de Dieu, une idée qui ressemble à celle qu'on doit avoir d'une Substance infiniment intelligente & infiniment active par son essence ; d'une Substance en tout essentiellement différente de la Matiere, en tout infiniment supérieure en perfection à la Matiere.

L'idée que j'ai de ce Dieu, n'est point une idée complette, une idée compréhensive, qui puisse me faire voir & sentir tout ce qu'est en lui-même son objet ; & si c'est là un défaut, ce même défaut existe dans l'idée que j'ai de la matiere, dans l'idée que j'ai de mon ame, dans les idées que j'ai de l'eau, de l'air, du feu, qui sont certainement des idées bien réelles. Mais l'idée que j'ai de ce Dieu, quoiqu'incomplette, comme le sont toujours nécessairement toutes les idées que nous avons des Etres physiques, est une idée assez claire & assez distincte, pour me mettre en état de ne point confondre son objet avec un autre objet ; & c'est tout ce que peut exiger & desirer à cet égard, la plus rigide Philosophie. (107 & 412).

Cette idée de Dieu se forme en nous, comme se forme en nous l'idée de la Matiere ; & celle-ci n'est

certainement

certainement pas plus claire dans son objet ; que celle-là. (217, 317, 323, 481, 854, 1392).

II°. Il est faux ensuite, ainsi que nous l'apprend l'histoire de toutes les Nations adoratrices d'un Dieu, qu'en adorant ce Dieu, les hommes n'aient adoré, ou n'aient dû adorer, conséquemment à leurs idées & à leurs principes, que l'*Energie de la Nature matérielle.*

Un instinct secret, une lumiere naturelle, quelle qu'en soit la source, apprend par-tout aux hommes qui font usage de leur raison, qu'il existe dans la Nature visible, une *invisible Puissance*, de qui dépend cette Nature visible ; qui dispense le bien & le mal, dans cette Nature visible ; & qui n'est rien de cette Nature visible. Cette invisible Puissance, voilà l'objet du Culte des différentes Nations qui ont adoré un Dieu.

Dans des tems de désastre & de calamité, les Peuples consternés implorerent la clémence de cette *Puissance invisible*, qui maîtrise les élémens, qui dispense le bien & le mal à son gré. Mais ils ne penserent jamais sans doute, à implorer la clémence de l'Energie de l'Air en feu, de l'Energie de la Mer mugissante, de l'Energie de la Terre ébranlée & bouleversée dans ses entrailles.

Ce fut l'idée d'une Divinité existante, qui fit naître pour elle, dans l'esprit des Peuples, une crainte religieuse, une religieuse confiance. Mais ce ne fut point la crainte qui fit naître dans l'esprit des Peuples, l'idée & la persuasion d'une Divinité existante. Et ce qu'a dit à ce sujet un Poëte impie, savoir ; que c'est la crainte qui fit les Dieux, n'est & ne peut être, aux yeux de la Philosophie, qu'un poétique renversement des idées & des choses, qu'une brillante & emphatique absurdité. *Primus in orbe Deos fecit Timor.*

L'Energie de la Matiere, voilà toujours le cheval de bataille des champions de l'Athéisme : voilà toujours à quoi se réduisent foncièrement, tous leurs moyens d'attaque, & tous leurs moyens de défense. Mais qu'entendent-ils, par cette *Energie de la Matiere ?* C'est ce qu'ils ont toujours eu grand soin de ne point définir, de ne point déterminer. Pressez-les, & forcez-les à s'expliquer, sur ce point fondamental. Vous verrez bientôt, par leurs réponses, que cette Energie de la Matiere, dans leurs idées mal digérées, n'est au fond, qu'un vain nom sans objet, qu'une misérable *Qualité occulte* (177), plus ténébreuse & plus indéfinissable qu'aucune de celles de l'aveugle Péripatétisme : ainsi que nous l'avons déjà observé plus d'une fois. (759 & 762).

III°. Il est faux encore, ainsi que le savent très-bien tous ceux qui ont quelque idée de la Philosophie & de la Théologie, que le Dieu des Théologiens ne soit qu'un *Aggrégat idéal de perfections humaines, indéfiniment aggrandies par l'imagination.*

Selon tous les Philosophes & selon tous les Théologiens, loin d'être uniquement un Aggrégat idéal de différentes perfections arbitrairement entassées & accumulées dans un même sujet; Dieu n'est réellement qu'une *unique Perfection substantielle*, infinie & infiniment simple dans sa nature : Perfection qui peut être divisée idéalement, par le moyen de l'abstraction métaphysique, en une infinité de perfections différentes, à raison de son intrinseque équivalence à toutes les perfections imaginables ; mais qui, dans les idées de tous les Philosophes & de tous les Théologiens, n'est toujours réellement & en elle-même, qu'une Perfection unique, infinie & infiniment simple en sa nature. (921 & 940).

Les Philosophes & les Théologiens ont vu & observé, dans l'espece humaine, un mérite d'intelli-

gence, un mérite de force, un certain amour de l'ordre, de la vérité, de l'honnêteté, une vertu de bienfaisance, de justice, de clémence, & ainsi du reste; & ils ont jugé que ces différentes perfections de l'espece humaine, toutes limitées & bornées dans leur nature, devoient dériver de quelque Substance invisible, qui fût essentiellement par elle-même, infiniment intelligente, infiniment active & puissante, infiniment riche en tout genre de perfection. Mais ils ne furent jamais assez sots, pour faire de ces perfections humaines, idéalement accumulées & agrandies, l'objet de leur culte.

D'ailleurs, l'intelligence humaine, ou la force humaine, par exemple, doublée, quadruplée, & ainsi de suite indéfiniment augmentée, ne fera jamais & ne pourra jamais être qu'un objet fini & limité, qui ne ressemblera en rien à l'infinie intelligence & à l'infinie puissance que les Philosophes & les Théologiens conçoivent & adorent dans Dieu: il est donc absurde de supposer ou d'imaginer que celles-ci ne sont qu'une extension de celles-là. (449).

Le Dieu des Philosophes & des Théologiens n'est donc aucunement un Aggrégat idéal de perfections imaginaires. C'est au contraire une *Substance infiniment simple*, dont toute la Nature visible annonce & démontre l'existence: une *Substance infiniment riche en perfection;* mais dont la perfection, de quelque maniere que la conçoive & que la divise l'esprit humain, ne ressemble jamais en rien à ce que l'on peut découvrir & observer de perfection, dans la Nature visible. (265 & 940).

IV°. Il est faux enfin, que l'existence du désordre & du mal, dans la Nature visible, y démontre que Dieu n'existe point; quoiqu'il soit vrai que l'existence de l'ordre & du bien, y démontre que Dieu existe.

L'*existence de l'Ordre & du Bien*, dans la Nature vi-

sible, y suppose nécessairement une Cause primitive, de qui puisse émaner cet Ordre & ce bien ; & cette Cause primitive, ainsi que nous l'avons si irréfragablement démontré en tant de manieres, n'est & ne peut être autre chose, que ce que nous nommons un Dieu.

L'*existence du Désordre & du Mal*, loin de démontrer que Dieu n'existe pas, est au contraire une preuve irréfragable que Dieu existe. Car enfin, ce désordre & ce mal existent en quelque chose, où tout n'est pas mal & désordre ; & cette chose où tout n'est pas mal & désordre, par exemple, l'homme, la brute, notre globe terrestre, n'a pu exister, avec tout ce que l'on voudra y supposer ou y imaginer de défauts & d'imperfections, de désordre & de mal, que par l'influence & par l'action de ce que nous nommons un Dieu. (948 & 950).

Ainsi l'existence du désordre & du mal, dans la Nature visible, prouve uniquement deux vérités fondamentales, que nous établirons plus amplement dans la Section suivante : savoir, que l'absolue perfection répugne, dans les choses créées ; & que l'Auteur des choses créées est un Etre infiniment libre dans sa nature & dans son action. (960 & 966).

Par là même raison, l'existence du désordre & du mal, dans la Nature visible, ne prouve aucunement qu'il y existe *deux premiers Principes opposés*, tels que les admit le Manichéisme : puisqu'elle peut ne prouver ou que la Liberté ou que la Justice d'un premier Principe unique, qui en soit le Maître suprême ; & que d'ailleurs, l'existence de deux premiers Principes, tels que les admit Manès, répugne essentiellement en elle-même ; ainsi que nous le ferons voir ailleurs. (930 & 950).

INCOMPRÉHENSIBILITÉ D'UN ÊTRE IMMATÉRIEL, PAR QUI LA NATURE MATÉRIELLE SOIT CRÉÉE ET ARRANGÉE.

897. OBJECTION V. Il est plus simple & plus aisé de reconnoître la Matiere, qui se modifie & qui s'arrange elle-même : que de reconnoître un Etre invisible, qui la modifie & qui l'arrange. Dans le premier cas, je n'ai qu'une difficulté, qui est de comprendre comment la matiere agit : dans le second cas, j'en ai deux, qui sont de comprendre & cette matiere & un Etre invisible qui agit sur elle.

D'ailleurs, quelle impossibilité y a-t-il que la terre & l'eau, par exemple, se transforment insensiblement & peu à peu, en végétaux, en minéraux, en animaux ? Pourquoi ne les croirois-je pas capables de faire par elles-mêmes & par leurs propres forces, ce que je leur vois faire chaque jour ?

La terre & l'eau, me dira-t-on peut-être, ne sont pas capables de former & de suivre des desseins dans leurs opérations ; mais qui m'oblige à voir des desseins formés & suivis dans la Nature ? Je me sers de mon œil pour voir, & de mes jambes pour marcher : mais qui m'a dit que mon œil & mes jambes aient été faits à dessein, pour l'usage que j'en fais ? C'est moi qui leur donne arbitrairement cette fin & cette destination : comme je donne une destination, à la canne qui me sert de troisieme jambe ; & à la lorgnette qui me sert quelquefois d'œil factice.

RÉPONSE. Cette objection renferme trois choses, qu'il est à propos d'examiner & de discuter séparément.

I°. La premiere partie de cette objection, *renverse précisément toutes les idées des choses.* Car, il y a, non-seulement de la difficulté, mais de l'impossibilité, à comprendre que la matiere puisse avoir des

desseins infinis : au lieu qu'il n'y a aucune difficulté à admettre un Etre intelligent, qui gouverne cette matiere par ses desseins infinis, & par sa volonté toute puissante.

Je vois dans les mouvemens des planetes & des cometes, un méchanisme physique, où se déploie une puissance & une intelligence sans bornes ; dans l'organisation des animaux & des végétaux, des desseins infiniment variés dans leur nature, infiniment bien assortis à leurs fins respectives, infiniment exacts & précis dans leur exécution. Quelle absurdité n'y auroit-il pas à admettre dans la Nature, un méchanisme, sans artisan ; un dessein, sans intelligence ; & de tels desseins, sans un Etre suprême, sans un Dieu ?

II°. La seconde partie de cette même objection, renferme un *vice commun à presque tous les raisonnemens de l'Athéisme :* vice qui consiste à supposer toujours, par une absurde pétition de principe, la chose même qui est en question.

Elle suppose d'abord que la Nature a par elle-même & de son propre fonds, & le mouvement que nous y voyons, & les sages loix de mouvement que nous y admirons : quoiqu'il soit certain que l'apanage naturel de la matiere est l'inertie ; que le mouvement qui l'anime, lui vient d'une cause étrangere ; & que les loix de mouvement qui la reglent, ne peuvent avoir été établies que par une intelligence capable d'embrasser indéfectiblement des desseins infinis.

Elle suppose ensuite que la matiere s'organise elle-même, dans les végétaux & dans les animaux : quoiqu'il soit évident que, pour organiser un corps, il faut un dessein préexistant, & par-là même une intelligence préexistante ; & que, dans les principes mêmes du Matérialisme, il n'y a aucune intelligence dans la matiere, avant son organisation ; puisque la

matiere ne devient pensante & intelligente, selon les Matérialistes, que par le moyen de son organisation effectuée.

III°. La troisieme partie de cette même objection, ne renferme qu'une *misérable défaite*, dont rougit la Raison, & dont s'applaudit l'Athéisme. Pour éluder la force démonstrative du grand argument que fournit contre eux la simple inspection des *Causes finales* (298); Epicure & Lucrece, & d'après eux tous les Matérialistes, ont été obligés de dire qu'*il n'y a point de desseins réels dans la Nature visible* : que tout y a été fait au hasard, que rien n'y a été fait pour une fin : par exemple, que l'œil n'a point été fait pour voir; que l'oreille n'a point été faite pour entendre; mais que l'œil & l'oreille ayant été ainsi formés par hasard, sans avoir été dirigés par aucun dessein préexistant, sans avoir été rapportés à aucune destination déterminée, on s'est servi fortuitement de l'un, pour voir; de l'autre, pour entendre : comme un Vieillard se sert d'un bâton, qui se rencontre sous sa main, pour affermir sa marche chancelante; quoique cette plante, qu'il convertit en bâton, n'ait pas été expressément formée pour servir à l'homme de troisieme jambe.

Ce ridicule subterfuge, par où l'on voudroit établir que les choses n'ont point de *destination naturelle*, par la raison qu'elles sont susceptibles de quelque *destination arbitraire*, fait voir uniquement que l'esprit humain, quand il est entiché d'un systême impie, est capable d'abjurer la Raison, plutôt que son irréligieuse Opinion.

898. OBJECTION VI. Si j'admets un Dieu incréé & créateur, je me tire d'un abîme d'absurdités & de contradictions, pour me plonger dans un abîme d'incertitudes & d'obscurités. Car, qu'est-ce que ce

Dieu, que je ne puis comprendre ? Existe-t-il dans tout l'espace infini, ou dans une simple portion de cet espace ? Pourquoi auroit-il créé une matiere & formé un monde, dont il n'a aucun besoin ? Pourquoi auroit-il formé des Etres doués de sentiment, dont la plupart sont malheureux ; & qu'il valoit peut-être mieux laisser éternellement dans le néant ? De quelque côté que je contemple cet Etre incréé & créateur, soit dans sa nature, soit dans ses desseins, soit dans son action, je ne vois que l'Incompréhensible !

RÉPONSE. I°. Il est rigoureusement démontré, par une foule de preuves également convaincantes & persuasives, par une foule de raisons en tout point décisives, plausibles, irréfragables, que *cet Etre incréé & créateur existe* : & si un tel Etre existe, il est évident que tout dans lui doit être incompréhensible. Car, s'il existe, il y a toujours nécessairement l'infini, entre lui & nous,

Il est clair par conséquent que nous devons admettre l'existence d'un Etre incréé & créateur ; quoique nous ne puissions jamais assez bien comprendre & ce qu'il est & comment il opere : parce que la raison nous enseigne & nous apprend que l'on doit admettre l'incompréhensible ; quand l'existence de cet incompréhensible est bien constatée & bien démontrée. (57).

II°. Les obscurités & les incompréhensibilités qui sont toujours nécessairement attachées à la nature & à l'action des choses visibles, ne rendent point douteuse & suspecte l'existence de ces choses visibles, Pourquoi donc les obscurités & les incompréhensibilités qui sont toujours nécessairement attachées à la nature & à l'action d'un Etre suprême, par qui seul existent & par qui seul peuvent exister les choses vi-

fibles, rendroient-elles douteuse & suspecte l'existence de cet Etre suprême ?

Douterai-je de mon existence, sur ce frivole fondement que je ne saurois comprendre comment j'existe, comment je vis, comment je pense, comment j'agis ? Non, sans doute. Pourquoi donc douterois-je de l'existence d'un Dieu, qui m'est tout aussi rigoureusement démontrée que mon existence propre, puisque celle-ci ne peut avoir lieu sans celle-là ; sur ce frivole fondement que je ne saurois comprendre comment existe & comment agit ce Dieu ? Eriger les incompréhensibilités des choses en fondement de Scepticisme, c'est annoncer & démontrer que l'on n'a jamais eu de vraies idées des choses ; & que l'on n'a jamais bien su ce que c'est que philosopher.

III°. Sans comprendre comment ce Dieu existe dans tout l'espace infini, on doit admettre qu'il existe dans tout l'espace infini : puisqu'il montre son action dans toutes les parties de cet espace qui sont en prise à nos observations. Sans comprendre par quels motifs ce Dieu s'est déterminé à créer une matiere, à former un monde, à donner l'existence & la vie à des êtres doués de sentiment, heureux ou malheureux ; on doit admettre qu'il a fait tout cela : puisque sans lui, rien de tout ce qui est, n'auroit pu être.

IV°. Nous avons montré ailleurs comment se forment en nous les *idées des différentes substances* : & en le montrant, nous avons fait voir que les idées des substances matérielles ne sont en rien plus claires dans notre esprit, que les idées des substances spirituelles. Ainsi le reproche d'incompréhensibilité, que l'on fait à l'Etre immatériel & éternel, à l'Etre incréé & créateur, est un reproche à tous égards antiphilosophique. (216 & 219).

SUPPOSISITION D'UN MONDE ÉTERNEL ET SOUMIS A D'ÉTERNELLES RÉVOLUTIONS.

899. OBJECTION VII. L'*éternité d'existence*, ne répugne pas plus dans la Matiere, que dans Dieu lui-même : donc, si on peut admettre un Dieu éternel, on peut également admettre une Matiere éternelle.

RÉPONSE. Admettre dans Dieu, une éternité d'existence : c'est admettre une chose incompréhensible, mais évidemment démontrée. Admettre dans la Matiere, une éternité d'existence : c'est admettre, non-seulement une chose incompréhensible, mais une chose évidemment fausse & absurde ; mais une chose diamétralement opposée à toutes les lumieres & à toutes les connoissances que nous avons sur la matiere. Il est important, & il n'est pas impossible, de faire bien sentir cette différence & cette disparité : différence & disparité que la Philosophie n'a peut-être jamais présentées sous leurs points de vue convenables, & dans tout leur vrai jour.

I°. On ne trouve rien dans l'*idée d'un Dieu*, on ne découvre rien dans le *témoignage de l'expérience & de l'observation*, qui exclue de Dieu, l'éternité d'existence.

On trouve au contraire, & dans les idées que nous avons de la Matiere, & dans les différentes connoissances que l'expérience & l'observation nous donnent sur la matiere, deux choses, savoir, *son inertie* & *son imperfection*, qui excluent de la matiere, l'éternité d'existence.

Ainsi, admettre une existence éternelle dans Dieu ; ce n'est pas admettre quelque chose qui répugne & qui soit incompatible, ou avec l'idée que nous avons de Dieu, ou avec les connoissances que l'expé-

rience & l'observation nous donnent sur la nature de Dieu. Admettre au contraire une éternité d'existence dans la Matiere ; c'est admettre quelque chose qui répugne & qui est incompatible, & avec les idées que nous avons de la matiere, & avec les connoissances que l'expérience & l'observation nous donnent sur la matiere.

Les mêmes raisons philosophiques qui empêchent d'admettre une éternelle existence dans la Matiere, n'empêchent donc pas d'admettre une éternelle existence dans Dieu. Il n'y a donc point d'induction à tirer, de la possibilité d'une éternelle existence dans Dieu, à la possibilité d'une éternelle existence dans la Matiere.

II°. Quand on s'est une fois bien convaincu & bien assuré, par des démonstrations solides & irréfragables, qu'un Dieu, qu'un Etre infiniment actif & infiniment intelligent, existe; *l'éternelle existence de ce Dieu, devient un corollaire nécessaire de son existence réelle.*

Car si ce Dieu, si cet Etre infiniment actif & infiniment intelligent, existe réellement dans la Nature ; il est clair qu'*il faut nécessairement qu'il existe par lui-même*, qu'il existe par l'essentielle exigence de sa nature, qu'il existe par son activité intrinseque & infinie, qu'il existe avant tous les tems & de toute éternité : sans quoi, il n'auroit jamais pu avoir l'existence qu'il a, l'existence que démontre son action.

III°. Au contraire, quand on s'est bien convaincu & bien assuré que la Matiere existe ; *on ne peut pas conclure de son existence réelle, à son existence éternelle :* puisqu'il reste évidemment à examiner & à décider, si cette existence de la matiere émane d'elle ; ou si elle n'émaneroit point de l'action de Dieu, de l'Etre infiniment actif & infiniment intelligent.

Or, si nous consultons, & les idées que nous

nous formons de la matiere, & les différentes connoissances que l'expérience & l'observation nous donnent sur la matiere, que déciderons-nous au sujet de son existence ? Nous déciderons, d'après la raison, que la matiere tient son existence, non de son essentielle exigence, mais de quelque *Principe infiniment actif*, dont l'action l'ait rendue existante : puisqu'il est évident que l'argille & la pierre, par exemple, dans qui l'expérience & l'observation nous montrent constamment & persévéramment un *défaut d'activité intrinseque*, ne peuvent pas avoir en elles-mêmes, une activité essentielle & infinie, qui seule auroit pu les rendre nécessairement existantes par elles-mêmes & de toute éternité.

900. REMARQUE. Quel phénomene plus digne de toute l'attention & de tout l'étonnement d'un Philosophe, que le phénomene d'une *éternelle existence* en quelque chose ? Est-il rien de plus certain ? Est-il rien de plus incompréhensible ?

I°. Il est évident d'abord, que *quelque chose existe de toute éternité* : sans quoi rien n'existeroit actuellement. Car s'il y avoit eu, dans l'éternité intelligible, un seul instant où rien n'existât ; il est clair que jamais rien n'auroit pu exister : puisque le rien n'auroit jamais pu, ni se donner l'existence à lui-même, ni donner l'existence à un autre rien.

II°. Il est évident ensuite qu'il y a eu de toute éternité en quelque chose, en Dieu, ou en la matiere, ou en l'un & l'autre, une *exigence intrinseque & infiniment active d'existence* : puisque, sans cette intrinseque & infiniment active exigence d'existence, cette chose qui existe nécessairement de toute éternité, n'auroit jamais pu ainsi exister de toute éternité.

Ainsi, admettre quelque *Principe infiniment actif*, existant de toute éternité, & existant ainsi de toute

éternité par l'intrinseque exigence de sa nature & de son essence; c'est admettre une vérité tout aussi certaine & tout aussi évidente, qu'aucune de celles qui sont renfermées dans les propositions d'Euclide.

Mais *cette chose* qui existe de toute éternité, par l'essentielle exigence de sa nature éternellement féconde en elle-même, est-ce Dieu, est-ce la Matiere? Il est clair que rien ne démontre que ce ne soit pas Dieu. Il est certain que l'expérience & l'observation font voir que ce n'est pas la Matiere. Il faut donc admettre une existence éternelle dans Dieu : sans admettre une existence éternelle dans la Matiere.

III°. Puisqu'il est démontré que quelque chose existe de toute éternité, par l'essentielle exigence de sa nature; & que *cette chose* qui existe ainsi de toute éternité, doit avoir nécessairement dans sa nature éternellement féconde en elle-même, des propriétés & des vertus intrinseques que visiblement n'a pas la Matiere : que doit-on conclure delà?

On doit en conclure en premier lieu, qu'un *Etre infiniment actif & infiniment intelligent*, en tout distingué de la Matiere, existe par lui-même & par son essence, de toute éternité : en second lieu, que cet Etre infiniment actif & infiniment intelligent a donné l'existence dans le tems, par une *création proprement dite*, à toute cette portion de matiere que nous voyons exister; & que nous trouvons par-tout incapable d'avoir existé par elle-même & par ses propres forces.

IV°. Je ne conçois pas, à la vérité, comment un Etre éternel a pu créer la matiere : comment la matiere a pu passer de l'état de néant, ou de l'état de pure possibilité, à l'état d'existence.

Mais je ne vois qu'une difficulté ou qu'une obscurité, dans la *création de la matiere* : au lieu que je vois une impossibilité absolue, une contradiction manifeste & palpable, dans l'éternelle existence de la

matiere ; & que d'ailleurs cette éternelle existence de la matiere, m'est encore infiniment plus inconcevable que sa création.

901. OBJECTION VIII. Ce qui existe aujourd'hui, a pu exister hier, a pu exister il y a cent ans, il y a mille ans, il y a un million d'années, & ainsi de suite à l'infini. Donc le Monde visible a pu exister de toute éternité, tel qu'il se montre à nos yeux.

RÉPONSE. Par un tout semblable raisonnement, ou par un tout semblable sophisme, on prouveroit absurdement que l'Iliade & l'Enéide ont pu exister de toute éternité : sans devoir leur existence à aucun poëte, à aucun auteur, a aucun être intelligent. Or, comme il est évident que, quelque ancienneté que l'on voulût supposer à ces deux poëmes, il faudroit cependant toujours en venir à leur assigner un commencement d'existence ; & reconnoître qu'ils doivent cette existence à quelque substance intelligente, qui leur fût antérieure : de même, & pour la même raison, il est évident que, quelque ancienneté que l'on suppose à ce Monde visible, il faut toujours nécessairement lui supposer un commencement d'existence ; & reconnoître qu'il doit cette existence à un Etre increé & créateur, qui avoit nécessairement existé auparavant en lui-même, pendant une infinité de siecles intelligibles.

I°. La Raison nous apprend que ce Monde visible pourroit absolument avoir existé, tel qu'il se montre à nos regards, depuis plusieurs millions d'années ou de siecles, depuis un tems fini quelconque : mais qu'il faut toujours nécessairement que ce monde visible ait eu un commencement d'existence, commencement plus ou moins éloigné indéfiniment du tems présent. Voilà pour satisfaire à ce qui concerne la possibilité de cette existence.

II°. La Raison nous apprend, d'après les monumens physiques & d'après les monumens historiques, que ce Monde visible, qui auroit pu absolument commencer d'exister depuis tant de millions ou de billions ou de trillions de siecles que l'on voudra, dans un nombre fini, n'a réellement & effectivement commencé d'exister, que depuis environ six ou sept mille ans. Voilà pour fixer les idées, sur ce qui concerne le fait de cette existence.

Les monumens historiques & physiques, par où il nous conste que ce Monde visible n'existe réellement que depuis un assez petit nombre de siecles, sont & l'*histoire sacrée*, qui nous a conservé l'époque de la création; & l'*histoire profane*, qui nous instruit de la récente origine des Nations, de la récente origine des Sciences & des Arts : comme nous l'avons fait voir dans le cinquieme Traité de notre Philosophie de la Religion.

IRRÉLIGIEUSES ET ANTIPHILOSOPHIQUES SPÉCULATIONS DE TELLIAMED.

902. OBJECTION IX. Rien ne prouve la récente origine de la Terre & du Monde; dit Telliamed. Car il est possible & rien n'empêche de supposer que tout soit existant depuis des millions & des billions & des trillions de siecles indéfiniment; & que des incendies & des déluges généraux, tels que nous les avons expliqués ailleurs, aient mille & mille fois changé & renouvellé la face de *notre globe* : qu'ils aient détruit les anciennes montagnes, pour en former de nouvelles; qu'ils aient fait périr toutes les especes vivantes, au sein des flammes, pour les reproduire & pour les renouveller ensuite au sein des eaux; qu'ils aient enseveli & anéanti les sciences & les arts portés à leur perfection, pour leur donner lieu de

renaître & de se perfectionner lentement, dans les générations nouvelles. (818 & 832).

I°. Il est incontestable, dit Telliamed, que les eaux de la mer, diminuent successivement de siecle en siecle. Or, cette diminution successive & continuelle des eaux de la mer, ne prouve-t-elle pas démonstrativement, & qu'autrefois la Terre entiere a dû être couverte d'un immense océan; & qu'un jour la Terre, après avoir perdu toute sa substance aqueuse, s'enflammera & se convertira en un globe de feu, en vrai soleil?

II°. L'immense quantité de coquillages marins, que l'on trouve entassés ou pétrifiés au sein des montagnes & au sein des terres, dans une infinité de plages & de contrées très-éloignées de la mer, est une preuve sans réplique, que la Terre a été autrefois toute couverte par les eaux de la mer: que ces différentes couches ou carrieres de coquillages ainsi entassés ou pétrifiés, étoient autrefois des fonds de mer, où existoient des fourmillieres ou des républiques d'êtres vivans, enveloppés de coquilles.

Or, si la terre a été ainsi enveloppée d'un immense océan, dans toutes ses parties, & jusques dans ses plus hautes montagnes: il est évident que les plantes, que les hommes, que tous les animaux terrestres, tirent leur origine de la mer; & que ce que rapportent quelques Voyageurs, savoir, qu'il y a encore aujourd'hui quelques parties de la mer, où l'on trouve de petites républiques d'hommes marins, n'est aucunement hors de vraisemblance, aucunement incroyable.

III°. La récente origine des Nations, la récente origine des Sciences & des Arts, ne prouvent aucunement que notre globe n'existe pas depuis un nombre immense de siecles: puisqu'il est possible que les Nations, après s'être accrues & multipliées,

que

que les Sciences & les Arts, après avoir été inventés & perfectionnés, pendant une longue suite de siecles, aient péri plusieurs fois, mille & mille fois, par les embrasemens successifs de la terre : embrasemens qui, en consumant ce globe, auront détruit à la fois, & les Nations, & les Sciences, & les Arts.

IV°. La terre, après avoir été calcinée & dépeuplée par un incendie général, redeviendra globe opaque, reprendra peu à peu sa partie humide, s'enveloppera encore d'un immense océan ; & alors par le moyen de ces mêmes *molécules organiques*, qui composoient antérieurement les hommes, les plantes, les brutes, & qui restent indestructibles au milieu de l'incendie universel ; la terre se repeuplera de nouveau, au sein des eaux.

Les molécules organiques de l'Espèce humaine, par exemple, en se rassemblant par hasard au sein des eaux, seront mises en fermentation par la chaleur du Soleil ; & en vertu de cette fermentation, elles s'épanouiront en petits enfans, à qui la Nature fournira une nourriture convenable. Ces enfans poissons, devenus hommes-poissons, vivront & se multiplieront sous les eaux : ils y formeront des républiques ou des monarchies, jusqu'au tems où ils verront les eaux de nouveau diminuées, se retirer & s'éloigner de leur sol natal, & laisser à sec leurs demeures auparavant aquatiques.

Un tel phénomene ne doit aucunement paroître absurde ou fabuleux, dit Telliamed : puisqu'il conste par les témoignages bien authentiques de quelques Voyageurs, que l'on a réellement vu & observé, dans certaines mers, des *hommes-poissons*, dont quelques-uns ont même été pris par des pêcheurs, & donnés en spectacle à la curiosité publique.

V°. La Terre, après un incendie général, se couvrira de nouveau d'un immmense océan ; & dans cet océan, il y aura des Courans intérieurs, tels que l'on en observe aujourd'hui au sein des mers. Or, dit Telliamed, que doit-il résulter du phénoméne de ces courans intérieurs ? Il doit en résulter que, se trouvant assez souvent opposés dans leur direction, ils entasseront, par leur force impulsive, en mille & mille endroits, des *monceaux de sable*, que la viscosité de la mer cimentera ; & que la chaleur du soleil durcira & pétrifiera, dans la suite : quand la diminution des eaux, les aura assez longtems exposés à l'action libre & immédiate de cet astre. Delà, l'*origine des Montagnes actuelles* de notre globe, dans sa derniere métamorphose. Delà, l'origine des Alpes en Europe, du mont Taurus en Asie, des monts de la Lune en Afrique, du Pic de Téneriffe dans l'Océan occidental, des Cordillieres dans le Pérou, du mont Saint-Barthelemi dans le Mexique.

Cette objection renferme tous les *Principes fondamentaux*, sur lesquels s'appuie Telliamed, & avec lui, une moderne classe d'Athéisme mitigé, ou de Déisme renforcé. Pour les réfuter clairement & solidement, nous allons les prendre & les observer l'un après l'autre, & en faire l'objet de tout autant de réponses distinctes & séparées.

903. RÉPONSE I. Nous avons déjà observé & démontré ailleurs : que la *continuelle diminution des eaux de la mer*, sur laquelle porte tout le systême de Telliamed, est un phénomene imaginaire, fabuleux, antiphysique, impossible & absurde. La masse des eaux de la mer peut se déplacer ; mais elle ne sauroit diminuer. (820).

Si la mer s'éloigne de certaines villes, qu'elle

mouilloit autrefois ; ou si certains bassins qui étoient autrefois des ports de mer, se trouvent aujourd'hui plus hauts & plus élevés que la surface actuelle de la mer : cela vient, ou de ce que des *Courans marins* entassent & accumulent insensiblement, sur certains rivages, les sables & les terres que les torrens & les rivieres voiturent sans cesse & en assez grande quantité, du sein des continens, dans le sein de la mer : ou de ce que la mer, à la faveur de certains tremblemens de terre, qui entr'ouvrent des rochers ou des rivages par qui elle étoit auparavant arrêtée & captivée, se précipite & se décharge dans des plages plus basses que sa surface, où elle va former de nouveaux golfes ou de *nouvelles mers*. Delà, dans notre globe, divers changemens de centre de gravité : delà, divers *déplacemens de la mer* : delà, tous les phénomenes physiques, que Telliamed a pris ou donnés pour une diminution réelle des eaux de la mer. (823 & 827).

904. RÉPONSE II. Tous les Naturalistes s'accordent unanimement à reconnoître, ainsi que Telliamed, que toutes les parties de notre globe ont été, ou dans un même tems, ou dans des tems successifs, généralement ensevelies sous les eaux. Nommons *Déluge universel*, ce tems d'inondation totale : quelle qu'ait été & la cause & la maniere de ce mémorable phénomene.

I°. Ce Déluge universel, dont on trouve une foule de monumens sensibles & permanens dans toutes les contrées de notre globe, au sein des plaines & des vallées, au sein & au sommet des plus hautes montagnes, est évidemment *impossible dans l'Ordre naturel des choses* : puisqu'il est clair qu'aucune cause physique n'a pu donner & ôter à la Terre, un volume d'eau capable de s'élever au-des-

sus des continens & des plus hautes montagnes; qu'aucune cause physique n'a pu forcer la masse des eaux, qui existe aujourd'hui dans notre globe, à se porter, contre sa Gravitation & contre toutes les loix de l'Hydrostatique, du fond des abîmes, au-dessus des lieux les plus élevés de la terre.

Ce grand phénomene n'a donc pu arriver, que par un Miracle formel & de la premiere classe : & par conséquent, ce grand phénomene n'a pu devoir son existence, à aucune des causes romanesques & antiphilosophiques, que lui attribue si absurdement Telliamed.

II°. Mais le Tout-puissant, qui conserve & qui interrompt à son gré les Loix de la Nature, a pu, pour des raisons dignes de sa justice & de sa sagesse, *opérer miraculeusement ce grand & terrible phénomene :* soit en enflant & en dilatant immensément l'énorme volume des eaux de la mer & des rivieres; soit en forçant cet immense volume d'eau de la mer & des rivieres, à sortir contre sa gravitation, de ses profonds abîmes; & à se porter successivement en une épouvantable masse, en différens sens & pendant un tems considérable, sur toutes les différentes contrées de la terre; soit en employant d'autres voies évidemment possibles, & qu'il importe peu de déviner.

Tout ce qu'il importe ici de bien savoir, c'est que le Déluge rapporté dans les Livres saints, a évidemment suffi, dans la durée d'une année, comme nous l'avons déjà observé dans notre Théorie des Etres sensibles & dans notre Philosophie de la Religion, pour bouleverser à bien des égards la surface de la terre, pour accumuler en mille & mille endroits, d'énormes tas de sable, de marne, de pierres; pour creuser en d'autres endroits, par l'impulsion de son courant, de profonds abîmes, à

angles saillans & à angles rentrans, au sein des terres & des montagnes ; pour entraîner & pour former en couches irrégulierement posées les unes sur les autres, de grands amas de coquillages, de plantes, de métaux, de substances de toutes sortes ; pour voiturer & pour ensevelir à différentes profondeurs, dans les cavités des montagnes anté-diluviennes, des cadavres humains, des poissons de mer & de riviere, des animaux quadrupedes, volatiles, reptiles, de toute espece ; pour occasionner ou produire tous les phénomenes remarquables que présente à un Observateur attentif & sensé, la surface dévastée de ce monde en ruine, & qui ont donné lieu à tous les absurdes délires de Telliamed.

III°. Il est surprenant que le Pline de la France, le célebre de Buffon, adoptant une partie des rêves de Telliamed, ait opiné qu'il falloit une inondation successive & durable de plusieurs siecles, au lieu d'une inondation comme momentanée de quelques mois, telle que fut celle du Déluge de l'Ecriture ; pour rendre raison du phénomene des angles saillans & rentrans, du phénomene des grands tas de coquillages entassés ou pétrifiés au sein des continens ; & que de ces phénomenes, il conclue que la mer a été assisse pendant plus de mille ans sur les contrées aujourd'hui habitées. Car, en admettant l'existence du Déluge universel, qu'il ne nie pas ; il est clair que cette inondation miraculeuse, en la supposant telle que nous venons de la montrer, & telle qu'elle paroît très-vraisemblablement avoir dû être, a pu produire aisément, dans une durée de quelques mois, tout ce que le Naturaliste Français veut faire résulter d'une inondation continue de plus de mille ans.

Supposons que toute la masse des eaux, qui forme l'Océan occidental, poussée par l'action infinie du

Tout-puissant, sorte aujourd'hui de ses profonds abîmes ; & se porte, avec une immense vîtesse, vers la Sibérie ou vers le Mogol. Il est visible que cette énorme masse d'eau, en s'élançant de toute part des côtes de l'Amérique vers l'ancien continent, & en roulant ses flots impétueux sur les différentes contrées de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, y entraînera, du sein & du fond des mers, une immense quantité de plantes marines, une infinité de poissons de toute espece, des républiques entieres d'huîtres & d'autres coquillages, qu'elle dispersera ou entassera au hasard, à différentes profondeurs, dans une infinité de lieux différens, en Barbarie, en Syrie, en France, en Allemagne, en Perse, au Mogol, en Siberie, en Chine, au Japon ; & qu'en se divisant successivement, par la résistance des hautes chaînes de montagnes, en une infinité de courans irréguliers, tantôt convergens & tantôt divergens, elle dévastera de toute part, les contrées aujourd'hui habitées ; ici creusant de profonds abîmes, à angles alternativement saillans & rentrans ; là entassant & accumulant d'énormes monceaux de sable, de terre, de pierre, de diverses substances animales, végétales, minérales, que le tems convertira insensiblement en nouvelles montagnes : par-tout, laissant d'horribles monumens d'un désastre surnaturel, que n'a pu produire aucune cause physique, & qui sera une image assez fidele de celui que nous attribuons au Déluge consigné dans les Livres saints. Or, pour opérer tout cela, faudroit-il un nombre innombrable de siecles, comme le prétend Telliamed : faudroit-il une durée au moins de mille ans, comme le prétend l'illustre de Buffon ? Non sans doute : il ne faudroit évidemment qu'une durée d'un ou de deux mois au plus.

IV°. Le *souvenir du Déluge*, s'est conservé plus

ou moins explicitement, dans l'histoire & dans la tradition de presque toutes les Nations anciennes ; chez les Hébreux, sous le nom de Déluge de Noé ; chez les Chaldéens, sous le nom de Déluge de Xisuthrus ; chez les Chinois, sous le nom de Deluge de Puen-Cuus ; chez les Egyptiens & chez les Grecs, sous le nom de Déluge de Deucalion ; chez les Indiens, sous d'autres noms : de sorte que la vérité & la réalité de ce miraculeux désastre, nous est attestée & constatée de concert, & par les Livres saints, & par l'histoire des Nations, & par l'Histoire Naturelle.

Pour montrer suffisamment que le souvenir de ce miraculeux phénomene s'est conservé dans la Tradition historique de la plupart des Nations anciennes ; il suffira de rappeller ici aux Personnes un peu versées dans la connoissance de l'Antiquité profane, que le Chaldéen Berose, qui écrivoit peu de tems après l'expédition d'Alexandre, parle expressément de l'Arche qui sauva l'espece humaine, & qui s'arrêta vers la fin du Déluge, sur une montagne d'Arménie : que Nicolas de Damas, philosophe & historien payen, qui vivoit sous Auguste, rapporte, dans le quatre-vingt-seizieme Livre de ses histoires, qu'au tems du Déluge, il y eut un homme qui, arrivant avec une arche ou un vaisseau, sur une haute montagne d'Arménie, échappa à ce fléau universel ; & que les restes de cette arche se sont long-tems conservés sur cette montagne : qu'Abydene, disciple favori d'Aristote, dans son histoire de Chaldée & d'Assyrie, dont Eusebe nous a conservé quelques fragmens, donne de ce Déluge, une foule de détails parfaitement conformes à ceux qu'en donne l'Auteur de la Genese : que le philosophe Lucien, dans son fameux traité sur la Déesse Syrienne, nous trace & nous peint les circonstances & les particularités

de ce mémorable événement, sous les mêmes points de vue où nous les montre Moyse: que le célebre Varron, le plus savant des Romains, en parlant du tems qui s'écoula depuis le premier homme jusqu'au Déluge (*ab hominum principio, usque ad cataclismum*), montroit ce terrible désastre, à peu près comme le montrent les Livres saints: que les annales Chinoises rapportent qu'anciennement la terre fut ensevelie sous les eaux, & qu'un certain Puen-Cuus échappa seul avec sa famille, au Déluge universel; que Jean de Laet, dans sa description des Indes Occidentales, Marc Lescarbot, dans son histoire de la Nouvelle France, & une foule d'autres Observateurs modernes, dans les recherches qu'ils ont faites sur les mœurs des Américains, attestent & assurent qu'ils ont trouvé existante parmi les différens peuples d'Amérique, la *Tradition constante du Déluge*; & que le mécréant Boulanger, dans son Antiquité dévoilée, convient que la plupart des usages de l'Antiquité, sont tout autant de monumens de la révolution arrivée sur notre globe, par le moyen du Déluge.

905. RÉPONSE III. Les Déluges généraux & les Incendies généraux qu'imagine Telliamed, pour combattre la récente origine des Nations, la récente origine des Sciences & des Arts, pour donner à ce Monde visible une durée indéfinie, ou si l'on veut même, une durée éternelle, ne sont visiblement que des chimeres extravagantes, auxquelles donna lieu l'ignorance, que file la déraison, & que l'absurdité applique à la Nature.

1°. Il est clair que ces *absurdes déluges*, que ces *absurdes incendies*, qui se montrent en tout point si formellement & si diamétralement opposés à toutes les loix de l'Hydrostatique, à toutes les loix de la

Pyrologie, à toutes les loix de la Physique, à tous les principes du Sens commun, n'ont jamais pu avoir aucune existence, aucune réalité, dans la Nature. Ils n'ont donc jamais pu y faire périr & y faire renaître les Nations, y faire périr & y faire renaître les Sciences & les Arts.

II°. L'*existence des Montagnes actuelles* est un monument physique, qui dépose irréfragablement & contre la chimérique éternité qu'attribua Aristote, & contre les chimériques métamorphoses qu'attribue Telliamed au globe-terrestre. Car,

Si la terre étoit éternelle, comme le supposa Aristote : il est clair que l'immense quantité de matieres, que les pluies & les orages détachent sans cesse des lieux plus élevés, & transportent sans cesse dans des plages plus basses, auroit dû nécessairement, depuis une infinité de siecles, y mettre tout de niveau, y convertir tout en plaine.

Si la terre avoit été une seule fois en proie à quelqu'un de ces incendies généraux, qu'y suppose Telliamed, & qui y consument tout : il est clair, que rien n'auroit pu y former les montagnes que nous y voyons ; que rien n'auroit pu y faire renaître les plantes & les animaux que nous y observons.

906. RÉPONSE IV. La brillante fiction des *Molécules organiques*, que le hazard assemble au sein des eaux, & qui s'y épanouissent en petits enfans, pourroit peut-être amuser dans quelque puérile Conte de Féerie : mais elle ne mérite certainement aucune sérieuse réfutation, dans un Ouvrage philosophique, (817 & 834).

Les preuves historiques & les preuves physiques sur lesquelles on appuie cette idée plus que romanesque, méritent-elles plus d'attention ? Elles méritent du moins cette petite observation : savoir, que souvent on deshonore à la fois & sa critique &

ſa dialectique & ſon jugement & ſon goût, par le poids que l'on attribue ou que l'on feint d'attribuer aux autorités ou aux raiſons ſur leſquelles on fonde ſes paradoxales opinions.

I°. La premiere raiſon ſur laquelle s'appuie & ſe fonde Telliamed, pour prouver & pour perſuader que l'eſpece humaine, & par analogie, que toutes les eſpeces d'animaux terreſtres, tirent leur primitive origine, du ſein de la mer : c'eſt que la mer a couvert & enveloppé autrefois toute la ſurface ſolide de notre globe ; & que l'eſpece humaine, ainſi que chaque eſpece animale, n'a pu exiſter ſur la ſurface ſolide de notre globe, qu'en vertu d'une exiſtence antérieure au ſein des eaux.

Mais nous avons déjà ſuffiſamment fait voir & ſentir la fauſſeté & l'abſurdité d'une telle ſuppoſition : pour n'avoir pas beſoin de revenir encore ſur cet objet chimérique, & de nous occuper ici à ruiner de nouveau cette baſe fondamentale de tout le miſérable ſyſtême du Philoſophe Indien.

II°. La ſeconde raiſon ſur laquelle s'appuie & ſe fonde Telliamed, pour attribuer philoſophiquement à l'Eſpece humaine, & par analogie, aux taureaux, aux chevaux, aux moutons, aux ſinges, aux loups, aux cerfs, aux aigles, aux colombes, à toutes les eſpeces d'animaux terreſtres, une origine aquatique : ce ſont certaines *Autorités hiſtoriques*, par où il eſt atteſté & conſtaté, dit-il, que l'on trouve encore maintenant, dans certaines mers, des *hommes-poiſſons*, qui ſont ſans doute les Deſcendans de ces premiers hommes qui peuploient la mer ; avant qu'une partie de leur poſtérité fût réduite, par la révolution des tems & des choſes, à peupler la ſurface ſolide de notre globe.

Mais des contes évidemment abſurdes, ou du moins évidemment romaneſques, parce qu'ils ſe

trouvent peut-être consignés dans quelque apocryphe relation de Voyageur, ou dans quelque autre source peut-être encore plus suspecte, devoient-ils être purement & simplement adoptés, sans examen & sans critique, comme des *faits historiques* ? Quelle idée nous donne ici de son jugement, le Philosophe Indien ? Ou quelle idée a-t-il du jugement des Nations Européennes, pour lesquelles il écrit ? (869).

Depuis plus de deux siecles, que toutes les mers & toutes les côtes maritimes sont connues & fréquentées par les différentes nations du monde ; comment & par quel prodige, ne s'est-il trouvé aucun *homme éclairé & sensé*, qui ait eu connoissance & qui ait cru à l'existence de ces républiques d'hommes-poissons, dont les différentes nations qui habitent sur la terre, ne sont que des colonies ?

Et s'il est vrai, comme le prétend Telliamed, que des Pêcheurs aient réellement pris dans leurs filets, en différens tems & en différens lieux, quelques-uns de ces *hommes-poissons* : comment & pourquoi la nouvelle d'un phénomene aussi singulier & aussi étonnant, n'a-t-elle pas retenti dans toute la terre habitée ? Comment & pourquoi l'Intérêt, ce grand mobile & ce grand maître du monde, n'a-t-il pas engagé ou les Pêcheurs ou les Commerçans, à présenter quelqu'un de ces hommes-poissons, mort ou vivant, à quelque grand Monarque, ou à quelque Académie célebre ; qui auroient certainement acheté à très-grand prix, une telle rareté, une telle merveille ?

III°. La troisieme raison sur laquelle s'appuie & se fonde Telliamed, pour faire de la mer, la primitive patrie & la mere primitive de toutes les especes animales qui vivent aujourd'hui sur la surface solide de notre globe : c'est, dit-il, que toutes ces especes, & en particulier, toutes les especes quadrupedes,

ont encore leurs analogues ou leurs semblables, dans la mer. Témoin, le loup marin, le cheval marin, l'âne marin, le chien de mer, le singe de mer, le mouton marin, le porc marin, & ainsi du reste. Pourquoi l'espece humaine, ainsi que les autres especes animales, n'auroit-elle pas encore ses semblables ou ses analogues, au sein de la mer?

Mais Telliamed, par une bévue assez singuliere & assez plaisante, a pris sans doute à cet égard, une *ressemblance de nom*, pour une ressemblance de nature. Car, parmi les animaux de même dénomination, dont il voudroit faire un appui à son chimérique systême, & qui vivent, les uns sur la surface de la terre, les autres au sein de la mer; il n'y a aucune similitude réelle, sur laquelle on puisse, de près ou de loin, fonder & établir une *Identité d'espece*. Par exemple, le porc marin, le cheval marin, le mouton marin ressemblent au porc & au mouton & au cheval de terre : comme une sardine ou comme une carpe ressemble à un taureau ou à un éléphant. De même, le singe de mer, ressemble au singe de terre : comme un Ton pesant un quintal, ressemble à une souris ou à une belette. De même encore, l'âne marin ressemble à l'animal domestique de même nom : comme une poignée de cresson, ou comme une noix de galle, ressemble à un aigle ou à un lapin. De même enfin le chien de mer, ressemble au chien de terre : comme une truite ressemble à un pigeon ou à un serin. On peut dire à peu près la même chose, de la plupart des autres especes d'animaux terrestres & d'animaux aquatiques, de même nom : comme on pourra le voir aisément dans les différens Naturalistes qui ont écrit sur le Regne animal; & en particulier, dans le Dictionnaire d'Histoire Naturelle.

7. RÉPONSE V. Telliamed n'est pas plus heu-
dans le méchanisme physique qu'il imagine,
rendre raison de la primitive formation des
agnes, au sein des eaux. Car, en adoptant même
es principes, ou plutôt, toutes les rêveries du
sophe Indien : il est facile de démontrer que,
utes ces rêveries ou de tous ces principes,
jamais pu résulter ni les Alpes, ni les Cordil-
, ni le Téneriffe, & ainsi du reste. (*fig.* 2.)

Quelle que soit la cause physique des divers
ans que l'on observe aujourd'hui au sein des
entes mers : il est certain que les *Courans ma-*
qui sont constans & permanens, doivent leur
ne, ou aux fleuves qui se déchargent dans la
ou à la direction des rivages & des montagnes
aptivent les eaux de la mer. (*Phys.* 1475).

, quand la terre MANB étoit toute couverte
jusqu'en RSTV, & avant qu'elle fût hérissée
unes montagnes V, R, S, T, (on raisonne ici
ès la fabuleuse hypothese de Telliamed) : il n'y
point de fleuves qui se déchargeassent dans la
il n'y avoit point de montagnes intérieures
xtérieures, qui arrêtassent & qui détournas-
les libres évolutions de l'immense masse des
MVNS.

ette immense masse des eaux, ne pouvoit donc
r des courans opposés, propres à entraîner & à
muler en divers endroits de grands amas de sa-
qu'en vertu de l'action contraire des vents.

. La Physique & l'Histoire Naturelle nous ap-
nent de concert, que les Vents sont infiniment
bles & infiniment inconstans par leur nature. Il
onc clair que les vents n'ont jamais dû & n'ont
is pu former, dans l'immense masse des eaux,
ourans opposés qui fussent constans & permanens.
r conséquent, si les vents & les courans ont ja-

mais pu par leur oppoſition, former de grands tas de ſable au ſein des eaux, en R, en S, en T, en V: il eſt évident que les ſables entaſſés & accumulés d'abord en divers endroits, pendant quelques heures ou pendant quelques jours, par l'action oppoſée de différens vents & de différens courans, ont dû néceſſairement, les jours ſuivans, où ils n'étoient pas encore endurcis & pétrifiés, être diſſipés, diſperſés, applanis, par l'action toute différente des nouveaux vents & des nouveaux courans, qui ſuccédoient à ceux par qui ils avoient été entaſſés & accumulés.

III°. Quand même, dans le tems où le noyau ſolide ANBM de notre globe commença à être à ſec dans quelques-unes de ſes plages plus ſaillantes & plus éminentes, il y auroit eu ſur ces plages plus éminentes & plus ſaillantes, quelques tas plus ou moins grands de ſable, reſte fortuit des derniers courans oppoſés : il eſt clair que ces divers tas de ſable R ou T, ne ſe trouvant arrêtés par aucun appui fixe & inébranlable d'aucun côté, ont dû, ſelon les loix du choc & de la gravitation, en vertu de l'agitation & de l'impulſion continuelle des eaux environnantes, s'affaiſſer de toute part, ſe précipiter au fond des baſſins adjacents, ſe mettre au niveau du reſte des ſables & des parties ſolides de la terre ; avant d'avoir eu le tems d'être durcis & pétrifiés par la chaleur du ſoleil & par les autres cauſes phyſiques.

IV°. Il eſt donc faux que les différentes Montagnes, qui ſe montrent ſur la ſurface de notre globe, aient jamais pu être formées au ſein des eaux, par le méchaniſme imaginé par Telliamed, ou par aucun autre méchaniſme ſemblable, imaginé par divers Auteurs de même acabit. « On s'eſt emporté dans ſes » vaines idées (dit M. de Voltaire, dans un tableau » des ſottiſes imaginées par notre ſiecle), juſqu'à

» prétendre que les montagnes ont été formées par
» la mer : ce qui est aussi vrai, que de dire que la
» mer a été formée par les montagnes ».

Il est donc très-vraisemblable que *la Terre est sortie des mains du Créateur, avec ses principales montagnes & avec ses principaux abîmes, telle à peu près que nous la voyons aujourd'hui :* à certains changemens près, qui ont dû naître & résulter, ou du ravage miraculeux & passager d'un Déluge universel ; ou de certains phénomenes naturels, qui sont une suite & une dépendance des loix générales de la Nature, qu'a établies la sagesse & que perpétue la puissance de l'Etre incréé & créateur. (*Phys.* 499 & 515).

PARAGRAPHE TROISIEME.

DÉMONSTRATIONS MÉTAPHYSIQUES DE L'EXISTENCE D'UN DIEU.

908. OBSERVATION. ON nomme *Démonstrations métaphysiques de l'existence d'un Dieu*, celles où l'Homme, en se renfermant & en se concentrant dans la plus intime substance de son être pensant, sans faire aucun usage des connoissances plus ou moins développées qu'il a ou qu'il peut avoir de la Nature & de ses Loix, d'un Ordre moral & d'un Ordre physique de choses, sans supposer rien de plus que sa propre existence, ou que l'existence des différentes especes d'Etres qu'il découvre autour de lui, trouve dans l'*Ordre intelligible de ses idées*, dans ce que supposent nécessairement & dans ce qu'entraînent nécessairement ces idées, de quoi se convaincre pleinement de l'existence d'un Dieu. Par exemple,

I°. Sans examiner & sans savoir encore, s'il y a d'autres êtres existans que moi, s'il y a une terre qui me soutienne, un soleil qui m'éclaire, des hommes avec qui je converse; sans examiner & sans savoir encore ce que je suis, si je suis un être simplement intelligent, ou si je suis un être composé & d'une substance intelligente & d'une substance non-intelligente; sans examiner & sans savoir encore, s'il y a une Loi naturelle obligatoire, si la Vertu est une réalité ou une chimere, s'il y a un Monde visible, où regne un ordre admirable de choses, où tout se conserve & se perpétue par des Loix générales, infiniment sages : *je sens & je sais que j'existe.* Voilà un moyen de démonstration, d'où résultera pour moi, en vertu du seul ordre intelligible des idées, la démonstration la plus complette & la plus plausible de l'existence d'un Dieu.

II°. Si, sans me plonger dans les abstraites spéculations de l'Ordre moral des choses, sans faire même aucune étude particuliere de l'Ordre physique des choses, des Loix générales qui les régissent, du méchanisme intérieur qui les meut ou qui les vivifie, du rapport admirable qui en assortit toutes les parties; je me borne simplement à m'assurer qu'*il y a réellement hors de moi des Etres contingens*, ou qu'il y a réellement hors de moi des hommes, des brutes, des plantes, qui existent & qui n'existent pas nécessairement, ou qui commencent & qui finissent d'exister : la simple *existence de ces Etres contingens*, en la supposant complettement certaine, deviendra pour moi, en vertu du seul ordre intelligible des idées, une démonstration complette & plausible de l'existence d'un Dieu.

III°. A ces deux sortes de démonstrations métaphysiques, dont l'une est absolue & l'autre hypothétique, quelques modernes Philosophes, d'après les

les Descartes, d'après les Fénelon, d'après les Malebranches, d'après les Léibnitz, en ajoutent une troisieme, qu'ils fondent uniquement sur l'idée de Dieu, c'est-à-dire, sur l'idée qui nous représente cet Etre adorable, ou comme l'*Etre infini*, ou comme l'*Etre nécessaire* : en telle sorte qu'étant donnée simplement l'idée d'un Etre infini, ou d'un Etre nécessaire, sans rien supposer d'ailleurs qui soit nécessairement relatif à l'existence d'un tel Etre; il s'ensuive démonstrativement que l'objet de cette idée existe.

Mais comme cette prétendue démonstration, que l'on nomme communément la *démonstration par l'idée*, ne nous paroît être au fond, ou qu'un vain sophisme, ou qu'une inepte pétition de principe, ou qu'un ennuyeux enchaînement de subtilités frivolement contestées : loin de l'admettre, nous en donnerons une réfutation expresse & formelle, dans laquelle nous ferons voir & sentir les différens vices qui lui sont inhérens & que nous en jugeons inséparables.

PROPOSITION. I.

909. Il est certain pour moi que j'existe & que je pense : peut se dire à lui-même l'homme le plus ignorant, comme l'homme le plus éclairé.

Donc il y a un Etre essentiellement existant & essentiellement intelligent, premiere Cause & Source éternelle de toute existence & de toute intelligence : donc il existe un Dieu.

DÉMONSTRATION. Comme les preuves métaphysiques qui doivent établir cette proposition fondamentale, ont dû déjà se placer nécessairement & comme d'elles-mêmes, dans quelques-unes des propositions précédentes qui ont un rapport essentiel avec celle-ci : nous nous bornerons ici à en rappeller

l'idée, à en montrer la marche, à en présenter le précis, à en faire une application nouvelle.

I°. Sans que je sache peut-être en quoi consiste mon existence ; *il est bien certain pour moi que j'existe :* puisque j'ai le sentiment intime de mon existence. Il est bien certain pour moi que je n'existe pas par moi-même & par mes propres forces : puisque je ne sens rien & que je ne conçois rien en moi, qui exige que j'aie toujours existé ; ou qui pût me rendre existant, si je n'avois pas l'existence.

Par conséquent, il a existé avant moi, quelque chose qui n'est pas moi : quelque chose à qui je dois cette existence contingente, que je n'ai pas toujours eue ; que je n'ai même, selon le témoignage de ma mémoire, selon le témoignage de tout mon être intelligent, que depuis un fort petit nombre d'années.

Or, *cette chose* qui existe avant moi, & à qui je dois mon accidentelle existence, est-elle comme moi, un être contingent & transitoire ? Elle n'aura donc pas existé par elle-même & par ses propres forces, non plus que moi. Il faudra donc nécessairement remonter jusqu'à un *premier Principe d'existence*, qui ait toujours eu en lui-même & de son propre fonds & par ses seules forces intrinseques, une essentielle & éternelle existence : puisque, sans un tel Principe, source essentielle & éternelle de toute existence ; il est clair qu'il n'y auroit jamais rien eu d'existant, qui pût me rendre existant moi-même.

Admettre une *suite ascendante infinie de générations humaines*, de fils en pere, pour en faire dériver mon existence : ce seroit admettre une révoltante sottise, une absurdité visible & palpable. Car, dans cette suite ascendante, mon pere, mon aïeul, mon bisaïeul, & ainsi de suite à l'infini, étoient évidemment, ainsi que moi, des *Etres purement passifs*, dans ce qui concerne leur origine, ou l'acquisition de leur

existence. Il faudroit donc dire que *la nature purement passive de tous ces êtres, a été le principe efficient de leur existence :* ce qui seroit heurter de front les plus simples & les plus sûres lumieres du Sens commun. (879).

II°. Sans que je sache peut-être en quoi consiste mon intelligence; *il est bien certain pour moi que je suis un être intelligent :* puisque j'ai le sentiment intime de mes idées, de mes pensées, de mes jugemens, de mes raisonnemens, de tout ce qui constitue ou de tout ce qui suppose mon intelligence.

Or, *cette intelligence* n'est pas plus essentielle & éternelle en moi, n'est pas moins accidentelle & contingente en moi, que mon existence. Donc je ne me suis pas plus donné l'intelligence, que l'existence. Donc, s'il a existé avant moi, une suite quelconque d'êtres intelligens, de qui j'aie pu recevoir & l'existence & l'intelligence, mais qui n'aient eu comme moi qu'une existence & qu'une intelligence contingente : il faudra toujours nécessairement remonter jusqu'à un *premier Principe d'intelligence*, qui ait eu en lui-même & de son propre fonds & par ses seules forces intrinseques, avec une essentielle & éternelle existence, une intelligence également éternelle & essentielle : puisque, sans un tel Principe, source essentielle & éternelle de toute intelligence; il est clair qu'il n'y auroit jamais rien eu d'intelligent, d'où pût émaner, immédiatement ou médiatement, directement ou indirectement, mon intelligence.

III°. Par conséquent, puisque je sais & que je sens que je suis un être existant & intelligent; il sera démontré pour moi, en vertu du seul ordre intelligible de mes idées, que mon existence & mon intelligence sont essentiellement connexes avec l'existence d'un Principe éternel, par lui-même essentiellement existant, par lui-même essentiellement intelligent; ou que, par là même que je suis un être existant & in-

telligent, il faut nécessairement qu'un *Principe éternel d'existence & d'intelligence*, existe dans la Nature.

Or, ce Principe éternel d'existence & d'intelligence, ou ce Principe essentiellement existant & essentiellement intelligent par lui-même & de son propre fonds & par sa seule essence, est ce que je nomme un Dieu : donc ce que je nomme un Dieu, existe : donc il existe un Dieu. C. Q. F. D.

PROPOSITION II.

910. Il est bien certain pour moi, peut se dire à lui-même l'homme le plus ignorant, comme l'homme le plus éclairé, qu'il y a réellement dans ce monde visible, des Etres contingens, ou des Etres qui existent, & qui n'existent pas nécessairement.

Donc il existe un Etre nécessaire, ou un Etre à qui il répugne de ne pas exister, ou un Etre nécessairement existant par l'intrinseque exigence de son essence, lequel a déterminé les Etres contingens, à exister : donc il existe un Dieu.

DÉMONSTRATION. Après avoir porté mes regards, avec la plus profonde ou avec la plus superficielle attention, sur cette partie de la Nature visible, qui est le plus en prise à mes observations, par exemple, sur le globe terrestre, & sur ce qu'il a de plus remarquable & de plus frappant dans ses trois Regnes; je suspens l'usage extérieur de mes sens : je concentre en moi-même, toutes les facultés intellectives de mon ame ; &, dans un calme philosophique, j'interroge ainsi mes pensées & mes reflexions.

Dans ce grand Tout de la Nature visible, & surtout dans ce petit Monde à part que j'habite, qu'ai-je vu de nécessaire & d'immuable ? Qu'ai-je observé qui puisse devoir à soi-même, & sa nature & son existence ? Rien ! Depuis le cedre jusqu'à l'hissope,

depuis l'éléphant juſqu'au ciron, depuis le diamant juſqu'à l'argille, tout me paroît contingent & dans ſa nature & dans ſon exiſtence. Ainſi,

I°. L'exiſtence & la nature de chaque homme, l'exiſtence & la nature de chaque plante, de chaque brute, de chaque caillou, de chaque individu quelconque, dans quelque eſpece que ce ſoit, eſt contingente : puiſque, dans l'ordre intelligible de mes idées, il n'y auroit aucune inconſéquence, aucune contradiction, aucune abſurdité, à en ſuppoſer la non-exiſtence.

Donc la *collection de tous ces êtres*, & par un jugement d'analogie, donc la collection de tous les êtres viſibles, & de toutes les parties qui les forment & qui les conſtituent, eſt auſſi contingente : puiſque toute la collection des êtres ſenſibles, n'eſt autre choſe que tous les individus pris enſemble avec tous leurs conſtitutifs.

Aucun de ces êtres en particulier, ne renferme la *Raiſon ſuffiſante de ſon exiſtence :* puiſqu'aucun n'a en lui-même, une activité eſſentielle & infinie, qui ſeule pourroit être en lui cette raiſon ſuffiſante de ſon exiſtence. (757 & 761).

Donc la collection de tous ces êtres ne renferme pas plus la raiſon ſuffiſante de ſon exiſtence : puiſqu'étant privés chacun de cette activité eſſentielle & infinie, qui ſeule pourroit être la raiſon ſuffiſante de leur exiſtence, ils n'ont chacun qu'une vraie & réelle *inſuffiſance d'exiſtence ;* & qu'ajouter une inſuffiſance d'exiſtence à une ſeconde & à une troiſieme inſuffiſance d'exiſtence, & ainſi de ſuite à l'infini, c'eſt ajouter rien à rien. Or, en ajoutant rien à rien, à l'infini, quelle ſomme aurai-je? Une ſomme qui ſera toujours rien.

En vain voudrois-je, pour m'abuſer & pour m'aveugler, me dire à moi-même que, quoique cent

poids d'une livre ſoient chacun à part inſuffiſans pour contrepeſer un poids d'un quintal, il ne s'enſuit pas que la *collection de ces poids d'une livre*, ait la même inſuffiſance ; & qu'on pourroit peut-être dire la même choſe au ſujet des êtres contingens, dont la collection peut renfermer une raiſon ſuffiſante d'exiſtence, qui ne ſoit point dans chacun d'eux ſéparément pris.

Miſérable ſubterfuge, pitoyable équivoque ! Chaque poids d'une livre, dans ſon inſuffiſance même, eſt *une vraie réalité*, qui vaut exactement le centieme du poids d'un quintal ; & qui priſe cent fois, fait réellement un quintal. Au contraire, dans les êtres viſibles, chaque inſuffiſance d'exiſtence, n'eſt qu'*une pure négation*, qui priſe cent fois, mille fois, une infinité de fois, n'eſt toujours rien de réel, n'eſt toujours que rien.

II°. Si tous les Etres viſibles ſont contingens, ou indifférens à l'exiſtence & à la non-exiſtence : il eſt clair d'abord que ces êtres actuellement exiſtans n'auroient jamais exiſté ; s'ils n'avoient été déterminés à exiſter, par l'influence de quelque Cauſe préexiſtante.

Il eſt clair enſuite que cette Cauſe préexiſtante n'auroit jamais pu influer ſur l'exiſtence des êtres contingens ; ſi elle n'avoit pas eu en elle-même une vraie & réelle exiſtence, ou par l'eſſentielle exigence de ſa nature, ou par l'influence d'une *premiere Cauſe*, à laquelle il faudra toujours remonter en derniere analyſe, qui ne doive ſon exiſtence qu'à elle-même, qu'à l'eſſentielle exigence de ſa nature.

Donc la *ſeule exiſtence des Etres contingens*, c'eſt-à-dire, de tous les êtres viſibles, indépendamment & de leur organiſation & de leur animation & de tout ce que nous admirons en eux d'ordre & de ſymmétrie, ſuppoſe eſſentiellement & démontre viſible-

ment l'existence d'un *Etre nécessaire*, ou d'un Etre nécessairement existant par l'essentielle exigence de sa nature, & auquel répugne la non-existence.

Or, cet Etre nécessaire, cet Etre nécessairement existant par lui-même & par l'essentielle exigence de sa nature, est ce que nous nommons un Dieu : donc ce que nous nommons un Dieu, existe; donc il existe un Dieu. C. Q. F. D.

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

911. OBSERVATION. Nous l'avons dit, & nous le répétons; l'*existence d'un Dieu*, nous est constatée & démontrée, avec une entiere & complette certitude, par chacun des trois genres de démonstrations, que nous venons de développer & d'établir : parce que, dans chacun de ces trois genres, le *moyen de démonstration*, soit qu'on l'emprunte de l'Ordre moral, soit qu'on le tire de l'Ordre physique, soit qu'on le prenne dans l'Ordre métaphysique, est toujours & par-tout essentiellement & évidemment connexe avec l'existence d'un Dieu.

I°. Quoiqu'un seul genre de démonstrations, par exemple, celui dont le moyen est pris dans l'*Ordre physique*, suffise pour établir invinciblement & irréfragablement l'existence d'un Dieu ; il ne s'ensuit pas delà qu'il faille rejetter les autres genres de démonstrations, comme inutiles : parce que ces différentes démonstrations se prêtent toutes les unes aux autres, une lumiere & une force mutuelle; & que de leur ensemble résulte une démonstration générale, dont la force persuasive, proportionnée à la force conjointe de tous les divers moyens qui la fondent & qui la produisent, peut & doit opérer dans tout esprit raisonnable, la même conviction & la même persuasion, qu'y operent les démonstrations géométriques les plus complettes & les plus rigoureuses.

II°. Comme il n'est pas moins avantageux, pour la perfection de l'esprit humain, de détruire un sophisme, que d'établir une vérité : après avoir établi les *vraies démonstrations de l'existence de Dieu*, nous allons faire main-basse impitoyablement sur un très-subtil paralogisme qu'on leur associe quelquefois, sous le nom de *démonstration par l'idée*, & qui ne peut servir qu'à les décréditer. Tel on voit souvent un honnête Commerçant, quand il trouve chez lui quelque fausse piece de monnoie, mêlée avec la monnoie qui a & qui doit avoir cours, l'en séparer fidelement ; & la clouant sur un coin de son comptoir, en exposer ainsi le défaut & le vice à la vue publique.

III°. Dans l'analyse que nous allons faire de cette *prétendue démonstration par l'idée*, nous avons choisi de préférence, & la méthode & la langue qui sont en usage dans les Ecoles philosophiques : soit parce que cette prétendue démonstration intéresse plus spécialement ces sortes d'Ecoles, où l'on prend encore assez souvent parti pour ou contre ; soit parce qu'il nous sera plus facile, dans cette méthode & dans cette langue, de faire la dissection métaphysique des idées sophistiques dans lesquelles gît tout le vice de cette prétendue démonstration ; soit parce que la différence de méthode & de langue, avertira plus énergiquement ceux de nos Lecteurs que n'intéresseroit en rien cette très-subtile & très-peu importante discussion, qu'ici est complettement finie la premiere section de ce traité, dont cette métaphysique discussion n'est qu'un *appendice accessoire ;* & qu'ils peuvent, sans laisser en arriere aucune lacune de connoissances nécessaires, passer tout de suite à la section suivante.

Le sophisme que nous allons dévoiler, ne mérite le nom de sophisme, que parce qu'il établit mal, ou

que parce qu'il établit par une mauvaise maniere de philosopher, une vérité d'ailleurs très-certaine & très-rigoureusement démontrée. Quelques Philosophes, & en particulier le célebre Léibnitz, ont fourni quelques idées, pour réformer cette maniere de philosopher, & pour la convertir en une démonstration vraiment philosophique : mais tout ce qui a été par eux imaginé, n'a pu encore en ôter le vice & le sophisme. Si quelqu'un plus heureux, en réformant tout ce qu'il y a de défectueux dans cette *prétendue démonstration*, en faisoit un jour une démonstration solide & inébranlable : nous aurions, en faveur de l'existence d'un Dieu, une démonstration de plus, dont nous n'avons aucun besoin.

DEMONSTRATIONIS

AB IDEA DEI PETITÆ, EXAMEN PHILOSOPHICUM.

OBSERVATIO. PRÆTER varias, quas modò attulimus & exhibuimus divinæ existentiæ demonstrationes, metaphysicam aliam divinæ existentiæ demonstrationem, ab ideâ *Entis infiniti* aut *Entis necessarii* petitam, propugnant multi, multi impugnant; &, ut fateamur ingenuè quod res est, utrasque ipsi partes egimus.

Ubi primùm philosophari cœpimus, sapuit nobis simplicissimum simul & elegantissimum artificium recentioris hujusce argumentationis, quæ magnis sese decorabat nominibus, & quæ ingentem aliquam genuinæ & solidæ demonstrationis speciem præ se ferebat. Sed ita sapuit nobis & ita à nobis fuit admissa recentior hæc philosophandi ratio, ut inhærentem menti nostræ *Sophismatis suspicionem* nunquam penitùs excuteremus : incerti & ancipites, undè huic argumentationi undequaque apparenter genuinæ inesset vitium ; aut quo pacto & quâ de causâ, cum demonstratione undequaque genuinâ & solidâ, staret constans & pertinax suspicio sophismatis.

Eandem subindè philosophandi rationem attentiùs scrutati & meditati, totum ipsius artificium nihil esse judicavimus nisi *merum sophisma* : in quo, ab intrinsecâ attributorum convenientiâ, ad absolutam & adæquatam rei possibilitatem; aut ab infinitâ perfectione intelligibili, ad infinitam perfectionem existentem, vitiosè concluditur.

Quâ methodo & quibus principiis soleat stabiliri vitiosa hæc demonstratio, docebit quæ prima sequitur observatio. In quo peccet & unde ruat vitiosa hæc eadem demonstratio, docebit quæ secunda sequitur observatio; docebit variorum, quibus tota nititur, sophismatum exhibitio.

DEMONSTRATIONIS ILLIUS ARTIFICIUM.

OBSERVATIO. Qui vitiosam hanc demonstrationem ab ideâ *Entis infiniti* petitam propugnant, hunc in modum in stabiliendo suo sophismate solent procedere.

I°. Deum definiunt *Ens simpliciter*; id est, Ens infinitum & infinitè simplex in suis perfectionibus, Ens omnem à se negationem & imperfectionem excludens : (*l'Etre, l'Etre par excellence, l'Etre sans aucun mêlange d'imperfection, de composition, de non-être*).

II°. Probant & demonstrant inesse nobis hanc *Dei ideam*, quæ ipsis unicum est demonstrationis suæ medium : idque facilè & plenissimè evincunt; tum per sensum cujusque intimum, quo unicuique innotescit se habere ideam Infiniti, de quo varia affirmat aut negat; tum per cognitionem quam habemus Finiti indeterminati, cujus finitudo indeterminata non potest cognosci nisi per Infinitum. Negationes enim non cognoscuntur in semetipsis, sed in ente positivo cujus ipsæ sunt formale exclusivum. (235 & 395).

III°. Probant & demonstrant hanc Dei Ideam habere *Objectum intrinsecè possibile*; seu Objectum quod nullam includat attributorum intrinsecorum oppositionem aut incompatibilitatem : idque etiam facilè & plenissimè evincunt. Nam in ideâ Entis simpliciter, Entis infinitè & simpliciter entis, nulla includitur negatio ; nihilque proindè includitur quo possit objectum illius ideæ reddi in seipso intrinsecè repugnans.

IV°. Ex istis principiis, quæ instar totidem Axiomatum metaphysicorum aut mathematicorum habent, nemine refragante, sic argumentantur ; sic suam demonstrationem ab *Ideâ Dei* petitam eruunt.

Objectum ideæ Deum representantis, inquiunt, est possibile : ergo objectum illius ideæ existit. Certum & evidens

est antecedens: unde sic probant consequentiam. Quidquid includitur essentialiter in ideà rei, debet affirmari de re (417): atqui existentia includitur essentialiter in ideâ Entis infiniti, seu Entis omnem perfectionem includentis; existentia enim est perfectio: ergo existentia debet affirmari de Ente infinito.

Si Ens infinitum esset possibile, & non existeret, inquiunt iterum; illud ens foret possibile, & non foret possibile: quo nihil absurdius dici potest aut excogitari. Nam primò, foret possibile; ex suppositione, aut ex concessis. Deinde, non foret possibile: quia nullo modo & in nullâ suppositione posset fieri existens Non posset enim fieri existens, à seipso; nulla enim res sibi dat existentiam: nec posset fieri existens ab alio; nullum enim aliud Ens posset illi dare existentiam.

Ecce tibi, & varia principia quibus fundatur, & totum artificium quo ab illis principiis eruitur, sophistica hæc demonstratio, quæ à solâ Dei ideâ petitur.

DEMONSTRATIONIS EJUSDEM VITIUM.

OBSERVATIO. Ut certa ab incertis, vera à falsis secernamus: singula sophismaticæ demonstrationis capita singillatim prosequimur & expendimus.

I°. Non inficiamur legitimam esse allatam Dei definitionem; Deumque fatemur posse rectè definiri *Ens simpliciter*, Ens infinitum & infinitè simplex in suis perfectionibus, Ens omnem in se perfectionem includens, & omnem à se negationem aut imperfectionem excludens, Ens totum ens & sine non ente.

II°. Nec negamus inesse nobis *ideam Entis infiniti*, aut Entis simpliciter entis. Cùm enim cognoscamus Finitum indeterminatum; cùmque Negationes non cognoscantur in se ipsis, sed in ente excluso: evidens est Finitum indeterminatum non cognosci à nobis, nisi præsupponatur in nobis aliqua cognitio, ac proinde aliqua idea Infiniti. (448).

III°. Concedimus etiam *Objectum illius ideæ* Ens infinitum aut Ens simpliciter repræsentantis, non esse intrinsecè chimericum, nullam intrinsecam involvere repugnantiam. Ens enim non repugnat cum ente, per aliquid positivum, sed tantùm per aliquid negativum. Cum autem Ens simpliciter, seu Ens exclusivum omnis negationis, nihil dicat & nihil includat nisi ens: nullum potest includere constitutivum intrinsecum, quod ipsius existentiæ intrinsecè obstet aut re-

pugnet. Hactenus igitur rectè procedunt & inconcessa stant stabiliendæ demonstrationis principia.

IV°. Vitium totum & sophisma est, in conclusionibus quæ ab istis principiis deducuntur : in quibus conclusionibus deducendis, *intrinseca attributorum conv.nientia*, cum absolutâ & adæquatâ existendi capacitate, perperam confunditur. Quod sophisma ut detegamus & manifestum faciamus ; in morem quasi anatomicum dissecanda nobis erunt varia argumenta quibus stabiliri videtur vitiosa hæc demonstratio : in quibus argumentis ita interdum contigua, ita interdum immixta veritati est falsitas ; ut aliam cum aliâ confundere sit valdè pronum ; ut aliam ab aliâ secernere non facilis sit labor.

V°. Verùm, antequam ad hæc dissecanda & expendenda argumenta progrediamur, attendat sedulò Lector philosophus, quas hìc partes agamus : observetque diligenter, dum vitiosæ demonstrationis sophisma expendimus & detegimus, *nihil nobis positivè stabiliendum incumbere* ; sed unicum nobis hìc esse negotium, ut ostendamus quo pacto, sine ullâ omninò absurditatis aut falsitatis notâ, evitetur & vanum reddatur quidquid patrocinari videtur artificiosæ huic argumentationi, cui legitimæ demonstrationis vim & laudem denegamus. Quod si præstiterimus, attigimus scopum.

SOPHISMATICA DILUUNTUR ARGUMENTA.

DICES I°. Habemus *ideam Entis infiniti* ; & objectum illius ideæ est possibile : ergo illud objectum existit. Unde, ex solâ Entis infiniti ideâ, per legitimam conclusionem, demonstrativè deducitur existentia Entis infiniti.

RESPONDEO. Distinguo antecedens. Objectum illius ideæ est possibile, possibilitate intrinsecâ, quæ nullam in objecto intrinsecam existendi impossibilitatem dicit, quæ nullam ex parte objecti intrinsecam ad existendum repugnantiam importat, concedo antecedens. Objectum illus ideæ est possibile possibilitate adæquatâ, quæ dicat aut existentiam actuatam, aut existentiam actuabilem : subdistinguo, & illud innotescit nobis vi illius ideæ, nego antecedens ; & illud non innotescit nobis vi illius ideæ, sed per aliud motivum, concedo antecedens & nego consequentiam.

I°. Quando inest mihi idea Entis omnem in se perfectionem intelligibilem includentis, omnem à se imperfectionem intelligibilem excludentis : scio objectum meæ ideæ esse pos-

sibile *possibilitate intrinsecâ;* seu illud objectum intelligibile nihil includere in seipso, quod repugnet existentiæ.

At nondum scio an objectum meæ ideæ sit possibile *possibilitate adæquatâ*, quæ dicat ordinem ad existentiam habitam aut habendam, ad existentiam actuatam aut actuabilem: seu an illud objectum intelligibile, quod nullam in se & ex se habet existentiæ repugnantiam, possit reverà habere veram & realem & actuatam existentiam, aut à seipso, aut ab aliâ causâ.

II°. Certum quidem est & demonstratum, Ens infinitè perfectum habere realem & actuatam existentiam: nam quidquid agit, evidenter existit.

At illud non est certum nobis & demonstratum vi ideæ ipsum representantis ut Ens infinitum; sed per existentiam nostram & per existentiam aliorum Contingentium, quæ primam aliquam Causam infinitè perfectam demonstrant in rerum Naturâ existentem.

DICES II°. In *ideâ Entis infiniti*, aut Entis infinitè perfecti, includitur essentialiter existentia: ergo de Ente infinitè perfecto, vi solius ideæ illius entis, affirmari debet existentia.

RESPONDEO. Distinguo antecedens. In ideâ Entis infinitè perfecti includitur existentia actuata, nego antecedens; existentia intelligibilis, præscindendo an sit actuata, aut non actuata; concedo antecedens.

In ideâ Entis infinitè perfecti nihil aliud includitur, præter intelligibilem hanc non-repugnantiam illorum attributorum quibus concipitur infinitè perfectum. Intelligibilis illa attributorum non-repugnantia facit illud Ens possibile possibilitate intrinsecâ: non facit autem possibile possibilitate adæquatâ, quæ dicat ordinem ad existentiam habitam aut habendam; nisi supponatur quòd illud ens possit habere aut à seipso aut ab alio ente, hanc existentiam quam non excludunt attributa ipsius intelligibilia.

I°. Evidens est quòd Ens infinitè perfectum non possit existere ab alio: alioquin non foret Ens infinitè perfectum, Ens independens, Ens quo nihil melius esse aut excogitari potest. Non haberet enim perfectiones illius Entis à quo receptam haberet existentiam, & cui soli conveniret nomen Entis infinitè perfecti.

II°. Superest igitur ut Ens infinitè perfectum, si existat, existentiam à semetipso possit habere æternam & essentialem. Verùm, quòd illud Ens à semetipso existat, id nullatenus demonstrat idea ipsius. Idea enim Entis infinitè per-

fecti, neque includit, neque excludit existentiam à se; sed præscindit ab omni existentiâ, actuatâ aut actuabili, habitâ aut habendâ.

DICES III°. Si Ens infinitum esset possibile, & non existeret: illud Ens foret possibile, ex suppositione; & non foret possibile, quia nullo modo posset fieri existens. Ergo in manifestam contradictionem ruunt, qui demonstrationem ab ideâ Entis infiniti petitam impugnant.

RESPONDEO. Distinguo antecedens. Illud Ens foret possibile possibilitate intrinsecâ, & non foret possibile possibilitate intrinsecâ, in quo est manifesta contradictio, nego antecedens. Illud Ens foret possibile possibilitate intrinsecâ, dicente convenientiam attributorum; & non foret possibile possibilitate adæquatâ, dicente capacitatem habendæ aut à se aut ab alio hujus existentiæ cui ex semetipso non repugnat intrinsecè, omitto antecedens; circa quod nihil docet sola Entis infiniti idea, & in quo nulla est contradictio.

DICES IV°. Sed enim, Ens infinitum vel est possibile, vel non est possibile. Si non est possibile: ergo ruunt omnes aliæ demonstrationes. Si est possibile; ergo existit: non enim posset aut sibi dare aut ab alio recipere existentiam.

RESPONDEO. Ens infinitum est possibile possibilitate intrinsecâ, quæ nullam includat attributorum repugnantiam: atque id unum evincit & demonstrat illa Entis infiniti idea. Utrum autem illa attributorum convenientia dicat ordinem ad existentiam actuatam aut actuabilem; illud non potest à solâ Entis infiniti ideâ demonstrari.

Fateor ideam Entis infiniti, objectivè spectatam, nullam includere impossibilitatem. Nec inde sequitur ideam Entis infiniti, objectivè spectatam, includere veram possibilitatem adæquatam: datur enim medium, nempe præscindere ab hâc adæquatâ possibilitate.

1°. Vitium argumentationis in eo situm est, quòd ab intrinsecâ proprietatum convenientiâ, concludatur ad possibilitatem rei absolutam & adæquatam: quod est à parte concludere ad totum. Possibilitas enim rei absoluta & adæquata dicit duo: nempe *intrinsecam sociabilitatem* attributorum quibus constare debet res, & *principium activum* quod attributa illa in se sociabilia possit actuare & existentia facere. (122).

Res exemplo fiet sensibilis. Si nullus existeret Deus, ut-

ſupponunt Athæi, alter Sol foret poſſibilis poſſibilitate intrinſecâ, quæ nihil aliud eſt niſi intelligibilis attributorum ſociabilitas: *Corpus* enim & *Lucidum* ſunt duo attributa aut duæ proprietates quæ evidentèr ſeſe non excludunt in altero ſole; & quæ alterum hunc ſolem faciunt poſſibilitate intrinſecâ poſſibilem.

Attamen *alter ille Sol* non foret poſſibilis poſſibilitate adæquatâ, quæ dicat ordinem ad exiſtentiam actuatam aut actuabilem: impoſſibile enim foret ut alter ille ſol, cujus nec materia nec forma exiſtit, haberet unquam veram & realem exiſtentiam; propter defectum *Principii activi*, quo actuaretur intelligibilis hæc alterius hujuſce ſolis intrinſeca poſſibilitas.

II°. In Ente infinitè perfecto, *Principium activum*, quo actuatur intrinſeca ipſius poſſibilitas, eſt ipſamet Entis illius eſſentia. Sed illud non demonſtratur ope ſolius ideæ repreſentatis Ens infinitum, Ens ſimpliciter, Ens omnem in ſe perfectionem intelligibilem includens.

Quo igitur medio demonſtrabitur illud? Demonſtrabitur ope alterius ideæ, quæ ſupponat tanquam certam & tanquam demonſtratam Entis infiniti exiſtentiam; & quæ ab hàc ſuppoſitione, tamquam ab axiomate certo & indubitato, proficiſcens, naturam & eſſentiam Entis illius exiſtentis ſcrutatur & introſpicit.

Sic philoſophicè procedet illa demonſtratio. Certum & evidens eſt quòd exiſtat Ens infinitum. Evidens eſt autem ab ipſius exiſtentis ideâ, quòd non exiſtat ab alio: ergo ab ipſius exiſtentis ideâ evidens eſt, quòd exiſtat à ſe.

DICES V°. Triangulum, circulus, alter ſol, mons aureus, affirmantur abſolutè poſſibiles, adæquatè poſſibiles, verè & ſimpliciter capaces realis exiſtentiæ: ex eo præcisè quòd in ipſorum ideâ, nulla includatur intrinſeca attributorum repugnantia. Ergo à pari, Ens infinitum debet dici abſolutè poſſibile, adæquatè poſſibile, verè & ſimpliciter capax realis exiſtentiæ: ex eo præcisè quòd in ipſius ideâ, nulla includatur intrinſeca attributorum repugnantia. (123).

RESPONDEO. Diſtinguo antecedens. Triangulum, circulus, alter ſol, mons aureus, affirmantur abſolutè poſſibiles, adæquatè poſſibiles, vere & ſimpliciter capaces realis exiſtentiæ; ex eo præcisè & duntaxat quòd in ipſorum ideâ, nulla includatur intrinſeca attributorum repugnantia, nego antecedens: ex eo quòd in ipſorum ideâ, nulla includa-

tur intrinſeca attributorum repugnantia ; & quòd prætereà & aliundè conſtet exiſtere *Principia activa* quæ poſſint intrinſecam illam attributorum non-repugnantiam actuare, concedo antecedens ; & nego cum paritate conſequentiam.

I°. In priori caſu, ſupponimus exiſterè homines, qui poſſint figuram triangularem aut figuram circularem in ſe non-répugnantem actuare ; exiſtere Deum infinitè potentem, qui poſſit aut alteri ſoli aut monti aureo in ſe non-repugnanti dare exiſtentiam.

II°. In poſteriori caſu, non apparet ex ſolâ Entis infiniti ideâ, an intelligibilis illa Entis infiniti non-repugnantia intrinſeca poſſit & exigat actuari. Ergo in illâ Entis infiniti ideâ non includitur poſſibilitas adæquata, quæ dicat ordinem neceſſarium ad veram & realem exiſtentiam, habitam aut habendam.

In ideâ Entis ſimpliciter, Entis infiniti, includitur duntaxat quòd ipſius objectum nullam involvat contradictionem aut repugnantiam, vi cujus à ſe exiſtentiam excludat : non includitur autem quòd idem objectum debeat aut poſſit actu habere hanc exiſtentiam, quam à ſe non excludit.

Dices VI°. Sequeretur ex dictis, exiſtentiam non eſſe aut non demonſtrari actualem & eſſentialem in Deo : falſum & impium conſequens ; ergo & antecedens.

Respondeo. Nego ſequelam. Ex dictis nihil *aliud* ſequitur, niſi quòd exiſtentia Dei actualis & eſſentialis non demonſtretur per ſolam Entis infiniti ideam..

Hunc in modum rectè & philoſophicè demonſtrabis exiſtentiam Dei actualem & eſſentialem. Exiſtentia mea, ordo Naturæ, ſeries Generationum humanarum, exiſtentia Materiæ, exiſtentia ſingulorum Contingentium, eſſentialiter ſupponunt & evidenter demonſtrant exiſtentiam alicujus *Cauſæ primæ*, infinitè intelligentis & infinitè activæ. Ergo prima illa Cauſa, quæ ſeſe per ſuos effectus demonſtrat exiſtentem, exiſtit à ſe & per ſe : ergo prima illa Cauſa, quæ exiſtit à ſe & per ſe, exiſtit eſſentialiter & ab æterno. Demonſtratur conſequentia.

I°. Cauſa illa prima exiſtit à ſe & per ſe. Si enim exiſteret ab alio ; non eſſet prima Cauſa, & primam aliam Cauſam eſſentialiter ſupponeret, à ſe & per ſe exiſtentem.

II°. Cauſa illa prima exiſtit eſſentialiter & ab æterno. Si enim daretur aliquod inſtans in quo non extitiſſet : nunquam potuiſſet exiſtere ; nunquam potuiſſet habere hanc

quam

ꝗuam se demonstrat habere existentiam. Nam non potuisset existere à se & per se : prius est enim esse, quàm agere in se, quàm dare sibi aliquid. Nec magis potuisset existere ab alio : nulla enim causa est quæ sit aut quæ possit esse prior Causâ primâ.

DICES VII°. Omnis idea est essentialiter conformis objecto existenti ; aut objecto verè possibili : sed idea repræsentans Ens infinitum ; Ens simpliciter ens, est idea : ergo illa idea est essentialiter conformis objecto existenti ; aut objecto verè possibili (396).

RESPONDEO. Distinguo majorem. Omnis idea est essentialiter conformis objecto verè possibili possibilitate intrinsecâ, concedo majorem : possibili possibilitate actuatâ aut actuabili ; subdistinguo : si supponatur existentia *Causæ infinitè activæ*, concedo majorem ; si non supponatur existentia talis Causæ, nego majorem & consequentiam.

Idea representans in objecto suo intrinsecam existendi capacitatem, demonstrat objectum illud ex se non repugnare existentiæ : si existentia possit, aut in ipsum ab Agente extrinseco infundi ; aut in ipso ab intrinsecâ necessitate & existentiâ reperiri.

DICES VIII°. Existentia actualis, seu actuatio existentiæ, est perfectio : melius est enim esse, quàm non esse. Ergo existentia actualis essentialiter includitur in ideâ Entis omnem perfectionem complectentis.

RESPONDEO. Distinguo antecedens. Existentia actualis est perfectio distincta ab aliis perfectionibus, nego antecedens : est perfectio ab aliis perfectionibus indistincta, concedo antecedens. Similiter distinguo consequens. Ergo existentia actualis essentialiter includitur in ideâ Entis omnem perfectionem complectentis ; includitur, inquam, eo modo quo ibi includuntur perfectiones ab ipsâ indistinctæ, concedo consequentiam : includitur alio modo quàm quo ibi includuntur perfectiones ab ipsâ indistinctæ, nego consequentiam.

I°. In Rebus quibuscumque, existentia non distinguitur aliter ab essentiâ. Existentia actuata identificatur cum essentiâ actuatâ & existente ; existentia intelligibilis, cum essentiâ intelligibili. (110 & 111).

Allucinantur igitur & errant, qui existentiam sibi fingunt ꝗnquam proprietatem à cæteris Rei proprietatibus distinctam, & cæteris Rei proprietatibus quasi supervenientem.

Existentia enim non est perfectio ab aliis perfectionibus distincta. (129).

II°. In ideâ perfectionum infinitarum existentium, includitur essentialiter existentia actuata & existens, quæ cum ipsis identificatur. At in ideâ infinitarum perfectionum merè intelligibilium, non includitur essentialiter existentia actualis, sed tantùm *existentia merè intelligibilis.*

Si perfectiones quæ representantur ab ideâ Dei, sint actuatæ in Deo: actuata est & ipsa Dei existentia, sed ita tamen ut non sit aliquid distinctum à perfectionibus actuatis. Si perfectiones quæ representantur ab ideâ Dei, spectentur in statu meræ intelligibilitatis, præscindendo an sint existentes aut non existentes: existentia quæ in ipsis concipitur, non est aliquid actuatum, sed aliquid merè intelligibile, & aliquid penitùs indistinctum ab illis perfectionibus intelligibilibus. Unde, existentia semper sequitur rationem perfectionum, & cum ipsis identificatur.

III°. Si fortè mens humana, in ideâ Entis intelligibilis infinitè perfecti, representet sibi existentiam actualem; videbit mens humana se nullum habere motivum asserendi quod talis existentia actualis de objecto ideæ suæ sit affirmanda : quia non affirmatur indistinctè de objecto intelligibili, quidquid in ipsius ideâ representatur; sed id duntaxat quod tali objecto essentialiter & evidenter convenire concipitur & judicatur. (413).

IV°. Ad rationem objectioni adjunctam, quâ scilicet probatur existentiam actualem includi essentialiter in ideâ Entis omnem perfectionem includentis, ex eo quod esse sit aliquid melius quàm non esse, distinguo similiter. Melius est esse quàm non esse, ita ut *esse* dicat novam aliquam objecti per ideam representati perfectionem, nego : ita ut *esse* non dicat novam aliquam objecti per ideam representati perfectionem, sed novum duntaxat ejusdem objecti statum, circà quem nihil docet idea objecti illius representativa, concedo.

Quære à Geometrâ utrùm Triangulo rectangulo, cujus habet ideam, melius sit esse quàm non esse. Respondebit tibi easdem præcisè triangulo rectangulo existenti, & triangulo rectangulo simpliciter intelligibili, esse proprietates geometricas; sed in diverso statu conceptas.

Similiter quære à Philósopho utrùm Enti infinito, cujus habet ideam & in quo sibi representat quidquid est perfectionis intelligibilis, melius sit esse quàm non esse. Respon-

debit tibi easdem præcisè Enti infinito existenti ; & Enti infinito simpliciter intelligibili, esse perfectiones objectivas ; sed in diverso statu conceptas.

Itaque ; ut fatebitur Geometra se non posse ; vi solius ideæ triangulum rectangulum sibi repræsentantis ; affirmare existentiam de triangulo rectangulo : sic fateatur necesse est Philosophus se non posse ; vi solius ideæ Ens infinitum sibi repræsentantis, affirmare existentiam de Ente infinito.

DICES IX°. Sequitur ex dictis, quòd existentia non alio modo includatur in ideâ Dei, quàm includitur in ideâ aliorum Entium : falsum consequens, ergo & falsum antecedens. Probo minorem. Existentia est essentialis Deo, & accidentalis aliis entibus : ergo existentia alio modo debet includi in ideâ Dei, quàm includitur in ideâ aliorum Entium.

RESPONDEO. Concedo majorem ; nego minorem. In ideâ Dei directâ, non magis videtur & deprehenditur existentia Dei actuata ; quam in ideâ alterius Solis videtur & deprehenditur existentia alterius solis actuata.

Ad Probationem ; distinguo antecedens. Existentia est essentialis Deo ; & vi ideæ directæ Entis infiniti cognoscitur existentiam actualem esse Deo essentialem, nego antecedens : & vi duntaxat *ideæ reflexæ*, jam demonstratam ab effectibus Dei existentiam supponentis ; cognoscitur existentiam actualem esse Deo essentialem ; concedo antecedens & nego consequentiam.

Quando jam demonstratum est existere Ens infinitum : in ideâ Entis infiniti existentis includitur quòd existat à se ipso ; ac proindè quòd ab essentiali suâ exigentiâ existentiam habeat. Illud autem non includitur in ideâ Entis infiniti non supponente illius Entis existentiam.

In ideâ Causæ infinitæ quæ agit ; includitur evidenter existentia : non includitur evidenter existentia in ideâ Causæ infinitæ ; quæ simpliciter concipitur.

DICES X°. Essentia prior est existentiâ : ergo in Rebus essentia & existentia falsò asseruntur indistinctæ.

RESPONDEO. Distinguo antecedens. Essentia prior est existentiâ, prioritate rationis, quæ nullam realem distinctionem importet & includat, transeat antecedens : prioritate temporis, quæ realem distinctionem importet, nego antecedens & consequentiam.

Multiplex est *Prioritatis species*, quas hìc indicasse & observasse non vanum erit. Prioritas alia est temporis, alia dignitatis, alia ordinis, alia causæ, alia originis. Dies hodiernus prior est crastino, *prioritate temporis*. Rex prior est Subditis, *prioritate dignitatis*. Exordium, etiamsi posteriùs texatur & pronuncietur, priùs est oratione, *prioritate ordinis*. Si crearetur alter Sol, & crearetur lucens, ita ut non ante existeret sol ille, quàm luceret : alter ille sol esset prior luce suâ, *prioritate causæ*. In Sanctâ Trinitate, Pater dicitur prior Filio, *prioritate originis*. Sola rationis prioritas aliquam hic sibi explicationem postulat & exigit.

I°. Apud Metaphysicos, *Prioritas rationis*, est in rebus præcisio quædam ab attributis quæ in ipsis non includuntur : posterioritas rationis, est in rebus inclusio quædam attributorum quæ in ipsis necessariò supponuntur.

Verbi gratiâ, factâ penitùs de prioritate temporis abstractione : in homine *esse* prius est prioritate rationis, quàm *loqui*; quia existentia præscindit à loquelâ. Contrà verò, loqui posterius est posterioritate rationis, quàm esse ; quia loquela supponit & includit existentiam. Hinc valet hæc consequentia : loquitur Paulus, ergo Paulus existit. Non valet autem altera hæc consequentia : existit Paulus, ergo Paulus loquitur.

Similiter, supponendo quòd noster iste Sol creatus sit lucens, ita ut non priùs cœperit existere quam lucere : in sole hoc nostro, *existere* prius est prioritate rationis, quàm *lucere*; quia existentia præscindit à luce emissâ ; aut quia idea existentiæ non includit essentialiter ideam lucis emissæ. Contra verò, lucere posterius est posterioritate rationis, quàm existere : quia emissio lucis supponit & includit essentialiter existentiam corporis à quo emittitur lux.

Similiter iterum, in Deo, aut in Homine, aut in alio quolibet Ente, vel dum præsupponitur quòd essentia & existentia inter se realiter identificentur : *essentia* prior est prioritate rationis, quàm *existentia* : quia idea essentiæ præscindit ab ideâ existentiæ ; seu, quia possunt concipi constitutiva rei cujuscumque essentialia, quin concipiantur ut habentia existentiam. Contrà verò, existentia posterior est posterioritate rationis, quàm essentia : quia idea existentiæ essentialiter supponit & includit aliquam essentiam quæ sit existens ; seu, quia non potest concipi aliqua existentia, quin concipiantur aliqua rei constitutiva essentialia, in quibus sit tanquam in

ſuo ſubjecto phyſico aut metaphyſico hæc rei exiſtentia. (79 & 111).

Hinc, ab illâ *rationis Prioritate*, quæ ineſt eſſentiæ relatè ad exiſtentiam, non ſequitur quòd exiſtentia ſit entitas aut perfectio realiter diſtincta ab eſſentiâ : ſed ſequitur duntaxat quod eſſentia poſſibilis ſeu intelligibilis ſit attributum metaphyſicum generalius, quòd præſcindit ab attributo minus generali exiſtentiæ ; & quòd exiſtentia actuata ſit attributum metaphyſicum minùs generale, quod includit attributum magis generale eſſentiæ poſſibilis. (194 & 225).

II°. Inter Scientias divinas, de quibus agemus inferiùs, datur ſimilis *Prioritas rationis*, petita à vario ſtatu in quo concipiuntur à nobis varia Scientiarum divinarum objecta. (984, 999, 1023).

Quamvis omnis in Deo Scientia ſit æterna & ſimpliciſſima : Scientia tamen divina ſpectari poteſt ut multiplex ; ratione Objectorum aut ſimpliciter poſſibilium, aut conditionatè futurorum, aut futurorum abſolutè, ad quæ terminatur ſimpliciſſima illa Dei ſcientia.

Scientia *ſimpliciter poſſibilium*, prior eſt prioritate rationis, quàm Scientia conditionatè futurorum : quia priùs eſt aliquod objectum eſſe ſimpliciter poſſibile, quàm eſſe futurum ſub tali conditione ; ſi poneretur talis à Deo conditio.

Scientia *conditionatè futurorum*, prior eſt prioritate rationis, quàm Scientia futurorum abſolutè : quià prius eſt tale objectum eſſe futurum ſub tali conditione, ſi talis poneretur conditio ; quàm eſſe abſolutè futurum.

Unde Scientia *abſolutè futurorum*, eſt duabus aliis Scientiis poſterior, poſterioritate rationis.

Futuritio abſoluta rei, ſub tali conditione, ſupponit & includit futuritionem rei hypotheticam ſub tali conditione, ſi talis poneretur conditio. Futuritio hypothetica rei, ſub tali conditione, ſupponit & includit veram rei poſſibilitatem.

DICES XI°. Rectè demonſtratur exiſtentia Dei, per ideam *Entis neceſſarii* : ergo exiſtentia Dei rectè demonſtratur ab ipſius ideâ. Probo antecedens. Quidquid includitur eſſentialiter in ideâ rei, debet affirmari de re ; juxta fundamentale omnium omninò Scientiarum principium. Atqui exiſtentia eſſentialiter includitur in ideâ Entis neceſſarii, ſeu in ideâ Entis ex eſſentiâ ſuâ ad exiſtendum neceſſitati : ergo exiſtentia debet affirmari de Ente neceſſario.

RESPONDEO. Nego antecedens. Idea *Entis necessarii* est idea quædam complexa, quæ conflatur ex ideâ entis & ex ideâ necessitatis : sicut idea Montis aurei est idea complexa, quæ cuditur ex ideâ montis & ex ideâ auri : sicut idea Hominis volantis, conflatur & cuditur ex ideâ hominis & ex ideâ volatûs.

I°. Ab ideâ Entis necessarii, non magis infertur realis existentia Dei ; quàm ab ideâ *Hominis necessarii*, infertur realis existentia talis Hominis : quia idea Entis necessarii non magis est ex se & per se connexa cum existentiâ reali sui objecti ; quàm idea hominis necessarii est ex se & per se connexa cum reali objecti sui existentiâ.

Demonstratio hæc, ab ideâ *Entis necessarii* desumpta, minùs habet apparentis veritatis, quàm demonstratio ab ideâ *Entis infiniti* petita, quam jam funditùs evertimus. Commune utrique vitium est, quòd ab utrâque supponatur affirmandum esse indiscriminatim de rebus, quidquid ideæ nostræ rebus attribuunt aut affingunt. (413).

II°. Ad probationem, concedo majorem & distinguo minorem. In ideâ Entis necessarii essentialiter includitur existentia actuata, nego minorem : existentia possibilis, subdistinguo ; si per existentiam possibilem intelligas intrinsecam attributorum convenientiam, concedo minorem : si per existentiam possibilem intelligas ordinem ad existentiam actuatam aut actuabilem, ad existentiam realem habitam aut habendam, circa quod nihil includit & nihil excludit hæc idea, nego minorem & consequentiam.

Certum est & evidens existere *Ens necessarium*, seu Ens ex essentiâ suâ ab æterno determinatum & necessitatum ad existendum. Nisi enim existeret tale Ens, nihil unquam extitisset (758 & 900).

At illud non est certum & evidens ex solâ Entis necessarii ideâ ; sed ex contingenti variorum Entium sensibilium existentiâ. Hæc enim variorum entium sensibilium existentia contingens, ut suprà demonstravimus, supponit evidenter & incluctabiliter in rerum Naturâ, *Causam aliquam necessariam*, quæ nunquam fuerit indifferens ad existendum ; quæ ab æterno fuerit ad existendum ab essentiali suâ exigentiâ necessitata. Nihil autem tale aut simile probat aut docet sola Entis necessarii idea.

DICES XII°. Sed enim ita potest institui demonstratio ab ideâ Dei petita ; ut demonstretur hanc Dei ideam in nobis

à Deo ipso efficienter produci, & à Deo solo tanquam à Causâ efficiente posse in nobis produci. Atque ità, illa Dei idea erit essentialiter connexa cum existentiâ Dei; illa Dei idea erit solidissimum demonstrationis medium, undè & philosophicè & demonstrativè eruatur actuata Dei existentia.

RESPONDEO. I°. Si ità instituatur hæc demonstratio, ut in objectione exponitur: jam non erit *demonstratio ab ideâ*; sed erit *demonstratio ab effectu*. Talis autem demonstratio in illas resolvetur demonstrationes, quibus medium est existentia variorum effectuum qui essentialiter supponunt in rerum Naturâ, existentiam Causæ alicujus infinitè activæ, sine quâ nunquam potuissent existere illi effectus: quales sunt existentia Materiæ, existentia Motûs, existentia mirabilis in Naturâ Ordinis, existentia Regni animalis aut vegetalis.

In *Demonstratione Dei ab ideâ*, si valeret hæc demonstratio, deberet demonstrari actuata Dei existentia vi præcisè illius ideæ Deum representantis; ex quocumque fonte scaturiat hæc Dei idea: sicut ab ideâ Triangulum representante, demonstratur æqualitas, inter tres ipsius angulos, & duos angulos rectos; quæcumque sit huic *trianguli ideæ* causa & origo in nobis.

II°. Si ità instituatur hæc demonstratio, ut in objectione exponitur: maximum erit huic demonstrationi vitium, quòd scilicet existentia Dei in se certissima & evidentissima fundetur & stabiliatur nimis incerto & nimis obscuro demonstrationis medio. Nunquam enim ità certum & ità evidens erit *hanc Dei ideam* à Deo ipso solo posse in nobis cudi & produci; quàm certum est & evidens aliundè, Deum existere. Atque ità certum ab incerto, evidens ab obscuro, fiet dependens: quod sanam philosophandi rationem minimè sapit.

Vitiosam in hoc genere demonstrationem texuit post Cartesium Malebranchius, quam alibi jam exposuimus & confutavimus; & cujus vitium hic ulteriùs oculis subjicere vanum & superfluum foret. (474 & 839).

CONCLUSIO. Inter varia quæ hactenus cudit humana mens Sophismata, nullum unquam extitit, quod possit æquiparari subtilissimo huic sophismati, in quo ab ideâ *Entis infiniti* eruitur existentia Dei: nullum, quod tantum ingeniosæ artis habeat; quod ità omnem sinceræ veritatis præ se ferat speciem; cui ementitam genuinæ demonstrationis larvam extrahere ità sit difficile. Ab illo autem sophismate,

quod honestum aliundè & pium foret, si falsitati inesse posset honestas & pietas, quid resultabit unquam, vel in iis à quibus bonâ fide posset instar metaphysicæ demonstrationis admitti? Nihil resultabit unquam nisi *anxia & indignans convictio*, quæ veritatem ità sibi demonstratam semper conatur excutere : vel dum excutiendæ tali veritati & demonstrationi sese videt & sentit imparem.

Inconcussa igitur & indubitata stet *Dei existentia*, solidis & amicam menti lucem & persuasionem affundentibus undequaque ineluctabiliter stabilita demonstrationibus : nec sophismaticis unquam suffulciatur adminiculis ; quæ ipsam, si fieri posset, ancipitem & ruinosam efficerent!



SECONDE SECTION.

LA NATURE D'UN DIEU.

912. OBSERVATION. LA partie la plus importante & la plus essentielle de tout Traité de Dieu, c'est visiblement celle qui tend à établir & à démontrer l'*existence de cet Etre ineffable :* puisque, ce point fondamental étant une fois bien solidement établi & bien rigoureusement démontré ; tout le reste n'est plus qu'une suite de corollaires à déduire, ou d'applications à faire, de cette vérité primitive.

Dans cette seconde Section, qui a pour objet la nature d'un Dieu existant, d'un Etre incréé & Créateur ; nous allons successivement analyser & examiner, dans tout autant d'articles différens, sa *Simplicité*, sa *Providence*, sa *Liberté*, sa *Puissance*, sa *Science* ; objets infiniment intéressans en eux-mêmes, mais objets toujours nécessairement par eux-mêmes en partie inaccessibles à nos lumieres ; puisqu'ils sont l'apanage naturel d'un Sujet en qui tout a droit de nous intéresser au suprême degré ; mais dont la na-

ture, en tout infiniment élevée au-dessus de la nôtre, laisse toujours l'infini, entr'elle & nous. (898).

ARTICLE PREMIER.

LA SIMPLICITÉ DE DIEU.

913. OBSERVATION. LA *Nature divine* est-elle un Etre simple, ou un Etre composé ? Tel va être l'objet de nos spéculations dans tout ce premier article ?

Mais, avant d'entrer bien avant dans cette très-sublime & très-subtile discussion; il est à propos de donner ici une idée préliminaire des *différentes opinions* qui ont successivement partagé & divisé les Philosophes à cet égard.

914. OPINION I. Les anciens Matérialistes, que n'ont fait que copier les modernes, mirent dans Dieu une *composition de parties matérielles* : puisque, dans leurs idées & dans leurs systêmes, Dieu ne fut autre chose que l'aggrégat des substances qui forment la Nature visible. *Jupiter est quodcumque vides, quòcumque moveris.*

Il est clair que la Nature divine n'a rien de commun avec les substances matérielles : puisqu'elle est intelligente, & que la matiere ne l'est pas.

915. OPINION II. Quelques Platoniciens, chez les Grecs & chez les Romains, & quelques Hérétiques, tels que les Antropomorphites, dans les premiers siecles du Christianisme, admirent dans Dieu une *composition de Corps & d'Esprit.* Ils regarderent la Nature visible, comme un Corps organisé, dont Dieu étoit l'ame.

Il est clair que la Nature divine n'est point un composé de matiere & d'esprit, unis ensemble en un même tout. Car l'union de ces deux substances seroit nécessairement, ou une union accidentelle, & dans ce cas Dieu seroit un Etre mortel & périssable: ou une union essentielle, & dans ce cas il faudroit dire que deux natures différentes, dont l'une n'est en rien l'autre, & entre lesquelles on ne conçoit aucun rapport essentiel qui puisse les rendre réciproquement dépendantes l'une de l'autre, ont entr'elles un rapport essentiel, qui les rend l'une de l'autre réciproquement dépendantes.

916. OPINION III. Quelques Philosophes ont admis dans Dieu, une *composition de perfections intrinseques*. Ils ont regardé la Nature divine, comme résultant d'une infinité de perfections distinctes, dont l'une n'est pas l'autre, & dont l'ensemble est Dieu. Telle fut la doctrine de Gilbert de la Porrée, anathématisée au grand Concile de Rheims. (312).

Il est clair que la Nature divine n'est point un composé de perfections réellement distinguées l'une de l'autre. Car si la Nature divine étoit un tel *aggrégat de perfections réellement distinguées entr'elles :* l'une de ces perfections, ne renfermeroit pas ce que renferme l'autre : l'une de ces perfections ne seroit pas l'autre ; aucune de ces perfections, ne seroit infinie en elle-même ; chacune de ces perfections, seroit bornée, finie, imparfaite, en elle-même & dans sa nature propre.

Par conséquent, un aggrégat de semblables perfections, de perfections toutes finies & imparfaites en elles-mêmes, ne sauroit jamais être qu'un *Tout fini & imparfait*, ne sauroit jamais être un Dieu: puisqu'un Tout ne peut pas être distingué de toutes ses parties constituantes, prises ensemble ; & que

toutes les parties conſtituantes d'un tout étant finies & imparfaites en elles-mêmes, il eſt impoſſible que le Tout, qui participe toujours néceſſairement à la nature de ſes parties conſtituantes, ſoit un tout infini & infiniment parfait en lui-même.

917. OPINION IV. Quelques autres Philoſophes ont admis dans Dieu, une *compoſition de puiſſances & d'actes.* Par exemple, ils conçoivent dans la Nature divine, ainſi que dans la Nature humaine, une puiſſance de connoître, & un acte accidentel par lequel elle connoît; une puiſſance d'agir, & un acte accidentel par lequel elle devient agiſſante; une puiſſance de décerner, & un acte accidentel par lequel elle décerne.

Ces actes, diſent-ils, ſont quelque choſe d'intrinſeque à la Nature divine : puiſqu'ils en ſont une modification accidentelle, paſſagere ou permanente. Mais ils ne ſont point une *perfection de la Nature divine :* puiſqu'il n'eſt pas mieux pour elle, d'avoir la volition qui décerna l'exiſtence du monde, que la volition qui en eût décerné la non-exiſtence; d'avoir la connoiſſance qui lui montre le monde exiſtant, que la connoiſſance qui le lui eût montré non-exiſtant; & ainſi du reſte.

Le vice de cette opinion, c'eſt de mettre dans Dieu, ſans néceſſité, des *actes contingens & tranſitoires :* pour lier la puiſſance à ſon objet. Nous ferons voir, dans la ſuite de cet article & de ce traité, que ces actes ſont inutiles dans Dieu.

918. REMARQUE. Les Partiſans de l'opinion qui admet dans Dieu, des *modifications accidentelles de connoiſſance ou de volonté,* prétendent que cette opinion ne déroge aucunement à la *ſimplicité de la Nature divine :* par la raiſon que ces modifications accidentelles ne conſtituent point, ſelon eux, la Nature di-

vine, & qu'elles ſe bornent à en être des effets intrinſeques.

L'Ame humaine, diſent-ils, ne ceſſe point d'être une ſubſtance ſimple en ſa nature : pour avoir des modifications intrinſeques de connoiſſance, de volonté, de plaiſir, de douleur, qui lui ſont accidentelles, & qui ne conſtituent point ſon être. Pourquoi la Nature divine ceſſeroit-elle d'être une ſubſtance ſimple en elle-même : pour avoir de ſemblables modifications accidentelles, qui ne la conſtituent en rien ; qui peuvent commencer d'être ou ceſſer d'être dans elle, ſans rien ajouter & ſans rien retrancher à ſa perfection intrinſeque & ſubſtantielle ?

Les Partiſans des *Formalités Scotiſtiques*, n'ont pas la même reſſource dans leur opinion ; qui contredit viſiblement la ſimplicité de la Nature divine ; puiſque, ſelon ceux-ci, ces Formalités diſtinguées l'une de l'autre, ſont les conſtitutifs mêmes de la Nature divine. (306 & 310).

919. OPINION. V. La plus ſaine partie des Philoſophes n'admet dans Dieu *aucune compoſition quelconque, ni en genre de ſubſtance, ni en genre de modification.* Selon cette claſſe de Philoſophes, Dieu eſt une ſubſtance en tout infiniment ſimple ; qui fut toujours & qui ſera toujours tout ce qu'elle eſt aujourd'hui ; ſans rien perdre & ſans rien acquérir d'intrinſeque, en quelque genre & en quelque maniere que ce ſoit.

Dieu connoît & Dieu décerne, diſent-ils. Mais les connoiſſances & les décrets de Dieu, ne ſont point des actes accidentels à ſon intelligence & à ſa volonté. Ce ne ſont que la Nature divine elle-même, en tant que terminée immédiatement aux choſes qu'elle repréſente & qu'elle décerne.

Par exemple, pour que Dieu *connoiſſe les choſes quelconques :* il n'eſt pas néceſſaire que dans lui ſe forme une idée ou une image accidentelle des

choses. Il suffit que sa nature, essentiellement intelligente, essentiellement représentative des choses, existe ; & que les choses soient objectivement intelligibles.

De même, pour que Dieu *décerne l'existence des choses :* il n'est pas nécessaire que dans lui se forme une volition accidentelle, qui le détermine à vouloir l'existence des choses. Il suffit que sa volonté, qui n'est autre chose que sa nature, se termine immédiatement aux choses à décerner.

920. REMARQUE. Le seul embarras, dans cette derniere opinion; c'est de concevoir ce qui concerne les décrets libres de Dieu, sans admettre dans Dieu aucun acte accidentel, par où il devienne décernant : par exemple, de concevoir comment Dieu, sans aucune volition accidentelle à sa nature, a librement *décerné de créer le monde ;* plutôt que de le laisser dans le néant.

Voici comme expliquent la chose, les partisans de cette opinion. La Volonté divine, disent-ils, est essentiellement active, essentiellement déterminée à décerner ou à ne pas décerner. Aucune indétermination n'a jamais existé dans elle : parce qu'une indétermination suppose nécessairement, ou un défaut de connoissance, ou un défaut d'activité. En cela, la *Volonté divine* differe essentiellement de la Volonté humaine : celle-ci, qui n'est, ni essentiellement éclairée, ni essentiellement active, a besoin d'actes accidentels, par où elle puisse sortir de son intrinseque indifférence à décerner ou à ne pas décerner.

Que faut-il donc, pour que la Volonté divine, essentiellement déterminée en elle-même à décerner une chose ou une autre, décerne de toute éternité, une chose plutôt qu'une autre ? Il faut sim-

plement qu'elle s'applique librement à un objet, plutôt qu'à un autre ; qu'elle se termine immédiatement à un objet, plutôt qu'à un autre : ce qui dit simplement deux choses ; savoir, la *Volonté divine*, & l'*Objet décerné* ; sans supposer & sans renfermer aucun acte décernant intermédiaire.

PROPOSITION.

921. *La Nature divine, ou l'Essence physique de Dieu, consiste dans une unique Perfection substantielle, spirituelle, illimitée, infiniment simple, & équivalente à un nombre infini de perfections différentes, toutes infinies.*

DÉMONSTRATION. Par-là même qu'il est démontré qu'un Etre increé & créateur, qu'un Dieu auteur de l'homme & de l'univers, existe :

I°. Il est évident que ce Dieu est *une Substance* : puisqu'il existoit nécessairement en lui-même & par lui-même, avant la création des différens êtres qu'il a rendus existans ; c'est-à-dire, avant la création de la Nature animée & inanimée.

II°. Il est évident que ce Dieu est une Substance intelligente, & par-là même, *une Substance spirituelle :* puisque de lui émane, & que de lui seul peut émaner, tout ce qu'il y a d'ordre & de symmétrie dans la Nature visible ; tout ce qu'il y a d'intelligence dans l'homme.

III°. Il est évident que ce Dieu est une Substance illimitée dans ses perfections, ou *une Substance infiniment parfaite :* puisqu'existant par son Essence, il n'a pu être limité dans sa nature & dans ses perfections, ni par lui-même, ni par aucune cause étrangere ; & que d'ailleurs, ses œuvres annoncent visiblement dans lui, une perfection en tout infiniment supérieure à toute perfection finie.

IV°. Il est évident que cette Substance divine est *une*

Substance infiniment simple en sa Nature : puisqu'il répugne qu'elle soit composée ou de parties ou de perfections réellement distinguées l'une de l'autre ; dont aucune ne seroit infinie en elle-même, & dont l'ensemble ne sautoit être un tout infini. (916).

V°. Il est évident que cette Substance divine, ou que cette Perfection substantielle de Dieu équivaut à un *nombre infini de Perfections différentes*, qui seroient toutes infinies : puisqu'en portant nos regards sur l'Ordre physique des choses, nous voyons que cette unique Perfection substantielle de Dieu, conçoit tout, comme si elle n'étoit qu'infinie intelligence ; meut tout, comme si elle n'étoit qu'infinie activité : & qu'en portant nos idées & nos spéculations dans l'Ordre métaphysique des choses, nous concevons que cette unique Perfection substantielle de Dieu, doit être bienfaisante, comme si elle n'étoit que bonté infinie ; doit être juste, comme si elle n'étoit que justice infinie ; doit être véridique, comme si elle n'étoit que véracité infinie ; doit être fidelle à ses promesses, comme si elle n'étoit que fidélité infinie ; & ainsi du reste. C. Q. F. D.

922. REMARQUE. Nous laissons à des Philosophes plus subtils que nous, le soin d'examiner en quoi consiste ce qu'ils appellent l'*Essence métaphysique de Dieu* : ou quel est dans Dieu, l'Attribut par excellence, duquel découlent en derniere analyse, dans l'ordre généalogique des idées, tous les autres attributs de Dieu.

Nous avons eu l'avantage, une fois en notre vie, d'être témoins & spectateurs d'un assaut philosophique, au sujet de cette très-subtile & très-frivole question : savoir, *si l'Asséité est le premier attribut de Dieu*, en telle sorte que cet attribut soit

comme la racine de tous les autres : ou si cet honneur de *premier attribut-racine* appartient de préférence à l'*Infinité* ou à l'*Indépendance* ; c'est-à-dire, à la qualité d'Etre infini, ou à la qualité d'être indépendant.

Les deux Champions, aux larges épaules, aux bruyans poumons, au ton acariâtre, aboyerent & chamaillerent l'un contre l'autre, pendant environ trois quarts d'heure, avec toute la profonde déraison que l'on étale assez communément dans ces disputes à demi soldatesques. Après avoir lassé la patience de leurs auditeurs, las eux-mêmes de clabauder, tantôt en duo & tantôt en solo, ils terminerent assez brusquement & sans trop savoir pourquoi, une dispute plus qu'énigmatique, où ils avoient beaucoup parlé, sans rien dire ; où personne ne les avoit compris, & n'avoit dû les comprendre : où, dans un déluge discordant de paroles inintelligibles, rien ne fut bien établi & bien prouvé ; sinon que l'un & l'autre Antagoniste n'entendoit guere l'état de la question, n'entendoit point du tout son adversaire, ne s'entendoit guere mieux lui-même.

Nous jugeâmes alors que ces questions trop subtiles ne sont guere propres qu'à embrouiller les idées des choses, qu'à vicier les meilleurs esprits, qu'à faire perdre désavantageusement un tems toujours précieux ; & qu'à ces titres, elles devoient être universellement bannies de toutes les régions philosophiques & théologiques.

DIVERS COROLLAIRES.

923. COROLLAIRE I. *Il n'y a aucune distinction réelle, entre les différentes Perfections divines, ou entre les divers Attributs absolus de Dieu.*

DÉMONSTRATION.

DÉMONSTRATION. Puisque la Nature divine, ainsi que nous venons de le démontrer, exclut essentiellement toute composition de parties, toute composition d'attributs : il est clair que tout ce que nous concevons de perfection dans Dieu, n'est-réellement qu'une même & unique Perfection substantielle ; à laquelle nous donnons différens noms, à raison des différens rapports ou des différens points de vue sous lesquels nous l'envisageons. Il est clair par conséquent, que dans Dieu, une perfection n'est point réellement distinguée d'une autre perfection ; & qu'entre une perfection & une autre perfection, ou entre un attribut absolu & un autre attribut absolu, on ne doit & on ne peut admettre qu'une *Distinction de raison*, qui ne suppose aucune distinction réelle dans les choses qui en sont l'objet. (323).

I°. La *Sagesse de Dieu*, est donc la Nature ou l'Essence divine : en tant que connoissant tout & arrangeant tout indéfectiblement.

II°. La *Toute-puissance de Dieu*, est l'Essence divine : en tant que capable de produire ou d'opérer tout ce qui n'a pas en soi une absolue répugnance, une intrinseque impossibilité.

III°. L'*Eternité de Dieu*, est l'Essence divine : en tant que n'ayant aucun commencement & ne devant avoir aucune fin d'existence ; en tant qu'existant infiniment avant tous les tems intelligibles, & devant exister infiniment après tous les tems intelligibles.

IV. L'*Immensité de Dieu*, est l'Essence divine : en tant que présente à toute l'étendue de la matiere existante & de la matiere possible ; sans rien perdre de son intrinseque indivisibilité.

V°. La *Providence de Dieu*, est l'Essence divine : en tant que dirigeant & conduisant, par des moyens sages & convenables, toutes les Créatures quelconques, animées ou inanimées, intelligentes ou non-

intelligentes, à leurs différentes fins respectives.

VI°. La *Science de Dieu*, est l'Essence divine : en tant qu'indéfectiblement représentative de toute vérité quelconque, de spéculation ou de fait.

VII°. La *Liberté de Dieu*, est l'Essence divine : en tant qu'exempte de toute contrainte & de tout obstacle, dans les déterminations de sa volonté, & dans les opérations de son activité; en tant qu'excluant toute cause quelconque, qui puisse la nécessiter à agir, où l'empêcher d'agir hors d'elle-même.

VIII°. L'*Immutabilité de Dieu*, est l'Essence divine : en tant qu'incapable d'aucune vicissitude & d'aucun changement; soit dans sa nature, qui ne peut rien perdre & qui ne peut rien acquérir; soit dans ses jugemens, qu'aucune nouvelle lumiere ne peut faire varier; soit dans ses desseins, qui, formés de toute éternité, s'exécutent toujours indéfectiblement dans le tems.

IX°. La *Bonté de Dieu*, est l'Essence divine : en tant que faisant toujours du bien, ou en tant qu'ayant toujours un penchant infini à en faire.

X°. La *Justice de Dieu*, est l'Essence divine : en tant que traitant toujours chacun, tôt ou tard, selon ses mérites & selon ses démérites, dans l'Ordre moral; en tant que destinant & réservant des récompenses convenables à la vertu, & des châtimens convenables au crime.

XI°. La *Miséricorde de Dieu*, est l'Essence divine : en tant qu'appellant les Pécheurs à la pénitence; en tant que laissant fléchir & désarmer sa justice, par leur repentir & par leur changement de vie.

XII°. La *Sainteté de Dieu*, est l'Essence divine : en tant qu'incapable d'avoir en elle-même aucun vice & aucun défaut moral; en tant que dictant & prescrivant aux hommes, ces regles inviolables de mœurs, d'après lesquelles on discerne le juste, de

l'injuste; l'honnête, du deshonnête; la vertu, du vice ou du crime.

XIII°. La *Véracité de Dieu*, est l'Essence divine: en tant qu'aimant nécessairement la vérité; en tant que détestant nécessairement le mensonge; en tant qu'incapable de jamais trahir celle-là, & de jamais favoriser celui-ci; & ainsi du reste.

924. REMARQUE. On nomme *Attributs de Dieu*; les différentes perfections, ou les différentes manieres d'être & d'agir, que nous découvrons dans Dieu; soit par les lumieres de la raison, soit par les lumieres de la foi. Parmi les attributs que nous connoissons ainsi dans Dieu, il y en a d'absolus, il y en a de relatifs.

I°. On nomme *Attributs absolus*, ceux qui conviennent à toute la Nature divine, ou aux trois Personnes divines prises ensemble. Tels sont ceux dont nous venons de donner une idée, dans le précédent corollaire.

II°. On nomme *Attributs relatifs*, ceux qui ne conviennent pas à toute la Nature divine, mais uniquement & exclusivement aux Personnes divines séparément prises. Telle est la *Paternité*, qui ne convient qu'au Pere: telle est la *Filiation*, qui ne convient qu'au Fils, ou au Verbe: telle est la *Spiration*, qui ne convient qu'au Saint-Esprit. Mais ici la Foi commence, & la Science finit.

III°. Les Attributs absolus sont des perfections qu'il est mieux d'avoir que de ne pas avoir. Les Attributs relatifs au contraire, ne sont pas des perfections qu'il soit mieux d'avoir que de ne pas avoir.

Il est mieux dans Dieu, d'être tout puissant, que de n'être pas tout puissant: il n'est pas mieux dans l'une des Personnes divines, d'avoir la Paternité, que d'avoir la Filiation ou la Spiration.

925. COROLLAIRE II. *Dans Dieu, il n'y a point d'Attributs négatifs, proprement dits.*

DÉMONSTRATION. La raison en est, que dans Dieu, il n'y a point de négation ou de privation de perfection. Ainsi, les attributs de Dieu que l'on énonce d'une maniere négative, expriment réellement & ont réellement pour objet dans Dieu, une *perfection positive.*

Par exemple, l'*Attribut d'impeccabilité*, exprime dans Dieu l'essentielle rectitude de sa volonté. De même, l'*Attribut d'immutabilité*, exprime dans Dieu l'invariable stabilité de sa nature, de ses lumieres, de ses jugemens, de ses décrets.

926. COROLLAIRE III. *On ne doit point admettre dans Dieu, avec quelques Scotistes, des Formalités distinguées entre elles par leur nature.*

DÉMONSTRATION. Selon les Scotistes, il y a dans Dieu une infinité de formalités distinctes ; par exemple, une formalité par laquelle il n'est que sage ; une autre formalité par laquelle il n'est que puissant, une troisieme formalité par laquelle il n'est que bon, une quatrieme formalité par laquelle il n'est que juste, & ainsi du reste : en telle sorte que chacune de ces formalités est réellement en elle-même & par sa nature, distinguée de toute autre formalité ; & que l'ensemble ou le résultat de toutes ces formalités, est Dieu même. (306 & 312).

Quoique nous ayons déjà suffisamment foudroyé ailleurs toutes ces chimeres scotistiques : il ne sera pas inutile d'en faire sentir ici encore une fois & la fausseté & l'absurdité.

Parmi ces *Formalités scotistiques*, qui sont toutes formellement distinguées entre elles, en elles-mêmes & par leur nature, & dont l'ensemble ou le résul-

tat ou le tout eſt Dieu même ; l'une n'eſt pas l'autre ; l'une n'a pas la perfection de l'autre ; chacune eſt finie & bornée dans ſon être ; aucune n'eſt illimitée & infinie en ſon eſſence & en ſa perfection : puiſque la formalité de ſageſſe, par exemple, n'eſt en rien, de l'aveu même des Scotiſtes, la formalité de puiſſance ou la formalité de juſtice, & ainſi du reſte.

Donc le Tout qui réſulte d'un tel enſemble ou d'un tel aggrégat de formalités, eſt un tout réſultant de parties finies & imparfaites en elles-mêmes. Or, un tel Tout ne ſauroit jamais être qu'un tout fini & imparfait en ſa nature ; ne ſauroit jamais être ce que nous nommons un Dieu : ainſi que nous venons de le démontrer. (916 & 921).

927. COROLLAIRE IV. *Dieu n'a aucune perfection, aucun attribut, qui ſoit perfectible.*

DÉMONSTRATION. La raiſon en eſt, que Dieu, s'il exiſte, renferme & doit renfermer eſſentiellement en ſa nature, toute perfection poſſible, & tout degré poſſible de perfection ; tout ce qu'il eſt mieux d'avoir, que de ne pas avoir. (754 & 921).

On voit ici pourquoi & en quel ſens, on dit communément dans les Ecoles de Philoſophie & de Théologie, que *Dieu eſt un Acte pur* : ou, ce qui ſignifie préciſément la même choſe, que Dieu eſt une Puiſſance qui a de toute éternité tous les actes perfectifs dont elle eſt ſuſceptible. Par cette maniere d'être & d'exiſter, Dieu differe eſſentiellement de tout le reſte des êtres. (175).

I°. Dans l'homme, par exemple, les *Puiſſances intrinſeques & naturelles* ſont de plus en plus perfectibles ; peuvent, d'un jour à l'autre, s'étendre, ſe fortifier, s'enrichir, ſe perfectionner.

Telle eſt la puiſſance de connoître, qui s'étend & qui ſe perfectionne d'un jour à l'autre, par les nou-

velles idées & par les nouvelles lumieres dont elle s'enrichit. Telle est la puissance de raisonner, qui se fortifie & qui se perfectionne d'un jour à l'autre par ses actes; & qui, par l'habitude de juger & de raisonner, devient de jour en jour plus capable de bien discerner & de bien saisir le vrai des choses. Telle est la puissance d'agir au dehors, par exemple, de marcher, de danser, d'écrire, de chanter, de faire des armes, de mouvoir des fardeaux; qui, par ses actes, par l'habitude d'agir, devient de jour en jour, tout étant égal d'ailleurs, plus aisément & plus parfaitement active.

II°. Dans Dieu au contraire, il n'y a aucune *Puissance quelconque*, qui soit capable d'acquérir un nouveau degré de perfection, de perfection même accidentelle : parce que de toute éternité, Dieu a essentiellement tout ce qu'il peut avoir de perfection; parce que de toute éternité, Dieu a essentiellement tout ce qu'il est mieux d'avoir que de ne pas avoir, soit en genre de connoissance, soit en genre de puissance, soit en genre de qualités relatives à l'ordre moral, soit en tout autre genre quelconque.

Tout ce que Dieu est aujourd'hui, il le fut hier, il le sera demain, il le fut avant tous les siecles intelligibles, il le sera après tous les siecles intelligibles : sans aucun accroissement réel, & sans aucune réelle diminution de perfection intrinseque.

Le Polythéisme et le Manichéisme.

928. Explication I. Le *Polythéisme*, ou le culte de plusieurs Divinités différentes, est une de ces extravagances de l'esprit humain, dont il n'est pas facile de bien assigner la vraie cause & de bien fixer la premiere existence.

I°. Il paroît d'abord que le Polythéisme est né de la Religion naturelle mal entendue. On sentoit con-

fusément l'existence d'un Dieu dans la Nature visible, d'un Dieu qu'il falloit craindre & adorer; & d'après ce sentiment confus, on plaça & on adora ce Dieu, dans les différens êtres où l'on crut en appercevoir les attributs. (871).

II°. Il paroît ensuite que le Polythéisme ne commença à exister & à se répandre dans le monde, qu'assez long-tems après le Déluge. Dans les premiers siecles du monde, ce petit nombre de familles qui formoit alors tout le genre humain, ne reconnoissoit & n'adoroit qu'un seul Etre suprême, incréé & créateur, qu'un seul Dieu.

929. EXPLICATION II. Le *Manichéisme*, ou l'absurde systême qui admet deux Dieux dans la Nature, dut son origine au troisieme siecle du Christianisme.

L'Auteur de cette sottise ou de cette extravagance, fut un certain Esclave Persan, nommé d'abord Curbicus, & surnommé ensuite Manès: qui, pour rendre raison de l'origine de nos biens & de nos maux, de nos vertus & de nos vices, imagina & admit dans la Nature visible, *deux Principes éternels*, en tout distingués & en tout différens l'un de l'autre, toujours irréconciliablement en opposition & en guerre entre eux; l'un auteur du bien physique & du bien moral, l'autre auteur du mal moral & du mal physique. Delà, selon Manès, l'origine des prospérités & des calamités, des vertus & des crimes, tant dans les particuliers, que dans les corps de nation: selon que l'un ou l'autre des deux Principes éternels, étoit prédominant, & l'emportoit sur son rival. (896).

L'idée de *deux Principes éternels & opposés*, avoit pris naissance dans la tête de quelques anciens Philosophes aussi absurdes qu'ignorans, dont fait mention Plutarque dans son traité d'Isis & d'Osiris. Delà cette idée passa chez Manès, qui l'assaisonna & qui

l'enrichit de toutes les impertinentes rêveries de cette classe de visionnaires & d'illuminés, que l'on nomma *les Gnostiques*, dans les premiers tems du Christianisme. Le Roi de Perse fit écorcher tout vif le moderne Visionnaire : il auroit peut être mieux fait de se borner à l'enfermer dans quelqu'une des Petites-Maisons de son Royaume.

930. COROLLAIRE V. *Le Polythéisme & le Manichéisme sont des systêmes évidemment faux & absurdes.*

DÉMONSTRATION. I°. S'il y avoit plusieurs Dieux, plusieurs Principes éternels ; il est évident que la nature de l'un ne seroit pas la nature de l'autre : sans quoi, ce ne seroient pas plusieurs Dieux, mais un seul & même Dieu. Il est évident qu'aucun de ces Dieux, ne seroit l'Etre infini en intelligence, en puissance, en perfection : puisqu'étant distingués, l'intelligence, la puissance, la perfection de l'un, ne seroit point l'intelligence, la puissance, la perfection de l'autre. Il est évident qu'aucun de ces Dieux, ne seroit Dieu : puisqu'aucun ne seroit l'Etre infini, l'Etre indépendant, l'Etre suprême.

II°. En donnant la plus simple attention au spectacle de ce Monde visible, il sera facile à tout homme raisonnable, s'il veut écouter le langage de son esprit & de son cœur, d'y voir & d'y sentir l'existence d'un Dieu & d'un Dieu unique. Car de cette idée, qu'il est si naturel à l'homme de se former, savoir, que l'univers existe & ne peut exister par lui-même ; que l'univers est un *Tout unique*, ordonné & établi de maniere que toutes ses parties concourent à une même fin, qui est le cours permanent & uniforme de ce tout : n'est-il pas très-naturel que tout homme attentif s'éleve à la connoissance d'une *Cause premiere*, d'une *Cause unique* ; qui n'est & ne peut-être qu'un seul Dieu ?

OBJECTIONS A RÉFUTER.

931. OBJECTION I. Comment concilier la Simplicité de Dieu, avec l'*étendue réelle* que suppose nécessairement dans lui, son immensité, ou son existence substantielle en tout lieu ? Une substance infiniment simple peut-elle exister à la fois, à Paris & à Rome, dans Saturne & dans Syrius, dans toute l'immensité des choses, & infiniment au-delà de cette immensité des choses? Or, Dieu existe par-tout: puisque par-tout il agit, & que par-tout l'action suppose essentiellement l'existence. Donc Dieu, loin d'être une substance infiniment simple, est une substance réellement étendue; & par-là même, une substance composée de parties placées les unes hors des autres.

RÉPONSE. Nous avons déjà observé plusieurs fois, que dans les choses que nous connoissons le mieux, il y a presque toujours quelque côté obscur & ténébreux, qui se refuse obstinément à nos lumieres; & que dans les choses par nous connues, l'incertain ne détruit pas le certain. Cette observation doit être toujours l'une des bases fondamentales de toute Philosophie. (56).

L'*Immensité de Dieu*, de l'aveu de tous les Philosophes, est l'*existence de la Nature divine en tout lieu.* Mais comment la Nature divine existe-t-elle en tout lieu ? Voilà sur quoi ils sont partagés.

Les uns prétendent qu'elle existe réellement en tout lieu, non-seulement par sa connoissance & par son action, mais encore par sa substance. Les autres veulent qu'elle n'existe en tout lieu, que par sa connoissance & par son action, sans y exister réellement par sa substance.

932. OPINION I. Selon les Cartésiens, la Nature divine n'a *aucune étendue quelconque*, ni réelle, ni formelle, ni virtuelle. Dieu, disent-ils, n'existe dans aucun lieu, par sa substance ; parce que Dieu est un esprit, & que les esprits n'existent proprement dans aucun lieu : le lieu n'étant autre chose, selon eux, que la matiere étendue, avec laquelle la substance spirituelle n'a rien & ne peut rien avoir de commun. Mais Dieu existe en tout lieu par *sa connoissance* & par *son action* : parce qu'il connoît tout & qu'il opere tout en tout lieu ; sans y exister réellement par *sa substance*.

RÉFUTATION. Il est clair que cette opinion cartésienne peut être attaquée & ruinée en bien des manieres.

I°. D'abord, qu'est-ce que n'exister en aucun lieu, sinon ne point exister du tout ?

Ensuite, qu'est-ce qu'exister en tout lieu par son action, sans y exister par sa nature, par sa substance ? Comment conçoit-on qu'une substance agisse, là où elle n'existe pas ? Elle y agit, dit-on, par sa volonté efficace. Mais expliquer ainsi l'action de Dieu, c'est reculer la difficulté, sans la résoudre aucunement. Car qu'est-ce qu'une volonté efficace, là où n'existe pas une substance en qui soit résidente & par qui soit effectuée cette volonté ?

II°. Il est évident que *la Nature divine existe substantiellement en tout lieu* : puisqu'en tout lieu elle opere, & que par-tout, l'action suppose nécessairement l'existence ; & qu'une cause qui n'existe pas dans un lieu, est pour ce lieu, comme si elle n'existoit pas.

933. OPINION II. Selon les Scotistes, dans la Nature divine, il n'y a aucune étendue réelle, mais il y a une *étendue formelle*. Dieu, disent-ils, existe partout, non-seulement par sa connoissance & par son

ction, mais encore par sa nature, qui résulte d'une infinité de formalités distinctes. La formalité par laquelle il est constitué existant à Paris, n'est pas la formalité par laquelle il est constitué existant à Rome ou dans Saturne. Mais ces formalités distinctes ne mettent en lui, aucune diffusion de substance : parce que l'ensemble de toutes ces formalités, n'est ou ne fait dans Dieu, qu'une même & unique substance indivisible. (306 & 312).

RÉFUTATION. Il est clair que cette opinion scotistique n'est qu'une branche imaginaire d'un systême en tout point fabuleux ; & que d'ailleurs elle n'explique rien de ce qu'elle est destinée à expliquer.

Car, que conçoit-on dans Dieu, en entendant parler de *cette formalité* par laquelle Dieu est constitué existant à Paris ; & qui devient par-là même un des constitutifs de la Nature divine : puisque c'est par cette formalité, que Dieu connoît Paris, que Dieu agit à Paris, que Dieu existe à Paris ?

934. OPINION III. Selon les Thomistes, dans la Nature divine, il n'y a aucune étendue réelle : mais il y a une *étendue virtuelle*, qui consiste dans une équivalence à une infinité de substances distinctes, toutes spirituelles, placées dans tous les points de l'espace infini, dans lesquels existe ou dans lesquels pourroit exister une matiere.

I°. Dieu, disent-ils, existe substantiellement & dans Saturne & dans la Terre : puisqu'il agit & dans celui-là & dans celle-ci.

II°. Mais il ne s'ensuit pas delà, ajoutent-ils, qu'il ait une étendue réelle : parce qu'il faudroit pour cela, qu'une portion de sa substance existât dans Saturne, & qu'une autre portion de sa substance existât dans la Terre ; ce qui ne sauroit avoir lieu dans un être en

qui répugne essentiellement toute composition de parties.

III°. Il faut donc nécessairement, concluent-ils, admettre dans Dieu, une étendue virtuelle ; & reconnoître que la Nature divine, quoiqu'infiniment simple dans son essence, équivaut à une infinité de substances distinctes, qui seroient placées dans tous les points de l'espace infini : soit que l'on conçoive cette Nature divine, comme ayant une *existence une infinité de fois répétée* ; soit que l'on se borne à concevoir que sous ce point de vue, elle est inconcevable.

935. OPINION IV. Quelques Philosophes admettent purement & simplement, dans Dieu, une *étendue réelle & infinie*, mais qui ne ressemble en rien à celle de la Matiere.

I°. Dieu, disent-ils, existe par-tout substantiellement : puisqu'il agit par-tout, dans toute la Nature existante ; & que l'on conçoit que s'il produisoit des millions de nouveaux mondes, hors du monde existant, il pourroit y agir de même. Par exemple, il existe dans la terre, & dans le soleil, & dans tous les points intermédiaires.

II°. Mais dans chaque point, il existe tout entier ; & son étendue réelle, qui n'est mesurable que par celle de la matiere existante ou possible, à laquelle il correspond par toute son indivisible substance, n'a rien de commun avec l'étendue réelle de la matiere : puisque l'étendue réelle de la matiere résulte toujours nécessairement de parties distinctes, placées les unes hors des autres.

936. RÉSULTAT. Voici donc, en deux mots, le résultat de toute cette spéculation.

I°. D'abord, il est évidemment démontré que la

Nature divine ne peut aucunement être composée de parties distinctes.

II°. Ensuite, il est évidemment démontré que la Nature divine agit & opere dans toute l'immensité des choses; & par conséquent, qu'elle y existe par-tout substantiellement.

III°. Donc, sans cesser d'être infiniment simple; la Nature divine peut substantiellement exister dans toute l'immensité des choses. Donc, quelque nom que l'on donne à cette *existence de la Nature divine dans toute l'immensité des choses*, soit qu'on la nomme étendue réelle, soit qu'on lui donne le nom d'étendue virtuelle; il est certain qu'elle a lieu dans Dieu, & qu'elle ne déroge en rien à la simplicité de Dieu.

937. OBJECTION II. Comment concevoir que l'ensemble infini de toutes les perfections infinies, ne soit réellement qu'une unique Perfection substantielle, infiniment simple? Comment concevoir que l'Etre éternel, sans aucun intrinseque changement de volonté & d'action, de non-créateur, soit devenu créateur? Comment concevoir que Dieu soit tantôt notre ami & tantôt notre ennemi: que Dieu, à notre égard, de juge devienne pere, & de pere devienne juge; sans qu'il y ait dans lui aucune révolution d'idées & de sentimens?

RÉPONSE. Nous avons déjà observé plus d'une fois, qu'il y a toujours nécessairement l'infini entre Dieu & nous; & que disputer ou contester à Dieu tel & tel attribut, par la raison que tel & tel attribut renferme nécessairement des incompréhensibilités, c'est annoncer authentiquement que l'on n'a pas même les premieres notions du grand art de philosopher.

I°. Il n'est pas impossible qu'une unique *Perfection substantielle infinie* réponde, dans notre façon finie & bornée de voir, à une infinité de perfections dis-

tinctes : parce qu'une unique perfection substantielle infinie peut, à raison de son infinité, être la source & la cause d'une infinité d'effets différens; auxquels, pour les distinguer dans nos idées, nous donnons le nom, tantôt d'effets de sagesse, tantôt d'effets de puissance; ici d'effets de justice, là d'effets de bienfaisance ou de miséricorde; & ainsi du reste : quoiqu'ils émanent tous d'un même & unique Principe, que nous divisons par le moyen de nos idées précisives. (317 & 323).

II°. Dieu a eu de toute éternité, la volonté de créer le Monde dans le tems; & cette volonté divine, toujours subsistante & invariablement permanente dans Dieu, a effectivement opéré dans le tems, ce que de toute éternité elle a dû opérer dans le tems. Qu'y a-t il dans tout cela, qui annonce ou qui suppose un intrinseque changement dans Dieu; au moment intelligible, où de non-créateur il est devenu réellement créateur ?

938. REMARQUE I. L'*exigence d'un changement intrinseque*, ne vient se placer mal à propos dans nos idées, quand nous concevons Dieu comme opérant hors de lui : que parce que nous attribuons à Dieu, sans peut-être nous en appercevoir, notre maniere d'agir.

I°. Pour passer de la non-action à l'action, nous avons toujours besoin de quelque effort ou de quelque contention, soit de corps, soit d'esprit; qui met en nous un changement intrinseque, vrai & réel : & nous figurant que Dieu doit avoir la même façon de passer du repos à l'action, nous concevons en lui, d'après cette fausse supposition, un changement intrinseque, semblable à celui qui a lieu en nous.

II°. Mais Dieu, qui n'agit que par sa volonté in-

finiment efficace, n'a besoin d'aucun semblable effort, d'aucune semblable contention, d'aucun semblable changement intrinseque : pour que l'effet par lui décerné existe. Il veut ; & ce qu'il a voulu de toute éternité, a lieu dans le tems par lui déterminé.

939. REMARQUE II. *L'exigence d'un changement intrinseque*, ne vient encore se placer mal-à-propos dans nos idées ; quand nous concevons Dieu, tantôt comme notre ami, tantôt comme notre ennemi : que parce que nous attribuons à Dieu, sans aucune raison, ou plutôt contre toute raison, notre façon d'aimer & de haïr.

I°. L'homme est ami, par un sentiment de tendresse, accidentel à sa nature, qui l'incline à faire du bien à l'objet de son amitié. L'homme est ennemi, par un sentiment d'aversion, accidentel à sa nature, qui l'incline à faire du mal à l'objet de son inimitié. L'homme ne peut passer de l'affection à la haine, ou de la haine à l'affection ; sans un changement accidentel, mais réel, dans sa nature.

II°. Dieu au contraire n'est ami ou ennemi, pere tendre ou juge terrible ; que par l'infinie rectitude de son immuable essence, qui exige invariablement que tout soit dans l'ordre. Quand nous sommes justes, Dieu voit en nous l'objet & le terme de ses récompenses : quand nous sommes coupables, Dieu voit en nous le terme & l'objet de ses châtimens : voilà & la haine & l'amitié de Dieu.

III°. Quand nous passons de la Vertu au Crime, ou du crime à la Vertu : y a-t-il un changement vrai & réel dans cette Essence divine, qui d'amie, devient ennemie ; ou qui d'ennemie, devient amie ? Non : le changement est uniquement hors de cette essence divine. C'est le terme ou l'objet de l'essence divine, qui change ; & non l'essence divine elle-

même. Après notre changement, de bien en mal, ou de mal en bien ; elle est précisément en elle-même, ce qu'elle étoit avant notre changement : sans rien de plus, & sans rien de moins.

940. OBJECTION III. Il est certain que, s'il existe un Dieu ; ce Dieu doit nécessairement renfermer en sa nature, toutes les perfections existantes & possibles, toutes les perfections de la terre & du soleil, de l'homme & de la brute, du végétal & du minéral : perfections toujours essentiellement distinguées l'une de l'autre ; perfections souvent même essentiellement incompatibles les unes avec les autres. Or, comment un tel assemblage de perfections, ainsi distinguées les unes des autres, peut-il n'être qu'une substance infiniment simple ? Comment même un tel assemblage de perfections ainsi incompatibles entre elles, peut-il être une substance possible ?

RÉPONSE. L'Etre incréé & créateur, l'Etre infini en tout genre de perfection, renferme & possede ; ou formellement, ou éminemment, ou virtuellement, toutes les perfections existantes & possibles. Mais il ne s'ensuit pas delà que ce même Etre incréé & créateur renferme & *possede formellement* aucune des perfections finies & bornées qui existent dans les Etres par lui créés.

I°. L'Essence divine renferme & possede *formellement* une Perfection substantielle, infinie & infiniment simple, qui équivaut à une infinité de perfections différentes, toutes infinies : parce qu'une telle perfection existe dans Dieu en réalité, avec sa propre nature, avec ses propres constitutifs, & pour ainsi dire, avec cette *propre forme* qui la constitue Perfection substantielle, infinie & infiniment simple. (265 & 921).

II°. L'Essence

II°. L'Essence divine renferme & *possede éminemment*, toutes les perfections finies & bornées, compatibles ou incompatibles, de la terre & du soleil, de l'homme & de la brute, du végétal & du minéral, & ainsi du reste : parce que cette unique Perfection substantielle, infinie & infiniment simple, qui existe formellement dans Dieu, contient en elle-même, dans un ordre & dans un degré infiniment supérieur, infiniment plus éminent, tout ce qu'il y a de perfection réelle dans toutes les créatures existantes & possibles ; sans les contenir en rien formellement, ou sous cette *propre forme* qui les constitue & qui les caractérise dans les différentes créatures, ainsi que nous l'avons expliqué ailleurs. (264).

III°. L'Essence divine renferme & *possede virtuellement*, toutes les perfections finies & bornées, compatibles ou incompatibles, de toutes les créatures quelconques, existantes & possibles : parce que cette unique Perfection substantielle, infinie & infiniment simple, qui existe formellement dans Dieu, a eu la puissance de rendre existant tout ce que nous voyons exister de perfections & de vertus, dans les différentes créatures ; & conserve la puissance & la vertu d'opérer par elle-même, tout ce que nous voyons opérer par les perfections & par les vertus de ces différentes créatures. Par exemple,

Dieu possede virtuellement la solidité du marbre & du diamant : parce qu'il peut opposer par lui-même, la même résistance qu'oppose le marbre & le diamant. Dieu possede virtuellement la lumiere & la chaleur du feu : parce qu'il peut produire par lui-même, tout ce que produisent la lumiere & la chaleur de cet élément. Dieu possede virtuellement les différentes qualités & les différentes propriétés des minéraux, des végétaux, des animaux : parce que, sans avoir en rien ces qualités & ces proprié-

tés sous leur *propre forme*, il peut opérer lui-même, tout ce qu'operent ou que paroissent opérer en genre d'action & de perfection, les différens êtres en qui elles résident. Dieu possede virtuellement la force méchanique des corps en mouvement : parce qu'il peut opérer lui-même, sans participer en rien au mouvement, tout ce qu'operent ou que paroissent opérer les différentes forces motrices. *Omnia movet immotus*.

941. REMARQUE. On voit ici l'absurdité de ce raisonnement, qu'ont osé faire quelques Athées : *Dieu est l'assemblage de toutes les perfections existantes & possibles : donc Dieu est un Etre chimérique*.

Il est clair que cette conclusion de l'Athéisme, n'a & ne peut avoir aucune force ; que dans la chimérique supposition où l'on regarderoit comme une vérité reçue & avouée par les Théistes, cette absurdité palpable : savoir, que la Nature divine est intrinsequement formée & constituée par la *perfection formelle* du soleil, de la terre, de l'homme, de la brute, du végétal, du minéral, & ainsi du reste.

Or, il est certain qu'il n'y eut jamais rien, dans la doctrine des Théistes, c'est-à-dire, des Peuples quelconques qui reconnoissent l'existence d'un Esprit incréé & créateur, qui ait pu fonder une telle supposition ; & par conséquent, qu'aucun homme sensé & de bonne foi, n'a jamais pu se faire sérieusement d'une telle supposition, un fondement réel d'irréligion. (896).



ARTICLE SECOND.

LA PROVIDENCE DE DIEU.

942. OBSERVATION. L'ATHÉE attaque l'existence d'un Dieu, & par-là même, l'existence d'une Providence divine. Le Déiste, en admettant l'existence d'un Dieu, n'admet pas de même l'existence d'une Providence divine : ou du moins il n'admet point cette partie de la Providence divine, qui consiste dans un *Ordre surnaturel de choses*, & qui donne un fondement à la Morale & à la Religion.

Nous avons démontré précédemment l'existence d'un Dieu, contre l'Athéisme : il nous reste à démontrer ici l'existence d'une Providence divine, contre le Déisme, dont nous avons donné ailleurs une suffisante notion. (771 & 772).

IDÉE D'UNE PROVIDENCE DIVINE.

943. DÉFINITION. La *Providence divine* peut être considérée, ou dans Dieu, ou hors de Dieu : dans son principe, ou dans ses effets.

I°. La *Providence intérieure* & dans Dieu, est cet acte immanent de la Divinité, par lequel Dieu veut & décerne les moyens propres à conduire tous les êtres créés à leurs fins respectives.

Il est clair que la Providence ainsi envisagée n'est point quelque chose de distingué de Dieu. C'est Dieu lui-même : en tant que décernant & opérant ce qu'exigent la nature & la fin des êtres par lui créés.

II°. La *Providence extérieure* & hors de Dieu, est ce choix & cette application de moyens, par lesquels Dieu conserve les êtres créés, & les conduit à leur

destination & à leur fin. C'est pour l'homme, que nous envisageons ici principalement, & l'*Ordre naturel* & l'*Ordre surnaturel* des choses.

Car ces deux Ordres de choses, sont destinés conjointement à conduire l'homme à sa fin totale & complette : qui est de remplir les vues de Dieu en ce monde ; & de le posséder en l'autre.

944. REMARQUE. Pour couper racine à une foule de chicanes & de vétilles, dans ce qui concerne la théorie de la Providence, on peut observer ici :

I°. Que la Providence divine, considérée dans son principe ou dans son sujet ou dans sa source, c'est-à-dire, dans Dieu lui-même, est infiniment parfaite : puisque c'est cet *acte immanent de la Divinité*, identifié avec la Divinité ; lequel, sous la direction d'une sagesse infinie, & par le motif d'une infinie bienfaisance, a décerné les divers moyens qui doivent conduire convenablement à leurs fins respectives, toutes les différentes especes d'êtres.

II°. Que la Providence divine, considérée hors de Dieu & dans son terme, c'est-à-dire, dans l'*Ordre général de choses*, naturel & surnaturel, qui a été décerné & établi par le Créateur, a toute la perfection qui convient, & à Dieu qui en est la source & le principe, & aux différentes créatures qui en sont le terme & l'objet : puisqu'elle est très-propre en elle-même, à conduire & les différentes especes & les différens individus, qui renferment la généralité des Etres, à la destination & à la fin qu'a eu en vue l'Etre incréé & créateur.

III°. Que le Dieu de la Nature & de la Religion, infiniment libre dans son essence, infiniment riche dans ses desseins, infiniment fécond dans son action, auroit pu absolument établir dans la Nature, une *Providence extérieure, différente de celle qui y existe* ; &

qui auroit été peut-être & plus parfaite en elle-même & plus favorable à l'homme, ſoit pour cette vie, ſoit pour la vie future.

IV°. Mais que ce Dieu infiniment ſage & infiniment puiſſant, qui ne fait rien & qui ne peut rien faire de vicieux, d'inconſéquent, de mal combiné, de mal aſſorti à ſa fin & à ſa deſtination, n'eſt pas tenu néceſſairement, dans ſes opérations extérieures, à faire *le Meilleur* ou le plus parfait: ſoit parce qu'il eſt eſſentiellement libre par ſa nature; ſoit parce que le meilleur ou le plus parfait répugne en lui-même, comme nous le démontrerons ailleurs.

V°. Que cette partie de la Providence extérieure, qui conſtitue l'*Ordre ſurnaturel des choſes*, à l'égard de l'homme, eſt trop étrangere à un ſimple traité de Dieu, pour y être développée & diſcutée dans toute ſon étendue & dans toute ſa profondeur; & que par conſéquent, nous devons nous en tenir ici à montrer & à établir les principes fondamentaux des choſes, dans tout ce qui concerne cette partie ſurnaturelle de la Providence divine, que nous avons à cet égard lumineuſement expoſée, ſolidement établie, authentiquement diſculpée & vengée, dans toute notre Philoſophie de la Religion.

FIN OU DESTINATION DES ÊTRES.

945. DÉFINITION. La *Fin des êtres*, en général, eſt ce pourquoi Dieu les crée, ou la fonction quelconque à laquelle le Créateur les deſtine: & la *Providence extérieure*, par rapport aux différens êtres, conſiſte dans les moyens généraux & particuliers que Dieu leur fournit, pour parvenir à cette fin, pour remplir cette deſtination.

I°. Les *Etres purement matériels* n'ont qu'une fin naturelle; & les moyens par leſquels la Providence les met en état de remplir cette fin, ſont principale-

ment l'Impulsion, l'Attraction, l'Affinité, & les autres Loix générales ou particulieres de la Nature (*Phys.* 73, 78, 80, 88).

II°. Les *Brutes quelconques* n'ont également qu'une fin naturelle; & les moyens par lesquels la Providence les mene à cette fin, sont l'organisation, l'instinct, & le rapport des substances qui les affectent, avec cette organisation & cet instinct.

III°. Il y a pour l'*Espece humaine*, & une fin naturelle, bornée à l'Ordre physique, social, & moral, en ce monde; & une fin surnaturelle, qui l'éleve à pouvoir pratiquer des vertus d'un ordre supérieur, dignes de lui mériter un bonheur d'un nouveau genre, dans une vie nouvelle & interminable.

Les moyens qu'emploie la Providence, pour conduire l'espece humaine à sa *fin naturelle*, sont l'organisation, l'instinct, & la raison.

Les moyens qu'emploie la Providence, pour la mettre à portée de remplir sa *fin surnaturelle*, sont des lumieres surnaturelles dans ses *puissances intellectives*, & des mouvemens surnaturels dans ses puissances affectives : lumieres & mouvemens, qui n'émanent point & ne peuvent point émaner de la nature & de la raison, abandonnées à leurs seules forces ; & qui sont nécessairement l'effet d'une *grace céleste & surnaturelle*, à laquelle la nature humaine n'a par elle même & de son fonds, aucun droit.

PROPOSITION.

946. *Il y a réellement une Providence divine, qui s'occupe de l'Univers & de l'Homme; qui s'intéresse à l'existence de l'Ordre physique & de l'Ordre moral ; qui doit voir & qui voit en effet d'un œil différent, le Crime & la Vertu.*

DÉMONSTRATION. La Providence de l'Etre incréé & créateur, ne se fait pas moins efficacement

connoître & sentir, que son existence même : la réalité de celle-ci, entraîne donc la réalité de celle-là. Elle est consignée cette Providence divine, dans toutes les idées que nous avons de la Divinité : elle est empreinte dans tout le spectacle de la Nature visible.

EXPLICATION I. *L'existence d'une Providence divine, est consignée dans toutes les idées que nous avons de la Divinité :* comme il est facile à tout être pensant, de s'en convaincre.

I°. Elle découle d'abord de l'*idée d'un Dieu infiniment Sage;* qui peut sans peine & sans fatigue, veiller & pourvoir au bien de ses créatures, à qui il ne donne point en vain l'existence : qui veut & qui doit vouloir, en vertu même de son infinie sagesse, que ses créatures tendent à la fin pour laquelle il leur donne l'existence ; sans quoi il seroit inconséquent dans ses desseins, & absurde dans ses œuvres : qui s'intéressant & devant s'intéresser, en vertu de son essentielle sagesse, de son essentielle rectitude, au bien de ses créatures, doit conséquemment leur fournir les moyens propres & à les conserver & à les conduire à leur destination ; soit qu'elles soient aveugles & nécessitées, soit qu'elles soient intelligentes & libres, dans leurs opérations.

II°. Elle découle ensuite de l'*idée d'un Dieu infiniment Saint*, qui, en vertu de son essentielle rectitude, essentiellement amateur de l'Ordre moral, encore plus que de l'Ordre physique, doit nécessairement vouloir & exiger que cet *Ordre moral* regne dans l'esprit & dans le cœur de ses créatures intelligentes & libres : doit nécessairement par-là même voir d'un œil bien différent la Vertu & le Crime ; être ami de celle-là, dont il connoît toute l'amabilité, tout le mérite ; être ennemi de celui-ci, dont

il sent tout le désordre, tout le vice, tout l'odieux caractere: doit nécessairement par-là même encore, réprouver & détester ce qui est mal, approuver & chérir ce qui est bien, dans l'ordre moral; & par conséquent, commander la vertu, qui est l'exercice & l'exécution de cet ordre moral; défendre le crime, qui en est l'infraction & le renversement.

III°. Elle découle enfin de l'*idée d'un Dieu infiniment Juste*, qui, ayant un droit essentiel & inaliénable à la soumission de toutes ses créatures, intelligentes ou non intelligentes, doit nécessairement vouloir, en vertu de son essentielle rectitude, que tout soit soumis respectivement à l'ordre physique & à l'ordre moral, qu'il a décernés & établis dans ses desseins adorables; qui, après avoir commandé la Vertu qu'il chérit, & défendu le Crime qu'il déteste, ne peut, sans cesser d'être Juste, sans devenir inconséquent & absurde, voir du même œil & avec indifférence, le crime & la vertu; qui doit par là-même, en conséquence de cette essentielle rectitude qui caractérise sa nature, de justes récompenses à la vertu, de justes châtimens au crime; récompenses & châtimens qui doivent nécessairement avoir lieu, ou en cette vie, ou en une autre vie.

Il résulte delà, que, par l'idée même de Dieu, & par l'application du principe fondamental de toutes les connoissances humaines (417); il est démontré qu'il y a réellement une Providence divine, qui s'occupe de l'Univers & de l'Homme, qui s'intéresse à l'existence de l'ordre physique & de l'ordre moral: & qu'il est évidemment faux & absurde que le Dieu de la Nature, qui s'intéresse à la conservation & à la permanence des Loix physiques, voie avec une sourcilleuse indifférence, comme le prétend le Déisme, l'observation & l'infraction des *Loix morales*; sans affection & sans récompenses pour ceux qui leur

ſont ſoumis & fideles, ſans indignation & ſans châtimens pour ceux qui les mépriſent & les tranſgreſſent.

EXPLICATION II. *Tout nous annonce dans la Nature, l'exiſtence d'une aimable & adorable Providence.* Car, s'il n'y a pas une Providence divine, qui s'intéreſſe au ſort des différentes créatures, qui ait préſidé & qui préſide encore à l'Ordre général & particulier de la Nature viſible:

Comment arrive-t-il que les molécules de l'air, de l'eau, du feu, de la lumiere, des divers ſucs & des divers ſels de la terre, ſoient ſi bien aſſortis & ſi bien proportionnés aux organes des divers animaux, aux fibres des divers végétaux?

Comment arrive-t-il que l'éternelle guerre des élémens, que l'éternel conflit des corps entr'eux, ne détruiſe & n'abſorbe pas dans la Nature viſible, un mouvement deſtiné à la rendre animée & féconde?

Comment arrive-t-il que toutes les eſpeces de plantes & d'animaux, puiſſent ſe conſerver & ſe perpétuer: ſans perdre leur nature fondamentale & primitive, ſans dénaturer leur organiſation & leur conſtitution eſſentielle, ſans ſe détruire & s'abſorber les unes les autres?

Comment arrive-t-il que la terre & la mer fourniſſent conſtamment & indéfectiblement à toutes les eſpeces vivantes, préciſément la nourriture & la ſubſiſtance qui leur convient, relativement à leurs organes & à leurs beſoins; & que dans chaque eſpece, les reſſources de conſervation, ſoient toujours & par-tout préciſément proportionnées aux cauſes de deſtruction: en telle ſorte que d'une perpétuité de deſtruction dans les individus, naiſſe une perpétuité d'exiſtence dans l'eſpece, telle que l'exigent les deſſeins du Créateur?

Comment arrive-t-il que l'Espece humaine, qui mérite toujours une attention à part dans la Nature, malgré la diversité de ses races, de ses gouvernemens, de ses préjugés nationaux, de ses goûts physiques, ait toujours & par-tout la Vertu en honneur, le Crime en horreur: si une main divine n'a pas gravé primitivement & ne grave pas persévéramment, dans l'esprit & dans le cœur de l'homme, ces Loix universelles & immuables qui établissent & qui fondent un *Ordre moral*, au milieu de l'Ordre physique?

Qu'il faut être aveugle, pour ne pas appercevoir l'existence d'une Providence divine, au milieu de tant de phénomenes frappans, qui annoncent & dévoilent constamment & par-tout cette admirable Providence!

Donc l'*existence d'une Providence divine*, est également démontrée, & par la raison, & par l'expérience; par les preuves metaphysiques, & par les preuves de fait. C. Q. F. D.

OBJECTIONS A RÉFUTER.

947. OBJECTION I. Il est indigne d'un *Dieu* infiniment sage & infiniment grand, de s'occuper du soin des différentes créatures, qui sont toutes infiniment viles devant lui: de faire attention à leurs besoins, à leurs conflits, à leurs bonnes & à leurs mauvaises qualités, qui sont des choses si au-dessous de lui & si indifférentes pour lui: comme il seroit indigne d'un grand Roi, de s'occuper du soin des vers & des insectes qui naissent dans son parc; de veiller sur leur conduite, de tenir registre de leurs actions.

Il n'y a donc point de Providence divine, qui s'occupe de l'univers, de l'homme, des brutes, des vé-

gétaux, & ainsi du reste : ou s'il y a une Providence divine, c'est tout au plus pour l'espece, que l'Etre incréé & créateur veut conserver ; & non pour les individus, dont la perte ou la conservation ne l'intéresse en rien.

RÉPONSE. Cette bannale & triviale comparaison, que sa gravité rend absurde, est fonciérement toute la base & tout le fondement du Déisme. Otez au Déisme ce point d'appui, & il ne portera plus sur rien ! *La grandeur de Dieu*, & la *bassesse de l'Homme* ; voilà tout ce qu'il a à vous dire, pour vous prouver qu'il ne faut point de culte & de religion ; que Dieu ne s'embarrasse ni de nos vertus, ni de nos crimes : qu'il n'y a point de châtimens & de récompenses à attendre de la part de Dieu, ni en cette vie, ni en une autre vie. Et tout cela n'est fonciérement fondé & établi que sur cette grotesque & sempiternelle équation ; Dieu est aux hommes, ce qu'un Roi est à des vers de terre.

Mais cette équation ou cette comparaison, qui paroît si décisive & si triomphante à quelques Déistes, a-t-elle droit de paroître bien décisive & bien triomphante à un Philosophe ? Est-il bien exactement & bien rigoureusement vrai, que Dieu n'ait d'autre rapport avec ses créatures, que celui qu'a un Roi avec des vers de terre ; & qu'il soit indigne de Dieu, de donner son attention aux besoins & aux actions de celles-là : comme il seroit indigne d'un Roi, de donner son attention aux besoins & aux actions de ceux-ci ?

I°. S'il est aujourd'hui indigne d'un Dieu infiniment sage & infiniment grand, de donner son attention à des créatures infiniment viles devant lui, de s'en montrer & le conservateur & le législateur & le pere commun ; pourquoi n'étoit-il pas également

indigne d'un Dieu infiniment ſage & infiniment grand, au commencement des tems, de donner ſon attention à la création ou à la formation de ces mêmes créatures infiniment viles devant lui ; d'établir l'ordre phyſique ou moral, par où elles devoient être régies & conſervées, par où elles devoient être rapportées à leur deſtination & conduites à leur fin ?

Quand il n'eſt point indigne de Dieu, de vouloir l'exiſtence des choſes : comment peut-il être indigne de Dieu, de vouloir les appendices néceſſaires de cette exiſtence des choſes ? Quand il n'eſt point indigne de Dieu, de vouloir la fin ; comment peut-il être indigne de Dieu, de vouloir les moyens d'où dépend eſſentiellement cette fin ?

Et ſi Dieu peut s'intéreſſer à l'eſpece : comment peut-il, ainſi que le prétendent abſurdement quelques Déiſtes, ne pas s'intéreſſer aux individus ? Qu'eſt-ce que l'eſpece, ſinon la collection de tous les individus ? Et quel plus grand intérêt à l'eſpece qu'aux individus, peut avoir l'Etre incréé & créateur ?

On voit ici que, ſi l'Athéiſme eſt plus abſurde dans les principes ; le Déiſme eſt de ſon côté plus abſurde dans les conſéquences ; & qu'au fonds, ces deux irréligieux ſyſtêmes ne valent pas mieux l'un que l'autre ; ſoit en genre de dialectique, ſoit en genre de morale.

II°. Si aucun motif d'intérêt réel & d'utilité réelle, ne peut engager aujourd'hui l'Etre infiniment grand & infiniment riche & infiniment heureux en lui-même & par lui-même, à s'intéreſſer à la permanence de l'ordre phyſique ou de l'ordre moral : quel motif d'intérêt ou d'utilité a pu engager ce même Etre, au commencement des tems, à établir ce même ordre phyſique ou ce même ordre moral ;

pour le bien de ses différentes créatures ? Quelle absurde maniere de philosopher ; que celle où l'on cherche *ce qu'il convient à Dieu de vouloir & d'exiger*, dans la spéculation de l'intérêt que Dieu peut avoir aux choses, ou de l'utilité que Dieu peut retirer des choses!

Comme s'il n'y avoit dans Dieu, que des volontés qui soient *déterminées par des besoins*, ou qui soient *terminées à des objets infinis !* Comme si la simple raison ne nous apprenoit pas que Dieu veut & doit vouloir, sans aucun motif d'intérêt & d'utilité pour lui, tout ce qu'exige & tout ce qu'entraîne nécessairement la rectitude de son essence, l'exécution de ses desseins, la nature de ses productions, l'essentielle exigence des choses !

III°. Pour en venir maintenant, d'une maniere plus directe & plus spéciale, à l'équation favorite du Déisme : est-il bien vrai, dans cette équation, que le rapport du premier terme au second, soit exactement & complettement le même, que celui du troisieme au quatrieme ? Est-il bien vrai que l'Etre incréé & créateur n'ait & ne doive avoir d'autres rapports avec les hommes ses créatures, que ceux qu'a & que doit avoir un Roi avec les vers de terre de son parc ?

« L'économie de la Providence, & l'histoire de » l'Eglise, de concert avec les merveilles de la Na- » ture, dit éloquemment un Orateur philosophe, » nous découvrent mille & mille différences, entre » les *relations que Dieu a avec les hommes*, & les re- » lations qu'un Roi peut avoir avec des vers de » terre.

» Un Roi n'a pas donné à ces vers, une ame in- » telligente ; & Dieu nous a donné une ame in- » telligente. Un Roi n'a pas marqué, par mille & » mille coups de vengeance, par mille & mille ré- » compenses éclatantes, qu'il jettoit les yeux sur

» la conduite de ces vers ; & Dieu a témoigné, par » mille & mille récompenses éclatantes, par mille » & mille coups de vengeance, qu'il étoit attentif à » la conduite des hommes. Un Roi n'a pas ordonné à » ces vers, de le servir ; & nous prétendons que » Dieu nous a ordonné de le servir. Un Roi n'a pas » traité une alliance avec ces vers ; & Dieu a traité une » alliance avec nous. Un Roi ne peut pas procurer » un bonheur éternel à ces vers ; & Dieu peut nous » procurer un bonheur éternel.

» Un Roi, quoique Roi, est un homme : il a » l'esprit petit, borné, infiniment borné. Il seroit » absurde qu'étant appellé à gouverner un royaume, » il remplît de minuties la capacité de son esprit. » Mais est-ce là l'idée que nous avons de la Divi- » nité ? La direction du soleil, le gouvernement du » monde, la formation de cette multitude d'êtres » qui naissent dans la Nature, la conduite de l'uni- » vers, ne sauroient épuiser cette Intelligence qui » est l'objet de notre culte. Dans le tems que ses » pensées embrassent dans leur vaste enceinte toutes » les créatures existantes & possibles ; il a présent » à ses yeux chaque individu, comme s'il n'étoit » occupé que de lui ».

948. OBJECTION II. Si Dieu étoit l'auteur ou le conservateur de l'ordre physique & de l'ordre moral des choses : verrions-nous tant de *défauts essentiels*, dans toute cette partie de la Nature visible, qui est le plus en prise à nos observations ? Verrions-nous, dans cette Terre que nous habitons, tant d'immenses contrées, que dévorent des chaleurs excessives ; tant d'autres immenses contrées, qu'engourdissent des froidures éternelles ; tant d'horribles montagnes, tant de plantes venimeuses, tant d'insectes nuisibles, tant d'especes de bêtes féroces, qui

n'ont jamais pu entrer pour rien dans les vues & dans les desseins d'un Etre infiniment sage ? Verrions-nous, dans l'Espece humaine, tant de ténebres obscurcir son esprit ; tant de dépravation corrompre son cœur ; tant d'infirmités assiéger toute sa nature ; tant de crimes & si peu de vertus, tant de miseres & si peu de bonheur, former tout le malheureux tissu de son existence périssable ?

Un Dieu infiniment sage & infiniment puissant ; s'il étoit réellement & l'auteur & le modérateur de la Nature visible, n'auroit-il pas évidemment dû produire une Nature moins imparfaite & moins défectueuse ? N'auroit-il pas visiblement dû établir & perpétuer dans son ouvrage, dans la Nature par lui formée, un Ordre de choses, physique & moral, infiniment meilleur, infiniment plus excellent & plus parfait ?

Réponse. Cette objection, qui émane d'un mélange de Déisme & d'Athéisme, suppose visiblement très-peu de vraie philosophie & très-peu de bonne dialectique, dans ceux qui pourroient la faire de bonne-foi.

I°. Il est très-rigoureusement démontré que la Nature visible, quelque imparfaite & quelque défectueuse que l'on puisse la supposer, n'existe & ne se conserve, que par l'action d'un Dieu : comme nous l'avons suffisamment fait voir & sentir dans toute la précédente section.

Ainsi, l'*imperfection de la Nature*, ne sauroit être un moyen philosophique pour attaquer l'existence d'un Dieu ou d'une Providence : qu'autant que l'on démontreroit, ce qu'il est visiblement impossible de démontrer, qu'un Dieu ne peut rien produire où il y ait de l'imperfection.

II°. Ce que la Nature visible renferme de *perfection*, démontre évidemment l'existence d'un Dieu,

par qui ſeul elle a pu être rendue exiſtante ; & par qui ſeul elle peut continuer à exiſter comme elle a commencé d'exiſter.

Ce que la Nature viſible peut avoir d'*imperfection*, annonce uniquement, ce que nous ſavons déjà d'ailleurs, que ce Dieu dont elle eſt l'ouvrage, n'eſt point néceſſité à produire des ouvrages où tout ſoit perfection abſolue : ſoit parce que ce Dieu eſt eſſentiellement libre dans ſa nature & dans ſon action ; ſoit parce que le Parfait abſolu répugne en lui-même & par lui-même, dans toute créature quelconque. (964 & 969).

949. REMARQUE I. Il eſt évident que le *petit Monde que nous habitons*, tel qu'il ſe montre actuellement à nos regards, nous offre par-tout, malgré tous les reproches que lui fait ici le Déiſme ou l'Athéiſme, le plus frappant ſpectacle d'une Providence divine : comme il eſt facile à tout homme raiſonnable de le ſentir, & comme nous l'avons fait voir dans la ſeconde partie de la démonſtration précédente.

Par quel genre de preuves & de moyens, attaque-t-on donc dans notre globe, dans cette terre que nous habitons, l'exiſtence de cette Providence divine ? Par les imperfections & par les défauts qu'y mettent, dit-on, l'énorme hauteur de certaines montagnes, l'exceſſive chaleur de la Zone torride, l'inſupportable froidure des Zones glaciales, la funeſte exiſtence de certaines plantes venimeuſes, de certains inſectes nuiſibles, de certaines eſpeces d'animaux féroces, & ainſi du reſte.

Mais par où démontrera-t-on que ce ſoient-là de *vrais défauts*, ou de vraies imperfections, dans la généralité des choſes ; & que ce ne ſoient pas au contraire comme tout autant de pieces & de reſſorts

néceſſaires

nécessaires, d'où résulte l'harmonie générale & le jeu régulier de toute la machine terrestre ? Il est certain qu'il y a dans le globe que nous habitons, des imperfections & des défauts qui pourroient en être ôtés : mais rien ne prouve que les choses que l'on objecte ici, soient de ce nombre.

Dans tout ce qui nous est bien connu dans la Nature visible, nous ne voyons rien qui n'ait une fin & une destination dignes de l'Artiste infini par qui elle a été formée. Pourquoi & sur quel fondement déciderions-nous donc que l'inégalité de température, que la diversité des saisons, que l'énorme hauteur des Alpes ou des Cordilleres, que l'existence des tigres ou des scorpions, de la cigue ou de l'arsenic, & ainsi du reste, soient des choses inutiles & vicieuses dans la Nature visible, rendent imparfaite & défectueuse cette Nature visible ?

950. REMARQUE II. Il est évident de même, que l'*Espece humaine*, telle qu'elle se montre à nos regards, dans les différentes contrées & dans les différens climats, nous démontre par-tout, malgré tout ce qu'elle peut avoir de vices & de miseres, l'existence d'une Providence divine, par qui elle ait été primitivement & par qui elle soit persévéramment organisée & animée. Par où & par quel genre de preuves ou de moyens, attaque-t-on donc, à l'égard de cette espece humaine, l'existence d'une Providence divine ? Par les ténebres de son esprit, par la dépravation de son cœur, par les infirmités qui affiégent toute sa nature, par les désordres moraux qui se montrent dans toute sa conduite. Mais par où prouvera-t-on que ces vices ou ces défauts de l'espece humaine, soient en rien incompatibles avec l'existence d'une Providence divine ?

I°. L'homme, dit-on, porte dans son esprit un *grand fonds d'ignorance & de ténebres.*

Mais par où conste-t-il qu'un Dieu infiniment sage, mais infiniment libre, ait dû donner à l'espece humaine, une plus grande somme de lumieres : qui vraisemblablement n'entroit pour rien dans les desseins & dans les vues de l'Etre créateur sur l'homme ; & qui peut-être n'auroit rendu l'homme, ni plus heureux, ni plus vertueux ?

II°. L'homme, dit-on encore, porte dans son cœur un *grand fonds de dépravation.*

Mais par où conste-t-il que ce fonds de dépravation ait été primitivement placé dans la Nature humaine, par l'Etre incréé & créateur ; & que ce ne soit pas, comme nous l'apprend la Religion, une suite & une dépendance de l'abus volontaire & libre, que l'homme a fait de ses facultés naturelles ?

Par où conste-t-il d'ailleurs, que ce fonds de dépravation, tel qu'il existe aujourd'hui, quelle qu'en soit la source & l'origine, ne puisse pas, comme nous l'apprend la Religion, devenir pour l'homme, avec le secours pour lui toujours subsistant de la grace surnaturelle, une vraie source de triomphes & de mérites d'un genre & d'un ordre surnaturel ?

III°. L'homme, dit-on ensuite, porte dans sa nature un *grand fonds d'infirmités de toute espece.*

Mais par où conste-t-il qu'un Dieu infiniment sage & infiniment libre, qui a produit des êtres durables & permanens, n'ait pas pu produire des êtres périssables & transitoires : que ce même Dieu, qui a produit des êtres incapables de douleur & de sentiment, n'ait pas pu produire des êtres susceptibles de sentiment & de douleur : si les uns & les autres ont pu entrer également dans le plan général de ses desseins éternels, toujours nécessairement sages en eux-mê-

mes, mais toujours nécessairement en partie incompréhensibles pour nous ?

IV°. L'homme, dit-on enfin, par le *désordre moral de sa conduite*, se montre bien opposé aux vues saintes & salutaires que peut avoir eues l'Etre créateur, en le formant ou pour la vie présente ou pour une vie future.

Mais par où conste-t-il qu'un Dieu infiniment sage & infiniment libre, qui a formé des *Etres en tout nécessaires dans leur action*, en tout incapables de s'écarter en rien de leur fin & de leur destination, n'ait pas pu produire des *Etres libres dans leur action*, des êtres capables de bien user ou de mal user de leurs puissances naturelles, selon leur gré & à leur choix ?

Par où conste-t-il qu'un Dieu infiniment sage & infiniment libre ait dû renoncer au droit & au pouvoir qu'il avoit de créer des êtres libres : parce qu'il plairoit à plusieurs de ces êtres libres, d'*abuser de leur liberté*, pour se rendre coupables & malheureux ; au lieu d'en user, selon les vues infiniment saintes & infiniment bienfaisantes de l'Etre créateur, pour en faire le principe & la source de leurs mérites dans la vie présente, & de leur bonheur dans une vie future ?

V°. Mais il faut faire attention ici, comme nous l'avons déjà observé (944), que les grandes difficultés que l'on peut faire naître contre l'existence d'une Providence divine, d'après l'idée du Mal physique, du Mal moral, du petit nombre des Élus, du grand nombre des Réprouvés, & ainsi du reste, ne peuvent être résolues d'une maniere bien complette & bien satisfaisante : qu'autant qu'on les confronte à la fois & avec l'Ordre surnaturel & avec l'Ordre naturel des choses, dont l'ensemble forme la *Providence extérieure*, entiere & complette, à l'égard de l'homme. On pourra donc, si l'on veut un plus

grand développement ſur ces objets, conſulter ce que nous en avons dit dans la ſeptieme Section de notre Philoſophie de la Religion.

ARTICLE TROISIEME.

LA LIBERTÉ DE DIEU.

951. OBSERVATION. Il y a dans Dieu, une vraie liberté : mais tout n'eſt pas liberté dans Dieu. Néceſſité dans ſa nature, Dieu n'eſt libre que dans ſon action. Il eſt donc eſſentiel de ſe former d'abord une idée bien nette & bien préciſe, de cette *Liberté de Dieu*, dont il va être queſtion dans tout cet article.

I°. La liberté de Dieu ne regarde, ni ſon exiſtence ; puiſqu'il exiſte néceſſairement & par l'eſſentielle exigence de ſa nature : ni ſes connoiſſances ; puiſqu'il lui eſt eſſentiel de tout connoître, de ne rien ignorer : ni les opérations intérieures de ſa nature ; puiſque la Révélation nous apprend, au ſujet des trois Perſonnes divines, dont l'enſemble eſt Dieu lui-même, que le Pere engendre néceſſairement le Fils, & que le Saint-Eſprit procede néceſſairement & du Fils & du Pere.

II°. La liberté de Dieu conſiſte donc dans le *pouvoir d'agir ou de ne pas agir hors de lui-même ;* ou dans le *pouvoir de prendre ou de ne pas prendre une détermination d'agir*, qui ſoit relative à quelque objet extrinſeque à la nature divine.

Par exemple, Dieu a été éternellement libre, relativement à la création de ce monde viſible : parce que, de toute éternité, il a librement décerné la création de ce monde viſible ; & qu'au commence-

ment des tems, il a librement exécuté & effectué cette volonté éternelle.

952. REMARQUE I. La liberté de Dieu est une *Liberté invariablement permanente :* parce que Dieu est essentiellement incapable de toute variation & de tout changement ; & que ce qu'il a une fois librement décerné & voulu, il le décerne & il le veut librement toujours.

Librement déterminé de toute éternité à faire quelque chose, par exemple, à créer le monde dans le tems, à donner telle grace & tel moyen de salut à Ariste dans telle ou telle circonstance, *Dieu reste éternellement libre sous cette détermination permanente :* parce que l'acte intérieur de la volonté divine, par lequel Dieu s'est librement déterminé de toute éternité à faire telle & telle chose dans le tems, reste éternellement & immuablement dans Dieu ; sans être jamais aucunement, ou effacé par l'inattention & par l'oubli, ou rétracté par un acte opposé & contraire.

953. REMARQUE II. Le *Pouvoir permanent de changer de volonté*, ou de résoudre le contraire de ce qui avoit été antérieurement résolu, n'est point essentiel à la liberté divine : comme il est essentiel à la liberté humaine.

I°. S'il est de l'essence de la *Liberté humaine*, de pouvoir changer de volonté : cela vient, non de ce que nous sommes des êtres libres ; mais de ce que nous sommes des êtres imparfaits.

Comme il est de l'essence de la volonté libre, considérée comme libre, de pouvoir choisir entre les différens biens que son entendement lui présente ; & que l'entendement humain, par l'instabilité de ses lumieres & de ses connoissances, peut sans cesse présenter à la volonté humaine, dont il est le flambeau, ou de nouveaux biens, ou le même bien sous des

points de vue différens : il est clair que ce changement de lumieres & de connoissances dans l'entendement humain, entraîne nécessairement dans cette Puissance active de l'homme, qui se donne librement à elle-même ses déterminations, le pouvoir de changer de volonté, ou le pouvoir de prendre une détermination opposée & contraire à ses déterminations précédentes.

II°. Mais il n'en est point ainsi de la *Liberté divine :* parce que Dieu est un être libre, sans être un être imparfait.

Dieu, dont l'entendement infini embrasse toujours essentiellement toutes choses d'un simple coup-d'œil, a tout vu & tout bien vu de toute éternité. Il n'est donc pas possible que Dieu, dans qui il n'y a aucune instabilité & aucune imperfection de lumieres, acquiere avec le tems, des lumieres & des connoissances qui lui eussent antérieurement échappé; & qui soient capables de le faire changer de dessein & de détermination : parce qu'un être libre, agissant librement, ne peut prendre une détermination nouvelle, que sur de nouvelles lumieres, par où lui soient présentés de *nouveaux motifs de vouloir & d'agir*.

III°. Comme il n'est point contre l'essence d'une *Puissance libre*, de prendre librement par elle même une détermination fixe, à laquelle elle se tienne invariablement attachée ; il s'ensuit que la liberté de Dieu n'est point opposée à son immutabilité ; & réciproquement, que l'immutabilité de Dieu n'est point opposée à sa liberté ; & par conséquent, que dans Dieu l'*Attribut de liberté*, & l'*Attribut d'immutabilité*, sont deux attributs très-compatibles.

954. REMARQUE III. Tous les Philosophes s'accordent à reconnoître que *Dieu est immuable dans sa nature*, qui a toujours essentiellement été & qui sera

toujours essentiellement la même : soit *dans ses perfections*, qui ne sont susceptibles d'aucun accroissement, d'aucun affoiblissement, d'aucune altération ; soit *dans ses desseins*, qui, pris de toute éternité, s'exécutent toujours indéfectiblement dans le tems.

Toute la dispute se réduit donc parmi eux, sur ce sujet, à décider si les décrets éternels de Dieu, ont primitivement exigé en lui quelque changement réel. Delà *deux opinions* qui, en s'accordant sur le fonds de l'immutabilité de Dieu, different dans la maniere de l'expliquer.

I°. Selon l'une, les Décrets de Dieu, ne sont que l'essence divine & l'objet décerné : ce qui n'entraîne aucun changement dans Dieu.

II°. Selon l'autre, les Décrets de Dieu, sont des modifications accidentelles à la nature divine. Mais ces modifications accidentelles, existantes de toute éternité & toujours permanentes dans Dieu, n'entraînent non plus aucun changement dans lui : puisqu'il n'a jamais existé & qu'il n'existera jamais sans ces mêmes modifications. (917 & 919).

FATALITÉ DES PAYENS ET DES MAHOMÉTANS.

955. EXPLICATION. De tout tems, les hommes ont reconnu que la Nature visible est régie & gouvernée par une *Puissance invisible*, qui maîtrise les événemens, & à laquelle il est impossible aux hommes de résister. Mais combien de fausses idées ne s'est-on pas fait & ne se fait-on pas encore, de cette invisible Puissance ?

La Religion des Grecs & des Romains admettoit *un Destin* dans toute la Nature visible ; c'est-à-dire, une invisible Puissance, ou une invisible Divinité, supérieure à toutes les Divinités subalternes : qui, nécessitée en elle-même & dans sa nature, répandoit, par ses décrets immuables & par ses arrêts ir-

révocables, une néceſſité abſolue & univerſelle, ſur tout l'enchaînement des choſes & des événemens.

Cet enchaînement néceſſaire de choſes & d'événemens, que produiſoient inévitablement & irréſiſtiblement les décrets immuables du Deſtin, fut nommé *la Deſtinée* ou *la Fatalité*. Cette deſtinée ou cette fatalité s'étendoit à tout, ſans en excepter même les actes de la volonté humaine qui paroiſſent les plus libres. De ſorte que, ſelon cette religion des Grecs & des Romains, il n'y avoit aucune *vraie liberté*, dans toute l'univerſalité des êtres : puiſque tout dépendoit irréſiſtiblement du Deſtin ; & que le Deſtin lui-même étoit une Puiſſance aveugle & néceſſitée en elle-même.

956. REMARQUE I. Les Stoïciens admirent en plein, dans leur ſyſtême philoſophique, toute cette partie de la religion des Grecs & des Romains, ou toute cette idée du Deſtin & de la Deſtinée. Mais ils n'avoient aucune idée diſtincte de cette Puiſſance inviſible qu'ils nommoient *le Deſtin ;* & qu'ils regardoient comme la cauſe réelle de la *Deſtinée* & de la *Fatalité*, ou de cette enchaînure de choſes & d'évènemens qui, ſelon leur ſyſtême, ſe ſuivent néceſſairement & de toute éternité ; ſans que rien puiſſe en arrêter le cours, ou en interrompre la liaiſon.

Pour faire quadrer cette idée des Stoïciens, avec l'idée que le Chriſtianiſme nous donne de la Providence divine ; il faudroit y faire deux changemens eſſentiels : c'eſt-à-dire qu'en admettant une *Puiſſance Inviſible*, par qui eſt perſévéramment régie & gouvernée la Nature, il faudroit reconnoître que cette Inviſible Puiſſance *n'eſt en rien néceſſitée dans ſa Nature ;* & qu'elle *ne néceſſite en rien les volontés humaines*, dans ce que l'on nomme en elles les actes libres.

957. REMARQUE II. Les Mahométans & quel-

ques Proteſtans ont tranſporté dans la nature du vrai Dieu, les deux vices que nous venons de montrer dans l'Opinion Stoïcienne : c'eſt-à-dire qu'ils font de Dieu, ou un être néceſſité en lui-même, ou un être dont les décrets nous néceſſitent.

Par exemple, ſelon le *Deſtin mahométan*, un homme qui eſt nuitamment aſſaſſiné d'un coup de poignard, au milieu de Conſtantinople, meurt & expire ſur l'heure : non pas préciſément parce qu'il a reçu un coup mortel, mais *parce que c'étoit ſon heure ;* ou parce que Dieu avoit tout arrangé irréſiſtiblement, de toute éternité, pour qu'il pérît ainſi & à telle heure.

Cette idée mahométane (*c'étoit ſon heure*) vient encore trop ſouvent ſe placer très-mal-à-propos dans des têtes & dans des bouches chrétiennes, qui ne font pas aſſez attention qu'il y a à cet égard pour le même homme, dans les vraies idées du Chriſtianiſme, *une infinité d'heures conditionnelles ;* & que ſi tel homme, qui meurt à quatre-vingt ans, avoit été ſe jetter du haut du Pont Royal dans la Riviere, à l'âge de vingt ou de vingt-cinq ans, c'eût été alors ce que l'on nomme ſon heure.

La Providence divine, ſelon les vraies idées du Chriſtianiſme, permet & prévoit tous les événemens qui arrivent. Mais elle n'arrange pas toujours expreſſément les choſes, pour qu'il en réſulte tels & tels événemens, dont quelques-uns ne doivent & ne peuvent devoir leur exiſtence, qu'à la ſeule méchanceté des hommes.

Optimisme de Leibnitz (*).

958. EXPLICATION. Le célebre Léibnitz, ce beau

(*) ETYMOLOGIE. Optimiſme : ſyſtème fondé ſur l'idée du meilleur ou du plus parfait, dans les choſes. D'*Optimum ;* le meilleur, le plus parfait.

génie, qui a honoré & illustré l'Allemagne sa patrie, qui a été l'une des grandes lumieres du siecle passé & du siecle présent, vit avec indignation, l'Athéisme & le Déisme blâmer & inculper sans cesse la *Providence divine ;* & fonder principalement leurs reproches & leurs blasphêmes, sur les défauts réels ou apparens de la Nature visible, de l'Ordre physique & de l'Ordre moral des choses. Pour couper racine, une fois pour toutes, à tous ces blasphêmes & à tous ces reproches; & pour trancher d'un seul coup & pour toujours, toutes les têtes de l'Hydre irréligieux : il imagina son fameux *systême de l'Optimisme*, qu'il exposa & qu'il développa dans sa Théodicée. Ouvrage singulier, où se montre toute la richesse & toute la fécondité d'un génie vraiment *original*, qui, même en s'égarant, mérite l'attention & l'admiration des amateurs de la vérité. Voici son idée.

I°. Dieu, dit Léibnitz, est libre en lui-même, d'une *Liberté absolue :* parce qu'il a en lui-même & par lui-même, un vrai pouvoir d'agir ou de *ne pas agir;* de décerner ou de ne pas décerner *quelque chose* que ce soit ; de créer un monde, par *exemple*, ou de ne pas créer un monde.

Mais cette liberté absolue est jointe dans Dieu, à une *Nécessité hypothétique*, qui dans lui dérive de la perfection même de sa nature : parce que Dieu, après s'être librement déterminé à agir, par exemple, à créer un monde, ne sauroit manquer d'être intrinséquement nécessité & par sa sagesse & par sa bonté, à donner à sa puissance active, la plus parfaite action & à produire, parmi les divers objets possibles auxquels peut s'étendre & s'appliquer cette puissance active, le meilleur & le plus parfait de tous.

Plaçons-nous par la pensée, avec Léibnitz, avant le commencement des tems, avant l'existence des choses : pour examiner, de ce point de vue, & à

marche & l'action de l'Etre incréé, qui va devenir l'Etre créateur.

Dieu, essentiellement heureux en lui-même & par lui-même, prend librement la détermination de créer un monde, dont il n'a aucun besoin : voilà sa *Liberté absolue.*

Après cette détermination librement prise, & dont l'objet est encore indéterminé : Dieu voit, par son intelligence infinie, une infinité de *Mondes possibles*, qui semblent tous à l'envi lui demander l'existence. Parmi ces mondes possibles, quel choisira-t-il de préférence, pour le rendre existant? Ne pas choisir le meilleur & le plus parfait de tous; ce seroit visiblement manquer, dit Léibnitz, ou de *sagesse* ou de *bonté.* Donc Dieu sera intrinsequement nécessité par ces deux attributs de son essence, à créer de préférence, le meilleur & le plus parfait des mondes possibles : voilà sa *Nécessité hypothétique.*

La raison pour laquelle Dieu est intrinsequement nécessité à appliquer sa puissance créatrice au monde le plus parfait parmi les possibles, plutôt qu'à un autre monde moins parfait parmi les possibles : c'est que Dieu, qui ne peut agir sans une *Raison suffisante*, ou sans une raison digne de motiver & de justifier son action, ne sauroit avoir aucun motif que puisse avouer sa sagesse & sa bonté, de créer un monde moins parfait, préférablement à un monde plus parfait; & qu'*un plus de perfection* dans le monde le plus parfait parmi les possibles, est pour l'Etre infiniment sage & infiniment parfait, un motif solide, une raison suffisante, selon Léibnitz, de créer ce monde plus parfait, plutôt qu'un autre monde plus imparfait.

II°. Dieu, dit ensuite Léibnitz, en supposant qu'il se détermine librement à devenir créateur d'un monde, est & doit être intrinsequement nécessité,

par la perfection même de sa nature, à créer le meilleur & le plus parfait des mondes possibles : ainsi que la chose vient d'être expliquée & établie. Donc, puisqu'il est évident que Dieu a créé le *Monde actuellement existant* ; il s'ensuit que ce monde actuellement existant est le meilleur & le plus parfait des mondes possibles.

Le Monde actuellement existant, ou l'ensemble des choses, n'est point un Tout absolument parfait dans toutes ses parties & à tous égards : puisque l'on y découvre visiblement un mêlange de défauts & de perfections. Mais cet ensemble de perfections & de défauts, qui forme le Monde actuellement existant, dit Léibnitz, est quelque chose de meilleur & de plus parfait, que n'eût été l'ensemble des perfections & des défauts de tout autre monde possible.

III°. Comme Dieu a été intrinsequement nécessité, par la perfection même de sa nature, à créer le meilleur & le plus parfait des mondes possibles ; en n'envisageant encore ce monde que dans ses constitutifs physiques & comme dans une espece de chaos : de même, Dieu a dû être intrinsequement nécessité, par la perfection même de sa nature, à établir, dans les substances par lui créées, dans ces substances dont il vouloit former le monde actuellement existant, le monde animé & inanimé, intelligent ou non-intelligent, un *Ordre général de choses*, qui fût le meilleur & le plus parfait parmi tous les ordres possibles de choses.

Or, Dieu a établi & Dieu seul a pu établir cet Ordre général de choses, qui régit actuellement toute la Nature visible, animée ou inanimée, intelligente ou non-intelligente. Donc cet *Ordre général des choses*, résultant de l'ordre physique & de l'ordre moral, de l'ordre naturel & de l'ordre surnaturel, par où est actuellement régie l'universalité des êtres

créés, est quelque chose de meilleur & de plus parfait; que n'eût été tout autre ordre général de choses, parmi tous les ordres possibles de choses.

Et l'expérience ne dément point ici la théorie, dit Leibnitz. Car l'ordre de choses le meilleur & le plus parfait, est sans doute celui où les *Loix les plus simples*, sans avoir jamais besoin d'être en rien réformées ou secourues, produisent constamment & persévéramment la plus grande abondance & la plus grande variété d'effets assortis à leur destination. Or tel est visiblement cet ordre général de choses, par où Dieu régit la Nature entiere par lui créée & formée; & qui consiste dans l'ensemble de l'ordre physique & de l'ordre moral, de l'ordre naturel & de l'ordre surnaturel.

IV°. De cette théorie ainsi établie, Leibnitz tire & déduit une *réponse générale* à tous les reproches & à toutes les inculpations que fait ou que peut faire l'Irréligion contre la Providence divine, en donnant pour fondement à ces inculpations & à ces reproches, les imperfections & les défauts du Monde physique & du Monde moral; & il dit:

Que s'il y a quelque chose de défectueux & d'imparfait dans l'ordre physique & dans l'ordre moral des choses: ce vice doit être imputé, non à l'Etre créateur, qui a créé & formé le meilleur & le plus parfait des mondes possibles; mais à la *nature intrinseque des choses*, qui n'étoient pas susceptibles en elles-mêmes d'une plus grande perfection totale, ou qui étoient essentiellement incapables d'être quelque chose de mieux dans leur ensemble:

Qu'il ne faut pas considérer l'Homme & la Terre solitairement, & hors du Tout général dont ils font partie: par la raison que ce qui paroît quelquefois un défaut & un mal dans la partie, est réellement un bien & une perfection dans le Tout; & que pour

pouvoir décider avec certitude, que ce qui nous paroît un vice ou un défaut dans la Terre ou dans l'Homme, y est réellement un vice ou un défaut; il nous faudroit une connoissance infiniment étendue, qui pût saisir & embrasser à la fois tout l'ensemble des choses, dont la Terre & l'Homme ne sont que comme d'infiniment petites parties :

Que le *Monde actuellement existant*, malgré ses imperfections & ses défauts, sera réellement le meilleur & le plus parfait des mondes possibles; s'il est, comme il doit l'être & comme il l'est effectivement, l'ensemble de choses où, les perfections compensant & rachetant les défauts, de la moindre somme de maux, résulte la plus grande somme de biens :

Que le *Mal physique* & le *Mal moral*, dont on fait tant de bruit dans le monde, ne sont pas toujours un vrai mal à tous égards; sont souvent même une source féconde & abondante de grands biens, de grandes vertus. Par exemple, l'adultere de Tarquin, met fin à la tyrannie, & devient l'époque des beaux jours de Rome. Les persécutions des Néron & des Diocletien, donnent lieu aux triomphes & aux couronnes des Martyrs. Les foiblesses & les fragilités des Pécheurs pénitens, font éclater l'infinie miséricorde de Dieu sur la terre; & l'éternelle réprobation des Pécheurs impénitens, manifestera avec éclat l'infinie justice de ce même Dieu dans l'éternité. Ces différens maux, dit Leibnitz, ont donc en eux-mêmes, dans l'ordre général de la Providence divine, dans l'économie universelle des choses, une vraie *raison de bien :* puisqu'ils produisent ou qu'ils occasionnent une somme de bien, qui l'emporte sur la somme du mal.

Tel est le fameux *Optimisme de Leibnitz ;* c'est-à-dire, le rêve le plus sublime & le plus philosophique, qu'ait peut-être jamais enfanté l'esprit humain.

Nous venons d'en montrer l'ingénieux artifice : il nous reste à en saper les fondemens ruineux, dans les deux propositions suivantes.

959. REMARQUE. Le Pere Malebranche, dans son *Traité de la Nature & de la Grace*, l'un des chefs-d'œuvres de l'esprit & de l'imagination, a remanié & refondu ce systême de l'Optimisme ; l'a montré sous les points de vue les plus sublimes & les plus séduisans ; & l'a pour ainsi dire enchaîné à tout le plan général que paroît avoir eu le Créateur, en formant la Nature, & en établissant la Religion.

Mais en donnant à ce systême plus d'étendue & plus de richesse, il ne lui a pas donné plus de solidité ; & il n'a pas mieux réussi à réaliser le roman de l'Optimisme, qu'à réaliser le roman des Tourbillons.

PROPOSITION I.

960. *Il y a dans Dieu une vraie & parfaite Liberté, qui exclut essentiellement toute nécessité quelconque, soit absolue, soit hypothétique.*

DÉMONSTRATION. En supposant ici irréfragablement établie & rigoureusement démontrée l'existence d'un Dieu, ou l'existence d'un Etre dont la nature renferme essentiellement toute perfection possible, exclut essentiellement toute imperfection imaginable : il ne s'agit, pour établir démonstrativement cette premiere proposition, que d'examiner philosophiquement, d'après le principe fondamental de toutes les connoissances humaines, ce que renferme essentiellement & ce qu'exclut essentiellement l'idée même d'un tel Etre existant. (417 & 754).

I°. L'Etre increé & créateur, dont tout le spectacle de la Nature nous démontre si irréfragablement & l'essentielle existence & l'infinie perfection, est né-

cessairement un Etre infiniment parfait en sa na-
ture, un Etre dont la nature renferme nécessaire-
ment tout ce qu'il est mieux d'avoir que de ne pas
avoir. Or, la *Liberté*, *soit absolue*, *soit hypothétique*,
est évidemment une perfection réelle, qu'il est mieux
d'avoir que de ne pas avoir : puisqu'il est évidem-
ment mieux d'être libre que de n'être pas libre, en
agissant ; d'être indépendant dans son action, que
d'être dépendant dans son action. Donc cette *perfec-
tion de Liberté*, existe dans la Nature divine. Donc il
y a dans Dieu, une vraie & parfaite Liberté, qui
exclut essentiellement toute nécessité quelconque,
soit absolue, soit hypothétique.

II°. Pour que l'Etre increé & créateur fût intrin-
sequement nécessité, ou par sa sagesse, ou par sa
bonté, à créer ou à produire une chose plutôt
qu'une autre ; par exemple, le meilleur & le plus
parfait des mondes possibles, plutôt qu'un monde
inférieur en bonté & en perfection parmi les mondes
possibles : il faudroit nécessairement que le *meilleur &
le plus parfait des mondes possibles*, fût *quelque chose
de mieux pour Dieu lui-même*, quelque chose de plus
nécessaire ou de plus utile à Dieu lui-même. Car il
est évident, d'après l'idée même des choses, que
l'Etre infiniment parfait, que l'Etre infiniment in-
dépendant, ne peut être mu & déterminé à agir,
que par le simple motif de son bon plaisir, ou par
quelque motif qui soit relatif à lui-même & qui l'in-
téresse directement lui-même : puisque si dans son
action, il dépendoit de quelque motif qui lui fût
étranger, il ne seroit plus l'Etre infiniment parfait,
l'Etre infiniment indépendant. Par conséquent, si
Dieu a été mu & déterminé à créer ou à former le
monde actuellement existant, par la raison que c'é-
toit le plus parfait des mondes possibles ; il falloit
nécessairement que *ce plus de perfection*, dût être quel-

que

que chose de mieux pour Dieu lui-même, que tout autre monde possible où se seroit trouvée une moindre perfection.

Or, il est évident, d'après l'idée même de Dieu, que la création d'une simple poignée de sable, que l'organisation d'une simple fleur, que l'animation d'un simple moucheron, eût été quelque chose de tout aussi bon & de tout aussi avantageux pour Dieu lui-même, pour un Être qui a puisé éternellement & qui puise persévéramment dans sa seule essence, son bien & son bonheur; qu'a pu l'être, au commencement des tems, la création de toute la Nature, visible & invisible, animée & inanimée, intelligente & non intelligente: que pourroit l'être encore aujourd'hui la création de mille & mille mondes, incomparablement plus parfaits que celui qui existe aujourd'hui, & qui n'est aucunement le plus parfait des mondes possibles; comme nous le démontrerons bientôt.

Donc la perfection intrinseque des choses, n'est point un motif suffisant ou une *Raison suffisante*, pour déterminer & pour nécessiter l'action de l'Etre incréé & créateur: de cet Etre infiniment riche & infiniment heureux par lui-même, & pour lequel cette perfection des choses n'est ni un mieux ni un bien: de cet Etre infiniment indépendant dans toute sa nature, qui évidemment ne peut être mu & déterminé à agir que par son seul bon plaisir, dirigé & par son infinie sagesse & par son infinie bonté; & qui par conséquent ne peut aucunement être nécessité dans son action, ou dans l'application de son action, par cette infinie sagesse & par cette infinie bonté, sur lesquelles n'a aucune prise nécessitante ou déterminante, l'intrinseque perfection des choses.

Donc, en supposant deux mondes possibles d'inégale perfection; l'Etre incréé & créateur ne peut

être nécessité, ni par son infinie sagesse, ni par son infinie bonté, à donner l'existence à l'un plutôt qu'à l'autre : puisqu'antécédemment à tout ordre de choses par lui librement décerné & établi, l'infinie sagesse & l'infinie bonté de cet Etre adorable, n'exigent pas plus l'existence du monde plus parfait, que l'existence du monde moins parfait.

Donc l'Etre incréé & créateur, sous la direction de son infinie sagesse & sous l'impulsion de son infinie bonté, reste infiniment libre en lui-même : sans aucune *nécessité absolue* d'agir ou de ne pas agir, hors de lui : sans aucune *nécessité hypothétique*, en le supposant déterminé à agir, de créer ou de produire un objet possible, plutôt qu'un autre objet possible ; un objet plus parfait, plutôt qu'un autre objet moins parfait. C. Q. F. D.

PROPOSITION II.

961. *Le Monde actuellement existant n'est point, comme le prétend Leibnitz, le meilleur & le plus parfait des mondes possibles.*

DÉMONSTRATION. Pour être pleinement convaincu & persuadé de la vérité de cette proposition ; il suffit de faire ces deux très-simples observations : savoir, en premier lieu, que le monde actuellement existant a des *imperfections réelles*, qui pourroient ne point y être ; en second lieu, que *le meilleur & le plus parfait* répugne en lui-même, dans une créature quelconque, & par conséquent dans le monde actuellement existant.

1°. Il est évident qu'il y a dans le Monde actuellement existant, bien des imperfections & bien des défauts, qui pourroient en être ôtés sans le détruire : soit que toutes ces imperfections & tous ces défauts y aient été placés par l'Etre incréé & créa-

teur, au commencement des tems, & qu'ils fassent comme partie de sa primitive constitution; soit qu'une partie de ces imperfections & de ces défauts, ne soit qu'une altération de la primitive constitution des choses : altération occasionnée par le fléau miraculeux du Déluge général, dans l'Ordre physique; & par la prévarication des premiers Peres & des premiers Représentans du Genre humain, dans l'Ordre moral.

Par exemple, pour nous borner à l'observation de cette partie du Monde actuellement existant, que nous habitons : à qui persuadera-t-on jamais que le bien général des choses, de notre terre, de nos planetes, de nos cometes, de notre soleil, de nos étoiles, ait exigé qu'il y eût dans l'Afrique, tant d'immenses plages arides & stériles, qui rendent malheureux leurs habitans; & auxquelles il ne manqueroit, pour être fertiles & abondantes, que d'avoir quelque canal souterrain qui leur apportât une petite partie des eaux qui vont se perdre en pure perte dans le Nil & dans le Sénégal ? A qui persuadera-t-on jamais que le même bien général des choses, ait exigé qu'une Flotte marchande périsse toute entiere, dans une horrible tempête, au milieu de l'immense Océan qui sépare l'Amérique de l'Europe & de l'Asie ? A qui persuadera-t-on jamais que l'homicide, le vol, l'adultere, le parjure, la guerre, la peste, la famine, les infirmités & les maladies de toute espece, & une foule d'autres maux dans l'Ordre physique & dans l'Ordre moral, entrent nécessairement & essentiellement dans la constitution du monde actuellement existant, dans le bien général des choses ?

Par la pensée, ôtez du monde actuellement existant, de l'ensemble général des choses, la plupart de ces maux, de ces défauts & de ces imperfections;

Vous concevrez que le même monde, que les mêmes loix générales de la Nature, que les mêmes constitutifs physiques des choses, que le même genre humain, demeurent & subsistent. Donc ces différens maux, ces différentes imperfections & ces différens défauts, n'entrent pas tous nécessairement & essentiellement dans la constitution physique du monde actuellement existant. Donc le monde actuellement existant pouvoit être évidemment, ou plus parfait, ou moins imparfait. Donc le monde actuellement existant n'est pas le meilleur & le plus parfait des mondes possibles.

Mais pourquoi l'Etre incréé & créateur a-t-il donc placé, dans le monde actuellement existant, des imperfections & des défauts qu'il auroit pu n'y point mettre ? La seule raison philosophique que l'on puisse & que l'on doive en donner ; c'est qu'il a plu à l'Etre incréé & créateur, à l'Etre infiniment libre dans sa nature & dans son action, que les choses fussent ainsi, & que rien n'exigeoit qu'elles fussent autrement : ou, si l'on suppose qu'une partie de ces imperfections & de ces défauts dérive d'une altération de la primitive constitution des choses ; c'est qu'il a plu à l'Etre infiniment sage & infiniment juste dans ses vengeances, de punir ainsi les prévarications du Genre humain.

II°. Nous ferons voir bientôt, d'après l'idée même de Dieu & des Créatures, que le meilleur & le plus parfait répugne en lui-même, dans une créature quelconque (966) ; & par conséquent, dans la collection des différentes Créatures, animées ou inanimées, intelligentes ou non-intelligentes, qui forment le Monde actuellement existant. Donc, puisque le meilleur & le plus parfait est une chimere, en genre de créatures, il est évident que le Monde actuellement existant, qui, de l'aveu de Leibnitz & de tous ses

Sectateurs, est une créature, n'est point le meilleur & le plus parfait des mondes possibles. C. Q. F. D.

ARTICLE QUATRIEME.

LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU.

962. DÉFINITION. ON nomme *Toute-puissance de Dieu*, ce pouvoir illimité d'agir au-dehors, qui caractérise cet Etre adorable, & que rien ne borne ou ne circonscrit, que l'impossibilité intrinseque des choses : ou cette infinie activité de Dieu, toujours essentiellement existante & subsistante dans Dieu, toujours indéfectiblement efficace dans son objet, toujours capable de s'étendre à tout effet quelconque qui ne répugne point en lui-même, toujours incapable de défaillir dans son action, ou de s'épuiser par son action.

I°. Il est toujours impossible à l'Esprit humain, de *déterminer positivement* l'étendue de la Toute-puissance divine; ou de connoître tous les objets auxquels peut s'étendre, tous les effets que peut produire, cette Toute-puissance divine : puisque c'est un objet infini; & qu'un objet infini excede toujours infiniment, à certains égards, une intelligence finie.

II°. Mais il n'est pas toujours impossible à l'Esprit humain, de *déterminer négativement* l'étendue de la Toute-puissance divine; ou de décider que la Toute-puissance divine ne peut point s'étendre à tel & tel objet, ne peut point produire tel & tel objet: parce qu'il ne faut pour cela qu'une connoissance finie & bornée, dont est susceptible l'Esprit humain; savoir, la connoissance de l'objet que l'on conçoit intrinsequement répugner en lui-même. Par exemple, pour décider que Dieu, malgré sa Toute-puis-

ſance, ne peut pas faire un cercle quarré, ou un bâton ſans deux bouts : il me ſuffit de ſavoir que l'idée de cercle, exclut eſſentiellement le quarré ; & que l'idée de bâton, inclut eſſentiellement deux extrêmités ou deux bouts.

PROPOSITION I.

963. *Il y a réellement dans Dieu, une infinie puiſſance, qui s'étend univerſellement à tout ce qui ne renferme en ſoi aucune intrinſeque impoſſibilité ; ou qui peut opérer, par voie de création ou par voie de production, tout effet quelconque, qui n'eſt point en lui-même & par lui-même répugnant & chimérique.*

DÉMONSTRATION. Cette propoſition peut être établie en deux manieres : par la ſpéculation, & par l'obſervation ; par l'*idée d'un Dieu exiſtant*, & par les *Œuvres d'un Dieu agiſſant*. L'enſemble de ces deux moyens de démonſtration, qu'il ſuffira d'indiquer & de faire entrevoir, formera à cet égard, la preuve la plus complette que l'on puiſſe deſirer.

I°. L'*idée d'un Dieu exiſtant*, démontre la Toute-puiſſance ou l'infinie puiſſance de ce Dieu. Car, par-là même qu'il eſt démontré qu'un Dieu exiſte ; il eſt clair qu'il exiſte par l'eſſentielle exigence & par l'infinie activité de ſa nature : il eſt clair qu'il n'a pu être limité dans ſes perfections, ni par lui-même, ni par aucune cauſe étrangere : il eſt clair qu'il poſſede & qu'il renferme en lui-même, toutes les perfections poſſibles, tout ce qu'il eſt mieux d'avoir que de ne pas avoir. (754).

Or, une *Puiſſance infinie & intariſſable*, qui s'étende efficacement à tout effet poſſible, eſt évidemment une perfection qu'il eſt mieux d'avoir que de ne pas avoir ; donc une telle puiſſance exiſte dans Dieu.

II°. Les *Œuvres d'un Dieu agissant*, démontrent la Toute-puissance ou l'infinie puissance de Dieu. Car, par-là même qu'il est démontré que Dieu est & l'auteur & le moteur & le conservateur de la Nature visible ; il est évident qu'il y a réellement dans Dieu, une Puissance infinie & sans bornes : puisque l'on conçoit évidemment qu'aucune puissance finie, quelle que soit & son étendue & son activité, n'est capable de tirer du néant le moindre petit atome ; d'organiser & d'animer le plus petit moucheron, & ainsi du reste ; comme nous l'avons amplement fait voir & sentir ailleurs.

Or, une *Puissance infinie & sans bornes*, s'étend & doit s'étendre universellement à tout ce qui est possible en soi, à tout ce qui ne renferme en soi aucune intrinseque impossibilité ; sans quoi ce ne seroit plus une Puissance infinie & sans bornes. Donc il y a réellement dans Dieu, une Puissance infinie & sans bornes ; une vraie Toute-puissance, que rien ne limite & ne circonscrit ; que rien ne peut épuiser & absorber ; qui s'étend universellement & toujours efficacement à tout ce qui n'est point en soi-même & par soi-même intrinsequement répugnant & chimérique. C. Q. F. D.

PROPOSITION II.

964. *De l'infinie Puissance ou de la Toute-puissance de Dieu, il ne s'ensuit pas que Dieu puisse donner l'existence à un Monde éternel, à une Créature la plus parfaite parmi les possibles, à une Matiere infinie en étendue, à un Nombre infini d'individus dans une espece quelconque.*

EXPLICATION. Ce qui répugne en soi, ou ce qui renferme en soi une intrinseque impossibilité, comme les objets de ces idées *cercle quarré*, *sphere cubique*,

matiere ſpirituelle, *bâton ſans deux bouts*, ne peut jamais être l'objet ou le terme de la Toute-puiſſance divine : ſans quoi, cette Toute-puiſſance divine, ayant ainſi un objet chimérique, loin d'être une puiſſance réelle, ne feroit qu'une *Puiſſance chimérique.*

Or, un Monde éternel, une Créature la plus parfaite parmi les poſſibles, une Matiere infinie en étendue, un Nombre infini d'Individus dans une eſpece quelconque, ne répugnent pas moins en eux-mêmes, ou ne ſont pas des êtres moins intrinſequement impoſſibles & chimériques; qu'un Cercle quarré, qu'une Sphere cubique, qu'une Matiere ſpirituelle, qu'un Bâton ſans deux bouts.

965. DÉMONSTRATION I. Il eſt évidemment impoſſible & chimérique qu'*il exiſte un Monde créé de toute éternité.* Car,

I°. L'idée d'un Monde créé, renferme eſſentiellement la *réception de l'exiſtence :* puiſqu'en le ſuppoſant créé, on ſuppoſe qu'il a paſſé du néant à l'exiſtence, ou de l'état de pure poſſibilité à l'état d'exiſtence. Or, la réception de l'exiſtence, renferme eſſentiellement, & un inſtant intelligible, où l'exiſtence eſt reçue; & un autre inſtant intelligible, antérieur & précédent, où l'exiſtence n'étoit point encore reçue.

II°. Mais ſi l'idée d'un Monde créé, ſuppoſe eſſentiellement un inſtant antérieur à l'inſtant de la création; elle ne ſuppoſe pas moins eſſentiellement une ſuite infinie d'inſtans, & par-là même une éternité entiere, qui ſoit antérieure & à l'inſtant de la création & à l'inſtant qui précede néceſſairement la création. Donc l'idée d'un monde créé, exclut eſſentiellement la poſſibilité d'une exiſtence éternelle dans ce monde créé.

Donc ſoutenir que la Toute-puiſſance de Dieu a pu créer le monde de toute éternité, en telle ſorte

que le monde créé puisse avoir eu une éternelle existence par voie de création: c'est soutenir une chose tout aussi absurde & tout aussi chimérique en elle-même; que peut l'être l'existence d'un cercle quarré, l'existence d'une sphere cubique.

III°. Il n'y a aucun instant intelligible dans l'éternité, où la Toute-puissance divine n'ait pu donner l'existence au monde, par voie de création. Mais à quelque instant indéfiniment éloigné que l'on suppose créé le monde: il y aura toujours eu nécessairement un instant antérieur, & par-là même, une éternité antérieure, où le monde créé n'étoit point existant. C. Q. F. Q.

966. DÉMONSTRATION II. Il est évidemment impossible & chimérique qu'*il existe jamais une Créature la plus parfaite parmi les possibles.* Car,

I°. L'*idée d'une Créature quelconque*, par exemple, d'un homme ou d'un monde, renferme essentiellement une *nature toujours de plus en plus perfectible*, toujours indéfiniment susceptible de nouveaux degrés d'être & de perfection.

II°. L'*idée d'un Dieu créateur*, d'un Etre indéfiniment participable dans son être infini, renferme essentiellement un *intarissable pouvoir de communiquer de plus en plus, dans des degrés finis indéfiniment croissans, ses infinies perfections.*

Donc il répugne qu'il existe jamais une Créature quelconque, quelque parfaite que l'on puisse la supposer, qui cesse d'être *perfectible en elle-même;* qui ne soit plus capable de recevoir une augmentation de perfection; qui, par les perfections dont elle se trouve enrichie, mette des bornes insurmontables à l'*infinie puissance* & à l'*intarissable bienfaisance* de l'Etre incréé & créateur.

Donc il répugne qu'il existe jamais une Créature

qui soit la plus parfaite de toutes les créatures possibles ; par exemple, un monde qui soit le plus parfait parmi les mondes possibles : parce qu'il répugne qu'une *Créature toujours de plus en plus indéfiniment susceptible de nouveaux degrés de perfection*, arrive à un point où elle ne soit plus en rien perfectible ; & qu'un Dieu créateur, toujours de plus en plus indéfiniment *participable dans ses attributs*, arrive à un point où il ne puisse plus rien communiquer en genre de perfection. C. Q. F. D.

967. DÉMONSTRATION III. Il est évidemment impossible & chimérique qu'*il existe jamais une Matiere infinie en étendue.*

I°. Il est certain d'abord, ainsi que nous l'avons expliqué & démontré ailleurs, qu'une *Matiere increée*, qu'un *Monde increé*, qu'une matiere ou un monde existans de toute éternité par leur nature & par leur essence, répugnent en eux-mêmes : soit qu'on leur suppose une étendue infinie ; soit qu'on ne leur suppose qu'une étendue finie. Donc il répugne *qu'il y* ait, ou une Matiere increée, ou un *Monde increé*, qui soient infinis en étendue. (884 & 900).

Par conséquent, si la Matiere existante, qui forme le monde matériel, étoit infinie en étendue ; elle devroit nécessairement cette étendue infinie, à l'action créatrice de l'être increé : ce qui répugne évidemment, ainsi qu'on va le voir.

II°. Il est certain ensuite qu'une *Matiere créée*, qu'un *Monde créé*, infinis en étendue, ne répugnent pas moins en eux-mêmes, & par la nature des choses : soit qu'on les envisage dans leur nature ; soit qu'on les envisage relativement à leur Auteur. Car, quelque étendue que l'on suppose donnée à cette matiere créée, à ce monde créé ; on conçoit que cette matiere créée, que ce monde créé, sont encore *suscep-*

tibles en eux-mêmes d'une vraie & rielle augmentation ; on conçoit que l'Etre créateur, dans la création de cette matiere & de ce monde, n'a point épuisé sa *puissance essentiellement intarissable.*

Donc l'idée d'une matiere créée, d'un monde créé, quelque grandeur ou quelque étendue que l'on suppose à cette matiere & à ce monde, renferme toujours essentiellement dans son objet, un *vrai pouvoir passif* de recevoir une nouvelle étendue.

Donc l'idée d'un Dieu créateur d'une telle matiere ou d'un tel monde, renferme toujours essentiellement dans son objet ou dans ce Dieu créateur, un *vrai pouvoir actif* de donner au monde matériel par lui créé, une nouvelle étendue, une nouvelle grandeur.

Donc il répugne qu'il existe jamais un monde créé, qui soit infini en étendue : parce qu'il répugne d'une part, que l'Etre créateur puisse jamais parvenir à épuiser, par la création d'une matiere infinie en étendue, sa puissance créatrice, essentiellement infinie & inépuisable à cet égard ; & qu'il répugne de l'autre, que ce même Etre créateur rende jamais infini en étendue, ce qui par sa nature toujours essentiellement susceptible d'augmentation, exclut nécessairement la réception complette & consommée de cette infinie étendue. (978).

III°. Par conséquent, il n'est pas moins absurde d'admettre l'existence d'un monde infini en étendue, créé ou incréé ; que d'admettre l'existence d'un cercle quarré, d'un cube sphérique, créés ou incréés. C. Q. F. D.

968. DÉMONSTRATION IV. Il est évidemment impossible & chimérique qu'*il existe jamais un Nombre infini d'individus dans une espece quelconque.*

On demande, par exemple, si l'Etre créateur peut

rendre exiſtans tous les hommes poſſibles, ou tous les lions poſſibles, ou tous les ceriſiers poſſibles, & ainſi du reſte ; & la raiſon répond que non. Car,

I°. On conçoit d'une part, d'après l'*idée des hommes poſſibles*, que le nombre infini des hommes poſſibles, par exemple, eſt eſſentiellement inépuiſable en lui-même ; en telle ſorte que quelque grand que puiſſe jamais être le nombre des hommes créés, il en reſtera toujours un nombre également infini à créer.

II°. On conçoit d'une autre part, d'après l'*idée d'un Dieu créateur*, que la Puiſſance créatrice de ce Dieu, eſt une puiſſance eſſentiellement intariſſable, une puiſſance eſſentiellement incapable de parvenir jamais à avoir opéré tout ce qu'elle peut opérer en quelque genre que ce ſoit.

III°. Or, il répugne évidemment qu'un nombre d'individus eſſentiellement inépuiſable, s'épuiſe ; qu'une puiſſance eſſentiellement intariſſable en elle-même, tariſſe.

Donc il répugne qu'il exiſte jamais un nombre infini d'individus, dans quelque eſpece que ce ſoit : puiſqu'il faudroit pour cela, que tous les individus poſſibles de cette eſpece, fuſſent rendus exiſtans.

Donc, quelque immenſe & quelqu'innombrable que puiſſe jamais être le nombre des individus créés ou produits, dans quelque eſpece que ce ſoit ; ce nombre ſera toujours eſſentiellement fini : puiſque ce ne ſera jamais qu'une infiniment petite portion des individus poſſibles de la même eſpece, & qu'il pourra toujours être exprimé par des nombres finis. C. Q. F. D.

969. Corollaire I. De tout ce que nous venons de dire & d'établir, au ſujet de la Toute-puiſſance de Dieu, réſultent les vraies idées que l'on doit ſe former & de l'infinie puiſſance & de l'infinie bonté de l'Etre incréé & créateur.

I°. *Dieu est infiniment puissant :* non en ce sens, qu'il puisse produire des êtres d'une perfection infinie ; mais en ce sens, qu'il n'y a aucun être fini, quelque perfection finie qu'on lui suppose ou qu'on lui assigne par la pensée, auquel la Puissance divine ne puisse donner l'existence.

II°. *Dieu est infiniment bon :* non en ce sens, que ses bienfaits aient une bonté & une perfection infinie ; mais en ce sens, qu'une bonté infinie est le motif qui détermine Dieu à nous accorder ses bienfaits.

Car l'Etre infiniment indépendant ne peut avoir d'autre motif d'agir, que lui-même, que son intrinseque perfection : sans quoi il ne seroit plus l'Etre infiniment indépendant ; puisque dans son action, il dépendroit en partie des motifs extrinseques par lesquels il seroit mu & déterminé à agir.

970. COROLLAIRE II. De cette même théorie, il résulte que le *nombre des Individus possibles, dans quelque espece que ce soit, est un vrai infini :* puisqu'on le conçoit toujours comme essentiellement inépuisable & intarissable.

I°. Si le *Nombre des hommes possibles*, par exemple, n'étoit pas un nombre vraiment infini ; ce nombre seroit fini : puisqu'il n'y a aucun milieu possible pour un nombre, entre être fini & être infini.

Si ce nombre des hommes possibles étoit réellement fini ; il pourroit être épuisé par une Puissance créatrice infinie : puisqu'il est évident qu'une Puissance créatrice infinie, si elle n'est pas imaginaire & chimérique, peut épuiser, par son action créatrice, tout nombre fini quelconque d'objets possibles, d'objets susceptibles de création.

II°. Or, quelque nombre déterminé d'hommes possibles, que l'on suppose créés & rendus existans ;

on conçoit toujours qu'il reste encore un nombre inépuisable, & par-là même, un nombre infini d'hommes possibles, à créer & à rendre existans.

Donc il faut nécessairement, ou renoncer au principe fondamental de toutes les connoissances humaines (417); ou reconnoître que le nombre des individus possibles dans l'espece humaine, & dans quelque espece que ce soit, animale ou végétale ou minérale, est un vrai *Infini en nombre :* quoique ce ne soit point un vrai Infini en perfection.

OBJECTIONS A RÉFUTER.

971. OBJECTION I. S'il y a dans Dieu, une *vraie Toute-puissance*, une vraie activité infinie & illimitée : il s'ensuit que Dieu peut faire même l'impossible & le chimérique; par exemple, un cercle quarré, un cube sphérique, un homme non-homme.

Car quel obstacle réel peut opposer à la Toute-puissance divine, l'*impossibilité intrinseque des choses*, qui n'est rien de réel ?

Et d'ailleurs, Dieu n'a-t-il pas fait l'impossible ou le chimérique, en changeant les essences immuables des choses : par exemple, en changeant Nabuchodonosor en brute ; la Femme de Loth, en statue de sel ?

RÉPONSE I. Il est évident que la Toute-puissance divine est une *Puissance réelle*, & non une Puissance chimérique : puisqu'elle s'annonce & se montre visiblement par des effets très-réels, par la création & par la conservation de la Nature visible.

I°. Une Puissance qui auroit pour terme & pour objet les choses impossibles & chimériques, seroit une *Puissance chimérique & absurde*, qui répugne également & dans sa nature & dans son terme. Or,

une puissance chimérique & absurde, qui répugne également & dans sa nature & dans son terme, n'est ni une perfection, ni une réalité. Donc une telle puissance n'existe point dans Dieu : donc la Toute-puissance divine ne s'étend point aux choses impossibles & chimériques.

Quand on conçoit une *Puissance quelconque*, on la conçoit toujours nécessairement, comme relative à quelque terme, à quelque objet ; & non comme relative à un défaut de terme, à un défaut d'objet. Donc on ne peut pas concevoir la Toute-puissance divine, comme relative aux choses impossibles & chimériques ; qui ne sont rien, qui ne peuvent jamais rien être, qui ne sont qu'une négation de terme ou d'objet ou d'effet, à quoi puisse s'étendre & s'appliquer une puissance réelle, finie ou infinie dans son activité.

II°. *L'intrinseque impossibilité des choses*, n'oppose point à Dieu un *obstacle réel & positif* ; qui puisse en lui-même & par lui-même, arrêter ou captiver ou circonscrire positivement l'action de sa Toute-puissance divine : puisque cette intrinseque impossibilité des choses, n'est rien de réel ; & que le rien ne peut jamais avoir aucune propriété réelle & positive. (51 & 124).

Mais cette intrinseque impossibilité des choses, par là même qu'elle n'est rien & qu'elle ne peut jamais rien être, par là même qu'elle n'est & qu'elle ne peut jamais être qu'une négation de terme & d'objet réels auxquels puisse s'étendre & s'appliquer une puissance réelle, peut *circonscrire négativement* l'action de la Toute-puissance divine : parce que la Toute-puissance divine, par là même que c'est une puissance réelle, par là même que ce n'est point une puissance chimérique, doit nécessairement avoir pour terme & pour objet, des choses réelles, des choses qui ne soient point chimériques.

Par exemple, la Toute-puissance divine ne peut pas produire un *Cercle-quarré* : non en ce sens & pour cette raison, qu'il y ait dans un cercle-quarré à produire, *quelque vertu réelle*, qui résiste & qui s'oppose à sa production; mais uniquement, parce qu'un cercle-quarré n'est qu'une négation d'être, n'est rien de réel, n'est rien d'intelligible, n'est rien qui puisse être le terme ou l'objet d'une activité finie ou infinie.

972. RÉPONSE II. Dire que Dieu a changé ou que Dieu peut changer les essences des choses; c'est dire que Dieu a fait ou que Dieu peut faire un cercle qui soit quarré, une sphere qui soit cubique, un homme qui ne soit pas homme : ce qui est évidemment absurde. (105 & 114).

L'exemple de Nabuchodonosor & de la Femme de Loth, ne prouvent rien à cet égard; ainsi qu'on va le voir.

973. EXPLICATION I. Pour avoir osé s'ériger sacrilégement en Divinité terrestre, Nabuchodonosor fut condamné à brouter hideusement l'herbe de la terre. Il oublia, ce Monarque aveugle & insensé, l'Auteur de sa gloire & de sa prospérité; & en punition de son impie orgueil, il fut changé en brute.

Mais en quoi consista ce *miraculeux changement*; dont l'Histoire sainte nous apprend la réalité, sans nous en apprendre la maniere? Il consista sans doute, non dans un changement réel de l'essence humaine en l'essence d'une brute, qui est une chose visiblement chimérique : mais dans une altération totale & dans une dégradation universelle des penchans, des lumieres, des sentimens, des goûts, & peut-être même de la figure humaine, qu'avoit auparavant ce malheureux Monarque; qui, dans cet état d'abrutissement général, se trouva pleinement réduit à toute l'humiliante condition des brutes. (115 & 119).

Nabuchodonosor,

Nabuchodonosor, dans sa miraculeuse métamorphose, en fuyant son palais & sa cour, pour aller brouter l'herbe des champs & des forêts, conserva sa nature humaine, son essence d'homme; qu'il ne pouvoit perdre, qu'en cessant totalement d'être & d'exister. Mais, par le dérangement de ses organes, par la perte des lumieres & des sentimens qui caractérisent l'humanité, par l'altération de sa figure humaine, par ses penchans & par son genre de vie en tout conformes & en tout semblables à ceux des bêtes sauvages ou des bêtes féroces, il n'offrit plus que l'*image d'une Brute :* jusqu'au tems où le ciel vengé & appaisé le rendit à sa raison & à son premier état.

Le changement de Nabuchodonosor en brute, n'annonce donc point dans Dieu, une Puissance chimérique, ou une puissance qui s'étende à des objets impossibles. Il n'annonce qu'une puissance adorable; qui, toujours infiniment sage dans ses desseins & dans ses opérations, se plaît quelquefois à étonner & à effrayer le genre humain, par des châtimens d'autant plus frappans, qu'ils sont plus insolites.

774. EXPLICATION II. Il n'y a pas plus de chimérique, dans le miraculeux changement de la Femme de Loth, que dans le miraculeux changement de Nabuchodonosor.

I°. La Femme de Loth, en punition de sa coupable curiosité, fut subitement frappée de mort : pour avoir regardé, contre la défense qui sans doute lui en avoit été faite, une ville maudite de Dieu, & livrée aux flammes vengeresses. Son cadavre fut converti en une statue de sel, selon l'Ecriture; & d'un sel métallique, selon les commentateurs de l'Ecriture.

II°. Un tel changement est miraculeux, à la vé-

rité : mais il ne renferme rien d'impoffible & de répugnant. Car, on fait que la Matiere, homogene par fa nature, peut prendre toutes les configurations & toutes les modifications qu'il plaît au Créateur de lui donner; & que la feule diverfité des configurations & des modifications, dans les *élémens de la matiere*, fait la diverfité des corps qui réfultent de ces divers élémens. (115 & 120).

Donc le corps de la Femme de Loth, a pu évidemment, par le moyen d'un fimple miracle, toujours poffible à la Toute-puiffance divine, être fubitement converti en une ftatue de fel & d'un fel quelconque : comme tout corps humain, felon les Loix naturelles de la fermentation & de la putréfaction, fe convertit naturellement & peu à peu en une foule de fubftances différentes.

975. OBJECTION II. Si la Toute-puiffance divine ne s'étend pas à l'impoffible & au chimérique; elle ne s'étend pas non plus à tout ce qui eft *poffible*, à tout ce qui ne répugne pas en lui-même & *par lui-même*; & je le prouve.

I°. Un *Péché*, ou un acte illicite & criminel, ne répugne pas en lui-même; & cependant Dieu ne peut pas faire un péché, ou une action illicite & criminelle.

II°. Un *Dieu* ne répugne pas en lui-même; & cependant Dieu ne peut pas faire fon femblable, ou un autre Dieu.

III°. Un *Monde infiniment étendu*, ou un monde égal en étendue à l'efpace infini, ne répugne pas en lui-même; & cependant Dieu ne peut pas créer ou produire un tel monde.

Donc la Puiffance de Dieu, ne s'étend pas à tout ce qui eft intrinféquement poffible : donc la Puiffance de Dieu, n'eft pas univerfellement illimitée & infinie,

RÉPONSE. La *Toute-puissance divine* ne peut, ni faire une action illicite & criminelle, ni former un autre Dieu, ni produire un monde infini en étendue. Mais elle ne cesse pas pour cela d'être une Puissance illimitée & infinie, qui s'étende universellement à tout ce qui est intrinsequement possible : parce que les trois sortes d'objets dont il est ici question, sont tout autant d'objets intrinsequement répugnans & chimériques.

976. EXPLICATION I. Il n'est pas bien difficile de concevoir & de sentir comment & pourquoi le *Péché*, qui ne répugne point dans l'Homme, répugne essentiellement dans Dieu.

I°. Un péché, ou un acte illicite & criminel, qui soit l'*action de Dieu*, répugne en lui-même : parce qu'il répugne qu'une action qui suppose nécessairement un vice, une corruption, un déréglement, dans sa cause intelligente & libre, soit une action de Dieu ; soit l'action d'un Etre qui exclut essentiellement de sa nature tout vice quelconque, qui renferme essentiellement dans sa nature toute perfection quelconque.

II°. Le péché, qui répugne évidemment dans Dieu, ne répugne pas de même dans l'Homme : parce qu'il ne répugne pas qu'une Puissance finie & imparfaite, qui a de grandes ténebres dans son entendement, une grande dépravation dans sa volonté, abuse de sa liberté, pour s'attacher au mal, pour faire quelque chose d'illicite & de criminel ; au lieu qu'il répugne absolument qu'une Puissance infiniment parfaite, dont l'entendement est essentiellement lumiere & vérité, dont la volonté est essentiellement rectitude & amour de l'ordre, abuse de sa liberté, pour s'attacher au mal, pour faire une action illicite & criminelle.

III°. Le péché eſt toujours un acte de la volonté ; qui ſe détermine librement, ou à faire le mal qui lui eſt défendu, ou à omettre le bien qui lui eſt commandé. Il ſuppoſe donc toujours néceſſairement dans ſon principe & dans ſon ſujet, un vice, une corruption, un déréglement, qui ſont poſſibles dans l'homme, ſans être poſſibles dans Dieu.

977. EXPLICATION II. Un *Dieu*, c'eſt-à-dire, un Etre éternel, incréé, indépendant, infini en tout genre de perfection, ne répugne pas en lui-même : puiſque d'une part, l'idée d'un tel être ne renferme aucune contradiction; & que de l'autre, toute la Nature viſible nous annonce & nous démontre ſon exiſtence.

Mais il répugne qu'un Dieu éternel, qu'un Dieu incréé, qu'un Dieu indépendant de toute cauſe & de toute puiſſance, ſoit créé & rendu exiſtant dans le tems : puiſque, dans cette hypotheſe viſiblement contradictoire, *cet autre Dieu* ſeroit éternel & non-éternel, indépendant & non-indépendant, exiſtant par ſon eſſence & non-exiſtant par ſon eſſence. Cet autre Dieu eſt donc viſiblement une chimere, un être répugnant & impoſſible.

978. EXPLICATION III. Un *Monde infini en étendue*, n'eſt pas moins chimérique qu'un Dieu créé ; & il n'eſt pas plus poſſible à l'Etre incréé & créateur, de produire un monde qui empliſſe l'eſpace infini, que de produire un cercle qui ſoit quarré, un cube qui ſoit ſphérique. (*fig.* 6).

I°. Notre eſprit conçoit évidemment, au-delà des limites MNDM du monde exiſtant, un eſpace infini NZ, DX, RV, SY. Mais l'Etre créateur peut-il produire un monde, ou une ſuite & une collection de mondes, qui empliſſe cet eſpace infini ? Non : car, ſoit une dimenſion SV de cet eſpace infini, ſa

dimension en longueur, considérée d'occident en orient, & prise arbitrairement par le centre du petit globe A que nous habitons!

Qu'à cent mille millions ou billions de lieues au-delà du monde actuellement existant MSNDR, Dieu crée en B un second monde, dont cette ligne SB soit l'axe! Qu'au-delà de ce second monde B, à cent mille millions ou billions ou trillions de lieues, Dieu crée en T un troisieme monde, dont la même ligne soit encore l'axe! Qu'au-delà de ce troisieme monde, à tant de mille millions ou billions ou trillions de lieues qu'on voudra, Dieu crée sur cette même ligne, à chaque minute ou à chaque seconde, pendant tant de millions ou de billions de siecles que l'esprit pourra en concevoir, un quatrieme, un cinquieme, un sixieme monde, & ainsi de suite à l'infini indéfiniment!

II°. Dans toutes ces suppositions, & après toutes ces suppositions, notre esprit conçoit toujours que, quelque innombrable suite de mondes & quelque immense quantité de matiere que Dieu soit supposé avoir jamais créée sur la seule ligne donnée SV; l'espace qui reste à remplir de part & d'autre, sur cette même ligne infinie, tant du côté du couchant que du côté de l'orient, ne reste pas moins infini.

Donc, s'il faut affirmer des choses, ce que l'esprit conçoit nécessairement convenir aux choses; un monde égal en étendue à l'espace infini, est une pure chimere: parce qu'il répugne qu'un monde que l'on conçoit toujours essentiellement susceptible d'une *ultérieure augmentation*, arrive jamais à un terme où il ne soit plus susceptible d'une augmentation ultérieure. (417 & 967).

979. OBJECTION III. L'Humanité sainte du divin

Rédempteur, eſt la créature la plus parfaite : donc la créature la plus parfaite ne répugne pas.

RÉPONSE. L'*Humanité ſainte du divin Rédempteur*, eſt la créature la plus parfaite, parmi les créatures exiſtantes : mais elle n'eſt pas la créature la plus parfaite parmi les créatures poſſibles.

Comme les perfections infinies de l'Etre increé & créateur, ſont communicables & participables à l'infini indéfiniment; l'Ame du divin Rédempteur, auroit pu abſolument participer encore davantage à l'infinie intelligence de l'Etre créateur : le Corps du divin Rédempteur, auroit pu abſolument participer encore davantage à l'infinie majeſté & à l'infinie amabilité du même Etre créateur.

Donc l'humanité ſainte du divin Rédempteur, n'eſt point abſolument la plus parfaite des créatures poſſibles : puiſqu'il eût été poſſible à l'Etre créateur de lui communiquer ſes perfections, dans un degré encore plus haut & plus élevé indéfiniment.

Cette humanité ſainte du divin Rédempteur, a reçu toute la perfection qu'exigeoit ſa ſublime deſtination : mais elle n'a pas reçu toute la perfection que pouvoit lui commmuniquer l'infinie puiſſance & l'intariſſable richeſſe de l'Etre créateur.

980. OBJECTION IV. Dieu voit & conçoit tous les individus poſſibles, dans quelque eſpece que ce ſoit; par exemple, tous les hommes poſſibles. Pourquoi ne pourroit-il pas créer tous les individus poſſibles de quelque eſpece que ce ſoit; par exemple, tous les hommes poſſibles? La puiſſance de Dieu, eſt-elle moindre que ſon intelligence?

RÉPONSE. La Puiſſance de Dieu n'eſt pas moins infinie que ſon intelligence; & cependant *Dieu ne peut pas toujours créer, tout ce qu'il peut connoître :*

parce que l'objet ou le terme de la puissance divine, n'est pas toujours à la puissance divine; comme l'objet ou le terme de l'intelligence divine, est à l'intelligence divine.

I°. Il est certain que *Dieu connoît tous les individus possibles*, dans quelque espece que ce soit; par exemple, tous les hommes possibles, ou tout le nombre infini des hommes possibles. Car, si Dieu ne connoissoit qu'un nombre fini quelconque de ces hommes possibles; il est clair que cette connoissance ou cette science de Dieu, seroit finie & bornée; que cette connoissance ou cette science de Dieu, pourroit être augmentée & perfectionnée par la connoissance nouvelle de quelques autres hommes possibles: ce qui feroit de cette science de Dieu, une science imparfaite & limitée, qui répugne essentiellement dans Dieu, dans l'Etre infini & illimité dans toutes ses perfections.

D'ailleurs, dans ce nombre infini des hommes possibles, pourquoi Dieu connoîtroit-il l'un plutôt que l'autre, Ariste plutôt que Clitandre? Pourquoi ne les connoîtroit-il pas tous également: s'ils sont tous également intelligibles, s'ils sont tous également en prise à son infinie intelligence? Pourquoi ne les auroit-il pas tous connus de toute éternité: s'ils ont eu de toute éternité, un être intelligible, le même être intelligible que ceux qui ont déjà été rendus existans dans le tems?

Ainsi il est certain que Dieu connoît actuellement, & que Dieu a connu de toute éternité, tout le nombre infini des hommes possibles: quoiqu'il soit certain que Dieu n'a pas pu créer de toute éternité, que Dieu ne peut pas créer actuellement, & que Dieu ne pourra jamais *créer tout le nombre infini des hommes possibles*. On peut dire la même chose, des ions possibles, des aigles possibles, des cerisiers ou

des noyers poſſibles ; & ainſi du reſte. (968).

On voit déjà ici comment le terme ou l'objet de la Puiſſance divine, n'eſt point à cette puiſſance ; comme le terme ou l'objet de l'Intelligence divine, eſt à cette intelligence : puiſque l'Intelligence a pu avoir de toute éternité ſon effet de connoiſſance, & que la Puiſſance n'a point pu avoir de toute éternité ſon effet de création : ou parce que le même objet, par exemple, notre terre ou notre ſoleil, qui a pu être connu de toute éternité par l'intelligence divine, n'a jamais pu être créé que dans le tems & après une éternité par la puiſſance divine. (965).

II°. Mais, dira-t-on peut-être, ſur quel principe & ſur quel fondement aſſure-t-on que *la collection infinie des hommes poſſibles ou des lions poſſibles, qui peut être toute connue par l'Intelligence divine, ne peut pas être toute créée par la Puiſſance divine ?* Sur le principe fondamental de toutes les connoiſſances humaines, qui veut que l'on affirme des choſes, ce que l'eſprit conçoit eſſentiellement dans les choſes.

En concevant dans Dieu une *Intelligence infinie*, on conçoit que cette intelligence infinie doit s'étendre à toute la collection infinie des hommes poſſibles, & les rendre tous connus : parce que cette infinie collection des hommes poſſibles, étant toute également intelligible par ſa nature, eſt actuellement & de toute éternité univerſellement expoſée toute entiere à l'action intelligente de Dieu.

Mais en concevant dans Dieu une *Puiſſance infinie*, on ne conçoit pas pour cela que cette Puiſſance infinie doive s'étendre à toute la collection infinie de ces mêmes hommes poſſibles, & puiſſe les rendre tous exiſtans : parce que cette infinie collection des hommes poſſibles, étant inépuiſable par ſa nature, ne ſauroit jamais être épuiſée par l'action créatrice de Dieu. (968).

III°. Il ne s'ensuit pas delà, que *la Puissance de Dieu soit moindre que son Intelligence :* puisqu'infinies chacune en son genre, l'une s'étend à tout ce qui peut être connu ; & l'autre, à tout ce qui peut être produit.

Il s'ensuit delà uniquement & simplement, que ces deux perfections divines different dans leur terme ou dans leur objet, qui n'est pas relativement à la Puissance, comme il est relativement à l'Intelligence. Par leur nature, dans une espece quelconque, les Possibles peuvent être tous connus : les Possibles ne peuvent pas être tous créés.

ARTICLE CINQUIEME.

LES SCIENCES DE DIEU.

981. DÉFINITION. ON nomme *Sciences divines*, toutes les connoissances quelconques qui existent dans Dieu ; par exemple :

I°. Toutes les connoissances par où Dieu atteint la *simple possibilité des choses*, matérielles ou immatérielles, sensibles ou insensibles, antécédemment à leur existence :

II°. Toutes les connoissances par où Dieu atteint *l'existence absolue des choses*, matérielles ou immatérielles, sensibles ou insensibles, qui ont existé antérieurement, ou qui existent actuellement, ou qui existeront un jour :

III°. Toutes les connoissances par où Dieu atteint même *l'existence conditionnelle des choses*, matérielles ou immatérielles, sensibles ou insensibles, qui n'ont jamais existé & qui n'existeront jamais : mais qui auroient réellement existé, s'il avoit plu à Dieu

de mettre les conditions d'où dépendoit leur existence réelle.

PROPOSITION.

982. *Il y a réellement dans Dieu, une infinie Intelligence, qui atteint essentiellement & indéfectiblement tout ce qui a une existence, tout ce qui a une possibilité, tout ce qui est une Vérité objective quelconque.*

DÉMONSTRATION. Cette proposition peut être établie en deux manieres: par la spéculation & par l'observation; par l'idée d'un Dieu existant, ou par les œuvres d'un Dieu agissant.

I°. L'*idée d'un Dieu existant*, démontre l'infinie Intelligence de ce Dieu. Car, par-là même qu'il existe & qu'il existe par l'essentielle exigence de sa nature; il est clair qu'il n'a pu être limité dans sa nature, ni par lui-même, ni par aucune cause étrangere : il est clair qu'il possede & qu'il renferme en lui-même, toutes les perfections imaginables, tout ce qu'il est mieux d'avoir que de ne pas avoir. (754).

Or, une *infinie Intelligence*, qui s'étende essentiellement & indéfectiblement à tout ce qui a une existence, à tout ce qui a une possibilité, à tout ce qui est une vérité objective, est évidemment une perfection qu'il est mieux d'avoir que de ne pas avoir : donc une infinie Intelligence existe dans Dieu.

II°. Les *œuvres d'un Dieu agissant*, démontrent l'infinie Intelligence de ce Dieu. Car, par-là même qu'il est démontré que Dieu est l'auteur & le moteur & le conservateur de la Nature visible; il est évident qu'il y a réellement dans Dieu une Intelligence infinie & sans bornes : puisque l'on conçoit évidemment qu'aucune intelligence finie, quelque étendue & quelque pénétration qu'on puisse lui sup-

poser, ne peut embrasser efficacement & persévéramment cet ensemble de connoissances infiniment étendues, infiniment compliquées, infiniment exactes & précises, qu'a exigé primitivement la formation, & qu'exige encore à chaque instant la conservation de la Nature entiere, envisagée & dans son tout & dans différentes parties: comme nous l'avons amplement fait voir & sentir, comme nous l'avons le plus rigoureusement démontré, dans la premiere section de ce Traité. (876 & 877).

Or, une *Intelligence infinie & sans bornes*, telle qu'elle s'annonce & qu'elle se montre si visiblement dans celui qui a formé primitivement & qui conserve persévéramment tout l'ineffable méchanisme du regne végétal & du regne animal, dans celui qui a mu primitivement & qui meut encore à chaque instant les planetes & les cometes par l'admirable combinaison d'une force centripete, toujours en raison inverse des quarrés & d'une force centrifuge toujours en raison inverse des cubes de leurs rayons vecteurs CB, CD, CE, CA, CG, CH, est & doit être nécessairement capable de s'étendre indéfectiblement à tout ce qui a une existence, à tout ce qui a une possibilité, à tout ce qui a une vérité objective quelconque: sans quoi ce ne seroit plus une Intelligence infinie & sans bornes. (*fig.* 5).

Donc il y a réellement dans Dieu une infinie Intelligence, qui atteint essentiellement & indéfectiblement tout ce qui est possible, tout ce qui a eu ou qui aura ou qui pourra avoir une existence, tout ce qui est un être intelligible, substance ou modification indifféremment, tout ce qui a ou qui est une Vérité objective quelconque, de spéculation ou de fait. C. Q. F. D.

IDÉE DE L'INTELLIGENCE DIVINE.

983. OBSERVATION. On peut concevoir l'Essence divine, comme un *Miroir universel des choses*, où sont nécessairement & fidelement représentés tous les êtres quelconques, existans & possibles, matériels ou immatériels, substances ou modifications : avec cette différence essentielle, entre l'Essence divine, & un miroir fidele où se peindroient exactement toutes choses ; que le *Miroir*, *puissance passive*, ne peut être déterminé par lui-même à représenter les objets, & ne représente effectivement que les objets qui dardent ou qui répercutent sur lui des substances propres à devenir leurs images : au lieu que l'*Essence divine*, *puissance active*, est essentiellement déterminée par elle-même à représenter les objets, sans que les objets viennent l'affecter eux-mêmes ou par leur action quelconque. Le Miroir n'est représentatif des choses, que parce que les choses à représenter s'élancent en quelque sorte vers lui & sur lui : l'Essence divine est représentative des choses, parce qu'elle s'élance en quelque sorte vers les choses à représenter.

Cette action essentiellement représentative des choses, telle est dans Dieu l'*Intelligence divine* ; intelligence qui s'étend universellement & indéfectiblement à tous les êtres quelconques, substances ou modifications : soit qu'on les envisage dans leur *état de simple possibilité* ; soit qu'on les considere dans leur *état d'existence absolue* ; soit qu'on les contemple dans leur *état d'existence hypothétique* ; ainsi que nous venons de le démontrer. (982).

I°. L'Intelligence divine, avant l'existence des tems & des choses, représentoit fidelement & indéfectiblement cet *immense Univers*, *dans son état de simple possibilité*. Et c'est par cette intrinseque & in-

défectible représentation des choses, que fut dirigée & conduite l'action toute-puissante de l'Etre incréé & créateur, dans la création & dans la formation de la Nature entiere ; de cet Ouvrage également admirable dans ses constitutifs & dans ses Loix, dans son tout & dans chacune de ses parties.

Cette même Intelligence, toujours envisagée relativement aux choses simplement possibles, représente encore actuellement, avec une fidélité indéfectible, une infinité *d'autres Mondes possibles*, les uns plus parfaits & les autres moins parfaits que le Monde actuellement existant, lesquels n'auront jamais d'existence réelle.

II°. L'Intelligence divine, aujourd'hui & de toute éternité, représente fidelement & indéfectiblement tout cet *immense Univers dans son état d'existence absolue.* Actions présentes, actions passées ou actions futures, actions nécessaires ou actions libres, tout est peint & gravé dans elle: rien n'échappe à son infinie intellectivité, qui s'étend essentiellement à tout.

III°. L'Intelligence divine ne se borne pas à représenter l'existence & l'action absolue des choses quelconques: elle représente de plus, aujourd'hui & de toute éternité, *leur existence & leur action conditionnelle.*

Par exemple, elle ne se borne pas à représenter les actions quelconques, intérieures ou extérieures, licites ou illicites, qu'ont fait les hommes: elle représente de plus les actions qu'auroient fait ces mêmes hommes ; s'ils se fussent trouvés dans des positions & dans des situations totalement différentes, dans un tout autre ordre & dans un tout autre enchaînement de choses.

Par exemple encore, elle représente, non-seulement les événemens libres & les événemens nécessaires que produisit ou qu'occasionna la victoire de

contraire, pour connoître les choſes, n'a beſoin d'aucunes idées & d'aucunes perceptions, qui ſoient accidentelles à ſa Nature, à ſa Subſtance intelligente: il connoît tout par ſon Eſſence même, néceſſairement & indéfectiblement repréſentative de toute vérité objective.

Pour que je connoiſſe une vérité, il faut *trois choſes*; ſavoir, mon eſprit, cette vérité objective, & un acte de mon eſprit qui me manifeſte cette vérité. Pour que Dieu connoiſſe une vérité, il ne faut que *deux choſes*; ſavoir, cette vérité & l'Eſſence divine.

II°. La Science divine, *conſidérée dans ſon objet*, ou dans ſon terme, eſt la choſe même repréſentée par l'Eſſence divine. Par exemple, Dieu a une connoiſſance ou une Science du *mouvement actuel* de Saturne ou de Jupiter; & cette Science divine, conſidérée dans ſon objet, n'eſt autre choſe que ce mouvement actuel de Saturne ou de Jupiter, en tant que repréſenté par l'eſſence divine, eſſentiellement repréſentative de toutes choſes.

Les choſes que repréſente néceſſairement & indéfectiblement l'Eſſence divine, peuvent être conſidérées, ou dans leur état de ſimple poſſibilité, ou dans leur état d'exiſtence conditionnelle, ou dans leur état d'exiſtence moyenne. A raiſon de ces trois différens états des choſes repréſentées, on diviſe la Science de Dieu, en *Science de ſimple intelligence*, qui a pour objet les Poſſibles; en *Science moyenne*, qui a pour objet les Futurs conditionnels; en *Science de viſion*, qui a pour objet les Futurs abſolus.

Il y a, entre ces trois Sciences divines, objectivement priſes, une *antériorité de raiſon*, qui fonde cette diviſion; & que nous avons ſuccintement indiquée ailleurs: page 501.

IDÉE DES DÉCRETS DE DIEU.

985. DÉFINITION. On nomme *Décrets de Dieu*, les actes libres de la Volonté divine, par lesquels Dieu veut & décerne les choses, sous la direction de son infinie intelligence, de son Indéfectible Science.

Par exemple, un décret de Dieu, a rendu le monde existant. Un autre décret de Dieu, fait que tous les corps terrestres gravitent vers le centre de la terre. Un autre décret de Dieu, fait que sa grace céleste ne manque jamais aux hommes dans le besoin. (1137 & 1140).

986. EXPLICATION I. Il est évident que *les Décrets de Dieu sont toujours nécessairement efficaces dans leur objet immédiat :* puisque la Toute-puissance divine a toujours nécessairement une action infiniment efficace, dont rien ne sauroit empêcher l'effet.

Ainsi par exemple, les planetes gravitent persévéramment vers le soleil : parce que cette permanente gravitation est l'objet immédiat d'un décret de Dieu.

De même, si Dieu a décerné absolument de donner telle grace céleste à Ariste, demain à dix heures du matin ; Ariste aura nécessairement & inévitablement, demain à dix heures du matin, telle grace céleste : parce que cette grace céleste est l'objet immédiat d'un décret de Dieu.

987. EXPLICATION II. Il est évident que *les Décrets de Dieu, quoique toujours nécessairement efficaces dans leur objet immédiat, peuvent n'être pas toujours nécessairement efficaces dans leur objet médiat & éloigné :* puisqu'une infinie Puissance, infiniment libre, qui peut produire des effets nécessairement liés à d'autres effets, peut aussi produire des effets qui ne soient pas

pas néceſſairement liés à d'autres effets : ſans quoi, elle ceſſeroit, ou d'être une Puiſſance infinie, ou d'être une Puiſſance infiniment libre. (776 & 780).

Ainſi, ſi Dieu peut décerner qu'une choſe ſoit produite ; & que cette choſe produite opere néceſſairement tel effet : il peut auſſi décerner qu'une autre choſe ſoit produite ; & que cette autre choſe produite n'opere tel effet, qu'autant qu'il plaira à telle cauſe libre de le lui faire opérer.

I°. Par exemple, Dieu peut décerner qu'une *Motion ſurnaturelle* ſoit produite dans ma volonté ; & que cette motion ſurnaturelle me détermine irréſiſtiblement à faire aux Pauvres, *une aumône* d'un Louis d'or.

Voilà un *premier effet néceſſaire* ; ſavoir, l'exiſtence de cette motion ſurnaturelle : lequel ſera efficacement lié par ſa nature avec un *ſecond effet néceſſaire* ; ſavoir, avec l'exiſtence de cette aumône par moi néceſſairement faite aux Pauvres.

II°. Mais Dieu peut auſſi décerner qu'une *Motion ſurnaturelle* ſoit produite dans ma volonté ; & que cette motion ſurnaturelle, en m'inclinant plus ou moins puiſſamment à faire aux Pauvres *une aumône* d'un Louis d'or, me laiſſe une entiere & complette liberté de faire ou de ne pas faire cette aumône : en telle ſorte que cette motion ſurnaturelle ne ſoit point réellement irréſiſtible en elle-même ; & qu'il dépende de moi de lui réſiſter réellement.

Voilà un *premier effet néceſſaire* ; ſavoir, l'exiſtence de cette motion ſurnaturelle, lequel ne ſera point efficacement lié par ſa nature avec un ſecond effet néceſſaire : puiſqu'il dépend de moi, ſous cette motion ſurnaturelle, de faire ou de ne pas faire cette aumône d'un Louis d'or, à laquelle elle me ſollicite & m'incline, ſans me néceſſiter.

III°. Delà l'idée des *Décrets néceſſitans de Calvin* ;

qui mettent en nous des penchans nécessaires & irrésistibles, par lesquels nous sommes entraînés & nécessités alternativement au bien & au mal, à la vertu & au crime; & sous lesquels, de l'aveu même de Calvin, nous n'avons aucune vraie liberté, nous ne sommes pas plus libres, que la brute qui broute, que la plante qui végete.

IV°. Delà l'idée des *Décrets prédéterminans de Bannès*, qui mettent en nous des motions alternativement prédéterminantes au bien & au mal, à la vertu & au crime: sous lesquelles, sans cesser d'être réellement & vraiment libres, dit-on, nous sommes efficacement & indéfectiblement mus & déterminés à opérer l'action vertueuse ou criminelle, avec laquelle sont déterminément & exclusivement connexes par leur nature, ces sortes de motions.

V°. Delà l'idée des *Décrets indifférens de Molina*; qui mettent en nous des motions indifférentes au bien & au mal, des motions résistibles par leur nature: sous lesquelles il dépend toujours de nous de faire ou de ne pas faire la chose ou l'action à laquelle nous invitent & nous inclinent plus ou moins puissamment ces sortes de motions.

988. EXPLICATION III. Il est évident que *Dieu ne peut pas décerner qu'une même Cause soit à la fois & libre & nécessaire dans sa nature & dans son action, à l'égard de la même espece d'actes*: puisque Dieu, ou l'Etre infiniment sage, ne peut pas être en opposition & en contradiction avec lui-même; ne peut pas être inconséquent & absurde dans ses volontés.

Par conséquent, puisqu'il nous conste irréfragablement, & par le témoignage du Sentiment expérimental, & par le témoignage de la Révélation divine, que nous avons une *vraie Liberté* dans nos actions vertueuses & dans nos actions criminelles: il est visible que les *Décrets de Calvin*, sous lesquels

il n'y a aucune vraie liberté pour le bien ou pour le mal, ne sont qu'une chimere également antichrétienne & antiphilosophique.

989. EXPLICATION IV. Il est évident que *Dieu ne peut pas décerner qu'une Chose qui seroit irrésistiblement nécessitante par sa nature, opere un effet qui soit libre en lui-même :* puisque Dieu n'est point absurde dans ses décrets, & que la Toute puissance divine ne peut pas plus faire qu'un effet produit nécessairement soit un effet libre ; qu'elle ne peut faire qu'un cercle soit un quarré, qu'un cube soit une sphere.

Par conséquent, si Dieu mettoit en mon ame une *Motion physique*, qui m'inclinât, ou à faire une aumône d'un Louis-d'or aux Pauvres, ou à faire perdre injustement une somme d'un Louis d'or à quelqu'un de mes Voisins ; & que sous cette motion physique, il ne dépendît aucunement de moi de m'abstenir de faire cette aumône, ou de commettre cette injustice : il est clair que cette aumône par moi faite, ou cette injustice par moi commise, ne mériteroient aucunement dans moi, le nom d'actions libres.

990. EXPLICATION V. Il est évident que *l'Objet immédiat d'un décret indifférent, n'est point indéfectiblement connexe par lui-même, avec l'objet médiat auquel il incline plus ou moins fortement la Puissance libre :* puisque la Puissance libre, sous la motion physique & résistible qui est mise en elle par l'un de ces décrets, peut faire ou ne pas faire, à son gré & à son choix, l'action illicite ou licite à laquelle elle se sent plus ou moins puissamment sollicitée & inclinée.

Par conséquent, si Dieu, sous les *Décrets indifférens de Molina*, prévoit indéfectiblement les choses futures qui en résulteront : il est clair qu'il ne peut aucunement les prévoir, ni dans ces décrets, ni dans l'objet immédiat de ces décrets.

991. REMARQUE. On peut demander ici, *si l'objet des Sciences divines, est dépendant ou indépendant des Décrets de Dieu :* ou bien, si la connoissance que Dieu a des choses, suppose dans lui quelque décret, ou ne suppose dans lui aucun décret.

I°. D'abord, comme les choses sont possibles en elles-mêmes par la simple convenance intrinseque de leurs attributs, indépendamment de toute action & de tout décret de Dieu : il est clair que la *Science de simple intelligence*, ne suppose en Dieu aucun décret ; ou que Dieu voit & connoît les choses possibles, dans l'intrinseque convenance de leurs attributs, antécédemment à tout décret de sa part.

II°. Ensuite, comme les choses ne sont réellement existantes, que dépendamment de la volonté de Dieu : il est clair que la *Science de vision*, suppose nécessairement en Dieu quelque décret, qui soit la cause immédiate ou médiate de l'existence des choses ; de leur existence présente, ou passée, ou future.

III°. Nous examinerons bientôt si la *Science moyenne* exige & suppose dans Dieu quelque décret ; & nous ferons voir qu'elle n'y suppose aucun décret existant, mais simplement un décret possible. (1028).

FUTURS ABSOLUS, FUTURS CONDITIONNELS.

992. DÉFINITION I. On nomme *Futur absolu*, un effet quelconque, qui, conséquemment aux décrets éternels de Dieu, a eu ou aura une existence réelle. Les Futurs absolus se divisent en futurs absolus nécessaires, & en futurs absolus libres.

I°. On donne le nom de *Futur absolu nécessaire*, en se plaçant par la pensée avant l'origine des tems & des choses, à tout effet produit par une cause nécessaire ;

ou par une cauſe en qui n'exiſte aucune liberté, à l'égard de cet effet.

Tel eſt le mouvement d'une tuile, qui tombe du haut d'un toit, en vertu de ſa ſeule gravitation. Tel eſt le coup que porte cette tuile dans ſa chûte, au corps quelconque, animé ou inanimé, qui ſe trouve dans la ligne de ſa gravitation. Tels ſont les divers mouvemens des planetes & des cometes, qui ont eu lieu depuis le commencement des tems, & qui auront lieu juſqu'à la fin des tems. Telles ſont les actions réciproques quelconques, paſſées, préſentes, & futures, des différentes ſubſtances matérielles entre elles.

Tout cela a été connu de toute éternité, par l'infinie Intelligence, comme futur, & comme futur néceſſaire.

II°. On donne le nom de *Futur abſolu libre*, en ſe plaçant encore par la penſée avant l'origine des tems & des choſes, à tout effet produit par une cauſe libre; ou par une cauſe en qui exiſte une vraie liberté de produire ou de ne pas produire tel effet.

Tel eſt l'acte de ma volonté, par lequel je me détermine actuellement à reſter dans mon appartement, plutôt qu'à me promener. Tels ſont tous les actes libres intrinſeques de la volonté humaine. Tels ſont même tous les actes libres extrinſeques de cette même volonté humaine; par exemple, les divers mouvemens que l'homme imprime librement à ſon bras, & par ſon bras à ſon épée ou à ſon bâton, & par ſon épée ou par ſon bâton aux corps environnans. Telle fut la prévarication d'Adam : telle fut la chûte & la pénitence de Saint Pierre : tels ſeront les divers genres de ſcélérateſſe, par où ſe ſignalera l'Antechriſt.

Tout cela a été connu de toute éternité, par l'infinie Intelligence, comme futur, & comme futur libre.

993. DÉFINITION II. On nomme *Futur conditionnel*, en se plaçant par la pensée avant l'origine des tems & des choses, tout effet quelconque, nécessaire ou libre, dont l'existence dépend d'une condition à mettre de la part de Dieu : soit que cet effet doive réellement avoir lieu, parce qu'il plaira à Dieu de mettre la condition d'où dépend son existence : soit que cet effet ne doive jamais avoir lieu réellement, parce qu'il plaira à Dieu de ne jamais mettre la condition d'où dépend son existence. Par exemple,

I°. Jesus-Christ nous dit dans l'Evangile, que les Peuples infideles de Tyr & de Sydon, se seroient convertis : s'il avoit opéré chez eux les mêmes miracles qu'il opéroit dans la Judée, & qu'il n'a pas plu à ce Dieu sauveur de faire en leur présence.

Cette *conversion hypothétique* des Tyriens & des Sydoniens, qui n'a jamais eu lieu, & qui n'aura jamais lieu, parce qu'il n'a point plu à Dieu de *mettre la condition* d'où dépendoit son existence ; voilà un *Futur conditionnel sans aucune existence*.

Cette conversion hypothétique, ce futur conditionnel sans aucune existence, avoit une vérité objective : puisque l'Homme-Dieu atteignoit & attestoit cette vérité objective.

II°. Dieu, en vertu de son infinie Intelligence essentiellement représentative de toute vérité objective, a prévu de toute éternité, que s'il donnoit *telle grace surnaturelle* au chef des Apôtres, devenu renégat & apostat ; le chef des Apôtres, sous telle grace surnaturelle, se convertiroit, & deviendroit un vase d'élection.

Cette *Conversion hypothétique* du chef des Apôtres, antécédemment au décret par où Dieu doit se déterminer à donner ou à ne pas donner cette grace surnaturelle ; voilà un *Futur conditionnel*, qui, sous ce point de vue, n'inclut point & n'exclut point l'exis-

tence; qui, sous ce point de vue, fait encore abstraction de l'existence.

III°. Dieu, par un amour spécial pour le chef des Apôtres, pour Saint Pierre, se détermine librement à *mettre la Condition* d'où dépend cette conversion de Saint Pierre; ou à produire dans Saint Pierre, cette grace surnaturelle à laquelle sera indéfectiblement attachée la conversion de ce chef des Apôtres; & alors voilà un *Futur conditionnel lié à l'existence.*

Cette conversion de Saint Pierre, antécédemment au décret par où Dieu se détermine à donner telle grace surnaturelle, est un *Futur conditionnel*, objet de la Science moyenne.

Cette même conversion de Saint Pierre, conséquemment au décret par où Dieu se détermine à donner telle grace surnaturelle, est un *Futur absolu*, objet de la Science de vision.

994. REMARQUE. La *Science de simple intelligence*, qui a pour objet simplement les Possibles, ou la connoissance indéfectible que Dieu a des choses dans leur état de simple possibilité, n'a donné lieu à aucune opposition de sentimens, parmi les divers Philosophes : nous n'avons donc rien de plus à en dire.

Il n'en est pas de même de la *Science de vision*, qui a pour objet l'existence absolue des choses; & de la *Science moyenne*, qui a pour objet l'existence conditionnelle des choses. Les Futurs absolus & les Futurs conditionnels ont donné lieu chez les Philosophes, à de grandes disputes & à de grands débats, dont nous allons donner une idée, dans les deux paragraphes suivans.



PARAGRAPHE PREMIER.

SCIENCE DE VISION.

995. OBSERVATION. LA *Science de vision*, considérée dans Dieu, est cet acte immanent de l'Essence divine, par lequel Dieu connoît indéfectiblement & de toute éternité, les Futurs absolus quelconques, nécessaires ou libres, qui ont existé depuis le commencement des tems, & qui existeront jusqu'à la fin des tems.

Cette connoissance des choses & des événemens, qui a lieu dans Dieu avant l'existence des événemens & des choses, est ce que l'on nomme la *Prescience divine*, ou la Prévision de Dieu.

996. EXPLICATION I. Il n'y a aucune difficulté réelle, de l'aveu de tous les Philosophes, à concevoir & à expliquer comment Dieu prévoit les *Futurs absolus nécessaires* (992); puisqu'il est clair que Dieu, par son infinie intelligence, peut les prévoir du moins dans leurs Causes physiques, qui étant des causes nécessaires, doivent nécessairement produire, en tel tems & en tel lieu, tels & tels effets, lesquels sont précisément ces Futurs absolus nécessaires.

C'est ainsi que nous prévoyons, ou que nous pouvons prévoir, dans la marche réglée des astres, une éclipse future, qui aura lieu de telle & telle maniere, dans cent ans, dans mille ans, & ainsi du reste.

997. EXPLICATION II. Toute la difficulté consiste donc à concevoir & à expliquer comment Dieu prévoit les *Futurs absolus libres*, ou les Futurs absolus dont l'existence dépend de la Volonté des causes li-

bres : par exemple, comment Dieu à prévu de toute éternité, qu'Adam se détermineroit, au commencement des tems, à lui désobéir, plutôt qu'à lui obéir ; que je me déterminerois aujourd'hui à dix heures du matin, à écrire, plutôt qu'à me promener ; que l'Antechrist, à la fin des tems, se déterminera à être une ame scélérate, plutôt qu'une ame religieuse. Tel est le grand écueil où échoua constamment & persévéramment toute l'ancienne Philosophie, à qui la *Prescience divine* & la *Liberté humaine* parurent deux choses absolument inconciliables.

I°. Les anciens Philosophes se diviserent donc à cet égard, en deux classes ou en deux sectes diamétralement opposées.

Les uns reconnurent qu'il y a une *vraie Liberté dans l'homme.* Mais ils soutinrent en même-tems qu'il n'y a aucune vraie Prescience dans Dieu, relativement aux actes libres de l'homme : ou que Dieu ne peut connoître que conjecturalement, ainsi que nous, d'après l'idée qu'il a des différens caracteres, les actions qui dépendent de la Volonté humaine.

Les autres admirent une *vraie Prescience dans Dieu*, relativement à toutes les actions quelconques de l'homme. Mais ils prétendirent en même tems qu'il n'y a aucune vraie liberté dans l'homme : ou que la Volonté humaine est soumise & enchaînée, dans toutes ses déterminations & dans toutes ses actions, à je ne sais quelle Fatalité nécessitante, que dément le plus authentiquement dans nous, le témoignage éclatant & permanent de la Raison & du Sentiment intime. (955 & 1117).

II°. Les modernes Philosophes ont entrepris de concilier entre elles, ces deux Vérités fondamentales, si inconciliables en apparence : savoir, la *Prescience de Dieu*, & la *Liberté de l'homme.*

Et comme cette philosophique conciliation est

assez communément liée & enchaînée, ou au systême des Décrets prédéterminans, ou au systême des Décrets indifférens : avant de la présenter & de l'établir, nous allons commencer par donner une idée assez détaillée & assez développée de ces deux systêmes opposés.

Si tout n'est pas également satisfaisant, dans ces deux systêmes philosophico-théologiques : il faut du moins savoir gré à leurs Auteurs, de n'avoir point désespéré de concilier entre elles, deux Vérités fondamentales, qu'attestent de concert la Raison & la Religion ; & qui sembloient être comme l'écueil inévitable de l'une & de l'autre.

Il est toujours beau, quel que puisse en être le succès, de travailler à étendre & à perfectionner les connoissances humaines : soit en cherchant à découvrir des vérités nouvelles ; soit en s'attachant à créer de nouveaux jours nécessaires, dans des vérités antérieurement connues. Mais pour bien mériter de la Raison humaine, il faut que le génie philosophique, évitant soigneusement l'écueil de l'enthousiasme, se borne à donner ses spéculations & ses systêmes pour ce qu'ils sont : sans prétendre & sans aspirer à les ériger despotiquement en dogmes absolus.

DÉCRETS PRÉDÉTERMINANS DE BANNÈS.

998. OBSERVATION. L'Ecole Thomistique, en admettant une vraie liberté dans l'homme & une vraie prescience dans Dieu, tâche de concilier ces deux vérités fondamentales, par le moyen de certains *Décrets prédéterminans*, qu'elle suppose dans Dieu ; & de certaines Prémotions ou *Prédéterminations physiques*, qu'elle suppose dans l'homme, & qui sont dans l'homme un effet nécessaire des décrets prédéterminans de Dieu.

I°. Ce systême des Décrets prédéterminans & des

Prédéterminations physiques, prit naissance en Espagne vers la fin du seizieme siecle, environ trois cens ans après la mort de Saint Thomas d'Aquin, avec qui il n'a aucun rapport. Il eut pour Auteur le Dominicain Bannès, l'un des plus volumineux Commentateurs d'Aristote & de Saint Thomas, qui fit en vain tous les efforts possibles pour attribuer cette *Production nouvelle*, au Docteur Angélique ; ou pour montrer que ce n'étoit qu'un développement de la doctrine du Docteur Angélique.

II°. Pour se former une idée nette & précise de ce *Systême Bannésien*, qui n'a jamais pu prendre racine hors des Ecoles Thomistiques : il faut concevoir comme *deux instans de raison*, dans l'éternité de Dieu ; & donner dans nos idées, un ordre successif à ces deux instans réellement éternels : ainsi qu'on le verra dans l'explication suivante, où nous allons mettre la théorie en exemples, pour la rendre plus sensible & plus intelligible.

III°. Dans tout ce qui concerne le systême de Bannès, ces trois termes (motion physique, prémotion physique, prédétermination physique) sont toujours fonciérement en tout point synonimes. L'objet de ces trois termes indifféremment ; c'est toujours dans l'Ame humaine, une *Entité modale*, qui l'éclaire ou qui la meut ; effet immédiat de quelqu'un de ces décrets prédéterminans qui existent dans Dieu de toute éternité ; & cause immédiate de tel acte, de telle détermination, qui existe en son tems dans la volonté humaine. (227 & 987).

999. EXPLICATION. Dans le *systême des Décrets prédéterminans & des Prédéterminations physiques*, comment Dieu a-t-il prévu de toute éternité, le péché futur d'Adam ou de l'Antechrist, la conversion future de Saint Pierre ou d'Ariste ?

I°. Dieu, en vertu de ſon intrinſeque liberté & de ſon ſouverain domaine ſur toutes choſes, voit de toute éternité, qu'il ſera parfaitement le maître de donner un jour à Adam & à l'Antechriſt, qu'il eſt déjà déterminé à créer, ou une *motion phyſique*, qui les prédéterminera librement, mais efficacement & indéfectiblement au bien ; ou une autre motion phyſique, qui les prédéterminera librement, mais efficacement au mal. Dans ce *premier inſtant de raiſon*, Dieu ne connoît pas encore le péché futur d'Adam ou de l'Antechriſt.

De même, Dieu en vertu de ſon intrinſeque liberté & de ſon ſouverain domaine ſur toutes choſes, voit de toute éternité, qu'il dépendra parfaitement de lui, de donner un jour à Saint Pierre & à Ariſte, qu'il eſt réſolu de rendre exiſtans, ou une motion phyſique, qui les prédéterminera librement, mais efficacement à l'impénitence ; ou une *autre motion phyſique*, qui les prédéterminera librement, mais efficacement à la pénitence & à la converſion. Dans ce premier inſtant de raiſon, Dieu ne prévoit point encore la converſion future de Saint Pierre ou d'Ariſte.

II°. Dieu, par un *décret prédéterminant*, en vertu de ſon intrinſeque liberté, décerne librement de toute éternité, de donner un jour à Adam & à l'Antechriſt, une *motion phyſique* qui les prédéterminera librement, mais efficacement au péché ; plutôt qu'une autre motion phyſique, qui les auroit efficacement prédéterminés à la vertu.

Dieu, dans ce *ſecond inſtant de raiſon*, prévoit de toute éternité, le péché futur d'Adam & de l'Antechriſt. Il voit & il prévoit infailliblement ce péché futur, & dans ce décret prédéterminant, qui ſera dans ſon tems la cauſe efficiente & néceſſaire de cette motion ou prémotion phyſique ; & dans cette prémo-

tion physique, qui sera efficacement connexe & liée par sa nature, avec ce péché futur.

III°. De même, Dieu, par un *décret prédéterminant*, fruit de son intrinseque liberté, décerne librement de toute éternité, de donner un jour à Saint Pierre & à Ariste, une *motion physique* qui les prédéterminera librement, mais efficacement à la pénitence & à la conversion; plutôt qu'une autre motion physique, qui les auroit efficacement prédéterminés à l'impénitence.

Dieu, dans ce *second instant de raison*, prévoit de toute éternité, la conversion future de Saint Pierre & d'Ariste. Il voit & il prévoit infailliblement cette conversion future, & dans ce *décret prédéterminant*, qui opérera inévitablement en son tems, dans l'ame de Saint Pierre & d'Ariste, une prédétermination physique à la pénitence & à la conversion; & dans cette *prédétermination physique* à la pénitence & à la conversion, qui sera comme une Cause efficacement connexe & liée par sa nature, avec cette conversion future. (987 & 989).

1000. APPLICATION. Tel est donc, selon les Sectateurs & les Disciples de Bannès, l'enchaînement de causes, dans lequel Dieu prévoit de toute éternité, les actes libres de la volonté humaine.

I°. Dieu voit d'abord de toute éternité, dans l'*un de ses décrets prédéterminans*, la motion physique, prédéterminante au mal, ou prédéterminante au bien, qui sera dans son tems l'effet nécessaire de ce décret prédéterminant: ou qui sera produite en son tems par Dieu lui-même, dans l'ame de tel homme libre, en telle & telle circonstance, en conséquence de ce décret prédéterminant de Dieu. (1004).

Comme il y a eu ou qu'il y aura un nombre innombrable d'hommes, & qu'il y a dans chaque

homme qui parvient à l'âge de raison, un nombre plus ou moins grand d'actes libres : il s'ensuit qu'il faut qu'il y ait dans Dieu tout autant de *décrets prédéterminans*, dont seront l'effet tout autant de *prédéterminations physiques* au bien ou au mal; qu'il y a eu & qu'il y aura d'actes libres, dans toute la collection des hommes : ce qui n'entraîne à cet égard, aucune absurdité.

II°. Dieu voit ensuite de toute éternité, dans cette *prédétermination physique*, qui sera un jour par lui produite dans chaque homme libre, en conséquence de chacun de ses décrets prédéterminans, ou l'acte vertueux, ou l'acte criminel, avec lequel elle est connexe & liée par sa nature; & qu'elle doit faire produire librement, mais efficacement & indéfectiblement.

III°. Comme Dieu voit indéfectiblemet chaque Futur libre, dans la *prédétermination physique* qui est relative à ce Futur libre; il faut nécessairement que cette prédétermination physique, qui est essentiellement nécessaire à l'homme pour agir, que Dieu donne ou refuse à l'homme sans consulter en rien la volonté humaine, soit *absolument incompatible par sa nature, & avec l'omission de l'acte pour lequel elle est donnée, & avec la production de l'acte opposé à celui pour lequel elle est donnée :* sans quoi, cette prédétermination physique ne seroit pas un moyen certain & indéfectible, dans lequel Dieu pût prévoir infailliblement de toute éternité, le Futur libre que Dieu voit dans elle & par elle, comme indéfectiblement connexe & lié avec elle.

VICES DE CE SYSTÊME.

1001. RÉFUTATION. Il est évident, d'après l'idée que nous venons de donner des Décrets prédéterminans & des Prédéterminations physiques, que *le*

ſyſtême de Bannès, en expliquant peut-être aſſez ingénieuſement la Preſcience de Dieu, ſemble détruire de fond en comble la Liberté de l'homme: & que ce ſyſtême, qui ſeroit propre peut-être à concilier la Preſcience divine avec les opérations néceſſitées des brutes, n'eſt aucunement propre à concilier la Preſcience divine avec les opérations libres des hommes. Par exemple;

I°. Comment puis-je actuellement, aujourd'hui à midi, par exemple, avoir une *vraie Liberté* d'écrire ou de ne pas écrire; en ſuppoſant qu'il exiſte dans Dieu un *Décret prédéterminant*, par lequel Dieu a décerné de toute éternité, de mettre en moi aujourd'hui à midi, & par lequel Dieu met effectivement en moi aujourd'hui à midi, une *Prédétermination phyſique* à écrire, plutôt qu'à ne pas écrire: prédétermination que je ne me ſuis procurée & que je n'ai pu me procurer par aucun exercice de ma liberté; prédétermination qui eſt produite ou placée dans moi, aujourd'hui à midi, ſans mon conſentement & ſans mon aveu; prédétermination que je ne puis pas plus m'empêcher de recevoir en moi aujourd'hui à midi, que je ne puis m'empêcher de recevoir en moi une ſenſation de douleur, quand une tuile, en tombant du haut d'un toit, vient, ſans que je l'attende, me fracaſſer une jambe ou un bras; prédétermination qui, étant reçue en moi, ſans que ma volonté ſoit en rien conſultée à cet égard, y opere indéfectiblement ſon effet, c'eſt-à-dire ici, ma détermination à écrire; prédétermination efficacement connexe & liée par ſa nature, avec l'effet pour lequel elle eſt donnée; abſolument incompatible par ſa nature, avec la non-exiſtence de cet effet, avec l'exiſtence d'un autre effet? Si un acte ainſi produit eſt un acte libre: qu'appellera-t-on un acte néceſſaire (989)?

II°. Comment aurai-je, demain à midi, une *vraie*

Liberté de ne point nier un dépôt qui m'a été confié aujourd'hui ; s'il existe de toute éternité un *Décret prédéterminant* en vertu duquel sera inévitablement produite dans moi, demain à midi, une *Prédétermination physique* à nier ce dépôt : prédétermination que je ne me suis en rien procurée ; qu'il n'est aucunement en mon pouvoir de ne pas recevoir ; qui reçue en moi, antécédemment à mon aveu & à mon consentement, y produira efficacement & indéfectiblement l'acte même par lequel je me détermine à nier ce dépôt ? Car, puisque cette détermination est le *vrai moyen* dans lequel Dieu prévoit infailliblement les actes futurs de la volonté humaine : il faut qu'elle soit efficacement connexe & liée par sa nature avec l'acte pour lequel elle est donnée ; qu'elle soit absolument incompatible par sa nature, avec l'omission de cet acte, avec la production de l'acte opposé.

Et si je suis ainsi prédéterminé à nier demain ce dépôt : comment serai-je coupable ou blâmable, en niant demain ce dépôt contre le témoignage de ma conscience ; sous une prédétermination qui me déterminera efficacement à le nier ainsi ?

1002. REMARQUE I. Pour tâcher de trouver ou de montrer une *Liberté réelle* dans un homme efficacement prédéterminé à une chose nommément, par exemple, à faire telle aumône dans telle circonstance, à commette telle injustice dans telle autre circonstance ; les Sectateurs de Bannès ont eu recours à leur célebre distinction du *sens composé* & du *sens divisé* : distinction qui, loin de sauver la Liberté humaine, ne sert qu'à en montrer mieux la chimere, dans leur antiphilosophique systême.

I°. Une *Puissance passive à quelque chose*, disent-ils d'abord, peut exister dans un sujet, avec la puissance

sance passive à la chose opposée. Par exemple, dans un morceau de cire molle, que je tiens dans mes mains, existe à la fois, & une vraie puissance passive de devenir un cube, & une vraie puissance passive de devenir un globe. Et dans le tems même où cette cire molle est par moi convertie & figurée en cube, elle n'a pas moins intrinsequement en elle-même, une vraie puissance passive d'être convertie & figurée en globe. (175).

De même, il y a à la fois dans Ariste ou dans Sylvie, en quelque tems que l'on suppose placée leur existence, une vraie puissance passive de recevoir une prédétermination au bien, & une vraie puissance passive de recevoir une prédétermination au mal. Et dans le même tems où Ariste est prédéterminé au bien, il n'a pas moins intrinsequement en lui-même, une vraie puissance passive de recevoir une prédétermination à l'omission de ce bien, ou une prédétermination au mal opposé à ce bien. Ainsi, quoiqu'efficacement prédéterminé au bien, par exemple, Ariste n'a pas moins intrinsequement une vraie puissance passive à la prédétermination au mal.

II°. Une *Puissance active à quelque chose*, disent-ils ensuite, peut exister dans un sujet, avec la puissance active à la chose opposée. Par exemple, il y a actuellement dans moi, une vraie puissance active de marcher vers l'orient, sous la prédétermination physique A, par laquelle je suis actuellement mu & déterminé à marcher vers l'orient ; & une vraie puissance active de ne pas marcher vers l'orient, sous une autre prédétermination physique B, que je n'ai pas actuellement en moi, mais que Dieu auroit pu mettre en moi, & par laquelle je pourrois, si elle existoit actuellement en moi, être actuellement mu & déterminé à demeurer en repos, ou à marcher vers l'occident.

III°. Les Puissances opposées, actives & passives, disent-ils enfin, répugnent évidemment dans le *sens composé*; ou en ce sens qu'elles puissent s'étendre & s'appliquer à la fois à des actes opposés : parce qu'il répugne évidemment que deux actes opposés, par exemple, le mouvement & le repos, la prédétermination à faire un acte vertueux & la prédétermination à ne pas faire ce même acte vertueux, existent au même instant dans le même sujet.

Mais ces mêmes Puissances opposées, actives & passives, ne répugnent pas de même dans le *sens divisé*; ou en ce sens que l'une des puissances opposées d'un sujet, d'Ariste ou de Sylvie, étant appliquée à l'acte vertueux, par exemple, il ne reste pas dans ce même sujet une vraie puissance applicable à l'omission de cet acte vertueux, ou à la production de l'acte opposé à cet acte vertueux : puisque les puissances opposées d'un même sujet, actives ou passives, ne sont réellement qu'*une même & unique Puissance*, alternativement applicable à des actes opposés, par exemple, au mouvement & au repos, au bien ou au mal.

1003. REMARQUE II. Tel est le point de vue philosophique, sous lequel les Sectateurs des Décrets prédéterminans nous montrent la *Liberté humaine*, dont ils reconnoissent très-sincerement & très-catholiquement l'existence réelle. Mais, en admettant toute leur théorie générale sur l'*identité des Puissances opposées*, actives & passives, théorie qui est très-vraie & très-philosophique, on peut leur nier, en très-bonne dialectique & en très-bonne philosophie, qu'il résulte rien de cette théorie en faveur de leur systême; ou que cette théorie sauve en rien la Liberté humaine, avec laquelle est philosophiquement incompatible l'hypothese des Décrets prédéterminans.

Car, les Partisans des *Décrets nécessitans*, qui nient l'existence de la Liberté humaine sous telle & telle concupiscence, sous telle & telle grace surnaturelle; ne pourroient-ils pas admettre dans l'homme, sans altérer en rien leur systême, une *Liberté toute semblable* à celle qu'on y met ici par le moyen de la distinction du sens divisé & du sens composé? Qui les empêchera de dire que Clitandre, qui actuellement péche nécessairement sous une telle concupiscence, a une vraie liberté de ne pas pécher; par la raison qu'il y a dans lui une vraie *Puissance passive* d'être privé de cette concupiscence nécessitante au mal, qui est en lui; de recevoir une grace nécessitante au bien, laquelle n'est pas en lui, mais que Dieu pourroit mettre en lui: & que par-là, il auroit une vraie *Puissance active* d'ometttre l'action criminelle qu'il est actuellement nécessité à faire, de produire l'action vertueuse qu'il lui est actuellement impossible de produire? (989).

Aussi, le célebre Cardinal du Perron, qui connoissoit très-bien & le systême des Décrets nécessitans & le systême des Décrets prédéterminans, offroit un jour au Pape Clément VIII, de faire signer les *Décrets prédéterminans* de Bannès, à tous les Protestans qui, en admettant les *Décrets nécessitans* de Calvin & de Luther, nient ouvertement la Liberté humaine. Tant il étoit convaincu & persuadé que le systême de Bannès, n'est aucunement propre à concilier philosophiquement la Prescience de Dieu avec la Liberté de l'homme!

1004. REMARQUE III. Quelques Partisans des Décrets predéterminans, pour ne pas faire de Dieu l'*Auteur du péché*, disent que les Prédéterminations physiques au bien, viennent de Dieu; & que les *Prédéterminations physiques au mal*, émanent de la corruption de la nature humaine. Q q ij

Mais cette ressource ne sauve en rien leur système philosophique, en l'envisageant du côté de la Liberté humaine. Car, quelle que soit la source de la Prédétermination physique au péché : si elle est indéfectiblement connexe par sa nature, avec le péché ; elle semble détruire la *Liberté de l'homme :* & si elle n'est pas indéfectiblement connexe par sa nature, avec le péché ; elle n'est pas un *vrai moyen* dans lequel & par lequel Dieu puisse prévoir indéfectiblement le péché.

DÉCRETS INDIFFÉRENS DE MOLINA.

1005. EXPLICATION. Le systême des *Décrets indifférens*, sublime production d'un génie vraiment philosophe, du célebre Molina, prit naissance en Espagne, à peu près dans le même tems où y naissoit le systême des Décrets prédéterminans. (998).

Destiné à concilier philosophiquement la Prescience de Dieu avec la Liberté de l'homme, le systême des Décrets indifférens est nécessairement relatif & aux *Futurs absolus*, qui sont l'objet de la Science de vision ; & aux *Futurs conditionnels*, qui sont l'objet de la Science moyenne. Nous ne l'envisagerons ici que sous le premier point de vue : nous réservant à l'envisager plus amplement ailleurs sous le second, qui est son côté le plus brillant & le plus intéressant (1026). Selon ce systême,

I°. Dieu a librement décerné de toute éternité, de donner dans le tems, à Adam qui a déjà existé, à Ariste qui existe actuellement, à l'Antechrist qui existera un jour, & l'*existence* & la *liberté*, c'est-à-dire, la faculté intrinseque de se déterminer par eux-mêmes dans leurs actes libres.

Cette existence & cette liberté d'Adam, d'Ariste, de l'Antechrist, sont déjà *un objet* de la Science de vision : objet que Dieu prévoit de toute éternité en

deux manieres & dans deux moyens ; ſavoir, en premier lieu, dans ſon *Décret éternel*, qui eſt abſolu à cet égard, & qui eſt néceſſairement connexe par lui-même avec la future exiſtence & avec la future liberté d'Adam, d'Ariſte, de l'Antechriſt ; en ſecond lieu, dans la *future réalité* de cette exiſtence & de cette liberté, qui ayant ou étant une vérité objective, ne ſauroit manquer d'être éternellement repréſentée dans l'Eſſence divine, dans cette eſſence néceſſairement repréſentative de toute vérité. (982).

II°. Dieu, qui a librement décerné de toute éternité, de donner dans le tems à Adam, à Ariſte, à l'Antechriſt, avec l'exiſtence, tous les *moyens naturels & ſurnaturels* qui leur ſont néceſſaires, pour pouvoir agir librement dans telle & telle circonſtance, donne effectivement à ces trois hommes dans telle & telle circonſtance, en vertu de ſon *Décret éternel*, tous les moyens naturels & ſurnaturels qui leur ſont néceſſaires pour pouvoir agir librement : ſoit dans ce qui concerne les actions libres de l'ordre naturel, ſoit dans ce qui concerne les actions libres de l'ordre ſurnaturel.

Mais aucun de ces moyens naturels & ſurnaturel, que Dieu donne indéfectiblement à Adam, à Ariſte, à l'Antechriſt, en telle & telle circonſtance, en vertu du Décret éternel par où il a décerné abſolument de leur donner & l'exiſtence & la liberté, n'eſt connexe par ſa nature avec l'acte criminel auquel ſe déterminera Adam, avec l'acte vertueux auquel ſe déterminera Ariſte, avec l'acte criminel auquel ſe déterminera l'Antechriſt : puiſque, ces moyens naturels ou ſurnaturels étant mis dans Adam, dans Ariſte, dans l'Antechriſt, en vertu du Décret éternel de Dieu, qui a voulu en faire des êtres libres & non des êtres néceſſités ; il dépend de

la volonté de chacun de ces trois hommes, de produire ou de ne pas produire l'action à laquelle il se détermine, de faire l'acte auquel il se détermine, ou de faire l'acte opposé à celui auquel il se détermine.

Ce *Décret éternel de Dieu*, considéré relativement à l'existence & à la liberté d'Adam, d'Ariste, de l'Antechrist, qui représentent ici tous les hommes qui ont existé, tous les hommes qui existent, tous les hommes qui existeront, est un *Décret absolu*, lequel est indéfectiblement connexe par sa nature avec les constitutifs physiques de cette existence & de cette liberté qui sont son objet immédiat.

Ce même Décret éternel de Dieu, considéré relativement aux actes libres qu'opéreront en telle & telle circonstance Adam, Ariste, l'Antechrist, est un *Décret indifférent*, lequel n'est point indéfectiblement connexe par sa nature avec ces actes libres, qui ne sont que son objet médiat. (987 & 990).

III°. Comment donc & *dans quoi* Dieu a-t-il pu prévoir de toute éternité, selon le systême des Décrets indifférens, la future prévarication d'Adam dans telle circonstance, la future fidélité d'Ariste dans telle circonstance, la future infidélité de l'Antechrist dans telles & telles circonstances ?

Dieu a prévu de toute éternité ces différens actes libres, non dans ses Décrets indifférens, qui ne sont point indéfectiblement connexes avec ces actes libres; mais uniquement dans la *future réalité* de ces actes libres, qui ayant ou qui étant incontestablement une *vérité objective*, ne sauroient manquer d'être éternellement représentés par l'Essence divine; par cette essence nécessairement représentative de tout ce qui est réel, de tout ce qui est une vérité.

1006. APPLICATION. Supposons, par exemple,

qu'Arifte foit rencontré demain à midi par un Pauvre qui lui demandera l'aumône ; & qu'Arifte ait alors en lui même tous les moyens naturels & furnaturels qui lui font néceffaires pour faire cette aumône, & pour la faire religieufement & méritoirement : fans qu'aucun de ces moyens le néceffite en aucune maniere à faire cette aumône, qui dépendra en tout point de fa détermination libre. Dans cette circonftance, Arifte ne peut éviter de fe déterminer librement, ou à faire l'aumône, ou à ne pas faire l'aumône. Il faudra donc néceffairement qu'il fe détermine à l'une ou à l'autre de ces deux chofes, librement & à fon choix.

I°. Si Arifte fe détermine demain librement à faire l'aumône : il eft donc vrai qu'*Arifte fera l'aumône dans telle circonftance.*

Et s'il eft vrai qu'Arifte fera l'aumône dans telle circonftance : cette aumône librement faite par Arifte, eft une *vérité objective* qui ne peut être inconnue à ce Dieu dont l'effence éternelle & infinie, dont l'effence préfente à tous les tems & à tous les lieux, eft néceffairement & indéfectiblement repréfentative de toute vérité.

II°. Si, au contraire, Arifte fe détermine demain librement à ne pas faire l'aumône : il eft donc vrai qu'*Arifte ne fera pas l'aumône dans telle circonftance.*

Et s'il eft vrai qu'Arifte ne fera pas l'aumône dans telle circonftance : cette aumône librement refufée par Arifte, eft une *vérité objective* qui ne fauroit échapper à l'Intelligence divine. (982).

III°. Il eft vifible qu'on peut dire de toute autre action libre, confidérée antécédemment à fa future exiftence ou à fa future non-exiftence, ce que nous venons de dire ici au fujet de l'aumône d'Arifte, que nous avons prife pour exemple général. Dans toute

action libre, il faut également un vrai exercice de la liberté, un consentement, ou un refus de consentement ; & le refus de consentement n'est pas moins un *acte réel de l'ame*, que le consentement lui-même. (286).

Dieu a donc pu prévoir indéfectiblement, & Dieu a en effet indéfectiblement prévu de toute éternité, tous les actes libres de la volonté humaine, dans la *Vérité objective de ces actes libres*, ou dans la *future existence de ces actes libres* : laquelle, par là même qu'elle est évidemment une chose réelle, doit être nécessairement une chose intelligible.

1007. REMARQUE. Dieu n'est point mu & déterminé à connoître un objet créé, substance ou modification, existant ou futur, nécessaire ou libre, *par l'Objet créé lui-même*. Sans quoi, Dieu seroit dépendant de l'objet créé, dans sa faculté intelligente : ce qui répugne dans un Etre infiniment parfait & infiniment indépendant à tous égards.

I°. Dieu ne peut donc être mu & déterminé à connoître un objet créé quelconque, que *par son infinie Essence*, nécessairement & indéfectiblement représentative de toute vérité : comme il ne peut être mu & déterminé à créer ou à former un objet quelconque, que par son bon plaisir, que par son infinie pefection. (960 & 969).

II°. L'Essence divine, en tant que nécessairement représentative de tout ce qui a ou qui est une vérité & une réalité, est donc ce qui meut & ce qui détermine Dieu à connoître ; est donc comme le *Motif déterminant des connoissances divines*.

III°. Les objets créés, substances ou modifications, existans ou futurs, nécessaires ou libres, sont donc simplement le *Terme des connoissances divines*.

IV°. La connexion indéfectible qu'il y a, entre l'Essence représentative & les objets représentés par cette essence, fait donc l'*Infaillibilité des connoissances divines.*

PROPOSITION.

1008. *Dieu prévoit infailliblement & de toute éternité, les actes futurs qui dépendent de la Liberté humaine : sans que la Liberté humaine nuise en rien à l'infaillibilité de la Prescience divine ; & sans que l'infaillibilité de la Prescience divine nuise en rien à la Liberté humaine.*

EXPLICATION. Pour répandre plus de lumiere, dans les preuves philosophiques qui doivent établir cette proposition : nous allons la diviser, & en démontrer séparément les trois branches ou les trois parties.

1009. DÉMONSTRATION I. *Dieu prévoit infailliblement & de toute éternité, les actes futurs qui dépendent de la Liberté humaine :* ce qu'il est facile d'établir, & par des preuves de spéculation, & par des preuves d'expérience.

I°. D'abord, la spéculation nous apprend qu'un Etre éternel, en qui réside essentiellement une intelligence infinie, atteint nécessairement & infailliblement & de toute éternité, tout ce qui a une vérité objective.

Or, les actes libres de la volonté humaine, qui ont existé ou qui existeront un jour, ont évidemment une vérité objective. Donc les actes libres de la volonté humaine, sont de toute éternité l'objet infaillible de l'intelligence divine, sont de toute éternité nécessairement & infailliblement connus de Dieu (982).

II°. Ensuite, l'expérience nous apprend, d'après

moins réel actuellement ; que le mouvement nécessaire de l'eau de la Seine ? Donc l'existence future d'un mouvement libre, n'est pas moins une *vérité objective ;* que l'existence future d'un événement nécessaire. Donc la vérité objective d'un futur libre, n'est pas moins en prise à l'infinie intelligence de Dieu ; que la vérité objective d'un futur nécessaire. Donc Dieu ne prévoit pas moins infailliblement le premier, que le second.

II°. Il est certain ensuite, que l'infaillibilité de la Prescience divine, prescience toujours nécessairement indépendante en elle-même de la nature intrinseque des choses, n'est point essentiellement fondée sur la connexion intrinseque des causes avec leurs effets, ou des effets avec leurs causes ; mais sur l'*indéfectible connexion de l'Essence représentative avec les choses représentées.*

Quelles que soient en elles-mêmes les choses représentées, nécessaires ou libres : pourvu qu'il y ait une connexion indéfectible entre l'Essence représentante & les choses par elle représentées, l'infaillibilité de la Prescience divine existe.

III°. Il est évident enfin, que la *liberté de l'homme qui agit librement*, n'empêche point que l'on ne voie infailliblement son action présente & libre : pourquoi la liberté de l'homme qui agira un jour librement, empêcheroit-elle qu'on ne prévoie infailliblement son action future & libre ?

Par exemple, je suis actuellement spectateur & témoin d'une partie de Piquet, que font librement l'un contre l'autre Ariste & Clitandre. Parce que cette partie de jeu est une action libre de part & d'autre, est-elle moins sûrement & moins infailliblement vue & connue par moi ? Et si Dieu vit dès hier, la même chose que je vois à cet égard aujourd'hui ; pourquoi la *liberté* de cette partie de jeu, laquelle ne

ſait point que je me trompe en voyant, fera-t-elle que Dieu ſe trompe en prévoyant? Donc la liberté humaine ne nuit en rien à l'infaillibilité de la preſcience divine. C. Q. F. D.

1011. DÉMONSTRATION III. *L'infaillibilité de la Preſcience divine, ne nuit en rien à la Liberté humaine.* Car,

I°. Il eſt certain d'abord qu'une action libre ne ceſſe pas d'être libre, pour être vue : pourquoi une action libre ceſſeroit-elle d'être libre, pour être prévue? Par exemple, l'Acteur qui repréſente aujourd'hui Polieucte ou Cinna à la Comédie Françoiſe, eſt-il moins libre dans ſon jeu & dans ſon action; parce qu'il eſt vu & obſervé par une foule de Spectateurs? Et s'il étoit poſſible que les Spectateurs qui le voient aujourd'hui, euſſent vu dès hier ce qu'ils voient actuellement : cet Acteur en ſeroit-il moins libre aujourd'hui, dans ſon action & dans ſon jeu?

De même, le Brigand qui vole ou qui aſſaſſine aujourd'hui ſur le grand chemin, croyant n'être vu & obſervé de perſonne, eſt-il moins libre dans ſon action préſente; parce que deux ou trois témoins, ſans qu'il s'en doute, le voient & l'obſervent bien nettement & bien indéfectiblement : ou parce qu'un *Œil inviſible*, l'œil de l'Eternel, eſſentiellement préſent à tous les tems & à tous les lieux, vit dès hier indéfectiblement, ce qui n'eſt vu indéfectiblement qu'aujourd'hui par ces deux ou trois témoins?

II°. Il eſt certain enſuite que la *prévision des choſes*, ne contribue en rien & pour rien à l'exiſtence des choſes. Ce n'eſt point parce que Dieu prévoit infailliblement les choſes, que les choſes doivent arriver : c'eſt au contraire parce que les choſes doivent arriver, que Dieu les prévoit infailliblement. Ainſi, mettre une connexion de cauſe & d'effet, entre la

prévision de Dieu & les choses prévues : c'est philosopher à la Turque, c'est renverser l'ordre des choses, c'est ériger la déraison en principes.

III°. Il est certain encore que la liberté humaine, du moins dans tout ce qui concerne les actes intrinseques de notre ame, ne peut être détruite que par quelque chose qui soit intrinseque à notre ame ; que par quelque chose qui dans nous puisse déterminer irrésistiblement à une chose, la puissance élective & active de notre ame.

Or la prescience divine n'est point quelque chose d'intrinseque à notre ame : elle est au contraire évidemment *quelque chose d'étranger & d'extrinseque* à la puissance élective & active de notre ame : puisque la prescience divine n'est à la puissance élective & active de notre ame, ainsi que nous venons de l'expliquer ; que comme un miroir fidele est aux objets par lui représentés ; que comme un œil bien organisé est aux objets par lui vus. Donc la prescience divine ne détermine & ne nécessite en rien dans nous, cette puissance élective & active de notre ame, qui produit ou qui occasionne ce que nous nommons nos actions libres.

IV°. Il est certain enfin que ce qui suppose essentiellement notre liberté, ne détruit point en nous notre liberté. Or, la prescience de nos actes libres, suppose notre liberté : puisqu'en prévoyant de toute éternité nos actes libres, Dieu prévoit, non-seulement que ces actes existeront, mais qu'ils existeront libres. Donc la prévision de nos actes libres, ne détruit point notre liberté.

Par conséquent, la Prescience divine est à tous égards très-compatible avec la Liberté humaine : sans que l'infaillibilité de celle-là, nuise ou puisse nuire en rien à l'existence & à l'action de celle-ci. C. Q. F. D.

que la nature de l'Etre fini : ce qui eſt heurter de front tous les premiers principes de la Philoſophie & de la Raiſon.

I°. Le Minéral diſoit : ſi le Végétal a un accroiſſement vital ; il faut néceſſairement que cet accroiſſement s'opere en lui comme en moi, par une extrinſeque juxta-poſition de parties.

Le *Minéral* ſe trompoit : il ignoroit qu'il y a dans le végétal, une organiſation intrinſeque & vitale, qui n'eſt point dans lui.

II°. Le Végétal diſoit : ſi la Brute a des ſenſations de plaiſir & de douleur ; il faut néceſſairement que ces ſenſations ſoient une modification de ſa ſubſtance organiſée, de ſes ſolides ou de ſes fluides.

Le *Végétal* ſe trompoit : il ignoroit qu'il y a dans la brute, une ſubſtance immatérielle, ſuſceptible de plaiſir & de douleur ; qui n'a rien de commun avec la ſubſtance organiſée, ſolide ou fluide, du corps végétal ou du corps animal.

III°. La Brute diſoit : ſi l'Homme eſt capable de former de beaux raiſonnemens & d'avoir de beaux ſentimens ; il faut néceſſairement que ces raiſonnemens & ces ſentimens émanent dans lui, ou de la ſubſtance organiſée, ou de la ſubſtance ſenſitive.

La *Brute* ſe trompoit : elle ignoroit qu'il y a dans l'homme, une ſubſtance intelligente, qui ne reſſemble en rien à la ſubſtance ſenſitive de la brute.

IV°. L'Homme diſoit : ſi Dieu connoît les Futurs libres ; il faut néceſſairement qu'il les connoiſſe par quelque choſe qui reſſemble à mes idées, ou par quelque choſe qui reſſemble à mes ſenſations.

L'*Homme* ſe trompoit, ainſi que le minéral, ainſi que le végétal, ainſi que la brute : parce qu'il ſuppoſoit qu'il n'y a dans un être d'un ordre ſupérieur, que ce qu'il conçoit dans ſoi-même, dans un être d'un ordre inférieur.

avant leur existence, une vérité objective déterminée ? Il faudroit pour cela que, de deux propositions contradictoires que l'on feroit sur l'un de ces Futurs libres, l'une fût déterminément vraie, & l'autre déterminément fausse : ce qui n'est pas, disent les Sectateurs des Décrets prédéterminans. Car soient ces deux propositions contradictoires (demain à midi Ariste se promenera : demain à midi Ariste ne se promenera pas.)

Parmi ces deux propositions, l'une indéterminément est vraie, l'autre indéterminément est fausse, en vertu de leur opposition contradictoire (625).

Mais aucune de ces deux propositions n'est *déterminément vraie*, ou *déterminément fausse :* puisque l'opposition contradictoire exige simplement que l'une de ces propositions indéterminément, la premiere ou la seconde indifféremment, étant vraie, l'autre soit fausse : sans qu'il soit possible de connoître en quoi que ce soit & par quoi que ce soit, laquelle des deux déterminément sera vraie ou fausse.

Donc Dieu ne peut pas prévoir les Futurs libres, dans la vérité objective de ces futurs libres : puisqu'il n'y a aucune vérité objective, réelle & déterminée, ni dans ces futurs libres, ni dans les propositions contradictoires qui ont pour objet ces futurs libres.

RÉPONSE. Il est certain que, si les Futurs libres ont une *Vérité objective*, réelle & déterminée ; l'infinie intelligence de Dieu doit atteindre en elle-même cette vérité objective : puisque l'Essence divine est & doit être essentiellement représentative de toute vérité objective.

Il s'agit donc ici uniquement de faire bien voir & bien sentir, comment il est vrai que les Futurs libres ont une vérité objective, réelle & déterminée.

position contradictoire étoit hier réellement fausse en elle-même.

Par conséquent, parmi les deux propositions contradictoires qui eurent hier pour objet la future promenade d'Ariste : il y en avoit une qui étoit réellement & *déterminément vraie* en elle-même ; savoir, celle qui étoit réellement conforme à son objet ; & une qui étoit réellement & *déterminément fausse* en elle-même ; savoir, celle qui étoit non-conforme à son objet.

Il y avoit donc hier une *Vérité objective*, réelle & déterminée, dans l'une de ces propositions ; & une fausseté objective, réelle & déterminée, dans l'autre proposition. Or, si une telle vérité objective existoit hier : pourquoi ne pouvoit-elle pas être connue hier par l'infinie intelligence de Dieu ? Et si une telle vérité objective existoit hier & pouvoit être connue hier : pourquoi ne pouvoit-elle pas exister de même & être connue de même, il y a un siecle, il y a mille siecles, il y a une infinité de siecles ?

II°. La *Vérité objective* de l'une des deux propositions contradictoires qui ont pour objet un Futur libre quelconque, est *indéterminée pour nous*, avant l'événement par nous connu : parce qu'avant l'événement par nous connu, nous ignorons laquelle des deux a une vraie conformité d'énonciation avec son objet.

Mais la vérité objective de l'une de ces deux propositions contradictoires, n'est pas moins réellement *déterminée en elle-même* : puisque les constitutifs physiques de cette vérité objective existent réellement dans l'une des deux propositions déterminément prise ; savoir, dans celle qui énonce le futur libre, comme sera réellement en son tems ce futur libre.

Car, les constitutifs physiques de cette vérité objective, ne sont autre chose que la conformité d'é-

LA LIBERTÉ, SOUS LA PRESCIENCE DE DIEU.

1014. OBJECTION III. La *Prefcience de Dieu*, eft évidemment incompatible avec la Liberté de l'homme; & fuppofer que nos actions libres, licites ou illicites, aient été infailliblement prévues par cette infinie Intelligence qui ne peut jamais fe tromper en rien, c'eft fuppofer qu'elles arriveront néceffairement, & par conféquent qu'elles ne font aucunement libres. Par exemple, fi Dieu a prévu indéfectiblement le péché futur d'Arifte ou de l'Antechrift en telle & telle circonftance; il n'eft plus libre à Arifte ou à l'Antechrift, de ne pas pécher en telle & telle circonftance.

Car, s'il leur étoit libre de ne pas pécher en telle & telle circonftance : ils pourroient ne pas commettre le *Péché prévu*. S'ils pouvoient ne pas commettre le péché prévu, ils pourroient rendre fautive la prefcience de Dieu : ce qui répugne, felon nos principes.

Donc, fi Dieu a prévu le péché futur d'Arifte ou de l'Antechrift : ce péché futur fera un acte néceffaire, & non un acte libre. Donc, par la même raifon, fi Dieu a prévu l'aumône que fera demain Clitandre ou Sylvie : cette aumône future fera une aumône faite néceffairement, & non une aumône faite librement. Donc, fous la prefcience divine, il n'y a *aucune vraie liberté* dans l'homme : puifqu'il n'y a dans l'homme aucune vraie puiffance de ne pas faire ce qui a été prévu de Dieu.

RÉPONSE. Nous avons déjà démontré que la Prefcience divine ne nuit & ne peut nuire en rien à la Liberté humaine : par la raifon que celle-là eft en tout point extrinfeque à celle-ci. (1011).

La Liberté humaine eft, dans l'Etre raifonnable, une *Puiffance entiere & complette* de fe déterminer

II°. La Liberté humaine ne consiste pas dans un *pouvoir réel de faire & de ne pas faire une même chose :* par exemple, de faire & de ne pas faire telle bonne œuvre, de faire & de ne pas faire telle action illicite : ce qui est chimérique.

En quoi consiste-t-elle donc ? Elle consiste dans un *pouvoir réel de faire ou de ne pas faire une chose :* par exemple, de faire ou de ne pas faire telle bonne œuvre ; de faire tel acte vertueux, ou de faire tel acte criminel opposé à cet acte vertueux, indifféremment & à son choix.

Ainsi la liberté humaine est une *puissance unique*, qui peut s'étendre & s'appliquer par elle-même, indifféremment & à son choix, à des actes opposés : en telle sorte cependant que l'un des actes opposés existant, l'autre acte opposé répugne pour ce même instant ; quoique la puissance à cet autre opposé existe & subsiste.

III°. Dans l'hypothese où le péché futur d'Ariste ou de l'Antechrist est prévu ; on ne peut pas supposer qu'Ariste & l'Antechrist, pour mettre en défaut la Prescience divine, puissent omettre ce péché prévu : parce que ce seroit supposer dans eux une *puissance chimérique*, la puissance de faire & de ne pas faire le même acte.

Supposer que le péché futur d'Ariste est prévu ; c'est supposer qu'Ariste se déterminera réellement au péché : puisque ce péché n'est prévu, qu'en conséquence de l'acte par lequel Ariste se déterminera réellement à le commettre.

Mais en supposant qu'Ariste se déterminera réellement à commettre ce péché ; on ne peut pas supposer qu'Ariste se déterminera en même-tems à ne pas commettre ce péché : parce qu'Ariste, qui a un vrai pouvoir de se déterminer par lui-même, à commettre ou à ne pas commettre ce péché, n'a pas un vrai

tant dans ſon tems ; ce péché ne peut pas être ſuppoſé non-exiſtant dans ſon tems.

Comment donc ce péché ſera-t-il libre ; ſi on ne peut pas en ſuppoſer la non-exiſtence ? Il ſera libre : parce qu'il ſera produit par une cauſe libre, qui agira par ſa détermination propre ; & qui pour être libre, n'a pas beſoin de ſe déterminer à la fois & à commettre & à omettre ce péché.

II°. Dans le *Sens diviſé* de la preſcience du péché futur ; le péché de l'Antechriſt, peut être ſuppoſé non-exiſtant dans ſon tems : parce que l'Antechriſt, qui ſe déterminera librement à commettre le péché, auroit pu ſe déterminer librement à ne pas commettre le péché.

Dans cette derniere hypotheſe, qui n'inclut point la prévifion du péché, qui eſt antécédente à la préviſion du péché ; le péché de l'Antechriſt n'auroit été ni exiſtant, ni prévu.

III°. Le *Sens compoſé de la preſcience du péché*, eſt une hypotheſe dans laquelle on ſuppoſe la future exiſtence du péché ; en conſéquence de la future détermination de la puiſſance libre, par laquelle il ſera commis.

Le *Sens diviſé de la preſcience du péché*, eſt une hypotheſe dans laquelle on fait abſtraction de la future exiſtence du péché ; & dans laquelle on ne conſidere que la faculté entiere & complette qu'a la puiſſance libre, de ſe déterminer à commettre ou à ne pas commettre le péché, indifféremment & à ſon choix.

La premiere hypotheſe inclut & la future exiſtence du péché, & la future détermination libre au péché. La ſeconde hypotheſe fait abſtraction & de la future exiſtence du péché, & de la future détermination au péché.

Le péché peut donc être ſuppoſé non-exiſtant ; dans la derniere hypotheſe, qui n'a pour objet que

religion & de la grace céleste ; je sens qu'il m'est parfaitement libre en ce moment, de me déterminer ou pour le bien ou pour le mal, pour un acte vertueux ou pour un acte criminel.

Si je me détermine librement pour l'acte vertueux : je fais que Dieu ait prévu de toute éternité, l'*existence de cet acte vertueux.*

Si je me détermine librement pour l'acte criminel : je fais que Dieu ait prévu de toute éternité, l'*existence de cet acte criminel.*

La prescience de Dieu ne gêne donc point ma liberté, dans ce qui concerne mes actions licites ou illicites, vertueuses ou criminelles : puisqu'à chaque moment où je sens que j'agis librement, ma détermination libre donne toujours à la prescience de Dieu, à cette prescience éternelle & indéfectible, l'objet & le terme qu'il me plaît de lui donner ; & que cette prescience éternelle & indéfectible ne prévoit jamais, que ce qu'il me plaît de lui faire prévoir.

1018. OBJECTION V. Dans l'*hypothese du péché prévu*, ou l'omission du péché est possible, ou l'omission du péché est impossible. Si l'omission du péché prévu est possible ; il est possible que Dieu se trompe. Si l'omission du péché prévu, est impossible : quelle liberté peut-il y avoir dans l'homme qui commettra ce péché ? On peut dire la même chose d'un acte vertueux prévu, d'un acte indifférent prévu.

RÉPONSE. Il est clair que cette difficulté n'est qu'une répétition de la précédente. Il suffira donc de lui appliquer succinctement les principes de la précédente réponse.

I°. Dans l'hypothese du péché prévu, lequel n'est prévu qu'en conséquence de sa future existence, qu'en conséquence de la future détermination libre

bres, n'opere que dépendamment de sa détermination libre; ne fait ou n'omet, que ce qu'il lui plaît de faire ou d'omettre. Voilà deux points fondamentaux à concilier entre eux : tellement qu'établir l'un au détriment de l'autre, ou que donner trop à l'un au préjudice de l'autre, ce n'est plus philosopher, c'est déraisonner.

I°. La *Prescience divine* de nos actes libres, dépend de notre volonté, quant à son terme, & non quant à sa nature : ce qui n'entraîne certainement, aucune fausseté, aucune absurdité.

L'Essence divine, éternelle & indépendante en elle-même, représente essentiellement toute *Vérité objective*. Mais il dépend actuellement de ma volonté, d'exposer à cette essence nécessairement représentative de toute vérité objective, ou la vérité objective d'un acte vertueux, ou la vérité objective d'un acte criminel : parce qu'il dépend actuellement de ma volonté, que tel acte vertueux ou que tel acte criminel ait ou n'ait pas une vérité d'existence.

Cette indépendance naturelle de ma volonté dans ses actes libres, n'a rien d'opposé à l'essentielle indépendance de l'Etre increé & créateur : puisque cette indépendance naturelle de ma volonté, est dans moi un effet libre de l'Etre essentiellement indépendant, qui en me donnant librement l'existence, qui en me conservant librement l'existence, qui en mettant ou en conservant librement dans moi, à chaque instant où j'existe & où j'agis, tout ce qui y est nécessaire pour constituer ou pour completter mes puissances naturelles, a voulu & décerné librement que je fusse un *Etre libre*, plutôt qu'un être nécessité, dans une partie de mes opérations.

II°. La *Liberté de l'homme*, ne déroge en rien à l'infinie indépendance de Dieu : puisque, sous la plus parfaite liberté de l'homme, il dépend toujours de

nement prévoir un futur libre, dans un décret prédéterminant. (989 & 1001).

II°. Pour que Dieu prévoie infailliblement un effet futur, nécessaire ou libre; il n'est pas nécessaire qu'il y ait, entre Dieu & l'effet futur, une *connexion indéfectible de cause :* il suffit qu'il y ait, entre Dieu & l'effet futur, une *connexion indéfectible de connoissance.*

Le vice du raisonnement que présente & que presse cette derniere objection, & qui fait tout le ruineux fondement du sentiment opposé à celui que nous adoptons, vient de ce que l'on s'imagine faussement que les objets créés sont le motif des connoissances divines; tandis qu'ils n'en sont & qu'ils n'en peuvent être que le terme : ainsi que nous l'avons fait voir précédemment. (1007).

1021. REMARQUE. Selon les *Congruistes*, Dieu prévoit les Futurs libres, non-seulement *dans leur vérité objective*, mais encore & principalement *dans leur cause naturelle ;* c'est-à-dire, dans la volonté humaine, considérée comme puissance.

Auteur de toutes les Volontés humaines, disent-ils, Dieu connoît parfaitement toute la plus intime substance, tout le caractere particulier de chacune. Par conséquent, en comparant les goûts & les penchants de chacune de ces volontés humaines, avec les circonstances de choses où elle doit se trouver : Dieu peut y prévoir indéfectiblement à quoi chacune se déterminera librement, dans chaque circonstance particuliere. Delà dans Dieu, un *second moyen de connoissance*, par où il prévoit leurs actes futurs.

RÉFUTATION. Mais ce second moyen de connoissance, imaginé par les Congruistes, nous paroît infiniment peu propre à concilier la *Liberté humaine* avec l'*indéfectible Prescience de Dieu.* Car,

1023. REMARQUE I. Dans le systême des Décrets prédéterminans, on conçoit dans l'éternité de Dieu, *deux instans de raison*, auxquels on donne un ordre successif: pour assortir les opérations divines, à notre foible & imparfaite maniere de concevoir les choses. (998 & 999).

De même, dans le systême des Décrets indifférens, on conçoit dans l'éternité de Dieu, *trois instans de raison;* auxquels on donne, pour les mêmes raisons, un ordre successif. Par exemple, supposons que Dieu ait eu de toute éternité en vue, de faire en sorte que demain à midi, Ariste fasse librement une aumône d'un Louis d'or aux Pauvres. Selon le systême des Décrets indifférens:

I°. Dans un *premier instant de raison*, Dieu voit que cette aumône est possible, ou qu'il lui est possible de mettre Ariste en état de faire cette aumône. Cette *aumône possible:* voilà l'objet de la Science de simple intelligence.

Dans ce premier instant, Dieu ne voit encore cette aumône, ni comme future hypothétiquement, ni comme future absolument.

II°. Dans un *second instant de raison*, Dieu voit que, s'il donnoit à Ariste telle grace A; Ariste se détermineroit librement à faire cette aumône: & que s'il donnoit à Ariste telle autre grace B, Ariste se détermineroit librement à ne pas faire cette aumône. L'*existence hypothétique de cette aumône*, sous telle condition, s'il plaisoit à Dieu de mettre cette condition, ou de donner à Ariste telle grace A plutôt que telle autre grace B: voilà l'objet de la Science moyenne.

Dans ce second instant, Dieu ne voit point encore cette aumône comme future absolument: parce qu'il n'a point encore décerné de mettre la condition

son existence absolue : ainsi que nous l'avons déjà observé & expliqué ailleurs : page 501.

1025. REMARQUE III. L'*usage de la Science moyenne*, fut présenté & développé au monde philosophe, il y a environ deux siecles, avec toute la richesse & avec toute la justesse du génie, par le célebre Molina : qui, en mettant en œuvre la théorie des Futurs conditionnels, a trouvé le moyen de concilier très-philosophiquement & très-théologiquement la prescience de Dieu, avec la liberté de l'homme ; l'efficacité de la grace divine, avec la résistibilité intrinseque de cette même grace divine ; la prédestination libre & gratuite de la part de Dieu, avec le mérite vrai & réel de la part de l'homme. Voici les points fixes, ou les principes incontestables, d'où part Molina, d'après la commune Doctrine de l'Eglise Catholique, dans sa fameuse Concorde de la Grace & du Libre arbitre. (1005).

I°. Il suppose d'abord que *Dieu a une prescience infaillible de tous nos actes libres :* sans quoi, Dieu n'auroit pas une Science infinie ; Dieu ne seroit pas l'Etre infiniment parfait.

II°. Il suppose ensuite, que *l'Homme est libre sous cette infaillible prescience de Dieu :* puisque la liberté humaine est un Dogme qui nous est attesté & constaté à la fois & par l'expérience & par la raison & par la religion.

III°. Il suppose encore, qu'*il y a des Graces indéfectiblement efficaces :* sans quoi, la puissance de Dieu ne seroit pas infinie ; & il seroit possible que Dieu ne fût pas le maître de sauver & de prédestiner ceux qu'il veut mettre efficacement au nombre de ses Elus.

IV°. Il suppose aussi que *toute Grace est intrinsequement résistible :* ou que parmi les différentes graces,

mêmes & par leur nature, il n'y ait pas ou quelque grace particuliere, ou quelque ſuite de graces particulieres, à laquelle cede & ſe rende librement la volonté de Saint Pierre; laquelle n'a qu'un *pouvoir fini & borné* de réſiſter aux inſpirations & aux ſollicitations des graces divines.

Par la même Science de ſimple intelligence, Dieu voit de même & par la même raiſon, que la converſion de Judas eſt poſſible.

II°. Dieu, par la *Science des Futurs conditionnels*, voit enſuite que Saint Pierre ſe convertiroit, s'il lui donnoit telle grace A; & que Saint Pierre ne ſe convertiroit pas, s'il lui donnoit telle autre grace B: parce que Saint Pierre ſe détermineroit librement à réſiſter à celle-ci, & à céder à celle-là.

Par la même Science des Futurs conditionnels, Dieu voit de même que Judas ſe convertiroit ſous telle grace M, & ne ſe convertiroit pas ſous telle autre grace N: parce qu'il lui plairoit de céder librement aux inſpirations de la premiere, & de réſiſter librement aux inſpirations également preſſantes ou peut-être plus preſſantes de la ſeconde.

III°. Dieu, ainſi éclairé & par la Science de ſimple intelligence & par la Science moyenne, décerne librement, par un *amour ſpécial pour Saint Pierre*, de lui donner la grace ſous laquelle eſt prévue ſa converſion; plutôt que la grace ſous laquelle eſt prévue ſon impénitence.

Eclairé par la même Science de ſimple intelligence & par la même Science moyenne, mais n'ayant pas le même amour ſpécial pour Judas, amour qu'il ne doit à perſonne & qu'il accorde gratuitement à qui il lui plaît, Dieu décerne librement de donner à Judas la grace ſous laquelle eſt prévue ſon impénitence; plutôt que la grace ſous laquelle eſt prévue ſa converſion.

n'attribue la prédeſtination de l'homme quelconque, ainſi que nous venons de l'expliquer, qu'à la *volonté libre de Dieu*, qui diſtribue ſes graces & ſes dons céleſtes quand il veut & à qui il veut (*). Selon les Sémi-Pélagiens, la prédeſtination, enviſagée du côté de Dieu, n'eſt qu'une juſtice : ſelon Molina, c'eſt une pure bienfaiſance.

Tel eſt, en peu de mots, le fonds du fameux ſyſtême de Molina : ſyſtême qui concilie ſi heureuſement & ſi philoſophiquement la preſcience divine, avec la liberté humaine ; l'indéfectible efficacité de la grace, avec l'intrinſeque réſiſtibilité de la même grace ; le dogme de la prédeſtination libre de la part de Dieu au bonheur ou au malheur éternel, avec le mérite ou avec le démérite de l'homme ainſi prédeſtiné.

II°. Je n'examine pas ici, ſi Molina a ſaiſi la vraie marche du Créateur ; & ſi ſon ſyſtême eſt quelque choſe de plus qu'un ſyſtême : je n'en ſais rien. Mais je vois & je ſens que ſi Molina ſe trompe dans ſon ſyſtême, il ſe trompe du moins en grand homme, en homme de génie ; & que s'il n'a pas atteint & ſaiſi la vérité des choſes, il a du moins démontré qu'il n'y a point d'incompatibilité dans les Dogmes qu'il a à concilier, point de contradiction dans les opérations du Créateur qu'il a à juſtifier : puiſqu'il eſt évident que les opérations du Créateur, dans tout ce qui concerne la Liberté de l'homme, relativement à l'ordre naturel & à l'ordre ſurnaturel, doivent être quelque choſe de mieux encore, que ce que préſente un ſyſtême deſtiné à en montrer l'accord & l'harmonie ; & dans lequel on ne voit rien

(*) Livre de la Concorde : *Queſt.* 23, *art.* 4 & 5 : *Diſp.* 1, *memb.* 12.

d'inconféquent, rien d'incompatible, rien où foit en défaut l'infinie fageffe de Dieu.

En vain la rivalité aboya & cabala contre cette très-ingénieufe & très-philofophique hypothefe. En vain une platte & fabuleufe hiftoire fut compofée pour la défigurer & pour la calomnier. En vain la fanatique fupercherie ofa fabriquer une Bulle fuppofée, pour l'anathématifer & pour la foudroyer. Tout cela n'a fervi qu'à démontrer au monde philofophe, que le génie furvit aux cabales ; & que l'amour de la vérité, ne préfide pas toujours aux bruyantes difputes de l'Ecole.

1028. REMARQUE II. Tout le monde connoiffoit les *Futurs conditionnels*, avant Molina : comme tout le monde connoiffoit la Gravitation univerfelle, avant Newton. La gloire de l'un & de l'autre, c'eft d'avoir fu faire réfulter d'un principe antérieurement connu, des théories nouvelles, fruit d'un génie créateur, qui ont répandu d'intéreffantes lumieres, d'un côté, fur une grande partie de la Théologie ; & de l'autre, fur une grande partie de la Phyfique.

I°. Pour rendre raifon de la Science des Futurs conditionnels libres ; les Thomiftes admettent dans Dieu, un *Décret prédéterminant exiftant :* décret abfolu du côté de Dieu, conditionnel du côté de l'objet ; en cette maniere, qui pourra fervir d'exemple général à cet égard. *Je veux d'une volonté abfolue & prédéterminante, que les peuples de Tyr & de Sydon fe convertiffent : fi j'opere chez eux les miracles de Jéfus-Chrift, que je ne veux pas opérer chez eux.*

On voit ici que cette maniere d'expliquer les Futurs conditionnels libres, eft, chez les Difciples de Bannès, une fuite & une dépendance de leurs décrets prédéterminans & de leurs prédéterminations phyfiques, au fujet des Futurs abfolus libres.

II°. Pour rendre raison de la même Science des Futurs conditionnels libres, tous les autres Philosophes admettent simplement dans Dieu, ainsi que les Sectateurs de Molina, un *Décret indifférent possible :* en cette maniere, qui pourra servir d'exemple général à cet égard. *Si je voulois opérer chez les peuples de Tyr & de Sydon, les miracles de Jésus-Christ : ces peuples se convertiroient.*

Il semble que la philosophie & le goût doivent appercevoir & sentir aisément, dans cette double maniere de faire penser & agir l'Etre suprême, une différence bien marquée de vraisemblance, qui suffira pour décider définitivement à laquelle des deux doit adhérer la raison.

PROPOSITION.

1029. *Dieu connoît indéfectiblement & de toute éternité, les Futurs conditionnels qui dépendent de la Liberté humaine.*

EXPLICATION. La *Science des Futurs libres conditionnels libres*, peut être établie & démontrée dans Dieu, ainsi que la Science des Futurs absolus libres, & par la spéculation & par l'Ecriture-Sainte. (982).

1030. DÉMONSTRATION I. *La Spéculation établit & démontre dans Dieu, une Science indéfectible des Futurs conditionnels libres.* Car la raison nous dit & nous apprend qu'un Etre éternel, en qui réside essentiellement une intelligence infinie, atteint nécessairement & indéfectiblement & de toute éternité, tout ce qui a une vérité objective. Or, les Futurs conditionnels, qui dépendent de la liberté humaine, ont évidemment une *vérité objective ;* & je le démontre.

I°. Il est clair qu'il n'y a aucun Futur conditionnel libre, sur lequel on ne puisse faire deux propositions contradictoires : telles que ces deux-ci. (Si

demain Arifte eft infulté aux Tuileries : *Arifte fe vengera, Arifte ne fe vengera pas.*)

Ou telles que ces deux-ci. (Si Sylvie affifte demain au Sermon à Saint-Sulpice : *Sylvie fe convertira, Sylvie ne fe convertira pas.*)

Ou telles que ces deux-ci. (Si Dieu eût donné telle grace à Judas, au moment où il fe livra à un coupable défefpoir : *Judas eût fait pénitence, Judas n'eût pas fait pénitence*) ; & ainfi du refte.

II°. Prenons donc au hazard, pour exemple général, ces deux propofitions contradictoires, qui ont pour objet un Futur conditionnel libre. (Si Dieu donne demain à Clitandre, telle grace intérieure & furnaturelle, réfiftible en elle-même & par fa nature : *Clitandre fe convertira fous cette grace, Clitandre ne fe convertira pas fous cette grace.*)

Ces deux propofitions font contradictoires. Donc il faut néceffairement que l'une foit vraie, & que l'autre foit fauffe : que l'une foit *déterminément vraie* ; favoir, celle qui feroit conforme à fon objet, fi cette grace étoit donnée à Clitandre ; & que l'autre foit *déterminément fauffe* ; favoir, celle qui ne feroit pas conforme à fon objet, fi telle grace étoit donnée à Clitandre.

Ces deux propofitions contradictoires ont pour objet, un *Futur conditionnel libre* : donc les propofitions contradictoires qui ont pour objet un Futur conditionnel libre, ont une vérité réelle & une fauffeté réelle.

Ces deux propofitions contradictoires ont & une vérité réelle & une fauffeté réelle : elles ont par conféquent, une *intelligibilité réelle*, qui ne peut échapper à une intelligence infinie, laquelle s'étend effentiellement à tout ce qui a une intelligibilité, à tout ce qui eft une vérité. (982 & 1013).

III°. D'ailleurs, s'il a été déterminément vrai de

toute éternité, que David, par exemple, se convertira sous telle grace à lui donnée dans le tems : pourquoi n'aura-t-il pas été déterminément vrai de toute éternité, que David se convertiroit sous cette même grace, si cette grace lui étoit donnée dans le tems ?

1031. DÉMONSTRATION II. L'*autorité de l'Ecriture Sainte, fait voir à son tour, qu'il y a réellement dans Dieu une vraie connoissance des Futurs conditionnels, qui dépendent de la Liberté humaine.*

I°. Pour donner une base solide & inébranlable à cette vérité de fait : nous nous bornerons à rapporter les trois exemples suivans, qui sont connus de tout le monde, & auxquels il seroit facile d'en ajouter plusieurs autres. (*)

Jésus-Christ nous apprend & nous atteste, dans l'Evangile, que les peuples de Tyr & de Sydon se seroient convertis : s'ils avoient été témoins des œuvres miraculeuses qu'il opéroit dans Betsaïde & dans Corosaïn.

Le Dieu d'Israël, consulté par David s'il doit compter ou ne pas compter sur la fidélité de la ville de Seyla, répond à ce Roi persécuté, que les habitans de Seyla le livreront à son persécuteur Saül ; & en conséquence de cette prédiction divine, David s'évade de cette ville perfide & traîtresse.

L'Esprit saint nous apprend & nous révele, dans le Livre de la Sagesse, qu'une mort prématurée est quelquefois un bienfait de la Providence divine ; & que dans les adorables desseins de cette Providence bienfaisante, l'Homme juste est quelquefois enlevé de ce monde, à la fleur de son âge, pour empêcher que la perversité du Siecle ne corrompe & son esprit & son cœur.

(*) Luc. 10, ℣. 13. I°. Regum, 23, ℣. 12. Sapientiæ, 4, ℣. 10 & 14.

La *conversion hypothétique* des peuples de Tyr & de Sydon, étoit un futur conditionnel libre, qui n'a jamais eu & qui n'aura jamais lieu; & cependant Dieu atteste & révele cette conversion hypothétique.

De même, la *trahison hypothétique* des habitans de Seyla, étoit un futur conditionnel libre, qui n'a jamais eu & qui n'aura jamais lieu; & cependant Dieu atteste & révele cette trahison hypothetique.

La *dépravation hypothétique* de l'homme juste, qu'enleve une mort prématurée, dans l'état de justice & d'innocence, étoit un futur conditionnel libre, qui n'a jamais eu & qui n'aura jamais lieu; & cependant Dieu atteste & révele cette dépravation hypothétique.

II°. Pour faire sentir l'essentielle connexion de ces trois traits de l'Ecriture-Sainte, avec la vérité ou avec la réalité de la *Prescience divine*: je forme ce très-simple raisonnement, qui renferme une démonstration entiere & complette de la proposition à établir.

Il est certain que Dieu connoît indéfectiblement, ce qu'il affirme, ce qu'il atteste, ce qu'il révele. Or, Dieu affirme, atteste, & révele la vérité des Futurs conditionnels libres: donc il est certain que Dieu connoît indéfectiblement la vérité des Futurs conditionnels libres.

Si Dieu connoissoit indéfectiblement cette vérité des Futurs conditionnels libres, il y a deux mille ans, il y a trois mille ans: pourquoi ne l'aura-t-il pas connue de même, de toute éternité? C.Q.F.D.

OBJECTIONS A RÉFUTER.

1032. OBJECTION I. Dans l'Ecriture-Sainte, en s'expliquant sur certains Futurs conditionnels libres,

Dieu parle quelquefois d'une maniere qui annonce dans lui *l'incertitude & le doute.* Donc Dieu ne connoît pas indéfectiblement les Futurs conditionnels libres.

RÉPONSE. Admettre l'existence d'un Etre infiniment parfait, & admettre dans cet Etre infiniment parfait des connoissances incertaines & douteuses : c'est admettre des choses visiblement incompatibles, évidemment contradictoires.

I°. Il répugne que Dieu ait aucune connoissance qui soit imparfaite, aucune connoissance qui soit telle qu'on en puisse concevoir ou supposer une plus parfaite. (754).

Donc il répugne qu'il y ait dans Dieu aucune *connoissance incertaine & douteuse :* connoissance qui ne peut exister que dans un sujet fini & borné dans sa puissance intellective.

II°. Quand Dieu, dans l'Ecriture-Sainte, s'explique d'une maniere qui semble annoncer l'incertitude de l'événement : Dieu parle ainsi, dit Saint Jerôme, ou pour nous rappeller notre libre arbitre, ou pour s'accommoder à notre maniere de penser & de parler.

III°. Ou plutôt, toutes les fois que l'on trouve dans le texte latin des Livres saints, les particules *fortè*, *forsan*, *forsitan*, en parlant de la connoissance de Dieu : elles sont toutes traduites de la particule grecque *ἄν*, que l'on nomme *particule potentielle ;* & qui, en se joignant au mode indicatif du verbe grec, lui donne la signification du subjonctif.

Alors ce mode indicatif du verbe grec, ne signifie plus l'action présente ; mais le *pouvoir de l'action*, ou la liberté de l'action.

1033. OBJECTION II. Il est certain qu'il y a eu, dans l'ancien Testament, quelques prophéties qui ont été démenties par l'événement ; ou auxquelles

n'a pas répondu l'événement prédit, libre ou non libre.

Telle fut la célebre prophétie de Jonas, qui annonça fauſſement la ruine de Ninive.

Telle fut la prophétie d'Elie, qui annonça à l'impie Achab, des déſaſtres qui n'eurent point lieu.

Telle fut une autre prophétie du même Elie, qui annonça au ſaint Roi Ezéchias, une mort prochaine, laquelle n'arriva cependant qu'au bout de quinze ans.

Donc Dieu ne connoît pas indéfectiblement les événemens futurs, ſoit abſolus, ſoit conditionnels.

RÉPONSE. Il y a eu, dans l'ancienne Loi, deux différentes ſortes de prophéties, qu'il faut ne point confondre entr'elles : ſavoir, des *prophéties abſolues*, qui ont toujours eu leur effet, qui ont toujours été juſtifiées par l'événement ; & des *prophéties conditionnelles & comminatoires*, qui ne devoient avoir leur effet, qu'au défaut de la condition d'où dépendoit l'effet annoncé & prédit. De cette derniere eſpece ſont les trois prophéties dont fait mention la préſente objection. (*)

I°. Jonas annonçoit aux habitans de Ninive, de la part de Dieu, que leur ville alloit être ruinée & détruite par le courroux du Dieu vengeur : s'ils ne faiſoient pas pénitence.

Les habitans de Ninive firent pénitence ; & la menace conditionnelle n'eut point lieu, & ne dut point avoir lieu.

II°. L'impie Achab, dont l'inſatiable cupidité avoit occaſionné la mort du vertueux Naboth, eſt averti par le prophete Elie, que le Dieu d'Iſraël va faire pleuvoir ſur lui & ſur toute ſa Maiſon, les plus terribles vengeances.

(*) Jonæ 3, ℣. 5 & 10. III°. Regum, 21, ℣. 19 & 27. IV°. Regum, 20, ℣. 1 & 6.

Achab effrayé déchire ſes habits, ſe couvre de ſac & de ſilice, pratique le jeûne le plus rigoureux, montre le plus ſincere & le plus éclatant repentir. Et le même prophete qui lui avoit annoncé les vengeances céleſtes, dont il devoit être accablé, eſt chargé de la part de Dieu, de lui annoncer que ces vengeances ne tomberont que ſur ſon fils, auſſi coupable & moins pénitent que lui.

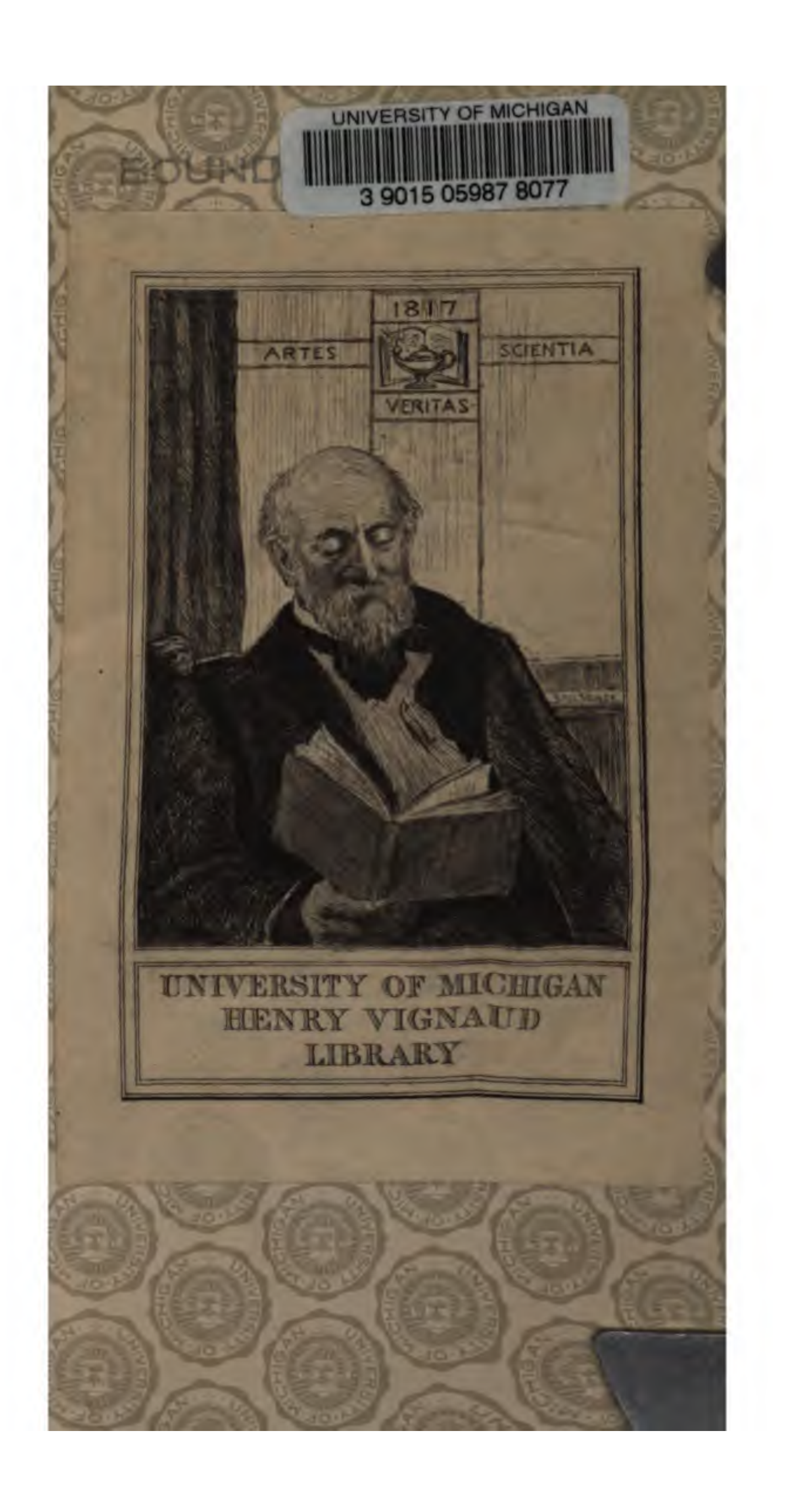
III°. Le ſaint Roi Ezéchias eſt frappé d'une maladie mortelle; & le prophete Elie lui annonce qu'il touche à ſes derniers momens.

Dans cette criſe accablante, le religieux Monarque demande avec confiance au ſuprême Diſpenſateur de la vie & de la mort, que ſes jours, qui ont toujours été conſacrés à la gloire de ſon Dieu & au bonheur de ſes Sujets, ſoient miraculeuſement prolongés. Et le même Prophete qui vient de lui annoncer une mort prochaine, eſt chargé de la part de Dieu, de lui apprendre que ſa priere eſt exaucée; & de lui atteſter par un miracle éclatant, qu'il aura encore quinze ans de vie.

1034. OBJECTION III. Ce qui n'eſt rien de réel, n'a aucune intelligibilité réelle. Or, les Futurs contingents libres, ſoit abſolus, ſoit conditionnels, ne ſont rien de réel: donc ils n'ont aucune intelligibilité réelle.

RÉPONSE. Les *Futurs contingens libres*, abſolus ou conditionnels, conſidérés comme futurs, ne ſont rien d'exiſtant. Mais ils ſont, ainſi que les Poſſibles, ainſi que les Futurs abſolus néceſſaires, quelque choſe de vrai, quelque choſe de réel, quelque choſe qui peut être l'objet d'une connoiſſance certaine.

I°. Pour qu'une choſe ait une intelligibilité réelle, il n'eſt pas néceſſaire qu'elle ait une exiſtence réelle: puiſque le géometre connoît & démontre ſouvent


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05987 8077
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

